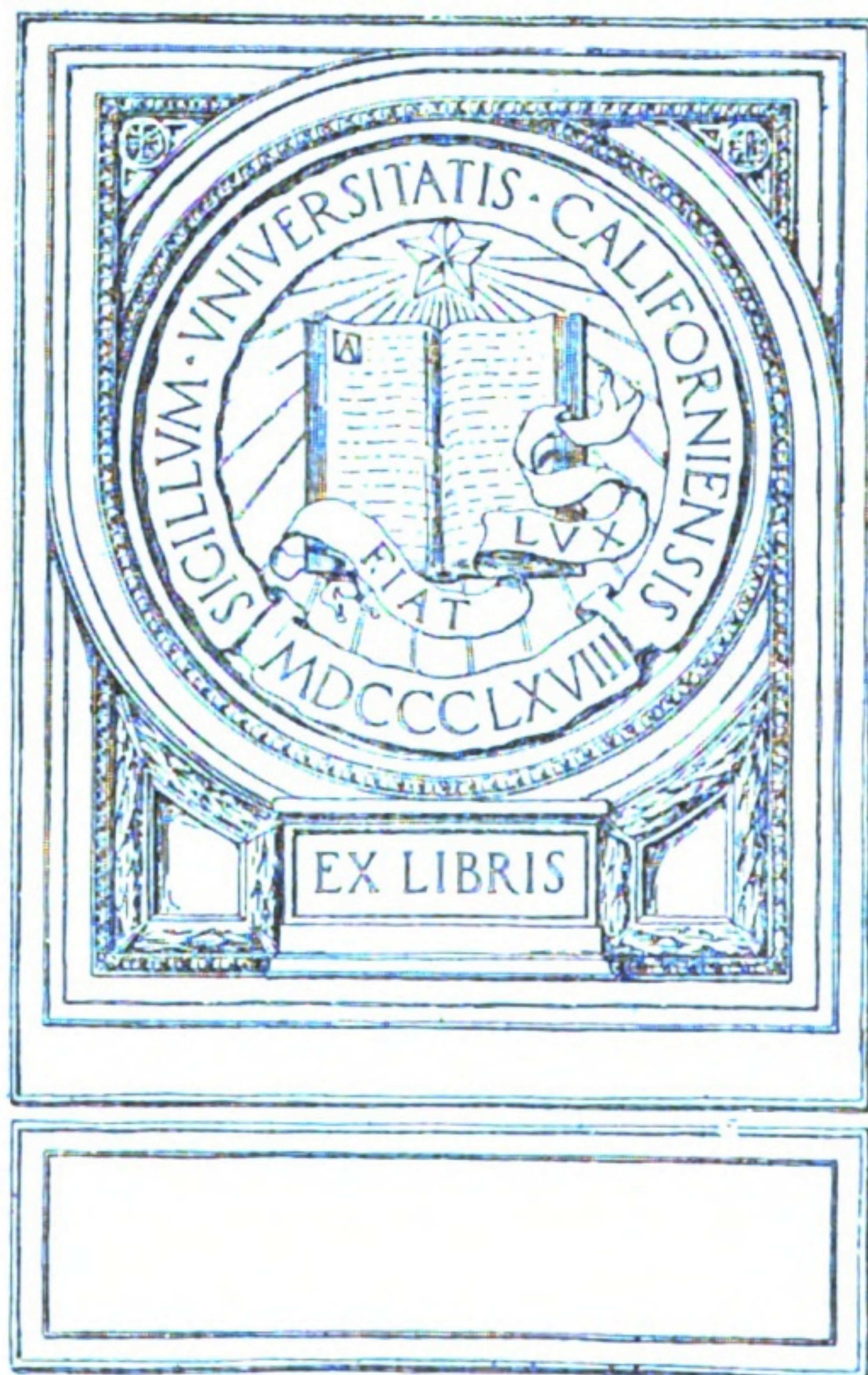

SIGILLVM · VNIVERSITATIS · CALIFORNIENSIS
FIAT LVX
MDCCCLXVIII
EX LIBRIS

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

ORLÉANS. — IMP. PAUL PIGELET

BULLETINS

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS



TOME SEIZIÈME



Nos 199 à 205. — 1911-1913



ORLÉANS
LIBRAIRIE H. HERLUISON
MARCEL MARRON, SUCCESSEUR
11, RUE JEANNE-D'ARC, 11

1914

SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 8 février 1865.

BULLETIN

Tome XVI. — N° 199.

PREMIER TRIMESTRE DE 1911

SOMMAIRE :

ORLÉANS
LIBRAIRIE HERLUISON
M. Marron, Succr
11, rue Jeanne-d'Arc, 11

PARIS
E. LECHEVALIER
LIBRAIRE
16, Rue de Savoie, 16

1911

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVI. — N° 199

PREMIER TRIMESTRE DE 1911

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er JUIN 1911

I

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT

MM.

Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
Le Général commandant le 5e Corps d'armée, à Orléans
Le premier Président de la Cour d'appel d'Orléans.
Le Maire d'Orléans.
L'Évêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.

II

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS (1)

MM.

1 LASTEYRIE (le comte R. de), ✻, membre de l'Institut, professeur honoraire à l'École des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, Paris (VIIe). 1885

2 MASPÉRO, ✻ O., membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, avenue de l'Observatoire, 24, Paris. 1888

3 MEYER (Paul), ✻ C., membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue de La Bourdonnais, Paris (VIIe). 1893

4 JOUIN (Henry), ✻, rue Garancière, 6, Paris. 1893

5 LAFENESTRE (Georges), ✻ O., membre de l'Institut, conservateur au Louvre, professeur d'histoire de la peinture au Louvre et au Collège de France, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine). 1895

6 HANOTAUX (G.), ✻ O., ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française, 15, rue d'Aumale, Paris (IXe). 1898

7 GUIFFREY (Jules), ✻ O., membre de l'Institut, ancien administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, boulevard Bonne-Nouvelle, 34, Paris (Xe). 1899

8 LEMAITRE (Jules), ✻ O., membre de l'Académie française, 39, rue d'Artois, Paris. 1899

9 PROU (Maurice), ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, 75, rue Madame, Paris (VIe). 1900

10 ALLUARD ✻ O., doyen honoraire de la Faculté des Sciences à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). 1903

11 GOYAU (Georges), ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole de Rome, rue Pierre-Charron, 12, Paris. 1904

12 MASSON (Léon), ✻ O., directeur en congé, hors cadre, au Conservatoire national des Arts et Métiers, rue Alphonse-de-Neuville, 22, Paris. 1904

13 MERLIN (Alfred), Directeur du Service des Antiquités et Arts de la Tunisie, Tunis. 1909

(1) MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.

III

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1)

MM.

1 BASSEVILLE (Anatole), avocat, ✪, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, membre du Comité d'inspection de la Bibliothèque de la Ville. 1860
Rue des Pensées, 13.

2 VIGNAT (Gaston), ✪, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. 1860
Cloître Saint-Aignan, 7.

3 BEAUCORPS (le vicomte Maxime de), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1868
Rue Saint-Pierre-Lentin, 1.

4 BAGUENAULT DE PUCHESSE (le comte Gustave), docteur ès lettres, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, de l'Académie de Sainte-Croix et de l'Académie de Lyon. 1869
Rue Chanzy, 7.

5 COCHARD (l'abbé Théophile), chanoine titulaire, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1873
Rue Saint-Etienne, 18.

6 BAILLET (Auguste), ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, conseiller municipal. 1876
Rue Eudoxe-Marcille, 26.

7 BAILLY (Anatole), ✵, ✪ I., professeur honoraire de l'Université, correspondant de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1876
Rue Bannier, 91.

8 RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1879
Rue d'Illiers, 17.

(1) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions.

MM.

9 POMMIER (Alexandre), juge au Tribunal civil d'Orléans, conservateur des estampes du Musée de peinture d'Orléans. 1882
Boulevard Rocheplatte, 7.

10 CHARPENTIER (le comte Paul), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1888
Rue des Charretiers, 14.

11 O'MAHONY (le comte), ✠, ancien vice-président du Conseil de Préfecture du Loiret. 1889
Avenue Dauphine, 23.

12 JARRY (Eugène), ancien élève de l'Ecole des Chartes, lauréat de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1893
Place de l'Etape, 8.

13 HUET (Émile), avocat à la Cour d'appel d'Orléans. 1894
Boulevard Alexandre-Martin, 37.

14 DIDIER (Albert), ✠, conservateur du Musée de peinture et de sculpture d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1895
Rue du Bœuf-Saint-Paterne, 15.

15 VACHER, ✻, docteur en médecine, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1896
Rue Sainte-Anne, 3.

16 BRETON (Auguste), avocat à la Cour d'appel d'Orléans. 1898
Rue des Huguenots, 2.

17 GARSONNIN, docteur en médecine, conservateur du Musée historique de l'Orléanais et du Musée Jeanne d'Arc, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie, membre du Comité d'inspection de la Bibliothèque de la Ville. 1899
Boulevard Saint-Vincent, 24.

18 FOUGERON (P.-E.), membre de la Société française d'archéologie. 1901
Rue Bretonnerie, 55.

19 IAUCH (l'abbé Pierre), chanoine honoraire, professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1902
Rue du Colombier, 17.

MM.

20 Jarossay (l'abbé Eugène), missionnaire apostolique, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1903
Rue Saint-Euverte, 8.

21 Simon (Gabriel), , conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans. 1903
Rue Alsace-Lorraine, 4.

22 Larcanger (E.), I., ancien professeur de dessin au Lycée, conservateur-adjoint du Musée Jeanne d'Arc. 1904
Avenue Dauphine, 52.

23 Soyer (Jacques), I., archiviste du Loiret, ancien élève de l'Ecole des Chartes, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, conservateur-adjoint du Musée historique de l'Orléanais, membre du Comité d'inspection de la Bibliothèque de la Ville, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1904
Boulevard de Châteaudun, 99.

24 Bredif (Emile), avocat à la Cour d'appel d'Orléans. 1905
Rue Bannier, 97.

25 Beaucorps (Charles de), ancien élève de l'Ecole des Chartes. 1905
Rue Saint-Pierre-Lentin, 1.

26 Baillet (Jules), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de la Mission archéologique du Caire, agrégé de l'Université, attaché au Musée historique de l'Orléanais et au Musée Jeanne d'Arc. 1906
Rue d'Illiers, 35.

27 Depréaux (Albert), membre de la Société d'histoire militaire « La Sabretache » et de la Société d'histoire du Costume. 1909
Rue de la Bourie-Rouge, 9.

28 Masson (Léon), , architecte des Monuments historiques pour le département du Loiret. 1909
Rue Serenne, 9.

29 Cagnieul (Albert), , bibliothécaire de la Ville, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1909
Rue Guillaume-Prousteau, 2.

30 X...

IV

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

MM.

1 HARCOURT (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Constantine, 11, Paris, et à Saint-Eusoge, Rogny (Yonne). 1876

2 AUVRAY (Lucien), ✿ I., ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole française de Rome, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de l'Arsenal, 15, Paris. 1886

3 ROCHETERIE (Maxime de La), lauréat de l'Académie française, président de la Société d'horticulture et du Comice agricole d'Orléans, château du Bouchet, à Dry (Loiret), et rue Bannier, 97, à Orléans. 1901

4 CHEVRIER (Pierre), 61, avenue Kléber, Paris. 1903

5 DESLANDRES (H.), ✳, ✿ I., membre de l'Académie des Sciences, directeur de l'observatoire de Meudon, 21, rue de Téhéran, et 56 *bis*, rue des Gardes, Bellevue (Seine). 1904

6 DEBOUT (l'abbé), chanoine d'Arras, curé du Sacré-Cœur à Calais (Pas-de-Calais), 73, rue de l'Hospice. 1905

7 LEROY (Paul), ancien magistrat, ✿, correspondant du comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Isdes (Loiret). 1907

V

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS

MM.

1 REY (baron), ✳, ✿ I., membre de la Société des Antiquaires de France, rue de Vigny, 1, Paris. 1864

2 RUELLE, ✳, ✿ I., conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, Paris. 1868

3 LOREAU, ✳, ancien député, conseiller général du Loiret, Briare (Loiret). 1875

MM.

4 MARTELLIÈRE, ✿ I., ancien magistrat, conservateur du Musée, 55, avenue de la Gare, Pithiviers. 1875

5 CHAGOT (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne). 1878

6 LANÉRY D'ARC (Pierre), procureur de la République, à Lombez (Gers). 1883

7 FOUCHER-VEILLARD, rue du Commandant-Arago, 22, Orléans. 1885

8 GUIGNARD (Ludovic), Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher). 1885

9 PIGELET (Paul), imprimeur, rue Saint-Étienne, 8, Orléans. 1887

10 DUTERTRE, curé d'Epieds (Loiret). 1888

11 COLAS DE LA NOUE, docteur en droit, ancien substitut du Procureur général à la Cour d'Angers, 36, boulevard de Saumur, à Angers. 1890

12 CHAMPAULT (Philippe), maire de Châtillon-sur-Loire (Loiret). 1890

13 DE BEAUCORPS (Le baron Adalbert), ✱ ancien officier, château de Reuilly, Chécy (Loiret), et 21, rue du Pressoir-Neuf, Orléans. 1891

14 JOVY, ✿ I., professeur de première au collège de Vitry-le-François, président de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François (Marne). 1892

15 LARNAGE (le baron de), conseiller général du Loiret, maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

16 DEVAUX (Jules), ✿ I., avoué honoraire, conseiller d'arrondissement, maire de Pithiviers, 1892

17 SURCIN (abbé), curé de Férolles (Loiret). 1895

18 DUFOUR, ✿ I., conservateur de la Bibliothèque et des Archives de Corbeil (Seine-et-Oise). 1895

19 DELAYGUE (A.), inspecteur des Eaux et Forêts à Blois. 1898

20 CROÿ (le vicomte Joseph de), archiviste-paléographe, château de Monteaux, par Monteaux (Loir-et-Cher). 1898

21 BAZONNIÈRE (Ernest de), à Jouy-le-Potier, château de Cendray (Loiret). 1898

22 MERCIER DE LACOMBE (Bernard), archiviste-paléographe, 64, rue Bellechasse, Paris. 1899

23 TRICOT (Jérôme-Lucien), avocat, 28, rue de Berlin, Paris, et rue de l'Oriflamme, 2, Orléans. 1902

MM.

24 Lefèvre-Pontalis (Eugène), I., professeur à l'Ecole des Chartes, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques, 13, rue de Phalsbourg, Paris. 1903

25 Lefèvre-Pontalis (Germain), , archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, 52, boulevard Malesherbes, Paris. 1903

26 Fourché (Paul), conservateur adjoint correspondant du Musée de peinture d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie, secrétaire général du Comité girondin d'art public, rue Ducan, 21, Bordeaux. 1903

27 Contenson (le baron Ludovic de), ancien officier d'état-major, membre de la Société de l'Histoire de France, 53, avenue Montaigne, Paris. 1904

28 Claye (Henri), notaire à La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne). 1904

29 Rapine (Henri), architecte diplômé du gouvernement, rue du Montparnasse, 11, Paris. 1905

30 Tranchau (Paul) ✱, trésorier-payeur général à Rouen. 1905

31 Lorin (Charles), peintre verrier, à Chartres. 1905

32 Bichet (Albert), château de la Pailletterie, à Saint-Firmin-sur-Loire (Loiret). 1905

33 Dufay (Pierre), I., avocat, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Blois. 1905

34 Jarry (André), La Boutinière par Ecueillé (Indre), et rue Edouard-Detaille, 4, à Paris. 1905

35 Sens (Georges), membre de la Société française d'archéologie, rue de l'Arsenal, à Arras. 1906

36 Doucet (Jacques), membre du Comité des Arts décoratifs, 19, rue Spontini, à Paris. 1907

37 Bénard (Agricol), artiste lithographe, rue de la Collégiale, 25, Paris. 1908

38 Isnard, ✱, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Bourges, rue Saint-Euverte, 60, Orléans. 1908

39 Didier (Maxime), attaché au Musée de peinture et sculpture d'Orléans, rue Bannier, 111, Orléans. 1908

40 Johanet (Lucien), rue de la Gare, 31, Orléans. 1908

41 Lenormand, , instituteur en retraite, secrétaire du « Souvenir français », bibliothécaire-adjoint de la Ville, faubourg Bannier, 166, Orléans. 1908

MM.

42 **Béraud** (Armand), conservateur des hypothèques, à La Rochelle. 1908

43 **Banchereau** (Jules), membre de la Société française d'archéologie, membre du Comité d'inspection de la Bibliothèque de la Ville, attaché au Musée Jeanne d'Arc, quai Barentin, 6, Orléans. 1908

44 **Bergeron**, docteur en médecine, quai Saint-Laurent, 20, Orléans. 1908

45 **Benoist**, ancien notaire, rue Saint-Etienne, 4, Orléans. 1908

46 **Basseville** (abbé), curé d'Amilly (Loiret). 1909

47 **Alabet-Taillefer**, château de la Touche, par Donnery (Loiret). 1909

48 **Chenesseau** (abbé), professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, rue du Colombier, 19, Orléans. 1910

49 **Bouvier** (Pierre), archiviste-paléographe, faubourg Saint-Jean, 37, Orléans. 1910

50 **Chambon** (J.-M.), ✻, conseiller général du Loiret, à Ladon (Loiret). 1910

51 **Saint-Gilles**, avocat à la Cour d'appel, 12, rue du Pré-aux-Clercs, Paris ; et au château de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). 1911

52 **Deschellerins** (Raymond), ingénieur des Arts et Manufactures, conservateur-adjoint du Musée historique et du Musée Jeanne d'Arc, quai Saint-Laurent, 22, Orléans. 1911

VI

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM.

1 **Läffler**, ancien professeur à l'Université d'Upsal, à Djursholm, près Stockholm (Suède). 1904

2 **Brate** (Erik), professeur au Lycée de Stockholm, 11, Nytorgsgagatan, à Stockholm (Suède). 1904

3 **Lowel** (Francis), avocat à Boston (Etats-Unis). 1905

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1911

Président : M. A. BASSEVILLE, ✪, rue des Pensées, 13.

Vice-Président : M. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, rue Chanzy, 7.

Secrétaire : M. JACQUES SOYER, ✪ I., boulevard de Châteaudun, 99.

Vice-Secrétaire-archiviste : M. IAUCH, rue du Colombier, 17.

Trésorier : M. BRETON, rue des Huguenots, 2.

Bibliothécaire : M. LARCANGER, ✪ I., avenue Dauphine, 52.

Commission des publications : MM. GARSONNIN, JULES BAILLET, POMMIER.

Séance du vendredi 13 janvier 1911

Présidence de M. Basseville, *président.*

Parmi les publications nouvellement reçues sont à signaler :

1° La *Revue des études historiques* (Paris, 1910), qui contient un mémoire de M. Paul Fromageot sur *Une cousine du grand Condé, Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon, puis de Mecklembourg* (avec portraits) ; un mémoire de M. Pierre de Vaissière sur *Jean Poltrot, seigneur de Méré, meurtrier de M. de Guise (1563)* ; un compte-rendu, par M. Laborde-Milaà, de l'ouvrage de M. Baguenault de Puchesse sur *Condillac* (p. 547) ; un compte-rendu, par M. Emile Bernard, de l'ouvrage de M. Despréaux, *Carnet d'étapes du sergent Beaudoin* (p. 563) ;

2° Le *Bulletin mensuel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir,* année 1910 ;

3° La *Revue du Berry et du Centre* (numéro de décembre 1910 ; Châteauroux), qui contient (p. 402) un éloge de feu l'abbé Porcher, membre correspondant de notre Société, par M. Maurice Bontant.

— Notre collègue, M. A. Depréaux, offre une brochure, dont il est l'auteur, intitulée : *Le 2e régiment de gardes d'honneur pendant le blocus de Mayence* (1813-1814), extrait du *Carnet de la Sabretache* (Paris, 1910). Des remercîments sont adressés au donateur.

— M. le Président donne lecture :

1° D'une carte du Dr Henri Martin, président de la Société préhistorique de France, remerciant notre compagnie du vœu qu'elle a adopté au sujet du projet de loi concernant les fouilles archéologiques et paléontologiques ;

2° D'une lettre de notre collègue M. Jarry, critiquant la qualification donnée à Jacques Boucher sur l'inscription de la maison de

Jeanne d'Arc : Boucher n'était pas « trésorier du duché d'Orléans », mais trésorier général du duc d'Orléans.

— M. Dumuys annonce qu'on a découvert en Suisse, à Rue, dans la vallée de la Broye (canton de Fribourg), un petit sanglier de bronze analogue aux trois sangliers gallo-romains trouvés à Neuvy-en-Sullias et aujourd'hui conservés au Musée historique de l'Orléanais. Chose remarquable, le sanglier de Rue, comme le cheval de bronze du trésor de Neuvy, était destiné à être suspendu, car il porte une boucle sur le dos : c'était aussi, sans doute, un emblème sacré.

Il signale ensuite la découverte d'un cellier du moyen âge près de l'église Saint-Pierre-le-Puellier d'Orléans, au nord de cet édifice.

— M. Jules Baillet annonce que, cette année, doit s'ouvrir à Glasgow une exposition historique franco-écossaise qui promet d'être très intéressante à cause des rapports d'étroite amitié qui existèrent durant des siècles entre la France et l'Ecosse, surtout au temps de Jeanne d'Arc.

— MM. Bredif, Garsonnin, Pommier et Raguenet de Saint-Albin présentent la candidature, au titre d'associé correspondant, de M. Saint-Gilles, avocat, propriétaire du château de Châteauneuf-sur-Loire.

— Les comptes des recettes et dépenses de l'année 1910 et le projet de budget de 1911 sont approuvés. A l'unanimité, des félicitations sont votées pour son excellente gestion à M. Bredif, trésorier sortant.

Séance du vendredi 27 janvier 1911

Présidence de M. Basseville, *président.*

Parmi les ouvrages reçus, M. le Président mentionne les tomes XIX et XX des *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher* (1909 et 1910) ; dans ce dernier volume, il signale spécialement l'importante étude de M. le Dr Frédéric Lesueur sur *l'assemblée de département de Blois et de Romorantin et son Bureau intermédiaire* (*1787-1790*).

— M. Dumuys annonce que, d'après une nouvelle communication qui lui a été adressée de Fribourg, le sanglier de bronze trouvé à Rue (Suisse) aurait un œil en diamant rose. Il a informé de cette découverte M. Salomon Reinach, conservateur du Musée des antiquités nationales à Saint-Germain-en-Laye, qui considère qu'un œil en diamant rose est bien singulier et pense que c'est un œil en quartz hyalin tout simplement.

Selon M. Reinach, ce sanglier, — comme les sangliers et le cheval de bronze de Neuvy-en-Sullias, — sont des objets gallo-romains et non gaulois. Pour l'époque antérieure à la conquête, il ne connaît pas encore un seul exemple d'une idole gauloise.

— M. Dumuys présente ensuite une photographie du cellier du moyen âge découvert à Orléans au nord et non loin de l'église Saint-Pierre-le-Puellier, et dont il a entretenu la Société à sa dernière séance.

— M. Masson fait savoir que les églises suivantes du département ont été récemment classées parmi les monuments historiques : église de Saint-Jean-de-Braye (arrêté ministériel du 20 octobre 1910) ; église d'Ouzouer-sur-Trézée (arrêté du 17 décembre 1910) ; église de Courtenay (décret du 17 janvier 1911).

La Société ne peut qu'applaudir aux mesures prises par le Pouvoir central pour assurer la conservation et l'entretien d'édifices vraiment dignes d'intérêt.

Séance du vendredi 10 février 1911

Présidence de M. Basseville, *président.*

Parmi les ouvrages reçus, M. le Président signale le *Polybiblion* (livraison de janvier 1911), qui renferme des comptes-rendus bibliographiques rédigés par nos collègues MM. Baguenault de Puchesse et Max. de la Rocheterie ; les *Annales religieuses du diocèse d'Orléans* (année 1910), dirigées par notre collègue M. le chanoine Cochard.

— M. Raguenet de Saint-Albin offre, de la part de M. Adalbert de Beaucorps, associé correspondant, un drame en 3 actes et 7 tableaux, en vers, avec chœurs, intitulé *Jeanne d'Arc* ; c'est une œuvre de M. Georges Gourdon (musique de M. Rudelin), éditée à Rochefort-sur-Mer en 1910.

M. Huet, au nom de l'auteur, M. J. Brosset, organiste de la cathédrale de Blois, offre à la Société un travail manuscrit sur *les orgues et les organistes de l'église royale et collégiale de Saint-Aignan d'Orléans.*

Des remerciments sont votés à MM. Gourdon et Brosset.

— M. Baguenault de Puchesse donne lecture de son étude sur *M. Léopold Delisle et la Société archéologique et historique de l'Orléanais.*

La Société décide que ce travail, — ainsi que le mémoire de M. Pommier sur *l'inscription funéraire de l'église de Cravant,* — seront insérés dans le *Bulletin* des 3e et 4e trimestres de 1910, actuellement sous presse.

— M. Soyer complète et rectifie les renseignements qu'il a donnés à la séance du 10 juin 1910 (voir *Bulletin*, t. XV, n° 197, p. 432) sur le curieux tableau de la fin du XVe siècle, représentant un *Ecce Homo*, conservé à Orléans chez M. Piégard, chimiste du Laboratoire départemental.

Il rappelle que cette peinture avait été signalée sommairement par

M. Dumuys à une séance de la Société des Antiquaires de France (voir le *Bulletin* de cette Société, 1909, p. 241-242) :

Sur la famille de Jean Cueillette, qui a fait faire le tableau en 1494, M. Soyer ajoute quelques détails :

Un acte de 1513 (Archives départementales de Loir-et-Cher, G. 2259, paroisse de La Madeleine de Vendôme) mentionne « noble homme maître Jean Cueillette, notaire et secrétaire du roi et contrôleur général des finances au pays de Languedoc ». Un acte de 1530 (*ibidem*, G. 2270), nomme « feu Jean Cueillette, seigneur de Fréchines et de Chicheray » (commune de Pezou, arrondissement de Vendôme). Il s'agit, sans doute, d'un fils du personnage qui nous intéresse.

Un Jean Cueillette était maire de Tours en 1511.

Un *Pierre Coillette* était moine de l'abbaye de la Trinité de Vendôme en 1462 (voir *Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme*, publié par M. Ch. Métais, p. 308 du tome III ; Paris et Vendôme, 1895).

Un *Jean* et un *Pierre Coillete* étaient bourgeois de Blois en 1345 (voir *Cartulaire de la Ville de Blois*, publié par J. Soyer, G. Trouillard et J. de Croÿ ; Blois, 1907, p. 124).

M. Soyer a examiné à nouveau la peinture et s'est aperçu qu'elle avait été retouchée assez maladroitement à divers endroits.

Il fait encore les observations suivantes :

1° Derrière le Christ est une draperie rouge.

2° L'inscription du revers n'est pas en capitales gothiques, mais exactement en « lettres de forme » (caractères gothiques imités de la minuscule).

3° A la première ligne de l'inscription du verso, on pourrait hésiter pour l'âge de Jean Cueillette entre 64 ans et 84 ans.

4° A la deuxième ligne, le mot *annor[um]* ne porte pas à la lettre *r* la barre transversale abréviative indispensable ; en revanche, le mot *secretarius* est écrit avec deux *t*.

5° A la cinquième ligne, M. Soyer doute très fort de sa première lecture *Jo[hannem] Hen[ricum] Teutonicum*..... : au lieu de *Hen*, il semble bien y avoir *Hey*.

S'il en est ainsi, son hypothèse, — si séduisante qu'elle soit, — sur l'identification du peintre avec *Henry Lallement*, demeurant à Tours, doit être abandonnée, et il faut chercher un artiste *allemand* du nom de *Jean* ou *Johann Hey*.

M. Soyer annonce en terminant qu'il a communiqué le résultat de ses recherches actuelles, avec une photographie de la peinture et un calque de l'inscription (dû à notre collègue M. Larcanger), à M. Paul Durrieu, membre de l'Institut.

M. Durrieu, qui s'est spécialisé dans l'étude des miniaturistes et des peintres primitifs, pourra sans aucun doute avant peu se prononcer sur l'auteur de ce tableau et sur l'école à laquelle il appartient.

— M. Baguenault de Puchesse annonce en ces termes la mort toute récente de M. Paul de Félice :

« Un de nos plus anciens et plus distingués associés correspondants est mort le 29 janvier dernier. M. P. de Félice appartenait à la Société depuis 1876. Descendant d'une vieille famille protestante de Montauban, il fut successivement pasteur à Mer, à Chartres et à Enghien. Pendant son séjour dans l'Orléanais il avait étudié avec amour l'histoire du XVIe siècle, et avait publié en 1882 une thèse de doctorat sur *Lambert Daneau*, puis des recherches sur *l'Eglise de Mer*, sur la *Prestation de serment des huguenots d'Orléans en 1568*, sur la *Réforme dans le Blaisois*, sur la *Tragédie des Cordeliers d'Orléans en 1534*, et enfin quatre volumes, qui couronnent en quelque sorte ses travaux, intitulés : *Les Protestants d'autrefois*. Il avait en outre recueilli sur l'histoire de la Réforme à Orléans, un dossier de notes et de documents très volumineux, dont le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français* avait publié quelques fragments en 1903. Sa bibliothèque était très riche. Souhaitons que ces trésors ne soient pas dispersés et qu'ils puissent être religieusement conservés par son fils, comme la mémoire de leur père, mort jeune encore, à soixante-trois ans. »

Séance du vendredi 24 février 1911

Présidence de M. Vignat, *doyen d'âge.*

En l'absence de M. Basseville, excusé, M. Vignat, doyen d'âge, occupe le fauteuil du président.

— M. le Secrétaire fait connaître les ouvrages et fascicules nouvellement reçus. Il mentionne spécialement :

1° Le *Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (novembre 1910), qui contient une étude de M. Antoine Thomas sur *Un émigré normand au temps de Jeanne d'Arc, maître Robert Masselin*. Cette étude intéresse indirectement Orléans (voir pp. 700-702 et 705).

2° Le *Ménestrel*, numéro du 18 février 1911, offert par notre collègue M. Huet. Ce numéro renferme un article de M. Julien Tiersot sur *Un « chant funèbre » inconnu de Méhul*, dont il a été question dans une de nos précédentes réunions.

— M. le Président, rappelant que les obsèques de notre très regretté collègue M. Léon Dumuys ont eu lieu hier, dit combien cette mort prématurée a péniblement impressionné la compagnie. Celle-ci gardera fidèlement le souvenir de cet archéologue enthousiaste et infatigable, causeur charmant et disert. Le Département et la Ville d'Orléans n'oublieront pas non plus les services qu'il a rendus, avec un désintéressement complet, au Musée historique de l'Orléanais et au Musée Jeanne d'Arc.

La Société décide d'adresser à la famille de M. Dumuys ses respectueuses condoléances et de lever la séance en signe de deuil.

Séance du vendredi 10 mars 1911

Présidence de M. Basseville, *président.*

Il est décidé, à l'unanimité, de publier, dans un prochain *Bulletin*, une notice biographique sur notre regretté collègue M. Léon Dumuys. M. Huet veut bien se charger de la rédiger.

M. le Président fait savoir que les deux Sociétés savantes d'Orléans et l'Association des anciens élèves du Petit Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin contribueront à la dépense du portrait qui ornera cette notice.

— M. le Président lit ensuite une lettre de M. Conrad de Maleyssie donnant sa démission de membre associé correspondant.

Il annonce le décès de M. Paul Debrou, ancien conseiller général du Loiret, ancien membre titulaire non résidant. La Compagnie adresse à la famille du défunt ses respectueuses condoléances.

— MM. Garsonnin, Pommier et Soyer présentent, comme candidat au titre de membre associé correspondant, M. Raymond Deschellerins, ingénieur des Arts et Manufactures, attaché au Musée Jeanne d'Arc.

— M. Saint-Gilles est élu à l'unanimité, associé correspondant.

— M. Soyer signale différents mémoires, articles ou volumes, récemment parus, intéressant l'histoire de notre région :

1° Dans le *Journal des Débats* du 12 octobre 1910, un article de M. André Michel sur *l'exposition des œuvres de Frédéric Bazille au Salon d'automne.* On sait que ce peintre, devant qui une belle carrière paraissait ouverte, mourut en 1870 au combat de Beaune-la-Rolande, frappé, en pleine poitrine, de deux balles prussiennes.

2° Les *Cahiers de doléances du bailliage de Bourges et des bailliages*

secondaires de Vierzon et d'Henrichemont pour les Etats-Généraux de 1789 (Bourges, 1910), publiés par M. Alfred Gandilhon, archiviste du Cher, où l'on trouve reproduits les cahiers de Beaulieu-sur-Loire (Loiret), de Méry-sur-Cher (Loir-et-Cher), de Nançay (Cher), de Theillay (Loir-et-Cher). Ces localités dépendaient, au point de vue judiciaire, du bailliage de Bourges, sauf Méry qui dépendait du bailliage secondaire de Vierzon. Au point de vue religieux, elles relevaient toutes de l'archevêché de Bourges ; mais au point de vue administratif et financier, elles faisaient partie de la Généralité d'Orléans : Beaulieu se trouvait dans l'élection de Gien ; Méry, Nançay et Theillay dans l'élection de Romorantin.

Ces cahiers de doléances, publiés sous la direction du Ministère de l'Instruction publique, font suite à ceux du bailliage d'Orléans, édités en 1906 et 1907 par M. Camille Bloch, et à ceux du bailliage de Blois et du bailliage secondaire de Romorantin, édités en 1908 par MM. F. Lesueur et Cauchie. Ils sont non seulement importants pour l'histoire politique et économique de notre région, mais aussi pour la linguistique ; il est bon de le dire ici, car les philologues ne penseront peut-être guère à les parcourir. Les termes du parler local y abondent.

Ils n'ont d'ailleurs pas toujours été bien compris des éditeurs : ainsi on lit dans le cahier de Brinon-sur-Sauldre, publié dans les *Cahiers de doléances du bailliage de Blois*, tome II, p. 137 : « Cette paroisse est située dans un des plus mauvais cantons de la Sologne, le terrain ne consiste qu'en terre sablonneuse et *couroi* ». MM. F. Lesueur et Cauchie expliquent ce dernier mot par « courant d'eau » ; il s'agit, en réalité, du vieux mot *corroi*, encore usité dans les Ponts et Chaussées, et qui signifie « terre glaise ».

3° Dans la *Revue des études rabelaisiennes*, 8e année, Paris, 1910, aux pp. 113-121, un article de M. Henri Clouzot sur *Charles Charmois, peintre du roi Mégiste*. Rabelais a cité dans son « quart livre » deux tableaux de Charles Charmois, peintre du roi Mégiste (Henri II), tous les deux achetés par frère Jean dans l'île de Médamothi. Une addition du manuscrit du Ve livre (rempli d'interpolations souvent suspectes) nous apprend qu'une des peintures se trouvait également dans l'île d'Odes et que l'artiste était d'Orléans, *Aurelian*[*ensis*]. M. Clouzot identifie cet artiste à Charles Carmoy, peintre, qui, de

janvier 1537 à septembre 1550, a travaillé à la décoration de Fontainebleau.

Il se pourrait qu'il fut orléanais, car un François Carmoy, *imagier*, c'est-à-dire sculpteur, habitait Orléans en mai 1548 ; c'était peut-être son frère : Il était chargé de sculpter les statues de François Ier, de la reine Claude, de Louise de Savoie, du Dauphin et du duc d'Orléans, destinées au tombeau de François Ier à Saint-Denis.

A noter que, dans ce même « quart livre », Rabelais nomme en toutes lettres « Philibert de l'Orme, l'architecte du roi Mégiste ». Le nom de Charmois n'est certainement pas imaginaire et l'identification proposée par M. H. Clouzot paraît fort juste.

4° Dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, pp. 199-218 du tome 15 (année 1911) une étude de M. V.-L. Bourrilly sur *Ronsard, sa vie et son œuvre d'après des travaux récents.*

4° *Les manuscrits du Roman de la Rose*, par M. Ernest Langlois, ancien élève de l Ecole des Chartes, professeur à l'Université de Lille (Lille et Paris, 1910).

6° Dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 71e vol. 1910, p. 466 : *Acte inédit du roi Louis VII (1178)*, daté d'Orléans, en faveur des religieuses de Saint-Martin de Meung-sur-Loire, prieuré qui relevait de l'abbaye de Saint-Avit près de Châteaudun ; cet acte est publié par M. Maurice Jusselin, archiviste d'Eure-et-Loir.

7° Dans la *Revue archéologique*, janvïer-février 1911, p. 171, une note de M. Pierre Lesueur sur *Jacques-François Blondel, admirateur de l'architecture gothique*, et en particulier de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans ; il écrivait en 1760, époque où l'enthousiasme pour l'architecture médiévale était plutôt rare.

Séance du vendredi 24 mars 1911

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

Parmi les ouvrages reçus, sont à mentionner :

1° La *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome 71 (fascicule de septembre-décembre 1910), qui renferme un compte-rendu, par M. Lucien Romier, du tome X des *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par notre collègue M. G. Baguenault de Puchesse.

2° La *Revue du Berry et du Centre* (Châteauroux, fascicule de mars 1911), qui contient une étude de M. le Dr Patrigeon sur *Le château du Moulin*, en Sologne, et un mémoire sur *Le pourpoint de Charles de Blois*, par M. Louis de Farcy.

3° Un extrait de l'*Ephemeris campanographica* (recueil trimestriel publié par M. J. Berthelé; Montpellier, 1910, fascicule III), reproduisant les inscriptions des anciennes cloches de Saint-Denis-de-l'Hôtel, Saint-Jean-de-Braye et Vennecy.

— M. le Président se fait l'interprète de la Compagnie en adressant ses félicitations à un de nos associés correspondants, M. Eugène Lefèvre-Pontalis, archiviste-paléographe, nommé par décret du 9 mars professeur d'archéologie du moyen âge à l'Ecole des Chartes, en remplacement de M. Robert de Lasteyrie, membre de l'Institut et membre honoraire de notre Société, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite. La candidature de M. Lefèvre-Pontalis avait été présentée en première ligne par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— Il adresse aussi ses félicitations à MM. Garsonnin, Jules Baillet, membres titulaires, et à M. Banchereau, associé correspondant, qui, par arrêté préfectoral et sur la proposition de M. le Maire d'Orléans, viennent d'être nommés, le premier, conservateur du musée historique de l'Orléanais et du musée Jeanne d'Arc, en remplacement de

M. Dumuys ; le second, attaché à la conservation de ces deux musées ; le troisième, attaché à la conservation du musée Jeanne d'Arc.

— M. Baguenault de Puchesse fait ensuite une communication sur *Le château de Chenailles et le poète Des Barreaux*, né à Châteauneuf-sur-Loire (1).

A ce propos, M. le Président rappelle qu'il a publié, en 1859, une biographie du célèbre libertin et en 1862 une notice historique sur Chenailles.

— La date de la prochaine séance est fixée au mercredi 12 avril.

(1) Cette communication a été publiée dans le *Journal des Débats*, n° du 8 avril 1911, sous ce titre : *Un poète athéiste au dix-septième siècle.*

NOTE

SUR UN

MANUSCRIT DE LA RÈGLE DE FONTEVRAULT

PROVENANT DE LA MADELEINE D'ORLÉANS

Dans le catalogue des livres anciens composant la bibliothèque de notre regretté collègue et président, M. Henri Herluison, — livres qu'une vente publique devait disperser à la fin de janvier 1910, — figurait, sous le n° 405, un manuscrit de 60 feuillets de parchemin, contenant une traduction en français de la Règle de Fontevrault. Le sort de ce manuscrit, que nous retrouvons, avec le n° 591, dans le catalogue de vente de la librairie Paul et fils, du 27 octobre suivant, est désormais fixé; acquis, à cette dernière vente, pour la Bibliothèque nationale, il a été inséré dans le fonds des nouvelles acquisitions françaises, sous la cote 10.822.

Ce volume, qui a conservé son ancienne reliure en ais recouverts de basane, n'est pas, comme le ferait croire la notice du catalogue Herluison, du XIII° siècle, mais du XV°. Détail très intéressant, qui n'a pas été relevé par le rédacteur de ce catalogue, cette traduction de la Règle de Fontevrault a été faite pour le monastère orléanais de la Madeleine, comme en témoigne une lettre en français, transcrite en tête du volume, lettre adressée aux religieux et religieuses de ce même monastère par Jean Cœur, archevêque de Bourges, et Louis Pot, abbé de Saint-Laumer de Blois, délégués du Saint-Siège, et par Jean

Berthelot, chanoine de Tours (1), subdélégué de l'archevêque de Lyon, chargés de veiller à l'exécution des réformes récemment prescrites dans l'ordre de Fontevrault (2).

A la fin du manuscrit, se lit une note en latin, datée de janvier 1479 (1480 n. st.), dans laquelle les délégués apostoliques attestent l'absolue fidélité, sinon quant à la lettre, du moins quant à l'esprit, de la traduction envoyée par eux, et annoncent que, sur la demande des religieuses elles-mêmes, ils ont fait parapher et certifier par leurs notaires le présent livre, composé de sept cahiers. Suivent les souscriptions et les seings manuels de ces notaires, Pierre Roland (*Petrus Rolandi*) et Denis Chenu (3), s'intitulant, le premier, *venerabilis curie Aurelianensis juratus notarius*, le second, *curie archidiaconalis Blesensis notarius juratus* (4).

La Bibliothèque nationale possédait déjà un exemplaire de cette traduction de la Règle de Fontevrault à l'usage de la Madeleine d'Orléans, mais moins intéressant que celui dont je viens de parler, et postérieur d'un siècle au moins. C'est un

(1) Sur ce Jean Berthelot, voir Ludovic DE VAUZELLES, *Histoire du prieuré de la Madeleine-lez-Orléans*, 1873, p. 179

(2) Cf. le décret de ces trois mêmes délégués du Saint-Siège pour l'extension et la publication de la Règle, de janvier 1479 (1480 n. st.); on le trouvera imprimé dans la *Regula Ordinis Fontis-Ebraldi...*, Paris, 1642, pp. 1-6, dans l'*Histoire de l'Ordre de Font-Evraud* [du P. H. NICQUET], Paris, 1642, pp. 337-341, et dans Ludovic DE VAUZELLES, *Op. cit.*, pp. 251-254.

(3) Les noms de ces deux notaires reviennent assez fréquemment dans l'ouvrage précité de Ludovic de Vauzelles.

(4) A noter encore, dans la marge supérieure du premier feuillet coté A, une ancienne cote I. D. 8., d'où l'on peut tirer un nouvel argument, à mon avis décisif, en faveur de l'origine orléanaise de notre manuscrit; cette cote est, en effet, à rapprocher de la cote I. D. 1., donnée, dans les archives de la Madeleine, à un inventaire, daté du 16 juillet 1560, des pièces relatives à la réforme de Marie de Bretagne, inventaire maintenant conservé aux Archives du Loiret (cf. L. DE VAUZELLES, *op. cit.*, p. 275); il est évident que notre manuscrit a la même provenance que l'inventaire de 1560.

tout petit volume de poche, relié en maroquin noir, de quelques centimètres seulement de hauteur et de largeur, qui porte, dans le fonds français, le n° 13.885 ; il est d'une écriture fine et élégante de la fin du XVIe siècle (1). En tête, se lit, comme dans l'exemplaire récemment acquis, la lettre de l'archevêque de Bourges et de ses codélégués ; mais on chercherait vainement, dans cette copie, les attestation et souscriptions qui caractérisent la précédente et ajoutent à sa valeur. En outre, si, dans le manuscrit 13.885, la traduction reste toujours bien la même que dans le manuscrit Herluison, le texte en est parfois un peu rajeuni.

Je reproduis ci-après la lettre des délégués apostoliques et leur note finale, ainsi que les souscriptions des deux notaires Pierre Roland et Denis Chenu.

L. AUVRAY.

I

Lettre de Jean Cœur, archevêque de Bourges, Louis Pot, abbé de Saint-Laumer de Blois, et Jean Berthelot, chanoine de Tours, délégués apostoliques, aux religieux et religieuses de la Madeleine, près Orléans.

Ou (2) nom de Noustre Seigneur Jhesu Crist, nous Jehan, par la grace de Dieu arcevesque de Bourges, primat d'Acquitaine (3), et Louys Pot, abbé du monastère Saint-Laumer de Bloys ou dyocèse de.

(1) C'est l' « exemplaire microscopique de la Règle, ayant appartenu à la Magdeleine d'Orléans », mentionné, sous une cote inexacte, par L. DE VAUZELLES, *op. cit.*, p. 60, note 1.
(2) Ms. franç. nouv. acq. 10.822, fol. 1 r°. — Cf. ms. franç. 13.885, fol. 4 r°.
(3) Jean Cœur, fils de l'illustre argentier de Charles VII, archevêque de Bourges de 1446 à 1483, année de sa mort.

Chartres (1), par le Saint Siège Apostolique especialement deputés juges et executeurs du contenu en ce present escript, avecques aultres nos condelegués en ceste partie avecques la clause *Quatenus duo ex vobis*, *etc.*, et Jehan Berthelot, chanoine en l'église de Tours, lequel nous arcevesque et abbé avons accepté comme subdelegué et commis par escript de noustre condelegué très reverend père l'arcevesque de Lyon, primat de France, pour luy et en son absence, à nos bien amez en Jhesu Crist religieuses personnes, tant femmes que hommes, dediées à Dieu, presens et advenir, vivens soubs observance de reformation de l'Ordre de Fontebraud ou monastère de la benoiste Magdalene, près Orléans (2), salut. Nous vous envoyons ces presens articlez soubz nos seaulx et signés de nos notairez, qui contiennent la substance et effect des articlez que reverend mère abbesse dudit Ordre, de noble ligne et grant devotion, Marie de Bretaigne (3), par le conseil de bons, prudens et expers hommes, tant reguliers comme seculiers, renommez de vie et devotion louable, avoit fait extraire des rigles et statuz du bon père saint Benoist et de reverend père M[e] Robert (4), fondeurs dudit Ordre, lesquelx articlez escrips en ce present volume à l'instance de ladicte mère reverand, de voustre volunté, consentement et requeste, par nous ont esté apliquez, corrigez et emendez pour estre observez à tousjours mais, comme rigle et fourme de vivre, par vous et vos ensuyvans audit monastère demourans et qui y demouront. Recepvez donc devotement et de bon cueur toulz et chascun de ces articlez, comme ilz sont ordonnez, et vous preparez en ferveur d'esperit à l'execution d'iceulx pour le salut de vos ames. La grace et benediction de Jhesu Crist vous veille conforter (5) à ceste euvre (6).

(1) Louis Pot, abbé de Saint-Laumer de Blois en 1467 ; on lit, dans la *Gallia christiana,* VIII, 1361 : « Judex a Sede Apostolica cum Johanne Bituricensi archiepiscopo delegatus dicitur in chartis Fontis Ebraldi, mense januarii 1479. »

(2) A noter que, en vertu du décret signalé plus haut, chacun des exemplaires de la Règle répartis entre les différents couvents devait porter dans la Préface (*in Proœmio*) l'indication du monastère auquel il était destiné. Cf. Ludovic DE VAUZELLES, *Op. cit.*, p. 254.

(3) Marie de Bretagne, fille de Richard, comte d'Étampes, née en 1424, abbesse de Fontevrault en 1457, morte à Orléans en 1477.

(4) Robert d'Arbrissel.

(5) *Ms.* : confortez.

(6) Cf. *Regula Ordinis Fontis-Ebraldi*, Paris, 1642, pp. 7-10.

II

Attestation des mêmes concernant la fidélité de la traduction.

Anno (1) Domini millesimo quadringentesimo septuagesimo nono, mense januarii, presens liber, septem quaternos continens (2), per nos judices supranominatos de latino in hanc formam, instan[tibus] premencionatis religiosis personis utriusque sexus, tam feminis quam viris, nil addito vel remoto quod facti subtanciam mutet seu variet, sed magis secundum substanciam et veram intencionem quam secundum licteram, reddactus et translatus extitit, ut eedem religiose circa observacionem eorum regule, quid acture sint, melius scire valeant studereque intendant. Quem quidem librum ad majorem confirmacionem per notarios nostros publicos infrascriptos eisdem personis religiosis postulantibus signari (3) et subscribi fecimus et jussimus. Anno et mense predictis.

III

Souscription du notaire Pierre Roland.

Et (4) ego Petrus Rolandi clericus, publicus apostolica et imperiali auctoritatibus ac venerabilis curie Aurelian[ensis] juratus notarius, in eadem quoque curia posicionum et testium examinator, presenti libro seu quaterno galicis verbis scripto, michi per venerabilem et discretum virum magistrum Johannem Berthelot, in legibus licenciatum, alterum judicum pretitulat[or]um, presentibus pretactis

(1) Ms. franç. nouv. acq. 10.882, fol. 57 v°. Cette note paraît être de la main du notaire Pierre Roland.

(2) Le volume se compose en effet de sept cahiers, les cinq premiers et le septième de 8 feuillets, et le sixième de 10 feuillets, sans compter deux feuillets initiaux, où a été transcrite la table des chapitres.

(3) Les signatures des deux notaires se lisent au début, au milieu et à la fin de tous les cahiers, dans les marges inférieures.

(4) Ms. franç. nouv. acq. 10.822, fol. 58 r°.

religiosis, tam femineis quam viris, tradito et porrecto, ac in effectu et substencia reformacionem eorum regule per prefatos dominos judices factam et ordinatam continere asserto, eisdem religiosis postulantibus signum meum publicum et consuetum hic me manu propria subscribentem, in fidem et testimonium premissorum apposui requisitus et rogatus (1).

IV

Souscription du notaire Denis Chenu.

Et (2) ego Dionisius Chenu, in decretis licenciatus, diocesis Carn[otensis], publicus apostolica et imperiali auctoritatibus, curie quoque archi[diacon]alis Blesensis, predicte diocesis, notarius juratus, presenti libro seu quaterno verbis galicis scripto, michi pro prenominatorum dominorum judicum instantia, pretactis religiosis, tam mulieribus quam viris, tradito et porrecto, reformationem eorum regule per prefatos dominos judices (3) factam et ordinatam in effectu et sustencia continere asserto, signum meum publicum solitum apposui eisdem religiosis id postulantibus per alterum eorum hic me subscribentem, in fidem et testimonium premissorum requisitus et rogatus (4).

(1) Cf. la souscription du même notaire, souscription assez différente de celle-ci, reproduite dans la *Regula Ordinis Fontis-Ebraldi*, 1642, pp. 308–309.

(2) Ms. franç. nouv. acq. 10.822, fol. 58 v°.

(3) *Ms.* : Dominos judices judices.

(4) De cette souscription on pourra rapprocher une autre souscription du même notaire, reproduite également dans la *Regula Ordinis Fontis-Ebraldi*, pp. 310-311.

DEUX BREVETS ROYAUX

RELATIFS A LA RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES

à Gien (1685-1686)

La révocation de l'édit de Nantes fut signée par Louis XIV le 20 octobre 1685. Les protestants ne purent plus dès lors exercer publiquement leur culte; ils furent obligés de faire baptiser leurs enfants par le curé et de les élever ou faire élever dans la religion catholique, apostolique et romaine; tous les ministres de la religion réformée furent expulsés du royaume (1).

Il serait, certes, très intéressant de savoir comment fut appliquée une aussi rigoureuse mesure dans les diverses régions de la Généralité d'Orléans; malheureusement les documents sont rares et dispersés, et l'heure ne me paraît point venue de tenter une synthèse.

Je me borne pour l'instant à publier deux actes authentiques concernant l'exécution de l'ordonnance de 1685 à Gien.

Ce sont, à proprement parler, deux « brevets » royaux, conservés en originaux aux Archives départementales du Loiret (2) :

(1) Sur la révocation de l'édit de Nantes et la situation des protestants, voir Paul Viollet, *Histoire du droit civil français*, 3e édition, Paris, 1905, p. 343-344.

(2) Ces deux documents ont été connus vaguement de l'abbé Patron qui s'exprime ainsi au tome II, p. 445, de ses *Recherches historiques sur l'Orléanais* (Orléans, 1871) : « Nous trouvons dans les Archives, à Orléans, deux brevets signés de la main de Louis XIV, par lesquels il donne en 1681 (*sic*) à la Ville de Gien tous les matériaux du temple protestant pour bâtir l'église Saint-Louis et tous les revenus, biens et

Par le premier, daté de Fontainebleau, 4 novembre 1685, et portant les signatures de « Louis » et de son secrétaire d'Etat « Colbert », le souverain accorde aux habitants de Gien les matériaux du temple de la « religion prétendue réformée » pour faire bâtir une nouvelle église paroissiale.

Par le second, daté de Versailles, 18 décembre 1686, signé et contresigné comme le précédent, tous les biens, rentes et revenus du Consistoire de Gien sont donnés aux habitants pour être employés à la construction de ladite église, qui fut consacrée à saint Louis : Il s'agissait beaucoup moins, en cette occasion, d'honorer Louis IX que de flatter d'une façon insigne le Roi-Soleil, considéré comme vainqueur de l'hérésie.

Cet édifice, élevé sur le bord de la Loire, tout près du pont, existe encore ; son style en décèle l'âge au plus novice archéologue.

Ce qui s'est passé à Gien rappelle la démolition du temple de Bionne, en la paroisse de Chécy. Là, les ordres du monarque furent exécutés avec une célérité remarquable : Ce temple, qui avait été reconstruit depuis huit ans par les soins du fameux ministre protestant Pajon et avec l'argent des huguenots, fut complètement rasé du 25 octobre au 2 novembre 1685, et tous les matériaux et meubles furent donnés à l'Hôpital général d'Orléans (1).

Jacques Soyer.

rentes du Consistoire à la même église ». — Chose curieuse, L.-A. Marchand, dans son *Histoire de la Ville, des seigneurs et du comté de Gien* (Orléans et Gien, 1885), ne parle pas du tout de la révocation de l'édit de Nantes ; mais il a publié le brevet du 18 décembre 1686 à la page 36, dans le paragraphe consacré au règne de saint Louis ! Sa transcription est inexacte.

(1) Voir à ce sujet la curieuse note, extraite des registres paroissiaux de Saint-Jean-de-Braye, publiée par M. Camille Bloch dans le tome 11 des *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, 1895-1897*, p. 522.

I

Fontainebleau, 4 novembre 1685.

Brevet (1) de Louis XIV accordant aux habitants de Gien les matériaux du temple de la religion réformée, sis en cette ville, pour faire bâtir une nouvelle église paroissiale.

Aujourd'huy, quatrieme jour du mois de novembre mil six cens quatre vingts cinq, le Roy estant a Fontainebleau, voulant employer le plus utilement qu'il sera possible les matereaux (2) du temple de la religion pretendue reformée (3), qui estoit cy devant en la ville de Gien, et donner moyen aux habitans de ladicte ville de faire bastir une nouvelle eglise pour servir de parroisse dans un des quartiers d'icelle, Sa Majesté leur a fait don desdicts matereaux, m'ayant a cet effet commandé de leur en expedier le present brevet qu'Elle a signé de sa main et fait contresigner par moy conseiller secretaire d'Estat et de ses commandemens et finances.

LOUIS.

COLBERT.

(1) On nommait « brevet » un acte sur parchemin, rédigé en forme de procès-verbal, mais ne portant point de sceau et non soumis à l'enregistrement des Cours. Il était signé du roi et contresigné par un secrétaire d'Etat. Les dignités, pensions, charges, grâces personnelles étaient accordées sous forme de « brevet ». (Voir A. Giry, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, p. 785).

(2) Cette forme du mot *matériaux* au XVIIe siècle ne se trouve pas dans le *Dictionnaire de la langue française* de Littré (1882). Dans le *Dictionnaire de Trévoux*, tome 5 (1752), on lit au mot *matériaux* : « On prononce matéreaux ; mauvaise prononciation ».

(3) *Religion pretendue reformée* : Ces trois mots sont simplement indiqués par les majuscules *R. P. R.*

II

Versailles, 18 décembre 1686.

Brevet de Louis XIV accordant aux habitants de Gien les rentes et revenus du Consistoire de cette ville pour la construction d'une nouvelle église paroissiale.

Aujourduy, dixhuitieme decembre mil six cens quatre vingts six, le Roy estant a Versailles, desirant contribuer a la construction d'une nouvelle eglise parroissialle que les habitans de la ville de Gien doivent faire bastir en ladicte ville, Sa Majesté leur auroit accordé, par son brevet du quatrieme novembre XVI^c quatre vingt cinq, les matereaux et demolitions du temple de la religion pretendue reformée dudict lieu, et ayant depuis esté informée que le Consistoire jouissoit cy devant de quelques rentes et revenus qui ne sçauroient estre plus utilement employez qu'à la construction de ladicte eglise, Sa Majesté a accordé et fait don ausdicts habitans de la ville de Gien de tous les biens, rentes et revenus qui ont appartenu au Consistoire de ceux de la religion pretendue reformée de ladicte ville, pour estre le tout employé a la construction de ladicte nouvelle eglise parroissiale ; m'ayant, a cet effet, Sa Majesté commandé de leur en expedier le present brevet, qu'Elle a, pour assurance de sa volonté, signé de sa main et fait contresigner par moy conseiller secretaire d'Estat et de ses commandemens et finances.

LOUIS.

COLBERT.

(***Archives départementales du Loiret*** ; *série G, paroisse Saint-Louis de Gien.*)

UN RÉCIT PEU CONNU

DU

PASSAGE DES PASTOUREAUX

A ORLÉANS ET A BOURGES, EN 1251

En parcourant les *Actus pontificum in urbe Cenomannis degentium* (1), publiés en 1902 par MM. Busson et Ledru, j'ai trouvé (p. 500-501) dans le chapitre consacré aux *Gesta domni Gaufridi de Loduno, episcopi* (1234-1255), un récit bien peu connu du passage des Pastoureaux (*Pastorelli*) à Orléans et à Bourges en 1251.

Comme les érudits orléanais ne penseraient guère à se documenter à l'aide d'une chronique mancelle, j'ai jugé utile de reproduire ce court récit dans notre *Bulletin* :

Venerunt Aurelianum, ubi graves terrores clero et scolaribus incusserunt, et eis injurias et molestias multipliciter intulerunt.

Quadam die, dum eorum magister, vir infidelis, sceleratissimus et infaustus, quem Hungarum appellabant, dum super pontem Ligeris graderetur, scolarem inspiciens transeuntem, ipsum extracto gladio trucidavit et in aquam projecit.

Venerunt Parisius. . . . . Venerunt Bituris, ubi, inenarrabilibus injuriis clero et civibus irrogatis, miles quidam,

(1) Cette histoire des évêques du Mans va des origines au milieu du XIII[e] siècle. La première partie date du IX[e] siècle; la deuxième a été écrite par divers clercs de la cathédrale du Mans, jusqu'à Geoffroy de Loudun, évêque mort en 1255. C'est, dit A. Molinier, « un ouvrage fort utile et fort intéressant » (*Les sources de l'histoire de France*, t. II ; Paris, 1902, p. 65).

septus multitudine bellatorum, dictum Hungarum invadens, eum lancea perforavit, qui, ut audierunt astantes, Machometum vociferans, protinus expiravit; ceteri vero fugere dispersi (1).

Ce qui peut se traduire ainsi :

« [Les Pastoureaux] vinrent à Orléans où ils terrifièrent grandement le clergé et les étudiants par des vexations et des outrages de toutes sortes.

Un jour, le chef de la bande, infidèle très scélérat et pervers, que l'on appelait le Hongrois (2), en passant sur le pont, se précipita sur un étudiant qu'il tua de son glaive et jeta dans la Loire.

Ils allèrent ensuite à Paris. . . . . ; puis à Bourges où ils firent aussi subir au clergé et aux bourgeois des tourments inénarrables. Enfin, un chevalier entouré de nombreux hommes d'armes s'élança sur le Hongrois et le transperça de sa lance. Celui-ci expira aussitôt en criant le nom de Mahomet, disent les témoins. Les Pastoureaux se dispersèrent alors et s'enfuirent. »

Un historien contemporain, Guillaume de Nangis (3), dans sa *Chronique* (année 1251) raconte d'une façon plus précise la mort du « maître de Hongrie » : *Dum de Bituris recederet et esset inter* [*villam*] *quae Mortemer dicitur ac Villam Novam super Carum, a Bituricensibus insecutus, interfectus est.*

« Tandis qu'il s'éloignait de Bourges et se trouvait entre les localités de Morthomiers et de Villeneuve-sur-Cher, il fut tué par les Berruyers qui le poursuivaient ».

Morthomiers et Villeneuve-sur-Cher sont actuellement deux communes du département du Cher, canton de Charost, arrondissement de Bourges, au sud-ouest de cette ville.

Jacques Soyer.

(1) Ce texte n'a jamais, que je sache, été utilisé par les historiens orléanais. Sur les Pastoureaux à Orléans, voir Charles de la Saussaye (*Carolus Sausseyus*), *Annales ecclesiæ Aurelianensis*, Paris, 1615, p. 523-524 ; D. Lottin, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, t. I, Orléans, 1836, p. 118-119 ; Bimbenet, *Histoire de la ville d'Orléans*, t. II, Orléans, 1885, p. 148-149 (narration absurde).

(2) On l'appelle généralement « le maître de Hongrie ».

(3) Moine de Saint-Denis, mort en 1300.

INSCRIPTION

SUR UNE MAISON DE LA RUE SAINT-MARC

à Orléans

PRÆTERIT
EIGURA
HUJUS
MUNDI
1752

Le relevé général des enseignes, emblèmes, attributs et inscriptions sculptés ou gravés sur les façades des maisons d'Orléans et de ses faubourgs, et leur reproduction en moulages placés dans une salle spéciale de notre musée, ont constitué une des œuvres originales de notre très regretté collègue M. Dumuys. S'il existe encore en ce genre quelques spécimens qui ont pu échapper à l'infatigable chercheur, il est probable qu'ils sont d'une valeur bien secondaire. En signaler un très modeste, nous fournit l'occasion, qui nous est précieuse, de rappeler combien a été approfondie une pareille enquête après laquelle il ne reste que d'aussi rares et maigres détails à recueillir (1).

Au numéro 81 de la rue Saint-Marc, une modeste demeure de vigneron, située au fond d'une cour close de murs, présente, au-dessus de sa porte d'entrée, une inscription en capitales romaines, avec date en chiffres arabes et deux petits motifs fleuronnés. Le tout est gravé sur un bloc de pierre tendre.

(1) L'inscription que nous présentons ici avait déjà échappé à l'attention du Docteur Patay, auteur d'une belle étude sur *Les enseignes, emblèmes et inscriptions du vieil Orléans*, publiée en 1880 dans le tome XVII des Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais.

PRÆTERIT FIGURA HUJUS MUNDI 1752. — Telle est bien la formule qui s'impose au lecteur. Mais, en réalité, par suite de la substitution d'un *e* à un *f*, le mot *figura* a été déformé en *eigura*, soit originairement par l'inconscience d'un tâcheron trop peu attentif à reproduire avec exactitude son modèle d'écriture, soit à une époque ultérieure par le geste d'un passant quelconque qui aura peut-être cru faire preuve de fine plaisanterie en donnant mauvaise figure au mot *figura*.

Le texte méritait plus de respect, car il est tiré du chapitre VII de la première épître de saint Paul aux Corinthiens : *Prœterit enim figura hujus mundi. Car la figure de ce monde passe*. C'est, à la fin du verset 31, la conclusion d'une pensée qui, commençant avec le verset 29, fait ressortir la brièveté du temps et montre la nécessité de n'user des choses de ce monde que comme si on n'en usait point. Or, la propriété d'une demeure rentre essentiellement dans la catégorie des choses ici visées, puisque le verset 30 dit au sujet de toutes acquisitions : *Qui emunt*, [*sint*] *tanquam non possidentes*.

Il paraît donc assez vraisemblable que l'immeuble de la rue Saint-Marc fut acheté en 1752 par un homme de haute spiritualité qui s'adressait à lui-même une édifiante exhortation au détachement des biens temporels, quand il mettait en honneur sur le linteau de sa porte la sentence empruntée à l'apôtre saint Paul.

Ne serait-ce pas quelque membre du clergé qui aurait occupé au milieu du XVIIIe siècle cette humble maison des champs? Nous trouvons en marge de l'inscription elle-même une raison très plausible pour le croire. Deux fleurons, avons-nous dit, accompagnent le texte. Ils sont gravés dans l'alignement et en tête des mots EIGURA et HUJUS. Le premier — une rosace à six pétales — constitue peut-être un emblème individuel, une allusion au nom du propriétaire. Quant au second — une croix pattée inscrite dans un cercle — il présente assez bien l'aspect d'une hostie pour pouvoir évoquer à nos yeux le souvenir d'une personnalité ecclésiastique.

O. RAGUENET DE SAINT-ALBIN.

NOTE

SUR DEUX CONTRATS

entre le Chapitre Sainte-Croix d'Orléans et deux fabricants d'Aubusson

---

Au tome XV des *Bulletins* de la Société (1), M. Eugène Jarry a publié deux contrats passés entre le Chapitre de Sainte-Croix et deux fabricants de tapisserie d'Aubusson. Des actes aussi intéressants méritent une attention particulière. Il serait fâcheux qu'il s'y glissât des erreurs regrettables. C'est au moins le cas du premier de ces marchés.

L'examen de ces textes (2) montre que ce ne sont que des copies fautives faites par un clerc maladroit, qui lit mal les noms et saute des lignes. Il y a lieu de rectifier et le nom de la caution et celui du fonctionnaire qui fournit une tapisserie pour modèle. C'est ce que me permet l'étude des anciens registres paroissiaux d'Orléans, conservés aux Archives municipales.

I

Le fabricant Jalasson, selon le texte publié, fournit pour caution de l'exécution de son œuvre « Jeanne *Bassin*, veuve « René *Fontaine*, demeurant au Portereau, à l'hôtellerie du « Lion d'argent ».

La famille *Fontaine* était nombreuse dans la paroisse de

(1) 1910, p. 318 et suiv.
(2) Me Berlencourt, à son grand regret, n'a pu les retrouver.

Saint-Marceau-lès-Orléans. L'une de ses branches avait pour chef, à la fin du xvie siècle, *René* qui avait épousé *Jehanne Vallin.* Ils eurent une fille, *Marguerite*, née le 19 mai 1590. Elle eut pour marraine *Marye*, fille de *Jacques Vallin*, et cette Marye fut encore marraine le 31 du même mois. Le nom *Vallin* (et non pas *Bassin*) est donc écrit cinq fois, sans qu'il puisse y avoir aucun doute sur sa lecture.

René Fontaine
= Jehanne Vallin

Marguerite	René	Catherine
née 19 mai 1590	« honneste personne »	marraine
	= Cath. Legras	en 1538

Simon	Catherine	Jehanne	Estienne
né en 1619	née en 1621	née en 1629	né en 1630

Un autre membre de cette famille, « honneste personne » *Pierre Fontaine*, fils de Jehan le jeune et de Girarde Cousin, baptisé le 5 octobre 1606, « demeurant en l'hostellerie où pend pour enseigne le *Bœuf couronné* », se maria le 29 décembre 1642. Cette hôtellerie existe encore sous le nom d'*Hôtel du Bœuf*. Un autre encore, *Estienne*, est qualifié *hostelier* le 4 juillet 1643.

II

Le « *Geoffrion*, recepveur du taillon à Orléans » est sans doute le même que « Abraham Jauffrion, recepveur des tailles « et solier de la gendarmerie à Orléans » en 1598 et 1599. Son prénom a fait bourdon avec celui du patriarche, et le copiste a passé une ligne du texte, comme l'a très justement conjecturé M. Jarry (1).

Son prédécesseur fut Me *François Soullier*, receveur du taillon, à Orléans, qui fut parrain le 23 juin 1592.

(1) La pièce publiée n'est qu'une copie.

Son fils (?) *Claude Geuffrion* était « suivant les finances » le 25 novembre 1616.

Sa fille *Marie* épousa « noble homme » *Charles Segoing*, receveur des décimes à Orléans. Elle fut marraine le 12 août 1598 (Bonne Nouvelle) et le 31 octobre 1618 (S. Eloi), et mourut le 20 octobre 1631.

« Honorable homme » *Guillaume Geffrion* était procureur au Bureau des finances, en 1642.

III

Étienne Jalasson, le « marchand tapissier » d'Aubusson, lorsqu'il venait à Orléans, descendait à l'hôtellerie du Lion d'argent, au Portereau (1). Son compatriote, Jean Magniast (2), s'y établit. Le 26 octobre 1633, y fut baptisé son fils *Etienne* qui eut précisement pour parrain un Étienne *Matheyron* (3), d'Aubusson, que le rapprochement des dates permet de considérer comme le fils et successeur de François Matheyron (4), du contrat de 1680.

Aug. Baillet.

(1) Nom de deux quartiers de la paroisse de Saint-Marceau-lès-Orléans.

(2) Son nom est écrit de différentes manières : « Jehan Magna, marchand de tapisserie », mari de L. Boullé, en eut un enfant, le 27 avril 1643 (S. Marceau). « Jehan Magniast, marchand tapissier » parrain le 30 janvier 1654 (*Ibid*). Voir les notes suivantes.

(3) Estienne Matheron, « marchant bourgeois au Busson en Marche », fut parrain, le 25 octobre 1629, d'Estienne fils de Jehan Magnait (*sic*), avec Marie Boullay (*sic*).

(4) J'ai relevé encore le nom d'un troisième membre de cette famille «Jean Matheron, dict La Chassaigne, marchant, demeurant à Aubusson », fut parrain, le 10 janvier 1636, de Roze Maignat (*sic*).

PUBLICATIONS
de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

La Société publie un BULLETIN par trimestre
Prix annuel : 4 f.

BULLETINS PUBLIÉS :	tome Ier	(nos 1 à 15), épuisé		1848-1853
—	tome II	(nos 16 à 31), épuisé		1854-1858
—	tome III	(nos 32 à 39), épuisé		1859-1861
—	tome IV	(nos 40 à 58)		1862-1867
—	tome V	(nos 59 à 79)		1868-1873
—	tome VI	(nos 80 à 95)		1874-1877
—	tome VII	(nos 96 à 115)		1878-1882
—	tome VIII	(nos 116 à 131)		1883-1886
—	tome IX	(nos 132 à 143)		1887-1890
—	tome X	(nos 144 à 154)		1891-1894
—	tome XI	(nos 155 à 161)		1895-1897
—	tome XII	(nos 162 à 173)		1898-1901
—	tome XIII	(nos 174 à 180)		1902-1904
—	tome XIV	(nos 181 à 189)		1905-1907

La Société publie de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES.

MÉMOIRES PUBLIÉS :	tome Ier, épuisé. — (1851.)	
—	tome II, avec atlas, épuisé. — (1853.)	
—	tome III. — (1855).	8
—	tome IV, avec atlas. — (1858.)	12
—	tome V. — (1862.)	8
—	tome VI. — (1863.)	8
—	tome VII. — (1867.)	8
—	tome VIII. — (1864.)	8
—	tome IX, avec atlas. — (1866.)	12
—	tome X. — (1869.)	8
—	tome XI, avec atlas. — (1868.)	12
—	tome XII, avec atlas. — 1873.	12
—	tome XIII. — (1875.)	10
—	tome XIV. — Concours de 1869 et 1875	10
—	tome XV, avec atlas. — (1876)	12
—	tome XVI, 1re partie. — (1879.)	5
—	tome XVI, 2e partie. — (1887.)	5
—	tome XVII, avec atlas. — (1880.)	12
	tome XVIII, avec atlas. — (1881.)	12
—	tome XIX. — (1883). — Concours de 1880.	10
—	tome XX, avec atlas. — (1885.)	12
—	tome XXI. — (1886). — Concours de 1885.	10
—	tome XXII. — (1889.)	10
—	tome XXIII. — 1892.	10
—	tome XXIV, épuisé. — (1892). — Concours de 1890	
—	tome XXV. — 1894	10
—	tome XXVI, avec atlas. — (1895.)	12
—	tome XXVII. — (1898.)	12
—	tome XXVIII. — (1902.)	12
—	tome XXIX — (1905.)	10
—	tome XXX. épuisé. — (1906.)	
—	tome XXXI (1907)	5
—	tome XXXII (1908)	5

CES OUVRAGES SE TROUVENT :

Orléans, librairie HERLUISON, MARRON, successeur, rue Jeanne-d'Arc, 11.

Paris, librairie LECHEVALIER, rue de Savoie, 16.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, sauf les volumes I, II, XXIV et XXX des *Mémoires* et les volumes I, II et III des *Bulletins* qui sont épuisés, on peut s'adresser directement à M. le Président.

Orléans. Imp. de G. JACOB, P. PIGELET et Fils, successeurs, rue Saint-Étienne, 8.

SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 8 février 1865.

BULLETIN

Tome XVI. — N° 200.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1911

SOMMAIRE :

ORLÉANS
LIBRAIRIE HERLUISON
M. Marron, Succr
11, rue Jeanne-d'Arc, 11

PARIS
E. LECHEVALIER
LIBRAIRE
16, Rue de Savoie, 16

1911

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVI. — N° 200

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 1911

Séance du mercredi 12 avril 1911

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

Parmi les publications reçues, sont à mentionner :

1° Les *Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais* (3e et 4e trimestres de 1910), qui renferment une *Histoire de Lorris* (1re partie) par M. l'abbé Bernois, et des *Documents inédits sur le prieuré de Villemoutiers et la vicomté de Fessard* par M. H. Stein.

2° La *Gazette des Beaux-Arts* (février-avril 1911), qui contient une étude de M. C. Gabillot sur *Alexis Grimou, peintre français (1678-1733)*; deux des œuvres de ce peintre, conservées au Musée d'Orléans, sont reproduites dans cette étude.

— M. L. Auvray, membre titulaire non résidant, et M. E. Jovy, membre associé correspondant, assistent à la séance : M. le Président leur souhaite la bienvenue.

— M. Auvray donne lecture d'une note qu'il a rédigée sur un manuscrit contenant une traduction française de la règle de Fontevrault destinée au couvent de la Madeleine d'Orléans ; ce manuscrit

du xve siècle, acheté récemment par la Bibliothèque nationale, a fait partie de la bibliothèque de notre regretté président M. Herluison.

La Société décide l'insertion de cette communication au *Bulletin* du premier trimestre.

— M. Pommier signale la démolition, au numéro 22 du quai du Châtelet, d'une partie de l'enceinte primitive d'Orléans.

Séance du vendredi 28 avril 1911

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

Parmi les publications reçues, sont à mentionner spécialement :

1° La *Revue du Berry et du Centre* (fascicule d'avril 1911), qui contient la fin de l'article de M. G. Patrigeon sur *le château du Moulin* en Sologne ;

2° Les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans* (année 1910), qui renferment des études de plusieurs de nos collègues : *Arnold de Grysperre, calligraphe à Orléans au XVIe siècle*, par M. Auguste Baillet ; *Rapport sur le mémoire précédent*, par M. J. Soyer ; *La légende de la fondation d'Orléans par l'empereur Aurélien*, par M. J. Soyer ; *Biographie et bibliographie de M. Henri Sainjon, conservateur du Musée d'histoire naturelle d'Orléans, inspecteur général honoraire des Ponts et Chaussées*, par M. le Dr Garsonnin ; *Les forêts et les inondations*, par M. Banchereau ; *Discours* de M. Basseville, président sortant.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Ch. Intins, ancien maire de Gien, ancien conseiller général du Loiret, informant la Société de la démolition, dans cette ville, de l'ancien couvent des Clarisses devenu Hôtel-Dieu ; sur son emplacement s'élèvera une école supérieure de filles. M. Intins, rappelant que c'est dans ce cou-

vent que fut enfermée la maîtresse de Mirabeau, Sophie de Monnier (voir Paul Cottin, *Sophie de Monnier et Mirabeau*, Plon, édit. Paris, 1903), demande à la Société de faire reproduire par la photographie les derniers vestiges de cet établissement. Cette proposition est adoptée.

— M. Jules Baillet lit une note de M. A. Baillet, intitulée : *Deux contrats entre le chapitre Sainte-Croix d'Orléans et deux fabricants d'Aubusson*. Cette note est renvoyée à la Commission des publications.

Il signale ensuite une intéressante délibération du Conseil municipal de Vannes en date du 6 janvier 1911, protestant contre le projet de loi relatif aux fouilles archéologiques et paléontologiques, déposé par le Gouvernement le 25 octobre 1910.

M. le Président rappelle que la Société a protesté récemment en des termes analogues.

— M. Soyer commente deux « brevets » royaux relatifs aux mesures prises à Gien pour la révocation de l'édit de Nantes en 1685-1686 : Par ordre du roi les matériaux du temple de la religion réformée et les rentes et revenus du Consistoire furent affectés à la construction d'une nouvelle église paroissiale, consacrée à saint Louis. Ces documents, conservés aux Archives départementales du Loiret, portent les signatures de Louis XIV et de Colbert.

Il commente ensuite un texte latin, peu connu, concernant le passage à Orléans et à Bourges, en 1251, des pillards appelés « Pastoureaux ». Ce texte, rédigé par un chroniqueur contemporain de l'événement, est extrait des « actes des évêques du Mans » (*Actus pontificum in urbe Cenomannis degentium* ; vie de Geoffroy de Loudun, évêque de 1234 à 1255).

La Société décide de publier dans le *Bulletin* du premier trimestre les deux communications de M. Soyer.

Séance du vendredi 12 mai 1911

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner :

1° *La chronique des arts et de la curiosité* (numéro du 29 avril 1911), qui nous apprend la mort d'un de nos associés correspondants le P. Camille de La Croix, le célèbre jésuite archéologue, chevalier de la Légion d'honneur ;

2° L'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France*, année 1910, où l'on lit une étude de notre collègue M. Baguenault de Puchesse, sur *Jeanne d'Albret et Catherine de Médicis* (*1570-1572*) : *Lettres inédites.*

— M. Auguste Baillet, complétant la récente communication de M. Baguenault de Puchesse sur le poète *Jacques Vallée des Barreaux*, annonce qu'il a trouvé dans les registres de l'ancienne paroisse Sainte-Colombe d'Orléans divers actes concernant certains membres de sa famille ; l'un est qualifié par le curé d'hérétique et d' « athéiste ».

M. le Président invite M. Baillet à rédiger sa communication qui méritera d'être publiée au *Bulletin*.

— M. Raguenet de Saint-Albin signale et commente une inscription latine placée sur la maison portant le n° 81 de la rue Saint-Marc. Cette inscription inédite est datée de 1752. La communication de M. Raguenet sera insérée au *Bulletin* du 1er trimestre.

— Sur la proposition de M. Baguenault de Puchesse, il est décidé d'adresser de vifs remercîments à la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans, pour l'accueil si cordial qu'elle a fait aux membres de notre Compagnie dans la très intéressante séance solennelle du 5 mai dernier.

Séance du vendredi 26 mai 1911

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

M. J. Baillet signale dans les *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente,* année 1910, 8e série, t. I, p. 187-188, un article de M. Daniel Touzaud sur *deux cloches gothiques exhumées d'une cachette à Ebréon* (*Charente*) ; l'article reproduit un dessin par M. Dumuys, de la cloche de Bassac, conservée au Musée historique de l'Orléanais.

— M. Garsonnin informe la Société de la visite toute récente faite à ce Musée par M. le commandant Espérandieu, membre non résidant du Comité des Travaux historiques, correspondant de l'Institut, dont les études archéologiques et épigraphiques sont bien connues.

— M. Soyer donne lecture de notes inédites inscrites dans les registres paroissiaux de Saint-Marceau sur les inondations de la Loire à Orléans en 1733, 1755 et 1757. Ces notes, rédigées par des témoins oculaires, complètent et rectifient les renseignements fournis par les historiens locaux.

Il communique ensuite le récit d'une désastreuse inondation causée en brumaire an X à Puiseaux (Loiret) par la Rivière-Sèche : La description nous en a été conservée sur une feuille de garde d'un registre des actes civils de cette commune par un contemporain, le citoyen Moulin, receveur de l'Enregistrement et des Domaines. L'inondation de l'an X n'a pas été mentionnée par Dumesnil dans son *Histoire de Puiseaux*, parue en 1851 dans les *Mémoires* de notre Société.

Les documents découverts par M. Soyer seront insérés au *Bulletin*.

— Il est décidé que la note de M. A. Baillet, lue à une séance précédente, sur *Deux contrats entre le Chapitre d'Orléans et deux*

fabricants d'Aubusson sera publiée au *Bulletin* du premier trimestre.

— En fin de séance, M. Raymond Deschellerins, ingénieur des Arts et Manufactures, conservateur-adjoint du Musée historique de l'Orléanais et du Musée Jeanne-d'Arc, est élu à l'unanimité membre correspondant.

Séance du vendredi 9 juin 1911

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

Parmi les publications reçues, sont à mentionner les *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (Bulletin de février-mars 1911). On lit au procès-verbal de la séance du 24 février : « M. le comte Paul Durrieu communique de la part « de M. Jacques Soyer, Archiviste du Loiret, la photographie d'un « tableau sur bois daté de 1494, représentant un buste du Christ, et « la reproduction d'une inscription, contemporaine de l'œuvre qui se « trouve sur le revers du panneau et dont M. L. Dumuys a signalé « dès 1909 le grand intérêt en en donnant le texte dans le *Bulletin* « *de la Société nationale des Antiquaires de France* (année 1909, « p. 241-242). Il résulte de cette inscription que le tableau a été « commandé par maître Jean Cueillete, notaire et secrétaire du roi « Charles VIII, qui, d'après les recherches de M. Soyer, possédait la « seigneurie de Fréchines sur les confins du Vendômois et du Blésois « (aujourd'hui dans le département de Loir-et-Cher), et que le « peintre était un Allemand, « teutonicus pictor », nommé Jean Hey. « M. de Mély a ingénieusement proposé d'identifier cet artiste avec « un « Jehan Hay » dont le nom est cité dans un poème de Jean Le « Maire de Belges composé en 1503. »

M. Soyer reviendra sur le problème d'identification de cet artiste.

— La Société décide l'achat de 350 phototypies du portrait de notre regretté président M. Léon Dumuys ; ces phototypies orneront le numéro du *Bulletin* qui contiendra l'article nécrologique et bibliographique rédigé par M. Huet.

— M. Pommier offre au nom de l'auteur, M. René de Witte, une brochure intitulée : *Une vieille châtellenie de l'Orléanais (1099-1794) : Montpipeau* (Nice, 1911) ; M. Soyer fait hommage d'un tirage à part de son étude sur *La légende de la fondation d'Orléans par l'empereur Aurélien* (Orléans, 1911).

Des remercîments sont adressés aux donateurs.

— M. le Président lit au nom de M. Pierre Bouvier, associé correspondant, une *Note sur la maison habitée à Orléans par Isabelle Romée, mère de Jeanne d'Arc.* D'après les documents mis au jour par notre collègue, cette maison s'élevait dans la paroisse de Saint-Pierre-Lentin. La note de M. Bouvier sera insérée au *Bulletin.*

— M. Basseville analyse ensuite le compte-rendu d'une fête splendide offerte à Louis XIV au château d'Herbault en Sologne, le 8 octobre 1668. Ce compte rendu, écrit par Pélisson, a été imprimé au XVII[e] siècle en une plaquette rarissime que possède M. le Président et qu'il présente à la Société. Le travail de M. Basseville sera publié au *Bulletin.*

— M. Baguenault de Puchesse, vice-président, fait une communication sur *La soumission d'Orléans à Henri IV* ; il montre que l'entrée solennelle du roi, fixée à la date du 14 mars 1594, ne put avoir lieu et que notre ville, qui avait préparé une réception grandiose, en fut pour tous ses frais.

— M. Jarry donne lecture d'un mémoire concernant l'*érection du monument de Jeanne d'Arc sur le pont d'Orléans.* La conclusion de l'auteur est que, contrairement à l'opinion commune, il n'y a pas eu, sur le pont de la Loire, de monument consacré à la Pucelle avant l'année 1508.

Ces deux dernières études sont envoyées à la Commission des publications.

— M. le Secrétaire informe la Société que le *Bulletin*, t. XVI, n° 199 (premier trimestre de 1911) est sous presse et que le tome XXXIII des *Mémoires* est imprimé jusqu'à la page 409.

— En fin de séance, M. le Président annonce la vacance du siège de M. Léon Dumuys, membre titulaire résidant. Les candidats à ce siège sont priés de se faire connaître dans le plus bref délai.

Séance du vendredi 23 juin 1911

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

MM. Larcanger et Pommier présentent aux suffrages de leurs collègues, à titre de membre associé correspondant, la candidature de M. René de Witte, résidant à Cannes.

— M. Huet offre, de la part de M. Jules Brosset, organiste de la cathédrale de Blois, une étude sur *François Giroust, maître de musique de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans et surintendant de la musique du roi Louis XVI* (Blois, 1911).

Des remercîments sont adressés à l'auteur.

— M. Huet donne ensuite lecture de sa *notice bio-bibliographique sur M. Léon Dumuys*. L'insertion dans le *Bulletin* en est votée à l'unanimité.

— M. A. Baillet fait une communication sur *La tapisserie à Orléans*. A ce sujet, M. Garsonnin observe que l'on ne connaît pas un seul atelier de tapisserie à Orléans. D'après lui, les tapissiers orléanais mentionnés dans les documents d'archives sont des intermédiaires, des marchands, mais non pas des fabricants ; par conséquent les noms relevés par M. Baillet n'offrent probablement pas d'intérêt pour l'histoire de l'art.

Le travail de M. A. Baillet est renvoyé à la Commission des publications.

— Au nom de ladite Commission, M. Garsonnin demande l'insertion, dans les *Mémoires*, de l'étude de M. Jarry sur l'*érection du monument de Jeanne d'Arc sur le pont d'Orléans*. Les conclusions du rapport de M. Garsonnin sont adoptées.

— M. Pommier signale la publication récente d'un *Guide historique illustré pour Beaugency et son canton*, dû à l'initiative d'un comité local. La notice qui y est consacrée à l'église de Cravant indique qu'elle possède un tabernacle provenant « des moines d'Arembert ». Pareille mention se rencontre dans les *Essais historiques sur la ville et le canton de Beaugency*, par Pellieux, édition Lorin de Chaffin, tome I, page 69.

Il s'agit évidemment du prieuré d'Ambert, situé dans la forêt et à trois lieues au nord d'Orléans, qui appartint aux religieux Célestins depuis l'an 1300 jusqu'en 1766 où un édit de Louis XV ordonna leur dispersion, comme de toutes les maisons religieuses n'ayant plus quinze membres.

D'après les registres paroissiaux, l'évêque d'Orléans donna ce tabernacle à l'église de Cravant en 1785.

M. Soyer fait remarquer que ce *Guide* est rempli d'erreurs.

— M. Garsonnin annonce qu'il a pu acquérir tout récemment à la vente de Chavagnac, à Paris, pour notre Musée historique, une pièce typique de porcelaine orléanaise en pâte tendre, portant comme marque le lambel dessiné au trait et un *c* au dessous ; plus trois pièces, en pâte dure, de Gérauld d'Areaubert, marquées du lambel en bleu.

— La prochaine séance, en raison de la Fête nationale, aura lieu le mercredi 12 juillet.

INONDATIONS DE LA LOIRE A ORLÉANS

en 1733, 1755, 1757

RÉCITS DE TÉMOINS OCULAIRES

Les notes inédites suivantes relatives aux inondations de la Loire sont extraites des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Marceau d'Orléans, conservés dans les Archives communales.

J'ai pensé qu'il était utile de les publier, car, écrites par des témoins oculaires, elles complètent et rectifient les renseignements fournis par les historiens de notre cité. C'est ainsi que l'inondation du jeudi 28 mai au dimanche 31 mai 1733 est faussement indiquée à la date de mars 1733 (1) par D. Lottin, dans ses *Recherches historiques sur la ville d'Orléans* (tome II, p. 283 ; Orléans, 1837). L'inondation du dimanche 30 novembre au mercredi 3 décembre 1755 est placée par le même annaliste à la date d'octobre 1755 ; quant à l'inondation du mardi 7 juin 1757, elle n'est l'objet d'aucune mention.

Cela prouve, une fois de plus, avec quelle prudence doit être consulté l'ouvrage en question (2).

(1) Lottin mentionne aussi une inondation de la Loire en août 1732 : cette inondation est imaginaire.

(2) Eug. Bimbenet, dans son *Mémoire à consulter sur les inondations de la Loire*, paru dans la *Revue orléanaise*, 1re année (Orléans, 1847), p. 289-321, a décrit l'inondation de 1733 ; mais il n'a pas mentionné celles de 1755 et de 1757.

I

INONDATION DE 1733

« Le jeudi vingt huit de may, sur les six heures du soir, surlendemain des festes de la Pentecoste mil sept cent trente trois, la rivière de Loire inonda toutte cette paroisse, non seulement la campagne mais encore les fauxbourgs. Ce n'étoit partout qu'une mer : il y eut proche les religieuses de Saint Charles (1) cinq maisons rasées et une dans le quartier de Guinegault. La terre se creva proche lesdittes religieuses et, de l'autre costé, proche la thuillerie appellée La Folie ; ce qui causa un grand ravage dans cet endroit. On ne voioit partout que misere et que larmes. Tous les habitans de la campagne crioient a la faim ; ils furent secourus par des bateaux de pain qu'on menoit de tous les costés. Et s'il nous falloit administrer les sacrements, c'etoit a cheval ou en bateau. L'exposition du très Saint-Sacrement fut ordonnée par monseigneur notre evesque Louis-Gaston Fleuriau pour implorer la misericorde de Dieu. Aujourdhuy dimanche, jour de la Sainte-Trinité (2), il y a beaucoup de diminution et tous nos paroissiens, retirés dans leurs maisons comme Noé dans l'arche au temps du deluge, commencent a paroistre. Le Saint-Sacrement fut exposé par touttes les paroisses de la ville jusqu'à la veille de la Feste de Dieu ; et tous les jours [il y eut] des saluts, ou nous avions peu de personnes parce que les eaux les retenoient ches elles. »

[*Signé* :] « SAINTON, vicaire (3). »

(*Archives communales d'Orléans : Registre des baptêmes, mariages et décès de Saint-Marceau, années 1730-1733 ; GG. 902, folio 88 verso.*)

(1) Le couvent des Ursulines de Saint-Charles est aujourd'hui la caserne Jeanne d'Arc.

(2) Le 31 mai.

(3) Mon confrère, M. Octave Raguenet de Saint-Albin, me fait très obligeamment savoir qu'une inscription lapidaire commémorative de l'inondation de 1733 se trouve dans la propriété de Soulaire, près de l'église et de la mairie de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Fixée dans le mur de la cour, elle est ainsi rédigée : *Hauteur de l'eau en lannée 1733*. Le niveau qu'indique l'inscription est inférieur de 1m06 à celui qui fut atteint sur le même emplacement par l'inondation de 1866.

II

INONDATION DE 1755

« Le dimanche trente novembre 1755, au soir, les eaux de la Loire, grossissant considérablement, se repandirent bientot dans les rües de Tutelle (1) et du Coq (2), et, le lendemain, sur les une heure après minuit, l'eau, passant par dessuz la levée des Capucins, alloit inonder toute la campagne sans la diminution de la crüe qui se fit peu a peu et qui le mardy laissa lesdittes rües presqu'entierement pratiquables : mais le soir, sur les six heures, la riviere s'enflat si furieusement que le mercredy trois decembre a une heure du matin elle passat par dessus ses bords, crevat la levée proche le monastère de Saint Charles, renversa quelques maisons et tous les murs dans le quartier de Guigny (3) qui s'opposoient a son passage, couvrit tout le pavé de la rüe Saint Marceau jusqu'au pont d'Olivet (exceptez le quartier de l'eglise ou elle ne passoit qu'aux deux cotez du chemin), inondat toute la paroisse jusqu'au Loiret, fit partout d'affreux ravages et causa dans tout le Val la plus triste desolation. L'eau monta jusque sur la terrasse du presbitere et s'eleva jusqu'au premier etage des maisons de la rüe de Tutelle.

[*En marge*] : L'eau n'a laissé le passage dans les rües entierement libre que le samedy au matin (4). »

(*Archives communales d'Orléans : Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Marceau, année 1755* ; *GG. 902, folio 53.*)

III

INONDATION DE 1757

« Le mardy sept juin [1757], jour de la sepulture de Monseigneur l'illustrissime et reverendissime Nicolas-Joseph de Paris, ancien

(1) Aujourd'hui *rue Tudelle.*

(2) Aujourd'hui *rue du Coq-Saint-Marceau.*

(3) Guigny est le nom d'un clos. Ce nom s'est conservé dans le vocable corrompu *rue des Anguignis.*

(4) Cette note anonyme est de la main de Porcher, vicaire de la paroisse.

evêque d'Orleans, les eaux de la Loire, sorties de leur lit, se sont repandües dans les trois Portereaux (1) et en ont inondé les maisons et une partie de la campagne (2). »

(Archives communales d'Orléans : Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Marceau, année 1757 ; GG. 904, f° 27 verso.)

Jacques SOYER.

(1) On nommait ainsi les trois faubourgs de la rive gauche : le Portereau du Coq, le Portereau Tudelle, le Portereau Saint-Marceau.

(2) Cette note anonyme est aussi de la main du vicaire Porcher.

INONDATION A PUISEAUX

LE 22 BRUMAIRE AN X

RÉCIT D'UN TÉMOIN

Les historiens de Puiseaux n'ont pas manqué d'insister avec raison sur les terribles inondations qui ont désolé à plusieurs reprises cette petite ville pourtant située loin de toute rivière : celles de 1517, 1658, 1698, 1727, 1781 et 1785 ont été déjà décrites (1).

En voici une du 22 brumaire an X (13 novembre 1801) qui n'a encore jamais été mentionnée. Chose extraordinaire, le récit des ravages causés par le fléau nous a été conservé dans un registre de l'administration des Domaines · Il est de la main du « citoyen » Moulin, alors receveur du Bureau de Puiseaux et témoin de cette inondation (2) :

(1) Voir Dumesnil, *Notice historique sur l'église et la ville de Puiseaux* (dans les *Mémoires de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. I, 1851 ; p. 75-144, et notamment p. 114-121) ; abbé Patron, *Recherches historiques sur l'Orléanais*, t. II ; Orléans, 1871, p. 408-409. — Puiseaux, chef lieu de canton, arr. de Pithiviers.

(2) Les registres de l'administration de l'Enregistrement antérieurs au 1er janvier 1808 (le plus ancien date de 1693) ont été versés dans les Archives départementales en vertu de la loi de finances du 31 décembre 1907 (voir mon *Rapport sur le service des Archives départementales du Loiret en 1909*, p. 10, Orléans, 1909).

« Le 22 brumaire an 10, la rivière connue dans le païs sous le nom de Rivière Sèche (1) acru[t] d'une manière effrayante. Le débordement qui en est résulté a occasionné des pertes très considérables. Une partie des maisons de la ville qui avoisinent la rivière a été détruite de fond en comble. Les habitans de ces maisons, surpris pendant leur sommeil, n'ont du leur salut qu'au[x] prompts secours qu'on leur a apportés. La philantropie du maire de Puiseaux (2) se fit remarquer : il eut le bonheur de sauver plusieurs personnes à l'aide d'une cuve à lessive. Deux particuliers qui voulurent se servir du même expédient furent victimes de leur zèle ainsy que les malheureux qu'ils avaient recueillis. Le spectacle que présentait la debacle était allarmant : on voyait passer à chaque instant une armoire, des lits tous montés, des bestiaux à la nage, on remarqua même un jeune enfant qui, semblable à Moyse, dormait tranquillement dans son berceau, emporté par la crue subite des eaux. — Le Receveur, témoin de ces faits, en a consigné le trop véritable récit. »

(Archives départementales du Loiret. Série Q, registre n° 73 des actes civils du Bureau de Puiseaux (23 germinal an IX-*23 pluviôse an* X*). Cette note du receveur est inscrite à la fin du registre sur la feuille de garde recto. Le titre exact du document est : « Régie nationale de l'Enregistrement et des Domaines (département du Loiret) : Registre des recettes des droits d'enregistrement des actes passés devant notaires ou sous signature privée et de ceux reçus par les secrétaires des Corps municipaux et administratifs qui doivent être enregistrés.)*

Jacques SOYER.

(1) La Rivière-Sèche est en réalité un canal creusé dès 1699 pour empêcher le retour des inondations (voir Dumesnil, *op. cit.*, p. 120).

(2) Le maire était alors Devilliers, qui, en 1808, fut remplacé par Dumesnil.

NOTE

SUR LA MAISON HABITÉE A ORLÉANS PAR ISABELLE ROMÉE

MÈRE DE JEANNE D'ARC

On sait qu'Isabelle Romée vint s'établir dans l'Orléanais vers 1440, amenant avec elle sa nièce Marguerite ; son fils, Pierre du Lis, ne tarda pas à la rejoindre (1). Suivant Boucher de Molandon, la mère de Jeanne d'Arc, après avoir habité provisoirement la ville, dut ensuite se fixer, avec son fils, à Bagneaux, dans la paroisse de Sandillon, où elle vécut, selon toutes vraisemblances, jusque vers l'année 1452 (2). Mais à cette époque, il est certain qu'elle revint à Orléans, afin, peut-on supposer, de suivre de plus près les efforts faits pour la réhabilitation de la Pucelle ; elle eut alors son domicile dans la ville : les textes cités par M. Boucher de Molandon ne permettent aucun doute à cet égard (3).

Quelle fut la demeure d'Isabelle Romée à Orléans ? Question non éclaircie jusqu'à ce jour, et sur laquelle un document inédit tiré des comptes de l'ancien Hôtel-Dieu, peut jeter quelque lumière.

On lit, en effet, dans le compte de l'année 1453-1454, au chapitre des recettes provenant de la location des maisons, la mention suivante : « *L'ostel de la grant court appelé l'Official. De la mère de la Pucelle, pour deux chambres basses*

(1) Boucher de Molandon, *La famille de Jeanne d'Arc*, dans *Mém. Soc. arch. hist. Orl.*, t. XVII (1880), p. 12.

(2) *Ibid.*, p. 108.

(3) *Ibid.*, pp. 111 et 76, note.

dudict hostel, XXIV s. (1). » Cette mention est malheureusement isolée, la série des comptes présentant de graves lacunes pour le xve siècle. Quant au contrat de location, nous n'avons pu le retrouver ni dans la collection des titres de propriétés conservés en expéditions authentiques (2), ni dans les registres où les notaires consignaient les actes passés au profit de l'Hôtel-Dieu, et dont le premier ne commence qu'à la date du 27 novembre 1452 (3). Le document que nous venons de citer n'en garde pas moins une réelle valeur à causé de sa précision, et parce qu'il s'accorde parfaitement avec les conclusions du travail de M. Boucher de Molandon. On peut donc admettre qu'en l'année 1454, Isabelle Romée occupait deux chambres d'une maison appartenant à l'Hôtel-Dieu et surnommée hôtel de l'Official.

Cette maison s'élevait dans la paroisse Saint-Pierre-Lentin, rue du Petit-Alleu (4) : la rue du Petit-Alleu ou des Barbacanes s'ouvrait sur la rue Parisis, en face de la tour du nord de l'église Sainte-Croix (5) ; c'était une impasse qui, ne servant pas de voie de communication, devait sans doute à cette particularité le titre de « cour » que lui donnent certains textes (6). La plupart des maisons qui la bordaient étaient propriétés de l'Hôtel-Dieu : l'hôtel de la Croix-Blanche, l'hôtel de l'Eper-

(1) Arch. hosp. d'Orl., Hôtel-Dieu, E. 32. Compte du 1er nov. 1453 au 31 oct. 1454.

(2) *Ibid.*, B 57. Titres des immeubles situés dans la paroisse Saint-Pierre-Lentin Cette liasse ne contient pas les titres de l'hôtel de l'Official.

(3) *Ibid.*, B 140. Registre de Guillaume Garsonnet, notaire du Châtelet d'Orléans (1452 1478)

(4) *Ibid.*, E 29. Compte 1424-1425 (n. s.) : « Pour réparacions faictes en l'ostel de l'Official, en la rue du Petit-Aleu ».

(5) Vergnaud-Romagnési, *Histoire de la ville d'Orléans*, Orléans, 1830, in-12, pp. 64 et 65.

(6) Arch. hosp. d'Orl., Hôtel-Dieu, E 34. Compte 1471-1472, (n. s.), dépense des cens : « ... pour l'ostel feu Loiseau, assis en la rue du Petit-Esleu, qui fait le bout encontre la grant court des Barbecanes... »

vier, l'hôtel Sébille, l'hôtel Corps-Saint, l'hôtel Loiseau, l'hôtel de l'Official. Ce dernier lui appartenait depuis une époque très ancienne : les comptes du xiv[e] siècle le mentionnent régulièrement et nous apprennent qu'il était habité alors par l'Official d'Orléans (1). On pourrait peut-être l'identifier avec la maison donnée en 1249 par un habitant d'Orléans nommé Letoud (2) : mais il n'existe à ce sujet aucune preuve certaine.

P. Bouvier.

(1) Arch. hosp. d'Orl., Hôtel-Dieu, E 23. Compte 1359-1360 (n. s.) : « De domo in qua moratur Officialis, XII l. » — Compte 1360-1361 (n. s.) : « De domo magna in parvo allodio, XV l. » — Compte 1393-1394 (n. s.) : « De l'ostel de l'Official, VII l., IV s. ».

(2) Cuissard (Ch.). *Les chartes originales de l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans*, Orléans, 1900, in-8°, Charte n° 66.

LA FESTE D'ERBAUD

DU 8 OCTOBRE 1668

DESCRITE PAR M. PELIÇON

Tel est le titre d'un tout petit volume, qui ne porte ni nom d'imprimeur ni nom d'auteur, mais que nous supposons sorti de quelque presse blésoise de l'époque.

Ce petit volume serait, dit-on, très rare. M. de la Saussaye, qui en possédait un exemplaire dans sa bibliothèque, le jugeait certainement tel, puisqu'il lui avait fait les honneurs d'une reliure de Capé en maroquin plein.

La rareté de notre volume s'explique d'ailleurs, si l'on songe qu'il s'agit de la relation d'un événement local tout de circonstance et qui n'intéressait que ceux qui assistèrent à la fête, afin de leur en conserver le souvenir ; les livres de cette nature disparaissent vite, surtout quand ils n'ont pas plus d'importance que le nôtre.

Herbault, par un H, et non par un E, comme le porte le titre, est un petit château, nous dit Bernier dans son histoire de Blois, situé à quatre lieues de cette ville, proche de la forêt de Boulogne, bâti de pierres de taille et de briques et environné de fossés pleins d'eau, admirablement beaux. On y arrive par une avant-cour très grande et très belle ; mais les avenues, les bois et les jardins l'emportent encore par leur propreté et par leur disposition sur les bâtiments, quoique le dessin en soit joli et les appartements bien étendus.

Storelli, qui dans ses châteaux du Blésois nous donne deux jolies vues d'Herbault, qui nous le représentent sous deux aspects différents et avant les mutilations regrettables qu'on lui a fait

subir dans les premières années du XVIIIe siècle, nous apprend qu'il fut construit vers 1525 par Nicolas de Foyal, qui en était alors le propriétaire.

A l'époque où se passe notre fête, la terre d'Herbault appartenait à François Phelippeaux, conseiller au Parlement, qui la tenait de son père, lequel en avait fait l'acquisition des héritiers d'Annibal de Foyal, dernier descendant de cette famille, d'origine orléanaise, dont Hubert nous a donné la généologie et conservé les armes de gueule à quatre chevrons d'argent, parti d'azur à deux fasces contre-dentées d'or et de gueules.

La fête d'Herbault eut lieu à l'occasion d'un voyage que fit Louis XIV, en 1668, à Chambord et à Blois, et comme Herbault est sur le chemin qui mène du premier de ces deux pays à l'autre, le roi s'y arrêta pour répondre sans doute à l'invitation qui lui avait été faite.

Le récit de la fête est dû à la plume de Paul Pellisson et non Peliçon, comme le dit encore à tort le titre, l'ami fidèle et dévoué du surintendant Fouquet, le courtisan habile qui, après avoir perdu les bonnes grâces du roi, sut les conquérir à nouveau par ses flatteries et ses adulations, l'auteur d'une histoire de l'Académie française, qui lui valut quelque célébrité.

Il ne peut y avoir de doute sur cette attribution, puisque nous savons que ce même Pellisson écrivit de Chambord, le 24 octobre de la même année, à Mlle de Scudéry, pour lui vanter les magnificences de ce domaine royal, de son parc et de sa forêt.

Après ces observations préliminaires, qui nous ont paru nécessaires, assistons avec Pellisson à la fête. Il nous apprend tout d'abord que le roi avait quitté Chambord vers trois heures *et traversé la forêt de Boulogne, où une galante chasse, que personne n'avait prévue, avait été organisée, qu'il avait parcouru en calèches découvertes, dont on ne s'était jamais servi, les endroits intéressants du bois, les étoiles, le jeu de mail et le beau* et grand jeu de paume, ce qui fait supposer que le roi ne dut arriver à Herbault que pour l'heure du dîner.

Quant à Pellisson, il était sans doute resté en arrière, car

c'est assez tard qu'il fit son entrée dans Herbault, puisqu'il nous dit qu'il fut tellement *ébloui par l'éclat des lumières et par toutes les merveilles qu'il vit autour de lui, qu'il douta,* ce sont ses expressions, *si c'était une imagination ou une vérité;* puis ayant fait la rencontre d'un sien ami, qui était de la suite du roi et était arrivé avant lui à Herbault, ils parcoururent ensemble les divers endroits où se tenait la fête.

Entrons tout d'abord avec eux dans l'Orangerie, qu'on avait tranformée en salle de festin et laissons parler Pellisson lui-même : *C'était,* dit-il, *avant-hier, un lieu médiocre à serrer les orangers, le voilà devenu une grande et superbe galerie, peinte et dorée partout, autant que les riches tapisseries de soie et d'or et ce haut dais encore plus riche qui règne sur toute son étendue, nous permettent d'en juger, mais cette table et ces buffets ont bien d'autres miracles qui me confondent et que la nature ni l'art ne me semblent avoir pu produire en si peu de temps ; qui peut faire chanter à l'heure qu'il est ces serins de Canarie et de quels endroits du monde on peut en avoir rassemblé cette quantité. On a fait assez souvent des festins sous des arbres et sous des berceaux, on n'avait point encore vu jusqu'ici le festin lui-même produire et pousser hors de son sein des arbres et des berceaux.* Et plus loin : *Je ne vous dis rien de la magnificence et de la propreté des services, il y en a six de quarante plats chacun, où les meilleurs officiers du monde n'ont rien oublié, mais portez un peu les yeux vers les deux buffets, celui que vous voyez derrière leurs majestés n'est destiné que pour elles, trois fois aussi longs que la table, c'est-à-dire de vingt-quatre pieds, percé comme elle de huit orangers et de seize jasmins d'Espagne, les uns et les autres tous couverts et tous blancs de leurs belles fleurs, sans que rien puisse égaler l'effect de la vaisselle d'or qui brille tout au travers en cette abondance. Cet autre buffet opposé, qui environne tout le bas bout de la galerie, est celui des dames, trois fois aussi long que le premier et ayant en ses trois faces égales soixante-douze pieds, percé encore de même et espacé d'orangers, de jasmins, de tubéreuses et de toutes sortes de*

fleurs, qui laissent paraître en la même abondance les porcelaines et ce vermeil doré. L'enthousiasme de Pellisson est tel qu'il va jusqu'à dire *que les Athéniens auraient fait général d'armée ou maréchal de France le directeur du festin, quand bien même il l'aurait mérité auparavant par sa valeur et par sa conduite.*

Je vous ferai grâce, dit l'auteur, *de la description de la salle de bal, qui ne paraissait nullement disposée pour cet objet qui un moment après que le roy y est entré, s'est trouvée éclairée de vingt chandeliers de cristal, de cette manière nouvelle, à branches d'or, de corail, de perles et de lapis, ni d'une danse qu'on n'avait encore vue, plus nouvelle que celle qu'on a nommée depuis peu le traquenard* (1). *Celle-ci n'ayant point encore de nom, on l'appellera apparemment Herbault, en mémoire de ce beau jour.*

Mais le roi et la reine s'étant levés de table, quelques-uns des courtisans regagnèrent leurs carrosses. Quant à Pellisson, il resta jusqu'au bout, la fête s'étant terminée assez tard dans la nuit et il nous raconte *la magnificence des eaux qui sortaient de tous côtés, les rochers et autres effets bizarres que l'art n'a jamais fait paraître dans les plus beaux lieux. L'odorat,* ajoute-t-il, *distinguait parmi toutes ces eaux naturelles, des eaux de senteur de toutes sortes.* On se trouva tout à coup sur le bord d'un canal, *un large perron de marbre blanc se présenta pour descendre, éclairé par des statues aussi grandes que nature, les bras entrelacés comme les anciens les représentaient, les mains occupées de six gros flambeaux de cire blanche ;* au bas du perron *estoit une superbe galère. N'attendez pas,* dit Pellisson, *que je vous en fasse la description, j'aurai plutôt fait de vous dire qu'elle ressemblait ou surpassait celle de Cléopâtre, dont l'histoire a tant parlé ; tout brillait d'or et de pourpre, la proue, la poupe, les voiles, les pavillons, les banderolles et les cordages. Le soleil, qui sert partout de*

(1) Espèce de danse qui a des mouvements particuliers du corps. (Dictionnaire de Furetière.)

de devise au roy, parsemait en mille endroits sur la soie en broderie d'or. Douze petits amours, comme la peinture et la poésie les représentent, mais avec de riches bonnets de forçats, ramaient ou semblaient ramer, car, en effet, ils ne faisaient que jouer sur l'eau avec leurs rames d'argent et la galère était tirée par deux petits bateaux qu'on ne voyait pas ou était avec les rameurs un concert d'instruments et de voix.

*Cependant la galère voguait lentement et faisant le tour des canaux qui environnent le grand parterre, aborda à l'ouverture du bois, qui est de cinq allées ; en patte d'oie, comme l'on parle. Leurs majestés montèrent par un perron encore plus grand et plus magnifique que le premier, quoiqu'en arrivant on n'en ait vu aucune trace ; il se divisait en cinq ouvertures qui répondaient aux cinq allées ; les statues qui l'éclairaient, au nombre de douze, étaient ou semblaient être, l'une d'or, l'autre d'argent, alternativement et représentant une danse de nayades, de driades, de Silvains. On vit paraître au bout de la principale allée quelques illuminations pareilles à celles de Versailles, mais comme l'art s'accomplit et s'enrichit nécessairement sur lui-même, c'étaient de véritables statues éclairées par le dedans qui représentaient des gens de feu combattant les uns contre les autres. A peine s'en fut-on approché, qu'on fut encore étonné de voir à main droite un grand théâtre pratiqué dans le bois. Toute la décoration en était champêtre. Je n'entre pas dans le détail de l'excellente comédie qu'on y représentait, elle se nommait, si je ne me trompe, l'*Inconnue, *par un auteur inconnu*. Pellisson en fait une analyse sommaire, qui ne m'a pas paru présenter un bien grand intérêt, et il ajoute : la comédie fut néanmoins courte parce que la matière y était pressée sans superfluité de discours.

On retourna sur ses pas pour aller reprendre les carrosses qui attendaient dans le bois. En approchant du canal et de la galère, l'on entendit encore deux belles voix, l'une après l'autre, qui chantaient les deux récits ou odes ou chansons qu'on m'a donnés depuis.

Le premier disait :

Poursuivez ingrate Climène
Soyez insensible à ma peine
Le temps fera ma guérison
Le temps effacera vos charmes
Et vous arrachera les armes
Qui triompheront de ma raison.

Ainsi quelque rose superbe
Des fleurs qui rampent dessus l'herbe
Semblera surpasser le prix
Puis sans que personne la cueille
Elle tombera feuille à feuille
Pour être un objet de mépris.

Lors vous direz aux destinées
Rendez-moi mes jeunes années
Et la foule de mes amants
Mais les parques inexorables
Vous seront aussi secourables
Que vous l'estes à mes tourments.

Le second disait :

Aimons-nous aimable Sylvie
Et laissons murmurer l'envie
Contre notre innocent amour
Ces moments de vie et de joie
Qu'on les perde ou qu'on les emploie
Passent sans espoir de retour.

Ces bois qui percent nos montagnes,
Ces prés, ces jardins, ces campagnes,
Se renouvellent tous les ans
Nous n'avons pas même avantage
Et jamais le cours de notre âge
N'a qu'un hiver ou qu'un printemps.

Le soleil se couche et se lève
Sa première course s'achève
Et bientôt un autre le suit
Mais quand la fière destinée
Finit notre courte journée
Ce n'est plus qu'une longue nuit.

Quel est l'auteur de ces vers, dont l'idée est assez heureuse et qui sont agréablement tournés ? Nous avons pensé qu'ils pouvaient être de Segrais, élève de Voiture, et alors fort à la mode. Ils sont bien dans sa manière, mais nous ne les avons pas trouvés dans ses œuvres.

Telle fut cette fête d'Herbault. J'ai pensé qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à en rappeler le souvenir, puisqu'elle se passe dans un château de l'Orléanais et qu'elle fut donnée par une famille qui, elle aussi, appartient à notre province. Il faut en rabattre un peu sans doute sur le récit passablement emphatique de Pellisson, surtout quand on connaît le personnage, néanmoins, il faut bien le reconnaître, cette fête fut magnifique et dut entraîner de fortes dépenses. Pour expliquer cette magnificence, il faut songer que lorsque Louis XIV vint à Herbault, il n'avait que trente ans, qu'il était dans tout l'état de sa gloire, qu'il venait de signer le traité d'Aix-la-Chapelle, qui assurait à la France la conquête de la Flandre, menée si activement et si brillamment l'année précédente. L'enthousiasme, disent les contemporains, était à son comble en France, pour ceux surtout qui se rappelaient les tristes jours de la Fronde. Il n'est donc pas étonnant que la puissante et riche famille de Phelippeaux ait tenu à s'associer à la joie universelle que les exploits du jeune roi avaient fait naître et à saluer, puisque l'occasion s'en présentait, l'aurore de ce règne, qui s'annonçait sous de auspices si favorables et devait finir si tristement.

A. Basseville.



LÉON DUMUŸS

1853-1911

Chevalier des ordres de St-Grégoire et du St-Sépulcre
Conservateur des Musées historique et de Jeanne d'Arc d'Orléans
Inspecteur divisionnaire de la Société Française d'Archéologie
Associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France
Président de la Société Historique et Archéologique de l'Orléanais
Membre de la Société d'Agriculture, Belles-lettres, Sciences
et Arts d'Orléans
Membre correspondant de l'Académie Royale de Stockholm
et de la Société d'Archéologie de Bruxelles

NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE

SUR M. LÉON DUMUYS

MESSIEURS,

Vous vous rappelez avec quelle douloureuse surprise — le mot n'est pas assez fort — avec quelle affligeante stupeur nous avons appris, le 20 février 1911, la mort de Léon Dumuys. A peine eut-on le temps de le savoir malade. Son aspect de santé robuste et saine était fait d'ailleurs pour éloigner toute appréhension. J'appris personnellement le samedi qu'il était atteint gravement. Le lundi, il était mort. Il avait 57 ans.

Léon Dumuys était né à Orléans, le 21 octobre 1853. Il était le fils de l'une de ces vieilles familles orléanaises, où les traditions de travail, d'honneur et de foi sont vivantes, quelle que soit la fortune, bonne ou mauvaise. Son grand-père, commerçant notable, son père, industriel dans l'une de ces industries qu'Orléans a longtemps monopolisée, lui avaient laissé cette situation enviable à plusieurs titres qui fait la famille, sans faste mais sans soucis immédiats, apte aux alliances honorées, et l'homme capable de ces travaux sans profits personnels qui sont, en France surtout, l'apanage de ceux qu'on appelle trop légèrement des oisifs, oublieux qu'on est que ces oisifs-là, souvent, travaillent beaucoup, précisément parce qu'ils ont, tout ensemble, le loisir et la volonté de le faire.

Il fit ses études à Sainte-Croix d'abord, puis à La Chapelle, d'où il sortait philosophe en 1872. De l'école, il entrait quasiment d'un bond au régiment où il bénéficia de cette institution légale, trop vite abolie depuis, et qu'on appelait alors le volon-

tariat d'un an. Quatre ans environ après, il se mariait et la vie qui s'ouvrait pour lui souriante semblait devoir être exempte de toute tristesse. Il avait alors vingt-cinq ans.

Que faire ? Comment devait-il répondre à cette question angoissante pour quiconque a de la vie une intuition saine et droite ? Dès le collège — je l'y ai connu — il se faisait remarquer par une faculté d'imagination féconde en ressources et une gaieté d'enfant où transparaissait une âme sans détours, presque sans défense, parce que elle croyait les autres âmes faites toutes sur le modèle de la sienne.

L'abbé Desnoyers était l'intime ami de son père ; son oncle, M. de Curzon, était le possesseur d'une collection d'objets d'art dont M. de Noury lui avait laissé la propriété et la garde. L'imagination est une qualité qui fait les artistes. N'est-il pas permis de supposer que toutes ces circonstances réunies poussèrent Léon Dumuys tout naturellement à s'occuper de cette branche de l'art qui recherche le beau dans ses manifestations anciennes et surtout dans ce qu'elles ont de curieux, soit par leur originalité première, soit par les transformations que le progrès des temps leur imposent. C'est là une définition assez approchée de la science archéologique. L'abbé — c'est de M. Desnoyers que je parle — en jugea ainsi bien certainement, car lui, le fondateur de la Société archéologique, le fondateur et — comment dirais-je — le « meubleur » de nos musées, devina tout de suite en Léon Dumuys un successeur pour plus tard et se l'attacha immédiatement comme une sorte d'élève et de secrétaire. C'est, en effet, par arrêté préfectoral du 3 février 1880, que Léon Dumuys fut nommé attaché à la direction du musée historique. Il avait tout juste 27 ans.

La même année, il était élu, le 5 mars, membre de la Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts, section des sciences et arts et, pour y payer sa bienvenue, il y publiait, le 21 mai, son premier travail sur *une Excursion archéologique à Neuvy-en-Sullias.* Chose plus curieuse, la Société archéologique publia de lui, au tome VII de ses Bulletins, p. 226, le 9 avril 1880, une note sur *une pierre sculptée trouvée à*

Orléans, alors qu'il ne devait être élu membre de la Société que huit mois après, le 10 décembre 1880.

Ses titres d'archéologue étaient dès lors fondés et c'est bien le cas de le dire, dût le grand Corneille m'en vouloir d'un sourire irrévérencieux seulement en la forme, chez cet archéologue jeune, la valeur n'attendait pas le nombre des années !

Il justifia vite le sérieux de ces titres par un travail qui fut considérable et par le nombre et par la continuité des écrits. Les publications de la Société d'Agriculture, Belles-Lettres, Sciences et Arts contiennent de lui quinze travaux, dont un fort important, daté de 1907 et écrit sur *un calendrier scandinave en caractères runiques*. La collection des Mémoires de la Société archéologique en renferme huit et notamment celui qu'il composa en janvier 1898, lors du cinquantenaire de la Société, sur *un reliquaire à roues du trésor de la Collégiale de Saint-Aignan*. Quant aux Bulletins, ils sont remplis de ses communications. Je ne parle que pour mémoire de celles qu'il faisait verbalement et de prime-saut presque à toutes nos séances et qu'il disait à la hâte, comme pressé de faire part à tous de ce qui l'avait intéressé au cours de la quinzaine ; je veux signaler seulement celles qu'il écrivait et qui sont au nombre de trente-deux, échelonnées depuis la première, du 9 avril 1880, dont je viens de parler, jusqu'à la dernière, du 22 janvier 1909, sur *un rétable et des débris de statues trouvés dans une ancienne dépendance de l'église Saint-Aignan*.

A ce labeur vous avez donné la juste sanction. Le vote de la Société le porta à la vice-présidence pour les années 1899 et 1900 et pour 1907, puis à la présidence pour 1908 et 1909. Parallèlement, comme, hélas ! disparaissaient en 1902 et 1905 ces deux hommes incomparables, MM. Desnoyers et Herluison, qui l'aimaient sincèrement et, l'appréciant, s'étaient appliqués à le former, il fut, par l'administration, sur la présentation de ces maîtres et de la municipalité, nommé conservateur adjoint du Musée historique (4 mars 1903) et conservateur des Musées historique et de Jeanne d'Arc (3 juin 1905).

C'était un labeur nouveau qui lui échéait. Aussi dut-il cesser

quelques-uns de ceux qui l'occupaient antérieurement. Car je n'ai pas tout dit. Je ne vous ai énuméré que ses travaux d'archéologie, en quelque sorte officiels, publiés qu'ils étaient par les organes officiels des études archéologiques. On lui savait une plume alerte, le travail facile, et, par-dessus tout, une obligeance inépuisable. Par ce temps d'information à outrance, où tout le monde à l'occasion est peu ou prou journaliste, chacun lui demanda sa collaboration. Il la donna au journal *le Patriote orléanais*, dans les colonnes duquel il publiait, de 1894 à 1897, une série de près de cent vingt articles, sur les sujets les plus divers. Quelques causeries archéologiques, bien entendu ; mais surtout des chroniques scientifiques, sortes de récits de vulgarisation écrits au courant de la plume sur la nouveauté scientifique du jour. Rien que les titres en sont curieux à lire. Tout s'y mélange : « *le Compteur à gaz à deux sous ; le Cinématographe ; les rayons Rœntgen* »... et rien ne semble se suivre. Si cependant. Ce qui fait l'unité de ce chaos, c'est le souci de la vulgarisation immédiate et le talent qui chez lui arrivait au but cherché par un art véritable de description où une comparaison souvent juste et tirée toujours de l'expérience pratique, faisait comprendre au vulgaire les déductions mathématiques des savants. Il était ce « Guépin » par excellence, qui savait assaisonner de ce sel au nom orléanais des causeries aussi gaies en la forme que sérieuses au fond.

Il travaillait même au cours de ce loisir des loisirs, de ce repos exquis entre tous les repos qui s'appelle le voyage, où il semble que, couper pour un temps toute communication avec le pays habitué que l'on quitte, soit la condition nécessaire à la pure jouissance du pays nouveau qu'on visite. C'est ainsi qu'il a publié en 1889 son *voyage au pays des Fiords*, résumé vécu d'une croisière au Cap Nord. De même, en 1895, il se condamnait, au cours d'un voyage en Orient, à écrire tous les soirs à l'arrivée à l'étape une longue lettre, qu'il envoyait régulièrement du 11 mai au 24 juillet au journal *le Patriote*. Ces lettres furent réunies ensuite dans un charmant volume qui s'appelle d'*Orléans à Stamboul*. Et je passe, entendez-le bien, sur

beaucoup d'autres brochures, grosses ou petites, dont l'origine première fut dans ces articles qu'il publiait au jour le jour.

Vous comprenez à merveille que les musées l'absorbant, il dut borner son goût de l'écriture. Au Musée historique il avait déjà pris la charge de mettre en ordre et en valeur les salles lapidaires. Mais ce fut bien le reste, quand au Musée historique vint s'adjoindre le Musée Jeanne d'Arc, inauguré le 6 mai 1894. Tant que son fondateur et son successeur vécurent, son travail à lui ne fut que le travail d'un aide intelligent, dont l'esprit d'initiative savait respecter celle de ses maîtres. Mais quand Herluison mourut, le 6 mai 1905, et qu'il fut nommé un mois après conservateur en titre à sa place, il se donna tout entier à la besogne. L'une de ses œuvres, à ce moment, fut la mise en place dans les cours du Musée Jeanne d'Arc de l'importante collection de plaques de cheminée qu'il avait su réunir (21 décembre 1906). Nouveau surcroît d'ouvrage : en mai 1907, on annonçait la réalisation des projets d'alignement de la rue du Tabour, le reculement de la façade du Musée de Jeanne d'Arc et les travaux, qui commencèrent le 24 juillet 1908, devaient durer deux ans. Il fut sur le chantier le plus exact des ouvriers, encourageant le travail et pestant souvent contre les lenteurs. La réouverture se fit le 7 mai 1910. Si, comme dans toutes les inaugurations, beaucoup de choses n'étaient point prêtes, en l'espèce, quatre salles toutes nouvelles sur cinq, il y en avait une qui était terminée, c'était celle qu'on appelle le cabinet du Directeur — sans doute parce qu'il n'a jamais eu le temps de s'y asseoir — qui est un bijou de goût et d'arrangement, bijou tout entier dû à sa conception d'artiste très averti.

Depuis lors, les autres salles sont finies. Il y travailla d'arrache-pied tant qu'il vécut, et je suis persuadé qu'il est mort attristé de ne point les avoir vu terminer. Elles sont aujourd'hui en état, agencées dans l'esprit qu'il avait lui-même conçu. Que n'en peut-il être de même d'une œuvre qu'il avait dès longtemps travaillée avec amour, je veux parler de cet *Orléans souterrain* qu'il avait depuis toujours exploré, descendant, au risque de se

rompre vingt fois le cou, dans toutes ces caves et ces carrières qui font à la ville presque entière un sous-sol de catacombes. De ces patientes recherches, il ne reste guère qu'un mémoire, lu en 1888, au Congrès des Sociétés savantes, sur les *quatre enceintes et les souterrains de la ville d'Orléans*, des notes quasi informes et un plan d'ensemble trouvés dans ses papiers après sa mort. Il est difficile qu'une œuvre si personnelle soit reprise et il y a lieu de le regretter, car elle était du plus grand intérêt.

Léon Dumuys était donc un laborieux. Je crois vous l'avoir montré au vrai. Je vous l'aurais montré bien davantage, s'il ne m'était pas interdit de vous dire ce que je ne puis effleurer que d'un mot, ces labeurs d'un ordre tout intime, qui dans les derniers temps le déprimaient, ces tristesses familiales qui endeuillèrent sa vie en 1904, labeurs et tristesses qu'il ne put supporter que grâce à cet esprit de résignation chrétienne dont il était imprégné et que partageait avec lui d'un même cœur l'admirable compagne de sa vie.

Léon Dumuys était un laborieux, aimant sa petite patrie, sa ville d'Orléans, Jeanne d'Arc, avec une passion jamais assouvie, toujours en quête de faire mieux en s'y donnant davantage.

Léon Dumuys était un laborieux aimable, toujours aimable. Se dépensant sans compter, il était à la disposition de tous. Vit-on jamais *Cicerone* plus savant, plus abondant, quand des visiteurs seuls ou en troupe lui demandaient de les guider ? Il s'y exténuait littéralement. Qui ne l'a point vu revenir d'une de ces visites, où dans un discours pressé et ininterrompu il laissait beaucoup de science et toute sa voix ?

Léon Dumuys était un laborieux, plein de savoir. On pourrait dire de lui ce que les Anglais disent de leurs hommes marquants, en cette phrase qui est chez eux comme un proverbe :

The right man on the right place.

C'était l'homme qu'il fallait à la fonction qu'il remplissait. Oui, sans paradoxe, on peut même dire que cette imagination ardente, soucieuse surtout du détail pittoresque qui lui faisait

quelquefois perdre de vue la réalité du fait, était un défaut utile chez lui : il faisait naître ou il ressuscitait des questions qu'il forçait d'étudier. Et comme sa bonne foi entière le faisait vite revenir d'une erreur, c'était de sa part comme un hommage nouveau rendu à la vérité.

Ces qualités sont de celles qui font les bons gardiens des richesses d'un pays. Heureuses les villes qui, les rencontrant réunies et alliées au plus pur désintéressement chez des hommes tels que les Desnoyers, les Herluison et les Dumuys, savent les employer. Notre Orléans a droit d'en être fière : ces qualités ne sont pas près de se perdre dans la personne des conservateurs de nos Musées.

Em. Huet.

BIBLIOGRAPHIE

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS

Une excursion archéologique à Neuvy-en-Sullias. T. XXI, p. 193. 21 mai 1880.

Le chant de la Passion dans la Sologne orléanaise. Eau-forte de E. Davoust avec les airs notés. T. XXII, p. 93. 7 janvier 1881.

Documents d'épigraphie orléanaise. (Mémoire important.) T. XXV, p. 233. 22 nov. 1885.

Recherches sur les catacombes d'Orléans. T. XXVII, p. 235. 16 déc. 1887.

Souvenirs d'Orient. Une chasse à l'émail ; une visite au patriarche arménien de Jérusalem. T. XXX, p. 123. 6 mars 1891.

Conférence. D'Orléans au Cap-Nord. Compte rendu par l'abbé Maillard, et vers par le docteur Arqué. 2e série des *Mémoires*, t. I, p. 64. 26 mars 1891.

Note sur un présent d'argenterie fait par les Orléanais au duc Charles d'Orléans, le 24 janvier 1440. 3e série des *Mémoires*, t. IV, p. 161. 18 mars 1904.

Epitaphe du grand cimetière d'Orléans. Id., t. VI, p. 189. 19 janvier 1906.

Note sur quelques taques ou plaques de cheminées du Musée historique d'Orléans. Id., t. VI, p. 213. 21 déc. 1906.

Un cas d'exorcisme à Orléans en 1666. Id., t. VI, p. 217. Id.

Note sur un calendrier scandinave en caractères runiques. Id., t. VI, p. 223. 14 déc. 1906.

Mémoire sur un calendrier scandinave en caractères runiques. (Mémoire important). 5e série des *Mémoires*, t. VII, p. 53. 1er février 1907.

Note sur le grand hiver de 1789.
5e série des *Mémoires*, t. VII, p. 291. 4 janvier 1907.

Note sur les fossiles des sables de l'Orléanais.
Id., t. VIII, p. 451. 10 janvier 1908.

Discours à la conférence de Lefèvre-Pontalis sur l'architecture monastique.
Id., t. IX, p. 305. 13 déc. 1909.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

MÉMOIRES

Fouilles des rues de la Bretonnerie et des Huguenots. M. XVIII, p. 161.

Puits funéraires de Cenabum.
M. XVIII, p. 177, 591.

Dalle funéraire de Germonville.
M. XVIII, p. 347.

Description du château de Chantecoq.
M. XVIII, p. 515.

Moule mérovingien, poterie. M. XX, p. 25.

Mémoire sur le reliquaire à roues du trésor de la Collégiale de Saint-Aignan. (Fête de la cinquantaine de la Société.) M. XXVII, p. 26. 23 janvier 1898.

Le cimetière franc de Briarres-sur-Essonne (Loiret). M. XXVII, p. 89.

Les fouilles de la rue Coquille.
M. XXVIII, p. 13.

BULLETINS

Pierre sculptée trouvée à Orléans.
B. VII, p. 226. 3 avril 1880.

Œquipodium à Marcilly. B. VIII, p. 326. 24 avril 1885.

Documents relatifs au siège d'Orléans et à la délivrance de Beaugency et Jargeau.
B. IX, p. 32. 25 février 1887.

Souterrains d'Orléans. B. IX, p. 104. 9 déc. 1887.

Stèle hébraïque. B. IX, p. 227. 27 janvier 1888.

Sépulture au Cyran. B. IX, p. 467. 10 janvier 1890.

Cave à Puiseaux. B. X, p. 212. 2 juin 1892.

Philippe Pot de Rhodes, abbé de Saint-Euverte. B. X, p. 374. 24 février 1893.

Sceau de la Baronnie de Saint-Laurent. B. X, p. 378. 14 avril 1893.

Sur une découverte de tombes en pierre trouvées au pied de l'église Saint-Euverte et sur les réparations de cet édifice. B. XI, p. 244. 28 février 1896.

Débris de monuments des xie, xve et xvie siècles transportés d'Orléans au Colombier. B. XI, p. 386. 11 déc. 1896.

Une visite du R. P. Camille de la Croix à Orléans. B. XI, p. 440. 12 mars 1897.

Sceaux et contre-sceaux de Guillaume de Bussy, de Milon de Chailly et autres. B. XI, p. 452. 9 avril 1897.

Les fours à réduction du Puits d'Havenat. B. XI, p. 517. 28 mai 1897.

Sur Simon Boucheron d'Orléans. B. XII, p. 233. 27 janvier 1899.

Sur une inscription romaine trouvée à Orléans. B. XIII, p. 41. 26 mars 1902.

Découvertes à Férolles, en 1092. Documents épigraphiques sur Jargeau. B. XIII, p. 78. 25 avril 1902.

Découverte de sarcophages. B. XIII, p. 122. 10 octobre 1902.

Sur des découvertes archéologiques au faubourg Saint-Marceau. B. XIII, p. 139. 14 nov. 1902.

Démolition partielle de la tour sud de la première porte Bourgogne. B. XIII, p. 177. 28 nov. 1902.

Sur une épitaphe du Musée historique. B. XIII, p. 216. 9 janvier 1903.

Ivoires signalés au concours du journal *l'Eclair*. B. XIII, p. 219. 23 janvier 1903.

Sur une enseigne de pèlerinage du xiiie siècle. (Deols.) B. XIII, p. 295. 24 avril 1903.

Sur des fouilles faites, en 1902 et 1903, dans la rue de la République. B. XIII, p. 302. juin 1903.

Catalogue des estampilles de potiers gallo-romains. B. XIII, p. 331. 13 nov. 1903.

Découvertes archéologiques au faubourg Saint-Marceau. B. XIII, p. 413. 26 février 1904.

Découverte d'un sarcophage au quartier Saint-Laurent. B. XIII, p. 418. 25 mars 1904.

Le sous-sol d'Orléans. B. XIV, p. 148. 23 juin 1905.

Le cimetière mérovingien de Briarres-sur-Essonne. B. XIV, p. 409. 11 mai 1906.

Sur un portrait d'évêque conservé à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. B. XIV, p. 478. 28 déc. 1806.

Documents orléanais. B. XIV, p. 531. 25 janvier 1907.

Sur un rétable et des débris de statues dans une ancienne dépendance de l'église Saint-Aignan. B. XV, p. 221. 22 janvier 1909.

OUVRAGES DIVERS

Note sur l'Eglise d'Anais et la litre de François VI de la Rochefoucauld. (*Mémoires de la Société archéologique d'Angoulême.*) 1887

Les quatre enceintes et les souterrains de la Ville d'Orléans. (Mémoire lu au Congrès des Sociétés Savantes.) 1888

Voyage au pays des Fiords. 1889

Le drame de la rue des Murlins. 1891

Esquisses orléanaises. 1892

D'Orléans à Stamboul. 1895

La pierrre des Bavardes. 1907

AU " PATRIOTE ORLÉANAIS "

1894. 16 février. A propos de la rue Guignard.
21 — L'Aluminium.
25 — Le nom des rues.

1894.	1er mars.	La Dynamite.
	14, 15 —	La locomotion électrique.
	21 —	La cuisine électrique
	29 —	Les chemins de fer tubulaires.
	6, 7 avril.	Le Transsibérien.
	27 —	Les couleurs de Jeanne d'Arc.
	28 —	Les couleurs orléanaises.
	5 mai.	Ephémérides du siège d'Orléans.
	6 —	Inauguration du Musée Jeanne d'Arc.
	18 —	La Tour blanche. — L'hôtel du Heaume.
	31 octobre.	Causerie archéologique. — Vieux usages : les noces à l'Institut..., etc...
	17 novemb.	L'Escarpolette magique.
	21 —	Le Cyclisme utilitaire.
	28 —	Les chaînes sans soudure
	6 décemb.	La navigation à vapeur.
	15, 16 —	La bicyclette à moteur.
	22 —	Une visite au salon du Cycle.
1895.	1er janvier.	Causerie archéologique. — Découvertes au faubourg Saint-Vincent..., etc...
	17 —	Causerie scientifique. — Le phonographe d'Edison.
	24 —	Causerie archéologique. — Orléans sous la domination romaine.
	2 février.	Pétrole et essence minérale.
	12 —	Le grisou.
	21 —	Le gaz en bâtons.
	27 —	Embâcles et banquises.
	5, 7 mars.	La mosaïque de Saint-Paterne.
	15 —	Tissus de verre.
	21 —	Le Bec Auër.
	29 —	Le Cyclorama.
	10 avril.	Le phosphore.
	17 —	La soie artificielle.
	11, 16, 23, 26, 30, 31 mai.	Lettre de Grèce. } Editées en volume, sous le titre : *d'Orléans à Stamboul.*
	6, 7, 8, 15, 16, 22, 23, 28, 29 juin. 3, 4, 7, 10, 13, 14, 17 juil.	Lettre de Turquie. } Editées en volume, sous le titre : *d'Orléans à Stamboul.*
	24 juillet.	Le dessin mis à la portée de tout le monde.
	9 novemb.	La gélatine pétrifiée.

1895. 14 novemb. Fourrures photographiques.
21 — L'écriture sur verre.
27 — Compagnie « Cycle au dos ».
4 décemb. L'éclairage domestique de demain.
11 — Cloches tubulaires.
17 — Guérison des brûlures.
25 — Le nouveau jeu des vagues de l'océan.

1896. 1er janvier. Le canot-pantalon.
3 — Article bibliographique sur « Le Journal du siège » de Charpentier et Cuissard.
8 — Serviettes magiques pour l'entretien des métaux
15 — Pain complet ou pain normal.
22 — Le thermophore.
29 — Compteur à 2 sous ou le gaz au détail
5 février. Chromographe économique.
11 — Le cinématographe.
18, 19 — Les rayons Rœntgen.
25 — Une visite au cinématographe.
3 mars. Fiacres à pneus.
10 — Les moteurs Serpollet.
17, 18 — Comment on fait parler un sourd-muet.
24 — Peaux de lapins, peaux !
1er avril. Etranges veilleuses.
8 — La cuisine à l'asphalte.
22 — Le cadeau de noce de la Régie.
29 — La photographie de la pensée.
6 mai. Peinture à la trompette.
19 — Le tricycle automobile Bollée.
28 — Canons de cuir, voiles en papier.
21 octobre. Pêche à la pompe.
29, 30 — La grosse question de l'acétylène.
4 novemb. Puissance de la mâchoire humaine.
11 — Deux recettes utiles et de saison.
18 — Nouveau traitement des ordures ménagères,
25 — Le celluloïd.
3, 4 déc. Une visite à l'Institut orthopédique de Sens.
10 — En Amérique : Nouveauté sportive.
16 — — Catastrophe d'agrément.
26 — Jardins suspendus anciens et modernes.
31 — Le Velo-patin.

1897. 7 janvier. Le puits de Joseph au Caire.
13 — Le velo-douche.

1897. 21 janvier.	Le caoutchouc.
27 —	Le Progrès et les Compagnies de chemins de fer.
3 février.	L'indication automatique des trains.
10 —	Nouveaux engins de guerre.
17 —	Araignées de rapport.
24 —	Causerie archéologique : Le R. P. de la Croix à Orléans.
3, 4 mars.	Causerie archéologique : La crypte de Saint-Laurent.
10 —	Le beurre d'Amilly.
17, 18 —	Science et magie.
24 —	Le microphonographe.
31 —	La lorgnette humaine.
7 avril.	Bonne lessive.
8 —	Les fouilles de la rue de la Hallebarde.
14, 15 —	Le mystère de Pâques-ramels.
5 mai.	L'assistance par le travail — L'œuvre des jardins à Orléans.
12 —	La lumière oxy-éthérique.

AU " PATRIOTE ORLÉANAIS " ET AU " JOURNAL DU LOIRET "

1907. 10 février.	Mon vieil Orléans :	Réponse à une question, etc...
16 —	—	A propos des fouilles de la rue de la Tour-Neuve...
27 —	—	Nouvelles découvertes...
6 mars.	—	Changement de quartier. — La vieille chapelle de Notre-Dame de Recouvrance.
7 mai.	—	Ce que c'est qu'un graffite...

PUBLICATIONS
de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

La Société publie un BULLETIN par trimestre
Prix annuel : 4 f.

Bulletins publiés :	tome Ier (nos 1 à 15), épuisé		1848-1853
—	tome II (nos 16 à 31), épuisé		1854-1858
—	tome III (nos 32 à 39), épuisé		1859-1861
—	tome IV (nos 40 à 58)		1862-1867
—	tome V (nos 59 à 79)		1868-1873
—	tome VI (nos 80 à 95)		1874-1877
—	tome VII (nos 96 à 115)		1878-1882
—	tome VIII (nos 116 à 131)		1883-1886
—	tome IX (nos 132 à 143)		1887-1890
—	tome X (nos 144 à 154)		1891-1894
—	tome XI (nos 155 à 161)		1895-1897
—	tome XII (nos 162 à 173)		1898-1901
—	tome XIII (nos 174 à 180)		1902-1904
—	tome XIV (nos 181 à 189)		1905-1907

La Société publie de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES.

Mémoires publiés :	tome Ier, épuisé. — (1851.)	
—	tome II, avec atlas, épuisé. — (1853.)	
—	tome III. — (1855).	8
—	tome IV, avec atlas. — (1858.)	12
—	tome V. — (1862.)	8
—	tome VI. — (1863.)	8
—	tome VII. — (1867.)	8
—	tome VIII. — (1864.)	8
—	tome IX, avec atlas. — (1866.)	12
—	tome X. — (1869.)	8
—	tome XI, avec atlas. — (1868.)	12
—	tome XII, avec atlas. — 1873.	12
—	tome XIII. — (1875.)	10
—	tome XIV. — Concours de 1869 et 1875	10
—	tome XV, avec atlas. — (1876)	12
—	tome XVI, 1re partie. — (1879.)	5
—	tome XVI, 2e partie. — (1887.)	5
—	tome XVII, avec atlas. — (1880.)	12
—	tome XVIII, avec atlas — (1881.)	12
—	tome XIX. — (1883). — Concours de 1880	10
—	tome XX, avec atlas. — (1885.)	12
—	tome XXI. — (1886). — Concours de 1885.	10
—	tome XXII. — (1889.)	10
—	tome XXIII. — 1892.	10
—	tome XXIV, épuisé. — (1892). — Concours de 1890	
—	tome XXV. — 1894.	10
—	tome XXVI, avec atlas. — (1895.)	12
—	tome XXVII. — (1898.)	12
—	tome XXVIII. — (1902.)	12
—	tome XXIX — (1905.)	10
—	tome XXX, épuisé. — (1906.)	
—	tome XXXI (1907)	5
—	tome XXXII (1908)	5

CES OUVRAGES SE TROUVENT :

Orléans, librairie Herluison, MARRON, successeur, rue Jeanne-d'Arc, 11.
Paris, librairie LECHEVALIER, rue de Savoie, 16.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, sauf les volumes I, II, XXIV et XXX des *Mémoires* et les volumes I, II et III des *Bulletins* qui sont épuisés, on peut s'adresser directement à M. le Président.

Orléans. — Imp. de G. Jacob, P. Pigelet et Fils, successeurs, rue Saint-Étienne, 8.

SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 8 février 1865.

BULLETIN

Tome XVI. — N° 201.

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1911

SOMMAIRE :

ORLÉANS
LIBRAIRIE HERLUISON
M. Marron, Succr
11, rue Jeanne-d'Arc, 11

PARIS
E. LECHEVALIER
LIBRAIRE
16, Rue de Savoie, 16

1912

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVI. — N° 201

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1911

Séance du mercredi 12 juillet 1911

Présidence de M. Basseville, *président.*

Au nom de la Commission des publications, M. Pommier demande l'insertion, dans les *Mémoires*, du travail de M. Baguenault de Puchesse sur *la Soumission d'Orléans à Henri IV* ; les conclusions du rapport de M. Pommier sont adoptées.

— M. Baguenault de Puchesse donne lecture d'une note sur la *Saint-Barthélemy à Orléans*. Cette note est renvoyée à la Commission des publications.

— M. Soyer fait hommage au nom de l'auteur, M. Claude Perroud, recteur honoraire de l'Académie de Toulouse, demeurant à Marseille, d'un mémoire très documenté et très important sur *Madame Louvet* (*Lodoïska*), extrait de la revue *La Révolution Française* (1911) ; il s'agit de la femme de Jean-Baptiste Louvet, député du Loiret à la Convention Nationale.

M. Soyer offre ensuite une plaquette intitulée : *A propos des termes nautiques dans Rabelais* : *Rabelais et la marine de la Loire* ;

c'est le tiré à part d'un article qu'il a publié dans la *Revue des Etudes rabelaisiennes* (1911, tome IX).

Des remercîments sont votés à MM. Perroud et Soyer.

— M. Garsonnin maintient la candidature de M. Jules Banchereau au siège de M. Dumuys.

— En fin de séance, M. le Secrétaire dépose sur le Bureau la *liste des monuments historiques (immeubles) du département du Loiret*, mise à jour par notre collègue M. Masson, à la demande de la Société. Cette liste est renvoyée à la Commission des publications.

Séance du vendredi 28 juillet 1911

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *vice-président.*

M. Garsonnin donne lecture de son *Rapport annuel sur la situation du Musée historique de l'Orléanais*. Désireuse de reprendre un usage abandonné depuis longtemps, la Société décide de publier dorénavant ce rapport dans le *Bulletin*.

— M. Garsonnin signale ensuite la découverte toute récente faite au deuxième étage de la maison de Jeanne d'Arc, en la rue du Tabour, à Orléans, du jambage droit d'une cheminée du xv[e] siècle. Les pierres formant ce jambage ont été déposées au Musée.

— MM. Soyer, Garsonnin et Basseville présentent, comme candidat au titre de membre associé correspondant, M. Paul Gauchery, ingénieur-architecte à Vierzon, lauréat de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France, membre titulaire de la Société des Antiquaires du Centre et de la Société historique et littéraire du Cher.

— La prochaine séance, en raison des vacances, aura lieu le vendredi 13 octobre.

Séance du vendredi 13 octobre 1911

Présidence de M. Basseville, *président.*

Parmi les nombreuses publications reçues depuis la dernière séance de juillet, sont à mentionner spécialement :

1° *Inventaire général des richesses d'art de la France* : *Province, Monuments civils* ; *tome IV ; statues historiques* (Paris, 1911), publié par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Les statues du Loiret y sont décrites aux pages 277-292.

2° *Le Polybiblion* (fascicule de septembre 1911), qui renferme un compte-rendu, par M. Jules Viard, de l'ouvrage de M. Emile Collas sur *Valentine d'Orléans, duchesse de Milan*, publié à Paris en 1911 ; et un compte-rendu, par notre collègue M. Baguenault de Puchesse, de l'ouvrage de M. E. Magne sur *Les femmes galantes du XVIIe siècle : Madame de Châtillon*, publié à Paris en 1910.

3° Les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, année 1910 (Paris, 1911), qui contiennent un travail très neuf et très intéressant de M. Maurice Roy sur *Un grand artiste de la Renaissance, le sculpteur Pierre Bontemps (1505-1568)*. M. Roy y parle incidemment et à différentes reprises de plusieurs artistes orléanais, contemporains de Bontemps : du sculpteur François Carmoy ; du peintre Charles Carmoy au service du cardinal du Bellay, de Diane de Poitiers et d'Henri II ; des sculpteurs Etienne Carmoy et François Marchand.

4° La *Revue historique* (tome 108, n° de septembre-octobre 1911), qui donne le compte-rendu (p. 134-135) du volume des *Obituaires de la province de Sens : diocèses d'Orléans, Auxerre et Nevers*, publiés par l'Académie des Inscriptions. Ce volume a été rédigé par MM. A. Vidier et L. Mirot sous la direction et avec une préface d'Auguste Longnon.

— Il est fait hommage à la Société par M. Edouard Lepage, membre de la Chambre de commerce d'Orléans, d'une brochure dont

il est l'auteur : *Les variations du prix du blé à Orléans et dans le Loiret* (Orléans, 1911). Dès remercîments sont votés au donateur.

— M. le Président donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, en date du 1er juillet 1911, annonçant que le prochain Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 9 avril 1912. Les communications qui seront lues à ce Congrès devront être adressées au Ministère avant le 31 janvier 1912. Un programme imprimé des questions à traiter est annexé à la circulaire.

— M. Soyer, secrétaire, dépose sur le Bureau le *Bulletin* du premier trimestre 1911 (n° 199) et annonce qu'il vient de donner le bon à tirer du *Bulletin* du second trimestre et du XXXIIIe volume des *Mémoires de la Société.*

— M. Jules Baillet, au nom de la Commission des publications, demande l'insertion, au *Bulletin* du troisième trimestre, du travail de M. Baguenault de Puchesse sur *Les Vallée et le château de Chenailles.* Les conclusions du rapport de M. J. Baillet sont adoptées.

Séance du vendredi 27 octobre 1911

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

Parmi les ouvrages reçus, M. le Président signale le *Bulletin de a Société d'émulation du Bourbonnais,* année 1911 (fascicule de février), qui contient un article de M. G. Morand sur *Coligny-Saligny (1617-1686).*

— M. Soyer fait hommage de son *Rapport sur le service des Archives départementales du Loiret* pour l'année 1911 (Orléans, 1911). Des remercîments sont adressés à l'auteur.

— M. Masson annonce à la Société le classement, parmi les monuments historiques, des ruines du château féodal de Châteaurenard (arrêté ministériel du 20 octobre 1911) et d'une maison du xvᵉ siècle, sise dans ladite commune (arrêté du 9 octobre 1911).

— M. Auguste Baillet donne lecture, pour faire suite au travail de M. Baguenault de Puchesse, d'une étude sur *la famille Vallée*, à laquelle appartenait le poète Jacques des Barreaux ; cette étude est renvoyée à la Commission des publications.

Il communique ensuite un *acte relatif à la famille de Jeanne d'Arc* (5 juin 1484), trouvé dans le minutier d'un notaire d'Orléans. M. Soyer fait observer que ce document a été déjà publié dans nos *Mémoires* (t. 17, 1880, p. 200) par M. Jules Doinel, alors archiviste du Département.

— M. Soyer, au nom de l'auteur M. Pierre Bouvier, associé correspondant, donne lecture d'un mémoire intitulé : *Remarques sur deux bulles du pape Alexandre III en faveur de l'Hôtel-Dieu d'Orléans*. Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Baguenault de Puchesse analyse le très intéressant article de M. Henry de Castries, paru dans le *Journal des Débats* du 3 octobre 1911, sur *Etienne Hubert*, médecin, né à Orléans en 1568, qui fut par Henri IV envoyé en mission au Maroc en 1598. Là-bas, il étudia l'arabe, puis, de retour à Paris, fut nommé professeur de cette langue au Collège royal (aujourd'hui Collège de France). Il revint en 1613 à Orléans, où il mourut l'année suivante à l'âge de 47 ans. Il fut enterré dans le cloître de Saint-Samson, dont son oncle était prieur. Son épitaphe était écrite en hébreu, en arabe, en grec et en latin. L'église Saint-Samson ayant été détruite, aucun souvenir matériel ne rappelle cet illustre savant.

— M. Soyer complète et rectifie l'étude de M. de Castries à l'aide de quelques documents et renseignements qu'il a tout récemment découverts dans les Archives Communales d'Orléans et dans les manuscrits de la Bibliothèque de cette ville :

Etienne Hubert est né en 1567, et non en 1568. Voici son acte de baptême :

« Du XXVe jour de febvrier audict an [M] V^{cc} LXVII feut baptisé Estienne Hubert, filz [de] Estienne Hubert et de Roze Sergent, sa femme ; ses parrins honnestes personnes Jehan Bachet et Robert Collas ; et [sa marrine] Gillon Sergent, veufve de Jehan Du Puys. » Il n'y a aucune signature au bas de l'acte (registre de la paroisse de Sainte-Catherine, GG.80, Arch. Com. d'Orléans).

Ce n'est pas dans la Faculté de médecine d'Orléans, comme l'admet M. de Castries, que le célèbre arabisant a pris ses grades, mais à Paris : Dans un acte du 17 novembre 1596 de la paroisse Saint-Pierre-Ensentelée d'Orléans est mentionné comme parrain « honorable homme maistre Estienne Hubert, bachelier en médecine en l'Université de Paris » ; sa signature en écriture italienne figure au bas du document (Arch. Com., GG. 1539).

Le 11 mars 1598, « Estienne Hubert, docteur en médesine » (*sic*), réside à Orléans dans la paroisse Sainte-Catherine, où il est né (Arch. Com., GG. 84).

Le 20 avril 1602, il est parrain à Orléans : le curé de Sainte-Catherine le qualifie de « noble homme maistre Estienne Hubert, médecin ordinère du Roy et lecteur pour Sa Majesté en langue arabique » (Arch. Com., GG. 84).

Le 18 novembre 1613, « noble homme Estienne Hubert, médecin ordinaire du Roy » est, en l'église Saint-Maclou d'Orléans, parrain d'Etienne, fils de maître Robert Hubert, avocat du roi au bailliage et siège présidial de cette ville, et de Marguerite Choppin ; sa signature, toujours en écriture italienne, figure au bas de l'acte (Arch. Com., GG. 756).

Il mourut exactement le 26 juin 1614. Voici son épitaphe latine inédite que l'excellent érudit orléanais Daniel Polluche nous a conservée (1). Elle se trouvait du temps de Polluche « au bas de l'aile de Saint-Samson sur une grande table de marbre » :

(1) Bibliothèque de la Ville, manuscrit sur papier n° 621 (ancien 461), intitulé « Epitaphes et inscriptions qui se trouvent dans la ville d'Orléans et dans le diocèse, recueillies par M. Daniel Polluche, mises en ordre par D. L. F[abre], bibliothécaire de Bonne-Nouvelle, 1780 ». Les inscriptions de l'église des Jésuites (Saint-Samson) sont aux pages 205-206. — Il est fort probable qu'E. Hubert mourut dans la paroisse

« Stephano Huberto, Aurelio, consiliario medico regio, arabicae linguae primo professori et linguarum orientalium secretario integerrimo, et qui ab Henrico Franciae et Navarrae rege christianissimo ad Mauretaniae imperatorem missus, suam legationem honorifice perfunctus, linguam arabicam didicit, Romae excoluit et reversus sepultam in Gallia excitavit et in vicinas regiones propagavit, obiitque anno aetatis suae XLVII, reparatae Salutis MDCXIV, junii die XXVI. Franciscus Hubertus, frater, regis consiliarius et rationum regiarum auditor, parentabat. »

A la suite de cette inscription on lisait, au témoignage de Polluche, « quelques sentences en langues hébraïque, grecque et arabe » ; ce sont ces sentences que le bénédictin Dom Gérou (1) et, après lui tous les biographes d'Hubert ont pris pour la traduction en hébreu, arabe et grec de l'épitaphe latine.

Rose Sergent, la mère d'Etienne Hubert, survécut à son fils : dans un acte de la paroisse Saint-Maclou, du 20 octobre 1616, elle est qualifiée de « dame Roze Sergent, vefve honorable homme Estienne Hubert, bourgeois d'Orléans, de la paroisse Sainte-Catherine » (Arch. Com., GG. 756).

— M. Pommier présente en ces termes, de la part de l'auteur, le 4e volume du *Pascal* inédit de notre confrère, M. Ernest Jovy, membre associé correspondant :

« Cet ouvrage, qui porte comme sous-titre " *La Pauvresse de Pascal* ", veut démontrer que le grand philosophe dans les dernières

Sainte-Catherine, où il s'était retiré en quittant Paris. Malheureusement les registres des décès de cette paroisse font complètement défaut jusqu'à l'année 1618,

(1) Bibliothèque de la Ville, manuscrit sur papier, n° 633 (ancien 467), intitulé « Bibliothèque des écrivains de la ville, duché et diocèse d'Orléans, par D. Guillaume Gérou, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, tome I ». La biographie d'E. Hubert est aux folios 425-426 (anciens folios 237-238). C'est à l'aide de cette biographie manuscrite qu'ont été rédigés en grande partie les articles consacrés à Hubert dans *Les hommes illustres de l'Orléanais* par Brainne, Debarbouiller et Lapierre (Orléans, 1852) et dans la *Nouvelle biographie générale* publiée par Firmin Didot sous la direction du Dr Hœfer (tome 25, Paris, 1858).

années de sa vie s'était rapproché des prêtres de Saint-Sulpice dont les attaches avec la Compagnie de Jésus étaient bien connues. M. Jovy y signale *un prêtre d'Orléans* nommé Charles Picoté, l'un des premiers compagnons de M. Olier, fondateur de Saint-Sulpice, qu en janvier 1655 refusa l'absolution au duc de Liancourt en raison de ses relations avec les jansénistes et fut par son attitude en cette circonstance la cause originaire des *Provinciales* (1).

Charles Picoté, d'après l'ouvrage de Grandet *Les saints prêtres français au XVIIe siècle* (2), serait né à Orléans en 1597 ; ordonné prêtre en 1626 à Paris, il fut pourvu de bonne heure du prieuré de N.-D. de Luzac ; devenu par la suite supérieur (il fut le troisième) de la Communauté des prêtres desservant l'église de Saint-Sulpice, il y mourut le 1er décembre 1679, âgé de 82 ans et 6 mois et fut inhumé dans la chapelle basse du séminaire. En grande faveur auprès d'Anne d'Autriche, il avait fondé à Paris, sous son inspiration (1654), la Communauté des Bénédictines du Saint-Sacrement : tout en ayant l'air de se tenir au second rang, il fut l'une des individualités ecclésiastiques les plus importantes du XVIIe siècle: il serait donc intéressant pour notre histoire locale d'étudier ses origines de famille. Malheureusement nos recherches sur ce point n'ont pas été couronnées de succès ; Lottin (3) parle d'un nommé Picoté natif d'Orléans, très mauvais sujet qui entra dans la conspiration de Biron pour le meurtre du roi Henri IV (1600) et fut banni. En 1584, un Charles Picoté aurait été bailli de Jargeau où une famille de ce nom existait dès le XVe siècle (4) ».

(1) *Pascal inédit*, pages 21, 36.

(2) 2e série, p. 362-371. — Voir aussi la *Vie de la vénérable mère Mathilde du Saint-Sacrement, institutrice des religieuses de l'Adoration perpétuelle*, Nancy, 1775, p. 222 et suiv. Ce livre serait de l'abbé Duquesne.

(3) Lottin, 1re partie, II, 125.

(4) Renseignements fournis par M. le chanoine Cochard.

Séance du vendredi 10 novembre 1911

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

M. Soyer, secrétaire, dépose sur le bureau un exemplaire du tome XXXIII des *Mémoires* et un exemplaire du *Bulletin* du 2e trimestre de 1911, tout récemment parus.

Il annonce, en même temps, que la rédaction de la table du tome XV des *Bulletins* (1908-1910) sera achevée à la fin de ce mois.

— Parmi les publications reçues, M. le Président signale :

1° Le *Bulletin historique et philologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, publié par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (année 1910, nos 3 et 4). Ce fascicule renferme une communication de notre collègue M. Soyer sur *Une lettre missive inédite de Henri IV, adressée au pape Paul V et concernant l'abbaye de Lévignac au diocèse de Toulouse*, et le *rapport* de notre collègue M. Baguenault de Puchesse sur ladite communication ;

2° La *Revue historique et archéologique du Maine* (année 1910) qui contient (p. 32) un article signé R. T. sur *Les peintures murales de l'ancienne église d'Artins*, en Loir-et-Cher ;

3° La *Revue historique* (novembre-décembre 1911), où M. H. Hauser continue la publication des *Acta tumultuum gallicanorum* (2e partie), récit catholique des trois premières guerres de religion. Les renseignements sur Orléans et la région y sont nombreux.

— M. le Président informe ensuite la Société que la subvention ordinaire de 500 fr. a été renouvelée par le Conseil général du Loiret pour l'année 1912, sur le rapport de notre collègue M. Chambon, membre correspondant, auquel des remerciments sont votés.

Il fait savoir que le traité avec l'imprimeur M. Pigelet expire le 1er janvier prochain : Une commission, composée des membres du Bureau et de MM. Garsonnin, ancien secrétaire ; Brédif, ancien tréso-

rier, et Jarry, membre titulaire, se réunira chez M. le Président pour discuter les termes d'un nouveau contrat.

— M. Garsonnin, grâce à des renseignements qui lui ont été obligeamment fournis par M. Champault, maire de Châtillon-sur-Loire et membre correspondant, donne quelques détails sur l'exploitation des scories de la voie romaine du Puits d'Havenat (commune de Baulieu, canton de Châtillon-sur-Loire).

Ces scories, qui proviennent d'antiques forges, contiennent encore du fer en quantité ; elles sont actuellement dirigées sur les établissements métallurgiques de la Belgique.

L'usine de réduction du minerai avait son siège principal au Puits d'Havenat. On a trouvé non loin de là, à Gannes, les vestiges des riches habitations des industriels gallo-romains qui dirigeaient ces forges.

Au milieu des scories a été découverte une figurine d'argile, malheureusement brisée, représentant Vénus anadyomène : elle vient d'être déposée au Musée historique de l'Orléanais.

Séance du vendredi 24 novembre 1911

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

Parmi les ouvrages reçus sont à noter spécialement :

1° L'*index alphabétique* du *Répertoire d'art et d'archéologie* (*dépouillement des périodiques français et étrangers*), *première année, 1910* (Paris, 1911), qui sera un merveilleux instrument de travail ;

2° Les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*, 1910, XXXIIIe volume (Bourges, 1911), qui contiennent un travail de M. le comte de Toulgoët-Tréanna sur *les seigneurs de La Maisonfort* (*1370-1789*), important supplément à l'étude de M. F. Deshoulières sur *le Maréchal de la Châtre* (*1536-1614*), parue dans les *Mémoires* de la même Société (tomes XXIX et XXX). On sait que le maréchal de La

Châtre, gouverneur du Berry et de l'Orléanais, était seigneur de La Maisonfort.

— Il est donné lecture :

1° D'une lettre de M. le Président de la Société d'archéologie de Bruxelles demandant une notice nécrologique sur M. Dumuys, qui était membre correspondant de ladite Société ;

2° D'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique annonçant que la 36e réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements aura lieu à Paris du 9 au 12 avril 1912. Les mémoires préparés en vue de cette réunion devront être adressés au Sous-Secrétariat des Beaux-arts avant le 1er février 1912.

— Au nom de la Commission des publications, M. Garsonnin demande l'insertion, dans le *Bulletin*, de la note de M. Auguste Baillet sur *La famille Vallée* et de l'étude de M. Pierre Bouvier intitulée *Remarques sur deux bulles du pape Alexandre III en faveur de l'hôtel-Dieu d'Orléans.*

Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

— M. Huet complète la partie bibliographique de la notice qu'il a récemment consacrée à M. Dumuys : Dans cette notice, il avait omis d'indiquer les communications faites par notre regretté président à la Société des Antiquaires de France. L'omission sera réparée dans le *Bulletin*.

— M. Soyer complète, à l'aide de documents qu'il a découverts dans les archives orléanaises, la biographie encore si incertaine du sculpteur du XVIIe siècle Michel Bourdin. Celui-ci appartenait à une vieille famille de taillandiers, ou, comme on disait alors, de « faiseurs d'œuvre blanche », dont les membres étaient établis dans la paroisse Saint-Marceau-lez-Orléans.

M. Soyer lit ensuite une note écrite par un contemporain sur la longueur et la rigueur de l'hiver en 1784.

Ces deux communications sont renvoyées à la Commission des publications.

— M. Baguenault de Puchesse attire l'attention de ses collègues sur l'importante correspondance de Henri IV avec l'érudit et diplomate Jacques Bongars : la Bibliothèque Nationale possède environ 100 lettres missives inédites de ce souverain adressées au célèbre calviniste orléanais.

Séance du vendredi 8 décembre 1911

Présidence de M. Basseville, *président.*

Parmi les ouvrages reçus, M. le Président mentionne la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, tome 72, livraison de mai-août 1911, qui renferme des *notices sur les manuscrits de* [*l'Orléanais*] *Petau conservés à la Bibliothèque de Genève*, par M. H. Aubert (p. 279), et un compte-rendu par M. L. Auvray (p. 346) de l'étude de M. J. Soyer sur *les députés du Tiers représentant la ville et le bailliage d'Orléans aux Etats généraux de Blois en 1588* (Orléans, 1910).

— M. le Président annonce en ces termes la mort de M. Maxime de Beaucorps, membre titulaire :

« Messieurs,

« L'année qui va bientôt finir a été particulièrement douloureuse pour nous. Au mois de février dernier, nous avons vu disparaître, au moment où nous nous y attendions le moins, dans toute la force de l'âge et de l'intelligence, l'un de nos membres les plus distingués et les plus sympathiques, Léon Dumuys.

« Ce soir, j'ai le triste devoir de vous rappeler la mort toute récente de Maxime de Beaucorps.

« Ancien élève de l'École des Chartes, M. de Beaucorps était entré dans notre Société bien jeune encore, en 1868, sous les auspices de M. Boucher de Molandon, son oncle, l'un de nos anciens présidents et de nos bienfaiteurs.

« Il était autrefois très assidu à nos séances et il faisait de fréquentes communications. Mais l'état déplorable de sa santé avait dû le contraindre bien à regret à n'y plus assister avec la même assiduité ; on l'y voyait cependant encore quelquefois, heureux qu'il semblait être de se retrouver avec nous.

« Le tome XI de nos *Mémoires* renferme un travail plein d'érudition de M. de Beaucorps sur *Les Montils, ses ruines, son hôtel-Dieu au* XIIIe *siècle.*

« Nos Bulletins contiennent également de lui quelques notices intéressantes.

« L'Académie de Sainte-Croix, dont M. de Beaucorps fut membre et même président pendant quelques années, a publié dans le tome II de ses *Lectures et Mémoires* un travail de nôtre collègue, qui est intitulé : *L'assistance publique, son origine, ses phases successives.*

« C'est une œuvre importante et consciencieuse que nous avons lue avec plaisir et profit. Très modeste, d'un commerce facile, M. de Beaucorps était un homme aimable dans toute l'acception du mot ; aussi conserverons-nous pieusement sa mémoire.

« Son souvenir, d'ailleurs, revivra dans son fils qui est des nôtres aussi et qui tiendra à honneur, ses débuts nous en donnent la certitude, de continuer les louables traditions de sa famille. »

— Il est procédé à la nomination d'un membre titulaire en remplacement de M. Dumuys. M. Jules Banchereau, membre de la Société française d'archéologie, attaché au Musée Jeanne d'Arc, membre du Comité d'inspection de la Bibliothèque de la Ville d'Orléans, est élu par 16 voix (et un bulletin blanc) sur 17 votants.

Enfin, M. Paul Gauchery, ingénieur-architecte à Vierzon, lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, présenté par MM. Soyer, Garsonnin et Basseville, et M. René de Witte demeurant à Cannes (Alpes-Maritimes), présenté par MM. Pommier, Larcanger et Basseville, sont élus à l'unanimité membres associés correspondants.

Séance du vendredi 22 décembre 1911

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

Parmi les ouvrages reçus sont à mentionner :

1° Le *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France* (année 1910), qui renferme différentes communications relatives à l'histoire de notre région : de M. de Mély, sur une inscription de l'église d'Artins (Loir-et-Cher) (p. 144) ; — de M. H. Stein sur, la même inscription (p. 155) ; — de M. Héron de Villefosse, sur le moule mérovingien découvert en 1884 à Gémigny (Loiret) et actuellement conservé au Musée historique d'Orléans (p. 145) ; — du même, sur divers objets gallo-romains trouvés à Mérouville (Eure-et-Loir) ; plusieurs de ces objets sont aussi au Musée historique d'Orléans (p. 284-290) ; — de M. E. Chénon, sur le séjour de Cujas à Paris ; il est question de la Faculté de droit d'Orléans (p. 353-355) ;

2° Le *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne (année 1910)*, qui contient une étude de M. l'abbé A. Parat sur *Jeanne d'Arc dans les pays de l'Yonne* (p. 229-296).

— Il est donné lecture :

1° D'une lettre de M. Paul Gauchery remerciant la Société de l'avoir élu membre correspondant et signalant que des documents anciens concernant la seigneurie de Nangeville (commune du canton de Malesherbes) ont été récemment donnés à la bibliothèque de la Société des Antiquaires du Centre, à Bourges ;

2° D'une circulaire de M. Renart, libraire à Maisons-Alfort (Seine), 2, rue de Lorraine, annonçant qu'il prépare un supplément à son *Répertoire des collectionneurs de la France et de ses colonies*, paru en 1908. L'éditeur y fera figurer les renseignements qui parviendront à son adresse ; l'insertion est gratuite.

— M. le Secrétaire fait savoir qu'il a récemment remis à l'imprimerie Pigelet la table du tome XV des *Bulletins* de la Société (1908-1910).

— M. le Président, après avoir souhaité la bienvenue à M. J. Banchereau, membre titulaire résidant, prononce l'éloge de notre regretté collègue, M. Anatole Bailly, dont les obsèques ont eu lieu le 15 décembre dernier.

Voici les paroles de M. Basseville :

« MESSIEURS,

« Depuis notre dernière réunion, nous avons encore eu la douleur de perdre un de nos membres les plus distingués, M. Anatole Bailly.

« M. Bailly était né à Orléans, le 17 décembre 1833 ; c'était, par l'âge, notre doyen. Il fit toutes ses études dans sa ville natale et entra en 1853 à l'École normale supérieure.

« En 1861, à sa plus grande satisfaction, il fut nommé à la chaire de quatrième au lycée d'Orléans, chaire qu'il occupa près de vingt-cinq ans.

« Correspondant de l'Institut, officier de l'Instruction publique, chevalier de la Légion d'honneur, M. Bailly était un philologue des plus en renom. Son dictionnaire grec, devenu classique, jouissait de l'estime et de la considération des savants français et étrangers.

« M. Bailly entra dans notre Société en 1876, mais il n'assista pas ongtemps à nos séances ; la mort prématurée d'un fils unique, sur l'avenir duquel il fondait de légitimes espérances, l'ayant depuis toujours éloigné du monde, il vivait dans la plus parfaite retraite, comme s'il eût voulu se faire à jamais oublier.

« Le huitième volume de nos Bulletins renferme de M. Bailly une remarquable notice sur Emile Egger, le savant professeur de la Faculté des Lettres de Paris dont il avait été l'un des élèves préférés et dont il resta toujours l'ami.

« Anatole Bailly est mort subitement, il y a quelques jours, la plume à la main, retouchant encore son dictionnaire. Il emporte avec lui dans la tombe les regrets unanimes de toux ceux qui avaient pu le connaître et l'apprécier à sa juste valeur. »

— Après avoir entendu les rapports de M. Pommier, membre de la Commission des publications, la Société décide l'insertion au *Bulle-*

tin, des deux études de M. Soyer : *Notes pour servir à la biographie du sculpteur orléanais Michel Bourdin ; — Note d'un contemporain sur la longueur et la rigueur de l'hiver en 1784.*

— Sur le rapport de M. Jules Baillet, elle vote également l'insertion, au *Bulletin*, de la note de M. Baguenault de Puchesse sur *la Saint-Barthélemy à Orléans* et de la *liste des monuments historiques* (*immeubles*) *du département du Loiret*, mise à jour par M. Masson.

— Conformément au règlement, il est procédé au renouvellement partiel du Bureau pour l'année 1912 :

M. A. Basseville, président, est réélu pour un an ;

M. G. Baguenault de Puchesse, vice-président, est réélu pour un an ;

M. E. Huet est élu secrétaire pour trois ans en remplacement de M. J. Soyer, non rééligible ;

M. E. Larcanger est élu vice-secrétaire pour trois ans en remplacement de M. P. Iauch, non rééligible ;

M. E. Jarry est élu membre de la Commission des publications en remplacement de M. le Dr Garsonnin, non rééligible.

Par suite de ces votes successifs, le Bureau est ainsi composé pour l'année 1912 :

Président : M. Basseville ;
Vice-Président ; M. Baguenault de Puchesse ;
Secrétaire : M. Huet ;
Vice-Secrétaire : M. Larcanger ;
Trésorier : M. Breton ;
Commission des publications : MM. J. Baillet, Pommier, Jarry.

MUSÉE HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

RAPPORT ANNUEL

Orléans, le 31 juillet 1911.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Afin de me conformer à un usage dès longtemps établi et de montrer combien est indispensable la subvention de 2.000 fr. généreusement accordée chaque année par le Conseil général au Musée historique, j'ai l'honneur de vous adresser le compte moral annuel énumérant sommairement les travaux et achats effectués pendant l'exercice écoulé et établissant les besoins du Musée pour l'exercice 1912.

Qu'il me soit permis, avant de dresser ce bilan, de rappeler le souvenir de mon distingué prédécesseur. Nommé Conservateur le 3 juin 1905, M. Léon Dumuys est décédé le 20 février 1911, après quelques jours de maladie. Au cours de sa direction et grâce à son activité infatigable, le Musée s'est enrichi de très nombreuses et importantes pièces de collection. Les salles lapidaires ont été remaniées entièrement. Une collection de plaques de foyer, comprenant aujourd'hui plus de 350 pièces, a été réunie. La salle des tombeaux a été aménagée. Une collection de moulages de sculptures, servant soit d'enseignes, soit de motifs décoratifs à des maisons d'Orléans et des environs, a été commencée et comprend actuellement plus de 310 numéros.

Enfin le reculement de la façade du Musée Jeanne-d'Arc et la réorganisation consécutive des salles de ce Musée ont nécessité la surveillance constante et les soins personnels du Conservateur. Vous avez rendu justice au dévouement et au travail de M. Léon Dumuys, puisqu'en 1910, après avoir visité le nouveau Musée Jeanne-d'Arc, vous avez bien voulu appuyer, auprès du Conseil général, une demande d'allocation spéciale pour l'établissement de vitrines destinées aux salles du second étage du Musée Jeanne-d'Arc provisoirement aménagées en Annexe du Musée historique, en attendant l'agrandissement devenu indispensable de ce dernier.

Nommé Conservateur du Musée historique, par arrêté préfectoral du 14 mars 1911 rendu sur la proposition de M. le Maire d'Orléans, en même temps que M. Deschellerins était appelé aux fonctions de Conservateur-Adjoint et MM. Jules Baillet et A. Rochoux d'Aubert à celles d'Attachés à la Conservation, j'ai tenu à continuer l'œuvre de mon prédécesseur.

Annexe du Musée historique. — L'annexe provisoire du Musée historique comprend, au second étage du Musée Jeanne-d'Arc, quatre salles et une galerie. Les vitrines de la plus petite salle, prenant jour sur la rue, étaient terminées lors du décès de M. Dumuys : avec l'aide de mes très dévoués collaborateurs, parmi lesquels je dois citer MM. Larcanger et Banchereau, j'y ai disposé les collections relatives à la céramique, à la verrerie et à la poterie d'étain orléanaises. Dans la salle voisine a été exposé tout ce qui a rapport aux Communautés d'Arts et Métiers d'Orléans : imagiers populaires, serruriers, menuisiers, charpentiers, fabricants d'étoffes imprimées et de bonnets orientaux, vinaigriers, confiseurs, boulangers, marchands fréquentant la rivière de Loire, etc., etc. Cette salle est complétée par une exposition des œuvres des principaux graveurs originaires d'Orléans. Dans la galerie intermédiaire sont présentés des plans et vues d'Orléans. Ces deux salles et cette galerie ont été ouvertes au public lors des fêtes du 8 mai 1911.

La petite salle située à l'extrémité de la galerie sert de cabinet

de numismatique. M. Soyer, archiviste du Loiret et Conservateur-adjoint du Musée historique, est tout spécialement chargé de ce département. Il a continué, cette année, le classement des monnaies et médailles intéressant l'Orléanais ; ce classement nécessitera plusieurs années de travail avant d'être achevé.

Il me reste à vous parler de la grande salle pour laquelle le Conseil général, dans sa session de septembre 1910, a voté une subvention extraordinaire de 800 fr., qui a été complétée, au mois de décembre, par le vote d'un crédit de 2.400 fr. émanant de la Municipalité d'Orléans que je ne saurais trop remercier. Grâce à ces deux subventions, on a divisé la grande salle en deux parties par une cloison en bois : d'une part, on a exposé les collections léguées au Musée historique, en 1909, par M. Guillon ; d'autre part, on a, dans six grandes vitrines établies par les soins de la Direction des travaux municipaux d'Orléans, présenté tout ce qui a trait aux institutions de l'Orléanais : Duché, Evêché, Municipalité, Université, Forces militaires, Pompiers, etc. Les vitrines sont spacieuses et commodes : l'avenir nous apprendra si le menuisier, M. Barré, les a solidement établies. Cette salle est actuellement prête et sera ouverte au public dans les premiers jours du mois d'août.

En résumé, l'annexe du Musée historique installée rue du Tabour est uniquement consacrée à Orléans et à l'Orléanais.

Bibliothèque. — L'installation et le classement de la bibliothèque se poursuivent ; des casiers nombreux, destinés à recevoir les cartons de gravures, ont été établis cette année. Grâce à des acquisitions importantes et à des dons généreux, émanant soit du Ministère de l'Instruction publique, soit de particuliers, cette bibliothèque, léguée spécialement au Musée par son ancien Conservateur, M. l'abbé Desnoyers, s'est enrichie, du mois de décembre 1910 au 1er août 1911, de 61 ouvrages.

Salle des Enseignes. — La collection des moulages a été très augmentée par M. L. Dumuys au cours de cet exercice. Des sculptures importantes, comme la trompe de la maison de

François Ier rue de Recouvrance, ont été moulées, ce qui a nécessité une dépense totale de 280 francs.

Musée historique. — Au Musée historique, les vitrines de la céramique, de la verrerie et de l'horlogerie ont été remaniées. Des pièces modernes ont été mises à la réserve, ce qui a permis de mettre en valeur de belles pièces anciennes. Une importante collection de faïences patriotiques et patronymiques, qui n'était plus exposée depuis longtemps, a pu être présentée à nouveau au public. Ce travail de remaniement des collections se poursuivra méthodiquement au cours de l'exercice 1912 et nécessitera la réfection de certaines parties de vitrines.

Entrées. — Les objets de collection, entrés au Musée au cours de l'exercice courant, sont au nombre de 106, se répartissant ainsi :

75 pièces provenant d'acquisitions, parmi lesquelles il faut signaler une monnaie d'or de l'empereur Claude Ier, et cinq belles pièces de porcelaine d'Orléans, dont une, en pâte tendre, est d'un type extrêmement rare.

31 pièces provenant de dons, au nombre desquelles on doit mentionner deux maquettes originales de statues par MM. Vermare et Max. Didier, une statue en bronze par M. Vermare et cinq magnifiques pièces de porcelaine de Saxe et de Frankenthal offertes par M. A. Bichet.

Si les acquisitions n'ont pas été plus nombreuses, c'est que les travaux d'aménagement du Musée Jeanne-d'Arc et de l'annexe du Musée historique qui y est installée, ont absorbé une grande partie des crédits. Les factures de menuiserie et de serrurerie ont en effet, à elles seules, déterminé une dépense de 2.415 fr. ; d'autre part, l'encadrement des objets exposés dans les nouvelles salles a coûté 400 fr. environ.

J'estime qu'à la fin de 1911, les grosses dépenses nécessitées par l'installation de l'annexe du Musée historique seront entièrement soldées et qu'en 1912, la Direction du Musée pourra consacrer aux achats des sommes très supérieures à celles dont elle a pu disposer depuis trois ou quatre années.

Les dépenses d'entretien de mobilier seront néanmoins assez élevées en 1912, parce que le remaniement des collections du Musée historique nécessitera certainement des travaux de réfection dans les vitrines.

ÉTAT ACTUEL DES COLLECTIONS. — Une autre cause importante de dépenses, en 1912, sera l'inventaire, l'étiquetage et, s'il est possible, le commencement de la publication d'un nouveau catalogue. Depuis 1884, c'est-à-dire depuis 27 ans, il n'y a pas eu de publication ou de mise à jour du catalogue. En 1884, le Musée historique comprenait 5.556 numéros ; à la mort de M. l'abbé Desnoyers, en prenant pour base les fiches rédigées par lui, on trouve une augmentation de 7.229 pièces ; depuis 1902 on peut, avec l'aide du registre d'entrées et bien qu'aucun inventaire n'ait été dressé, estimer à 1.250 le nombre des objets de toutes sortes entrés dans les collections ; à ce chiffre, il faut ajouter environ 350 numéros pour la collection Guillon léguée en 1909. Aujourd'hui le Musée historique comprend donc, au minimum, 14 à 15.000 pièces, dont le tiers figure seul au catalogue imprimé. Dans ces conditons, un inventaire méthodique, suivi de la publication d'un catalogue nouveau, s'impose : c'est ce que nous nous proposons d'entreprendre, sans nous dissimuler qu'il faudra, avant d'arriver au but, beaucoup d'années de travail et beaucoup d'argent.

Nous nous permettons, en conséquence, Monsieur le Préfet, de solliciter la continuation de la subvention annuelle de 2.000 francs allouée par le Conseil général au Musée historique de l'Orléanais.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Dr GARSONNIN,

Conservateur du Musée historique de l'Orléanais.

LES VALLÉE

ET LE CHATEAU DE CHENAILLES

Il y a cinquante ans, notre très aimé président, M. A. Basseville, presque à son entrée dans la Société, communiquait un travail sur « Le château de Chenailles et ses seigneurs » qui a été inséré au *Bulletin* de juillet 1861 (1). La publication récente d'un gros volume sur le poète Jacques Vallée des Barreaux (2) nous donne l'occasion de compléter cette notice, en y joignant quelques pièces inédites. Entre Jargeau et Châteauneuf, sur la rive droite de la Loire, existe toujours un vieux château d'architecture assez simple, mais dont les abords avec tourelles, fossés, cour d'honneur ont grand air — c'est le beau domaine de Chenailles, berceau de la famille Vallée, qui, sous les derniers Valois et Henri IV, a donné à l'État des serviteurs nombreux, dont les noms ne sont pas tout à fait oubliés.

Jacques Vallée, sieur des Barreaux, de Châteauneuf et de Chenailles, fut contrôleur des finances sous Henri III. Le Béarnais parvenu au trône lui continua sa confiance ; et, dans la correspondance si mal classée encore de Henri IV, on trouve adressées à des Barreaux des lettres intimes du roi, qui même souvent tenait conseil chez lui. Une de ses sœurs, Marie Vallée, avait épousé Robert Miron, maître de la Chambre des Comptes, intendant de l'ordre du Saint-Esprit, qui sera seigneur de Chenailles (3) ; l'autre, Claude, était mariée à Guillaume Brachet,

(1) *Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais*, t. III, p. 420.

(2) *Le libertinage au XVIIe siècle*, par Fréd. Lachèvre, 1911, in-8°.

(3) Il existe à la Bibliothèque Nationale un certain nombre de lettres de Henri III, Catherine de Médicis et Henri IV, adressées à

qui fut trésorier général de l'extraordinaire des guerres et trésorier de France.

Mais il avait eu un frère, Geoffroy, qui s'était rallié aux idées nouvelles jusqu'à faire telle profession d'immoralité, qu'il fut poursuivi par le Parlement de Paris et condamné à « estre mené et conduit en la place de Grève et en icelle pendu et étranglé à une potence, qui pour ce seroit dressée audict lieu, et son corps bruslé et réduict en cendres (1) ». Cela se passait le 9 février 1574. Geoffroy Vallée, sieur de la Planchette, natif d'Orléans, avait publié, deux ans auparavant, un petit livre de huit feuillets, intitulé : *la Béatitude des chrétiens* ou *le Fléo de la Foy*.

On y lisait, entre autres opinions suspectes, que « la crainte et peur de Dieu, qu'on enseigne à l'homme dès la mamelle, lui oste l'intellect » et que « le Credo et la Foy sont deux causes pour rester toute sa vie docteur de Dame Ignorance », et encore que « le Papiste est si bête qu'il dit et croit que le bien soit le mal, et le mal le bien ». Comme l'ouvrage fut brûlé par la main du bourreau, on comprendra que les quelques exemplaires qui avaient échappé aient acquis une valeur considérable. Il n'en reste plus qu'un aujourd'hui : payé au poids de l'or, il se trouvait dans la fameuse bibliothèque du duc de la Vallière ; il est passé de là dans la collection Méjanes, appartenant à la ville d'Aix-en-Provence.

Il ne semble pas que cette malheureuse aventure ait fait grand tort à la famille. Jacques Vallée, seigneur des Barreaux (2), qui avait épousé la fille d'un bourgeois d'Orléans, Marie de Mareau, après avoir été intendant général des finances, obtint à ce titre une belle pension du roi en 1602. Son héritier Jacques, dès 1594, avait été nommé conseiller au Parlement de Paris,

Robert Miron, sieur de Chenailles, dont la pierre tombale se trouve au Musée archéologique.

(1) L'arrêt de la Cour du Parlement de Paris contre Geoffroy Vallée a été publié par M. Basseville. *Ibid.*, p. 429.

(2) Les Barreaux sont une ferme dépendant du domaine de la Touche, dans la commune, voisine de Châteauneuf, de Donnery (Loiret).

maître des requêtes en 1605, président du grand Conseil, et mourut riche en 1622 ; mais il passait pour être de mœurs peu sévères.

Son fils, Jacques, naquit à Châteauneuf-sur-Loire, ou du moins y fut baptisé, le 6 novembre 1599 (1). Le grand-père des Barreaux et la grand'tante Miron vivaient encore et lui servirent de parrain et de marraine. Il fit ses études au collège de La Flèche, mais vint à Paris, où son père le présenta à Jérôme Lhuillier, procureur général de la Chambre des comptes, dont le fils François était lié avec Théophile de Viau et formait le noyau de la société la plus dissolue du temps.

Cependant Jacques des Barreaux n'ayant que vingt-six ans fut reçu comme conseiller au Parlement, où il ne fit guère figure, se contentant de composer des vers licencieux. Puis il devint l'amant de la célèbre Marion Delorme, et passa sa vie en véritable épicurien, familier de quelque riche châtelain, et commensal, à Paris, de Chapelle, Molière et Boileau, ce qui lui valut les vers de Despréaux dans la *Satire sur les femmes* :

> Du tonnerre dans l'air, bravant les vains carreaux,
> Et nous parlant de Dieu du ton de des Barreaux.

Parfois aussi, il revenait à Chenailles, où son cousin François Vallée tenait état de grand seigneur, ayant fait dessiner son parc et son jardin par Le Nôtre et y recevant une foule d'illustres visiteurs (2).

Converti à la fin de sa vie, des Barreaux se retira, on ne sait pourquoi, à Chalon-sur-Saône, où il fréquentait surtout l'évêque, M. de Meaupou, et un Carme qui l'exhortait à la pénitence, tout en buvant avec lui.

> Des Barreaux, ce vieux desbauché,
> Affecte une réforme austère,
> Il ne s'est pourtant retranché,
> Que ce qu'il ne sçauroit plus faire.

(1) Nous donnons plus loin l'acte de baptême de Jacques Vallée des Barreaux.

(2) Le seigneur de Chenailles mourut en 1547. Nous publions une pièce orléanaise concernant sa succession.

Il était âgé de soixante-quatorze ans quand il mourut ; ce qui indiquerait que parfois le vice conserve.

Il avait totalement oublié ses origines orléanaises et se fit enterrer dans l'église des Carmes de Chalon, avec cette simple épitaphe :

CI GIST
JACQUES VALLÉE
SEIGNEUR DES BARREAUX
JADIS CONSEILLER AU PARLEMENT DE PARIS

G. BAGUENAULT DE PUCHESSE.

ACTE DE BAPTÊME DE JACQUES VALLÉE

Le lundi 6me de novembre 1599 a été baptizé en l'église de Mons. saint Martial de Chasteauneuf-sur-Loyre, Jacques Vallée, fils de Monsieur du Dhuy, conseiller du Roy à sa cour de Parlement de Paris, et de damoiselle Barbe Dolu, ses père et mère ; et ont esté ses parrains Messire Jacques Vallée, sieur des Barreaux, conseiller du Roy à son conseil, et intendant de sa finance, seigneur de Chasteauneuf, son ayeul paternel, et dame Marye Vallée, veufve de Messire Robert Miron, vivant, conseiller du Roy en son conseil, et intendant à ses finances, sa grand'tante maternelle.

Signé : MERLIN, curé ; M. VALLÉE ; J. VALLÉE.

PROCURATION DONNÉE PAR CLAUDE VALLÉE
LE 19 SEPTEMBRE 1648

(Succession de François Vallée, seigneur de Chenailles)

Par devant Pierre Le Roy et Nicolas Lecoq notaires royaulx de la ville d'Orléans, fut présent en personne M. Claude Vallée, chevalier, seigneur de Chenailles, estant audit Orléans, tant en son nom que comme ayant charge de Mre Anne de Chivray, marquis de La Barre, conseiller du Roy en ses conseils, lieutenant général de cavalerie de France, et de dame Anne Vallée, son espouze, légataires universels de deffunt Mre François Vallée, seigneur de Chenailles, conseiller

du Roy en ses conseils, président, trésorier, recepveur de ladite généralité de Paris, lequel audit nom a fait et constitué son procureur général et spécial Mᵉ François Maupuy, demeurant en la ville de Paris, auquel il a donné pouvoir de compter avecq noble homme Mᵉ Lacroix, conseiller du Roy, trésorier recepveur des finances de la généralité de Paris, de ce qui peut estre du audit sieur constituant et dame de Labarre des appointements et gages attribués audit office de président, trésorier de France, duquel estoit pourveu ledit deffunt sieur de Chenailles, leur oncle. Et ce pour les deux tiers desdits gages de l'année mil six cent quarante-sept, du reste, pour lesdits deux tiers soit mis pour comptant et donnés audit sieur de Lacroix une ou plusieurs quittances, sur ce suffisantes telles semblables et en toutes autres formes et qui lui seront nécessaires soit séparément ou conjointement avecq messire des Barreaux, Jacques Vallée, Président Violle, Favier, maistre des requestes, à cause de leurs femmes légataires dudit deffunt sieur de Chenailles, auquel appartient l'autre tiers desdits gages lesquelles quittances ès dits sieurs constituant ès dits noms a eux pour agréable, comme s'y peut y avoir esté et généralement faire tout ce qui est désirable pour la seureté dudit sieur Lacroix, lequel dit sieur constituant tient quitte et décharge de ce qui est reçu par son dit procureur en vertu des présentes, jaçoit promettant et obligeant et renonçant.

Faict et passé audit Orléans le dix-neuf jour de septembre mil six cent quarante-huit avant midi.

Signé : Vallée, Le Roy, Le Coq.

LA FAMILLE VALLÉE

Le troisième des magnifiques volumes consacrés par M. Frédéric Lachevre aux Disciples et successeurs de Théophile de Viau, ramène la curiosité sur le poète Jacques des Barreaux et la famille Vallée à laquelle il appartenait.

J'ai cru opportun de publier quelques détails inédits tirés principalement des Registres de baptêmes de la paroisse Sainte-Colombe d'Orléans (1).

Jusqu'à présent nous ignorons si les frères de Geoffroy Vallée, étranglé et brûlé en place de Grève, à Paris, avaient partagé ses opinions. L'un, Jean, est resté une figure effacée; l'autre, Jacques, occupa des charges dans l'administration des finances. Il fut l'ami d'Henri IV. S'il donna dans les idées des libertins, il garda une conduite prudente et acheva sa vie sans encombre. Mais voici qu'un document inconnu va nous faire à ce sujet connaître la vérité.

Les nouveaux documents que j'ai découverts concernent tout d'abord Jacques Vallée et sa femme Marie de Mareau (2).

Le premier, assez extraordinaire, est son acte de sépulture. Le curé Gabriel Fleury note parmi les décès :

Le semdy viij^e jour de febvrier 1614 est mort Jacques Vallée des Barreaulx, obstiné hérétique ou plustot attéiste. Il est enterré en ung jardin plein d'immondices, touchant aulx rempars vis à vis de la courtine ou il fait la sentinelle. Et quinze jours après le dict moys et an est mort ung nommé (*sic*) Ledagre, aussi hérétique, qui au précédent a esté lieutenant particulier de Boisgency.

G. G., 175, f° 6,
paroisse Ste Colombe.

(1) Girard Vallée, venu à Orléans, vers 1490, y acheta sur cette paroisse une maison appelée la Petite Jeanne, selon le chanoine Hubert ; mais un texte positif la nomme *l'hostel de la Porte jaulne*.

(2) M. Lachèvre l'appelle à tort *Du Mareau*. Pierre Demareau fut échevin en 1408, et ses descendants conservèrent la même orthographe.

Sa veuve ne partageait pas ses idées : elle était bonne chrétienne et, la même année, fut marraine d'une cloche de sa paroisse :

Le samedy VI[e] jour de décembre, feste sainct Nicolas 1614, a esté benite la cloche qui est dedans l'église Saincte Colombe et appartenant a icelle église. Le parrain M[e] Hiérosme Luyllier, docteur regent en l'Université d'Orléans. La marraine damoyselle Marie Demareau, veufve feu Jacques Vallée, s[gr] Desbarreaulx, touteffoys hérétique. Ladicte cloche est nommée Marie, ma esté donné par les ditz parrain et marraine, à moy Gabriel Fleury, pbre curé de S[te] Colombe : quatre testons valant soyxante et deux solz tz.

G. G., 175, f° 15,
S[te] Colombe.

Marie de Mareau survécut dix ans à son mari ; elle mourut le 28 décembre 1624, comme en fait foi son acte de décès (1) :

Le samedy 28[e] décembre, à deux heures du matin, M VI[c] vingt quatre, est décédée dame Marie de Mareau, veufve feu Monsieur des Barreaux, et son corps a esté inhumé en une des galeries du grand Cimetière, et ses Entrailles en l'église S[te] Colombe, par Monsieur Poulain, chonoine de l'église de Saincte Croix, faisant l'office de curé en l'absence d'iceluy qui estoit à Paris pour les affaires du clergé (2).

G. G., 175, f° 9,
p[sse] S[te] Colombe.

Ces actes prouvent que la maison patrimoniale des Vallée, rue des Gobelets, était restée en la possession des petits-fils de Girard, aussi bien que Chenailles.

Auguste BAILLET.

(1) Elle était fille de Charles Demareau, marchand bourgeois d'Orléans, sieur de Mérouville, et de Claudine Petau. — C'est sans doute ce bourgeois qui fut échevin en 1548. — Charles Demareau, le jeune, demeurait rue de la Renardière, paroisse Saint-Sulpice, suivant un acte passé le 5 août 1645, en l'office du notaire Claude Gouet (minutier de M[e] Gaullier).

REMARQUES

SUR

DEUX BULLES DU PAPE ALEXANDRE III

EN FAVEUR DE L'HÔTEL-DIEU D'ORLÉANS

Tous les auteurs qui se sont occupés de l'histoire de l'Hôtel-Dieu d'Orléans ont connu une bulle d'Alexandre III confirmant certaines possessions de cet établissement. Cette bulle n'est pas mentionnée par Jaffé (1). L'original est aujourd'hui perdu, mais le texte nous a été conservé ; il a été reproduit, d'après l'original, par l'abbé Dubois(2), et publié par M. Ch. Cuissard (3). Le premier a joint à sa copie une critique intéressante et une description consciencieuse du document, qui en réparent la perte dans une certaine mesure.

L'acte, tel que nous le connaissons, est rédigé sous forme de petite bulle, et présente tous les caractères des lettres d'Alexandre III : Suscription (nom du pape écrit en toutes lettres); adresse particulière; salut (*salutem et apostolicam benedictionem*); date faisant corps avec le texte et ne comprenant que l'indication du lieu et du jour (*datum apud Tusculum, quarto idus marcii*), car il est vraisemblable que l'année de l'incarnation ne figura jamais dans la formule, bien que l'abbé Dubois et M. Cuissard aient vu, dans une déchirure du parchemin, la cause de son absence.

(1) *Regesta pontificum romanorum*.

(2) Bibl. d'Orléans, ms. 596, f° 298.

(3) Cuissard. *Les chartes originales de l'ancien Hôtel-Dieu d'Orléans*, dans *Mém. Soc. arch. hist. Orl.*, t. XXVIII (1902), p. 278.

La bulle confirme à l'Hôtel-Dieu la jouissance du revenu des deux prébendes de Sainte-Croix, la possession du moulin d'Ardelet (1), le droit de prendre, chaque jour, une charretée de bois dans les tréfonds royaux, la possession de la maison de Mamonville (2) et de la maison de Noras (3) ; elle exempte ses terres et ses récoltes de toutes dîmes ; elle l'autorise à faire desservir sa chapelle par un chapelain, à y recevoir des sépultures, à faire célébrer les offices à voix basse en temps d'interdit ; enfin, elle permet à tout homme libre d'entrer dans la communauté pour se consacrer au service des pauvres.

Deux questions se sont présentées à l'esprit des critiques qui ont examiné cette bulle : le texte n'a-t-il pas été remanié ? Quelle est la date de l'acte ?

1° Suivant le témoignage de l'abbé Dubois, une note inscrite au dos du parchemin signalait, comme ajoutée après coup, la mention de Mamonville ; mais l'abbé Dubois combat cette opinion : « La ligne où il est parlé de Mamonville, dit-il, répond à un pli du parchemin, et ce pli ayant été mouillé, ainsi que quelques autres endroits, on en a rafraîchi les lettres avec de nouvelle encre, mais on aurait tort d'en conclure que cet objet a été ajouté après coup, car 1° on voit évidemment qu'il ne s'est agi que de renouveler l'encre d'un caractère ancien ; — 2° la confirmation du pape n'était pas nécessaire pour appuyer les droits de l'Hôtel-Dieu qui avait une possession de plusieurs centaines d'années justifiée par quantité de titres ; — 3° aux mots « *unam carratam* », on voit presque en entier l'ancienne encre. »

S'il nous est impossible de prendre maintenant parti dans la discussion, en ce qui concerne Mamonville, nous pouvons sûrement considérer comme une addition, malgré l'avis de l'abbé Dubois, les mots « *unam carratam ligni...* », car il est certain que le droit de prendre, chaque jour, une charretée de bois dans les tréfonds royaux, fut accordé par Philippe-Auguste en 1187

(1) Loiret, canton d'Orléans, commune de Chanteau.
(2) Loiret, canton d'Outarville, commune d'Oison.
(3) Loiret, canton d'Orléans, commune d'Olivet.

ou 1188, et non par Louis VII, comme on l'admettait généralement jusqu'ici (1) : ce droit ne peut donc pas être confirmé par Alexandre III, qui siégea de 1159 à 1181.

2° La note inscrite au dos du parchemin attribuait à la bulle la date de 1170 ; mais l'abbé Dubois soutient une autre opinion : « La date du pontificat d'Alexandre a été déchirée ; ainsi on ne peut pas savoir aisément en quelle année elle a été donnée ; cependant, après quelques recherches, il m'a été facile de déterminer qu'elle est de 1180 ou de 1172, car 1° elle a été donnée à Frescati, et 2° elle est postérieure à 1171, puisqu'elle confirme la donation du moulin d'Ardret faite à l'Hôtel-Dieu par Manassès, évêque d'Orléans, le [   ] 1171 (*sic*). Or depuis 1171, le pape Alexandre n'a été à Frescati, le 12 mars, que l'an 1180, ou peut-être 1181, année de sa mort, et l'an 1172, car en 1173 la crainte de l'armée de Frédéric le contraignit de se retirer d'abord du côté de Naples, ensuite du côté de Venise, d'où il ne revint qu'au commencement de 1178. Ce fut cette année qu'il sortit précisément le 12 mars au matin, pour retourner à Rome ; l'année suivante il était à Rome, le 12 mars, puisqu'il y tenait le troisième concile de Latran ; ainsi la bulle est donc de 1172 ou 1180. » Ces conclusions sont évidemment mal fondées : rien ne s'oppose, en effet, à ce que la charte de Manassès concédant à l'Hôtel-Dieu le moulin d'Ardelet, et la bulle d'Alexandre III, aient été données l'une et l'autre en 1171 ; celle-ci étant datée du 12 mars, la première, qui ne porte pas l'indication du quantième, put fort bien être accordée au début de l'année, évaluée d'après le style de la circoncision.

Il n'est pas permis de négliger ici le témoignage anonyme d'après lequel la bulle serait de l'année 1170, et l'on doit se demander comment cette date a pu être avancée. L'année de l'incarnation se trouvait-elle mentionnée dans le texte même, lorsque le parchemin était en bon état ? On pourrait alors conclure à la fausseté de l'acte, rédigé sous forme de petite bulle.

(1) Arch. Nat., Q[1*] 591, f° 97. Cet acte de Philippe-Auguste est une véritable donation, et ne saurait passer pour la confirmation d'un acte antérieur.

Mais nous croyons pouvoir donner une explication différente, qui jettera quelque lumière sur ces questions controversées.

En effet, bien que la chose n'ait jamais été signalée, il est permis d'affirmer qu'il y eut deux bulles, accordées par Alexandre III, en faveur de l'Hôtel-Dieu. Le livre des biens et rentes de cet établissement, rédigé au XVIe siècle, signale parmi les titres existant encore, un « indult » d'Alexandre III qui confirmait à l'Hôtel-Dieu la jouissance des deux prébendes de Jésus-Christ, la possession des maisons de la porte Dunoise, des maisons de Saint-Avit avec les jardins et de toutes les maisons que l'Hôtel-Dieu avait dans la ville d'Orléans, des « maisons de l'hospital avec les jardins », de « la rente d'un estau au change » et autres rentes en la ville d'Orléans et ailleurs, des « estaulx » sous la porte Dunoise, du « coing du frou de la porte de Paris », du « frou » de Saint-Donatien, d'une grange avec un verger, de la moitié des « quartages » de Saint-Mesmin, de la moitié des « quartages » du Martroi-aux-Corps, de la maison de Bertier Regnard près Saint-Donatien, de la maison de la Porte Parisis, de la maison de la rue de l'Eguillerie, des vignes de la Bourie, des vignes du clos Gontier, des vignes d'Outre-Loire et de toutes autres vignes, de la maison, du moulin et des terres d'Ardelet, du lieu de Mamonville avec ses dépendances, des maisons et des terres de Meung, du lieu de Noras, des maisons et des terres de Lorcy (1), des « maisons de sur la rivière de Loire », d'une rente de deux muids de seigle à la mesure de Sully, et enfin des prés de Cléry (2). Cet acte était daté de Tusculum, de l'année 1170, et rédigé sous forme de grande bulle (3).

Cette bulle, que nous ne connaissons que par cette analyse, était certainement distincte de la précédente, dont elle différait par la forme et par le fond. Il faut remarquer que son texte ne

(1) Loiret, canton de La Ferté-Saint-Aubin, commune de Vannes.

(2, Arch. hosp. d'Orléans, Hôtel-Dieu, B 113, ch. XXIII.

(3) *Ibid.* « Ledict indult d'Alexandre pappe troysiesme est scellé en lacs de soy et en seel de plomb qui porte *Alexander pappa tertius;* et est icelluy indult signé de plusieurs cardinaulx qui y sont desnommez. »

présente aucune particularité embarrassante, et ne fait pas mention de la charretée de bois accordée par Philippe-Auguste.

La grande bulle était datée de 1170, mais comme elle confirmait la possession du moulin d'Ardelet, donné par Manassès de Garlande en 1171 (1), il est légitime d'admettre qu'elle avait été rédigée en cette année, avant le 25 mars (Alexandre III faisait commencer l'année soit au 1er janvier, soit au 25 mars).

Ces deux bulles accordées par le même pape, dans la même ville, ont pu, de bonne heure, prêter à confusion, et n'ont pas toujours été distinguées l'une de l'autre. Voilà pourquoi, sans doute, le livre des biens et rentes n'en mentionne qu'une, voilà pourquoi les érudits anciens ont attribué à la petite bulle la date de 1170.

Les deux bulles ont pu être données le même jour, c'est-à-dire le 12 mars 1170 (1171, n. s.), et nous ne devons pas nous étonner de voir le pape Alexandre III confirmer, par deux actes différents, les biens de l'Hôtel-Dieu, car ces actes ne semblent pas répondre au même besoin : la grande bulle confirmait, en bloc, toutes les possessions de l'Hôtel-Dieu, c'était une pancarte ; la petite avait un caractère beaucoup plus précis, elle accordait certains privilèges, et ne confirmait que quelques possessions, entre autres les deux prébendes de Sainte-Croix et le moulin d'Ardelet. Or, la donation d'Ardelet étant de 1171, on peut supposer avec vraisemblance que la petite bulle avait pour but de confirmer à l'Hôtel-Dieu des acquisitions récentes. Remarquons que les biens et privilèges qu'elle confirme ou accorde sont tous définis d'une façon détaillée, comme il convient à des possessions qui ne sont pas encore consacrées par l'usage ; seul, le passage relatif à la charretée de bois, à la maison de Mamonville et à la maison de Noras, est des plus laconiques ; or c'est justement ce passage qu'un critique, après examen du document original, signala comme une addition. Il est certain d'ailleurs que la mention de la charretée de bois ne se trouvait pas dans le texte primitif ; c'est une raison pour croire que

(1) La Saussaye, *Annales ecclesiæ Aurelianensis*, p. 458.

celle de Mamonville et de Noras fut aussi ajoutée postérieurement.

Nous nous arrêtons donc aux conclusions suivantes : il y eut deux bulles accordées par le pape Alexandre III, en faveur de l'Hôtel-Dieu, une pancarte générale sous forme de grande bulle, donnée le 12 mars 1171 (n. s.), et une petite bulle concédant à l'établissement certains privilèges et confirmant spécialement quelques possessions récentes. La petite bulle, publiée par M. Ch. Cuissard, est authentique, mais la mention de la charretée de bois a été ajoutée postérieurement, ainsi peut-être que celle des domaines de Mamonville et de Noras.

Nous publions, ci-après, la petite bulle, d'après le texte de l'abbé Dubois ; nous imprimons en italique les mots dont il s'est servi pour combler les lacunes de l'original.

P. Bouvier.

Alexander episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis G., magistro, et fratribus helemosinarie domus Aurelianensis, salutem et apostolicam benedictionem. Apostolice sedis auctoritate compellimur et officii nostri debito provocamur piis filiorum precibus et petitionibus que nec a ratione discordent, nec ab ecclesiastica dissonent honestate, clementer annuere et ea utiliter effectui mancipare. Eapropter, dilecti in Domino filii, vestris justis postulationibus gratum impertientes assensum, locum ipsum, in quo divino estis obsequio mancipati, cum omnibus bonis et possessionibus quas impresentiarum legitime possidetis, aut in futurum, justis modis, Deo propitio, poteritis adipisci, sub Beati Petri et nostra protectione suscipimus. Preterea duas p*rebendas in ecclesia Sancte* Crucis, cum omni integritate reddituum, sicut eas impresentiarum pacifice possidetis, *locum qui dicitur molendinum* Harderet et tantum ibidem terre quantum octo boves possunt arare temporibus *omnibus, cum tribus lacubus* ibidem ad vivaria facienda, et prata juxta eosdem lacus et nemus ipsius loci... ad usus ipsius domus de molendino Harderet, sicut ea omnia venerabilis frater *Manasses Aurelia*nensis episcopus, cum assensu capituli sui, vobis tribuisse dinoscitur, unam carratam

ligni singulis diebus in nemoribus regis, domum de Mamonvilla cum pertinentiis suis, domum de Norex cum pertinentiis *suis, auctoritate* apostolica confirmamus et presentis scripti patrocinio communimus. Liceat quoque vobis in ca*pella vestra capell*anum habere, sicut hactenus noscitur licitum fuisse, qui ibidem Domino debeat deservire. Sta*tuimus etiam quod nemo de terris* vestris, quas propriis manibus aut sumptibus colitis, et de nutrimentis animalium... *deci*mas presumat exigere. Si quis autem liber et absolutus se ad servitium vestrum et pau*perum in domo vestra mancipare* voluerit, id faciendi liberam habeat potestatem. Cum autem generale interdictum terre fuerit, *liceat vobis, non tamen pul*satis tintinnabulis, exclusis excommunicatis et interdictis, suppressa voce divina officia ce*lebrare*; *ecclesiam etiam vestram l*iberam esse concedimus, ut eorum devotioni et extreme voluntati, qui se illic sepeliri delibe*rabunt*..... *inter*dicti sint, nullus obsistat, salva tamen justitia illarum ecclesiarum a quibus..... *Statuimus* ergo ut nulli omnino hominum liceat vos vel domum vestram temere pertur*bare*,..... *o*blatas retinere, minuere seu quibuslibet vexationibus molestare, *et litteras presentis* confirmationis infringere et ei aliquatenus contraire. Si quis *autem hoc attemptare presumpserit, indignatio*nem omnipotentis Dei et beatorum Petri et Pauli apostolorum ejus se noverit *incursurum. Datum apud* Tusculum IIII° idus marcii.

Léon DUMUYS

SUPPLÉMENT A LA NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Messieurs,

Au moment de l'impression de la notice nécrologique de Léon Dumuys, je ne sais comment fut laissé de côté un feuillet qui contenait l'indication des communications par lui faites à la Société nationale des Antiquaires de France et à la Société d'archéologie de Bruxelles. Ce feuillet complètera utilement, pensons-nous, la partie bibliographique de la notice :

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Volume 1888. Pages 232, 260, 264. — Présentation, rapport et élection de Léon Dumuys comme associé correspondant national pour le département du Loiret.
— 1890. — 303.
— 1891. — 261. — Sur les fouilles de Gannes.
— 1898. — 185, 218, 219.
— 1902. — 198, 212.
— 1904. — 147.
— 1905. — 90.
— 1906. — 167, 237. — Nouvelles salles au Musée d'Orléans.
— 1907. — 356.
— 1908. — 107, 108, 115, 220, 221.
— 1909. — 198, 241, 282.

ANNALES DE LA SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE
DE BRUXELLES

Emile HUET.

(V. *Bulletins de la Société historique et arch. de l'Orléanais*, tome XVI, pages 67-8^).

NOTES

pour servir à la biographie

DU

SCULPTEUR ORLÉANAIS MICHEL BOURDIN

En inventoriant les registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Maclou, conservés dans les archives communales d'Orléans, j'avais découvert en 1909, à la date du 20 juin 1602, la mention du mariage du sculpteur Michel Bourdin avec Nicole Sollu, de la paroisse Saint-Benoît-du-Retour (1).

L'acte nous apprenait que le célèbre artiste habitait Saint-Marceau ou Saint-Marcel-lez-Orléans.

C'était là un précieux renseignement pour sa biographie encore si imparfaite.

En me reportant aux registres de cette paroisse, j'ai recueilli les notes suivantes :

(1) Voici exactement le texte : « *Le jeudy vingtiesme jour de juin oudit an 1602, espouzay Michel Bourdin, de la parroisse Sainct Marceau, à Nycolle Sollu, de la parroisse Sainct Benoist ; et ce avecq permission* » (GG. 754). — C'est par erreur que Jal, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (Paris, 1867, et 2e édition, 1872) donne à cette femme le nom de Nicole *Absolut*, d'après des documents parisiens. *Sollu* est bien un nom orléanais de la paroisse de Saint-Benoît-du-Retour (voir, aux Archives d'Orléans, le registre de la paroisse Saint-Benoît, GG. 19, à la date du 20 juin 1587). — J'ai signalé ce document à la séance du 9 juillet 1909 de la Société archéologique et historique de l'Orléanais (voir tome XV des *Bulletins*, p. 300).

Le 9 juin 1599, Michel Bourdin est parrain de Gilles, fils de Gilles Sonnet et de Jeanne Bourdin (1).

Le 19 septembre 1606, il fait baptiser sa fille Catherine. Sa femme est appelée « Nicolle La Soulleu » (*sic*).

Le parrain est Jean Soulleu ; les marraines sont Marie Tassin et Catherine Guérin. Rien n'indique dans l'acte que le père assiste à la cérémonie (2).

Le 6 avril 1625, Michel Bourdin et Pierre Thevenyer, ou Thevenier, dit « de Challons » sont parrains de Jacques, fils de Jacques Sonnet et de Jeanne Heurbelin ; la marraine est Magdeleine Sonnet. L'acte porte les signatures de Michel Bourdin et de Pierre Thévenyer (3). Ce Pierre Thévenier, actuellement inconnu, est sans aucun doute parent d'Antoine Thévenier, dit de Châlons, sculpteur orléanais, qui fut chargé, le 26 mai 1617, par les marguilliers de Saint-Nicolas de Beaugency, d'exécuter et de poser dans cette église, avec Jacques Pothier, tailleur de pierres, un autel représentant dans un cadre le « trépassement » de la Vierge. « Les figures dudit autel » devaient être « de pareille hauteur et fasson que celles qui sont au grand autel à Nostre Dame de Cléry » (4).

En résumé, je constate la présence certaine de Michel Bourdin à Orléans le 9 juin 1599, le 20 juin 1602, le 6 avril 1625.

Michel appartenait à une famille de taillandiers, ou, comme on disait alors, de « faiseurs d'œuvre blanche », ou de « maistres d'œuvre blanche » ou même d' « œuvre blanche » tout court, dont les membres étaient établis sur la rive gauche de la Loire (5).

(1) Registre GG. 866.
(2) Registre GG. 867.
(3) Registre GG. 871.
(4) Ces renseignements sur Antoine Thevenier sont empruntés à Louis Jarry, *Histoire de Cléry*, Orléans, 1899, p. 275, note 3. — M. P.-A. Leroy a trouvé, dans les minutes notariales de Jargeau, un Jean de Châlon, *imagier*, qui doit être aussi un parent (voir *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XIV, 1905-1907, p. 47).
(5) Voir registre GG. 876, à la date du 31 octobre 1642 et du

Le premier Bourdin mentionné sur les registres de Saint-Marceau, est Maria Bourdin (16 août 1573), sans indication de profession ; il avait pour femme Perrette Pompon (1).

Gilles et Jacques Sonnet, dont Michel Bourdin est parrain en 1599 et en 1625, appartenaient aussi à une famille de « maistres d'œuvre blanche » domiciliés dans la même paroisse (2).

Le dernier taillandier orléanais que je connaisse du nom de Bourdin mourut en 1753 (3).

Je ferai remarquer, en terminant, que, malgré toutes mes recherches, je n'ai pu trouver l'acte de baptême de Michel Bourdin. Les registres de Saint-Marceau ne remontent pas au-delà de 1573. Il y a malheureusement une importante lacune de 1577 à 1588. Or il est probable qu'il faut placer entre ces deux dates la naissance du fameux sculpteur, marié en 1602 (4).

Jacques Soyer.

28 janvier 1643 ; voir registre GG. 890 à la date du 5 juillet 1706 et du 9 juillet 1707 ; registre GG. 892 à la date du 5 novembre 1715, du 29 septembre 1716 et du 14 juillet 1718.

(1) Registre GG. 864.

(2) Jacques Sonnet, maître d'œuvre blanche, 8 mai 1643 (dans registre GG. 876).

(3) Chose curieuse, il portait aussi le prénom Michel. Voir registre GG. 893 à la date du 21 janvier 1719 et du 14 mars 1719 ; registre GG. 900, à la date du 16 janvier 1753.

(4) Sur Michel Bourdin il faut surtout consulter le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire ; errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques, d'après les documents authentiques inédits*, par A. Jal, archiviste de la marine, 1re édition, Paris, 1867 ; et 2e édition, Paris, 1872). Cet ouvrage est d'autant plus précieux qu'il a été rédigé principalement à l'aide des registres paroissiaux parisiens brûlés pendant la Commune. Les érudits qui jusqu'à ce jour se sont occupés de préciser la biographie de cet artiste, tels Eugène Vaudin (*Bourdin père et fils, sculpteurs orléanais* ; Paris, 1883), et P. Vitry (*Les Boudin et les Bourdin, deux familles de sculpteurs de la première moitié du XVIIe siècle ;* Paris, 1897), ont utilisé uniquement les renseignements fournis par Jal.

NOTE D'UN CONTEMPORAIN

SUR

LA LONGUEUR ET LA RIGUEUR DE L'HIVER

en 1784

En plus des récits de diverses inondations de la Loire que j'ai publiés dans le dernier numéro des *Bulletins*, le dépouillement minutieux des registres des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse Saint-Marceau d'Orléans m'a permis de découvrir une note sur la longueur et la rigueur de l'hiver en 1784.

Cette note inédite, que voici, est de la main d'un contemporain, Porcher, vicaire de ladite paroisse :

« Cette année, l'hyver a été très long et très dur a passer tant a cause de la rigueur excessive du froid que de l'abondance des neiges qui sont demeurées sur terre depuis les premières semaines de janvier jusqu'aux dernieres de fevrier : ce qui suspendoit tous travaux au dehors.

Le 14 fevrier, le degele (*sic*) s'est annoncé par une dessert (*sic*) (1) de la Loire qui a causé bien des ravages.

Pendant des jours si mauvais nos concitoïens riches et aisés, a l'exemple de notre bon Roy et de la capitale, se sont signalés par des traits de bienfaisance et de generosité de telle sorte que, dans toutes les paroisses, les charités se sont trouvées assez abondantes pour subvenir aux besoins de tous les malheureux. »

« PORCHER, vicaire. »

(*Archives communales d'Orléans, GG. 931, f° 16 recto, en marge*).

(1) Il faudrait *desserre*, substantif verbal de *desserrer*. Ce mot *desserre*, très usité autrefois sur les bords de la Loire moyenne, est remplacé aujourd'hui par *débâcle*.

Lottin, dans ses *Recherches historiques sur la ville d'Orléans jusqu'en 1789* (tome I, Orléans, 1836), n'a pas mentionné d'hiver rigoureux postérieurement à l'année 1776.

Je constate que, dans le Bas-Berry, la température fut alors à peu près la même : Le curé de Lourouër-Saint-Laurent, près de La Châtre (aujourd'hui dans l'Indre), écrivait à cette date de 1784 : « Les neiges ont esté cette année si abondantes et si fréquentes, qu'elles ont resté sur la terre depuis le 18 janvier jusqu'au 21 février qu'elles ont commencé à fondre (1) ».

Mais, dans cette région, dit un autre contemporain, le dégel se fit « très doucement et sans pluie ; ce qui a été fort heureux ; les rivierres n'ont pas beaucoup creü (2) ».

Jacques Soyer.

(1) Emile Chénon, *Notes archéologiques et historiques sur le Bas-Berry* [9e série], p. 75-76 dans les *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, 1910, 33e volume (Bourges, 1911).

(2) Journal de Callais Ducluzeau, publié par E. Chénon, dans *Mém. de la Soc. des Ant. du Centre*, 1904, 28e vol. (Bourges, 1905), p. 62-63.

SUR LA SAINT-BARTHÉLEMY

A ORLÉANS

En relisant ces jours derniers le très curieux et très méchant pamphlet d'Agrippa d'Aubigné intitulé : *Confession catholique du sieur de Sancy*, j'ai été frappé par une anecdote relative à la Saint-Barthélemy à Orléans, que nos historiens n'ont pas relevée et qui m'avait échappé quand j'ai donné dans les *Mémoires de la Société* (1), — il y a longtemps, — une étude sur ce déplorable événement, qui de Paris a eu tant de répercussion dans nos provinces.

On sait que dans ce livre Nicolas de Harlay, seigneur de Sancy, est censé raconter lui-même sa vie, marquée non seulement par son dévouement à Henri IV, mais aussi par ses nombreux changements de religion. Voici comment il s'exprime dans son dernier chapitre :

« A ce propos je vous conteray un brave trait que je fis à ma seconde conversion. Nous étions à Orléans l'abbé du... et moy, quand le massacre se fit. L'abbé me conseilla de sortir en rue l'épée à la main et faire le massacreur pour sauver ma vie. Voyant que ce conseil avoit succédé, et que pour avoir mis mon épée dans le corps d'un pauvre chapelier mort, j'estois le bien venu parmy les tueurs, il me va souvenir du sire à qui je devais encore ma nourriture pour quatre mois. Je m'en vais à la porte avec... et autres compagnons. Ce bon homme estoit à genous dedans sa chambre, se préparant à la mort. Quand il ouit ma voix à la porte, il y accourut soudain, me receut plein de joye, et s'escria tournant les yeux au Ciel : O Dieu, tu m'as envoyé

(1) Tome XII (1873).

cet amy comme un ange pour me secourir en mes peines. Ce fut bien pour l'en oster : car je fourre quand et quand mon épée dans le corps et le fis bien achever. Je sauvay la vie à sa femme, qui fut accoustrée par moy et... avec les autres compagnons, qui me la tenoyent. Puis après, elle se va presenter à des bateliers, qui tuoyent en cette rue et se fit pour le deplaisir du violement assommer à eux. Je faillis à tuer un valet huguenot qui ne voulut jamais faire comme moy, et pour avoir des gens à ma porte je ne gaignay que quatre-vingts escus et un habit de camelot verd, et c'est ce que vous m'avez oui reprocher en paroles ouvertes à... qui s'en revinrent à Paris avec moy... Tels propos me ragaillardissoyent pour un temps (1)... »

Sancy avait alors 26 ans, et il était étudiant à l'Université d'Orléans. Nous avons donc chance de trouver son nom et peut-être les confirmations de ce récit dans la relation de la Saint-Barthélemy, publiée il y a quelques années en Allemagne d'après le manuscrit d'un étudiant saxon, Joh. Wilh. de Botsheim, écrit deux ans après son départ d'Orléans le 16 septembre 1574, traduit pour le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (nº d'août 1572) par M. Charles Read. En effet, nous avons rencontré dans ce document que « Bordière, procurateur de Picardie, toujours accompagné de Nicolas Harlay, porte-enseigne, furent du nombre des étudiants qui ne pillèrent ni ne tuèrent pas moins que les autres. » Mais il ajoute qu'ils s'entendirent avec les capitaines de la ville pour protéger les étudiants allemands et empêcher qu'il leur soit fait aucun mal, et il raconte un épisode fort différent de celui de d'Aubigné qui lui est arrivé à lui-même et dont il est encore fort ému.

Menacé de mort, ainsi que son ami Metzler, par des soldats armés d'épées et de pistolets et couverts de sang, il ne fut sauvé que par la courageuse défense de Harlay, déclarant hautement « qu'il mourrerait plus tost que de souffrir cela », entourant

(1) Le même d'Aubigné a répété dans *le Baron de Fœneste* (liv. 4, chap. 18) que « Sancy tua son hôte et massacra quelques corps morts pour sauver sa vie à Orléans. »

son camarade de ses deux bras et lui faisant un rempart de son corps, en essayant de calmer les soldats en leur offrant « une honneste compensation. » Bref, Betsheim leur donne ce qu'il avait chez lui, et, comme la somme d'argent ne semblait pas suffisante, « Harlay offre de nous en prêter du sien. » Et, satisfaits de leur rançon, les spadassins finissent par se retirer.

L'action de Harlay n'a sans doute rien d'héroïque ; mais elle ne ressemble guère à celle que lui reproche d'Aubigné, sans l'appuyer d'aucune preuve.

Puisque nous en sommes sur ce sujet, signalons encore un article du même *Bulletin de l'histoire du protestantisme français* (1), sur « Les temples de l'église réformée d'Orléans », par M. Louis Bastide, avec plan et reproduction des ruines du château de l'Isle, de l'emplacement du cimetière des huguenots, qui a été traversé par la nouvelle rue d'Alsace-Lorraine, et de la maison de ville du bailli Groslot, aujourd'hui la mairie d'Orléans. Parmi des détails rapportés, il se trouve bien quelques erreurs, comme cette assertion évidemment exagérée qu'après le massacre d'Orléans, « qui dura du lundi au samedi soir, le cours de la Loire fut interrompu à Beaugency par l'amoncellement des cadavres », ou qu'il y avait « un château de l'Isle à Chécy », qu'il ne faut pas confondre avec le château du bailli Groslot, situé sur la rive gauche de la Loire. L'auteur connait mal le régime de notre fleuve avant la construction des levées. La Loire coulait alors dans le val, d'un coteau à l'autre, formant plusieurs bras ; et comme le château des Groslot était dans une île, il n'y avait pour lui ni rive gauche ni rive droite, et même il était à cette époque, et il a été jusqu'au xviiie siècle de la paroisse de Chécy. Enfin, M. Bastide nous apprend qu'il y avait, en 1595, un gouverneur huguenot d'Orléans, appelé Le Four de Pibrac, seigneur de Courcelle-le-Roi. Ce serait pour le moins, du Faur de Pibrac, qu'il faudrait dire.

Ce du Faur, originaire de Toulouse, comme toute sa famille,

(1) T. XLVII, numéro de novembre 1899.

n'était point de la branche Pibrac, mais bien de celle de Saint-Jorri. En effet, Jean du Faur, quatrième fils de Michel, s^r^ de Saint-Jorri, fut seigneur de Courcelles-le-Roi (1), chambellan de François de France, duc d'Alençon en 1572, et il avait épousé Catherine Mesnager, dame de Marcaut, près Gien. La *France protestante* prétend qu'il se fit huguenot après la Saint-Barthélemy et qu'il accompagnait le roi de Navarre en 1588 à l'assemblée de la Rochelle. Capitaine de cinquante hommes d'armes, puis maréchal de camp, il fut gouverneur de Jargeau (2) sous Henri IV, qui le nomma, en 1597, maître des eaux et forets du baillage d'Orléans.

Cela dit, l'article contient de très intéressants documents sur Daniel Toussain et ses lettres à Renée de France, dame de Montargis, pasteur auquel nous devons aussi une relation de la Saint-Barthélemy ; sur Marie Touchet, qui n'était point la fille d'un apothicaire d'Orléans ; sur le pasteur Pierre du Moulin et son fils Joachim, qui, après l'Edit de Nantes, établit le culte protestant, bâtit le temple de Bionne, et mourut à Jargeau en 1618 ; et sur un Jean Tassin, qui fut le chef d'une branche protestante de cette famille établie à Paris. Il n'est jamais trop tard pour signaler des recherches qui peuvent enrichir notre histoire locale.

G. Baguenault de Puchesse.

(1) Canton de Châtillon-sur-Loire (Loiret).

(2) Arrêt du Conseil du 4 août 1593 relatif au paiement des gages de Jean du Faur, gouverneur de Jargeau.

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

(IMMEUBLES)

DU DÉPARTEMENT DU LOIRET

MONUMENTS MÉGALITHIQUES

Chevannes . . . . . . Menhir.
Coulmiers . . . . . . Dolmen.
Erceville. . . . . . . Dolmen dit : " La Pierre-Clouée ".

MONUMENTS GALLO-ROMAINS

Montbouy. . . . . . . Amphithéâtre de Chênevière.

MONUMENTS DU MOYEN-AGE, DE LA RENAISSANCE ET DES TEMPS MODERNES

1° *Monuments anciennement classés* par arrêtés, décrets, ou par le fait de travaux de restauration exécutés avec le concours du ministère des Beaux-Arts :

Orléans . . . . Cathédrale Sainte-Croix.
Crypte de l'église Saint-Aignan.
Crypte de Saint-Avit, dans le lycée de jeunes filles.
Ancien Hôtel de Ville (Musée de peinture).
Maison dite de Diane de Poitiers (Musée historique).
Maison dite d'Agnès Sorel (Musée de Jeanne d'Arc).
Maison dite de la Coquille.

Orléans	Hôtel Groslot (Hôtel de Ville).
	Salle des Thèses de l'ancienne Université.
	Pavillon dit de Jeanne-d'Arc, rue du Tabour, 35.
Beaugency	Église Notre-Dame.
	Église Saint-Etienne.
	Hôtel de Ville.
	Tour de César.
Bellegarde.	Pignon de l'église.
Boiscommun.	Église.
La Chapelle-St-Mesmin.	Église.
Chateauneuf-sur-Loire.	Tombeau dans l'église.
Cléry	Église Notre-Dame.
Ferrières	Église.
Germigny-des-Prés . .	Église.
Gien.	Ancien château (Sous-Préfecture et Palais de Justice).
Lorris.	Hôtel de Ville.
Meung	Église.
Puiseaux.	Église.
Saint-Benoit-sur-Loire.	Église.
	Maison Annecorde.
Yèvre-le-Chatel . . .	Château.
	Chapelle Saint-Lubin.

2° *Monuments portés sur la liste des édifices historiques de France* à la suite de la promulgation de la loi du 3 janvier 1889, mais pour lesquels le classement n'a pas été régularisé par arrêté ministériel :

Orléans	Maison dite de François Ier, 26, rue de Recouvrance.
	Maison dite de Jean d'Alibert, 6, place du Châtelet.
	Maison attribuée à Ducerceau, 6, rue Ducerceau.
	Maison rue de Bourgogne, n° 211 (à l'angle de la rue de la Poterne).

3° *Monuments nouvellement classés :*

CHÉCY	Église, classée par arrêté du 12 mars 1908.
LORRIS	Église, classée par arrêté du 12 mars 1908.
SERMAISES.	Église, classée par arrêté du 22 juillet 1908.
ORLÉANS	Tour de Saint-Paul, classée par arrêté du 22 juillet 1908.
BOESSE	Porche de l'église, classé par arrêté du 22 juillet 1908.
MONTARGIS	Restes du château de Lorris dans le jardin public, classés par arrêté du 6 janvier 1909.
	Église de la Madeleine (clocher excepté), classée par arrêté du 17 février 1909).
MONTCRESSON	Église, classée par arrêté du 17 février 1909.
PRÉFONTAINES.	Porche de l'église, classé par arrêté du 17 février 1909.
CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE.	Chœur de l'église, classé par arrêté du 12 juillet 1909.
ORLÉANS	Église Saint-Aignan (totalité), classée par arrêté du 30 septembre 1910.
SAINT-JEAN-DE-BRAYE. .	Église, classée par arrêté du 20 octobre 1910.
OUZOUER-SUR-TRÉZÉE . .	Église, classée par arrêté du 16 décembre 1910.
COURTENAY	Église, classée par décret du 17 janvier 1911.
BEAUNE-LA-ROLANDE . .	Église, crypte et porte du cimetière, classées par arrêté du 25 avril 1911.
CHATEAURENARD. . . .	Maison du XVe siècle, classée par arrêté du 9 octobre 1911.
	Ruines du château, classées par arrêté du 20 octobre 1911.

Léon MASSO.

PUBLICATIONS
de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

La Société publie un BULLETIN par trimestre
Prix annuel : 4 f.

BULLETINS PUBLIÉS :	tome Ier	(nos 1 à 15), épuisé	1848-1853
—	tome II	(nos 16 à 31), épuisé	1854-1858
—	tome III	(nos 32 à 39), épuisé	1859-1861
—	tome IV	(nos 40 à 58)	1862-1867
—	tome V	(nos 59 à 79)	1868-1873
—	tome VI	(nos 80 à 95)	1874-1877
—	tome VII	(nos 96 à 115)	1878-1882
—	tome VIII	(nos 116 à 131)	1883-1886
—	tome IX	(nos 132 à 143)	1887-1890
—	tome X	(nos 144 à 154)	1891-1894
—	tome XI	(nos 155 à 161)	1895-1897
—	tome XII	(nos 162 à 173)	1898-1901
—	tome XIII	(nos 174 à 180)	1902-1904
—	tome XIV	(nos 181 à 189)	1905-1907

La Société publie de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES.

MÉMOIRES PUBLIÉS :	tome Ier, épuisé. — (1851.)	
—	tome II, avec atlas, épuisé. — (1853.)	
—	tome III. — (1855).	8
—	tome IV, avec atlas. — (1858.)	12
—	tome V. — (1862.)	8
—	tome VI. — (1863.)	8
—	tome VII. — (1867.)	8
—	tome VIII. — (1864.)	8
—	tome IX, avec atlas. — (1866.)	12
—	tome X. — (1869.)	8
—	tome XI, avec atlas. — (1868.)	12
—	tome XII, avec atlas. — 1873.	12
—	tome XIII. — (1875.)	10
—	tome XIV. — Concours de 1869 et 1875	10
—	tome XV, avec atlas. — (1876)	12
—	tome XVI, 1re partie. — (1879.)	5
—	tome XVI, 2e partie. — (1887)	5
—	tome XVII, avec atlas. — (1880.)	12
—	tome XVIII, avec atlas. — (1884.)	12
—	tome XIX. — (1883). — Concours de 1880.	10
—	tome XX, avec atlas. — (1885.)	12
—	tome XXI. — (1886). — Concours de 1885.	10
—	tome XXII. — (1889.)	10
—	tome XXIII. — 1892.	10
—	tome XXIV, épuisé. — (1892). — Concours de 1890	
—	tome XXV. — 1894	10
—	tome XXVI, avec atlas. — (1895.)	12
—	tome XXVII. — (1898.)	12
—	tome XXVIII. — (1902.)	12
—	tome XXIX — (1905.)	10
—	tome XXX, épuisé. — (1906.)	
—	tome XXXI (1907)	5
—	tome XXXII (1908)	5

CES OUVRAGES SE TROUVENT :

Orléans, libra[...] Herluison, MARRON, successeur, rue Jeanne-d'Arc, 11.

Paris, librairie [...]CHEVALIER, rue de Savoie, 16.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, sauf les volumes I, II, XXIV et XXX des *Mémoires* et les volumes I, II et III des *Bulletins* qui sont épuisés, on peut s'adresser directement à M. le Président.

Orléans. Imp. de G. JACOB, P. PIGELET et Fils, successeurs, rue Saint-Étienne, 8.

SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 8 février 1865.

BULLETIN

Tome XVI. — N° 202.

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1912

SOMMAIRE :

ORLÉANS
LIBRAIRIE HERLUISON
M. Marron, Succr
11, rue Jeanne-d'Arc, 11

PARIS
E. LECHEVALIER
LIBRAIRE
16, Rue de Savoie, 16

1912

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVI. — N° 202

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1912

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er JUIN 1912

I

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT

MM.

Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
Le Général commandant le 5e Corps d'armée, à Orléans
Le premier Président de la Cour d'appel d'Orléans.
Le Maire d'Orléans.
L'Évêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.

II

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS (1)

MM.

1 Lasteyrie (le comte R. de), ✱, membre de l'Institut, professeur honoraire à l'École des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, Paris (VIIe). 1885

2 Maspéro, ✱ O., membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, avenue de l'Observatoire, 24, Paris. 1888

3 Meyer (Paul), ✱ C., membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue de La Bourdonnais, Paris (VIIe). 1893

4 Jouin (Henry), ✱, rue Garancière, 6, Paris. 1893

5 Lafenestre (Georges), ✱ O., membre de l'Institut, conservateur au Louvre, professeur d'histoire de la peinture au Louvre et au Collège de France, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine). 1895

6 Hanotaux (G.), ✱ O., ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française, 15, rue d'Aumale, Paris (IXe). 1898

7 Guiffrey (Jules), ✱ O., membre de l'Institut, ancien administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, boulevard Bonne-Nouvelle, 34, Paris (X^e). 1899

8 Lemaitre (Jules), ✱ O., membre de l'Académie française, 39, rue d'Artois, Paris. 1899

9 Prou (Maurice), ✱, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, 75, rue Madame, Paris (VIe). 1900

10 Alluard ✱ O., doyen honoraire de la Faculté des Sciences à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). 1903

11 Goyau (Georges), ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole de Rome, rue Pierre-Charron, 12, Paris. 1904

12 Masson (Léon), ✱ O., directeur en congé, hors cadre, au Conservatoire national des Arts et Métiers, rue Alphonse-de-Neuville, 22, Paris. 1904

13 Merlin (Alfred), Directeur du Service des Antiquités et Arts de la Tunisie, Tunis. 1909

(1) MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.

III

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1)

MM.

1 BASSEVILLE (Anatole), avocat, ✿, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, membre du Comité d'inspection de la Bibliothèque de la Ville. 1860
Rue des Pensées, 13.

2 VIGNAT (Gaston), ✿, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. 1860
Cloître Saint-Aignan, 7.

3 BAGUENAULT DE PUCHESSE (le comte Gustave), docteur ès lettres, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, de l'Académie de Sainte-Croix et de l'Académie de Lyon. 1869
Rue Chanzy, 7.

4 COCHARD (l'abbé Théophile), chanoine titulaire, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1873
Rue Saint-Etienne, 18.

5 BAILLET (Auguste), ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, ancien conseiller municipal. 1876
Rue Eudoxe-Marcille, 26.

6 RAGUENET DE SAINT-ALBIN (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1879
Rue d'Illiers, 17.

7 POMMIER (Alexandre), juge au Tribunal civil d'Orléans, conservateur des estampes du Musée de peinture d'Orléans. 1882
Boulevard Rocheplatte, 7.

8 CHARPENTIER (le comte Paul), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1888
Rue des Charretiers, 14.

(1) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions.

MM.

9 O'MAHONY (le comte), ✠, ancien vice-président du Conseil de Préfecture du Loiret. 1889
Avenue Dauphine, 23.

10 JARRY (Eugène), ancien élève de l'Ecole des Chartes, lauréat de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1893
Place de l'Etape, 8.

11 HUET (Émile), ancien magistrat. 1894
Boulevard Alexandre-Martin, 37.

12 DIDIER (Albert), ✠, conservateur du Musée de peinture et de sculpture d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1895
Rue du Bœuf-Saint-Paterne, 15.

13 VACHER, ✠, docteur en médecine, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1896
Rue Sainte-Anne, 3.

14 BRETON (Auguste), avocat à la Cour d'appel d'Orléans. 1898
Rue des Huguenots, 2.

15 GARSONNIN, docteur en médecine, conservateur du Musée historique de l'Orléanais et du Musée Jeanne d'Arc, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie, membre du Comité d'inspection de la Bibliothèque de la Ville. 1899
Boulevard Saint-Vincent, 24.

16 FOUGERON (P.-E.), membre de la Société française d'archéologie. 1901
Rue Bretonnerie, 55.

17 IAUCH (l'abbé Pierre), chanoine honoraire, professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1902
Rue du Colombier, 17.

18 JAROSSAY (l'abbé Eugène), missionnaire apostolique, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1903
Rue Saint-Euverte, 8.

19 SIMON (Gabriel), ✠, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Orléans. 1903
Rue Alsace-Lorraine, 4.

MM.

20 Larcanger (E.), I., ancien professeur de dessin au Lycée, conservateur-adjoint du Musée Jeanne d'Arc. 1904
Avenue Dauphine, 52.

21 Soyer (Jacques), I., archiviste du Loiret, ancien élève de l'Ecole des Chartes, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, conservateur-adjoint du Musée historique de l'Orléanais, membre du Comité d'inspection de la Bibliothèque de la Ville, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1904
Boulevard de Châteaudun, 99.

22 Bredif (Emile), avocat à la Cour d'appel d'Orléans. 1905
Rue Bannier, 97.

23 Beaucorps (Charles de), ancien élève de l'Ecole des Chartes. 1905
Rue Saint-Pierre-Lentin, 1.

24 Baillet (Jules), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de la Mission archéologique du Caire, agrégé de l'Université, attaché au Musée historique de l'Orléanais et au Musée Jeanne d'Arc. 1906
Rue d'Illiers, 35.

25 Depréaux (Albert), membre de la Société d'histoire militaire « La Sabretache » et de la Société d'histoire du Costume. 1909
Rue de la Bourie-Rouge, 9.

26 Masson (Léon), architecte des Monuments historiques pour le département du Loiret. 1909
Rue Serenne, 9.

27 Cagnieul (Albert), bibliothécaire de la Ville, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1909
Rue Guillaume-Prousteau, 2.

28 Banchereau (Jules), membre de la Société française d'archéologie, attaché au Musée Jeanne d'Arc, membre du Comité d'inspection de la Bibliothèque de la Ville, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1911
Quai Barentin, 6, Orléans.

29 Chenesseau (l'abbé Georges), Inspecteur départemental de la Société française d'archéologie pour le département du Loiret. 1912
Rue du Colombier, 19, Orléans.

M.

30 Didier (Maxime), attaché au Musée de peinture et de sculpture d'Orléans. 1912
Rue Bannier, 3, Orléans.

IV

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

MM.

1 Harcourt (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Constantine, 11, Paris, et à Saint-Eusoge, Rogny (Yonne). 1876

2 Auvray (Lucien), I., ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole française de Rome, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de l'Arsenal, 15, Paris. 1886

3 Rocheterie (Maxime de La), lauréat de l'Académie française, président de la Société d'horticulture et du Comice agricole d'Orléans, château du Bouchet, à Dry (Loiret), et rue Bannier, 97, à Orléans. 1901

4 Chevrier (Pierre), 61, avenue Kléber, Paris. 1903

5 Deslandres (H.), ✻, I., membre de l'Académie des Sciences, directeur de l'observatoire de Meudon, 21, rue de Téhéran, et 56 *bis*, rue des Gardes, Bellevue (Seine). 1904

6 Debout (Mgr), prélat de la Maison de Sa Sainteté, chanoine d'Arras et d'Orléans, curé du Sacré-Cœur à Calais (Pas-de-Calais), 22, rue de la Rivière. 1905

7 Leroy (Paul), , ancien magistrat, correspondant du comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Isdes (Loiret). 1907

V

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS

M.

1 Rey (baron), ✻, I., membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Vigny, 1, Paris. 1864

MM.

2 Ruelle, ✻, ✪ I., administrateur honoraire de la bibliothèque Sainte-Geneviève, membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Soufflot, 5, Paris. 1868

3 Loreau, ✻, ancien député, conseiller général du Loiret, Briare (Loiret). 1875

4 Martellière, ✪ I., ancien magistrat, conservateur du Musée, 55, avenue de la Gare, Pithiviers. 1875

5 Chagot (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne). 1878

6 Lanéry d'Arc (Pierre), procureur de la République, à Lombez (Gers). 1883

7 Foucher-Veillard, rue du Commandant-Arago, 22, Orléans. 1885

8 Guignard (Ludovic), Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher). 1885

9 Pigelet (Paul), imprimeur, rue Saint-Étienne, 8, Orléans. 1887

10 Dutertre, curé d'Epieds (Loiret). 1888

11 Colas de la Noue, docteur en droit, ancien substitut du Procureur général à la Cour d'Angers, 3, rue du Quinconce, à Angers. 1890

12 Champault (Philippe), maire de Châtillon-sur-Loire (Loiret). 1890

13 De Beaucorps (Le baron Adalbert), ✻ ancien officier, château de Reuilly, Chécy (Loiret), et 21, rue du Pressoir-Neuf, Orléans. 1891

14 Jovy, ✪ I., professeur de première au collège de Vitry-le-François, président de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François (Marne). 1892

15 Larnage (le baron de), conseiller général du Loiret, maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

16 Devaux (Jules), ✪ I., avoué honoraire, conseiller d'arrondissement, maire de Pithiviers, 1892

17 Surcin (abbé), curé de Férolles (Loiret). 1895

18 Dufour, ✪ I., conservateur de la Bibliothèque et des Archives de Corbeil (Seine-et-Oise). 1895

19 Delaygue (A.), inspecteur des Eaux et Forêts à Blois. 1898

20 Croÿ (le vicomte Joseph de), archiviste-paléographe, château de Monteaux, par Monteaux (Loir-et-Cher). 1898

21 Bazonnière (Ernest de), à Jouy-le-Potier, château de Cendray (Loiret). 1898

MM.

22 Mercier de Lacombe (Bernard), archiviste-paléographe, 30, rue St-Dominique, Paris. 1899

23 Tricot (Jérôme-Lucien), avocat, 28, rue de Berlin, Paris, et rue de l'Oriflamme, 2, Orléans. 1902

24 Lefèvre-Pontalis (Eugène), I., professeur à l'Ecole des Chartes, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques, 13, rue de Phalsbourg, Paris. 1903

25 Lefèvre-Pontalis (Germain), , archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, 52, boulevard Malesherbes, Paris. 1903

26 Fourché (Paul), conservateur adjoint correspondant du Musée de peinture d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie, secrétaire général du Comité girondin d'art public, rue Ducan, 21, Bordeaux. 1903

27 Contenson (le baron Ludovic de), ancien officier d'état-major, membre de la Société de l'Histoire de France, 53, avenue Montaigne, Paris. 1904

28 Claye (Henri), notaire à La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne). 1904

29 Rapine (Henri), architecte diplômé du gouvernement, rue du Montparnasse, 11, Paris. 1905

30 Tranchau (Paul) ✵, trésorier-payeur général à Lille. 1905

31 Lorin (Charles), peintre verrier, à Chartres. 1905

32 Bichet (Albert), château de la Pailletterie, à Saint-Firmin-sur-Loire (Loiret). 1905

33 Dufay (Pierre), I., avocat, conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Blois. 1905

34 Jarry (André), La Boutinière, par Ecueillé (Indre), et rue Edouard-Detaille, 4, à Paris. 1905

35 Sens (Georges), membre de la Société française d'archéologie, rue de l'Arsenal, à Arras. 1906

36 Doucet (Jacques), membre du Comité des Arts décoratifs, 19, rue Spontini, à Paris. 1907

37 Bénard (Agricol), artiste lithographe, rue de la Collégiale, 25, Paris. 1908

38 Isnard, ✵, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Bourges, rue Saint-Euverte, 60, Orléans. 1908

39 Johanet (Lucien), rue de la Gare, 31, Orléans. 1908

MM.

40 **Lenormand**, ✪, instituteur en retraite, secrétaire du « Souvenir français », bibliothécaire-adjoint de la Ville, faubourg Bannier, 166, Orléans. 1908

41 **Béraud** (Armand), conservateur des hypothèques, à La Rochelle. 1908

42 **Bergeron**, docteur en médecine, quai Saint-Laurent, 20, Orléans. 1908

43 **Benoist**, ancien notaire, rue Saint-Etienne, 4, Orléans. 1908

44 **Basseville** (abbé), curé d'Amilly (Loiret). 1909

45 **Alaret-Taillefer**, château de la Touche, par Donnery (Loiret). 1909

46 **Bouvier** (Pierre), archiviste-paléographe, rue de Gaucourt, 34, Orléans. 1910

47 **Chambon** (J.-M.), ✻, conseiller général du Loiret, à Ladon (Loiret). 1910

48 **Saint-Gilles**, avocat à la Cour d'appel, 12, rue du Pré-aux-Clercs, Paris ; et au château de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). 1911

49 **Deschellerins** (Raymond), ingénieur des Arts et Manufactures, conservateur-adjoint du Musée historique et du Musée Jeanne d'Arc, quai Saint-Laurent, 22, Orléans. 1911

50 **Gauchery** (Paul), ✪, ingénieur-architecte, associé correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, lauréat de l'Institut, Vierzon (Cher). 1911

51 **Witte** (le baron René de), licencié en droit, Villa Saint-Aignan, Mont-Boron, Nice (Alpes-Maritimes). 1911

VI

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM.

1 **Läffler**, ancien professeur à l'Université d'Upsal, à Djursholm, près Stockholm (Suède). 1904

2 **Brate** (Erik), professeur au Lycée de Stockholm, 11, Nytorgsgagatan, à Stockholm (Suède). 1904

3 **Lowell** (Francis), avocat à Boston (Etats-Unis). 1905

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1912

Président : M. A. BASSEVILLE, ✪, rue des Pensées, 13.

Vice-Président : M. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, rue Chanzy, 7.

Secrétaire : M. Émile HUET, 37, boulevard Alexandre-Martin.

Vice-Secrétaire-archiviste : M. E. LARCANGER, ✪ I., avenue Dauphine, 52.

Trésorier : M. BRETON, rue des Huguenots, 2.

Commission des publications : MM. Jules BAILLET, POMMIER, JARRY.

Séance du vendredi 12 janvier 1912

Présidence de M. Basseville, *président.*

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Il convient de signaler :

Le Bulletin de l'*Académie bavaroise*, de Munich, qui contient un intéressant article sur *la Fausse Pucelle d'Orléans, 1436-1457*, écrit par Hans Pfutz (1911). C'est une brochure importante qui n'a pas moins de quarante-huit pages in-8°.

La Société archéologique du Tarn-et-Garonne qui nous envoie, selon sa gracieuse habitude, ses souhaits de bonne année en vers latins.

— Notre collègue, M. le comte Paul Charpentier, communique à la Société une note sur Etienne Hubert et son épitaphe qui, au dire d'un historien, aurait été écrite en quatre langues. Cette note se réfère au manuscrit n° 461 de la bibliothèque d'Orléans ; mais, là encore, elle n'est qu'en latin. L'exemplaire en quatre langues est toujours à trouver.

— Le docteur Garsonnin signale à l'Assemblée les travaux actuellement en cours sur la face nord de la Cathédrale et dont M. l'abbé Lefranc a fait de fort intéressantes photographies. Il demande à M. Léon Masson de renseigner la Société à ce sujet. M. Masson répond que ces travaux ressortissent non de l'architecte des monuments historiques, mais de l'architecte diocésain. Néanmoins il ira les voir et fera passer une note à la Société.

Communications. — M. le comte Gustave Baguenault de Puchesse donne lecture à la Société d'une notice, accompagnée de planches, sur *Fougeu d'Escures*. Cette note est renvoyée à la Commission des publications.

Séance du vendredi 26 janvier 1912

Présidence de M. Basseville, *président.*

Comptes de l'exercice 1911. — M. Breton, trésorier, lit à la Société les comptes du dernier exercice. La situation financière de la Société est dans un état d'amélioration certaine. Aussi l'Assemblée approuve-t-elle unanimement ces comptes en votant des félicitations à M. Breton et à M. Brédif, son prédécesseur, pour leur prudente gestion.

Commission des publications. — Au nom de M. Jarry, absent, M. Pommier lit le rapport de son collègue, concluant à l'impression aux Mémoires du travail de M. le comte Baguenault de Puchesse sur Fougeu d'Escures. Ces conclusions sont adoptées. M. Baguenault y joindra les pièces justificatives nécessaires et se propose d'offrir à la Société les planches nécessaires à l'illustration.

Communications. — M. Soyer donne lecture d'une note de M. Pierre Bouvier, membre correspondant, sur *Simon de Billy, bailli d'Orléans en 1321*. Cette note est renvoyée à la Commission des publications.

— M. Brédif annonce que dans le cas fort probable où la Société ferait paraître une notice nécrologique sur M. Bailly, il serait possible de l'illustrer d'un portrait. M. Breton, directeur de la maison Hachette, qui va éditer une notice signée de G. Goyau, mettra volontiers à la disposition de notre Société et au prix coûtant des exemplaires de la phototypie qui doit accompagner cette notice.

M. Basseville dit, de son côté, qu'une notice doit être faite à Orléans par M. Bouvier ; mais elle est destinée plus spécialement à la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts qui doit l'imprimer dans ses Mémoires. Quant au portrait, la famille du défunt s'offre à en faire les frais.

Après échange d'observations avec M. Brédif, M. Baguenault de Puchesse déclare qu'il a vu M. Goyau à ce sujet ; sa notice sera publiée dans la *Revue générale de l'instruction publique.* Rien ne s'oppose, M. Goyau étant membre honoraire de notre Société, à ce que cette notice soit imprimée dans nos publications.

— M. Garsonnin expose que l'administration municipale a fait très heureusement dégager entre la rue Charles-Sanglier et la rue Sainte-Catherine une petite place ayant à l'Est le Musée de peinture et, lui faisant face à l'Ouest, le Musée Historique. Cette place est jusqu'à présent sans nom. Ne semble-t-il pas que le nom à lui donner soit tout indiqué, à savoir celui de l'abbé Edmond Desnoyers qui a tant fait pour les Musées ? La Société serait-elle disposée à le demander à la municipalité ?

M. Baillet fait observer qu'on pourrait songer au nom de Cabu, dont l'hôtel donne asile aux richesses du Musée Historique.

Le Président dit que les deux motions se concilient à merveille et qu'une plaque bien appropriée indiquera au public que l'hôtel Cabu se trouve sur la place Desnoyers.

La motion est adoptée à l'unanimité et le Secrétaire est chargé de rédiger la pétition qui sera soumise à la Société.

— Dans un ordre d'idées semblable, M. Pommier lit à la Société une lettre que M. Paul Fournier lui écrivait récemment pour lui demander si la Société ne pourrait pas demander à la municipalité de mettre une plaque commémorative sur la maison n° 4 de la rue du Bourdon-Blanc, maison natale de Edouard Fournier, son père. La Ville de Paris vient de le faire pour le 13 de la rue des Saint-Pères, maison de son décès.

Après discussion, la Société estime qu'elle a épuisé son pouvoir en demandant et obtenant pour la mémoire d'Edouard Fournier l'attribution du nom d'une rue. Elle ne peut que prendre acte du désir de son collègue et émettre un vœu dans ce sens, ce qu'elle fait bien volontiers.

Séance du vendredi 9 février 1912

Présidence de M. Basseville, *président.*

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Le Président signale le *Polyblion*, qui contient un long article de Marius Sepet à propos de nombreux ouvrages sur Jeanne d'Arc. Le même numéro contient aussi une note nécrologique sur M. Anatole Bailly.

Hommages. — 1° *Une lettre missive* inédite de Henri IV au pape Paul V, par M. Jacques Soyer, notre collègue ;

2° *Les lettres de Jehanne d'Arc et la prétendue abjuration de Saint-Ouen*, par le comte C. de Maleyssie, avec préface de M. G. Hanotaux. Exemplaire sur papier de Hollande.

3° *Une exhortation de Jacqueline Pascal. De Paris à Strasbourg.* Deux brochures, par M. Marcel Marron, de la part des auteurs.

La Société vote des remerciements aux auteurs et donateurs.

— M. le Président lit à la réunion la notice suivante :

« Messieurs,

« Vous avez dû apprendre par les journaux la mort toute récente de M. Cuissard, ancien bibliothécaire de votre Ville. Il est mort à la Rochelle, le 5 février dernier.

« M. Cuissard, qui avait succédé à M. Loiseleur, était un homme instruit, un travailleur infatigable, connaissant à fond les manuscrits et les livres dont on lui avait confié la garde. Aussi était-il un auxiliaire utile et précieux pour tous ceux qui avaient des recherches à faire.

« Avant d'être membre de notre Société, il avait été un des lauréats de nos concours. Nos Mémoires contiennent de lui de très intéressants et très érudits travaux sur notre histoire locale.

« Avant de quitter Orléans pour aller habiter La Rochelle, il avait

cru devoir se séparer de nous sans que nous sachions au juste les raisons de cet abandon. Nous n'en conserverons pas moins le souvenir des excellentes relations que nous avons eues avec lui. »

La Société s'associe à ce deuil et aux regrets exprimés par son Président. La notice sera insérée au procès-verbal.

— Le Président propose ensuite de déclarer ouvertes les candidatures aux sièges de MM. le vicomte Maxime de Beaucorps et Anatole Bailly. Il en est ainsi décidé. Une note sera envoyée aux journaux par les soins du Secrétaire.

— Le Président pose à la Société la question de savoir si l'on ne pourrait point imprimer au Bulletin le catalogue des manuscrits que possède la Bibliothèque. Après discussion, l'Assemblée décide que les fiches de ce catalogue seront renvoyées à la Commission des publications.

Commission des publications. — Sur la note de M. Bouvier au sujet de *Simon de Billi*, la Commission propose l'insertion au Bulletin de la note et des pièces justificatives. — Adopté (1).

Communications. — M. Jules Baillet rend compte à la Société de deux articles publiés récemment dans le Bulletin de la Société archéologiqne et historique de la Charente, l'un sur des fouilles préhistoriques exécutées dans ce département ; l'autre écrit par M. Gallardon sur Poltrot de Méré.

— M. Jacques Soyer donne lecture d'un important travail intitulé : *Recherches sur les noms propres géographiques d'origine celtique dans l'Orléanais.* — 1re Partie.

(1) V. page 166.

Séance du vendredi 10 février 1912

Présidence de M. Basseville, *président.*

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Il y a lieu de signaler :

1° Le Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques, année 1910. Il publie l'intéressante étude de notre collègue M. Soyer sur la *Recherche de la paternité naturelle et les déclarations de grossesse par devant le Maire, au XVIIIe siècle* ;

2° Dans la Revue archéologique, novembre-décembre 1911, un article de M. A. Merlin, membre honoraire élu de la Société, intitulé : *Supplément tunisien au répertoire de la Statuaire* ;

3° Le volume du Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, année 1911, qui contient une magistrale notice écrite par M. Georges Perrot, sur *la vie et les travaux de Léopold Delisle*. Cette notice est accompagnée d'un portrait en héliogravure ;

4° Dans la Chronique des Arts du 10 février 1911, une courte note de M. Ratouis de Limay, identifiant un buste en terre, de la collection de M. Jacques Doucet. Ce buste est celui du poète Robbé de Beauveset.

Hommage. — M. le Président a reçu une petite brochure intitulée : *Joseph-Didier Voillerault, curé de Montargis et victime de la Révolution*, par M. l'abbé Bresson, chanoine de Langres, 1912. C'est un tirage à part du *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*. Remerciements au donateur.

Correspondance. — M. Tournouër, président de la Société historique et archéologique de l'Orne, demande à la Société de faire l'échange de publications ; il demande de remonter jusqu'à celles de la fondation, s'offrant, d'ailleurs, de faire de même. Adopté.

Candidatures. — Le Président a reçu la présentation comme candidat de M. l'abbé Chenesseau, inspecteur départemental de la

Société française d'archéologie pour le Loiret. Elle est signée de MM. Baguenault de Puchesse, Jarry, Pommier, Aug. Baillet et Louis Vacher,

Adresse au Maire. — M. E. Huet, secrétaire, lit à la réunion la pétition qu'il avait été chargé de rédiger pour demander l'attribution du nom de l'abbé Desnoyers à la place sise entre le Musée de peinture et l'hôtel Cabu.

Elle est ainsi conçue :

« Monsieur le Maire,

« Au cours de l'année dernière, l'administration municipale a eu l'idée infiniment heureuse de faire dresser et aménager la petite place située entre les rues Sainte-Catherine et Charles-Sanglier, mettant ainsi en valeur la façade de l'hôtel Cabu à l'Ouest et à l'Est celle de l'ancien hôtel des Créneaux. Cette place n'a pas encore de nom.

« La Société archéologique vient vous en proposer un. C'est celui d'un homme chez lequel on ne saurait dire laquelle de ces deux vertus éminentes qui sont la modestie et la générosité, il a le mieux pratiquée. C'est celui d'un savant qui n'a usé de sa science que pour en donner tous les fruits sans compter à la Ville d'Orléans. C'est celui d'un homme que tous ont connu, ont toujours appelé et appelleront toujours, malgré tous les titres que la hiérarchie ecclésiastique a pu lui donner, de ce nom très simple qu'il aimait d'ailleurs plus que tout autre, l'abbé Edmond Desnoyers.

« La Société archéologique se devait à elle-même de penser à ce nom. L'abbé fut, en 1848, l'un de ses fondateurs, le principal ; il célébrait avec elle, en 1898, le cinquantenaire de sa fondation et il mourait en 1902, vieillard presque centenaire, mais toujours jeune et généreux comme aux premiers jours.

« La Société lui devait à lui cet hommage, car c'est à elle qu'il a prodigué surtout ses travaux dont elle conserve, dans sa bibliothèque, sous forme de brochures et de livres, près de cent cinquante irrécusables témoins.

« Mais la Société devait surtout vous demander à vous, Monsieur le Maire, représentant la Ville d'Orléans, de vouloir bien vous associer et associer la Ville avec vous à cet hommage mérité. Tous les labeurs

de l'Abbé, tous, ont été sans exception aucune consacrés à célébrer dans le passé comme dans le présent la Ville qu'il aimait, sa « petite patrie », comme il disait. Il n'eut que deux amours au monde — après celui de son ministère — l'amour d'Orléans et celui de Jeanne d'Arc. Et, pour lui, c'était le même, car, s'il aimait Jeanne, c'est qu'elle s'appelait la Pucelle d'Orléans. C'était le même, car Orléans et Jeanne c'était la « Grande Patrie » et, vous le savez, sa devise c'était : ***Præstat amor Patriæ.***

« Vous estimerez avec nous, Monsieur le Maire, qu'un pareil homme a, par cela seul, bien mérité de voir son nom conservé dans ces archives publiques du souvenir que chacun, en passant, peut consulter rien qu'en lisant un nom et une date inscrits à l'angle d'une des rues qu'il traverse.

« Mais pourquoi à cet angle plutôt qu'à tout autre? Auprès de la Bibliothèque? Non. Il a bien pu y laisser le « fonds Desnoyers » avec ses 8,000 volumes ; mais cet angle est bien nommé, car Guillaume Prousteau a fait plus que lui. Aux environs du Musée de Jeanne d'Arc? Non. La rue du Tabour est un vieux nom ; il les aimait : il le faut conserver ; et, mettre son nom sur la façade du Musée à côté de celui de Jeanne, il se lèverait de sa tombe pour protester !

« Il semblerait que cette place nouvelle est faite pour son nom et qu'elle le réclame ! Entre deux musées, ne vous apparaît-il point qu'il soit là comme chez lui ? S'il a peu fait pour le Musée de peinture, où cependant les salles lapidaires sont un peu son œuvre, ne peut-on pas dire, à la lettre, que c'est de « chez lui » que sont sorties les richesses du Musée historique ? Quand elles ne sont pas venues de chez lui, la haute autorité de savant qu'il possédait a permis à la direction qu'il a exercée depuis 1877 de les sauver des convoitises de Musées voisins et puissants. Cette belle salle de la Renaissance est bien son œuvre à lui. Que dire de ce qu'elle renferme ? L'un de vos prédécesseurs l'a dit en propres termes au jour de ses obsèques : « C'est à ses libéralités, c'est à ses patientes recherches, à ses trou- « vailles heureuses que nous sommes redevables de la plupart des « objets précieux qui en sont l'honneur » (1).

« Il avait commencé à collectionner très jeune, dès 1840. C'était

(1) Le baron H. Portalis. Discours du 29 janvier 1902.

l'époque bénie où le bibelot peu recherché, la médaille, le meuble ancien s'achetaient pour une « bouchée de pain ». Il acheta sans trêve pendant cinquante-deux ans ! Il avait un patrimoine. La part faite par le prêtre aux pauvres, tout le reste est passé dans ses collections. Et, ces collections, livres, médailles, faïences, meubles, bibelots de tout ordre, tout est passé à la ville. Parmi ceux qui visitent le Musée historique et celui de Jeanne d'Arc, il y en a qui se sont demandé ce que cet amoncellement de choses curieuses — parmi lesquelles certaines sont uniques et partant inestimables — pouvait représenter de valeur au jour où il a tout laissé. Au prix actuel du bibelot, cela est proprement incalculable et, pour la facilité de la numération, pour ceux qui le voudraient calculer, c'est par dizaines qu'il faudrait y compter les centaines de mille francs.

« Ne vous semble-t-il pas, Monsieur le Maire, qu'il est juste de dire qu'heureuses sont les Villes qui peuvent compter parmi leurs enfants des abbés E. Desnoyers? Le Gouvernement l'a reconnu en le faisant, en 1890, chevalier de la Légion d'honneur. La Ville d'Orléans le reconnaîtra en lui faisant l'honneur qu'elle réserve à ses concitoyens qui ont bien mérité d'Elle.

« La Société archéologique a l'espoir, Monsieur le Maire, que vous voudrez bien appuyer de votre haute autorité auprès des Elus de la Ville le vœu qu'elle a l'honneur de vous soumettre très respectueusement. »

Les termes de cette pétition sont approuvés par la Société.

Cette pétition sera portée à M. le Maire de la Ville par les soins du Président et du Secrétaire.

Communications. — M. Auguste Baillet annonce à la Société que le Ministère des Beaux-Arts se propose de classer au nombre des monuments historiques la porte de l'Evêché, rue Dupanloup, et la façade en pans de bois qui est à l'angle Sud-Ouest de la place, dont parle la pétition ci-dessus. La Société ne peut que s'associer à ce désir, en faisant toutefois observer que cette façade n'est qu'un placage.

— M. Masson lit à la Société une note sur la visite qu'il a faite des travaux actuellement en cours à la tourelle d'escalier située à l'ouest

du transept nord de la Cathédrale. La Société décide que cette note sera insérée au Bulletin. Les photographies qui l'accompagnent seront déposées aux Archives de la Société (1).

— M. Soyer donne lecture de la liste actuellement en préparation des objets mobiliers et immeubles par destination classés à ce jour comme monuments historiques dans le département du Loiret. La Société décide qu'elle sera, aussitôt devenue définitive, imprimée dans l'un de ses prochains Bulletins (2).

Séance du vendredi 8 mars 1912

Présidence de M. Basseville, *président*.

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Le Président signale deux articles du *Polybiblion* :

1° Sur l'*Administration des Intendances d'Orléans*, de M. Charles de Beaucorps, par M. G. Baguenault de Puchesse ;

2° Sur l'*Assemblée Constituante. La Philosophie révolutionnaire en action*, de Gustave Gautherot, par M. de la Rocheterie.

— M. le Président informe la Société que la pétition relative à la place Abbé-Desnoyers a été portée à M. le Maire par le Secrétaire et lui, mercredi 6 dernier : M. le Maire, retenu à la Commission des finances, n'a pu que trouver le soir la pétition sur son bureau ; mais il n'y a nul doute qu'il n'y soit très favorable.

— Le Président annonce que dans l'une des dernières promotions notre collègue M. Brédif a été compris au nombre des officiers d'Académie. La Société lui adresse ses félicitations.

(1) V. page 168.
(2) V. page 170.

— Le Président annonce qu'il a reçu à ce jour trois candidatures aux sièges vacants. Ce sont, par ordre d'ancienneté, MM. Maxime Didier, Ferdinand Farcinade et l'abbé Chenesseau. Il propose d'établir ainsi la liste des candidats et de fixer l'élection à la séance prochaine. — Adopté.

COMMUNICATIONS. — M. Alexandre Pommier lit une note sur une *maison ancienne située au n° 28 de la rue de l'Empereur*.

M. Baillet fait observer que ce nom de rue doit tirer son origine du fait de l'existence d'une Société dont le chef prenait le titre d'Empereur. Le propriétaire de cette maison tendrait à croire qu'en l'espèce, c'était l'Empereur de la Basoche.

M. Soyer ajoute qu'il existait quelque part, à Orléans, une hôtellerie de l'Empereur où se réunissaient les étudiants de la nation germanique.

Le Président propose d'insérer cette note au Bulletin. — Adopté (1).

— M. J. Soyer continue la lecture de son étude sur les *Noms propres géographiques d'origine celtique dans l'Orléanais*. 2e partie.

Séance du vendredi 22 mars 1912

Présidence de M. BASSEVILLE, *président*.

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — Dans le Bulletin de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, il faut signaler :

1° Dans les notices sur les manuscrits Petau, celle sur le Mr fr. 178 (Petau 93) : *Guillaume de Lorris et Jean de Meung* ;

2° Dans la bibliographie, un article de Marius Sepet sur Valentine *de Milan*, *duchesse* d'*Orléans* ;

(1) V. page 182.

3° Dans la chronique, une note sur le décès de notre collègue le vicomte Max de Beaucorps.

CORRESPONDANCE. — M. le Président a reçu de M. P. Muzet une lettre au sujet de la sépulture du roi Philippe Ier, qui se trouve dans la basilique de Saint-Benoît. Le secrétaire annonce qu'il fera en fin de séance une communication à ce sujet.

ELECTIONS. — Il est procédé aux élections de deux membres titulaires résidants. Trois candidats se sont présentés dans cet ordre : MM. Maxime Didier, Farcinade et abbé Georges Chenesseau.

M. Maxime Didier et M. l'abbé Georges Chenesseau sont élus, le premier au siège de M. Max. de Beaucorps, le second au siège de M. Anatole Bailly. Ils sont, par M. le Président, proclamés membres de la Société.

COMMUNICATIONS. — M. Huet donne lecture d'une note sur la question posée par la lettre de M. Muzet citée plus haut. Les monuments historiques font refaire le pavage du chœur de la basilique de Saint-Benoît au-dessus même de la sépulture du roi Philippe Ier, qui n'est signalée actuellement que par une date informe. La note conclut, conformément à la lettre de M. Muzet et au désir du curé de la paroisse, à la confection d'une dalle sur laquelle une inscription convenable serait gravée ou, conformément au souhait ancien de M. Rocher, l'historien de Saint-Benoît, au replacement du mausolée du roi Philippe sur sa sépulture.

M. Soyer critique l'idée d'une inscription dont le style et les caractères rédigés aujourd'hui seraient difficiles à mettre en harmonie avec le style et les caractères du temps. D'une discussion engagée à ce sujet il résulte qu'il vaudrait mieux replacer le monument. M. Masson ajoute que le prix de l'un comme de l'autre serait sensiblement le même et ne dépasserait pas cent cinquante francs.

M. le Président met aux voix l'impression de la note au Bulletin. Adopté (1). Comme sanction, il met aux voix les deux propositions suivantes :

(1) V. page 184.

1° Faut-il mieux replacer le monument sur la sépulture ? Adopté ;

2° La Société devra-t-elle contribuer aux frais de l'opération ? Oui, dans le cas de ce replacement et si les monuments historiques ne prennent pas la dépense totale à leur charge.

Le Secrétaire rédigera une note dans ce sens pour être transmise au sous-secrétariat des Beaux-Arts.

Séance du vendredi 12 avril 1912

Présidence de M. Auguste Baillet, *doyen des membres présents.*

Communications. — M. l'abbé Iauch et M. Al. Pommier font remarquer qu'en ce moment même se tiennent les séances de la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne. A celle de mercredi 11 avril dernier, M. Soyer a lu une partie de son travail sur les noms de lieux d'origine celtique de l'Orléanais et M. le comte Baguenault de Puchesse, sa notice sur Fougeu d'Escures. A la séance du lendemain, M. de Larnage donnait à la réunion la primeur d'une note sur un lot de monnaies romaines trouvées à Mézières.

— M. Banchereau rappelle à la Société que dans sa séance du 2 mars dernier, le Conseil municipal, par un vote émis à l'unanimité, a fait droit au vœu de la Société en donnant à la place située devant le Musée historique le nom de place Abbé-Desnoyers. Il y a lieu d'en remercier le Conseil et la Société doit se féliciter d'avoir eu cette pensée. Le Comité des fêtes se propose, sur cette place, d'organiser pour le 7 mai prochain la reconstitution d'un quartier du Vieil-Orléans.

— M. Pommier observe que, dans cette même séance, le Conseil a décidé l'apposition d'une plaque commémorative sur la maison natale de Edouard Fournier, 4, rue du Bourdon-Blanc et Anatole Bailly, 85, rue Bannier, au coin de la rue du Pot-de-Fer.

Séance du vendredi 26 avril 1912

Présidence de M. Basseville, *président.*

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Le Président signale dans le *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, tome XIII, un article sur la Béatification de Jeanne d'Arc, 18 avril 1909. Cet article est signé E. Morel.

Correspondance. — M. le Président a reçu de MM. Maxime Didier et l'abbé G. Chenesseau des lettres remerciant la Société de leur élection. M. le Président en prend texte pour souhaiter à nos nouveaux collègues une cordiale bienvenue.

— M. le Président dépose sur le bureau une note signée de MM. l'abbé Iauch, Paul Fougeron et Basseville, présentant M. Pierre Jouvellier au titre de membre correspondant. L'élection aura lieu ultérieurement.

— M. le Président annonce que M. Bouvier a lu à la dernière séance de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, une notice nécrologique sur M. Anatole Bailly. La veuve de notre éminent collègue annonce qu'elle fera en grande partie les frais d'un tirage à part avec portrait, dont cinquante exemplaires pour la Société d'archéologie. M. le Président, au nom de la Société, lui adresse ses plus respectueux remerciements.

— M. Soyer fait part à la Société des distinctions suivantes qui ont été accordées récemment aux membres de la Société :

Officier de la Légion d'honneur : M. de Lasteyrie du Saillant.

Chevalier de la Légion d'honneur : M. Merlin.

Tous membres honoraires.

Et MM. Eugène Lefèvre-Pontalis, Jules Devaux, membres correspondants.

Tous par décrets du 2 avril 1912, sauf M. Devaux dont la promotion est antérieure.

Communications. — M. le baron de Larnage, membre correspondant, donne lecture à la Société d'une notice sur une trouvaille importante de monnaies romaines récemment faite à Mézières. (Cette notice a été lue par extraits au dernier Congrès des Sociétés savantes.)

Le Président propose le renvoi de cette notice à la Commission des publications. — Adopté.

— M. Soyer présente une monnaie mérovingienne inédite frappée à Blois (*Bleso castro*). C'est un tiers de sou d'or ou *triens*, au revers duquel on lit : *Teudegiselo monetario*. Le nom germanique de l'officier monnayeur *Teudegiselus* (dont la forme plus pure est *Theodegisilus*) n'avait pas encore été relevée sur les monnaies blésoises. Cette pièce appartient au Musée historique de l'Orléanais.

Il lit, en outre, une notice sur le *cimetière gallo-romain de Saint-Péravy-la-Colombe*, qui est l'œuvre de M. Champdavoine, instituteur de cette commune.

Le Président propose l'insertion de cette dernière note au Bulletin. — Adopté (1).

Séance du 10 mai 1912

Présidence de M. Basseville, *président*.

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Dans le *Polybiblion*, partie littéraire, avril 1912, M. le Président signale deux articles de M. de la Rocheterie sur : *Etait-ce Louis XVII évadé du Temple ?* par J. de Saint-Léger, et *Histoire de la Révolution dans les ports de guerre, Toulon*, par Oscar Havard.

(1) V. page 189.

Hommages. — M. P.-E. Fougeron offre à la Société un exemplaire de la thèse soutenue par son fils M. Etienne Fougeron, devant la Faculté de droit de Paris, pour l'obtention du doctorat. Elle est intitulée : *De la condition juridique de l'Orléanais dans l'ancien Droit*. Des remerciements sont adressés aux auteur et donateur.

Commission des publications. — M. Eug. Jarry communique à la Société l'avis suivant de la Commission sur la publication du catalogue des manuscrits de la Société.

A l'examen du catalogue sur fiches des documents appartenant à notre Société, il apparaît qu'une quinzaine seulement d'entre elles sont absolument dénuées d'intérêt. La liste en est dressée ci-dessous. Dans cette liste, les documents concernant des Orléanais ne sont pas compris. Ici le départ entre ce qui peut être intéressant et ce qui ne l'est pas est impossible ou, tout au moins, très arbitraire. On pourra, dans l'impression du catalogue, se contenter de donner la liste des familles sur lesquelles nous avons des documents, en n'analysant que les actes ayant un véritable intérêt.

En somme, le tout mériterait l'impression, qui rendrait utilisables certains de ces documents d'un intérêt réel.

Orléans. — P. 183.
Chapitre d'Orléans. — CB, 101 ; G, 84 ; P, 164, 165 ; G, 97 ; P, 160.
Séminaire et Saint-Avit. — EJ, 71 ; G, 107 ; EJ, 91, 93 ; G, 96, 98 ; P, 169, 170, 190.

M. le Président met au voix les conclusions de ce rapport. Elles sont adoptées. Le catalogue sera imprimé au Bulletin. M. Jarry sera chargé de diriger l'opération.

Communications. — M. l'abbé Chenesseau demande à la Société de s'intéresser aux vestiges du Maître-Autel de la Cathédrale naguère détruit.

Ces débris sont provisoirement déposés dans une des dépendances de l'église, et mériteraient peut-être de prendre place au Musée historique. Quelques pièces de marbre sont presque intactes ; on reconstituerait aisément une moitié de la face antérieure de l'autel, un panneau d'angle et l'un des côtés. Il serait utile d'y joindre les

maquettes de plâtre peint et doré qui ont été découvertes à l'intérieur de l'autel. Elles proviennent d'un modèle qui a précédé de plusieurs années l'exécution en marbre, et permis aux décorateurs de Sainte-Croix de mettre au point leur conception. Elles ont l'intérêt, très appréciable, de nous restituer le dessin des bronzes qui, avant la Révolution, étaient plaqués sur les marbres. L'exécution du modèle avait été décidée par les commissaires de Sainte-Croix, le 6 mars 1721, quand le duc d'Antin, gouverneur de l'Orléanais, avait offert de couvrir les frais d'un nouvel autel de marbre. Le généreux donateur avait lui-même conseillé, afin que l'œuvre « fut dans sa dernière perfection, d'en faire faire un model en plastre ».

Avec les morceaux de cette maquette ont été trouvées des pierres moulurées et sculptées dans le goût du XVIe ou du XVIIe siècle, qui peuvent provenir d'autels plus anciens.

La Société désigne une Commission de trois membres pour examiner tous ces vestiges et aviser, s'il y a lieu, aux moyens d'assurer leur conservation.

Le Président propose les noms de MM. Chenesseau, Garsonnin et Banchereau. Ils sont adoptés et formeront la Commission avec le Président de la Société.

Séance du vendredi 24 mai 1912

Présidence de M. Basseville, *président.*

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Sont à mentionner tout spécialement :

1° Le *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, réunies et publiées par MM. Maurice Proust et Alexandre Vidier, tome II. 1er fascicule (Paris, 1912) ;

2° La *Revue historique* (fascicule de janvier-février 1912), qui contient (page 153) un compte rendu très élogieux, par M. Gabriel Monod, du volume de M. Pierre Champion, intitulé : *Vie de Charles*

d'Orléans (*1394-1465*) [Paris, 1911]; (p. 178) un compte rendu, signé G. M., de l'ouvrage de M. A. Gazier : *Les derniers jours de Blaise Pascal*, qui réfute complètement les conclusions du *Pascal inédit*, de M. Jovy ; (p. 187) un compte rendu, signé L. H., de l'ouvrage de M. l'abbé H. Bouvier : *Histoire de l'église et de l'ancien archidiocèse de Sens* (t. II et III) [Paris et Sens, 1911] ;

3° La *Revue historique* (fascicule de mai-juin 1912), qui renferme (p. 140) un compte rendu, signé H. HR., de l'ouvrage de M. Henri Longnon, *Pierre de Ronsard, essai de biographie : les ancêtres*; *la jeunesse* [Paris, 1912].

Correspondance. — M. le Président donne lecture d'une lettre de M. René de Witte, membre correspondant : « J'ai fait une grosse erreur », dit notre collègue, « à la page 26 de ma brochure sur *Montpipeau* : [« Louis, ce jeune chevalier de la plus grande espé- « rance eut donc l'honneur de prendre plusieurs repas avec Jeanne « d'Arc »]. Cette phrase et les paragraphes qui précèdent s'appliquent « à son frère Jean, mort en 1437, et non à Louis, qui est mort à « la journée des Harengs, avant l'arrivée de Jeanne à Orléans ».

La Société décide d'insérer cette rectification au procès-verbal et d'accepter quatre grandes photographies représentant le château de Montpipeau et ses façades, que M. R. de Witte veut bien lui offrir.

Communications. — M. J. Soyer fait savoir à la Société qu'il a récemment découvert dans les Archives départementales du Loiret un document prouvant que le célèbre poète satirique Eloi d'Amerval, l'auteur du « Livre de la diablerie », a séjourné à Orléans bien avant 1483.

Le document en question permet de reculer jusqu'à l'année 1468 le séjour d'Eloi dans notre ville. Il était alors au service du chapitre de la collégiale Saint-Agnan, pour lequel il composa « ung demy temps d'ung antiphonier ».

Jusqu'à ce jour les biographes d'Eloi d'Amerval ne savaient absolument rien sur son existence avant l'année 1483, date à laquelle il était maître des enfants de chœur de la cathédrale de Sainte-Croix (cf. *Bulletin de la Société*, t. XV, n° 194 [année 1909], p. 272).

M. Soyer signale ensuite la mention dans les comptes de la Ville

d'Orléans, conservés aux Archives communales, du séjour du fameux prédicateur cordelier, frère Olivier Maillart, le 13 février 1485 (nouveau style) (1).

La Société vote l'impression au *Bulletin* des deux communications précédentes.

— M. le Président Basseville présente à la Société diverses pièces imprimées à Orléans chez Abraham-Isaac Jacob et chez Charles Jacob, parmi lesquelles l'*édit* du roi Henri II (février 1555) et la *déclaration* du roi Louis XIV (25 février 1708) concernant les femmes et les filles qui cachent leur grossesse.

Séance du vendredi 14 juin 1912

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *vice-président*.

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — A signaler :

Dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, un article sur des recherches nouvelles sur les origines et la jeunesse de *Poltrot de Méré*. Cet article est signé Edm. de Gallardon.

Dans la *Gazette des Beaux-Arts*, juin 1912, page 483, une jolie gravure représentant l'intérieur de l'église de Germigny-des-Prés.

Au *Polybiblion*, trois articles dus à la plume de Marius Sepet : 1° Les lettres de Jeanne d'Arc et de la prétendue abjuration de Saint-Ouen, par le comte de Malessye ; 2° Die Falsche Iungfrau von Orléans, 1436-57, von Hans Pfutz ; 3° Jeanne d'Arc, l'itinéraire d'une sainte, par Eugène Roupain.

— M. le Président annonce à la Société les distinctions reçues par plusieurs de ses membres. Le comte de Malessye, titulaire d'un prix à l'Académie française, et M. Eugène Jarry nommé, à la date du

(1) V, page 193.

26 avril dernier, membre du Conseil de la Société française d'archéologie.

— M. Jules Baillet signale à la Société deux réunions qui auront lieu cette année à Angoulême, celle de la Société préhistorique française, du 18 au 24 août, et celle du Congrès de la Société française d'archéologie, tout prochainement, du 17 au 25 juin. La Société archéologique sera largement représentée à cette dernière par M. J. Banchereau d'abord, secrétaire du Congrès, et MM. Jarry, Fougeron et Raguenet de Saint-Albin.

Commission des publications. — Au nom de la Commission, M. Jules Baillet expose qu'il a examiné avec soin le mémoire de M. de Larnage sur la trouvaille de monnaies romaines faite à Mézières. De cet examen, il résulte que le catalogue des monnaies de ce trésor offre un grand intérêt, tant par le nombre que par la qualité de quelques-unes des pièces ; il est précédé d'une introduction où l'auteur donne ses vues personnelles sur le caractère militaire de ce trésor. Sur ces vues personnelles, la Société n'a aucune autorité ; mais ne pourrait-elle point demander à l'auteur de rectifier, ou d'enlever — s'il l'aime mieux — de son rapport certaines assertions sur Genabum, sur l'origine du mot Mézières par exemple, qui d'ailleurs n'ont point un intérêt direct au sujet qu'il a entendu traiter.

La Commission conclut à l'insertion de ce travail aux Mémoires.

La proposition est adoptée. M. Jules Baillet en écrira à M. de Larnage.

Communications. — M. Pommier fait hommage à la Société d'une petite plaquette de M. Jovy sur *Quelques lettres inédites à Nicolas Thoynard, conservées dans une collection de province* qu'il analyse ainsi :

« Notre confrère M. Ernest Jovy a trouvé à Vitry-le-François, dans une collection d'autographes appartenant à M. Gaston Périn, une série de lettres adressées à Nicolas Thoynard, savant orléanais, mort en 1705.

« Les plus intéressantes sont de Richelet, de dom Bernard de Montfaucon et des numismates Oudinet et Rainssaut.

« M. Jovy les a publiées dans le *Bulletin du Bibliophile*, dont il nous envoie un extrait.

« Nicolas Thoynard fut justement réputé au XVII[e] siècle pour son érudition : il était le fils de Nicolas Thoynard qui occupa le premier siège de président alternatif créé par Louis XIII, en 1633, au présidial d'Orléans : sa mère était Anne de Beauharnais et pendant tout le XVII[e] siècle, la charge de président y fut exercée par des Beauharnais. »

— M. Huet dépose sur le bureau la copie certifiée du décret présidentiel approuvant l'attribution à une place d'Orléans du nom de l'Abbé Desnoyers. Ce décret est renvoyé aux Archives. La Société se doit de conserver ce décret qui consacre officiellement le bien fondé de l'initiative que, sur la proposition de M. Garsonnin, elle a prise dans sa délibération du 26 janvier 1912 (1).

— M. Huet fait hommage à la Société d'un manuscrit, œuvre d'un Orléanais, M. Georges Baron. Ce travail important est la traduction en français d'une thèse allemande de M. Andréas Ott sur « Eloy d'Amerval et son livre de la Diablerie ». Il la lui avait demandée afin de pouvoir étudier ce que cette thèse contient d'intéressant sur cet auteur du XV[e] siècle qui, par plus d'un côté, appartient à l'Orléanais. La Société remercie M. G. Baron de ce travail.

M. Huet lit alors une notice dans laquelle il se borne à réunir les documents biographiques et biblographiques extraits de cette thèse, mettant en relief la personnalité orléanaise de ce prêtre à la fois poète et musicien.

Le Président propose le renvoi de cette notice à la Commission des publications. — Adopté.

— M. J. Soyer communique à la réunion et notamment à M. Baguenault de Puchesse, auquel il pourrait être utile pour son travail sur Fougeu d'Escures, un plan en couleurs tiré des Archives, donnant la topographie ancienne de la rue d'Escures et la situation de l'hôtel de Fougeu.

(1) V. page 195.

Séance du vendredi 28 juin 1912

Présidence de M. Basseville, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Dans le volume de 1912 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Merlin, membre honoraire élu de la Société, publie une note sur des découvertes récemment faites à Souk-el-Abiod (Tunisie).

La *Chronique des Arts*, numéro du 15 juin 1912, commence la publication des prix de vente de la Collection Doucet, membre associé correspondant de la Société.

Hommages. — M. Pommier fait hommage à la Société d'une brochure de M. Ernest Jovy, intitulée : *Six lettres originales de Bossuet*, dont deux inédites. Des remerciements sont adressés au donateur.

— M. le Président informe la Société que notre collègue, M. Brédif, vient d'être élu, par ses confrères, bâtonnier de l'Ordre des avocats.

La Société adresse des félicitations au nouveau bâtonnier.

Commission des publications. — M. Pommier n'a pu réunir la Commission dont les membres étaient dispersés, pour conclure de façon certaine sur la Notice de M. Huet sur la thèse de Andréas Ott et sa traduction. Ce rapport sera fait à la prochaine séance ; mais si la Commission propose l'insertion au Bulletin, cette insertion sera faite à la date d'aujourd'hui. — Adopté (1).

Communications. — M. Soyer lit un travail de M. Pierre Bouvier, membre associé correspondant, sur des *Amendes prononcées par la*

(1) V. page 201.

prévôté et le bailliage d'Orléans, en 1428 et 1429. C'est une courte notice précédant neuf textes intéressant l'époque du siège.

La Société, en présence de ces textes, en vote l'insertion immédiate au Bulletin (1).

— M. Jules Banchereau appelle l'attention de la Société sur l'église Saint-Pierre-le-Puellier, la seule église romane d'Orléans qui ne soit pas classée comme monument historique et lui demande d'émettre le vœu de son classement. La Société émet le vœu et charge M. Léon Masson de rédiger la notice nécessaire à ce sujet.

(1) V. page 196.

SIMON DE BILLI

BAILLI D'ORLÉANS EN 1321

On trouve dans un recueil de chartes et pièces concernant l'histoire d'Orléans et l'histoire générale de la France, formé au XVII[e] siècle par J. de Gyvès, plusieurs extraits des comptes de régale de l'évêché d'Orléans se rapportant au XIII[e] siècle et au XIV[e], et copiés vraisemblablement sur les originaux de la Chambre des Comptes (1). L'un de ces comptes fut rendu par Guillaume du Mesnil et Jean Prévôt, « commissaires establis a garder le régale de l'évesché d'Orliens », après la mort de l'évêque Miles de Chailli survenue le 15 ou le 19 mars 1321 (2). L'extrait qu'en fit J. de Gyvès nous a conservé le nom d'un bailli d'Orléans qui ne figure pas sur la liste dressée par M. L. Delisle (3) : comme le prouve la charte publiée ci-dessous, ces fonctions étaient exercées au mois de mars 1321 par Simon de Billi ; dans la chronologie des baillis d'Orléans, cet officier royal se place entre Simon de Montigni, mentionné encore au terme de l'Ascension 1316, et Jean Burjard qui apparait dès 1322 (4).

(1) Bibl. d'Orléans, ms. 550, pp. 1 et ss. Ce manuscrit porte plusieurs notes signées de la main de J. de Gyvès, indiquant que celui-ci était en relations avec Vyon d'Hérouval, auditeur des comptes, qui lui communiquait des documents.

(2) *Gallia christiana*, t. VIII, col. 1472.

(3) Simon de Billi figure sur la liste des baillis d'Orléans dressée par Beauvais de Préau (*Essais historiques sur Orléans*, 1778, p. 172) ; mais cet auteur ne citant pas ses sources, il nous a paru bon de signaler le document transcrit par J. de Gyvès.

(4) L. Delisle. *Chronologie des baillis et des sénéchaux royaux depuis les origines jusqu'à l'avènement de Philippe de Valois*, dans *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XXIV, 1904, p. 48.

Avant de venir à Orléans, Simon de Billi avait été bailli d'Amiens, puis de Senlis ; en 1324, on le trouve à Bourges (1). Notons encore qu'en 1321 le receveur d'Orléans était Jean de Bardilli, mentionné comme tel, pour les années 1316 et 1323, par M. L. Delisle.

Nous publions ici la commission donnée par Simon de Billi à Guillaume du Mesnil et Jean Prévôt, que l'on trouve transcrits dans le manuscrit de J. de Gyvès, à la suite de l'extrait du compte de régale :

1321 (n. s.) 27 mars, Paris.

Symon de Billi, chevalier le roy, bailli d'Orliens et regaleur dou regalle de l'eveschié d'Orliens pour le roy, a tous ceux qui ces lettres verront, salut. Saichent tous que nous faisons et establissons pour nous et en nostre nom de par le roy, Guillaume dou Mesnil, escuyer, et Jehan Prevost, bourgeois d'Orliens, gardes de la justice temporelle qui a l'evesque poait appartenir ou temps que il vivoit, et au roy puest appartenir pour cause dou regale quant a present oudit eveschié, et avec ce commettons et donnons poair aus desus nommés de garder et gouverner les heritaiges appartenans audit evesque ou temps qu'il vivoit pour cause doudit evesché, de mainbournir, laborer et coiltiver lesdits heritages, les maisons, forteresses, comme les propres choses dou roy, a cause de regale, et donnons poair et mandemenz aux dessus nommez Guillaume et Jehan de saisir, prendre et arrester tous les biens meubles que lidiz evesque avoit au jour de son trespassement, jusques a tant qu'il soit veu et regardé l'estat des maisons et de la terre, lesquelles choses doivent estre demourées en aussi souffisent estat comme il les prist ; et pour autres raisons qui au roy monseigneur touchent et peuent toucher a declarer en temps et lieu, de ce faire leur donnons poair a tous deus enssemble et a chascun d'iceux par soy ; mandons et commandons a tous a qui il doit et puest appartenir que aus desus nommés Guillaume et Jehan obéissent et entendent diligemment tant comme a nous. Donné a Paris, le vendredi après la feste Nostre-Dame en mars, l'an MCCC et vint.

(*Bibl. d'Orléans*, ms. 550, p. 7.)

P. Bouvier.

(1) *Ibid.*, pp. 82, 66 et 187.

CATHÉDRALE D'ORLÉANS

LES TOURELLES & PINACLES DU TRANSEPT NORD

Les échafaudages nécessaires aux travaux éxécutés actuellement à la cathédrale ont permis de voir de près le sommet de la tourelle d'escalier placée à l'ouest du transept nord.

Cette tourelle, circulaire à l'intérieur et octogonale à l'extérieur, est adossée à une travée de la basse-nef nord datant de la fin du XV[e] ou des premières années du XVI[e] siècle.

On y accède par une petite porte dont l'ogive possède en son milieu un écu aux armes de France surmonté de la couronne royale, entouré du collier de Saint-Michel et supporté par deux licornes.

La partie inférieure de la tourelle n'offre rien de particulier et ne fait nullemeut prévoir les détails charmants que l'on trouve à sa partie supérieure. Elle est intéressante à partir des cheneaux et du départ des arcs-boutants de la haute nef, c'est-à-dire à l'endroit où elle se dégage des maçonneries et des couvertures de la basse nef.

Trois pinacles la flanquent et forment un ensemble produisant le plus bel effet.

Les faces extérieures sont décorées d'arcatures aveugles, trilobées, très bien dessinées et terminées par des contre-courbes dont le fleuron mouluré, sans sculpture, pénètre dans la corniche. L'extrados de ces contre-courbes est orné de crochets empruntés au chou frisé. Des figures, animaux et chimères amortissent les angles de la corniche.

Le départ de la flèche est particulièrement intéressant. Chaque nervure extérieure de l'octogone se détache de la base

de la pyramide et forme une sorte de petit arc-boutant ajouré à double courbure venant s'amortir sur un contrefort rectangulaire.

Les arcs-boutants portent de petits crochets en crosse sans sculpture. Ces parties ont bien le caractère de l'architecture des premières années du XVIe siècle.

Le flèche elle-même est admirablement conçue et d'excellente proportion. Ses nervures sont revêtues de crochets formés de feuilles d'eau d'un joli galbe ; mais son sommet est malheureusement terminé par un fleuron sans caractère. Il a été refait à une époque qu'il est impossible de déterminer.

Les trois pinacles qui accompagnent la tourelle ont leurs faces refouillées avec trilobes, crochets et fleurons. Les contre-courbes retombent sur des figures et animaux de même facture que ceux de la corniche de la tourelle principale.

Une disposition ingénieuse du pinacle faisant face à l'arrivée de l'escalier permet de passer dans les cheneaux. Pour arriver à ce résultat, les pilastres triangulaires accolés au pinacle central sont supprimés en face et sur la hauteur de la porte et les contrecourbes portées par des encorbellements forment une sorte de dais très élégant, mais actuellement en assez mauvais état.

D'une manière générale, la mouluration et la sculpture ont été fort bien traitées. La pierre employée provient des carrières d'Apremont, sauf pour deux assises du fleuron qui ont été refaites en Bulcy.

Notre cathédrale est si pauvre en architecture de style pur, chapelles rayonnantes et porte de l'évêque exceptées, qu'on ne saurait trop appeler l'attention sur ces édicules caractéristiques de la fin du XVe, commencement XVIe siècle, n'ayant jusqu'à ce jour subi que peu de mutilation.

L. MASSON.

LISTE DES MONUMENTS HISTORIQUES

(MEUBLES & IMMEUBLES PAR DESTINATION)

DU DÉPARTEMENT DU LOIRET

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

La présente liste, dressée suivant l'ordre alphabétique des noms des communes, ne doit être considérée que comme provisoire. Elle demeure soumise à révision et susceptible d'additions.

Elle comprend non seulement les objets mobiliers proprement dits, mais encore les immeubles par destination.

Les lettres [M. H.], qui accompagnent le nom d'un édifice, indiquent que cet édifice est classé parmi les monuments historiques.

L'astérisque [*] désigne les immeubles par destination.

La date qui suit chaque article est celle de l'arrêté ministériel qui a prononcé le classement.

Les classements antérieurs à la loi du 30 mars 1887 sont indiqués par la date de la liste des monuments historiques sur laquelle ils figurent pour la première fois.

Les immeubles par destination existant dans des édifices classés, se trouvant classés *ipso facto*, leur classement n'a pas donné lieu à un arrêté nominatif.

Arrabloy. — *Cimetière entourant l'église.* — Dalle funéraire à effigie en relief de Jean d'Arrabloy, mort en 1311, pierre, xive siècle. — 15 janvier 1910.

Attray. — *Église.* — Retable : Le Baiser de Judas, la Flagellation, la Crucifixion, la Mise au Tombeau et la Résurrection, bas-reliefs, bois, xvie siècle. — 30 novembre 1908.

Bazoches-sur-le-Betz. — *Eglise.* — Sainte Madeleine, statue, bois peint et doré, xvie siècle. — 30 novembre 1908.

Beaugency. — *Eglise Notre-Dame* [M. H.]. — L'Assomption, toile signée Corneille, 1661. — 30 novembre 1908.

Hôtel de Ville [M. H.]. — Tentures : Les quatres parties du monde et quatre scènes de sacrifices, huit pièces de broderie de laine sur toile, commencement du xviie siècle. — 25 avril 1896.

Beaulieu-sur-Loire. — *Eglise.* — Saint Martin, saint Roch, saint Sébastien, toile, par Pierrat, 1662. — 29 février 1904.

Beaune-la-Rolande. — *Eglise* [M. H.]. — Buste-reliquaire de saint Pipe, bois, xviie siècle (au presbytère). — 5 décembre 1908.

Maître-autel et tabernacle, bois sculpté, première moitié du xviiie siècle. — 5 décembre 1908.

Bellegarde. — *Eglise.* — La Vierge, l'Enfant et sainte Geneviève, d'après Pierre de Cortone, mort en 1669, toile, xviie siècle. — 29 octobre 1906.

La Descente de Croix, grande toile, école française, xviie siécle. — 29 octobre 1906.

Saint Jean-Baptiste enfant, toile ovale attribuée à Pierre Mignard, mort en 1695. — 29 octobre 1906.

Le Martyre de saint Sébastien, toile, école française, xviie siècle. — 29 octobre 1906.

La Sainte Famille, d'après Carlo Maratta, mort en 1713, toile, xviie siècle. — 29 octobre 1906.

Bignon-Mirabeau (Le). — *Eglise.* — Statue funéraire de Louis de Melun, seigneur du Bignon, mort en 1568, pierre et marbre, XVIe siècle. — 29 octobre 1906.

Dalle funéraire à effigie gravée de Philippe de Melun, seigneur du Bignon, mort en 1584, pierre, XVIe siècle. — 29 octobre 1906.

Bordeaux-les-Rouches. — *Eglise.* — Dalle funéraire à effigie gravée de Jacques de Straton, mort en 1628, pierre, XVIIe siècle. — 29 octobre 1906.

Cerdon. — *Eglise.* — La Nativité de la Vierge, toile attribuée à Luca Giordano, mort en 1705. — 29 février 1904.

Chailly. — *Eglise.* — Fonts baptismaux, pierre, XVIe siècle. — 8 février 1908.

Chapelle-Onzerain (La). — *Eglise.* — Tabernacle du maître-autel, bois sculpté et doré, XVIe siècle. — 30 novembre 1908.

Chapelle-Saint-Mesmin (La). — *Eglise.* — Le Christ guérissant les malades, toile attribuée à Bon Boulongne, mort en 1717. — 30 novembre 1908.

Chapelle-Saint-Sépulcre (La). — *Eglise.* — Saint Marcou, statue, bois, XVIe siècle. — 30 novembre 1908.

Châteauneuf-sur-Loire. — *Eglise.* — Tombeau de Louis Phélypeaux, seigneur de la Vrillière et de Châteauneuf, secrétaire d'Etat, mort en 1681, marbre [*]. — Liste de 1862.

Le Christ descendu de la Croix entouré des Saintes Femmes, l'Adoration des Mages, deux panneaux peints, XVIe siècle. — 30 septembre 1911.

Châtillon-Coligny. — *Eglise.* — La Sainte Famille, toile, XVIe siècle. — 30 novembre 1908.

La Transfiguration, toile attribuée à Claude Vignon, 1624. — 30 novembre 1908.

Le Baptême de Clovis, toile signée Desgardes, 1679. — 30 novembre 1908.

Sainte Madeleine, toile attribuée à Carle Van Loo, mort en 1765. — 30 novembre 1908.

Hospice. — Portrait d'Isabelle de Montmorency, duchesse de Châtillon, morte en 1695, toile, XVII[e] siècle. — 15 mai 1909.

Chécy. — *Eglise* [M. H.]. — Scènes de la vie du Christ, saint Roch, bas-relief, bois, XVI[e] siècle. — 30 novembre 1908.

Choux (Les). — *Eglise.* — Petit vitrail : Le Mariage de la Vierge, grisaille, XVI[e] siècle. — 30 novembre 1908.

Cléry. — *Eglise Notre-Dame* [M. H.]. — Statue de Louis XI, roi de France, mort en 1483, par Michel Bourdin, mort vers 1640 [*].

Chasuble, fond moderne, croix brodée : Cinq scènes de la vie de la Vierge, soies polychromes, commencement du XVI[e] siècle. — 29 février 1904 (1).

La Vierge et l'Enfant, statue assise, bois polychromé, XVI[e] siècle. — 2 mai 1907.

Vitrail du Saint-Esprit, par François Porcher, 1583 [*].

Stalles du chœur, bois, milieu du XVI[e] siècle. — 30 septembre 1911.

Vantaux de porte, bois sculpté, milieu du XVI[e] siècle. — 30 septembre 1911.

Saint Jacques, saint Sébastien, deux statues, bois polychromé, XVI[e] siècle. — 30 septembre 1911.

Coudray. — *Eglise.* — Dalle funéraire à effigies gravées de Guillaume de Barville, mort en 1484, et d'Isabeau de Duys, sa femme, morte en 1500, pierre, commencement du XVI[e] siècle. — 5 décembre 1908.

(1) Cet objet doit être déclassé : il a été reconnu propriété de M. le curé de Cléry (arrêté préfectoral du 25 novembre 1909.)

Dalle funéraire à effigies gravées de Louis de Barville, mort en 1535, et de Jacquette de Longueau, sa femme, pierre, XVIe siècle. — 5 décembre 1908.

Coullons. — *Eglise.* — L'Institution du Rosaire, toile, par P. Tassin, 1645. — 29 février 1904.

Le Baptême du Christ, toile, par P. Tassin, 1647. — 29 février 1904.

Courtenay. — *Eglise* [M. H.]. — Le Mariage de la Vierge, toile, XVIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Dampierre. — *Eglise.* — L'Adoration de la Vierge, toile, école espagnole, XVIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Dossainville. — *Eglise.* — Dalle funéraire à effigie gravée de Geoffroy de la Chapelle, chevalier, mort en 1279, pierre XIIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Egry. — *Eglise.* — Dalle funéraire à effigies gravées de Guillaume de Beaune, mort en 1331, et d'Agnès de Liouville, morte en 1328, pierre, XIVe siècle. — 29 octobre 1906.

Dalle funéraire à effigie gravée de Guillaume Damaye, curé d'Egry, mort en 1374, pierre, XIVe siècle. — 29 octobre 1906.

Ferrières. — *Eglise* [M. H.]. — Tombeau de Louis de Blanchefort, abbé de Ferrières, mort en 1505, attribué aux Juste, pierre, XVIe siècle [*].

Gaubertin. — *Eglise.* — Dalle commémorative de Jean de Bougy, seigneur de Gaubertin, mort en 1515 : La Vierge et l'Enfant, adorés par le donateur, pierre sculptée et gravée, XVIe siècle. — 5 décembre 1908.

Gémigny. — *Eglise.* — Confessionnal, bois sculpté, XVIe siècle. — 30 novembre 1908.

Germigny-des-Prés. — *Eglise* [M. H.]. Petite châsse en cuivre doré et émaillé, XIIIe siècle. — 17 juin 1901.

Mosaïques de l'abside, IXe siècle [*].

Sainte Anne et la Vierge, groupe, bois, XVIe siècle. — 2 décembre 1909.

La Vierge de Pitié, groupe, bois au naturel, XVIe siècle. — 30 septembre 1911.

Gien. — *Eglise Saint-Pierre.* — Cloche, bronze, 1573. — 30 novembre 1908.

Guigneville. — *Eglise.* — La Visitation, d'après Jouvenet, toile, XVIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Gy-les-Nonains. — *Eglise.* — Fonts baptismaux, pierre, XIIe siècle. — 30 novembre 1908.

Ingrannes. — *Eglise.* — Inscription funéraire de Claudie, femme de Jean de la Mainferme, marbre gravé, 1597. — 30 novembre 1908.

Ingré. — *Eglise.* — La Mort de la Vierge, bas-relief, pierre, XVe siècle. — 30 novembre 1908.

Izy. — *Eglise.* — Inscription commémorative de fondation de messes par Marie-Marguerite de Rochechouart, femme de messire Alexandre de Sève, chevalier; marbre, 1637. — 25 juillet 1908.

Jargeau. — *Eglise.* — Chaire à prêcher, par G. Perdoux, fer forgé et tôle repoussée, 1752. — 16 mai 1911.

Langesse. — *Eglise.* — Balustrade d'un autel, marbre sculpté, XVIIe siècle. — 30 novembre 1908.

Lorris. — *Eglise* [M. H.]. — Tribune et buffet des orgues, bois sculpté, XVIe siècle. — 11 juillet 1903.

La Vierge et l'Enfant, statue, marbre, XVe siècle. — 29 octobre 1906.

Revers des stalles du chœur, bois sculpté, XVIe siècle. — 29 octobre 1906.

Loury. — *Eglise.* — Retable : La Vierge, sainte Anne, statuettes, bois, fin du xvie siècle. — 30 novembre 1908.

Malesherbes. — *Eglise.* — Buste et monument funéraire de Guillaume Lamoignon de Malesherbes, ministre d'Etat, mort en 1794, marbre, commencement du xixe siècle. — 30 novembre 1908.

Presbytère. — La Mise au tombeau, groupe, pierre, xvie siècle. — 29 octobre 1906.

Mérinville. — *Eglise.* — Restes de peintures murales : Saint Georges, la Charité de saint Martin, xvie siècle. — 30 novembre 1908.

Montargis. — *Eglise* [M. H.]. — La Cène, bas-relief, provenant de l'Hôtel-Dieu de Courtenay, pierre, xvie siècle. — 29 octobre 1906.

Saint Jérôme, toile, signée J. Peruzini, 1665 (au presbytère). — 29 octobre 1906.

Sainte Madeleine, toile, école italienne, xviie siècle. — 29 octobre 1906.

Montcorbon. — *Eglise.* — Pieta, groupe, xvie siècle. — 5 décembre 1908.

Montigny. — *Eglise.* — Saint Aignan, statue, pierre peinte, xve siècle. — 30 novembre 1908.

Olivet. — *Eglise.* — La Charité de saint Martin, par Claude Hallé, mort en 1736. — 30 novembre 1908.

Orléans. — *Eglise paroissiale de Notre-Dame-de-Recouvrance.* — Vitrail du chœur, xvie siècle [*]. — 3 mai 1904.

Eglise paroissiale de Saint-Aignan [M. H.]. — Reliquaire-monstrance, cristal de roche et filigranes d'argent en partie doré, fin du xviie siècle. — 29 février 1904.

Retable du maître-autel : L'Ange gardien, l'Ange terras-

sant le démon, statues, pierre et marbre, XVIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Pieta, toile attribuée à Annibal Carrache, mort en 1609. — 5 décembre 1908.

« Aurelia liberata », toile XVIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Eglise cathédrale de Sainte-Croix [M. H.]. — L'Arbre de Jessé, panneau peint, école flamande, XVe siècle (dans la sacristie). — 21 octobre 1903.

Le Christ portant sa croix, 1653, toile, par Fr. Zurbaran, mort en 1662 (dans la sacristie). — 21 octobre 1903.

Saint Mamert au pied de la Croix, toile, par Claude Vignon, mort en 1670. — 21 octobre 1903.

Le Christ au Jardin des oliviers, toile, par Jean Jouvenet, mort en 1717 (dans la sacristie). — 21 octobre 1903.

Le Christ au Jardin des oliviers, toile, par Robert-François Bonnard, commencement du XVIIIe siècle (dans la sacristie). — 21 octobre 1903.

Crucifix surmontant le banc-d'œuvre, bois sculpté, par J.-B. Tuby, mort en 1700. — 21 octobre 1903.

Notre-Dame des Sept-Douleurs, statue et anges portant les instruments de la Passion, marbre, par Michel Bourdin, mort vers 1640, dans la chapelle du chevet, XVIIe siècle. — 21 octobre 1903.

Inscription funéraire de Mathurin de La Saussaye, évêque d'Orléans, mort en 1584, marbre gravé, XVIe siècle. — 5 décembre 1908.

Inscription commémorative de la reconstruction de la cathédrale d'Orléans par Henri IV, en 1601, marbre gravé, commencement du XVIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Devant d'autel, soie brodée d'or et d'argent, XVIIe siècle (dans la sacristie). — 5 décembre 1908.

Pendule, bronze doré, incrusté d'écaille, de cuivre et de nacre, XVIIIe siècle (dans la sacristie). — 5 décembre 1908.

Médaillon de L.-S. de Jarente de la Bruyère, évêque d'Orléans, mort en 1788, signé Fontains, bronze doré, XVIIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Eglise paroissiale de Saint-Paul. — Le Ravissement de saint Paul, toile attribuée à J. Jouvenet, mort en 1717. — 5 décembre 1908.

La Vierge et l'Enfant sur les remparts d'Orléans, toile, XVIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Chaire à prêcher, par Verbrecht, bois sculpté, XVIIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Banc-d'œuvre, par Verbrecht, bois sculpté, XVIIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Ostensoir, par Thomas Germain, argent doré, 1786. — 5 décembre 1908.

Grille de clôture du chœur, fer forgé, XVIIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Trois chapes, une chasuble et deux tuniques, broderie d'or et d'argent, deuxième moitié du XVIIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Eglise de Saint-Pierre-du-Martroi (*succursale de la Cathédrale; ancienne église paroissiale de Saint-Pierre-Ensentelée*). — Saint Pierre délivré par un ange, saint Pierre recevant les clefs, saint Pierre guérissant un boiteux, 1738; toiles par Jean Restout, mort en 1768. — 29 février 1904.

L'Annonciation, toile, école française, fin du XVIe siècle. — 5 décembre 1908.

Saint Jérôme, toile, XVIIe siècle. — 5 décembre 1908.

L'Adoration des Mages, toile attribuée à Ch.-J. Natoire, mort en 1777. — 5 décembre 1908.

La Méditation de saint Jean, toile attribuée à J.-B.-M. Pierre, mort en 1789 (1). — 5 décembre 1908.

Eglise paroissiale de Saint-Pierre-le-Puellier. — La Vierge et l'Enfant, panneau peint, école italienne, XVIe siècle. — 29 février 1904.

Bas-reliefs enchâssés dans le dossier du banc-d'œuvre;

(1) Déposé actuellement au Musée de peinture et sculpture d'Orléans.

dix scènes de la Passion, bois sculpté, fin du XVIe siècle. — 29 février 1904.

L'Annonciation, toile, première moitié du XVIIe siècle. — 5 décembre 1908.

Ancien Evêché. — Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans, garde des sceaux, mort en 1577, buste, bronze, par Germain Pilon, mort en 1590, provenant de l'église des Franciscains de Blois (1). — 25 février 1899.

Entrée solennelle à Orléans, en 1734, de Nicolas-Joseph de Paris, évêque d'Orléans, 1733-1753, toile, par Ch. Natoire, mort en 1777 (Grand escalier). — 21 octobre 1903.

Ancien Grand Séminaire (*aujourd'hui* : *Lycée Jeanne d'Arc*). — Le festin de Balthazar, panneau peint, attribué à Martin de Vos, mort en 1603 (1). — 21 octobre 1903.

Le Triomphe de saint Ignace, grande toile, par Claude Vignon, mort en 1670 (1). — 21 octobre 1903.

Le Christ portant la croix, et sainte Véronique, toile, par Jean Mosnier, mort en 1650 (1). — 21 octobre 1903.

La Naissance de la Vierge, la Présentation au temple, toiles, par J.-B. Pierre, mort en 1789 (1). — 21 octobre 1903.

Stalles de la chapelle, bois sculpté, XVIIIe siècle. — 21 octobre 1903 [*].

Hôtel de Ville [M. H.]. — Portrait d'Antoine Petit, professeur à la Faculté de médecine de Paris, toile, XVIIIe siècle. — 21 mars 1904.

Palais de Justice. — Tapisseries : Histoire de Psyché, d'après Raphaël, quatre pièces, Gobelins, XVIIe siècle (cabinet du 1er Président et Chambre du Conseil de la Cour d'appel). — 15 mai 1909.

Pithiviers. — *Église.* — Châsse de saint Grégoire, argent massif, 1804. — 30 novembre 1908.

(1) Actuellement déposé au Musée de peinture et sculpture d'Orléans.

Pithiviers-le-Vieil. — *Eglise.* — Dalle funéraire à effigie gravée d'un chevalier, pierre, xvᵉ siècle. — 27 décembre 1907.

Puiseaux. — *Eglise* [M. H.]. — La Mise au tombeau, groupe, pierre peinte et dorée, xvIᵉ siècle. — 30 novembre 1908.

Châsse-reliquaire, cuivre et émail, travail limousin, xivᵉ siècle. — 5 décembre 1908.

Rebréchien. — *Eglise.* — La Vierge et l'Enfant, sainte Catherine, sainte Barbe, sainte Marthe, une Sainte, cinq panneaux encastrés dans le banc-d'œuvre, bois sculpté, fin du xvᵉ siècle. — 30 novembre 1908.

Saint-Benoit-sur-Loire. — *Eglise* [M. H.]. — Petite châsse, dite de saint Mommole, en cuivre repoussé et doré, sur âme de bois, viiᵉ siècle. — 25 février 1899.

Patenôtres à grains de bois et d'or émaillé et joyaux, xviᵉ et xviiᵉ siècles. — 25 février 1899.

Tombeau de Philippe Iᵉʳ, roi de France, mort en 1067, xiiiᵉ siècle [*].

Stalles du chœur, bois sculpté, xvᵉ siècle [*].

La Vierge et l'enfant, statue, albâtre, xivᵉ siècle. — 30 septembre 1911.

Saint-Hilaire-Saint-Mesmin. — *Eglise.* — Portrait d'Antoine Rose, évêque de Clermont en Auvergne, abbé de Saint Mesmin-de-Micy. — 30 novembre 1908.

Saint-Péravy-la-Colombe. — *Eglise.* — Dalle funéraire de Pierre de Saumery, écuyer, mort en 1558, pierre, xviᵉ siècle (1). — 30 novembre 1908.

Saint Sébastien, statue provenant du château de Montpipeau, marbre, xviiᵉ siècle. — 30 novembre 1908.

Grand tabernacle du maître-autel, décoré de statuettes

(1) Déposée actuellement au Musée historique d'Orléans.

de saints, bois sculpté et doré, XVIIe siècle. — 30 novembre 1908.

Sully-sur-Loire. — *Eglise*. — Vitraux : L'Arbre de Jessé ; la légende des pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, 1608 (1) [*]. — 2 mai 1907.

Triguères. — *Eglise*. — Inscription commémorative de la construction de l'église, pierre, XIe siècle.— 29 octobre 1906.

Villemoutiers. — *Eglise*. — Bras-reliquaire de saint Loup, argent estampé et en partie doré sur âme de bois, filigranes, pierres fines, XVe siècle. — 29 octobre 1906.

Jacques SOYER,
Conservateur des antiquités et objets d'art du Département.

(1) Ce vitrail est officiellement catalogué sous le titre de « une légende locale ». M. le chanoine Cochard, dans les *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais* (tome 31, 1907, p. 165), et avant lui L.-A. Marchand, dans son *Histoire de la ville et du comté de Gien* (Orléans et Gien, 1885, p. 96), ont démontré qu'il s'agissait de la légende des pèlerins de St-Jacques-de-Compostelle. J'ai transmis la rectification au Sous-Secrétariat des Beaux-Arts.

SUR UNE MAISON ANCIENNE

RUE DE L'EMPEREUR A ORLÉANS

M. Pommier signale, au n° 28 de la rue de l'Empereur, une maison ancienne comprenant autour d'une cour d'entrée trois corps de logis qui offrent les signes très visibles de l'architecture du xv[e] siècle. Le rez-de-chaussée du principal corps de logis est surélevé et on y accède par un perron constamment rappelé dans les anciens titres de la propriété. Il existe en dessous une grande cave gothique qui peut avoir été un cellier ; sa voûte en arc brisé très ouvert est soutenue par trois doubleaux plats et sans arêtes.

La hauteur de cette vaste nef est de six mètres environ sous la brisure de l'arc, sa largeur de 8 mètres, et sa longueur de 17 mètres. Elle est divisée par les doubleaux en quatre travées égales et elle est éclairée à l'est par quatre jours prenant l'air dans une cour intérieure. Les intervalles des murs latéraux entre les doubleaux sont disposés en arc brisé à angle aigu. Un escalier droit descend dans une cave à voûte surbaissée s'étendant sous la précédente, un autre à vis ramène dans la cour d'entrée. L'ensemble des caractères de ce cellier en ferait remonter la construction au xiii[e] ou au xiv[e] siècle. Les titres de cette vieille demeure ont été fort aimablement mis à notre disposition par le propriétaire actuel M. Aubert. Le plus ancien est un décret du prévot Claude Cardinet daté du 26 avril 1634 adjugeant cette maison à Claude Bouquin : tous ces parchemins la dénomment *la maison de l'Empereur*. Elle appartenait au xviii[e] siècle à Jean-François Rozier, greffier en chef du Châtelet d'Orléans, qui l'avait achetée le 23 janvier 1776 pour treize mille livres de Louis-François Noel, seigneur de Buzonnière. Il

la donna en dot à sa fille lorsqu'elle épousa le 13 octobre 1789 un sieur Ripert, vérificateur de la Régie du Timbre. Ceux-ci la vendirent pour la somme de 16.000 livres en mars 1792 à Marie-Antoinette Brachet, veuve d'un ci-devant trésorier de France, Jean-Antoine de Féraudy.

Peu après la Terreur, le 12 vendémiaire an III ou 3 octobre 1794, la citoyenne Féraudy qui demeurait alors, d'après l'acte notarié, *dans l'enceinte du Temple de l'Etre Suprême, section de J.-J. Rousseau*, la revendit pour 26.000 francs à Claude Germain Pavillon, marchand cirier. Celui-ci a noté au revers de son titre d'acquisition qu'il a « acquis la grande « maison avec jardin rue de l'Empereur, dénommée *maison de* « *l'Empereur*, de Mme de Féraudy, moyennant 26.000 francs « en assignats valant 37 livres 10 sols le 100, ce qui fait « 9.760 francs en numéraire suivant l'échelle de dépréciation ».

Il est permis de supposer que cette dénomination de *maison de l'Empereur* désignait une hôtellerie où logeaient les étudiants de nation germanique de l'Université d'Orléans.

A. Pommier.

LA SÉPULTURE DE PHILIPPE Ier

DANS LA BASILIQUE DE SAINT-BENOIT

Messieurs,

Vous avez pu lire dans le *Journal du Loiret* (numéro du 15 mars 1912) un article intitulé : *Une tombe de Roi dans la Basilique de Saint-Benoît-sur-Loire.* C'est cet article que son auteur M. Paul Muzet, ancien maire de Saint-Benoît, signale dans la lettre qu'il vient d'écrire à notre président. L'occasion de cet article est très simple.

Actuellement, l'administration des Monuments Historiques fait réparer le vieux pavement de la vénérable église qui avait été brisé lors de la réfection des colonnes du chœur roman. Or, vous le savez, c'est sous ce dallage du chœur, au bas des marches du sanctuaire, juste dans l'axe de la nef centrale, que se trouve la sépulture du Roi Philippe Ier. Jadis le mausolée de pierre, aujourd'hui relégué dans le bras sud du transept le long du mur ouest, la recouvrait. En 1702, « pour la plus grande décence et pour faciliter les cérémonies », il avait été enlevé pour être mis trois mètres environ plus bas, sous la coupole. A une date postérieure, il fut transporté dans le transept sud le long du mur est, et c'est l'année dernière seulement qu'il a été changé de côté pour faire place aux fonts baptismaux. Rien ne signale plus la place du caveau royal. Hier, on y voyait encore une pierre brisée en deux, toute petite, anonyme, sur laquelle, précédée d'une croix, était grossièrement gravée, contrairement à toutes les règles épigraphiques, cette inscription sommaire : 29 IVLII. 1108. Aujourd'hui (20 mars 1912) cette pierre même a disparu.

Ne vous semble-t-il pas que c'est bien peu pour révéler au nombreux public qui vient visiter tous les ans l'incomparable basilique cette tombe qui, par un privilège assez rare, a échappé aux profanations de 1793? Un procès-verbal authentique de reconnaissance en a été dressé le 16 juillet 1830. L'ouvrage de M. l'abbé Rocher, notre ancien collègue, l'*Histoire du Monastère de Fleury*, n'en a publié que quelques lignes. Il est intéressant dans son entier :

Aujourd'hui vendredi seize juillet mil-huit-cent-trente, sur l'avis de l'arrivée de M. Pagot, architecte de la ville d'Orléans, à l'effet d'examiner et de recevoir les travaux faits par M. Romagnési, sculpteur pour la restauration du mausolée de Philippe Ier, et d'apres l'intention qu'il manifesta de constater et vérifier la sépulture du dit roi, le Conseil de fabrique composé de MM. Renault, curé, Prochasson, maire, Deroin, percepteur, Bezard, notaire, Sarra, greffier, Benoît-Lazare Ducloux et Moutier, juge de paix, s'est réuni à trois heures à l'église. M. Pagot a déclaré que Mgr Jean Brumauld de Beauregard, notre évêque, et M. le Marquis de Foresta, préfet du département, d'après la réception et la lecture du procès-verbal rédigé le 1er courant par M. le Maire, et celui de M. le Curé du même jour, ils désiraient qu'il s'assurât de l'état des lieux et si réellement le tombeau de Philippe qu'il désigne est celui de ce prince. Le dit sr Pagot désirant examiner quel rapport il y avait entre le lieu de la sépulture et celui du mausolée et quel moyen il y avait d'en établir, le mausolée étant placé dans le milieu de la Croix que forme l'église, sous la rotonde ou le clocher, et la sépulture au bas des premières marches du sanctuaire vis-à-vis des deux premières colonnes, à partir du chœur et laissant entre ces deux objets un intervalle d'à peu près six à sept pieds. Le Conseil, après avoir entendu, a déclaré qu'outre le rapport que fera M. Pagot de son côté, pour rendre compte de sa mission, il sera dressé procès-verbal de toute l'opération qui sera faite pour cette visite et cet examen en présence d'un très grand nombre d'habitans, et notamment de François Renard, maçon et tailleur de pierres, qui, après avoir descellé et enlevé en carré seize dalles (dont la première vers l'autel est en pierre noire, placée par l'ordre d'un visiteur de la congrégation, à l'effet d'indiquer l'ancienne place du mausolée, qu'il fit éloigner, parce que à cette place

il obstaclait et gênait les cérémonies] (1), déblayé les terres, enlevé la pierre et les dalles, a mis à jour l'ouverture faite le premier juillet courant, après qu'ont ôté la tapisserie. Pour s'assurer si le cadavre qu'on appercevait était réellement du roi Philippe Ier et pour obtenir des renseignements positifs, on introduisit dans le tombeau une bougie allumée.

Le Roi est placé à découvert dans un cercueil de bois qui paroit être de chêne autant qu'on en peut juger, étant très consommé ; il est posé, la tête un peu élevée, vers l'entrée de l'église, regardant l'autel, et ses pieds au bas des marches du sanctuaire à environ un pied de distance. Il paroit d'une grande stature. Son cercueil, dans lequel il est placé, est ceint d'une construction de pierres d'Apremont, dont quatre à sa droite, trois à sa gauche et une à chaque extrémité, sont liées ensemble par un ciment très vieux et très dur. Ces neuf pierres de largeur inégale ont six pouces environ d'épaisseur, vingt pouces environ de hauteur, placées sur champ, elles ont une feuillure étroite pour recevoir cinq autres pierres qui servent à fermer le tombeau. Ces cinq pierres n'ont point de feuillure, mais elles se placent sur les feuillures des autres, ce qui les rend d'une largeur inégale, le tombeau étant en forme de gaîne. Elles ont environ huit pouces d'épaisseur, sept pouces de largeur, mais toutes n'ont pas cette largeur, les unes plus, les autres moins, n'étant pas toutes de la même grandeur. Ce qui provient probablement de l'extrême précipitation avec laquelle le roi a été enseveli, ce qui dénote aussi que cet ouvrage ne s'est fait qu'au moment de la sépulture, d'où l'on peut conclure que ce prince avoit voulu expier ses fautes par l'oubli et l'humilité de sa sépulture, ce qui est encore une sorte de sacrifice dans l'esprit des grands du siècle. Son tombeau a sept pieds de long, trente pouces de large à la tête et quinze pouces aux pieds.

Dans l'intérieur on distinguait tous les membres et leur forme. La tête présentoit dans la mâchoire inférieure les dents placées dans leurs alvéoles blanches comme de l'ivoire. On ne découvrit rien de la mâchoire supérieure. Les bras étoient allongés de chaque côté près du corps, tout en conservant ses formes s'étant affaissé et couvert d'une croûte que du linge, des bandelettes embaumées avaient formée. On y voyait encore des herbes odorantes dont quelques débris feraient penser que c'était de la menthe et autres herbes d'une

(1) [ ] En renvoi en marge avec paraphes.

forte odeur, mêlées avec des aromates. Les bandelettes qui, par circonvolution, enveloppent tout le corps, depuis les épaules jusqu'aux pieds, sont en tissu de soie à fleurs et feuilles courantes damassées sur chaîne de soie écrue. On a trouvé sur l'abdomen, sous ces bandelettes, des débris de linge qui semble tissu de chanvre ou de lin. Les bandelettes et ce linge sont d'une couleur brune foncée qui leur paraît acquise par les parfums dont ils ont été enduits et aussi par la décomposition des parties fluides du cadavre, dont par la suite des temps ils ont été imprégnés. Tous ces renseignemens obtenus par l'inspection du tombeau, de sa construction, ce qu'il renferme, joints à ceux que nous avons pu recueillir de chacun d'entre nous, qui habitons la paroisse depuis et avant la révolution, et de ceux des autres habitans qui ont fréquenté cette Église et les religieux Bénédictins qui y faisaient leur office jour et nuit, nous ont fait conclure que ce tombeau a toujours été respecté et qu'il est toujours intact, et quoiqu'on n'ait aperçu aucun insigne ni emblême royal ou religieux, on peut affirmer que c'est la sépulture de Philippe Ier.

Ces documens étant obtenus, Renard et ses ouvriers replacent la pierre dans son emplacement et la scellèrent avec du plâtre, rejettèrent les terres pour combler la fouille et enfin reposèrent les dalles qu'ils avaient ôtées d'abord et les scellèrent de plâtre dans les joints. Sur une dalle fut gravée cette inscription : 30 Julii. PH. R. G.

De tout ceci et de leur côté les administrateurs sus-nommés et soussignés ont redigé, après délibération, le présent procès-verbal les jour, mois et an sus-dits.

PROCHASSON. BEZARD. SARRA.
Benoît DUCLOUX. DEROIN. RENAULT.
MOUTIER.

La relique est rare et vénérable, elle ne mérite pas l'oubli où elle menace de tomber faute d'indication. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la remarque en est faite d'ailleurs. Une note mise par M. l'abbé Rocher au bas de la page 500 de son livre, qui date de 1865, est ainsi conçue : « On ne saurait demander avec trop « d'instance, dans l'intérêt de l'histoire et surtout dans l'intérêt « de la dignité royale, qu'une inscription gravée sur cette dalle

« indiquât l'emplacement du tombeau de Philippe Ier, ne dût-on « mettre que ces mots : HIC JACET PHILIPPVS I, « FRANCORVM REX — MCVIII — Il serait bien préférable « et plus convenable de replacer la statue de Philippe Ier sur son « tombeau même ».

M. Muzet et le pasteur de la paroisse à sa suite ont repris l'idée et, pour l'établissement de cette dalle funéraire, ils font appel « au bienveillant concours et à la générosité des « archéologues, des historiens, des artistes, des amis de la « religion, et de tous ceux qui s'intéressent aux glorieux « souvenirs d'un passé plein de grandeur ».

Historique et archéologique, notre Société semble devoir être la première à répondre à cet appel. Certes, avec l'abbé Rocher, on peut être d'avis que le mieux serait de replacer la statue du Roi au-dessus de ses restes et elle ne gênerait pas plus à Saint-Benoît que ne gêne à Cléry le monument de Louis XI. Mais restant dans les limites modestes de la lettre que m'adressait hier M. l'abbé Jousset, et reprenant le vœu de M. l'abbé Rocher, ne pourrait-on remplacer le chétif carreau en pierre grise par une dalle de pierre dure avec la très simple inscription proposée en 1865 par notre ancien collègue ? De quelle importance cette dalle ? Ne pourrait-on, par exemple, lui donner les dimensions de la base actuelle du mausolée dont ainsi elle rappellerait la grandeur ?

Tel est le vœu que j'ai l'honneur de vous soumettre. Il répond, ce me semble, à la devise de notre Société : « *Antiquitatis Custodes* ».

N. B. — La dépense totale pour une pierre tombale de 2 m. sur 1 m., la gravure, la pose, la dépose et repose des dalles au pourtour, pourra s'élever à 150 fr. environ. La remise en place du mausolée reviendrait sensiblement au même prix.

Em. HUET.

SUR UN CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN

DE SAINT-PÉRAVY-LA-COLOMBE

Saint-Péravy-la-Colombe, situé à 19 kilomètres d'Orléans, est bâti sur l'ancienne voie romaine appelée grand chemin ou chemin de Blois, qui traverse le bourg du nord au sud.

Sa fondation remonte probablement à une époque fort reculée, car, dans la partie nord sur une étendue d'environ 150 mètres de long sur 100 mètres de large, on trouve à une faible profondeur des cercueils en pierre tendre intacts ou affaissés sous le poids des terres et surtout des années. La présence en si grand nombre de ces sépultures semble indiquer l'existence à proximité d'une bourgade probablement plus importante que celle de l'époque actuelle.

Les siècles ont passé, les signes extérieurs qui décelaient la nécropole ont disparu et des maisons se sont bâties sur le cimetière. C'est en ouvrant des fondations qu'on met à jour de temps à autre ces restes d'un autre âge.

Il y a environ huit ans, un journalier, en arrachant les arbres d'un petit bosquet, en trouva plusieurs ; quelques années plus tard, c'est en creusant les fondations d'une grange que des ouvriers découvrirent deux sarcophages. L'année dernière, en faisant une tranchée dans une cour, les terrassiers mirent encore à jour les débris d'un autre cercueil renfermant des ossements. Enfin, dernièrement, et toujours dans le même quartier, les maçons mirent à jour un nouveau sarcophage.

Le propriétaire de l'immenble où se faisaient les travaux, en faisant un jour une fosse pour l'écoulement des eaux, en trouva quatre, rangés côte à côte et orientés vers le nord-est ; l'un, absolument intact, renfermait les ossements de deux adultes et un

anneau de bronze. La vigne qu'il faut traverser pour se rendre au cimetière actuel en renferme certainement, car, lorsque l'on a planté les pieux destinés à soutenir les fils de fer, plusieurs de ces pieux se sont trouvés au-dessus de ces sarcophages dont ils ont brisé facilement les couvercles ; en effet, la matière dont ils sont faits est très friable, elle se taille comme de l'argile, mais durcit rapidement à l'air.

La dernière tombe, trouvée en mars dernier, renfermait trois pièces de monnaie de bronze ; l'une datait de Trajan, l'effigie de l'autre était illisible, et la troisième rongée en partie laissait entrevoir une tête ceinte d'une couronne à pointes. Ces monnaies, dont deux portaient des traces très apparentes d'oxyde de fer, étaient tout à côté des débris du crâne.

Ces sarcophages en pierre tendre, analogue à celle à polir les couteaux, dont il n'existe pas de carrières dans les environs et surtout les monnaies trouvées donnent à penser qu'on est en présence d'un cimetière gallo-romain.

Nota. — L'année dernière, il a été trouvé près de la ferme de Villarson, commune de Saint-Sigismond, des souterrains renfermant une salle spacieuse circulaire dont le tour était garni de banquettes taillées dans le tuf, et à laquelle on accédait par un étroit couloir où l'on ne pouvait passer pour ainsi dire qu'en rampant.

A proximité, près du hameau de Nids, existe une vaste redoute circulaire en terre dite le Chétiau (corruption probable du mot château) que l'on croit d'origine romaine et sous laquelle se trouvent d'immenses souterrains.

CHAMPDAVOINE.

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

I. — Le poète Éloi d'Amerval à Orléans en 1468

II. — Le prédicateur Olivier Maillart à Orléans en 1485, 1497 et 1501

I. — ÉLOI D'AMERVAL A ORLÉANS EN 1468

Jusqu'à ce jour on ne savait absolument rien sur l'existence du célèbre poète artésien Eloi d'Amerval avant le mois de mai 1483, date à laquelle il était maître des enfants de chœur de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans (1).

Je viens de découvrir dans les Archives départementales du Loiret un texte qui permet de reculer, au moins jusqu'à l'année 1468, le séjour de l'auteur du « Livre de la Diablerie » dans notre ville. Éloi était alors au service du chapitre de la Collégiale Saint-Aignan qui le chargea d'exécuter le demi-temps d'un antiphonaire. *Temps* est évidemment pris ici dans le sens liturgique.

« Item, a Eloy d'Amerval pour le demy temps d'un antiphonier par luy fait contenant LVI caiers et demy a XXIIII solz le caier, vallant LXVII livres XVI solz, dont ou compte prece-

(1) Dans son important ouvrage sur *Eloi d'Amerval und sein « livre de la diablerie », ein Beitrag zur Kenntnis Frankreichs am Ausgang des Mittelalters* (Erlangen, 1908), M. André Ott s'exprime ainsi : « Das Jahr 1483 bringt uns den ersten dokumentarisch belegten Beitrag zur Kenntnis von Elois Leben..... » (p. 2). — Voir au sujet de cet ouvrage la communication que j'ai faite à la Société archéologique et historique de l'Orléanais (*Bulletin du 2e trimestre de 1909* ; procès-verbal de la séance du 28 mai, p. 272-273).

dent luy en fut paié XVIII livres ; sic pour le paiement par l'ordonnance de chapitre : XLIX livres XVI solz (1). »

J'avais fait remarquer en 1909 (2) que le « povre Basin d'Orlyens », marchand poulailler, nommé dans le poème de la Diablerie, n'était point un personnage imaginaire. Aux renseignements que j'ai déjà trouvés sur la famille Basin, ou Bazin, je puis ajouter qu'en 1470, Pierre Bazin « poullaillier et marchant d'Orleans », et Marion, sa femme, demeuraient « rue de l'Escrivinerie », en une maison dépendant du prieuré de Saint-Samson (3).

Voici enfin la curieuse épitaphe de Joseph Bazin, appartenant certainement à la même lignée, puisqu'il était aussi poulailler (4) :

« Cy gisent les corps de defunctes honnestes personnes Joseph Bazin, en son vivant marchant poulailler de ceste ville d'Orléans, qui trespassa le 22e jour de septembre 1548, et de Nicolle Demuis, sa femme ; laquelle deceda le 27e jour d'avril 1568.

Priez Dieu pour le repos eternel de leurs ames, disant *De profundis*, *Pater* et *Ave Mària*.

Aiès merci de moy au moins vous qui estes mes amis, car la main de Dieu m'a touché.

Job, 19.

Respice finem. »

(1) Compte du « parachevement » de l'église Saint-Aignan, commençant à la Saint-Rémi 1468 (= 13 janvier 1469, nouveau style) et finissant le 30 septembre 1469, papier, f° 26 v°.

(2) Dans le *Bulletin* déjà cité de la Société archéologique de l'Orléanais, p. 273.

(3) Archives départementales du Loiret, prieuré de St-Samson, registre D. 356, f° 34 v°.

(4) Bibl. de la Ville d'Orléans, ms. 625 (anc. 462) : « *Transcription des épitaphes et inscriptions qui sont trouvées au grand cimetière d'Orléans, dans les chapelles en dépendantes et dans les autres cimetières interdits en conséquence de l'établissement des nouveaux cimetières hors de l'enceinte de la ville, faite à la requête de Messieurs les Maire et échevins, et en exécution de l'ordonnance du bailliage d'Orléans du 14 août 1786 ; avec quelques observations préliminaires, 1787* », *f° 47 v°*. — Cette inscription était au grand cimetière, galerie de Ste-Anne.

II. — OLIVIER MAILLART A ORLÉANS EN 1485, 1497 et 1501

La vie du fameux prédicateur Olivier Maillart est encore fort mal connue. Les extraits des comptes que je publie ci-après permettent de préciser quelques points de sa biographie :

Le dimanche 13 février 1485 (nouveau style), Olivier Maillart, religieux des Cordeliers de l'Observance, prêche en l'église Saint-Euverte au retour d'une procession générale : La Ville lui accorde à cette occasion 16 sous parisis.

Le dimanche 13 août 1497, frère Olivier Maillart prêche à Sainte-Croix. Pour le récompenser de son sermon, la Ville lui donne généreusement par deux fois à dîner, lui fait carreler ses souliers et ferrer son âne.

Le 14 novembre 1501, Olivier Maillart revient encore une fois à Orléans. Il est alors général de l'ordre des frères mineurs. La Ville lui octroie 35 sous 4 deniers tournois pour le sermon qu'il a prononcé à la cathédrale (1).

13 février 1485 (n. st.)

« Audit Estienne Chartier (2), qui a paié a frere Olivier Maillart, religieux des cordelliers de l'observance, ou autres par lui ordonnez, pour avoir faicte la predicacion au retour d'icelle procession (3), XVI solz parisis. »

(*Archives communales d'Orléans, comptes de ville, CC. 669, f° 58 v°*).

(1) D. Lottin, dans ses *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, t. I, Orléans, 1836, p. 344-345, n'a signalé la présence d'Olivier Maillart dans notre ville qu'une seule fois : le jour de l'Assomption 1497. Cette date est inexacte et la citation qu'il fait du passage du compte de ville est fantaisiste.

(2) « Varlet de la dicte ville », est-il dit dans l'article précédent.

(3) Il s'agit d'une procession générale faite, à la requête des procureurs de la ville d'Orléans, en l'église St-Euverte le dimanche 13 février 1484 (vieux style).

13 août 1497.

« A Pierre Chartin, l'un desdiz eschevins, la somme de soixante trois solz huit deniers parisis pour despense par lui faicte par l'ordonnance desdiz eschevins a donner a disner par deux foiz a frere Olivier Maillart, qui feist le sermon a ladicte procession (1), et ses gens et lui faire carler ses soulliers et ferrer son asne...

(*Arch. com. d'Orléans, comptes de ville, CC. 672*).

13 novembre 1501.

« A Guillaume Renart, l'un des eschevins de ladite ville, la somme de trente cinq solz quatre deniers tournois pour don fait par ladicte Ville a frere Olivier Maillart, general de l'ordre des freres mineurs, en recompense d'un sermon par lui fait en l'Eglise d'Orleans au retour de la procession generalle faicte le XIIII[e] jour de novembre oudict an mil cinq cens et ung. Pour ce cy, ladicte somme de XXXV s. IIII d. t. »

(*Arch. com. d'Orléans, comptes de ville, CC. 673*).

Jacques Soyer.

(1) Il s'agit d' « une procession generalle faicte le dimanche XIII[e] jour d'aoust ». Il est dit dans l'article précédent que « en cuidoit s'en aller a Saint-Pol, ce que on ne peü [t] faire pour la pluye, et demoura ladicte procession en l'eglise Ste-Croix d'Orleans ».

DÉCRET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

approuvant l'attribution à une place du nom de l'Abbé-Desnoyers

1re Division
—
2e Bureau
—
MINISTÈRE de l'Intérieur
—
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
—
Bureau du Secrétariat
—
Hommages publics
—

PRÉFECTURE DU LOIRET

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Président de la République Française,

Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur,

Vu l'ordonnance du 10 juillet 1816,

Décrète :

Article premier. — Est approuvée la délibération, en date du 2 avril 1912, par laquelle le Conseil municipal d'Orléans (Loiret) a attribué à une voie publique de cette Ville la dénomination de « Abbé-Desnoyers ».

Art. 2. — Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Paris, le 18 mai 1912.

Signé : A. FALLIÈRES.

Par le Président de la République :
Le Ministre de l'Intérieur,
Signé : T. Steeg.

Pour ampliation :
Le Sous-Directeur,
Chef du Bureau du Secrétariat,
Signé : L. Tabarant.

Pour copie conforme :
Le Conseiller de Préfecture,
Signé : Gallot.

Pour copie conforme :
Le Maire d'Orléans,
Signé : Avisse, Adjoint.

AMENDES

Prononcées par la Prévôté et le Bailliage d'Orléans

(1428-1429)

Les Archives Nationales possèdent, sous la cote R[4] 374, un manuscrit assez intéressant qui nous a conservé, collationnée sur les registres originaux de la prévôté et du bailliage, la liste des amendes prononcées à Orléans, à l'époque du siège. C'est un volume de 245 feuillets (235 en papier, et 10 en parchemin), sans numérotage continu. La collation fut faite dans le cours du xv[e] siècle, par les soins de trois notaires du Châtelet d'Orléans, dont les signatures sont apposées à la fin de chaque paragraphe : Sarre et de Maubodet, pour la prévôté ; Bureau, pour le bailliage.

Le manuscrit se compose de trois parties :

La première (f[os] 1-127) contient le relevé des exploits échus par devant le prévôt, du 24 juin 1427 au 24 juin 1428, celui des « appeaux non poursuiz », c'est-à-dire des sommes que devaient payer les plaideurs qui renonçaient à un appel, et celui des exploits échus par devant le gouverneur du duché pendant la même période.

La deuxième (f[os] 1-9) est un compte des amendes et exploits échus au bailliage et à la prévôté, du 24 juin 1428 au 24 juin 1429.

La troisième partie (f[os] 1-108), qui embrasse l'année expirant le 24 juin 1429, se subdivise comme la première.

Il nous a semblé que plusieurs articles de ce manuscrit méritaient d'être publiés : ils rapportent de menus faits survenus à Orléans ou aux environs, à l'époque du siège, et nous font connaître certaines mesures d'intérêt général prises par les autorités après la délivrance (défense d'employer aucun ouvrier

à une autre besogne que la démolition des bastilles anglaises, ordonnance fixant le salaire maximum des vignerons). Ces textes forment un modeste supplément à la riche collection extraite des comptes de ville et de forteresse, et publiée à la suite du Journal du siège d'Orléans par MM. P. Charpentier et Ch. Cuissard.

I

EXPLOITS ÉCHUS A LA PRÉVÔTÉ EN OCTOBRE 1428.

« Amende. Regnault Broy, boulenger et marchant d'Orléans, pour ce que en faisant haster les ouvriers et hoteux faisans besoigne pour la fortifficacion de la ville sur le pont d'Orléans (1), et après ce que Guillot Le Texier qui portoit le hotereau, pour cause de ce que ledit Regnault le hastoit, lui a dit plusieurs paroles injurieuses et que il n'y avoit peleux de peaux ne autre qui ne voulsist faire le maistre, icelui Regnaut a levé un baston qu'il tenoit, cuidant en bailler sur le hotereau que portoit ledit Texier, dont le cop est cheu sur la teste d'icelui Texier et lui a fait sang, de tele amende tauxée a LX s. »

(*Arch. Nat.*, *R*[4] *374*, *f° 47 r°*.)

II

EXPLOITS ÉCHUS A LA PRÉVÔTÉ DU 2 AU 19 MAI 1429.

« Amende. Jehan Aignan, notonnier de Jargeau, pour ce que hier matin, par dessus le cry et deffence de non passer gens ne vivres oultre la rivière sens congié de justice, il passa de la poterne Chesneau oultre la rivière, en une santine, IIII laboureurs que Jehan Chesneau envoioit besoigner en ses vignes. Tauxée a XL s. p. »

(*Ibid.*, *f° 81 v°*.)

(1) Il s'agit ici sans aucun doute, des travaux de fortification exécutés sur le pont, le 22 octobre, deux jours avant la prise des Tourelles par les Anglais (*Journal du siège d'Orléans,* éd. Charpentier et Cuissard, p. 8).

III

EXPLOITS ÉCHUS A LA PRÉVÔTÉ DU 20 AU 22 MAI 1429.

« Amende. Belon La Maillete, pour ce que, ygnorant les deffences, elle a loyé des vignerons VIII s. p. par jour. Tauxée a XX s. p. »

(*Ibid.*, *f° 82 r°.*)

IV

EXPLOITS ÉCHUS A LA PRÉVÔTÉ DU 29 AU 31 MAI 1429.

« Amendes. Perrin Billart, musnier de la parroisse Saint-Estienne, Guillot Paillet de devant la Petite Boucherie, Micheau Deu de Froidure (1), Denis Saoul de la parroisse Saint-Estienne, Simon Paillet de la parroisse Saint-Germain, pour ce que depuis que par justice leur a esté commandé qu'ilz ostassent et descendissent certains molins, qui par eulx avoient esté montez de nouvel a la croiche Saint-Aignen (2), et cessassent de y moldre et eulx y tenir pour la doubte des ennemis et de l'inconvéniant qui s'en pourroit ensuivre, ce nonobstant ilz n'en ont riens fait, mais a esconvenu en leur deffault y aler et les faire descendre de fait et, comme désobéissans, les avoir amenez prisonniers. Pour désobéissance, sur chacun XV s. p., valant LXXV s. p. »

(*Ibid.*, *f° 88 v°.*)

V

EXPLOITS ÉCHUS A LA PRÉVÔTÉ LE 2 JUIN 1429.

« Amende. Berthrand Le Closier, bourgois d'Orléans, pour ce qu'il a confessé que, par dessus les ordonnances et criz faiz que

(1) *Sic*, pour *dit Froidure*, comme l'indique une mention marginale : « *Adhuc restat pro Mich. Deu dicto Froidure* XVI [*s. p.*] ».

(2) Le *Journal du siège d'Orléans* mentionne la destruction par les canons anglais, en octobre 1428, de certains moulins « qui estoient sur la Loire, entre la Cité et la Tour-Neuve » (p. 5). Les moulins de Saint-Aignan, dont il est question ici, se trouvaient un peu plus à l'est.

aucun ne loyast vignerons plus de V s. IIII d. p. et aux marriers (1) III s. IIII d., il a mis en ses vignes a besoigner et les a paiez de VIII s. p. par jour, en enfraignant lesdits criz etc... Tauxée depuis a XII s. p. »

(*Ibid.*, *f° 89 v°.*)

VI

EXPLOITS ÉCHUS A LA PRÉVÔTÉ LE 6 JUIN 1429.

« Amende. Guiot Boilève l'aisnel (2), pour ce que par dessus etc..., il a mis deux vignerons besoigner en ses vignes, le mecredi des festes de Penthecoste derrenierement (*sic*), soubz umbre de ce qu'ilz n'avoient que mengier comme il dit, saichant que, par cry publique, il estoit deffendu que aucun ne meist ouvriers en besoigne sinon a démolir les bastides et fossez des Angloys, et pour autres causes plus a plain déclarées oudit cry. Tauxée a XXIIII s. p. »

(*Ibid.*, *f° 90 v°.*)

VII

EXPLOITS ÉCHUS A LA PRÉVÔTÉ LE 23 JUIN 1429.

« Amende. Jehan Forests, marchant de bestail, pour ce qu'il a achaté des moutons et incontinent exposez en vente contre les ordonnances, pour laquelle cause il a esté condempné en l'amende, dont il a appelé et depuis s'en est delessié, et pour lesdiz amende et deles, considéré le cas et la grant diligence et perte qu'il a faiz pour advitailler ceste ville durant le siège, a esté quictié pour la somme de XVI s. p. qu'il a paiez comptans es mains des clers, pour ce XVI s. »

(*Ibid.*, *f° 98 v°.*)

(1) Laboureurs à la *marre*, sorte de pelle recourbée.

(2) Guiot Boilève appartenait à une famille de notables orléanais. Notre manuscrit nous apprend qu'il était garde de la monnaie d'Orléans (*f° 22 r°, 27 août 1427*), et qu'on le surnommait le « Grand Guiot » (*f° 58 r°, 26 janvier 1428 n. s.*)

VIII

EXPLOITS ÉCHUS AU BAILLIAGE LE 13 AOUT 1428.

« Amende. Perrot Moncul, pescheur de Saint-Lorens, a amendé congnoissamment en notre main ce que, oultre et par dessus les criz et ordonnances faiz que nul ne laissast chalan ne sentine au rivage de Loire du costé de la Beausse, il a laissié sa sentine, et est advenu que par nuit les Bourgoignons ont passé ladicte rivière en icele sentine, ont esté a Saint-Privé et yllec ont pris plusieurs laboureurs prisonniers. Pleiges de ladicte amende : J. Débonnaire, cardeur de Saint-Pol, J. Riberon de Saint-Lorens, et Crispinet Aubert de Saint-Donacien. Laquelle amende, veu la povreté dudit Moncul et la prison que pour ce a tenue, taxons a X s. »

(*Ibid.*, *f° 106 r°*.)

IX

EXPLOITS ÉCHUS AU BAILLIAGE DU 24 JUIN 1428 AU 24 JUIN 1429.

« Et est assavoir que durant ladicte année n'ont esté tenues aucunes assises (1), obstant le siège que les Anglois ont tenu devant la ville d'Orléans par sept moys ou environ. »

P. BOUVIER.

(1) Il s'agit des assises tenues chaque année, dans les diverses châtellenies, par le gouverneur du duché.

EXTRAITS BIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES

RELATIFS A

ÉLOI D'AMERVAL

(Thèse de M. Andréas Ott, traduction de M. Georges Baron)

A la séance du 28 mai 1909 (1), notre collègue, M. Soyer, signalait à la Société une thèse publiée en 1908 à Erlangen, par M. Andréas Ott, « privat dozent » à l'Université de Francfort-sur-le-Mein. Cette thèse est tout entière consacrée à « *Eloi d'Amerval und sein* Livre de la Diablerie. *Ein Betrag zur Kenntniss Frankreichs am Ausgang des Mittel Halters.* — (*Eloi d'Amerval et son livre de la Diablerie. Contribution à la connaissance de la France à la fin du Moyen-Age*). »

Un étudiant qui vient de passer six mois au Wurtemberg, M. Georges Baron, a bien voulu traduire les cent sept pages très compactes de cette thèse. J'ai pensé que quelques extraits de cette traduction seraient de nature à intéresser la Société.

Comme le rappelait, en 1909, notre collègue, on sait d'Eloi d'Amerval qu'il fut à Orléans le maître des enfants de chœur de Sainte-Croix et que, en cette qualité, il composa en l'année 1483, paroles et musique, des motets pour la fête de Jeanne d'Arc du 8 mai. De ces motets, dont l'historien François Lemaire nous a conservé le texte, M. Mantellier a dit avec raison qu'ils constituaient le premier hommage musical rendu à la Pucelle. C'est tout ce que l'on sait, c'est tout ce que l'on semble savoir de lui à cette époque et, à Orléans du moins. M. Soyer vient de nous

(1) Voir *Bulletins de la Société*, t. XV, 1908-1910, pp. 272-273.

apprendre tout récemment (1) qu'Eloy d'Amerval était déjà à Orléans en 1468, au service de MM. du Chapitre de la Collégiale de Saint-Aignan.

La thèse de M. Ott nous en dira incontestablement davantage.

LA THÈSE DE M. ANDRÉAS OTT

Sommaire

Cette thèse est un ouvrage important. On en jugera par le sommaire que voici :

PRÉFACE.

1° Biographie d'Eloi d'Amerval.

2° Analyse du « Livre de la Diablerie ».

3° Ce qu'Eloi connaissait de la littérature ancienne et comment il la comprenait d'après son poème. — Quelles influences littéraires se font sentir chez lui. — Autres influences qui ont contribué à former son esprit.

4° Caractère de sa satire.

5° Histoire de la civilisation.

6° De la métrique et de la langue d'Eloi.

CONCLUSION : Caractère d'Eloi. — Sa place et son importance comme écrivain. — Le sort du « Livre de la Diablerie ».

APPENDICES : Documents. — Bibliographie.

Tout vous lire? Ce serait, peut-être, dépasser les limites qu'impose à la plus légitime curiosité la patience des auditeurs, comme aussi manquer aux égards dus à un auteur qui n'a point été pressenti à ce sujet. Mais, ce ne serait, je crois, ni franchir les unes ni faillir aux autres, que de vous donner connaissance de la partie de ce patient travail qui regarde plus spécialement ce que la vie et le poème d'Eloi d'Amerval peuvent avoir d'orléanais. Vous lire la biographie du poète ; les documents sur lesquels elle s'appuie ; y ajouter la bibliographie du poème « Le Livre de la Diablerie », tel est, ce me semble, le programme que je dois suivre pour me conformer à cette convenance.

(1) Voir au présent Bulletin, pag. 191.

La Préface

Commençons cependant par lire la préface. On dit souvent que la préface c'est déjà tout le livre. En l'espèce, ce n'est point vrai. Et puis, elle est courte et donne de précieux renseignements sur les sources où M. Andréas Ott a puisé :

« Avant même d'exposer le thème de ce travail, je veux re- « connaître les obligations que je dois aux leçons de mon « maître Gaston Paris. Hélas ! il n'est plus là pour recevoir « aujourd'hui l'expression de mon remerciement.

« Le devoir que je me suis imposé est triple. Je voudrais « 1° Fixer plus exactement la personnalité jusqu'ici assez obs- « cure d'Eloi. 2° Grouper ce qu'il y a d'important dans la « Diablerie au point de vue de l'histoire des mœurs et ainsi, « peut-être, par telle ou telle image, tel ou tel détail, « combler quelque lacune des grands ouvrages de Lacroix et « de Schultz. 3° Apporter par l'examen de la langue d'Eloi « (examen que je n'ai entrepris que comme préparation à des « travaux lexicologiques) ma contribution à la connaissance du « français à la fin du moyen-âge.

« Emile Picot, qui s'était occupé d'Eloi d'Amerval en vue du « catalogue de la bibliothèque de James de Rothschild, m'a « fourni maint renseignement utile. Mme la baronne James de « Rothschild a eu l'amabilité de permettre que son exemplaire « de la Diablerie, édition de 1508, me fût confié pour quelques « semaines à Francfort.

« Mes professeurs de Zurich, Morf, Hetzig et Ulrich, m'ont « aussi été d'un grand secours pour ce travail.

« Pour tous ces concours, j'exprime ici mon cordial remer- « ciement. »

Biographie d'Eloi d'Amerval

Le sommaire de la thèse suit cette préface. Et, immédiatement après, vient la biographie d'Eloi d'Amerval :

« Lorsqu'en janvier 1508 le roi Louis XII résidait à Blois, « on lui fit parvenir la requête d'un pauvre prêtre.

« Il avait, pendant des années, travaillé à une œuvre qui « pourrait, pour des hommes de toutes conditions, devenir un « sûr conseiller dans la conduite de leur vie. Cela ne lui avait « pas demandé seulement un long espace de temps, mais bien « aussi lui avait coûté une part considérable de son modeste « avoir. En publiant cet ouvrage, s'il voulait bien être secou- « rable à son prochain pour la guérison de son âme, il n'en « avait pas moins engagé par là-même une partie de sa fortune. « Aussi, en compensation, demandait-il au Roi un privilège « d'impression.

« Eloi d'Amerval, le requérant, avait le bonheur de posséder « à la Cour des protecteurs influents ; ceux-ci que le Roi ap- « pelle ses « espéciaulx serviteurs » se dépensèrent en sa « faveur et, le 29 janvier 1508, Louis XII lui accordait le pri- « vilège demandé. Aux termes de ce privilège, il aurait seul « pour 2 ans, le droit de faire imprimer son œuvre.

« La famille d'Eloi est originaire de l'Artois. Elle reçut l'au- « torisation d'ajouter à son nom celui du hameau d'Amerval « qui dépend aujourd'hui de la commune de Solesmes, dans le « département du Nord (1). Eloi lui-même est originaire de la « ville de Béthune : car il se reconnaît pour un de ses enfants, « dès les premiers vers de son poème (2).

(1) V. Emile Picot. *Catal. des livres formant la biblioth. de feu M. le Baron J. de Rothschild*, 4 vol. Paris, 1884-93. Vol. I, p. 261.

(2) Eloy, des enfants de Béthune..... (fº Bi, rº, 1 col.)

(Lucifer conseille à Satan de ne point dire du mal des femmes :)

Je t'asseure et te promets bien
Si tu parles rien de travers
En toutes tes rimes et vers
Qui leur puist échauffer le front,
Que desplaisir ilz t'en feront
S'ilz te rencontrent à l'esquart,
Et fusses-tu cent fois Piquart,
Ou Flament ou Artisien
Voire de vray *Bethunien*. (fº Hvi, rº, 2 col.)

Béthunien proposé comme type du summum de l'humanité, c'es bien la plaisanterie d'un vrai... Béthunien.

Je ne sais sur quoi se fonde l'assertion qui se trouve dans la nou-

« C'est l'année 1483 qui nous fournit le premier documen « certain de la biographie d'Eloi. A cette date, il est « maistre « des enffans de cueur de Saincte Croix d'Orléans ». Avec les « autres « chantres » et les « chapelains » de l'Eglise Sainte- « Croix, il reçoit de la Ville d'Orléans « 28 sous parisis » pour « avoir coopéré à la fête et à la procession qui a lieu le 8 mai « pour célébrer la délivrance de la ville, des Anglais, par Jeanne « d'Arc ; et à la même occasion, Eloi obtient 104 sous ou 4 écus « d'or, parce qu'il a « dité et noté » un motet en latin et en « français pour être dorénavant chanté à cette fête (1). Prêtre, « Eloi ne l'est pas encore à ce moment ; cela résulte des termes « du document (2).

« Dans la carrière ecclésiastique qui comportait en soi tant « de chemins et de directions divers, Eloi avait choisi la voie « spéciale de la musique (3).

velle Biographie universelle (Firmin-Didot frères, Paris 1852. S. V. Amerval) disant qu'Eloi aurait été « maître des enfants de chœur » de sa ville natale. Son nom ne se trouve pas dans les « registres capitulaires » de la Collégiale Saint-Barthélemy à Béthune. (Aimable communication de M. Chavanon, Archiviste départemental à Arras.)

(1 et 2) V. les documents (pages 210-212).

(3) Eloy, des enfans de Béthune
. . . .
. . . .
Disciple, voire bien petit
Des chantres et musiciens. (f° Bi, r°, 1-2 col.)

On peut avec une entière vraisemblance voir notre poète dans le musicien Eloi, au sujet duquel TINCTOR, dans son « *Proportionale Musices* », vol. III, c, v de l'année 147 (?), là où il traite de la notation proportionnelle dans Molton, écrit : « Sicut Eloy quem in modis doctissimum accepi, in missa *Dixerunt discipuli*, fecit ». Ce serait encore lui que GAFORI mentionnerait en 1496 dans son « *Musicæ utriusque cantus practica* » (lib. II. c. VII) en ces termes : « Eloy legitur in modis doctissimus. In missa sua *Dixerunt discipuli* duabus ipsis longarum perfectarum pausis, modum majorem perfectum declaravit atque insuper trium temporum pausa minoris modi perfectionem ostendit ». — Cette messe se trouve en manuscrit

« Il semble s'être adonné de bonne heure à la poésie (1).

« En tous cas, Eloy est prêtre en 1505. Aux Archives dé« partementales d'Eure-et-Loir se trouve conservé le testament « d'un prêtre, Guillaume d'Amerval (2). Il est daté de Châ« teaudun le 18 janvier 1505 (n. st.) et le de cujus y institue « son père le prêtre Eloi d'Amerval exécuteur testamentaire (3). « Selon toute vraisemblance ce dernier est bien identique à « notre poète. Eloi avait ainsi, alors qu'il était « maître des « enfants de chœur de Sainte-Croix d'Orléans », eu un fils. S'il « avait été marié alors, sa femme était morte avant 1505 (4).

« D'après ces données on peut fixer la date de la naissance « de notre poète au milieu du xve siècle.

« Dans le testament rédigé à Châteaudun en 1505, son fils, « qui mourut certainement cette année même, désigne Eloi

dans les Archives de la Chapelle Vaticane. Kiesewetter, dans l'*Histoire de la Musique de l'Europe occidentale* (Leipzig, 1834, XIX-XV) en a publié le Kyrie et l'Agnus. Fétis les apprécie ainsi : « Ce sont des morceaux de grand mérite pour le temps où ils ont été écrits. » — Cf. Fetis, *Biographie universelle des musiciens et Bibliographie générale de la Musique* (8 vol. Paris 1860-80 ; III, p. 130) et Brenet, *Un poète musicien français du XVe siècle, Eloy d'Amerval* (dans « Congrès international d'Histoire de la Musique tenu à Paris, juillet 1900, Documents, mémoires et vœux » pag. 165-72. Solesmes, Imprimerie St-Pierre, 1901).

(1) Eloy des enfans de Béthune
. . . .
. . . .
. . . .
Et clerc des rhétoriciens. (f° B1, r°, 1-2 col.)

(2) Sa naissance doit remonter à 1480 au plus tard ; elle doit être antérieure, car il paraît résulter du testament qu'il exerçait depuis longtemps à l'église St-André de Châteaudun.

(3) V. plus loin le document (page 210).

(4) Tant que les clercs n'avaient reçu que les ordres mineurs, ils pouvaient légalement se marier. Mais la carrière était brisée pour eux, et ils devaient chercher à gagner autrement leur vie. Ils étaient écrivains chez des hommes de loi, des libraires, etc... (Cf. Gaston Paris, *François Villon*, Paris, 1901. — *Les grands écrivains français*, pag. 20-21).

« simplement par son nom sans indication de domicile (1). De « là, on serait fondé à conclure qu'à cette époque il devait lui « aussi habiter Châteaudun. S'il avait été encore établi à Or- « léans, ou surtout s'il l'était partout ailleurs qu'au domicile « du testateur, le testament n'aurait pas omis une indication à « ce sujet (2). De même, son séjour à Châteaudun, en 1508, « explique qu'il pouvait profiter alors de la présence du Roi à « Blois qui n'en est pas éloigné.

« Combien de temps Eloi a-t-il habité Orléans après cette « date de 1483? nous ne le savons pas. Il paraît n'y avoir plus « exercé longtemps les fonctions de « maître des enfants de « chœur » de Sainte-Croix (3), car son nom ne se rencontre « plus pour les années suivantes, ni dans les comptes de Ville, ni « dans les Archives de Sainte-Croix; on l'aurait pourtant certai- « nement prié à nouveau de collaborer aux fêtes de la Ville, par « son double talent de poète et de musicien (4).

« D'après sa déclaration même, Eloi a commencé son poème « didactique vers 1497 et l'a terminé un peu plus de dix années « après. De cette circonstance que son privilège de 1510 ne fut « pas renouvelé, on doit peut-être conclure qu'il n'a pas long- « temps survécu à la publication de son livre (5).

« A ces points d'appui incomplets qui peuvent servir de cadre

(1) App. III, pag. 211. « Et a esleu et ordonné ledit testateur pour son exécuteur, vénérable maistre Eloy Damerval, prebtre, son père ».

(2) Toutefois, le séjour d'Eloi à Orléans en 1505 ne serait pas impossible. La distance entre Orléans et Châteaudun est minime; le document n'indique pas le domicile, parce qu'il était bien connu. De même, rien ne s'oppose à ce qu'Eloy fût encore à Orléans en 1508.

(3) M. Soyer a découvert tout récemment le nom de son successeur en l'année suivante.

(4) Les registres capitulaires de la Cathédrale commencent seulement avec l'année 1546, et le reste de ses archives ne contiennent rien à ce sujet (Aimable communication de M. l'Archiviste départemental d'Orléans).

(5) L'éditeur originaire d'Eloi, Michel Lenoir, a exercé jusqu'en 1520 (Renouard, *Imprimeurs parisiens*, Paris 1898, pag. 233). Il a imprimé une nouvelle édition du livre, sans privilège.

« à la vie d'Eloi, nous ne donnerons guère de soutien en cher-« chant à les compléter par l'autobiographie de l'auteur « contenue dans le « Livre de la Diablerie ».

« Si nous rassemblons les noms de lieux à l'énonciation des-« quels Eloi joint ses déclarations, témoignant visiblement qu'il « en a une connaissance personnelle, nous pourrons alors sup-« poser que durant sa jeunesse, en tous cas avant son mariage, « il a sans doute passablement voyagé. C'est ainsi qu'il sait nous « raconter que sur la porte principale de Dôle et sur la tour « de l'église St-Vaast d'Arras il y avait une statue d'érection « récente (1). De Reims, il mentionne le beau portail de la « cathédrale (2). — Eloi pourrait bien aussi avoir connu Paris. « C'est ainsi qu'il y désigne par son nom une logeuse d'étu-« diants, et formule cette supposition que les fils des Muses « avaient chez elle des dettes (3). Il nomme par son nom la

(1) Eloi, parlant d'un ignorant du chant qui cependant se targue de son savoir :

Et sert autant comme une ydolle
Que sur la grand porte de Dole
Ou du clochier Saint Vastz d'Arras
Sa belle aumusse et sur son bras
Et deux Caronez en sa teste.
. . . .
. . . .
. . . .
Comme il aveit n'a pas longtemps. (f° Tvi, v°, 2 col.)

(2) Que sur le beau portail de Reims
Penses-tu estre chapitré
Et par trois dimenches mitré. (f° Svi, r°, 1 col.)

(3) Ilz doibvent huy plus de cent lievres
Au povre Basin d'Orliens
Qui les fournit long temps lyens
De telz viandes a toute heure,
Et s'y font, comme g'ymagine,
Ceulx de Paris à la mengine
Plus de cent connis, enten bien
Qui estoit marchande [de] bien. (f° Mii, v°, 1 col.)

Sur Basin, poulailler à Orléans, voir les textes découverts par M. Soyer (*Bulletins de la Société*, t. XV, 1908-1910, p. 273), et qui n'ont pas été connus de M. Ott.

« prison qui reçoit les « Clercs » à Paris (1). — Il fait la même « chose pour Chartres (2). — Si nous remarquons qu'Eloi as « vraisemblablement longtemps vécu à Orléans, nous seron « conduits à trouver que dans ses vers au nombre de plusieurs « milliers, il a fait à cette ville une place bien modeste. D'Or- « léans, il mentionne aussi la prison ecclésiastique et un « logeur d'étudiants. Alors qu'il parle du commerce des cé- « réales et du grain gâté qu'on jetait dans la Loire, comme à « cette époque le commerce des céréales et l'industrie de la « meunerie jouaient déjà à Orléans un rôle fort important, « on peut supposer alors que c'est cette ville qu'il a en « vue. — Quand, par contre, Eloi mentionne une malédiction en « usage à Amiens (3) ou cite la grande finesse des « farseurs »

(1) Si d'aventure
Quelq'ung de ces compaignons la
Cheminant deça ou dela
Par la ville, escoute, beaussire,
Pensans ailleurs, ainsi fault dire
Passe par devant Monseigneur
Et il faut à lui faire honneur
Et oster tout jus son bonnet,
Il est acoup mis ou Bonnet
A Orliens n'en doubte point
Ou a Chartres bouté en Loing
Ou passe la Barre à Paris.
(f° Tvi, r°, 2 col., v° 1 col.)

Des trois prisons mentionnées ici, il n'y a que celle de Chartres, qui demande un mot d'explication. La prison du Chapitre s'appelait, à Chartres, prison de Lõens (Aimable communication de M. Merlet archiviste départemental à Chartres).

(2) Tout attendant
Que de leur meilleur il fauldra
Une belle nuyt qui viendra
L'envoyer aux gentilz Bretons
Tant seront plains de Charentons.
(f° GII. v°, 2 col.)

(3) Que le feu Saint-Fremin d'Amiens
Te puist mignier la rewardure.
Puisqu'il me faut parler piquart.
(f° MIIII, v°, 2 col.)

« de St-Pol (1), il n'a pas besoin d'avoir vu ces villes ; elles sont « près de sa ville natale et il a pu savoir ces détails par ouï- « dire.

« La « Diablerie » ne nous apprend rien de plus sur la vie de « son auteur. D'ailleurs cela ne vaut-il pas mieux ? C'est heu- « reux pour Eloi si c'est malheureux pour ses biographes. Nous « verrons en effet que, malgré son caractère indépendant, on « ne saurait lui reprocher en les portant à son compte des « fautes bien graves. S'il avait commis un meurtre ou un vol, « comme François Villon, par exemple, les archives nous au- « raient conservé des détails sur lui. Elles sont muettes. Dans « la vie active, Eloi occupa toujours une situation trop effacée « pour que l'on puisse trouver dans les écrits, soit de ses « contemporains, soit des hommes des générations qui ont « suivi la sienne, des renseignements ou une appréciation. »

Documents d'Archives

Parmi les documents publiés par M. Ott à l'appui de sa thèse, il faut citer en première ligne ce testament curieux, qui nous édifie sur la généalogie probable du personnage. Sa découverte est due aux recherches de M. Merlet, archiviste départemental d'Eure-et-Loir. Il est tiré du registre de Renaud Lefèvre, notaire à Châteaudun :

Du 18e jour de Janvier 1504 (n. st. 1505).

Au nom du Père et du Filz et du Saint-Esprit, Amen. A tous ceulx, etc..... Vénérable messire Guillaume Damerval, prebtre, vicaire de Saint-André de Chasteaudun, gisant au lit malade, aïant bon sens et entendement, pensant au salut et au remède de son âme, considérant et attendant que nulle chose n'est plus certaine que la mort ne moins certaine que l'eure d'icelle, non voulant

(1) Parlant des prêtres hypocrites :

Ilz sont cinquante fois pluz fins
Que les fins farseurs de Saint-Pol,
Qui sont fort finz terriblement
Comme on le dit communément
Tout partout en ce pays la. (f° Ri, r°, 2 col.)

devier intestat mais pour obvier ad ce et afin que son dernier jour ne le trouve mal porveu, a fait son testament et ordonnance de dernière voulenté en la manière qui ensuit : Et premièrement a recommandé et recommande son âme, quant de son corps despartira, à Dieu notre Père créateur, à la benoiste glorieuse Vierge Marie, sa mère, à Monsieur saint Michel l'ange et à toute la court et compaignie de Paradis. Item vieult et ordonne touts ses debtes estre païez, restituez et amendez, et son droit parrochial paié, premier et avant toute euvre. Item vieult et ordonne ledit testateur estre ensépulturé dedans l'église dudit Saint-André, là ou il plaira à Messieurs dudit Saint-André. Item vieult et ordonne ledit testateur que le jour de son obit il soit dit et chanté XII messes, autres XII messes aux octaves et autres XII messes au bout de l'an, oultre le service que lesdits sieurs de Saint-André luy doivent ; et estre emploié en luminaire ledit jour de son obit, cinq livres de cire. Item donne et lesse ledit testateur à l'église dudit Saint-André, XII deniers tournois et à toutes les autres églises et chappelles des ville et forsbourgs dudit Chasteaudun, à chacune d'icelles V deniers tournois, une fois paiez pour estre comprins ès prières desdites églises. Item donne et lesse à l'église de Saint-Victor d'Orliens où il a [esté] batizé, V deniers tournois aussi une foiz paiez, pour estre ès prières de ladite église. Item donne et lesse ledit testateur à Tiphaine, vesve de feu Guillaume Lebrun, qui le garde en sa malladie, sa robbe noire. Item donne et lesse ledit testateur aux quatre vicaires de l'église dudit Saint-André, demy arpent de vigne, ou environ, assis ou cloux de Champ caille, qu'il a acquise de messire Jehan Petitpas, prebtre ; à la charge d'acquitter par lesdits vicaires, la somme de V deniers de rente envers lez curez de Saint-Valérien de Chasteaudun, aux termes qu'ils sont deuz, moiennant que lesdits vicaires seront tenuz de dire et fère dire et célébrer chacun an à tous jourz mès en ladite église, deux messes pour prier Dieu pour l'âme dudit testateur et de ses amys trespassez. Et a esleu et ordonné ledit testateur pour son exécuteur, vénérable maistre Eloy Damerval, prebtre, son père, es mains duquel, etc..... Jusques à l'accomplissement de ce présent testament. Et a révocqué tous autres testaments, etc..... Donné, etc..... Présents : Jehanne, femme de Jehan Cadot et Margarite, femme de Jacquet de Mariault, tesmoings.

(*Aimable communication de M. Merlet, archiviste départemental de Chartres, dont j'ai conservé la copie.*)

Sur les fonctions de Maître de Chapelle qu'Eloy d'Amerval a exercées à Sainte-Croix d'Orléans, M. Ott publie les trois documents d'archives que voici :

(*Archives communales d'Orléans, registre des comptes de 1483, parchemin*, CC, 669, f° 32, r°.)

« A Messire Eloy d'Amerval, mestre des enffans de cueur de Saincte-Croix d'Orléans, tant pour lui que pour les autres chantres et chappelains d'icelle église, qui ont chanté avec les chantres et chappelains de l'église Saint-Aignan d'Orléans, et fait le service appartenant et acoustumé faire à ladicte procession d'icelle ville : *XXVIII solz parisis.*

« Audit messire Eloy d'Amerval la somme de cent quatre solz parisis, pour la valleur de quatre escuz d'or, à lui ordonnez estre paiez et baillez en récompense et rémunération de avoir dité et noté en latin et en françois ung motet pour chanter doresnavant es processions qui se feront chascun an ledit VIII° jour de may, et qui en icelle procession derrenière a esté chanté en rendant graces à Dieu de la victoire que il donna ausdiz habitans ledit jour que les Anglois levèrent le sieige que ils avoient mis devant ladicte ville. Duquel motet il a fait deux livres, contenans chascun huit granz feuillez de parchemin, reliez entre deux, ays couvers de cuir vermeil, l'un pour bailler aux chantres et l'autre aux enffans de cueur d'icelle église Saincte-Croix pour chanter à la stacion qui se fait devant la porte Dunoise. Lesquelz deux livres, icellui messire Eloy, a donnez et présentez ausdiz procureurs assemblez en l'ostel de ladicte ville, et pour les habitans d'icelle, le dit huitiesme jour de may, au retour d'icelle procession derrenière. Pour cecy : *C IIII solz parisis.*

Enfin :

« Ces deux livres d'Eloi, reliés en cuir rouge, qui sont désignés dans un inventaire des biens communaux de 1487
« (n. st.) de la manière suivante : *Item, deux autres livres,*
« *couvers de rouge, faiz par maistre Eloy d'Amerval, es-*
« *quelz sont escriptz et notez certains dictez et chançons faiz*
« *pour chanter à la feste de la Ville.....* (1) existaient encore

(1) Archives départementales du Loiret, série A 2184, cahier, papier : « Inventaire des lettres, tiltres, etc..., appartenans à la Communité de la Ville d'Orléans. »

« vers le milieu du XVII[e] siècle. François Le Maire (*Antiquites « de la Ville d'Orléans*, in 4, Orléans 1645), en cite, pag. « 306-309, les morceaux suivants, malheureusement sans la « musique. »

Les Motets d'Amerval

MOTETS CHANTÉS DEVANT L'ÉGLISE DE N.-D. DES MIRACLES DE SAINT-PAUL

Noble cité de moult grand renommée
Ville puissante en tous lieux bien famée,
Chambre de Roy digne d'estre nommée,
Lieu décoré de decrets et de Lois,
Toy Orléans richement aornée,
De guerre en paix la mercy Dieu tournée
Rejoüis toy à icelle journée,
Peuple vaillant et très loyal François.

Chantez, ô le Clergé, Messieurs les Bourgois,
Vous, notables marchans, aydez-nous cette fois,
Commune d'Orléans eslevez votre voix
En remerciant Dieu et la Vierge sacrée,
Quand jadix à tel jour, huictiesme de ce mois
Regarda en pitié le peuple Orleanois,
Et tellement chassa nos ennemis Anglois
Que la Duché en fut en joye délivrée.

A la douce prière
Dont le Roy Dieu pria
Vint Pucelle Bergère
Qui pour nous guerroya
Par divine conduitte
Anglois tant fort greva
Que tous les mit en fuitte
Et le siège leva.

Chantons denc tous ensemble,
Et nous réjouyssons,
C'est du mieux, ce me semble,
Que faire nous puissions.
Bien (nous) devons louer Dieu
Quand nos grands Ennemis
A chassé de ce lieu
Et hors de France mis.

O Reine de la sus, en grand dévotion,
Icy devant Saint-Paul nous vous remercions,
D'en célebrer le jour sommes par trop joyeux,
Chacun an y faisons belle Procession,
Portans nos beaux joyaux par décoration
En chantant chants de paix et motets gracieux :
O benoist Saint Aignan, tant digne et précieux,
O Saint Euvertre aussi nos patrons glorieux
(Le) [Du] Trésor d'Orléans garde et protection.

En la Bannière mis (1).

O la Vierge, tous deux (?)
Quand vous a pleü tourner
En liesse nos dueils,
Très humblement aussi
Vous en remercions.

Gaudeamus omnes in Domino, diem festum Celebrantes, sub honore liberationis civitatis, de cujus liberatione gaudent Aurelianenses, et collaudent filium Dei.

MOTETS CHANTÉS DEVANT LA PORTE DUNOISE (2)

Salus Aurelianorum et omnium populorum,
Per Crucem Christi facta est lætentur Aurelianenses,
Plaudent manibus credentes, quia Rex noster,
Per virtutem Sanctæ Crucis in urbe triumphavit et inimicos vicit.

Grandement rejouyr te doibs,
Devost peuple Orleanois,
Et comme très loyal François,
Remercier Dieu a haute voix,
Quand cinq jours après la grand feste
De la digne et benoiste Croix
Le huictiesme jour de ce mois
Par une Pucelle une fois,
Chassa tes ennemis Anglois
Qui tant te firent de tempeste.

Ecce Crucem Domini, fugite partes adversos, per quam vicerunt Lilia Leopardos de Anglia.

Voici la Croix du Filz de Dieu ;
Voici de France le milieu,
La noble cité d'Orléans,
Fuyez Anglois de ce beau lieu
Et vous souvienne après tout jeu
Que ne gaignatez rien léans.

Adonay Domine Deus magne et mirabilis, qui nos tali die dediste salutem in manu puellæ, tibi gratias agimus humilesque laudes referimus.

Judith et Hester, nobles Dames
Et plusieurs autres vaillantes femmes,
Par le vouloir du Dieu des Dieux,
Bataillerent pour les Hébrieux,
Et eurent de belles victoires
Comme nous trouvons ez Histoires :
Tout ainsi pour nostre querelle
Batailla Jeanne la Pucelle.

Salva nos Christe Salvator per virtutem Sanctæ Crucis qui demersisti Anglicos in Ligeri, miserere nobis.

Ne sailliez jamais d'Angleterre,
Anglois pour gaigner nostre terre,
Regardez comment Glacidas
Fut noyé et d'autre grant tas,

(1) Cette ligne est bien à interpréter comme Didascalie, car les cinq lignes qui suivent formaient la maxime inscrite sur la bannière.

(2) Sur le chemin de Chateaudun. Lat. « Dunum ».

Sallebri frappé d'un canon,
Dont mourut à confusion :
Car Nostre-Dame et Saint Memart
Les gresverent de toute part,
Saint Euvertre les mit aussi
Et Saint Aignan en grand soucy
En la vertu comme je crois
De Dieu et de la digne Croix.

Erat enim exercitus Anglorum magnus valde et fortis ; et appropriavit Puella et exercitus Francorum in prœlio, et victoriam dedit illis Dominus omnipotens.

Or, prions donc pour le bon Capitaine,
Sage et prudent Monseigneur de Dunois,
Que Dieu le mette en la gloire hautaine.
Poton, La Hyre, et tous les bons François,
Et rendons tous graces au Roy des Roys,
Qui a tel jour nous mist hors de grand peine,
Et adorons sa précieuse Croix (1)
Le vrai salut de créature humaine.

Servi Crucis Crucem laudent,
Qui per Crucem sibi gaudent
Pacis dari munera
Dicant omnes et dicant singuli,
Ave salus totius populi,
Arbor salutifera,
Salva præsentem catervam in tuis hodie
Laudibus congregatam.
Alleluia !

Ces motets sont connus. Ils ont été, après Le Maire et Lottin, maintes fois publiés, notamment par notre collègue le chanoine Cochard (*Annales religieuses du 11 avril 1891*), et M. Jules Brosset, organiste de la cathédrale de Blois, en a tenté une intéressante restitution musicale (*Vieulx motets et complainctes de Jehanne d'Arc*, in-8°, Orléans 1890).

La Grande Diablerie. — Bibliographie

Si Eloy d'Amerval, par sa qualité de Maître des enfants de chœur de Sainte-Croix, et d'auteur des motets à Jeanne d'Arc, peut

(1) On trouvera des hypothèses sur le genre de la musique écrite pour ces motez, dans Brenet, *loc. cit.*, f. 168. Quicherat (*Procès de Jeanne d'Arc*, 5 vol., Paris, 1841-9) (Dans la *Collection de la Société de l'Histoire de France*) vol. V, p. 312 et suiv., reproduit les motets français sur la restitution un peu inexacte de Lottin dans ses « *Recherches historiques sur la ville d'Orléans* », in-4°, Orléans 1836, 1re partie, v. I, p. 279 ff. La copie que j'en donne a été fort aimablement collationnée par M. l'archiviste départemental d'Orléans.

s'imposer plus spécialement à l'intérêt des Orléanais, il ne faut pas oublier que ce prêtre musicien fut également poète et qu'il a droit, à ce titre, de réclamer aux yeux de la France entière une place parmi les écrivains nationaux. Son œuvre apporte, comme le dit M. Ott, une large contribution à la connaissance de la France et de sa littérature au xve siècle. Le *Livre de la Diablerie* est un poème de plus de vingt mille vers de huit syllabes !

De ce poème, les profanes ne connaissent guère qu'une édition, la septième et dernière :

« *La Grande Diablerie*, poème du xve siècle, par Eloy « d'Amerval, Paris, Georges Hurtrel, artiste-éditeur, 35, rue « d'Assas, Paris 1884. In-16 de 216 p., avec corrections et « illustrations (Bibl. Nat. Rés. Y^e. 53).

« Cette édition partielle en français modernisé contient un « choix de chapitres intéressants pour l'histoire de la civilisation. »

C'est, on le voit, une édition fort incomplète et dont le style « modernisé » — que ce mot est effroyablement barbare ! — ne rappelle que de très loin les vers du poème original. C'est un petit livre coquet, une sorte d'anecdote littéraire, qui vaut surtout par les charmantes illustrations en noir et en couleur, où se mélangent, dans un milieu commun de bonne humeur gauloise, l'eau-forte de Paul Avril, les crayons de Fraipont et le burin de Rousseau et Gillot.

Ce n'est pas sur ce texte que M. Ott a composé sa thèse. Il faut le remercier d'avoir, en la terminant, apporté un soin particulier à écrire la bibliographie du poème original. Il permettra ainsi aux curieux de la langue poétique du xve siècle, dont les spécimens ne sont pas communs, de recourir au texte. Il en énumère et décrit quatre éditions complètes et trois partielles.

Voici la description de l'original :

« 1. Le livre de la deablerie — Icy finit la deablerie. OOoJ « (Paris, Michel Le Noir, 1508), goth. f° 124 non numérotés, « à 48 lignes, imprimé sur deux colonnes, chiffrés A-T avec 6 ff ; « V avec 4 ; X avec 6. Reliure en maroquin brun, filets dorés,

« dos avec lys dorés. Deux G enlacés (Gaston d'Orléans) cou-
« ronnent le tout. Tranche rouge et blanche (Bibl. Nat. Res.
« Y° 43) (1).

« Le recto du premier f. Ai contient le titre. Au-dessous du
« titre une grande gravure sur bois, où Lucifer (son nom est
« inscrit sur la bannière qu'il porte) assis sur le cratère infernal
« s'entretient avec Satan (son nom est écrit en arrière) à ge-
« noux devant lui. »

Eloi, caché à la droite du cratère, écrit sur une feuille de papier qui porte son nom. Suivent les vers cités (App. XIV, pag. 98).

De maistre Eloy Damer (n) [v] al
Venerable prestre plein de prudence,
Icy s'ensuyt, croyez, la Deablerie.
Il a congé du Roy, je vous affie,
De le faire à Paris imprimer.
Aultre ne peult que luy le exprimer,
Sur grandes peines cela est deffendu.
Jusques à deux ans il doibt estre vendu
Par ycelluy qui en a le congé.
C'est ung bon livre utille et abrégé,
L'acteur long temps a vacqué à l'ouvrage,
Pour expliquer son cueur et son courage.
Michel Le Noir faicte à l'impression :
Tous deux les mette Dieu en sa mansion.

« La table s'étend de Ai, v°-Av, v° en haut. Elle indique pour
« le prologue 8, pour le premier livre 45, pour le second et
« dernier 216 chapitres. Les erreurs suivantes s'y font remar-
« quer : Le chap. 1 porte la désignation 2, les chap. 2 et 3, 3.
« Le chap. 80 suit le chap. 69. Au chap. 121 succède 121 en-
« core ; de même pour le chap. 123. Le chiffre 132 se répète

(1) BRUNET (*Manuel du libraire*, 5ᵉ tirage, Paris, 1861, col. 178) mentionne des exemplaires de cette édition avec 126 ff. c. à. d. 2 ff. de plus. Je ne vois pas comment il peut arriver à ce chiffre, car, pour les exemplaires à 126 ff., il indique toujours le même nombre à 6, sauf une fois à 4. Je n'ai jamais eu occasion de rencontrer un exemplaire de ce genre.

« deux fois. — Dans le texte on relève, à la numération des « chapitres les erreurs suivantes : la désignation 24 suit deux « fois le chap. 22 ; 61, deux fois le chap. 59 ; la désignation 61, « puis 66, suivent le chap. 64 ; le 80, 69 ; la désignation « chap. 133 (sic) est employée deux fois ; 179 puis 190 suc- « cèdent au chap. 188.

« Le livre II ne contient donc pas 216 chapitres, ainsi que la « table et la numération semblent l'indiquer, mais seule- « ment 207.

« Les chap. sont précédés d'un long titre, composé d'une « phrase entière, par exemple :

« Livre II :

Chap. IV. — Comment l'acteur reprent les blasphémeurs de Dieu qui jouent.

Chap. XXX. — Comment plusieurs prestent à usure au povre homme.

Chap. XLVII. — Comment Lucifer flate Sathan affin qu'il soit plus diligent à ses affaires.

« Une gravure sur bois représentant l'Annonciation (Ave « gracia etc...), suit le f° Av, v°.

« Sur le f° Avi, r° 1-2 col., on lit les 16 vers suivants :

De ce livre icy la table
Contemples, qui est moult notable.
Plusieurs matières y trouveres
Dont je croy que mieulx en vauldres,
Retenez bien ceste doctrine
Pour avoir la joye qui ne fine
Avecques Dieu lassus en gloire,
Et mettes mes dis en mémoire.

En ceste table nul ne digne
Tant soit notable riche ou digne
Je vous la présente et livre
Car c'est la table d'ung beau livre
Ou voirres maint enseignement,
Ou celuy qui enseigne ment.
Dieu doint au Ciel joye parfaicte
A celui qui très bien l'a faicte. Amen.

« Avi, v°, contient le privilège.

« Bi, r°, porte une grande gravure représentant un prêtre « lisant. Au-dessons, on lit :

Cy commence le prologue
Sur la Deablerie d'Eloy,
Qu'il a dictée en dyalogue
Dieu la face de bon aloy.

« Le poème lui-même commence au f. Bi, r°, 1 col. Il se ter- « mine au f° Xvi, r°, par un long mot de conclusion (Temps est « qu'à finer je commence — Icy finit la Deablerie). Nous y ap- « prenons que deux docteurs en théologie de la Faculté de « Paris, Guillaume de Quercu (du Chesne) et Pierre Charpen- « tier, ont examiné le livre.

Et l'ont trouvée de bon aloy
Et approuvé il ont ainsi
Fidel et catholique aussi
Et chascun d'eulx par son beau signe
Testifient que il est digne
D'estre imprimé honnestement,
Car maint y a enseignement.
L'imprimeur est Michel Le Noir
Qui a Paris en son manoir
En la rue Saint-Jaques, en somme,
A la Roze blanche. Cest homme
Est vray libraire et usité
Juré en l'Université,
Qui l'a mis en impression,
Et toute a bonne intencion,
L'an mil cinq cens et huyt, sans faulte.
La matie[re] en est fort haulte.
Mais pardonnez à l'acteur
Et depriez le Créateur
Qu'en la fin luy soit amyable,
Et qu'il ait joye pardurable.
Souviengne a tous de ses dis,
Dieu doint aux lisans Paradis.
Amen.
Icy finit la Deablerie.

« A côté du texte propre du poème, se trouvent comme do-
« cuments à l'appui de ce qui est allégué dans les vers, beau-
« coup de citations latines en manchettes (1).

« Cet exemplaire de la Bibliothèque Nationale est la base de
« mon travail.

« Cf. Emile Picot, *Catalogue des livres composant la Bi-
« bliothèque de feu M. le baron James de Rothschild* (Paris.
« Morgand 1884-93, 3 vol.), vol. I, n° 457, pag. 260-61. Cet
« exemplaire de la bibliothèque de James de Rothschild est
« bien l'édition de 1508 de Michel Le Noir. Il diffère cependant
« à plusieurs reprises de celui de la Bibl. Nat. Les gravures
« sont en partie différentes ; le privilège n'y est pas imprimé ;
« si maintes fautes d'impressions sont corrigées, de nouvelles y
« apparaissent. Cet exemplaire porte à la fin la date de 1508 ;
« mais de l'absence du privilège et des fautes d'impression
« corrigées sur celui de la Bibl. Nat. on serait tenté de conclure
« qu'il est quelque peu postérieur. »

Le texte du Privilège

Voici d'ailleurs la teneur de ce privilège qui se trouve dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale :

« Loys, par la grace de Dieu, Roy de France. Au prévost de
« Paris et à tous noz aultres justiciers et officiers ou à leurs
« lieuxtenans, salut et dilection. Nostre cher et bien aymé
« Maistre Eloy Damer (n) [v] al, nous a fait remonstrer que par
« cy devant il a fait et composé ung beau livre, lequel traicte
« de plusieurs plaisantes, récréatives et profittables matières
« touchant la manière de vivre en chascun estat. Leque [l] livre
« est intitulé la « Deablerie de Eloy ». En faisant et composant
« lequel (t) livre ledit suppliant y a employé et vaqué grande
« espace de temps, frayé et despendu grant partie de sa sub-
« stance. A ceste cause, tant a fin de communiquer ledit livre à
« ceulx qui auront désir de le veoir et d'y prouffiter, que pour
« recouvrer et retirer partie de ce qu'il luy a cousté à faire et

(1) V. pag. 12 (du texte allemand) les citations latines en note.

« composer, il feroit voulentiers imprimer ledit livre luy seul « et non autre jusques a tel temps qu'il nous plaira. Si nostre « plaisir estoit luy donner congé et licence de ce faire. Et nostre « grace et libéralité sur ce luy impartir. Pour ce est-il que nous, « les choses dessus dictes considérées, inclinans libarallement « a la supplication et requeste dudit suppliant, en faveur mes- « mement d'aucuns noz espéciaulx serviteurs qui pour ce nous « ont supplié et requis. A icelluy suppliant pour ces causes et « autres a ce nous mouvans, avons donné permis et octroyé, « donnons permettons et ottroyons de nostre grâce espécial par « ces présentes, congé et licence et permission qu'il puisse et « luy loyse seul et non aultre, faire imprimer ledit livre dessus « déclairé, par tel imprimeur ou libraire que bon luy semblera « jusques a deux ans entiers. A compter du jour et dacte de la « présentacion de ces dictes présentes. Pour icelluy vendre et « délivrer a toute per[s]onne qui aura désir et vouloir de l'avoir. « Sans ce que aucun aultre imprimeur le puisse faire imprimer « en aucune manière durant ledit temps. Si nous mandons et « enjoignons et a chascun de vous, si comme a luy apartiendra, « que en ce faisant le dit suppliant jouir et user de nos présentes « grâce, congé, licence, permission et octroy de tout le contenu « en ces dictes présentes, vous faictes ou faictes faire expresses « inhibicions et deffences de par nous sur grans peines à nous « appliquer.

« A tous libraires, imprimeurs et autres qu'il appartiendra, « soit de nostre ville de Paris ou d'aillieurs, qu'ilz n'ayent à « imprimer ou faire imprimer ledit livre durant ledit temps « sans le congé et consentement dudit suppliant. Et ce sur « peine de confiscation de ce qui en seroit trouvé en leur pos- « session. Car ainsi nous plaist-il être fait. Nonobstant quelz- « conques ordonnances, mandemens, rescriptions ou deffenses « a ce contraires.

« Donné à Bloys le XXIXe jour de janvier, l'an de grace mil « cinq cens et sept. Et de nostre règne le dixiesme.

« Ainsi signé : « Par le conseil :

« de Sauzay. »

On trouvera les trois autres éditions aux références suivantes :

La seconde : Bibl. Nat. Y^{e}. Res. 804.

La troisième : Bibl. Mazarine, Res. 10.819*.

La quatrième : D'après Brunet, elle paraît se trouver dans la bibliothèque du prince d'Essling.

Quant aux trois éditions partielles, sauf la dernière et pour les raisons que nous avons dites, elles sont d'un intérêt beaucoup moindre.

Pour copies conformes :

E. Huet.

PUBLICATIONS
de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

La Société publie un BULLETIN par trimestre
Prix annuel : 4 f.

BULLETINS PUBLIÉS :	tome Ier	(nos 1 à 15), épuisé	1848-1853
—	tome II	(nos 16 à 31), épuisé	1854-1858
—	tome III	(nos 32 à 39), épuisé	1859-1861
—	tome IV	(nos 40 à 58)	1862-1867
—	tome V	(nos 59 à 79)	1868-1873
—	tome VI	(nos 80 à 95)	1874-1877
—	tome VII	(nos 96 à 115)	1878-1882
—	tome VIII	(nos 116 à 131)	1883-1886
—	tome IX	(nos 132 à 143)	1887-1890
—	tome X	(nos 144 à 154)	1891-1894
—	tome XI	(nos 155 à 161)	1895-1897
—	tome XII	(nos 162 à 173)	1898-1901
—	tome XIII	(nos 174 à 180)	1902-1904
—	tome XIV	(nos 181 à 189)	1905-1907

La Société publie de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES.

MÉMOIRES PUBLIÉS :	tome Ier, épuisé. — (1851.)	
—	tome II, avec atlas, épuisé. — (1853.)	
—	tome III. — (1855)	8
—	tome IV, avec atlas. — (1858.)	12
—	tome V. — (1862.)	8
—	tome VI. — (1863.)	8
—	tome VII. — (1867.)	8
—	tome VIII. — (1864.)	8
—	tome IX, avec atlas. — (1866.)	12
—	tome X. — (1869.)	8
—	tome XI, avec atlas. — (1868.)	12
—	tome XII, avec atlas. — 1873.	12
—	tome XIII. — (1875.)	10
—	tome XIV. — Concours de 1869 et 1875	10
—	tome XV, avec atlas. — (1876)	12
—	tome XVI, 1re partie. — (1879.)	5
—	tome XVI, 2e partie. — (1887.)	5
—	tome XVII, avec atlas. — (1880.)	12
—	tome XVIII, avec atlas. — (1884.)	12
—	tome XIX. — (1883). — Concours de 1880	10
—	tome XX, avec atlas. — (1885.)	12
—	tome XXI. — (1886). — Concours de 1885	10
—	tome XXII. — (1889.)	10
—	tome XXIII. — 1892	10
—	tome XXIV, épuisé. — (1892). — Concours de 1890	
—	tome XXV. — 1894	10
—	tome XXVI, avec atlas. — (1895.)	12
—	tome XXVII. — (1898.)	12
—	tome XXVIII. — (1902.)	12
—	tome XXIX — (1905.)	10
—	tome XXX. épuisé. — (1906.)	
—	tome XXXI (1907)	5
—	tome XXXII (1908)	5

CES OUVRAGES SE TROUVENT :

Orléans, librairie HERLUISON, MARRON, successeur, rue Jeanne-d'Arc, 11.

Paris, librairie LECHEVALIER, rue de Savoie, 16.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, sauf les volumes I, II, XXIV et XXX des *Mémoires* et les volumes I, II et III des *Bulletins* qui sont épuisés, on peut s'adresser directement à M. le Président.

Orléans. —Imp. de G. JACOB, P. PIGELET et Fils, successeurs, rue Saint-Étienne, 8.

SOCIÉTÉ
ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE
DE L'ORLÉANAIS

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 8 février 1865.

BULLETIN

Tome XVI. — N° 203.

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1912

SOMMAIRE :

ORLÉANS
LIBRAIRIE HERLUISON
M. MARRON, Succr
11, rue Jeanne-d'Arc, 11

PARIS
E. LECHEVALIER
LIBRAIRE
16, Rue de Savoie, 16

1912

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVI. — N° 203

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1912

Séance du vendredi 12 juillet 1912

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — M. le Président mentionne spécialement :

1° Le *Recueil des chartes de l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire*, par MM. Maurice Prou et Alexandre Vidier (t. II ; 1er fascicule) : Paris, 1912 ;

2° L'*Etude sur les origines de La Motte-Saint-Firmin*, par M. A. Brun ; Orléans, 1912 ;

3° La *Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. LXXIII ; fascicule de janvier-avril 1912), qui renferme un compte rendu par M. L. A... du mémoire de notre collègue, M. J. Soyer, sur « *La légende de la fondation d'Orléans par l'empereur Aurélien* ».

La Société adresse ses remerciments aux donateurs, MM. Prou, Vidier et Brun.

COMMISSION DES PUBLICATIONS. — M. Jules Baillet demande l'insertion, au *Bulletin*, du travail de M. de Larnage sur une *Découverte d'un trésor de monnaies romaines à Mézières-lez-Cléry* (1)

(1) V, page 247.

et de l'analyse par M. E. Huet de la thèse allemande de M. Andreas Ott sur *le poète Eloi d'Amerval et son livre de la Diablerie* (1).

A ce sujet, M. J. Baillet fait remarquer que la traduction manuscrite, utilisée par M. Huet, n'est pas d'une rigoureuse exactitude,

Communications. — M. Garsonnin signale dans le journal *Le Temps*, numéro du 3 juillet 1912, et sous les initiales T. G., un article sur Vincent Caillard, le fameux associé de Jacques Laffite dans la direction des Messageries générales : Caillard appartenait à une famille orléanaise; il était né à Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) le 20 juin 1758.

Il appelle aussi l'attention de ses collègues sur une étude de M. Julien Hayem, *Les inspecteurs des manufactures et le mémoire de l'inspecteur Tribert sur la Généralité d'Orléans*, paru dans la *Revue internationale du commerce, de l'industrie et de la banque* (numéros des 31 mars et 30 juin 1912). Il donne ensuite lecture de son *Rapport annuel sur le Musée historique de l'Orléanais*, qui sera publié au *Bulletin*, comme il a été décidé l'an dernier (2).

Sur la proposition de M. Garsonnin, la Société demande à se suppléer au Musée historique pour la direction des fouilles des *tumuli* de Chambon. Cette demande sera transmise au Conseil général qui a voté la subvention nécessaire à l'entreprise.

— M. Baguenault de Puchesse donne lecture d'une note sur *les Richesses artistiques de Châteauneuf-sur-Loire*, d'après la publication récente, par M. A. Tuetey, des procès-verbaux de la Commission temporaire des arts pendant la Révolution. Cette note sera insérée au *Bulletin* (3).

(1) V. page 201.
(2) V. page 265.
(3) V. page 273.

Séance du vendredi 26 juillet 1912

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *vice-président.*

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — M. le Président mentionne :

1° Les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 5e série, tome XI, année 1911, qui renferment trois études écrites par nos collègues, savoir : *Eloge funèbre de M. Anatole Bailly*, par M. Basseville; *Note sur un carnet allemand trouvé sur le champ de bataille de Ladon (1870)*, par M. J. Soyer; *A propos de la légende de la fondation d'Orleans par Aurélien* (réponse de M. Soyer à une lettre de M. Adrien Blanchet).

2° Le *Catalogue de vente de la collection de M. Paul Martellière*, ancien magistrat, conservateur du Musée de Pithiviers (1912).

Hommages. — La Société adresse ses vifs remerciments à la famille Bailly qui vient d'offrir un superbe portrait de défunt notre éminent collègue, M. Anatole Bailly, et à M. E. Jovy, membre correspondant, qui a fait don d'une brochure, dont il est l'auteur, intitulée : *Domat, poète latin malheureux : étude péri-pascalienne* (Paris, 1912).

Communications. — M. Raguenet de Saint-Albin signale l'article B. 452 du volume de l'*Inventaire des Archives départementales du Nord*, rédigé par Dehaisnes et J. Finot (Lille, 1899), qui fournit de précieux renseignements sur le tombeau remarquable de Jeanne de Bretagne, veuve de Robert de Flandre, dame de Cassel, érigé dans l'église des Dominicains ou Fréres-Prêcheurs d'Orléans en 1361. Ce tombeau, œuvre de Hennequin de Liège « faiseur de tumbes à Paris », et de Hermant Lalemant, orfévre à Paris, n'a été connu d'aucun érudit orléanais. On ne sait ce qu'il est devenu.

— M. Garsonnin fait passer sous les yeux de ses collègues deux plaquettes de bronze, prétendues du xve siècle, représentant la Pucelle (?) et offertes tout récemment au Musée Jeanne-d'Arc par M. le docteur Vercontre.

Séance du vendredi 11 octobre 1912

Présidence de M. Basseville, *président.*

Ouvrages reçus depuis le 26 juillet. — Les ouvrages reçus au cours de ces vacances sont très nombreux. M. le Président y signale :

1° Dans le Polybiblion de juillet 1912 deux articles de M. Baguenault de Puchesse, le premier sur *La Cour de Philippe IV et la décadence de l'Espagne*, par Martin Hume, traduction française de J. Condamin et P. Bonnet; le second sur *Les Actes de Sully, 1600-1610*, publiés par F. de Mallevoüe. Dans le même fascicule, un article de M. Maxime de la Rocheterie sur *Les Noyades de Nantes* de G. Lenôtre;

2° Les Annales de l'Académie de Mâcon, tome XV, 1910. *Le Millénaire de Cluny*. Congrès d'Histoire et d'Archéologie tenu à Cluny les 10, 11 et 12 septembre 1910. Un fort volume de 426 pages;

3° Dans la Revue de l'Agenais (juillet-août 1912), à propos d'un travail sur *un assassin du Duc de Guise, François II de Montpezat*, par J. Hazon de Saint-Firmin, un article de R. Marboutin;

4° Dans la Revue du Berry et du Centre, août 1912, *Note sur le langage berrichon*, lue au Congrès de Bourges le 16 septembre 1911, par Emile Turpin ;

5° Le Bulletin de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne, 1911, qui publie *Les gardes mobiles du Loiret : le Colonel de Montbrison*, par Louis Yvert;

6° Dans la bibliothèque de l'Ecole des Chartes, mai-août 1912, *Une étape de Jeanne d'Arc en Bourbonnais*, son passage à Veurdre en octobre et novembre 1429, par P. Flament;

7° Dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, compte rendu de 1912, un article de M. Alfred Merlin sur les *Fouilles dans l'îlot de l'Amiral à Carthage* ;

8° Au Bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais, 1912,

L'armée de Gaston d'Orléans en Bourbonnais en 1632 (Le siège de Cusset), par G. Morand;

9° Enfin dans les Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais, 1er et 2e trimestres 1912, la continuation de *l'Histoire de Lorris*, par M. l'abbé Bernois.

Hommages. — Notre collègue, M. J. Soyer, offre à la Société son rapport sur le service des Archives départementales du Loiret, 1912, et M. Octave Raguenet de Saint-Albin, sa notice qu'il a écrite sur notre collègue le vicomte Maxime de Beaucorps, décédé le 1er décembre 1911. La Société remercie MM. Soyer et de Saint-Albin.

Correspondance. — M. le Président a reçu de la municipalité d'Orléans une lettre qui l'informe que le traité par lequel la salle des Thèses est louée à la Société historique et archéologique de l'Orléanais pour trente années, est arrivé à expiration. Il date, en effet, du 26 octobre 1881. Pour régulariser la situation, elle demande à M. le Président de lui adresser une demande de renouvellement. Le Président fera le nécessaire.

Communications. — Notre collègue, M. Jacques Soyer, a reçu de M. le docteur Brinon, maire de Châteauneuf-sur-Loire, une dissertation écrite sur un travail du Dr G. Sobotka, du Musée Empereur Frédéric à Berlin, qui porte ce titre : *La Maquette du Mausolée de Châteauneuf serait à Berlin*. Il en donne lecture à la Société.

La Société renvoie cette dissertation à la Commission des publications, en émettant le vœu que, si la dissertation doit être publiée, elle soit accompagnée de deux gravures, l'une représentant le mausolée et l'autre la maquette.

Séance du vendredi 25 octobre 1912

Présidence de M. BASSEVILLE, président.

COMMUNICATIONS. — M. l'abbé G. Chenesseau informe la Société que M. le Président et lui-même ont été avertis qu'au n° 4 de la rue de l'Eperon se trouvait à l'intérieur d'une maison une porte Renaissance qui semble n'avoir point été remarquée jusqu'ici. Une visite sommaire révèle, à n'en pas douter, que son chambranle porte bien la marque de l'époque de Louis XII. M. Chenesseau fera sur cette visite une note qui sera communiquée à la Société.

— M. Soyer donne lecture à la Société d'un travail de M. Pierre Dufay, ancien bibliothécaire de la ville de Blois, sur la *Destruction du pont de Blois et de la chapelle Saint-Fiacre par la debâcle de 1716*.

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Soyer fait à la Société la communication verbale suivante :

A la séance du 8 mars 1912, diverses hypothèses ont été émises au sujet du nom de rue de l'Empereur que porte une rue de la ville d'Orléans. Une opinion assez généralement admise donnait comme origine à ce nom la commémoration de la venue à Orléans de l'Empereur Charles Quint. Deux documents d'archives tirées du fonds du prieuré-cure de Saint-Donatien sont de nature à détruire cette légende :

PREMIER DOCUMENT

Année 1409, f° 88 :

Recepte faite d'icelle censive par ledit notaire pour le jour et feste Monseigneur saint Donnacian et saint Rogatian au nom dudit prieur l'an mil quatre cens soixante-dix-neuf des personnes et pour les héritages qui ensuivent :

Et premièrement :

De Colas Rousseau dit Nolet, pour une maison qui fut à feu Jehan Buisson assise à Orléans sur la *rue de l'Ampereur*, tenant d'un cousté

à la vefve feu Jehan de Jodainville, d'autre cousté à l'ostel de maistre Nicolas Lelong, par derrière au (x) vergier de *l'Ampereur* et par devant ouvrant sur la dicte rue de l'Ampereur, pour ce deu et paié par la main dudit Colas Nolet deux deniers parisis.

(Cartulaire du prieuré de Saint-Donatien d'Orléans).

DEUXIÈME DOCUMENT

Acte du 3 janvier 1504 (1505 n. st.) :

« Une maison et appartenances appellée *l'Empereur*, assise en ladicte paroisse Sainct Donnacien d'Orléans..... et par devant ouvrant sur la *rue de l'Empereur*. »

(Original parchemin; Arch. dép. du Loiret. Prieuré cure de Saint-Donatien g[3] 192[3].)

Ces deux dates sont très antérieures à la venue de Charles-Quint à Orléans.

— M. J. Soyer annonce à la Société que notre collègue, M. Albert Depréaux, a obtenu, en août 1912, une récompense de 500 fr., décernée par l'Académie des Sciences morales et politiques sur le prix Audiffret (Ouvrages le plus propres à faire connaître et aimer la patrie) pour son volume « *Les affiches de recrutement du XVII[e] siècle à nos jours* ».

CORRESPONDANCE. — M. le Président informe la Société qu'il a adressé à la Municipalité d'Orléans la lettre nécessaire au renouvellement du bail de la Salle des Thèses.

Séance du vendredi 8 novembre 1912

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — M. le Président signale :

Au Polybiblion, octobre 1912, un article de M. Baguenault de Puchesse sur l'*Etat de la maison du roi Louis XIII*, publié par Eugène Griselle; deux comptes rendus de M. Maxime de la Rocheterie sur deux ouvrages importants : le premier, l'*Histoire religieuse de la Révolution française*, de Pierre de la Gorce, t. II; le second, le *Clergé de France pendant la Révolution*, par l'abbé Augustin Sicard, t. I.

HOMMAGES. — M. A. Pommier remet à M. le Président, de la part de l'auteur, M. Ernest Jovy, une brochure intitulée : *l'Etude d'Homère et de Virgile au Collège parisien de la Marche en 1757*, d'après le manuscrit 78 de la Bibliothèque de Vitry-le-François, 1911.

M. J. Soyer fait hommage à la Société de deux tirages à part, l'un du *Bulletin* de la Société sur le poète *Eloi d'Amerval et le prédicateur Olivier Maillard*; l'autre de la *Revue* numismatique sur une *Monnaie d'or mérovingienne frappée à Blois.*

— M. J. Soyer offre à la Société, au nom de l'auteur, M. A. Vidier, archiviste-paléographe, conservateur à la B. N., un tirage à part d'un mémoire publié dans le *Bulletin de géographie* du Comité des travaux historiques (n° 3, Paris, Impr. Nat., 1911, avec une planche), intitulé : *La mappemonde de Théodulfe et la mappemonde de Ripoll (IXe-XIe siècles)*. En voici le résumé :

« Théodulphe, évêque d'Orléans et abbé de Saint-Benoît-sur-Loire à la fin du VIIIe siècle et au début du IXe, l'un des personnages les plus cultivés de la Cour de Charlemagne, mettant en œuvre les indications fournies par les écrivains connus de son temps, dressa une carte du monde, qui fut à la fois peinte sur les murs du palais épiscopal et sur les feuillets d'un manuscrit.

« Le palais épiscopal a disparu et aussi le précieux manuscrit contenant ce spécimen de la cartographie carolingienne. Mais au XIe siècle, des moines catalans de l'abbaye de Ripoll, qui étaient en relations avec les Francs de la Loire, et en particulier avec l'abbaye de Fleury, se procurèrent un manuscrit contenant une copie de la mappemonde de Théodulfe. D'après ce modèle fut exécutée la mappemonde de Ripoll (1055) dont M. Vidier donne une reproduction ; cette mappemonde est conservée dans un manuscrit qui, après avoir fait partie des collections de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille et de la reine Christine de Suède, appartient maintenant à la Bibliothèque du Vatican. »

Des remercîments sont votés aux auteurs et donateurs.

Commission des publications. — Dans sa séance du 11 octobre dernier, la Société a renvoyé à la Commission le travail de M. le Dr Brinon de Châteauneuf-sur-Loire, relatif au mausolée de L. Phelypeaux de la Vrillière. Cette traduction de deux articles allemands publiés par le Dr Sobotka, conservateur du Musée Empereur Frédéric à Berlin, dans les comptes rendus des Musées royaux, si elle ne résout pas définitivement le problème du nom de l'auteur de ce mausolée, est au moins de nature à en approcher la solution. Le Dr Sobotka, notamment, inclinerait à attribuer l'œuvre à Dominique Guidi de Carrare. La Commission propose l'insertion de ce travail aux Mémoires.

Après discussion et vote, la Société estimant, d'une part, que la publication de ce travail aux Mémoires en retarderait beaucoup l'apparition et que, d'autre part, il est surtout une traduction, la Société décide qu'il sera imprimé au Bulletin (1).

Présentation. — MM. Anatole Basseville, Auguste Baillet et Jacques Soyer déposent, à la date de ce jour, sur le bureau de la Société la présentation, au titre de membre associé correspondant, de M. Brinon, docteur en médecine, maire de Châteauneuf-sur-Loire.

L'élection aura lieu à une date ultérieure, conformément au règlement.

(1) V. page 275

Rectification. — Le Président communique à la Société une lettre de notre correspondant, M. E. Jovy, relative à une erreur du compte rendu de la séance du 9 février 1912, erreur qu'il y a lieu de rectifier :

Aux hommages, page 146 du Bulletin, il faut lire :

Une exhortation à Jacqueline Pascal.

De Paris à Strasbourg ; voyage de quatre Visitandines en 1701, deux plaquettes de M. E. Jovy, membre correspondant, remises à la Société par M. Marcel Marron, de la part de leur auteur.

M. Basseville profite de l'occasion que lui offre cette lettre de M. Jovy pour indiquer qu'au procès-verbal de la séance du 24 mai 1912, il est fait mention d'un article publié dans la *Revue historique*, signé G. M. et rendant compte d'un ouvrage de M. Gazier : *Les derniers jours de Blaise Pascal*. M. G. M. estime que ce travail réfute complètement les conclusions du *Pascal Inédit* de M. Jovy. Ces publications ont été signalées parce qu'elles avaient trait à un ouvrage d'un membre correspondant, dont quelques passages avaient été lus comme intéressant le jansénisme en général, si important pour l'histoire de notre région, et d'autres parce qu'ils donnaient des renseignements inédits sur plusieurs personnages orléanais ; mais la Société entend rester étrangère au fond même du débat sans approbation ni improbation et laisse à ses membres la responsabilité de leurs opinions comme le soin de les défendre.

Communications. — M. J. Banchereau signale à la Société d'abord, dans le *Bulletin* de la Société nationale des Antiquaires de France (1er trim. 1912), dans le discours prononcé à la séance du 3 janvier 1912 par M. E. Michou, président sortant, ce passage consacré à Léon Dumuys :

« Il ne m'appartient pas ici d'insister sur tout ce qu'a fait, pour « l'établissement dont il avait la garde, M. Léon Dumuys, directeur « du Musée historique de l'Orléanais. Mais, prenant à la lettre son « titre de correspondant, il tenait à nous faire connaître les acquisi- « tions intéressantes par lesquelles il s'avait l'enrichir. Il est venu à « plusieurs reprises, dans ces dernières années, s'asseoir non pas « en simple auditeur, mais en orateur à cette table et de cela je

« veux tout d'abord rendre grâces à sa mémoire. Vous rappellerai-je « ou la description qu'il vous donnait de l'étendard de Jeanne d'Arc « reconstitué par ses soins avec toute la conscience possible pour les « fêtes que la France et Orléans en particulier s'apprêtaient à rendre « à la nouvelle Bienheureuse, ou la trouvaille de cette peinture sur « bois d'un *Ecce homo* commandé par ordre de Charles VIII à un « artiste qualifié de *Teutonicus* qui a été le point de départ et ici « même et en dehors de notre compagnie d'ingénieux travaux dans « lesquels on a pu identifier avec l'auteur un artiste connu de la fin « du xve siècle. La meilleure preuve de l'intérêt d'une découverte « n'est-elle pas les travaux qu'elle suscite et il est bon à ce propos « de ne pas oublier que M. Dumuys avait jadis été le premier à faire « connaître les inscriptions gravées sur le moule mérovingien de « Gémigny, moule qui non seulement a pris place dans le recueil du « regretté M. Le Blant, mais qui, l'année dernière encore, a fourni « matière à une lecture de M. Héron de Villefosse. »

Dans le même *Bulletin* de la Société nationale des Antiquaires de France, mais dans le fascicule du 2e trimestre de 1912, M. J. Banchereau signale en outre, à la page 255, une reproduction en simili d'un *sanglier trouvé à Rue, près Fribourg (Suisse)*. Léon Dumuys avait jadis parlé à la Société de cette trouvaille en la rapprochant de celle de Neuvy-en-Sullias. A première inspection, il est facile de se rendre compte de la différence considérable qu'il y a entre la facture de l'un et de l'autre.

— M. J Soyer communique à la Société le texte qui lui a permis de retrouver le nom du successeur, en juin 1484, d'Eloi d'Amerval comme maître des enfants de chœur de Sainte-Croix.

Ce texte est tiré des Archives communales d'Orléans, comptes de ville. Il est ainsi conçu : « En juin 1484, à Pierre Menart, maistre « des enffans de cueur de l'Eglise d'Orleans..... » Il en résulte évidemment que Eloi d'Amerval était encore maître des enfants de chœur de Sainte-Croix en 1483, avant Pâques (c'est-à-dire 1484 n. st.).

— M. J. Soyer informe la Société que M. A. Depréaux, notre collègue, a été nommé par l'empereur de Russie chevalier de Saint

Stanislas, en raison des services rendus comme secrétaire du Comité d'érection du monument français élevé sur le champ de bataille de la Moskowa en août 1912, et pour avoir organisé, en compagnie du prince Scherbatoff, conservateur du Musée impérial de Moscou, la section française de ce Musée.

— M. Jules Baillet fait remarquer à la Société que d'après la liste qu'en a dressée M. J. Soyer, les monuments historiques mobiliers sont presque tous dans des églises. Ne pourrait-on pas, afin d'en faciliter la visite, émettre le vœu que MM. les Curés, chacun dans leur domaine, en dressent une liste qu'ils pourraient exposer dans un lieu apparent de leur église? La Société, par son vote, se référant à des sentiments de prudence, décide de s'abstenir.

— M. A. Pommier, d'après des renseignements qu'il tient de l'Administration municipale, informe la Société que l'Administration des Beaux-Arts s'oppose au déplacement des hauts dossiers des stalles qui sont actuellement dans la chapelle de l'ancien grand Séminaire, aujourd'hui Lycée Jeanne d'Arc.

M. l'abbé G. Chenesseau fait observer en outre que ce déplacement nécessiterait la restauration de l'œuvre entière, c'est-à-dire le rapprochement des hauts dossiers des stalles dont elles étaient le couronnement. Or, ces stalles sont dispersées, huit à Meung-sur-Loire, et le reste, soit une trentaine, à Ingré. En dehors de toute autre considération, ce serait une œuvre considérable.

— M. le Président demande à la Société où en est l'impression du catalogue des manuscrits de la Société. A la séance du 10 mai 1912, la Société a voté l'impression de ce catalogue au Bulletin, ajoutant que M. Eug. Jarry serait chargé de diriger l'opération.

M. Jarry déclare qu'il ne peut se charger de ce travail considérable. Il est renvoyé à la Commission.

Séance du vendredi 23 novembre 1912

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

CORRESPONDANCE. — *Bail de la salle des Thèses.* — M. le Président a reçu de la Municipalité la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

« J'ai l'honneur de vous informer que, dans sa dernière séance, le « Conseil municipal a renouvelé, pour une période de trente années, la « concession de la salle des Thèses à la Société archéologique de « l'Orléanais.

« Cette concession est faite aux mêmes conditions que par le passé, « c'est-à-dire le paiement à la ville d'un loyer annuel de 1 fr. et « l'obligation pour la Société de laisser visiter l'édifice public, sous « réserve, bien entendu, de son droit de réglementation des heures « auxquelles pourra avoir lieu cette visite.

« Il demeure en outre stipulé que la salle concédée ne pourra être « affectée à un autre usage qu'à la tenue des réunions de la Société « archéologique.

« Veuillez agréer..... « Signé : THAUVIN. »

HOMMAGES. — Il est fait hommage à la Société :

1° Par M. l'abbé Bernois, d'une monographie sur l'école de Ferrières sous l'administration de Loup-Servat;

2° Par le docteur Garsonnin, d'une brochure sur la manufacture de toiles peintes d'Orléans (Extrait de la Revue internationale du commerce, de l'industrie et de la banque).

Des remercîments sont votés aux auteurs et donateurs.

ELECTION. — La Société procède au scrutin sur la candidature, à titre de membre correspondant, de M. le Dr Brinon, maire de Châteauneuf-sur-Loire. — Le docteur Brinon est élu à l'unanimité.

COMMISSION DES PUBLICATIONS. — M. Jules Baillet fait son rapport sur le travail de M. Dufay, ancien bibliothécaire de la ville de

Blois, membre correspondant, intitulé : *La destruction du pont de Blois et de la chapelle Saint-Fiacre par la débâcle de 1716*. — Ce travail est le complément de deux précédents travaux dus l'un à M. de Martonne, ancien archiviste du département de Loir-et-Cher, l'autre à M. Dupré, l'un des prédécesseurs de M. Dufay à la bibliothèque de la ville de Blois, et qui ont été insérés tous deux aux Mémoires de la Société, le premier t. VI, page 415 et le second, t. XV, page 261.

Il conclut à l'insertion aux Mémoires. — Adopté.

— M. Alexandre Pommier, au sujet du travail du Dr Brinon dont la Société a, dans sa dernière séance, renvoyé le travail au Bulletin, exprime le vœu que le Bulletin reproduise avec le texte et le monument de Châteauneuf et la maquette du Musée de Berlin. M. Jacques Soyer correspondra à ce sujet avec M. Brinon pour la maquette ; M. Huet fera le nécessaire pour le monument de Châteauneuf.

Communications. — M. Huet a constaté que la place Abbé-Desnoyers était munie, déjà depuis quelque temps, des plaques émaillées portant le nom de l'Abbé.

— M. le docteur Garsonnin est allé voir la porte située 4, rue de l'Eperon, dont il a été question à la séance du 25 octobre ; il l'avait déjà visitée jadis avec Léon Dumuys. L'écusson de gauche est absolument illisible ; on peut deviner toutefois que ce doit être un écusson d'alliance. Celui de droite pourrait peut-être être aux armes des Doulley de Montargis, seigneurs de Neuville et de la Ferrière. — Il resterait à savoir quelles relations ces Doulley ont pu avoir avec Orléans.

— M. l'abbé G. Chenesseau lit ensuite à la Société la note suivante : *Sur quelques objets d'art de l'Evêché d'Orléans.*

« 1° *Modèle en bois des tours de Sainte-Croix.* — Ce modèle a été exécuté dans l'orangerie du palais de Versailles de 1737 à 1740, d'après les plans de J. Gabriel, premier architecte du roi, « pour servir de règle à la construction ». Le sieur Loriot, architecte du roi, en surveilla de près la fabrication et Gabriel intervint souvent en personne « pour en régler les difficultés ». La menuiserie fut faite par

le sieur L'Echaudé, menuisier du roi avec « grande précision et beaucoup de soin ». Huit statuettes en terre cuite, et les bas reliefs sur bois des trois portails furent exécutés par Rousseau, sculpteur du roi. On peignit le modèle à l'huile « pour le conserver et le rendre plus gracieux à la vue, et lui donner une couleur de pierre », puis il fut disposé dans le grand escalier de Versailles et présenté à Louis XV qui l'approuva. Transporté par pièces à Orléans, il fut remonté avec soin sous la surveillance de Loriot lui-même, et placé dans une basse nef de la Cathédrale. C'est là que les ouvriers le consultèrent pendant la durée des travaux. Après la Révolution, on l'établit dans le grand escalier du palais épiscopal. Il est aujourd'hui à peu près intact, mais le montage laisse à désirer, plusieurs pièces sont détachées, et surtout quatre statuettes sur huit ont disparu depuis que l'Evêché est à l'abandon.

« Cette curieuse pièce a coûté fort cher. Les commissaires de la réédification de Sainte-Croix n'ont pas craint d'y consacrer 12.013 livres 12 sols. Mais sa valeur actuelle provient surtout de l'intérêt qu'elle présente pour l'histoire de l'art.

« Elle est l'œuvre d'un des plus grands architectes du XVIIIe siècle et représente l'effort le plus sincère, le plus laborieux, qui ait été fait alors pour retrouver les lois si oubliées de l'art ogival. Elle a précédé et préparé d'autres essais plus heureux : en 1766, l'architecte Trouard améliora l'œuvre de Gabriel et fit faire un nouveau modèle, conservé longtemps à l'abbaye de Saint-Victor de Paris. En 1788, l'architecte Paris fit adopter pour le 3e étage des tours la forme de couronne à claire-voie, et figura son idée par un dessin que la bibliothèque de Besançon, sa ville natale, possède depuis sa mort.

« 2° *Vases de bronze de l'ancien Jubé.* — Le vestibule de l'Evêché est décoré de deux cassolettes de bronze tout à fait semblables à celles qui surmontent les colonnes du trône épiscopal, à la cathédrale. Elles proviennent, comme ces dernières, de l'ancien Jubé de Sainte-Croix, et ont été exécutées en 1689 sur les dessins de Le Brun.

« 3° *Statue de saint Pierre.* — Au premier palier du grand escalier on remarque, dans une niche, une grande statue de saint Pierre, peinte. Elle peut être en plâtre ou en terre cuite. Le genre de la statue, ainsi que les ornements du socle, accusent la manière du

XVIIIe siècle. L'œuvre n'est point sans mérite et pourrait bien avoir été exécutée par la troupe italienne qui, vers le milieu du XVIIIe siècle, a peuplé de terres cuites tant de maisons et de parcs de l'Orléanais.

« N'est-il pas à souhaiter :

« 1° Que l'Administration apporte à la conservation du modèle des tours l'attention avertie et les soins diligents que sa haute valeur requiert, — démente le bruit qui en annonce la destruction, ou l'aliénation, — et, si possible, le laisse purement et simplement à la place qu'il occupe actuellement ;

« 2° Que les cassolettes de bronze soient également maintenues à leur place, ou bien transportées à la Cathédrale, d'où elles proviennent, pour être exposées dans le voisinage de leurs semblables :

« 3° Que la statue de saint Pierre ne disparaisse point de la niche pour laquelle elle a été faite, et qu'en général on évite de mutiler ou de dénaturer l'aspect de cette historique demeure. »

Cette note sera, par extrait, communiquée aux journaux par les soins du secrétaire.

— M. Brédif informe la Société que, des renseignements qui lui sont parvenus, il résulte que l'existence du Grand Cimetière pourrait bien être menacée par les travaux de lotissement du quartier de l'Etape et le prolongement de la rue Eugène-Vignat. Que pourrait faire la Société dans l'intérêt de la conservation de ce monument ?

Le docteur Garsonnin est précisément saisi d'une question qui pourrait se lier par quelque côté avec celle-ci.

Les magasins de la ville d'Orléans sont remplis de débris sculptés tant en bois qu'en pierre de vieilles maisons que l'on démolit. L'Administration municipale et la Commission des monuments historiques demandent aux Musées d'en assurer la conservation. Les Musées n'ont plus de place. Leur réédification est la seule solution possible ; mais l'Etat refuse toute subvention. Que faire alors ?

Au nom de l'Administration des Musées, le Dr Garsonnin a proposé par lettre à l'Administration municipale, un projet dont voici l'économie : plaquer au long du mur de la salle Renaissance, place Abbé-Desnoyers, certains pignons, des encadrements de lucarnes et de fenêtres ; puis, en retour à angle droit, construire un hangar à claire-

voie supportant un premier étage et abritant au rez-de-chaussée les débris les plus intéressants à voir.

Si les arcades de l'ancien Grand Cimetière n'étaient point bouchées et, surtout si elles étaient conservées, ne serait-ce pas l'emplacement désirable pour en faire un véritable Musée ?

Séance du vendredi 13 décembre 1912

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

A propos du procès-verbal, M. J. Soyer annonce à la Société que le Dr Brinon a toute liberté d'user, pour la reproduire, de la simil représentant la maquette du Musée Empereur Frédéric.

A ce même propos, M. Huet, sur sa demande, a reçu du Président du Syndicat d'initiative l'autorisation de se servir du cliché représentant, dans le Guide, le monument de Châteauneuf.

On fait observer que le mémoire du Dr Sobotka a, lui aussi, une reproduction du monument et qu'il y aurait lieu de choisir. La Société, comparaison faite, fixe son choix sur la vignette du Guide.

Le secrétaire est chargé de faire confectionner un cliché de la maquette aux frais de la Société.

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — A signaler :

1° Au *Polybiblion*, quatre comptes rendus de M. Maxime de la Rocheterie sur : une nouvelle édition des *Mémoires du Président Hénault*, par François Rousseau ; *La Haute-Auvergne à la fin de l'ancien régime*, de Gabriel Esquer ; *Les classes rurales en Savoie au XVIIIe siècle*, par François Vermale et *L'industrie de la boucherie à Paris pendant la Révolution*, de Hubert Bourgin ;

2° Dans la Revue archéologique (septembre-octobre 1912), un livre de H. Guerlin qui pose sur *le château de Chambord*, au point de vue architectural, cette question : Château français ou château italien ?

CORRESPONDANCE. — M. le Président a reçu de Mme Bailly, ce dont il l'a aussitôt remerciée, le portrait de son mari, notre

ancien et éminent collègue. Ces portraits sont distribués aux membres présents. M. le Président annonce en outre l'apparition prochaine d'un « tombeau » de M. Bailly qui comprendra trois notices, dont l'une de M. Goyau.

COMMUNICATIONS. — Le secrétaire expose que le mémoire de M. de Larnage, sur la découverte de monnaies romaines à Mézières, comprend un dessin et un plan, d'ailleurs de peu d'importance ; faut-il en demander le prix à l'auteur ? La Société décide de le prendre à sa charge.

— M. Eugène Jarry donne lecture de la note qu'il a rédigée pour demander à l'Administration municipale la conservation du Grand Cimetière. Elle formule, avec les raisons à l'appui, le vœu de la Société tendant à cette conservation. Cette note sera insérée au Bulletin (1). Elle sera en outre, par les soins de M. Pommier, dactylographiée à douze exemplaires, dont l'un sera, par le Président, porté à la municipalité. Après cette transmission faite, les autres serviront à la publication de la note dans toute la presse orléanaise, etc...

A ce propos, M. Huet annonce qu'il a saisi de cette même question le Comité des sites et monuments du T. C. F. et le Comité d'initiative d'Orléans. Ces deux Sociétés lui ont répondu qu'elles agiraient dans le même sens.

— M. Jacques Soyer donne lecture à la Société d'une note de M. Pierre Bouvier, associé correspondant, sur un document concernant *le sculpteur Hermant Spérandan* (1468-1469), avec pièce à l'appui.

Et d'un compte rendu, par le même, d'un livre de M. Eugène Guitard sur *Colbert et Seignelay contre la religion reformée.....* particulièrement dans..... le Centre.....

Note et compte rendu sont renvoyés à la Commission des publications.

— M. Banchereau lit à la Société une note sur l'*église de Brinay* (canton de Lury, Cher) et ses fresques nouvellement découvertes.

La note est renvoyée à la Commission des publications.

(1) V. page 299.

Séance du vendredi 27 décembre 1912

Présidence de M. Basseville, *président*.

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Le Président signale :

1° Au *Polybiblion*, partie littéraire, livraison de décembre 1912, à l'article Beaux-Arts, sous la signature de André Pératé, une monographie sur *le château de Ménars* parue dans les Mémoires de la Société des Sciences et Belles-Lettres de Loir-et-Cher, due à l'érudition du docteur Frédéric Lesueur.

2° Au Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques (2e livraison) la mention de la découverte d'un trésor, faite à Mézières par le vicomte de Larnage, et un mémoire de M. Merlin sur six statuettes votives en terre cuite, trouvées à Souk-el-Abiod, Tunisie.

3° Dans la Chronique des Arts, 21 décembre 1912, cette mention que, sur un avis du Conseil d'Etat et malgré l'opposition de la municipalité, le Ministre des Beaux-Arts vient de classer au nombre des monuments historiques l'Hôtel de ville de Besançon.

Hommages. — Par M. Marron, libraire, d'un lot de cartes postales figurant un projet d'utilisation du Grand Cimetière comme musée lapidaire, par M. Vallette, professeur de dessin.

Par M. Jouvellier, membre associé correspondant, présent à la séance, d'une plaquette intitulée : *Les peintures murales de l'eglise de Lavardin (Loir-et-Cher)*. Cette plaquette est due à l'abbé Pilté.

Des remerciements sont votés aux auteurs et donateurs.

Renouvellement statutaire du bureau. — L'ordre du jour appelle la Société à procéder au vote pour l'élection du Président, du Vice-Président, et d'un membre de la Commission des publications.

MM. Basseville et Baguenault de Puchesse, président et vice-président sortants, sont rééligibles. Ils sont réélus.

M. Jules Baillet, de la Commission des publications, n'est pas rééligible. M. Jacques Soyer est élu.

Commission des publications. — M. Jules Baillet fait un rapport sur deux communications de M. Pierre Bouvier, l'une relative au sculpteur orléanais Hermant Spérandan, et l'autre, comme étude de M. Eugène Guitard sur Colbert et Seignelay.

Il conclut à leur impression au Bulletin, émettant toutefois le dési que M. Pierre Bouvier fasse précéder d'un titre le document relatif au sculpteur Spérandan (1).

Communications. — M. le Président fait à la Société la communication suivante :

A sa dernière séance du 13 décembre la Société avait chargé son président de remettre à l'Administration municipale le rapport de M. Jarry sur le Grand Cimetière avec le vœu qui en est la sanction : Le Président a cru devoir communiquer ce rapport et ce vœu à la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts dans sa séance du 20 décembre. Cette Société a adopté rapport et vœu par un vote unanime. Alors, avec le docteur Rocher, le président de cette Société, il a porté ledit rapport à la municipalité. M. le Maire étant absent, force leur fut de le déposer au secrétariat. On sait la séance du Conseil municipal qui est venue à la suite. Il n'a pas à apprécier la forme ; il ne peut que la regretter ; mais quant au fond, il y a été proféré une telle quantité d'erreurs que la Société ne peut laisser le public sous cette impression.

En conséquence, le Président donne lecture à la Société de deux vœux nouveaux qu'il lui propose d'émettre :

« *1er Vœu.* — Que le cloître de l'ancien Grand Cimetière, avec ses trois galeries et ses deux chapelles annexes, soit :

« 1° Scrupuleusement respecté comme un document important de l'art national et de l'histoire locale ;

« 2° Débarrassé des constructions qui ont aveuglé ses arcades, et du bâtiment central dont la masse a rompu son effet ;

« 3° Très sobrement restauré à l'intérieur, et à l'extérieur dégagé

(1) V. page 307.

sur ses côtés Ouest et Nord, pour mettre en valeur les détails les mieux conservés de sa décoration.

« 2e *Vœu*. — Que les galeries et l'enceinte de l'ancien Grand Cimetière soient affectées à l'installation d'un musée lapidaire et d'un square archéologique. »

Après discussion approfondie, et après l'adoption de deux amendements proposés par divers membres de la réunion, ces deux vœux sont adoptés à l'unanimité. Ils seront insérés au Bulletin à la suite de la note de M. Jarry (1).

La Société décide que le premier vœu sera adressé à M. le Sous-Secrétaire d'Etat au département des Beaux-Arts et que, ceci fait, le premier et le second seront transmis sous pli à la Municipalité.

Par les soins de M. Pommier, ces deux vœux seront dactylographiés à douze exemplaires, dont quatre, après les communications ci-dessus faites, seront confiés aux quatre journaux d'Orléans pour être publiés.

— M. Alexandre Pommier lit à la Société une note sur une *inscription funéraire relevée en l'église de Cravant*.

Cette note est renvoyée à la Commission des publications.

— M. Jules Baillet expose à la réunion qu'il a eu occasion de voir à Orléans, dans une maison située rue de la Botte, n° 1, une rampe en fer forgé qui lui a paru être intéressante. Un membre fait observer que cette rampe est connue et a été étudiée.

— M. le Dr Garsonnin annonce à la Société que dans la plaine de Coulmiers, à 1.200 mètres au sud de la pierre Fenat, sur le territoire de la ferme de Vaurichard (exploitée par M. Couratier), on vient de découvrir deux sarcophages en pierre. Il se propose d'aller les étudier sur place.

— Le docteur Garsonnin rappelle le vœu qu'émettait dernièrement la Société après l'abbé Chenesseau, de voir les débris de l'ancien autel

(1) V. page 302

de la Cathédrale conservés au Musée. La demande en a été faite à M. l'Architecte diocésain qui en a référé à l'architecte des Monuments historiques qui se retranche derrière l'avis nécessaire de la Commission. L'instance en est là.

DÉCOUVERTE D'UN TRÉSOR ROMAIN

A MÉZIÈRES-EN-SOLOGNE

Mézières-en-Sologne est situé au sud de la Loire, à 14 kilomètres de la ville d'Orléans, l'antique Genabum.

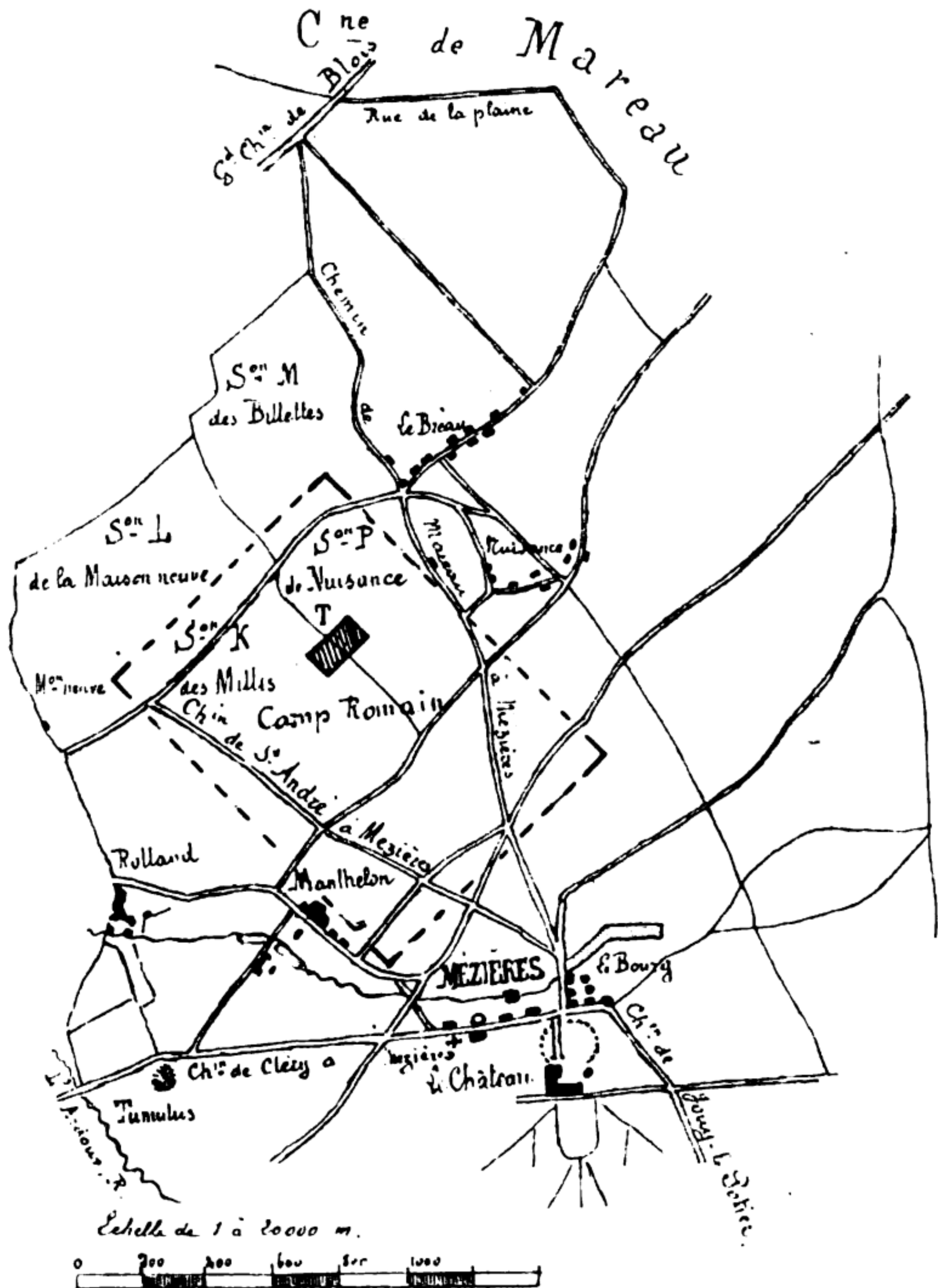
Comme l'indique l'étymologie de son nom « *Maceriæ* », c'est une ancienne colonie romaine, d'assez grande importance, à en juger par les travaux considérables du sol qui y ont été exécutés, et par les nombreux débris de la période gallo-romaine que renferme son sous-sol et que la charrue ou la pioche mettent sans cesse au jour : tuiles, poteries, débris d'armes ou d'outils.

Un monument subsiste encore de cette période gallo-romaine : un tumulus de grandes dimensions, mentionné dans un pouiller de l'abbaye de Saint-Mesmin, au IXe siècle, sous le nom de « *Tumulus sancti aviti de macherii in secalonia* », et dénommé ensuite au moyen âge « *Renauld taubon* ».

Des fouilles, pratiquées au XVIIIe et au XIXe siècles, ont enrichi le Musée d'Orléans de monnaies, de bijoux et d'armes gauloises, fixant bien l'origine de ce tumulus. Mais il ne saurait y avoir de doute à cet égard, car d'autres tumuli existent encore au sud de la Loire sur une longue étendue de territoire formant une ligne presque parallèle au cours de la Loire, et dénotant, comme les nombreux squelettes souvent exhumés, que des combats ont eu lieu, à cette époque, sur une ligne jalonnée de noms d'origine romaine, tels que *Maceriæ*, *Gaudiacum*, *Marogilum*.

L'existence d'un camp et d'une colonie romaine à Maceriæ se justifie également par l'assertion de tous les historiens relative à l'établissement par Aurélien, dans l'ancien Genabum, ruiné par César, d'une place forte et d'une série d'ouvrages militaires

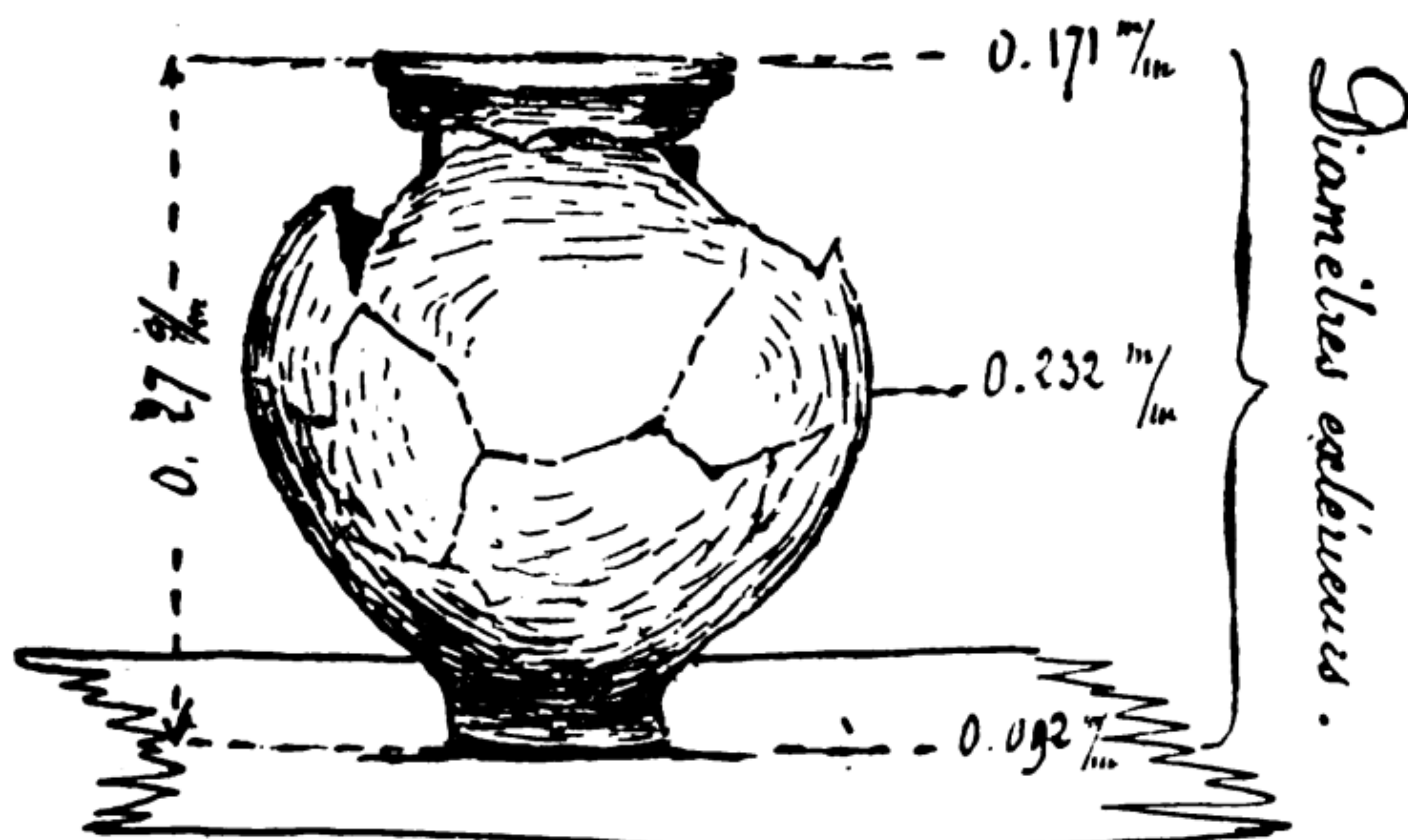
au nord et au sud de la Loire. Ces ouvrages devaient très probablement jalonner la voie romaine dont il est fait mention dans



d'anciennes chartes, et en particulier dans une charte de l'an 1204 portant échange de terres « *ultra Ligerim juxta viam Romanam* » entre les chanoines de Beaugency et les religieux

du Saint-Sépulchre. Elle passait par le bourg de Marogilum, actuellement Mareau-aux-Prés, et longeait Maceriæ, pour s'en aller vers Cléry, Monçay, Beaugency, sur une ligne jalonnée elle aussi par des tumuli, dont la description est relatée dans des auteurs orléanais tels que Beauvais de Préau et Pellieux, et à peu près à égale distance les uns des autres.

La ligne des tumuli, dont nous avons déjà parlé, correspond donc à un front de bataille étendu montrant la nécessité des postes fortifiés créés par Aurélien, comme les nombreux vestiges



Vase contenant le trésor découvert au point T de Mézières le 11 janvier 1912

de constructions démontrent l'existence de véritables colonies gallo-romaines.

Si nous examinons maintenant dans les auteurs autorisés, tels que Polybe ou Juste Lipse, les règles suivies par les Romains en matière de castramétation, nous reconnaîtrons que nos suppositions, relatives à l'emplacement du camp de Maceriæ, offrent toute vraisemblance. Leurs camps s'étendaient d'habitude sur une élévation de terrain dominant quelque cours d'eau et des prés, nécessaires à leur alimentation en eau et en fourrages, sur une longueur proportionnelle au nombre des légions. Un consul avait deux légions de 4 à 5,000 hommes chaque, commandées

chacune par six tribuns. « L'espace derrière les tentes des tribuns, aux deux côtés de la tente du consul, on en prend une partie pour le marché (le trésor), le questeur et les munitions.. .. La *via principia* est parallèle aux tentes des tribuns..... Le terrain du consul est de quatre arpents..... », nous dit Polybe (1).

Si nous appliquons ces données à l'emplacement assigné par les vestiges au camp romain de Maceriæ, nous voyons qu'il les réalise toutes.

Assis sur un plateau dominant de trois ou quatre mètres le petit ruisseau de l'Ardoux, bordé de pâturages, et séparé par lui de la ligne des bois, distante de douze cents mètres environ, face au sud, vers la ligne formée par les tumuli, dont celui de Maceriæ est la base, il s'étend de l'ouest à l'est, parallèlement à la Loire. La base est appuyée à l'est par les carrières de marnes d'où s'est extraite la pierre calcaire nécessaire à l'établissement de la colonie, et il se développe vers l'ouest, s'il comprenait deux légions, de quinze à seize cents mètres environ (2). La *via principia* comprend l'emplacement du marché et du trésor, se trouvant ainsi portée à 800 mètres environ des carrières, auprès desquelles on a fréquemment rencontré des débris de l'époque gallo-romaine.

Par une coïncidence singulière, le 11 janvier 1912, un vigneron de la commune de Mareau-aux-Prés, M. Thomas Honoré, propriétaire d'un terrain situé sur Mézières, au nord-ouest du bourg et à 800 mètres environ des carrières dont nous venons de parler, le bêchait pour planter une vigne, lorsqu'à 40 centimètres de profondeur sa bêche heurta un corps dur. Il venait de fêler un vase de grès qu'il ne tarda pas à découvrir entièrement et à exhumer malgré son poids (3).

(1) *Histoire de Polybe*, traduite du grec par Dom Vincent Thuilier, Livre VI, ch. V, p. 22, Bénédictin de la congrégation de Saint-Marc (1730).

(2) Juste Lipse. « *De militiâ romanâ* ». L. V, p. 235 (édition de Plantin d'Anvers), 1592.

(3) Voir le plan annexé page 248.

Le vase mesurait 27 centimètres de hauteur et présentait une circonférence de 73 centimètres à la panse, de 29 centimètres à la base et de 54 centimètres au col (1); son orifice était recouvert d'une de ces larges tuiles romaines, qui abondent dans les champs voisins et près des anciennes poteries de Gaudiacum, Jouy-le-Potier actuellement. Enfin, ce vase, malheureusement brisé, renfermait un bloc de 7 à 8 kilogrammes environ de pièces de monnaie amalgamées par une épaisse couche de vert-de-gris. C'était le trésor militaire dont nous avons l'heureuse fortune de vous entretenir.

Un rapide dépouillement nous a bientôt permis de voir que toutes les monnaies constituant ce trésor étaient circonscrites entre les empereurs s'échelonnant de Marc Aurèle à Probus, c'est-à-dire de l'année 174 à l'année 282, époque de la Pacification des Gaules.

Notre thèse de l'établissement d'un camp et d'une colonie à Maceriæ se trouvait ainsi confirmée, en même temps que d'intéressantes données nous étaient fournies pour fixer une date approximative du départ des armées de pacification. Probus est en effet le dernier des empereurs dont nous retrouvions l'effigie, et, en raison du nombre relativement faible ainsi que du module des pièces, exclusivement saucées, frappées à cette effigie, on peut conclure que c'est dans les premières années de ce règne si court et si brillant de six années que l'occupation militaire de Maceriæ et des autres places de la rive gauche de la Loire a dû cesser.

Une semblable conclusion ne saurait s'étayer sur un fait isolé, mais la composition des autres trésors trouvés dans l'Orléanais, en particulier à Chilleurs-aux-Bois, en 1894, et au Bois de Louilly, près de Santeau, et ne contenant aucune médaille postérieure à Probus, viennent l'appuyer.

Cette constatation devait être faite pour ajouter un peu d'intérêt historique à celui que la composition du trésor de Maceriæ peut et doit offrir à la numismatique.

(1) Une photographie de ce vase, dont nous avons rapproché les débris, se trouve jointe à ce mémoire, page 249.

Notre trésor contient 3,753 pièces, dont quelques-unes en argent, un assez grand nombre en billon ou saucées, et la majeure partie en bronze et petit bronze.

Elles appartiennent aux empereurs :

174	Marc Aurèle.	2o7	Lélien.
198	Septime Sévère.	267	Victorin.
238-244	Gordien le Pieux.	268	Marius.
244-249	Philippe Ier.	268-274	Tétricus père.
250	Herennius Etruscus.		Tétricus fils.
251	Trébonien Galle.	268-270	Claude II.
253-260	Valérien.	270	Quintille.
260-268	Gallien et l'impératrice Salonine.	270-275	Aurélien et l'impératrice Séverine.
268	Salonin.	275-276	Tacite.
268	Valérien jeune.	276	Florien.
261-267	Postume.	276-282	Probus.

Soit à 22 empereurs différents.

Le plus grand nombre appartient à Gallien, Victorin, aux deux Tétricus et à Claude.

En examinant avec le plus grand soin ces monnaies dans le temps relativement court qui s'est écoulé depuis la découverte du trésor, nous avons été assez heureux pour y découvrir neuf types inédits, c'est-à-dire ne figurant pas dans le bel ouvrage de Cohen, sur les médailles impériales : 1 de Valérien père, 2 de Valérien jeune ou Salonin, 3 de Victorin, 1 de Tétricus père, 1 de Tétricus père et Tétricus fils, 1 de Claude II.

Nous avons également trouvé soixante médailles inscrites au Cohen comme ne figurant pas à l'admirable collection du Cabinet de France, en 1885, date de notre édition, mais leur nombre est réduit à 54, par suite d'acquisitions postérieures :

1 PMTRP cos PP.
de Philippe père.

1 Principi juventutis.
de Herennius Etruscus.

1 Apolini conservat.

1 Oriens Augg.
de Valérien. Inédite.

1 Œquit Aug.

1 Œternitas Aug.

1 Jovi cons Aug.
2 Marti Paciféro.
1 PM TRP XII COS VI PP.
(Lion radié).
1 Pietas Aug.
1 Restitutor orientis.
1 Providen Aug.
de Gallien.
1 Pudicitiam.
de Salonine.
1 Consecratio.
de Salonin jeune.
1 Consecratio.
de Valérien jeune ou Salonin.
Inédite.
1 Pax Aug.
1 Cos IIII.
1 Herc Devsoniensi.
1 Herc Pacifero.
1 Mercurio Felici.
de Postume.
1 Lœtas Aug.
1 Consecratio.
1 Consecratio.
1 Virtus Aug. A.
de Victorin. Inédites.
1 Victoria Aug.
de Marius.
1 Pax Aug.
1 Pietas Aug.
1 Piius Aug.
2 Salus Aug.
1 Virtus Aug.
de Tétricus père.
1 Pietas Aug.
Inédite.
2 Pietas Augustor.
1 Pietas (inversé).
1 Salus Augg.
de Tétricus fils.
1 Tétricus père et Tétricus fils.
Inédite.
1 Œternitas Aug.
1 Consecratio.
Inédite.
1 Marti Pacifero.
1 Pax Aug.
1 Pax Augusti.
1 PMTRP II COS PP.
1 Provident Aug.
1 Securit Aug.
1 Spes Publica.
1 Victoria Aug.
1 Virtus Aug.
de Claude.
1 Oriens Aug.
1 Pietas Aug.
d'Aurélien.
1 Providen. Deor.
de Séverine.
1 Pax Publica.
de Tacite.
1 Adventus Aug.
1 Erculi Pacifero.
2 Fides militum.
1 Mars Victor.
1 Restitut sæ.
1 Temporum Felicitas.
de Probus.

Toutes ces médailles constituent des variétés connues et décrites dans l'ouvrage de Cohen (1886), à l'exception de neuf, sur lesquelles nous nous permettons d'appeler votre attention.

La première médaille appartient selon nous à Valérien père, malgré l'inscription Valerianus PF aug. que Cohen attribue avec le « oriens augg » à Valérien jeune sous le n° 6 de son

ouvrage sur les médailles impériales. A considérer la jeunesse des traits de ce buste représenté radié, drapé et cuirassé à droite, on pourrait à première vue l'attribuer à Valérien jeune, mais si on le compare en le juxtaposant avec d'autres médailles appartenant, comme nous le verrons, d'une manière incontestable à ce dernier, on s'aperçoit bien vite que ses traits sont plus durs et moins jeunes, et que sur notre exemplaire, admirablement conservé, on peut remarquer près de l'oreille des favoris nettement dessinés qui rapprochent cette figure des médailles attribuées justement à Valérien père, sous les nos 63, 131 et 161 de Cohen, édition 1886. Le cou est également, et de même que l'œil, celui d'un homme déjà âgé.

Si on attribue cette médaille à Valérien père, comme tout semble y conduire, jusqu'à cette dénomination de PF aug. que nous ne rencontrons pas sur des médailles appartenant d'une manière certaine à Valérien jeune, le revers étant attribué déjà en bronze à Valérien père sous le nº 142 « Oriens augg. le soleil radié, nu, marchant à gauche, avec le manteau flottant, levant la main droite et tenant un fouet », on se trouve en présence d'une variété nouvelle avec l'inscription « Valerianus PF aug ». Si, malgré tout cet ensemble probant, on l'attribue à Valérien jeune, on se trouve en présence du type décrit par Cohen sous le nº 6 et qui figure en bronze et non en argent au Cabinet de France. Cette médaille est du module 5 1/2 et de très bonne frappe.

En ce qui concerne la seconde et la troisième médaille, nous nous excusons de rouvrir, avec le nom de Valérien jeune et de Salonin, une discussion qui a duré, dit M. Feuardent, près de trois siècles, mais cela était indispensable, car il s'agit d'attribuer à Valérien jeune une médaille dont les traits et les revers semblent à première vue appartenir à Salonin.

Il ne saurait y avoir de doute pour celle de ces deux médailles, de mauvais billon, semblables à celles qui furent frappées à partir de l'année 260, et qui appartient incontestablement à Salonin avec l'inscription « Divo Valeriano coes », le buste très jeune radié et drapé à droite et au revers « Consacratio »

et l'aigle debout à gauche retournant la tête, décrite par Cohen sous le n° 2.

En revanche, l'autre médaille offrant le même buste, mais un peu moins jeune et l'inscription ... O Valeriano... ne présente pas la même certitude d'attribution. Le revers porte bien « Consacratio » mais l'aigle debout à gauche ne retourne pas la tête comme dans la médaille précédente, il la renverse vers le ciel. Il est permis de se demander si c'est une variété nouvelle ou si on doit attribuer cette médaille à Valérien jeune, bien que le revers ait été attribué « aigle regardant le ciel » à Jules Gallien substitué par Gallien à Salonin et qui fut mis à mort avec son oncle Valérien, par Cohen, d'après Tanini qui la classe Billon. Le problème est en tous cas intéressant et mérite de retenir l'attention des numismates.

Ajoutons que la frappe de cette médaille est un peu meilleure que celle de la précédente et ferait incliner vers son antériorité.

La quatrième est une médaille d'argent de Victorin du module 4 1/2 à l'échelle de Mionnet.

Elle présente son buste lauré à droite avec l'inscription Imp. Victorinus PF aug.

Le revers montre Mars ou un soldat casqué debout à gauche tenant une victoire et de la main gauche une haste et un bouclier avec l'inscription Virtus aug.

Le relief est excellent et la frappe très belle.

Cette médaille ne figure dans aucun ouvrage de numismatique à notre connaissance.

La cinquième est un petit bronze portant au droit l'effigie de Tetricus père radié et drapé à droite « imp. C Tetricus... » et au revers, croyons-nous, le buste radié et drapé à droite de Tetricus fils ou de Victorin, l'inscription étant incomplète et laissant lire « VIS OU PIUES ».

En tout cas elle n'est décrite dans aucun ouvrage à notre connaissance.

La sixième est un petit bronze de Victorin, restitution de Tetricus père portant au droit l'inscription « Divo Victorino Pio » avec sa tête radiée à droite, et au revers « Consacratio »

avec un aigle debout sur un fût de colonne regardant à gauche et tenant dans son bec une couronne.

Ce revers a bien été décrit par Cohen sous le nº 22, mais avec l'inscription « Imp. Victorinus » au droit, et par Mionnet avec « Consecratio » au revers. C'est donc une variété inédite, de même que la suivante.

La septième est également une restitution de Tetricus père portant au droit « Divo Victorino Pio » et au revers « Pax aug. ».

La huitième médaille est un petit bronze (module 4) de Tetricus père, portant avec son buste radié et drapé à droite, l'inscription Imp. C. Tetricus... et au revers une Piété, debout à gauche, mettant des grains d'encens, non sur un autel, comme dans le type décrit par Cohen sous le nº 116, mais au dessus d'*une croix* parfaitement frappée et qui se trouve auréolée de 6 points régulièrement disposés autour du bras supérieur de la croix. La Piété tient de la main gauche, non une boîte à parfums, mais une patère ou une couronne. Sommes-nous en présence d'une de ces médailles frappées par les premiers chrétiens et leur servant de tessères ? Il est permis de se le demander.

La neuvième médaille appartient à Claude II. Elle porte, avec sa tête radiée à droite, l'inscription DIVO CLAUDIO ; au revers « consecratio » et un aigle se tenant des serres à une branche à gauche, les ailes éployées et se retournant à droite.

C'est un petit bronze du module 4 d'assez bonne frappe comme les autres « consecratio » frappées après la mort de Claude.

Tel est le résultat de l'examen aussi consciencieux que possible, malgré sa grande rapidité, du trésor que nous pourrions qualifier de trésor militaire de Maceries. Il aura eu du moins le mérite de nous permettre d'apporter quelques grains de sable au monument unique que les siècles ont édifié dans notre Cabinet de France à l'histoire des siècles passés, comme nous l'avions fait il y a dix ans pour le musée du Louvre, au retour d'un voyage à Sinope dont notre Congrès avait

déjà bien voulu apprécier les résultats avec tant de bienveillance.

Il est assez piquant, cette fois, que ce soit en bêchant une vigne qu'un vigneron ait mis à jour ce trésor, dont la nomenclature se termine par le nom et les traits de l'empereur Probus auquel nous devons la reconstitution des vignobles de France au IIIe siècle de notre ère (1).

Nous avons complété cette notice par l'adjonction d'un catalogue de toutes les médailles composant ce trésor. Qu'il nous soit permis à cet égard d'exprimer notre gratitude pour les conseils si précieux qu'ont bien voulu nous donner Messieurs les Conservateurs du Cabinet de France, et pour les documents si gracieusement prêtés par Messieurs les Conservateurs du musée historique d'Orléans, qui bénéficiera lui aussi d'une bonne part de cette étude.

Vicomte H. DE LARNAGE.

CATALOGUE DES MONNAIES

CONTENUES DANS LE TRÉSOR DÉCOUVERT A MÉZIÈRES-LÈS-CLÉRY

le 11 Janvier 1912

Marc Aurèle.	1	Marius.	9
Septime Sévère.	3	Tétricus père.	1029
Gordien le Pieux.	3	Tétricus fils.	537
Philippe Ier.	1	Claude II.	614
Trébonien Galle.	1	Quintille.	14
Herennius Etruscus.	1	Aurélien.	33
Valérien.	19	Séverine.	2
Gallien.	775	Tacite.	34
Salonine.	48	Florien.	3
Salonin.	1	Probus.	69
Valérien jeune.	1		3.675
Postume.	66	Monnaies brisées.	105
Lélien.	2		
Victorin.	409		3.780

(1) MORERI. *Dictionnaire historique*, t. V, p. 358.

CATALOGUE

Les numéros et appréciations de valeurs sont extraits de l'ouvrage de Cohen : DESCRIPTION DES MONNAIES FRAPPÉES SOUS L'EMPIRE ROMAIN, *édition 1885.* — Rollin et Feuardent, éditeurs, 4, rue de Louvois, Paris.

SIGNIFICATION DES LETTRES:
- A argent.
- B billon.
- PB petit bronze.
- C commun.

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
MARC-AURÈLE				
203	1	PORT. DUCI. TR..... VIII. COS. III.	A	C 3
SEPTIME SÉVÈRE				
37	1	(R) Æternitati Aug.	A	C
61	1	» Concordia Milit.	A	2
252	1	» PMTRPIIII COS II PP.	A	C
PHILIPPE Ier				
130	1	(R) PMTRP III COS PP.	A	C
HERENNIUS ETRUSCUS				
	1	Principi Juventutis.	B	
TRÉBONIEN-GALLE				
88	1	Pietas Aug.	B	C
VALÉRIEN				
13	2	Annona Aug.	B	C
17	2	Apolini Conserva.	B	2
68	2	Fides Militum.	B	C
132	1	Oriens Augg.	B	
140	2	Oriens Augg.		2
183	2	Restitutor Orbis.	B	4
188	1	Restitut. Orientis.	B	4
224	1	Victoria Augg.	B	

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
VALÉRIEN Jeune				
	1	Divo Valeriano coes. (R) Consacratio. Inédite.	B	
GALLIEN				
5	10	Abundantia Aug.	B	C
20	3	Œquit Aug.	B	1
24	14	id.	B	C
38	8	Œternitas Aug.	B	C
39	1	id.	B	C
43	2	id. Variété.	B	
51	2	Œternitati Aug.	B	C
72	10	Apoli Cons. Aug.	B	1
73	5	Apollini Cons. Aug.	B	1
75	2	id.	PB	C
76	1	id.	B	C
91	1	Apollo Conserva.	B	C
94	1	Apollo Cons. Variété.		
96	2	Bonœ fortunœ.	B	1
116	3	Concor. Aug.	B	1
144	1	Conservat. pietat.	B	12
154	1	Dianœ Cons. Aug.	PB	C
155	8	id.	PB	C

GALLIEN (*suite*)

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
157	1	Dianœ Cons. Aug.	PB	C
158	6	id.	PB	C
162	20	id.	PB	C
165	19	id.	PB	C
172	3	Diana Felix.	B	3
181	1	Felici Aug.	B	C
185	1	Felicitas Aug.	B	C
229	1	Fides Militum.	PB	C
238	2	id.	PB	C
246	6	id.	PB	C
265	26	Fortuna redux.	PB	C
269	6	Fort. redux.	PB	C
281	2	id.	B	C
297	1	Genius Aug.	PB	C
308	4	Germanicus Max.	B	2
322	3	Indulg. Aug.	B	C 1
326	5	Indulgent Aug.	PB	C
331	1	Indulgentia Aug.	PB	C
341	6	Jovi cons Aug.	PB	C
336	3	Jovi conservat.	PB	C
342	2	Jovi cons. Aug.	PB	C
		Variété.		
344	5	Jovi cons. Aug.	PB	C
353	1	Jovi conserva.	PB	C
361	3	Jovi conservat.	PB	C
382	5	Jovi propugnat.	PB	C
389	1	Jovi stator.	PB	C 1
402	3	Jovi ultori.	PB	C
407	2	id.	PB	C
423	14	Lœtitia Aug.	B	C
424	1	id.	B	5
435	1	id.	B	6
459	1	Leg. I Min. VI P VI.	A	10
472	1	Leg. II ital VI P VI.	A	6
		Louve.		
586	3	Libero P cons Aug.	PB	3
596	1	Libertas Aug.	PB	1
		(3· Libéralité).		

GALLIEN (*suite*)

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
561	3	Libéral Aug.	PB	2
613	11	Marti Pacifero.	PB	3
614	3	id.	PB	2
		Pacifero sans lettre dans le champ.		
617	9	Marti Pacifero.	PB	2
622	1	id.		2
667	9	Neptuno cons Aug.		3
697	8	Oriens Aug.	PB	C
690	8	id.	PB	C
699	3	id.	PB	C
701	1	id.	PB	C
689	2	id.	PB	C
739	3	Pax Aug.	B	3
750	2	id.	B	2
727	21	id.	PB	C
773	1	Pax Publica.	PB	3
774	1	id.	PB	3
786	2	Pietas Aug.	PC	C
id.	3	id.	PB	
		Variété, sans autel. Inédite.		
787	1	id.	PB	C
798	2	PMTRP II COS PP.	PB	2
8[illegible]1	8	PMTRP XVI COS VII.	PB	
		(268).		
842	2	PMTRP XII COS VI PP.	PB	10
		Lion à tête radiée.		
818	3	PMTRP VII COS.	PB	C
880	2	Providentia Aug.	PB	C
861	1	Provid Aug.	PB	C
869	1	id.	PB	C
872	3	Providen Aug.	PB	C
912	1	Restitutor Urbis.	PB	3
869	1	Provid. Aug.	PB	C
872	3	id.	PB	C
880	1	id.	PB	C
928	1	Salus Aug.	PB	C
932	1	id.	PB	C

GALLIEN (*suite*)

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
934	1	Salus Aug.	PB	C
949	3	Secur tempo.	PB	3
961	23	Securit perpet.	PB	2
966	1	Securitas Aug.	PB	
979	16	Soli cons Aug	PB	2
991	2	Spes Publica.	PB	2
1008	12	Uberitas Aug.	PB	C
1009	3	id.	PB	C
1012	1	id.	PB	C
1071	5	Victoria Aug.	B	C
1079	2	id.	PB	C
1075	1	id.	PB	C
1149	3	id.	B	3
1221	14	Virtus Aug.	PB	C
1235	5	id.	B	C
1236	10	id.	B	C
1246	1	id.	PB	C
1261	4	id. ex P	PB	C
1288	1	id.	PB	C

SALONINE

17	2	Aug. in pace.	B	2
24	1	Concord. Aet.	PB	C
39	11	Fecunditas Aug.	PB	C
55	3	Juno Aug.	PB	C
56	1	Juno Conservat.	PB	C
	4	Juno Regina.	B	20
69	1	Junoni cons. Aug.	PB	1
77	2	Pietas Aug.	B	C
83	3	id.	B	3
92	7	Pudicitia.	PB	C
94	1	Pudicitiam. Variété.	B	25
121	2	Venus Genetrix.	PB	C 30
129	7	Venus Victorix.	PB	C
143	3	Vesta.	PB	C
		id. Sans lettre à l'exergue.	B	20

SALONIN

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
2		Consacratio.	B	2

POSTUME

17	2	Concord. Equit.	PB	2
19	1	Concord. Equit.	PB	6
31	1	Cos IIII (265).	PB	2
	2	id. Variété victoire à G.	PB	
39	2	Felicitas Aug.	B	C
57	1	Fides œquit. ex P	PB	C
67	1	Fides Militum.	PB	C
80	1	Fortuna Aug.	B	1
92	1	Herc Dersoniensi.	B	6
101	2	Herc Pacifero.	B	6
192	4	Mercurio Felici. Radié à dr. Variété.		
201	1	Moneta Aug.	B	C 6
	1	id.	B	C
213	7	Oriens Aug.	B	C
220	1	Pax Aug.	B	
220	3	id. Variété. Pal debout à gr. br.	B	C
225	17	id.	B	C
244	3	PMTRP COS II PP. (259).	PB	6
144	3	IMPX COS V.	PB	
296	2	Providentia Aug.	B	6
300	1	id. Variété.	B	
336	1	Salus Aug.	B	1
360	1	Serapi comiti Aug.	PB	1
365	3	Ubertas Aug.	B	2
	1	Victoria Aug. (Cab. F).	B	
440	2	Virtus equit.		2
419	1	Virtus Aug.		6
168	1	Lœtitia Aug. Vaisseau à la voile à g avec 4 rameurs et 1 pilote.		20

LÉLIEN

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
4	2	Victoria Aug.	PB	15

VICTORIN Père

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
36	6	Fides Militum.	PB	3
37	2	id.	PB	3
50	62	Invictus.	PB	3
		Champ * ou **.		
	1	id.	PB	
		Variété. Victorinus p. f. Aug. P VIVICTIS.		
79	54	Pax Aug.	PB	2
81	5	id.	PB	3
		Imp. C Piau.		
90	19	Pietas Aug.	PB C	
	3	Piutas Aug.	PB	
		Variété.		
101	32	Providentia Aug.	PB	
112	38	Salus Aug.	PB	1
118	44	id.	PB	1
1.5	7	Victoria Aug.	PB	2
131	32	Virtus Aug.	PB	2
		Imp. Victorinus D F Aug. Son buste lauré à dr.		
	1	(R) Virtus Aug.	A	
		Victorin debout à g. en habit militaire, tenant une victoire, une hache et un bouclier. Inédit.		
	1	(R) Divo Victorino Pio.	B	
		Variété. Rad. à dr. Aigle debout sur un fût de colonne regardant à g., tenant dans son bec une couronne « *Consacratio* ». Décrit par Cohen avec Imp. Victorinus, *restitution de Tétricus père*. Décrite par Mionnet avec « *Consacratio* ».		
	1	Divo Victorino Pio.	B	
		(R) Pax Aug. Inédite.		
	1	Imp. X. COS II.		

MARIUS

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
5	1	Concordia Militum.	PB	20
14	3	Sœculi felicitas	PB	10
21	2	Victoria Aug.	PB	20
18	1	Victoria Aug.	PB	10

TETRICUS Père

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
17	45	Comes Aug.	PB	3
43	23	Fides Militum.	PB C	
39	4	id.	PB	3
54	12	Hilaritas Augg.	PB	3
62	2	Invictus.	PB	5
70	11	Lœtitia Aug.	PB	2
71	131	Lætitia Augg.	PB C	
	9	Lœtitia Augu.	PB	3
86	2	Oriens Aug.	PB	4
95	164	Pax Aug.	PB C	
100	1	id.	PB C	
116	2	Pietas Aug.	PB	6
		Variété. Croix. Inédite.		
117	2	id.	PB	1
118	2	Piuus Aug.	PB	1
		Imp. Tétricus P. Aug. Variété. Tient un sceptre.		
131	2	Princ. iuvent.	PB	3
		Provid. Aug.	PB	
145	3	Valus Augg.	PB C	
145	2	Salus Aug.	PB	3
		Imp. C Tetricus P F Aug. Variété.		
149	1	Salus Aug.	PB	
		Imp. C Tetricus P F Aug. Tient une aner. Variété.		
163	17	Spes Augg.	PB C	
161	4	Spes Aug.	PB	6
162	3	Spes Aug.	PB	3
170	23	Spes Publica.	PB C	
173	4	id.	PB C	
190	23	Victoria Aug.	PB	3
1	1	id.	PB	

TETRICUS Père (*suite*)

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
207	63	Virtus Augg	PB	C
	8	id.	PB	C
		Variété. Imp. Tetricus.		

TETRICUS Fils

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
4	1	Comes Aug.	PB	C
21	2	Lœtitia Aug.	PB	C
		Variété C Piu Esu Tetricus cœs.		
33	3	Pax Aug.	PB	2
34	16	id.	PB	C
		Variété C P E. Variété imp. C. Tetricus cœs.		
36	10	id.	PB	
		C E Tetricus *cœs.*		
53	24	Pietas Augg.	PB	3
55	2	Pietas Augustor.	PB	C
		C P I U A U.		
56	1	id.	PB	C
		C E S.		
58	4	Pietas Augustor.	PB	C
60	3	id.	PB	C
	5	Pietas	PB	
		Barbares.		
	181	Pietas Augus.	PB	2
62	1	Princ. iuvent.	PB	C
64	1	id.	PB	C
54		Pietas Augg.	PB	2
		Variété C P E.		
	1	Pietas Augu.	PB	
		Variété.		
	1	Pietas Augusto.	PB	
		Variété.		
	3	Pietas Augustor.	PB	
		Variété.		
	1	Pietas Aug.	PB	
		Variété vase à droite. C Piu Esu.		
	1	Pietas Augustor.	PB	
		C P E.		
76	3	Salus Augg.	PB	3
	1	id.	PB	
		Variété Imp. C.		

TETRICUS Fils (*suite*)

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
75	2	Salus Augg.	PB	
88	179	Spes Augg.	PB	2
96	80	Spes Publica.	PB	C
104	9	Virtus Augg.	PB	
		Variété.		
106	1	id.	PB	3
105	1	id.	PB	3

CLAUDE II

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
3	1	Adventus Aug.	PB	3
6	1	Æquitas Aug.	PB	C
9	12 1	id.	PB	3
21	17	Annona Aug.	PB	C
16	1	Œternit. Aug.	PB	C
18	2	Œternitas Aug.	PB	
		Variété Imp. C Claudius.		
25	1	Apollini cons.	PB	
		Variété.		
26	1	id.	PB	
		Variété.		
50	37	Consecratio.	PB	
53	1	id	PB	10
		Divo Claudio Gothico.		
51	9	id.	PB	6
		P B Q.		
41	21	id.	PB	C
44	1	id.	PB	6
		P B Q.		
	1	id.	PB	
		Variété. Aigle grimpant à g.		
46	7	id.	PB	C
69	3	Diana Lucif.	PB	2
73	6	Felic. tempo.	PB	C
89	15	Felicitas Aug.	PB	C
87	13	Fides exerci.	PB	C
38	4	Fides milit.	PB	C
92	7	Fides militum.	PB	C
98	2	Fortuna red.	PB	C
100	3	Fortuna redux.	PB	C
106	1	Fortunœ red.	PB	C

CLAUDE II (*suite*)

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
110	6	Genius Aug.	PB	2
		Variété Imp. C C'audius Aug.		
114	8	Genius exerci.	PB	2
		Imp. C Claudius Aug.		
115	6	id.	PB	2
		Imp. Claudius Aug. ch. Z.		
124	1	Jovi statori.	PB	C
129	29	Jovi victori.	PB	
138	4	Lœtitia Aug.	PB	C
140	1	id.	PB	C
144	4	Liberalitas Aug.	PB	C
151	10	Libert. Aug.	PB	C
152	3	id.	PB	C
159	2	Mars Ultor.	PB	2
160	4	Mars Victor.	PB	2
169	1	Marti Pacifero.	PB	C
		Rien dans le champ.		
201	1	Pax Aug.	PB	
		Variété ex T.		
197	1	id.	PB	2
202	1	id.	PB	C
204	1	Pax Augusti.	PB	
		Variété Divo Claudio.		
206	2	id.	PB	C
214	2	PMTRP II COS PP.	PB	2
		(Année 269).		
	1	id.	PB	
		Variété tenant une haste.		
216	4	id.	PB	2
220	1	Provid Aug.	PB	C
225	1	id.	PB	
229	6	Provident Aug.	PB	
		Variété tenant sceptre droit.		
230	3	Provident Aug.	PB	C
265	9	Salus Aug.	PB	C
268	8	Securit Aug.	PB	C
		2 sans rien à l'ex.		
276	4	Spes Aug.	PB	C
281	12	Spes Publica.	PB	C
	1	id.	PB	
		Cincuse.		

CLAUDE II (*suite*)

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
285	1	Temporum feli.	PB	1
286	4	Uberitas Aug.	PB	C
	1	id.	PB	
		Variété Imp. C. Claudius.		
287	4	Ubertas Aug.	PB	C
293	10	Victoria Aug.	PB	C
294	2	id.	PB	
		Variété Claudius Aug. (Musée du Mans).		
294	1	Divo Claudio.	PB	6
302	10	Victoria Aug.	PB	C
313	14	Virtus Aug.	PB	C
314	10	id.	PB	
315	7	id.	PB	
		Variété Divo Claudio.		

QUINTILLE

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
5	1	Apollini cons.	PB	C
	1	id.	PB	C
		Variété X dans le champ.		
19	1	Diana Lucif.	PB	C
49	3	Marti Pacif.	PB	C
		Variété X dans le champ.		
52	1	Pax Augusti.	PB	C
70	3	Victoria Aug.	PB	
28	1	Fides militum.	PB	
32	2	Fortuna redux.	PB	C
63	1	Securit Aug.	PB	

AURÉLIEN

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
22	1	Concord. Legi.	PB	
29	1	Concordia Mili.	PB	
		Variété R. du 27.		
61	4	Concordia Militum.	PB	C
93	1	Fides Militum.	PB	6
95	6	Fortuna redux.	PB	C
105	2	Jovi Conser.	PB	1
140	2	Oriens Aug.	PB	C
	2	id.	PB	C
		Variété regardant à droite.		

AURÉLIEN (*suite*)

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
144	1	Oriens Aug.	PB	1
153	3	id.	PB	C
170	1	Pietas Aug.	PB	10
171	1	id.	PB	10
183	2	Providen. Deor.	PB	C
193	2	Restitut orbis.	PB	C
201	1	Restitut orientis.	PB	C
219	2	Romœ œter.	PB	C
225	1	Securit Aug.	PB	2

SÉVERINE

12	2	Providen Deor.	PB	5

TACITE

5	1	Œquitas Aug.	PB	C
34	2	Felicitas Sœculi.	PB	C
47	1	Fides Militum.	PB	C
52	2	Lœtitia Fund	PB	C
58	1	Mars Victor.	PB	C
64	1	Pax œterna.	PB	C
65	1	id.	PB	C
72	5	Pax Augusti. (1 cab F).	PB	C
83	1	Pax Publica.	PB	C
	1	id. Variété buste radié cuir, à g. Imp. CM. CL.	PB	
90	1	Provid. Aug.	PB	C
100	1	Providentia Aug.	PB	C
130	1	Salus Publica.	PB	C
137	2	Spes Publica.	PB	C
138	1	id.	PB	C
143	3	Temporum Felicitas	PB	C
144	4	id.	PB	C
156	1	Victoria Aug.	PB	2
157	1	Victoria Gotthi.	PB	6
170	2	Virtus Aug.	PB	C

FLORIEN

Numéros de Cohen	Nombre		Métal	Prix de Cohen
104	1	Virtus Augusti.	PB	2
74	2	Providentia Aug.	PB	C

PROBUS

1	5	Abundantia Aug.	PB	C
37	1	Adventus Aug. Ex-couronne entre R et Z. Variété.	PB	
74	1	Œquitas Aug.	PB	C
283	1	Erculi Pacifero. Variété.	PB	2
	1	id.	PB	C
228	1	Felicitas sec.	PB	C
210	4	Felicit. temp.	PB	C
552	3	Fides Militum.	PB	C
256	1	id.	PB	C
257	1	id. Variété. Imp. CM AUR Probus Aug. Son buste cuirassé à g. avec casque radié tenant haste et bouclier. Variété. Même leg. Buste radié drapé cuirassé à dr tenant une haste sur l'épaule gauche.	PB	C
328	1	Lœtitia Augusti.	PB	C
329	4	id.	PB	
334	16	Mars Victor.	PB	C
337	1	id.	PB	C
339	1	id.	PB	2
343	2	id. Virtus Probi.	PB	3
388	3	Oriens Aug.	PB	C
496	1	Providentia Aug.	PB	C
511	1	Restitut soœ. Variété.	PB	3
729	4	Temporum felicitas. 1 debout à g. Variété.	PB	C
613	9	Tempor. felici.	PB	C
894	1	Virtus Probi Aug.	PB	C
869	2	Virtus Augusti.	PB	3
816	2	Virtus Aug.	PB	C

MUSÉE HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

RAPPORT ANNUEL

Orléans, le 12 juillet 1912.

MONSIEUR LE PRÉFET,

J'ai l'honneur de vous adresser, sur la situation du Musée historique de l'Orléanais, le rapport que vous m'avez demandé par votre lettre du 20 juin. Ce rapport sera complété par le compte moral qui est adressé chaque année, au mois d'août, au Conseil général, pour justifier la subvention ordinaire de 2.000 francs.

Dans mon compte moral du 31 juillet 1911, j'avais l'honneur de vous signaler la situation regrettable où se trouve le Musée historique par suite : 1° de l'exiguïté des locaux affectés à cet établissement ; 2° de l'absence d'un inventaire ou catalogue à jour.

Le Musée historique est, à juste titre, célèbre dans le monde savant par la richesse de ses collections. L'Egypte, la Grèce et l'Italie sont représentées de façon très importante ; les bronzes de l'époque gallo-romaine, qui comprennent notamment le trésor de Neuvy-en-Sullias, sont inestimables ; les meubles et sculptures du Moyen-Age et de la Renaissance sont nombreux et de premier ordre ; la céramique, qu'un expert parisien estimait ces jours derniers plus de 200.000 fr., contient des pièces de toute rareté ; enfin les objets du XVIIIe siècle et de

l'époque de la Révolution et de l'Empire sont extrêmement nombreux et intéressants.

Par suite du manque de place, les objets sont entassés dans les vitrines et ne peuvent être mis suffisamment en valeur. Des annexes ont dû être ouvertes un peu de tous côtés, dans les sous-sols du Musée de peinture (Salle des Tombeaux et Salle des Enseignes) et au second étage du Musée Jeanne-d'Arc (Industries et Institutions orléanaises). Quelques-uns de ces locaux provisoires sont dans un état déplorable : les murs de la Salle des Enseignes sont salpêtrés au point que j'ai les plus grandes craintes pour la conservation des moulages en plâtre qui y sont déposés.

L'hiver dernier, afin de permettre aux travailleurs l'étude des objets de toute nature provenant de fouilles exécutées dans le département du Loiret et qui étaient jusqu'alors entassés dans des caisses et des armoires, j'ai classé ces objets, par localités d'origine, dans le grenier du Musée historique, sous de mauvaises vitrines ; mais l'installation est vraiment trop misérable pour pouvoir être régulièrement ouverte au public.

J'ajouterai, pour en finir avec cette question de l'insuffisance des locaux, que j'ai dû, tout récemment, refuser le dépôt, au Musée, de poteaux et de façades en bois sculpté provenant de maisons du XVIe siècle démolies par la ville d'Orléans, dépôt qui avait été demandé par M. le Sous-Secrétaire des Beaux-Arts sur le vœu de la Commission des Monuments historiques. Le rapport que j'ai fourni sur ce point, le 15 juin 1912, à M. le Maire d'Orléans, et qui a dû vous être transmis, indiquait le moyen de conserver ces façades en agrandissant le Musée historique.

L'absence d'un inventaire ou catalogue est extrêmement regrettable. Mon rapport du 31 juillet 1911 estimait à 15.000 pièces, au minimum, le total des objets composant les collections du Musée historique, dont 5.556 seulement figurent au catalogue imprimé en 1884.

Le remaniement des vitrines, effectué cette année par M. Deschellerins, mon très dévoué adjoint, et par moi-même, a permis

de se rendre compte que les numéros inscrits soit dans le catalogue imprimé, soit sur les 7.229 fiches complémentaires de l'abbé Desnoyers, ne correspondaient pas toujours avec les numéros collés sur les objets exposés. Il s'ensuit qu'il va falloir refaire entièrement un catalogue nouveau. Dans ce but, nous avons pensé qu'il était urgent, avant de décrire les objets, de les réunir dans les vitrines par séries de même nature, autrement dit de les classer avant d'aborder la description de chaque objet en particulier. Ce travail est à peu près achevé et il ne nous reste à revoir et à classer que les vitrines de la Salle gallo-romaine ; la Salle égyptienne, qui n'est pas aujourd'hui complètement revue, sera terminée d'ici peu, grâce au concours de M. J. Baillet.

J'ai commençé, il y a un mois environ, la rédaction du catalogue. La Salle des Enseignes orléanaises, qui comprend 260 numéros, est inventoriée. La petite vitrine des émaux de Nevers l'est également et chaque objet qu'elle contient a été décrit et mensuré. Je continuerai par les deux vitrines de la verrerie placées à côté de celle des émaux de Nevers. La description de chaque objet sera inscrite sur une fiche et, pour pouvoir conserver et consulter facilement ces fiches, je me suis procuré cette année un meuble renfermant 24 casiers, dont chacun peut recevoir 1.000 fiches.

Le travail de l'établissement du catalogue va se poursuivre régulièrement, mais il est impossible actuellement de prévoir l'époque assez éloignée où il sera achevé !

Orléans, le 31 juillet 1912.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Comme suite et complément de mon rapport en date du 12 juillet 1912 sur la situation du Musée historique de l'Orléanais, j'ai l'honneur de vous adresser le compte moral justificatif de la subvention de 2.000 francs allouée par le Conseil général du Loiret pour l'exercice 1912.

MUSÉE HISTORIQUE. — Le travail de remaniement des collections commencé l'année dernière est achevé, sauf en ce qui concerne la Salle égyptienne et la Salle gallo-romaine. Grâce au concours de M. J. Baillet, la révision des vitrines égyptiennes est en bonne voie et sera achevée sous peu. Au moyen de rayonnages neufs, nous avons pu y exposer récemment une collection d'environ 100 cônes égyptiens jusqu'ici relégués au fond d'une vitrine basse ; cette série de cônes est la plus riche qui existe actuellement en Europe.

Une vitrine neuve, garnie de rayons de glace, a permis de présenter au public une collection de 167 figurines en émaux de Nevers, unique en France, à ma connaissance.

Les deux vitrines de la verrerie, fort mal éclairées jusqu'ici, ont été très améliorées par des glaces placées au fond et qui réfléchissent la lumière sur les objets qui y sont déposés. Dans le même but d'éclairage, les cloisons verticales en bois, qui existaient dans les vitrines de la porcelaine et des cultes, ont été sciées et leur enlèvement a donné un excellent résultat : la collection des porcelaines françaises et étrangères, qui comprend plus de 350 pièces, a été exposée cette année d'une façon très satisfaisante dans l'une de ces vitrines. La suppression totale des porcelaines dans la Salle de la Renaissance a permis de consacrer l'une des grandes vitrines de cette salle aux faïences de Delft, d'Espagne et de Perse, en sorte qu'actuellement l'impor-

tante collection de faïences anciennes, qui comprend plus de 800 pièces exposées, est réunie dans cette salle et classée méthodiquement par fabriques. Je me permets d'attirer tout spécialement l'attention sur cette partie de la céramique : la série des Nevers est particulièrement riche et renferme des pièces de toute rareté, dont un certain nombre valent, chacune, plusieurs milliers de francs.

Dans la Salle du Moyen-Age, certaines vitrines ont été mises en meilleure place afin de mettre en lumière les beaux objets qu'elles contiennent. D'autres ont été supprimées et une partie des moulages d'ivoires qui y étaient entassés a été disposée dans des tiroirs que j'ai fait aménager à l'intérieur de l'un des coffres anciens de cette salle.

Dans le grenier j'ai fait transporter, cet hiver, un grand nombre de mauvaises vitrines provenant du Musée Jeanne-d'Arc et j'y ai classé, par localités d'origine, tous les produits des fouilles opérées dans le département du Loiret, qui n'avaient point trouvé de place dans les salles de l'époque gallo-romaine et du Moyen-Age (poteries, armes, médailles, etc., etc.).

Annexes du Musée historique. — Il n'a été fait, cette année, aucune modification aux Salles des Tombeaux et des Enseignes. J'ai seulement fait transporter dans la Salle des Tombeaux l'intéressante pierre tombale de Pierre de Saumery datant du xvi[e] siècle et envoyée au Musée en 1907 par la commune de Saint-Péravy-la-Colombe ; cette dalle était, depuis 1907, restée exposée aux intempéries sous un hangar ouvert, adossé à la Salle de la Renaissance, qui a été démoli cette année lors des travaux de nivellement de la place Abbé-Desnoyers.

Les salles orléanaises du Musée Jeanne-d'Arc ont reçu un certain nombre d'objets nouveaux provenant de dons, de dépôts et d'achats. Je citerai seulement une magnifique pendule du xviii[e] siècle en marqueterie de cuivre et d'écaille, ornée de bronzes, signée d'un horloger orléanais, Jolin : cette belle pièce

a été acquise au mois de mars dans une vente mobilière aux environs d'Orléans.

L'installation du cabinet de numismatique dans une salle spéciale du Musée Jeanne-d'Arc à été terminée ; on y a transporté les médailliers Duleau et Delahaye. Actuellement toutes les collections de numismatique sont réunies dans ce cabinet, sauf les monnaies en nombre ou les trésors trouvés dans la Loire ou dans diverses localités du département. Ces monnaies sont restées provisoirement au Musée historique, classées par localités en attendant que M. Soyer ait terminé l'inventaire et le classement du médaillier orléanais.

Le cabinet de numismatique a pu acquérir tout récemment, grâce à la subvention extraordinaire de 500 francs généreusement votée par le Conseil général dans la session d'avril 1912, la majeure partie du trésor romain découvert le 11 janvier à Mézières-les-Cléry et à propos duquel un membre du Conseil général, M. de Larnage, a fait une communication à Paris au dernier Congrès des Sociétés savantes.

Bibliothèque. — L'installation matérielle de la bibliothèque a été complétée par la mise en place d'un grand casier neuf où ont été classés les cartons de gravures. Actuellement le classement méthodique des volumes sur les rayons de la bibliothèque est terminé, mais il faudra attendre longtemps avant de pouvoir en aborder l'inventaire. Aussi cette bibliothèque importante ne peut-elle être consultée que par les Conservateurs du Musée, pour lesquels elle a été constituée, et auxquels elle rend les plus grands services pour la détermination et le classement des pièces de collections.

La bibliothèque s'est enrichie, du 1er août 1911 au 31 juillet 1912, de 86 ouvrages provenant d'achats et de dons. Au nombre des achats, je citerai la *Bibliographie des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc*, par P. Lanéry d'Arc ; le *Manuel d'archéologie*, de Déchelette ; les tomes III et IV de l'*Histoire de l'Art*, d'André Michel ; la *Table de la Revue numismatique*, de 1836 à 1905, etc..... Au nombre des dons, j'indiquerai l'*Histoire de*

l'Imagerie populaire flamande, de Van Heurck ; la *Généalogie de la famille Le Normant* ; la collection complète du journal *Les Arts*, de 1902 à 1911 ; une partition manuscrite et inédite, de A. Nibelle ; le tome IV du *Recueil général des... statues de la Gaule romaine*, par le commandant Espérandieu, etc...

Entrées. — Les objets de collection entrés au Musée, au cours de l'exercice 1911-1912, sont au nombre de 150 (nos 20.134 à 20.183) se répartissant ainsi :

77 pièces provenant d'acquisitions, parmi lesquelles il faut signaler : 11 pièces en porcelaine d'Orléans ; un pichet d'étain portant la marque d'Orléans ; un morceau d'indienne polychrôme imprimée, à Olivet, par Jacque de Mainville et portant le chef de cette fabrique ; une pendule dont le cadran et le mouvement portent la signature de Jolin, à Orléans ; un denier en argent, de Philippe l'Arabe, trouvé dans la Loire ; des types de presque toutes les monnaies romaines découvertes à Mézières, le 11 janvier, etc...

73 pièces provenant de dons ou de dépôts, au nombre desquelles je mentionnerai : un beau Christ en ivoire du temps de Louis XIV et une magnifique balustrade, en chêne sculpté, provenant de l'ancien Evêché ; 19 belles pièces de faïence, biscuit et émail, offertes par M. A. Bichet, etc...

Ainsi que le laissait prévoir mon compte moral du 31 juillet 1911, les grosses dépenses nécessitées par l'installation, au Musée Jeanne-d'Arc, d'une annexe du Musée historique sont à peu près soldées. Aussi la Direction du Musée a-t-elle pu consacrer aux achats des sommes plus importantes que celles des années précédentes : la pendule de Jolin a coûté, à elle seule, plus de 1.300 fr., et le meuble destiné à renfermer les fiches du catalogue est revenu à près de 500 fr.

En 1913, le Musée aura à supporter des dépenses importantes : réfection des vitrines défectueuses, confection de meubles ou de tiroirs nombreux pour loger tous les menus objets (bijoux, boîtes, éventails, cartes à jouer, couteaux, bourses, boutons, etc.)

que le défaut de place ne permet pas d'exposer et qui sont, pour l'instant, renfermés dans des cartons déposés dans une petite salle qui sert à la fois de réserve et de cabinet pour la Direction. Nous nous permettons, en conséquence, Monsieur le Préfet, de solliciter la continuation de la subvention annuelle de 2.000 fr. allouée par le Conseil général du Loiret au Musée historique de l'Orléanais.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Dr Garsonnin,

Conservateur du Musée historique de l'Orléanais.

LES RICHESSES ARTISTIQUES DE CHATEAUNEUF

On sait que le dernier possesseur de Châteauneuf-sur-Loire fut le duc de Penthièvre, comte d'Eu, fils unique du comte de Toulouse, qui mourut le 4 mars 1793, au château de Bizy, près de Vernon. Il avait accumulé, dans la grande demeure des La Vrillère, des collections admirables d'objets d'art de toutes sortes, dispersés à la Révolution. Une publication récente nous donne quelques précisions sur ce véritable vandalisme.

Une « Commission temporaire des Arts » avait été instituée par la Convention pour rechercher et inventorier les objets précieux, ou supposés tels, conservés dans les églises, les hôtels particuliers, les châteaux, les établissements publics, pour les attribuer ensuite à la nation. Elle commença à fonctionner le 1er juillet 1793. La suite de ses procès-verbaux vient d'être imprimée, au nom du Comité des Travaux historiques, pour le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, par M. A. Tuetey. Le travail des commissaires et de leurs correspondants s'appliqua particulièrement à Paris et à ses environs, où des merveilles en tous genres furent signalées, confisquées, dont la plupart ont aujourd'hui disparu.

Dans la séance du 15 thermidor an II (15 avril 1794), il est question du château de Châteauneuf-sur-Loire, dont le propriétaire, — un Bourbon, — venait de mourir. On lit dans le procès-verbal : « La Commission du commerce et des approvisionnements ayant reconnu, d'après un avis de l'agent national près le district d'Orléans, qu'il existait une infinité d'objets de bronze, marbre, granit, porphyre, dans le ci-devant château de Châteauneuf, près Orléans, invite la Commission des arts à faire son choix le plus promptement possible. La Commission arrête qu'aucun des objets qui forment la collection de

Châteauneuf n'est susceptible d'être échangé, et qu'ils doivent être réservés pour le Muséum ».

L'inventaire, signé Picault, est aux Archives nationales, F. 17, 1197; il comprend sept bronzes, soixante-dix marbres, presque tous antiques. Il y a de plus dans un autre inventaire, F. 17, 1274, des tableaux signés par les grands maîtres des écoles d'Italie, de Flandre, de Hollande, de France (1).

Que sont devenues toutes ces richesses?

On pourrait se reporter à ces inventaires. Quel a été « l'agent national près le district d'Orléans? » Le procès-verbal ne le dit pas. Mais il ne faut pas oublier que le rédacteur des inventaires, ce Jean-Michel Picault, était un peintre médiocre, restaurateur de tableaux. Il y avait tant de belles choses au château qu'il oublia le monument du duc de la Vrillère, qui est resté intact dans l'église. Quelques mois plus tard Châteauneuf était démoli, et les chefs-d'œuvre qu'il contenait auraient été dispersés l'année suivante, mais l'initiative de leur confiscation n'en a pas moins été prise par la Commission élégamment nommée « du commerce et des approvisionnements » et au-dessus d'elle par la Convention.

G. Baguenault de Puchesse.

(1) Il existe, aux Archives départementales du Loiret (papiers Bourbon-Penthièvre) un « état descriptif des objets appartenans aux sciences et arts séquestrés sur la veuve d'Orléans et déposés dans l'une de ses maisons size canton et commune de Châteauneuf-sur-Loire, département du Loiret ». Ledit état fut dressé le 17 frimaire an VI, par Jean Bardin, professeur à l'Ecole centrale du Loirot, Pierre-François Moliière, artiste, et Charles-Abraham-Isaac Jacob, l'aîné, imprimeur-libraire à Orleans, commissaires nommés par l'administration centrale du Loiret.

LA MAQUETTE

DU

MAUSOLÉE DE CHATEAUNEUF

SERAIT A BERLIN

Tous les touristes avides de curiosités artistiques qui ont passé par Châteauneuf-sur-Loire connaissent l'admirable mausolée de Louis Phelypeaux de la Vrillière qui orne l'église de notre petite ville. Ce mausolée, un des plus beaux spécimens de la sculpture italienne du XVII[e] siècle, n'a pas de paternité bien établie ; de nombreuses recherches ont été faites pour découvrir l'auteur de ce monument, mais toutes les investigations sont restées vaines, le marbre ne porte aucune signature et la tradition est muette sur ce point. De sorte que, sans documents certains pouvant fixer nos connaissances, on s'est contenté de rattacher ce mausolée à l'art italien en général et timidement à l'œuvre du chevalier Bernin en particulicr.

Or, un événement inattendu va peut-être venir jeter quelque lumière sur cet obscur problème. Le musée « Empereur Frédéric » de Berlin a acquis, au printemps de l'année dernière, une statuette en terre cuite qui ne serait autre chose que la maquette de la principale figure du mausolée ; c'est là, en tout cas, l'avis du docteur G. Sobotka, l'éminent conservateur de ce musée, qui, dans deux articles très documentés parus dans les « Amtliche Berichte aus den Königlichen Kunstsammlungen » (1) en août et en février dernier, a discuté et soutenu

(1) Comptes rendus des musées royaux.

cette thèse en cherchant à résoudre le problème de la paternite de ces deux œuvres d'art.



Mausolée de Châteauneuf-sur-Loire.

Nous avons pensé que ces articles pourraient offrir un intérêt considérable à tous ceux qui s'occupent d'art en général et en particulier à ceux qui connaissent notre mausolée. Aussi est-ce

dans le but de les faire connaître que nous avons pris la tâche de les traduire et de les publier ici.

Le 1er article, comme on pourra le voir, a été écrit à un moment où son auteur ignorait encore l'existence du mausolée de Châteauneuf. L'éminent érudit commence par y déplorer l'obscurité qui règne encore actuellement sur les connaissances que nous avons de l'art italien du XVIIe siècle :

« Le grand mépris, dit-il, que l'on professa d'abord pour l'art italien du XVIIe siècle, cet orgueil classique rebutant, qui passa dédaigneux devant la masse des représentants de l'art baroque, fit place dans ces dix dernières années à une admiration plus imprévue encore. Depuis le livre de Fraschetti sur Lorenzo Bernini (le chevalier Bernin), la littérature qui concerne ce maître de la sculpture s'est considérablement accrue. Mais il nous manque encore l'œuvre définitive qui nous indiquera l'origine de son style ou qui, tout au moins, nous montrera son développement qui porte sur une soixantaine d'années. De plus, nous ne jugeons, semble-t il, qu'en bloc, toute l'étendue du développement de cette époque en ne concentrant notre intérêt si longtemps comprimé que sur cette seule personnalité. Cette personnalité sans doute donna le ton à toute cette époque, mais elle eut à côté d'elle des artistes qui modulèrent ce ton



Maquette
du Musée " Empereur Frédéric ".

selon leur caractère et selon l'origine de leur éducation artistique ; Algardi, par exemple, pour n'en citer qu'un, dont Possé a caractérisé d'une façon si précise les différences fondamentales que présente son style avec celui du Bernin.

« Pendant toute cette époque, c'est à peine si nous savons où une nouvelle école commence, où elle s'épanouit et encore moins comment elle se divise et où elle se termine. Et il arrive que nous savons distinguer et interpréter les plus petites nuances de la peinture néerlandaise du XVIIe siècle, avec ses courants innombrables ; tandis que, pour l'art baroque italien, en dépit de l'intérêt que nous y attachons déjà depuis plus de dix ans, nous n'avons pas fait un seul pas dans sa connaissance ; et, devant l'ensemble de ce grand monument d'art, nous nous tenons toujours comme devant un bloc homogène dont nous ne savons pas interpréter les nuances, parce que nous ne les voyons qu'à peine. Et de ces artistes innombrables, dont les biographes du XVIIe et du XVIIIe siècles nous ont décrit en détail la vie et les œuvres, nous ne pouvons nous faire aujourd'hui aucune idée exacte, n'ayant pas encore une édition critique des sources si vastes de ces publications littéraires. »

C'est à cause de cette ignorance que le docteur Sobotka n'a pas pu, de prime abord, classer et attribuer à un maître déterminé, en s'inspirant de son style, une petite œuvre d'art qui aurait été donnée, au printemps 1911, au Musée « Empereur Frédéric » et que le conservateur décrit de la façon suivante : On reconnaîtra facilement dans cette description le Phelypeaux du mausolée de Châteauneuf ; en tout cas, une photographie, qui est jointe à l'article (1), ne permet pas de conserver le moindre doute sur la similitude des deux figures.

« C'est une statuette en terre cuite représentant un chevalier français ; haute de 60 centimètres, elle se compose de deux

(1) Colonnes nos 237 et 238.

fragments recollés à la moitié à peu près de sa hauteur. En général, elle est très bien conservée, à part de légères blessures aux ornements du manteau et à la main gauche dont les trois doigts du milieu sont brisés.

« Sur un socle irrégulier, le chevalier est représenté à genoux, dans cette pose émue de dévotion que l'on rencontre en Italie à partir d'environ 1630 (Tombeaux des princes de Sainte-Agathe à Saint-Paul le Majeur, à Naples, par Finelli) et qui devient courante et commune dans la deuxième moitié du XVIIe siècle. Le motif est traité dans son ensemble en position contrariée (contrapostich) (mot hétérogène difficile à traduire mais dont le sens ressort de ce qui suit). » Le haut du corps apparaît tourné du côté gauche, tandis que le bas est tourné à droite comme le montre l'orientation de la jambe ; et ce contraste est encore accru par le mouvement du bras droit qui, dans un geste d'humilité profonde, porte la main sur la poitrine. D'ailleurs la position contrariée (contrapost) se poursuit dans la direction de la tête qui est tournée aussi en haut et à gauche.

« Les traits sont peu caractérisés ; c'est l'oval bien soigné, typique de l'homme distingué du temps ; ils expriment une sorte de saisissement officiel qui ressort des yeux conventionnellement levés, et de la bouche à moitié ouverte. Au pied de la figure gisent épars des parchemins dépliés et sur l'un d'eux se trouve une plume d'oie.

« Le costume du chevalier est celui d'un des ordres mi-spirituels mi temporels du XVIIe siècle, et certainement, comme il est facile de le voir d'après les emblèmes, il s'agit ici de l'ordre du Saint-Esprit de France, ordre qui fut créé par Henri III en 1578. en renouvellement d'un ordre plus ancien et dont le grand maître était le roi régnant. Le costume de cet ordre, d'après Francesco Menennio (*Deliciæ* Equ. f. 187, cité par Bern. Guistoniani, *Histoire chronologique des ordres militaires*, etc. Venise 1692), consistait principalement en un manteau noir tout en soie, parsemé de fleurs de lys, de flammes et d'insignes héraldiques d'or et d'argent ; et de fait, le manteau de notre figurine est tout entier couvert de ces flammes stylisées.

« Sur la poitrine se trouve une grande croix de Malte et au milieu d'elle quatre lys héraldiques entourant un médaillon, qui est vide ici, mais qui, dans l'ordre, portait l'image d'une colombe.

« La bordure inférieure du manteau, comme celle du col se compose de quatre emblèmes alternants : lys, flammes, trophées et d'une figure formée par trois couronnes entourant un champ, vide ici, mais qui contenait en réalité un H remplacé par un L sous Louis XIV ».

Après cette description qui, à part quelques différences de détails, concorde absolument avec celle du mausolée de Châteauneuf, l'auteur nous donne son avis sur la provenance, la signification et l'âge de cette statuette, mais reste dans l'ignorance la plus absolue du nom du personnage représenté.

« La provenance de ce morceau qui doit venir de la collection d'une duchesse de Torlonia, collection qui réunissait 100 maquettes semblables du XVe au XIXe siècle, ne nous donne aucun point de repère pouvant nous faire connaître la personnalité du sujet représenté. De sorte que la seule chose qu'on en puisse dire, c'est que c'est vraisemblablement un chevalier français de naissance illustre.

« Le motif de la statuette d'un côté, l'expression et la pose de la figure de l'autre, ne nous permettent qu'une supposition, c'est que ce morceau a été traité pour en faire le modèle détaillé de la principale figure d'un mausolée, et, probablement, d'un mausolée qui, abstraction faite de l'origine de cette maquette, doit être, de prime d'abord, cherché dans une église de Rome. Son style lui indique comme âge, les dernières dizaines d'années du XVIIe siècle. »

Puis le Dr Sobotka, dans une dissertation critique sur l'art italien de l'époque, cherche à quelle école et peut-être à quel auteur on pourrait rapporter cette œuvre.

« Une partie seulement, dit-il, des artistes qui s'occupèrent alors de l'exécution des mausolées et de l'ancienne décoration des églises et des chapelles de familles peuvent être regardés comme élèves immédiats du Bernin. Mais ceux-là mêmes qui proviennent certainement d'une autre école, trouvèrent tout formés et tout prêts dans le style de ce maître, les éléments dont ils eurent besoin et qu'ils recherchaient pour leurs œuvres décoratives.

« Un groupe de ces artistes a reçu son instruction d'Algardi lui-même, l'antithèse du Bernin ; mais, sous l'influence de l'école berninienne, ils ont remplacé, notamment sous le rapport de la composition, la dureté et la raideur de leur maître par ce mouvement routinier, par ce brio que montre chaque création de l'école du Bernin en général, et notre statuette en particulier. C'est dans leur voisinage qu'il faudrait chercher l'auteur de l'œuvre, et ce qui nous y autorise, c'est le soin, la compétence, le fini avec lesquels sont traités les détails, choses qui, en dépit du mouvement et des grands traits de l'ensemble de la composition, donnent à l'œuvre sa caractéristique et qui précisément appartiennent à ces artistes comme un héritage qu'ils ont reçu de leur maître.

« Le contraste, qui existe entre leur manière et celle du Bernin apparaît, du premier coup, à quiconque compare l'exécution soignée et mignarde des ornements et des bouclettes avec, par exemple, le style large, vigoureux et énergique dont se servait le Bernin dans le pétrissage de ses maquettes.

« Toutefois, il y a encore des différences de style entre la statuette et les œuvres du groupe en question.

« Une première réside dans le sentiment de la tête. Dans les portraits d'un Guidi ou d'un Monot — tous deux élèves d'Algardi — domine toujours la recherche d'une caractéristique personnelle et cette caractéristique ne peut pas se perdre dans une expression extatique ; au contraire, ils la recherchent davantage pour une pose réfléchie et pensive, pourvu que celle-ci ne soit pas exempte de toute sentimentalité (un peu comme sur le tombeau de Gaspard Thiene à Sainte-Andréa della Valle, 1676).

« Une deuxième différence siège dans la manière de traiter l'étoffe de la draperie. Pour donner de la vie à l'étoffe, le Bernin et son école séparent les surfaces l'une de l'autre par des angles durs et aigus. Cette technique est déjà devenue commune au milieu du siècle. Or, cette particularité manque complètement dans notre statuette, les plis de la draperie y sont épais et boursoufflés. Il faut dire toutefois que ce caractère des plis est nécessité ici par le sujet de l'œuvre et par la nature du manteau.

« Abstraction faite de toutes ces différences, ce que nous pouvons trouver de plus comparable à notre figure, c'est en quelque sorte la statue du deuxième tombeau de Bolognetti dans l'église Jésus et Marie au Corso, à Rome, par Francesco Cavallini, un artiste précisément de ce cycle. Cette statue nous montre le chevalier Mario Bolognetti dans la même position que le chevalier de notre maquette et avec une expression absolument semblable ».

Tel est l'article que le conservateur du musée « Empereur Frédéric » de Berlin, publiait au mois d'août 1911, quelques mois après l'arrivée au musée de la statuette en question. A ce moment, il ne connaissait pas encore le tombeau de Châteauneuf et comme nous l'avons vu, il supposait ce tombeau, non pas en France, mais dans une église de Rome.

C'est une carte postale illustrée de Châteauneuf représentant le mausolée du marquis de la Vrillière qui, au mois d'octobre suivant, va lui montrer la similitude qui existe entre la statuette et le mausolée. Aussitôt il nous écrit en nous priant de lui faire parvenir une photographie, la plus grande possible du monument. Il nous envoie par le même courrier le numéro des « comptes-rendus des musées impériaux » où a paru au mois d'août l'article que nous venons de publier et nous demande de lui fournir, touchant le marquis de la Vrillière et le mausolée, tous les renseignements qui peuvent lui être utiles pour la rédaction d'un deuxième article qu'il pense faire paraître dans la même publication au mois de février 1912.

En même temps que nous lui adressons cette photographie,

nous lui désignons les différences de détails, invisibles sur une photographie tant grande soit-elle, qui, d'après sa description, semblent exister entre la statuette et le monument de notre église.

C'est précisément sur ces différences, comme nous allons le voir dans la suite, que le Dr Sobotka va étayer sa conviction que la statuette est bien le modèle et non la copie du mausolée de Châteauneuf.

Voici l'article du mois de février 1912 :

LE TOMBEAU DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT PHELYPEAUX A CHATEAUNEUF-SUR-LOIRE

ET SON MODÈLE

« Dans l'église paroissiale de la petite ville de Châteauneuf-sur-Loire, non loin d'Orléans, dans le département du Loiret, se trouve le tombeau de Louis Phelypeaux, sieur de la Vrillière. L'entrée de la chapelle du monument (1) est formée par une puissante arcade recouverte de marbre dont le sommet est orné d'un cartouche portant les armes des Phelypeaux (2) et la croix de l'Ordre du Saint-Esprit de France. Le long des piliers,

(1) En réalité, il n'y a pas de chapelle, le mausolée est placé entre deux piliers de la grande nef sous une arcade spécialement ornée et sculptée pour servir de cadre au monument.

(2) C'est là une erreur, comme l'indique la couronne ducale qui les surmonte, les armes du cartouche ne sont pas les armes du marquis Louis Phélypeaux, mais celles de son petit-fils duc de la Vrillière, chancelier d'Etat sous Louis XV. A ce propos, il est intéressant de dire pourquoi ce sont les armes du duc de la Vrillière qui remplissent le blason en question. Le cartouche primitif aurait été complètement détruit par la Révolution et lors de la restauration des ruines l'architecte, ignorant les notions les plus élémentaires de l'art héraldique, aurait pris les armes du duc de la Vrillière pour celles du marquis. Cette explication m'a été fournie par M. Grivot, peintre à Châteauneuf, qui la tenait de son père.

sont placés, en forme de cariatides, deux squelettes drapés, émergeant de volutes et qui soutiennent la moulure en saillie de l'arcade. Au milieu, on voit un sarcophage de marbre noir soutenu par deux courts piliers ; son fronton porte l'inscription suivante :

« Cy-gist Messire Louis Phelypeaux, seigneur de la Vrillière et « autres lieux, commandeur et grand maître des Cérémonies « des ordres du Roi, lequel après avoir exercé pendant « cinquante-deux ans avec une fidélité à toute épreuve la « charge de secrétaire d'Etat, en laquelle il avait succédé à « Paul et Raymond Phelypeaux, ses aïeux, et l'avoir transmise « à Louis et Balthazar Phelypeaux ses enfants, mourut dans la « 82e année de son âge, le 5 mai 1681.

« Balthazar Phelypeaux, marquis de Châteauneuf, son fils « secrétaire d'Etat, commandeur et secrétaire des ordres de sa « Majesté lui a élevé ce monument comme un gage éternel de « son amour et de sa reconnaissance. »

« Sur le sarcophage, le marquis est agenouillé dans une pose d'adoration, le regard dirigé vers le ciel qu'un ange suspendu à son côté lui montre de son bras levé ; le groupe est en marbre blanc et poli. La grande figure concorde si exactement avec la petite statuette acquise au printemps dernier par le musée « Empereur Frédéric », que celle-ci peut en être ou bien une copie réduite ou bien son modèle. Le fait que les ornements du manteau sur la statuette soient moins soigneusement exécutés, le fait que le jabot apparaisse là en point de Venise, ici en toile unie, qu'il manque sur la statuette certains ornements particuliers comme la chaîne qui est jetée autour des épaules et sur laquelle repose la main droite, comme encore la colombe dans la croix de Malte, tout cela n'entraînerait peut-être pas encore le rejet de notre première hypothèse. Mais ce peut être aussi, sous cette forme comme dans cette matière, une copie simplement esquissée. Pourtant, il y a un argument décisif pour que ce ne soit pas le cas et pour que la statuette de

Berlin ne puisse pas réellement être autre chose que le modèle de la statue de marbre, et cet argument nous est fourni par des différences d'ordre essentiel que présente la statuette, différences qu'on ne s'expliquerait jamais sur une copie mais qui par contre sont parfaitement compréhensibles et qu'on doit même s'attendre à trouver si c'est un modèle. Ces différences, sans doute ne siègent pas dans les formes de la draperie, formes que les praticiens changent si souvent de leur propre initiative par rapport au modèle ; elles résident dans les ornements que porte cette draperie. Tandis que sur la statuette quatre emblèmes alternent dans la bordure du manteau, sur la statue de marbre on n'en voit que deux : 1° les lys d'où surgissent des flammes dans un cadre formé par deux cordons avec glands ; 2° les trois couronnes royales déterminant un champ, rempli ici, non pas contre toute attente par l'L de Louis XIV, mais encore par l'H de Henri III, le fondateur de l'ordre.

« Plus significatives encore sont les divergences qu'on trouve dans le port de la tête ; celle-ci dans le groupe apparaît comme plus fléchie en arrière, dirigeant le regard plus en haut, et cependant un peu moins inclinée vers l'épaule droite ; puis dans la position de la main gauche qui, sans doute, est brisée sur la statuette, mais pas au point de rendre invisible la différence du mouvement. En effet, tandis qu'ici la main est fléchie sur son articulation, que les doigts écartés s'élèvent vers le haut, que la paume regarde le sol, sur le groupe elle présente le creux en avant pendant que les doigts se dirigent obliquement vers le bas.

« Ici le soulier est orné, au niveau du cou de pied d'un large chou plissé ; là-bas il est simplement fermé par un cordon qui passe dans une boucle.

« Enfin sur la statuette tout le motif du mouvement est plus énergiquement traité ; on a l'impression immédiate d'un mouvement plus compliqué. La jambe levée est placée plus en arrière et bien plus tournée vers l'intérieur, le pied plus fortement plié sur son articulation.

« La partie supérieure du corps elle aussi est sur la statuette

bien plus tournée par rapport à la partie inférieure. Il en est de même de la tête par rapport à cette partie supérieure du corps, de sorte que le mouvement général en forme d'S de la figure rappelle l'effet d'un courant électrique qui courrait de la plante des pieds à la tête. Il manque à la statue de marbre un peu de l'audace de ce motif ; tout y apparaît plus large, le mouvement moins vif.

« Enfin, les proportions elles-mêmes, surtout le rapport de la tête à la figure, présentent quelques changements en comparaison de celles de la statuette ; le flot de boucles de la perruque est, sur la statue de marbre, beaucoup plus riche et beaucoup plus large.

« Toute cette comparaison, et particulièrement des différences aussi peu apparentes que celles des boucles de souliers, conduisent à cette conclusion irréfutable que la statuette, au point de vue du temps, ne peut être que l'œuvre la plus ancienne ; et qu'étant donnée la proche ressemblance des deux, elle ne peut être que la maquette de la figure du tombeau. Et en effet, toute la fraîcheur, toute l'originalité de la main de l'artiste se dégagent bien plus directement, sur la statuette, du modelage soigné mais non tourmenté, de la liberté générale d'ornements simplement esquissés que sur la grande figure qui n'est pas simplement la création de l'artiste lui-même, mais qui a probablement subi l'influence de l'esprit autant que de la main d'un autre praticien, par exemple d'un élève, qui au moment de l'exécution a été chargé de dégrossir la matière. »

Après cette comparaison un peu longue, mais très importante puisqu'elle constitue la seule base capable de fournir les éléments nécessaires à la différenciation d'un modèle et d'une copie, le docteur Sobotka va pénétrer plus avant encore dans l'examen des détails en comparant les traits des deux figures entre eux, et avec ceux d'un portrait contemporain du marquis qu'un de ses amis lui a procuré. Il démontre par cet examen que les deux figures ne sont pas semblables, qu'elles ont dû être faites avec des modèles différents (portraits de différents

âges) et ainsi se trouve fortifiée sa conviction que la statuette de Berlin n'est pas une copie du mausolée de Châteauneuf.

« Louis Phelypeaux, seigneur de la Vrillière, Châteauneuf, Tenelay, Venelay, La Chevrette, etc... appartient, à une famille issue des environs de Blois et que nous pouvons suivre jusqu'au XIIIe siècle. Les Phelypeaux se divisent, au XVIe siècle, en deux branches, les Pontchartrain et les de la Vrillière. Cette dernière lignée a donné, à la France, un chancelier, dix secrétaires d'Etat, évêques et grands maîtres d'Ordres. En particulier, la charge de secrétaire d'Etat était pour ainsi dire héréditaire dans la famille, depuis Paul Phelypeaux, qui l'obtint en 1610, jusqu'à la mort du dernier de la Vrillière, en 1773.

« Louis Phelypeaux, né en 1599, est, depuis 1653, en possession de Châteauneuf dont il agrandit encore le territoire en 1659 et qu'il fit ériger en marquisat par Louis XIV. Ce marquisat passa à son plus jeune fils Balthazar, tandis que l'aîné, Louis, obtint le titre de marquis de la Vrillière. C'est le premier qui, après sa mort, en 1681, lui succéda encore dans la charge de secrétaire d'Etat et qui lui éleva le magnifique mausolée dans l'église de son domaine favori.

« Un portrait médiocre nous le représente dans sa jeunesse ; au bas, une inscription porte dans toute sa teneur : « Louis Phelypeaux, sieur de la Vrillière, conseiller du Roi en ses conseils, secrétaire d'Etat et des commandements de sa Majesté, Prévost Commandeur et Maître des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit.

« Un burin signé de Nanteuil (1662) le montre à l'âge de 63 ans sous l'habit mi-spirituel de l'ordre avec le cordon de grand Maître et la croix sur l'épaule du manteau qui le couvre.

« Si l'on compare les traits de ce portrait avec ceux que reproduisent les œuvres de sculpture, la ressemblance paraît presque plus grande sur la statuette que sur la figure de marbre. Bien que la statuette ne soit qu'une esquisse et que, par conséquent, considérée en elle-même, elle ne vise pas au même effet de ressemblance que la statue, elle nous montre pourtant

le même oval plus long que large, le même pli de la peau courant en serpentant du menton à la joue, et, plus loin, la petite enflure caractérisque de la commissure des lèvres. Le gonflement de la paupière inférieure est aussi bien indiqué ici. Sur la statue, la tête est plus grosse à proportion, l'oval caractéristique se retrouve là osseux et presque lourd ; un peu différente encore est la forme de la bouche avec ses commissures tirées, tandis que le burin nous la montre au contraire avec des lèvres quelque peu pointues. Mais d'un autre côté, par suite du travail plus poussé de la statue, certaines particularités y concordent davantage avec le burin ; exemple les rides de la paupière inférieure, la forme de la moustache bien brossée qui laisse libre dans le milieu la petite luette de la lèvre supérieure. De telle sorte que nous avons à peu près l'impression que la statuette aurait été faite d'après un portrait qui serait plus jeune que celui de Nanteuil, mais qui pourrait en être voisin et qu'un autre aurait servi pour l'exécution de la statue. »

En s'appuyant maintenant non plus seulement sur la statuette du musée allemand, comme il l'a fait précédemment, mais aussi et surtout sur le monument de Châteauneuf, l'auteur va chercher à rattacher ces œuvres à une école et même, si possible, à un maître déterminé.

« L'artiste du tombeau de Phelypeaux est inconnu en France et nulle part il n'en est fait mention dans la littérature. Un connaisseur a donné dans cet ordre d'idées, mais sous toutes réserves, le nom de Christophe Veyriers (1637-1689) ; je ne connais par moi-même aucune œuvre de ce neveu et élève de Pierre Puget. Les dictionnaires français ne citent de lui qu'un groupe pour Saint-Martin de Paillières d'après une composition de Puget (modèle au musée d'Aix).

« D'ailleurs, de tous les artistes français de cette époque, Puget et son école me paraissent avoir certainement le moins subi cette influence que l'artiste de cet ouvrage a dû, certes, recevoir dans la plus forte mesure, c'est-à-dire l'influence italienne.

« Sans connaître l'ouvrage de marbre, j'ai placé la statuette dans le voisinage de ces artistes qui florissaient à Rome dans le dernier quart du XVIIe siècle et dont les plus importants, bien que leurs noms aujourd'hui soient peu familiers même aux spécialistes, occupent une place intermédiaire entre leur premier maître Algardi et l'étoile qui les guida ultérieurement, Bernin. J'ai cité dans cet ordre d'idées les noms de Guidi et de Monot, sans cacher d'ailleurs que la statuette ne présente pas le style berninien qu'ils employaient et qui consiste à reproduire l'étoffe par des plis fortement aigus; mais j'ajoutais qu'il fallait peut-être en chercher la raison dans la matière et dans la nature du manteau.

« Or, voici que cette justification se réalise; sur le vêtement de l'ange se retrouve de la manière la plus nette ce style des plis que nous n'avions pas trouvé sur la statuette, et le manteau du cavalier nous montre sur la statue des surfaces et des plis à angles fortement aigus. »

. . . .

Donc, en ne s'appuyant que sur la statuette, le docteur Sobotka avait, à priori, rattaché cette œuvre à l'art baroque italien du XVIIe siècle, non pas à l'école directe du Bernin, mais à une école voisine, celle d'Algardi, par exemple, modifiée toutefois par l'influence du Bernin. Ses préférences auraient été immédiatement à deux élèves d'Algardi, Guidi ou Monot, s'il avait découvert dans l'étoffe de la statuette le style berninien que ces deux artistes employaient. Mais ce style, il l'a retrouvé dans la draperie de l'ange et dans le manteau du chevalier du mausolée et ses hésitations sont immédiatement tombées. C'est à l'un de ces deux artistes qu'il va rattacher cette belle œuvre de la sculpture du XVIIe siècle et c'est là que, par voie d'élimination, vont le ramener quand même les discussions qu'il va se se poser et qu'il va soutenir à propos des artistes à qui on pourrait attribuer la paternité du monument en question.

Et, tout d'abord, l'auteur va commencer par éliminer l'école française.

« L'influence de l'art baroque italien sur les traditions de la Renaissance française et ses rapports avec elle ne sont encore clairement exposés nulle part. Malgré la réaction contre l'italianisme qui se fit jour déjà à l'occasion du voyage du Bernin à Paris, en 1666, et qui, sans faire tort à l'hommage qu'on rendait à la personne de ce maître, aboutit pourtant au refus de son projet de façade du Louvre en faveur de celui de Lebrun, nul ne méconnaîtra combien précisément la sculpture française a reçu du Bernin. Des œuvres comme le buste de Colbert par Desjardins au Louvre, ou bien comme le buste de Louis XIV par Coyzevox à Versailles, seraient inconcevables sans les modèles que Le Bernin avait donnés en particulier dans le grand portrait. Et ainsi l'érection du groupe du tombeau de Phelypeaux pourrait parfaitement être attribuée à un artiste français. Cette pyramide irrégulière formée d'une figure debout ou à genoux ou renversée en arrière et d'une autre à côté planant au-dessus d'elle n'est plus nouvelle à cette époque, même en France. Elle ne se trouve pas moins à Venise (un peu allégée sur le tombeau de Garzoni dans l'église Frari, 1688) qu'à Versailles (Coyzevox). On la trouve encore, comme un exemple du début du XVIIIe siècle, dans la statue de Charles VI de Raphaël Donner au Belvédère à Vienne. Cette manière de grouper les personnages est devenue la propriété commune de l'art baroque européen en général et a cessé depuis longtemps d'être la propriété du seul art romain.

« Pourtant mes préférences me ramènent à un auteur italien. Si l'on compare cette tête (tête de la statue) à l'expression pathétique si fortement stylisée, d'un tempérament presque théâtral, avec des portraits précédemment cités de maîtres français, on sera frappé chez ceux-ci, avant tout, par le calme tout objectif de l'expression, par le naturel de la pose ; leurs physionomies annoncent que la sensibilité chez eux cède le pas à la raison qui se lit dans leurs regards. Il y a déjà présent ici le fondement du réalisme sérieux, clair, vraiment français de Houdon, comme l'art italien des XVIIe et XVIIIe siècles ne l'a jamais atteint, comme il ne l'a même, à proprement parler, jamais recherché,

Si nous jetons un coup d'œil sur les traits calmes et presque froids du portrait que Nanteuil nous a transmis, nous voyons que dans le groupe, au contraire, l'interprétation de l'artiste est fondamentalement différente, l'expression de la figure ne cherche en rien à s'accorder avec le caractère particulier du personnage représenté, et il est évident qu'elle n'est que la traduction de la volonté artistique et toute personnelle de l'auteur.

« Et maintenant, la composition même du groupe m'amènerait malgré tout à conclure à un auteur italien. En effet, je trouve un rapport absolument direct entre notre monument et cette œuvre qui m'apparaît comme le modèle proprement dit de toutes ces compositions de groupes, c'est-à-dire la fameuse sainte Thérèse du Bernin à Sainte-Marie de la Victoire à Rome. Abstraction faite de l'expression et de la qualité du travail, on reconnaîtra sans aucun doute dans l'ange du mausolée un compagnon de l'ange de la sainte Thérèse.

« Enfin, la tradition locale de Châteauneuf s'accorde, elle aussi, avec nos conclusions ; elle indique le tombeau comme l'œuvre d'un Italien inconnu et spécialement comme l'œuvre du Bernin ».

Donc, pour le Dr Sobotka, le monument n'est pas une œuvre française, la physionomie pathétique du personnage le rattache nettement à l'art baroque italien ; la composition du groupe le place dans le voisinage de la sainte Thérèse du Bernin et, sur ce point, il se trouve en accord parfait avec la tradition française locale. L'abbé Bardin, en effet, dans son *Histoire de Châteauneuf*, cite le Bernin comme l'auteur auquel la renommée attribue ce monument, mais cette opinion, il la combat pour des raisons historiques. La tradition, d'ailleurs, n'a laissé à Châteauneuf aucun souvenir permettant de croire que le célèbre sculpteur a eu, en ce pays même, des rapports directs avec le marquis de la Vrillière et pourtant, ces rapports ont existé à Paris, comme nous le montre l'érudit allemand :

« On peut établir que Louis Phelypeaux, pendant le séjour

du Bernin à Paris, et cela n'a rien d'étonnant, dut avoir des relations directes avec lui. Dans le journal du seigneur de Chanteloup, le chevalier d'honneur du Bernin à Paris, on trouve ceci : « De là, nous nous en sommes revenus et étant devant le logis de Monsieur de la Vrillière, nous y sommes descendus ». Il ajoute ensuite : « L'hôtel a été bâti sur le dessin de François Mansart pour Raymond Phelypeaux, sieur de la Vrillière, secrétaire d'Etat (1) etc... ». Mais celui-ci était déjà mort en 1665, de sorte qu'alors le possesseur du palais que visita Bernin ne peut être que son fils Louis Phelypeaux. Cela ne veut pas dire, ajoute le Dr Sobotka, qu'on dut vraiment penser à Bernin lui-même pour le tombeau ».

Et précisément pour les raisons d'ordre chronologique, le conservateur du musée allemand écarte également la paternité du Bernin. Ce sculpteur, en effet, mourut en 1680, c'est-à-dire un an avant le marquis de la Vrillière, et pour qu'il fût l'auteur du mausolée, il eût fallu qu'il le fît du vivant du seigneur de Châteauneuf, ce qui est possible. mais peu probable, puisque l'épitaphe du sarcophage nous apprend que c'est son fils Balthazar qui fit ériger ce monument à sa mémoire.

Mais ces relations du Bernin avec le marquis de la Vrillière et la célébrité qu'il avait alors eue en France ont certainement dû influencer Balthazar Phelypeaux à propos du choix d'un artiste pour l'érection du mausolée de son père et, par suite, cet artiste a bien des chances pour être un élève important du Bernin.

« La haute estime dont Bernin jouit à la cour de France rejaillit, nous le savons, sur quelques-uns de ses élèves. Les plus populaires et les plus occupés étaient Ercole Ferrata et Dominico Guidi, qui tous deux durent antérieurement venir une fois en France comme compagnons d'Algardi, appelé par le cardinal Mazarin. Guidi, en particulier, après la mort du Bernin en

(1) Publié dans la *Gazette des Beaux-Arts*, t. II, vol. XXI. L'hôtel des Phélypeaux forme aujourd'hui une partie des bâtiments de la Banque de France. Il a été bâti par Mansart (1598-1666).

1680, paraît avoir été regardé là-bas (en France) comme le principal représentant de son école. Son biographe Pascolli fait mention de commandes qu'il reçut de France. On lit dans son histoire : « Il envoya en France un bloc de marbre gigantesque dans lequel, sur la commande du Roi, il avait sculpté, dans des proportions bien plus grandes que nature, la Renommée portée sur les épaules du dieu du temps et chantant les exploits du Roi. Et ce n'était pas un mince honneur pour lui qu'un prince d'un tel goût, si entendu dans les arts, aux connaissances si universelles, l'eût précisément distingué parmi les artistes, non pas seulement de Rome, mais de l'Italie et même de toute l'Europe.

« D'après les comptes des Bâtiments, nous savons que le transport eut lieu au printemps de 1688. Au 11 avril 1688, l'entrepreneur de transports Gabriel Morin est payé pour un transport de Rouen à Paris de 139 caisses de sculpture de marbre et en particulier d'une grande caisse contenant le groupe de la Renommée de Dominique Guidi, le tout envoyé de Rome. »

Le Dr Sobotka sent que cette seule donnée est bien vague pour qu'on puisse étayer sur elle l'opinion que Guidi serait bien l'auteur du mausolée, mais enfin elle a sa valeur, étant donné surtout que le manque d'originalité des artistes de l'époque ne permet pas de tirer des conclusions bien nettes de la comparaison critique de leur style.

« Pendant cette période de la sculpture italienne, les particularités individuelles de style se cachent tellement, tout au moins pour notre œil, derrière les généralités, que la comparaison critique des styles ne donne jamais ici les mêmes résultats que pour les artistes du XIVe siècle dont nous pouvons presque, du premier coup d'œil, reconnaître la signature personnelle. Les artistes du XVIe siècle écrivent tous d'une main hardie et exercée, mais sans style proprement dit. Style et conception artistique reposent chez eux sur la tradition accommodée du Bernin.

« Si donc, dans le choix de l'auteur du groupe, je me déclare pour Dominique Guidi (né à Massacarrara en 1628, mort à

Rome en 1701), je le fais sous toutes réserves. Les raisons d'ordre extérieur que j'ai mises en avant d'une manière exceptionnelle pour appuyer mon opinion, c'est-à-dire le fait, qu'avant tous ses contemporains, il ait eu des relations étroites avec la France, précisément dans cette dizaine d'années où a ieu l'érection du tombeau, seront peut-être, malgré leur caractère vague, plus convaincantes encore que les raisons d'ordre intérieur basées sur la profonde conformité du groupe avec ses œuvres de Rome. Cette conformité, en effet, je ne puis la démontrer qu'imparfaitement à cause de l'insuffisance de matériaux que j'ai à ma disposition ».

Pourtant le Dr Sobotka va essayer quand même d'étayer son choix sur des raisons d'ordre critique en comparant les détails de style du mausolée avec ceux des ouvrages de Guidi.

« Ce qui est très caractéristique dans Guidi, c'est le soin avec lequel il rend toujours les ornements des vêtements. En particulier, sa manière de représenter les points, la grande mode d'alors, par l'emploi constant de trous de poinçons petits et serrés (comme par exemple sur sa fameuse statue de Clément IX (1667) à Sainte-Marie Majeure, ou bien sur le tombeau du cardinal Bagni, à Saint-Alexis de l'Aventin), est si démonstrative chez lui, qu'elle fait reconnaître ses œuvres bien plus sûrement que celles de Ferrata, Lucetti, Caffa, Monot, Rusconi, etc. Il s'enivre littéralement de ce motif, dont l'introduction dans le trésor des procédés de sculpture revient sans aucun doute, elle aussi, au Bernin. Nous savons, en effet, que celui-ci, dans la dernière période de sa vie, conçut pour ses bustes des modèles de points de Venise. Mais Guidi en a fait plus que tous les autres sa propriété ; il l'emploie partout où il peut et partout où il veut obtenir, au moyen de l'effet de tons produit par ce motif, un contraste en quelque sorte coloré sur les plis lisses d'un marbre tout à fait clair ou tout à fait sombre. Dans le tombeau de Phelypeaux, nous trouvons ce motif exécuté absolument dans sa manière, à la bordure de la manche gauche

retroussée, puis aux fronces de la chemise et d'une façon particulièrement visible au jabot. Un jabot semblable avec un dessin similaire orne le buste du comte Tiense da Vicenza sur son tombeau à Saint-Andréa della Valle, tombeau que j'ai déjà une fois, non sans intention, indiqué comme l'œuvre de Guidi. La main gauche de ce buste, elle aussi, entourée d'une manche plissée semblable et placée de la même façon devant la poitrine, avec les doigts écartés, semble être le pendant du bras droit de Phélypeaux. Quant au type de figure et quant au style du vêtement de l'ange, on les retrouve dans les deux figures féminines allégoriques de ce tombeau. Son port de tête en sens opposé est absolument semblable à celui de la Charité du tombeau de droite de Falconieri à San Giovanni de Florentini à Rome.

« Si enfin, dans cet enchaînement d'idées, on prend encore en considération la provenance romaine de la statuette, il me semble que la découverte de ses rapports avec le tombeau de Phelypeaux à Châteauneuf a levé tous les doutes qui planaient sur l'attribution que je lui avais tout d'abord assignée et qu'elle a apporté à cette attribution la confirmation la plus précise qui soit. »

Il est certain que les arguments mis en avant par le Dr Sobotka dans toute cette dissertation confirment bien l'opinion qu'il avait tout d'abord énoncée que la statuette de Berlin appartient à l'art italien du XVIIe siècle. Sur ce point, d'ailleurs, il est en parfait accord avec les critiques français. Malheureusement ses conclusions, en ce qui concerne la paternité exacte de cette œuvre, restent encore bien vagues. Et on comprend qu'il ne peut guère en être autrement pour les raisons mêmes que le critique allemand nous donne, c'est-à-dire à cause du manque absolu d'originalité personnelle que présentent les sculpteurs de l'époque.

Tous ont entre eux des ressemblances évidentes, la même habileté, la même hardiesse, la même recherche de la sentimentalité ; mais il est impossible de trouver chez eux une particularité quelconque qui les différencie ; aucune caractéristique,

aucun cachet spécial qui tienne lieu dans leurs œuvres de signature personnelle.

Aussi, le critique allemand, en exposant un peu timidement les caractères spéciaux du style de Dominique Guidi qu'il croit avoir trouvé dans la statuette de Berlin et dans le tombeau de Châteauneuf, avertit immédiatement que c'est sous toutes réserves qu'il met en avant le nom de ce sculpteur et avoue que c'est bien plutôt pour des raisons extérieures à son style qu'à cause de son style même qu'il lui a donné de prime abord la préférence.

Si l'on pense que ces raisons extérieures ne résident que dans une question de pure chronologie, on reconnaîtra que l'argument est peut-être un peu faible et que le problème reste dans une grande obscurité.

D'ailleurs, cet argument, au premier abord, semble tomber devant les renseignements que donne sur le mausolée l'abbé Bardin dans son *Histoire de Châteauneuf* : « C'est en 1686, dit-il, que fut mis en place le magnifique tombeau du seigneur de la Vrillière... » par conséquent les caisses de sculpture envoyées en France par Guidi en 1688 ne pouvaient pas contenir le monument. Par contre, l'abbé Bardin nous apprend que « le 15 novembre 1688, on faisait l'inauguration du maître autel et du rétable qui en est l'accompagnement et que ce morceau d'architecture fut exécuté par un des sculpteurs du mausolée ; le rétable était orné des statues de saint Pierre et de saint Martial avec deux anges adorateurs d'une grandeur colossale et d'un travail fini ».

Ces différentes statues ont été malheureusement détruites par la Révolution et il ne nous reste rien d'elles qui puisse nous servir de point de comparaison avec les statues du tombeau.

Toutefois, nous devons accepter comme juste la déclaration de l'abbé Bardin qui attribue la même paternité au tombeau et au rétable. En effet, l'historien de Châteauneuf n'apporte aucune réserve à cette déclaration et sans nous dire où il a puisé ces renseignements, il semble bien les donner comme certains. D'un autre côté, ces mots de « travail fini » qu'il emploie pour

caractériser ces statues est bien le mot qui caractérise le tombeau et ce caractère commun des deux monuments est probablement une conséquence de leur parenté.

Mais il y a autre chose qui, à notre avis, prouverait mieux que tout ce qui précède que le rétable et le mausolée sortent d'un même atelier; si l'on compare, en effet, le marbre rouge qui borde l'arcade sous laquelle se trouve le tombeau et celui qui constitue la matière des dés et des fûts de colonne du rétable, on voit qu'ils sont semblables et qu'on est en droit de leur assigner la même carrière comme origine. Or l'édification de l'arcade est certainement contemporaine de celle du mausolée, il est probable que les deux sont l'œuvre des mêmes artistes; ce qui le démontrerait, ce sont les squelettes de pierre qui soutiennent la moulure en saillie de l'arcade et qui respirent bien le goût douteux de l'art italien du temps.

Donc si cette arcade sort des ateliers de l'auteur du monument, la similitude des matériaux employés montre qu'il en est bien de même du rétable.

Et quoi de plus naturel, en effet, que l'abbé Bigeon, le restaurateur de l'église d'alors, ait pensé, pour l'exécution de son rétable, à l'artiste du mausolée; il avait fait la connaissance à Châteauneuf de ceux de ses praticiens ou de ses élèves qui étaient venus édifier le tombeau, et il est probable que c'est lors de leur présence ici qu'il avait eu l'idée de faire construire le rétable et l'autel. Peut-être même cette idée lui a-t-elle été suggérée par ces artistes eux-mêmes qui étaient occupés surtout à la décoration des églises; et le temps qui s'écoule entre l'érection du mausolée et l'édification du rétable semblerait bien prouver que les constructeurs du tombeau sont partis de Châteauneuf en emportant la commande de ce rétable.

Or c'est ici peut-être que le Dr Sobotka va prendre sa revanche; à défaut du mausolée, ne seraient-ce pas les pièces de sculpture du rétable qui auraient pu être contenues dans quelques-unes des caisses envoyées de Rome à Paris en 1688? Les dates ici ne s'opposent pas du moins à la vraisemblance de ces suppositions; le transport ayant eu lieu au printemps de 1688

et l'inauguration en novembre de la même année, il s'écoule entre ces deux événements le temps justement nécessaire à l'édification du monument. Or, comme ces caisses venaient des ateliers de Guidi, les déductions d'ordre chronologique seraient alors pleinement d'accord avec les déductions d'ordre critique tirées par l'éminent conservateur du Musée de Berlin pour faire de Guidi l'auteur du mausolée.

Quoi qu'il en soit, nous estimons quand même que l'existence au Musée « Empereur Frédéric » de Berlin de la statuette dont l'acquisition a été le point de départ du travail du Dr Sobotka, est d'une importance incontestable.

La dissertation critique de l'érudit allemand est des plus intéressantes, quoiqu'elle ne nous conduise pas à des conclusions irréfutables, car elle met à l'ordre du jour une question d'art qui semblait abandonnée depuis longtemps. Si elle ne résout pas le problème, elle le pose à nouveau et elle peut être ainsi le point de départ de nouvelles recherches et de nouvelles discussions d'où pourra surgir un jour ou l'autre la lumière.

Dr Brinon.

LE GRAND CIMETIÈRE

« La plupart des monuments publics qui auraient pu braver les ravages du temps sont détruits souvent par la main des hommes, dont les passions anéantissent, en peu d'instants, des chefs-d'œuvre qui avaient coûté à leurs aïeux tant de sacrifices, de peines et de soins ». En modifiant le mot « passions » qui excède, par une certaine allure héroïque, le caractère de l'opération qui menace les restes de l'ancien Grand Cimetière d'Orléans, nous pourrions faire nôtres les paroles de Vergnaud Romagnesi. Voici bientôt un siècle, il les écrivait en tête de l'ouvrage autographié consacré par lui précisément à l'ancien Grand Cimetière.

Nous ne sommes plus en 1824, et, s'il est un progrès que personne ne saurait dénier à notre âge, c'est un amour plus éclairé des monuments élevés par nos pères, une intelligence plus vive, en théorie du moins, de l'excellence de leur goût. La pratique administrative semble parfois s'exercer à l'encontre de ce progrès ; n'est-ce pas le plus souvent par ignorance ou irréflexion ?

Lorsque nous avons tenté de sauver la chère maison qui abrita Jeanne d'Arc, on nous disait : « Vous arrivez trop tard. Des engagements ont été pris. On ignorait, d'ailleurs, que la maison de Jacques Boucher donnât sur la rue. »

Cette fois, nous marchons à la première menace, et nous venons dire au Conseil municipal : « Vos projets vont détruire un monument archéologique presque unique en France — car il ne s'agit pas d'un cloître — et qui peut acquérir, par une intelligente adaptation, un double caractère d'utilité et de pittoresque achevé. »

« Orléans, qui fut si riche, devient de plus en plus pauvre en monuments anciens, et nos cœurs orléanais souffrent de la comparaison avec tant d'autres villes moins importantes et qui n'ont pas son passé glorieux. Aidez-nous à garder, pour nos descendants, le peu qui nous reste. »

Dans ce quadrilatère de galeries gothiques, dont trois côtés demeurent, est venu aboutir, à l'universelle et inévitable échéance, presque tout ce qu'Orléans contint de magistrats intègres, d'artistes éminents, de savants docteurs, de commerçants et d'artisans dont le labeur créa et soutint la prospérité de notre ville, et cela dura cinq siècles et davantage.

On peut croire, en effet, que ce champ de l'égalité, où tout bourgeois d'Orléans compte des ancêtres, devint lieu de sépulture lorsque le roi Robert réédifia Saint-Aignan et accorda aux chanoines, pour leurs maisons claustrales, l'emplacement de l'antique cimetière situé au nord de leur église. Il est certain, du moins, qu'en 1266 il était utilisé depuis un certain temps, et que l'évêque Robert de Courtenay y avait élevé une élégante chapelle. Au xve siècle, on y enterrait les morts des seize paroisses de la ville et des faubourgs, ainsi que les étrangers qui n'avaient pas manifesté d'autre volonté, et cela, dit un acte royal de 1463, « de tel et si long temps qu'il n'est mémoire du contraire ». A cette époque encore, le champ de repos était clos de simples murailles — le même acte le dit formellement — et il ne possédait toujours qu'une chapelle dédiée à Notre-Dame et à saint Vrain.

Mais bientôt une transformation complète est commencée. On encadre tout le cimetière d'une série d'arcades gothiques formant une galerie continue. Peut-être les guerres d'Italie ont-elles inspiré ce dessein, par un souvenir des *campi-santi* d'outremonts.

Dès 1492, on trouve un marché pour la construction de six piliers dans la galerie méridionale (« du côté devers les charniers ») et ce marché indique comme modèles trois piliers précédemment élevés devant la chapelle. Les dessins de Pensée, si exacts, que nous a conservés l'album de Jollois, montrent indiscutablement

le style de cette époque. Il semble que dès lors les travaux furent poursuivis sans interruption. En 1546, on faisait une dernière emprise sur le jardin du couvent des Jacobins pour achever la galerie occidentale et, à son extrémité septentrionale, élever la chapelle Saint-Hubert.

La révolution protestante porta la ruine dans le Grand Cimetière comme dans la plupart des monuments religieux du pays. Plusieurs des arcades furent renversées et, si la galerie occidentale fut rétablie, dans un style plus simple qu'elle n'était auparavant, on se contenta de couvrir celles du midi et de l'est de toitures en appentis portées sur des piles carrées, comme le montrent les dessins de Pensée dans le même ouvrage. Pour la galerie méridionale, cette toiture datait de 1579 et 1580.

En 1824, lors de la construction de la Halle Saint-Louis, on restaura, dans le style des deux autres galeries, les arcades de l'est et on détruisit la galerie méridionale. Par économie, au lieu de réparer les niches des piliers, reproduites par le crayon de Pensée, on les boucha de pierres de taille qui se distinguent encore par leur teinte, particulièrement à la galerie de l'ouest.

En résumé, nous avons encore trois galeries : celle de l'est, restaurée en 1824, dans laquelle s'ouvre la chapelle du Saint-Esprit ; celle du nord, ayant à l'extérieur des contreforts moulurés du milieu du XVIe siècle et, à l'angle nord-ouest, la chapelle Saint-Hubert ; la galerie de l'ouest, datant aussi du XVIe siècle et possédant à l'extérieur, dans le jardin de la bibliothèque, les mêmes contreforts que la galerie septentrionale.

Enfin, au midi de cette galerie, se voit la grande porte du cimetière, assez endommagée, mais gardant encore de fines sculptures de la Renaissance. Tous les Orléanais la connaissent. Elle date avec évidence des premières années du règne de François Ier. Peut-on la rapprocher d'un nom célèbre, celui de Pierre Byard, indûment appelé Viart, l'architecte du vieil Hôtel de ville d'Orléans? On ne saurait actuellement l'affirmer, et pourtant on a la preuve que Byard conduisit les travaux du Grand Cimetière aux environs de 1523. Qu'on nous garde ce

portail auquel de nouveaux documents donneront peut-être un jour un intérêt doublé.

Nous nous refusons à croire qu'instruit de l'intérêt éminent de cet ensemble monumental, qu'il a paru mettre en doute, le Conseil municipal d'Orléans, mieux informé, accepte de détruire un des derniers aspects pittoresques de notre ville. A quoi bon préconiser le tourisme et parler toujours des moyens d'attirer les étrangers, si nos cités sont condamnées à une uniforme banalité ?

On a proposé de faire un jardin public de cette place, débarrassée de la Salle des Fêtes, et d'abriter, sous les arcades dégagées, les nombreux et intéressants monuments de pierre et de bois que les transformations, nécessaires parfois, rendent sans emploi, et qui encombrent nos musées quand ils ne restent pas enfouis dans des magasins. Ce serait une solution satisfaisante à tous les points de vue, et il est infiniment désirable qu'elle prévale pour l'avantage de tous.

Les milieux compétents ont été très émus de ces projets de destruction. Avant-hier, la Société des Antiquaires de France ; hier, le Conseil de la Société Française d'Archéologie exprimaient un même et pressant vœu en faveur de la conservation de cet ensemble monumental, qui est une rareté en France.

La Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, fondée pour la conservation des monuments, émettra, avec une patriotique espérance, le même vœu pour conserver aux générations futures un morceau de notre vieille cité, et se moutrer une fois de plus fidèle à son titre de gardienne de l'Antiquité : *Antiquitatis custodes*.

Eug. JARRY.

La *Société archéologique et historique de l'Orléanais* a, dans sa séance du 27 décembre 1912, émis le double vœu suivant :

Surprise du peu de cas que la municipalité d'Orléans a cru devoir faire de son avis documenté, réfléchi et unanime, sur la

question, spécialement et uniquement archéologique, de la conservation des galeries de l'ancien cimetière ;

Emue des propos que les comptes rendus de la séance municipale du 24 décembre ont prêtés à M. le Maire, touchant la compétence des membres de la Société et la nature des motifs qui auraient inspiré leur intervention ;

Encouragée, d'ailleurs, par les vœux conformes qui ont été émis, avant le sien, par les Sociétés nationales les plus qualifiées : la Société nationale des antiquaires de France et la Société française d'archéologie ;

Forte, enfin, du jugement déjà prononcé par la Commission des monuments historiques, arbitre suprême de semblable débat ;

La *Société archéologique et historique de l'Orléanais* réitère ses affirmations antérieures et insiste sur son double vœu, comme suit :

PREMIER VŒU

Conservation des trois galeries du grand cimetière

« Considérant que le cloître ogival de l'ancien grand cimetière fut édifié aux XVI[e] et XVII[e] siècles, comme en témoignent de nombreux passages des Archives communales publiées ; restauré en 1825 du côté de l'est ; malheureusement encombré, depuis cette époque, d'aménagements postiches qui ont gâté le grand effet de ses quarante-huit arcades, sans nuire, toutefois, à leur intégrité ; que, dans cet état, il est encore l'une des plus belles constructions de ce genre qui subsistent en France ; qu'il l'emporte par ses dimensions, son ensemble architectural, son état de conservation, sur les édifices similaires les plus estimés, comme les « aîtres » de Saint-Maclou de Rouen, de Montfort-l'Amaury, de Saint-Saturnin de Blois, de Saint-Etienne du Mont de Paris ; qu'en tant que simple galerie de cloître, il dépasse ce qui est construit de plus vaste dans les monastères ;

qu'il peut devenir, avec une restauration peu coûteuse, comparable aux *Campi santi* des Italiens ;

« Considérant qu'au point de vue de l'histoire de l'Art dans l'Orléanais, ce cloître est un des meilleurs documents qui établissent la curieuse survivance de l'architecture ogivale dans notre province, au cours du XVIe et jusqu'en plein XVIIe siècle ; car les galeries du nord et de l'ouest, commencées à la fin du XVe siècle (1492), ont été continuées sur le même plan, avec les mêmes profils et la même sculpture décorative, en pleine période de la Renaissance, dans une ville où le goût nouveau se manifestait brillamment ; au XVIIe siècle les mêmes galeries ont subi des restaurations, d'ailleurs sommaires, dans lesquelles se remarque un respect pareil du style ancien ; il n'est pas jusqu'à la restauration partielle de la galerie est, exécutée en 1825, par un architecte réputé cependant pour la sévérité de son classicisme, M. Pagot, qui ne prouve aussi la persistance locale d'un art désuet depuis trois siècles ;

« Considérant que la beauté de cet édifice ne tient pas seulement au nombre de ses arcades et à l'harmonie de leurs proportions, mais encore à plusieurs détails curieux : des vestiges de fresques ; des traces de monuments funéraires et peut-être, encastrés dans la maçonnerie, des inscriptions, bas-reliefs ou niches murées ; une trentaine de contreforts extérieurs ornés de jolis gables ; un portail de la Renaissance très élégamment ciselé ;

« Considérant que dans l'Histoire orléanaise, ce « Grand Cimetière » tient une place importante ; qu'il a reçu les sépultures d'un grand nombre de personnages notables ; qu'à ce titre il a été visité maintes fois par les hôtes illustres de la Cité ; qu'enfin il est peu de lieux dans Orléans auxquels s'attachent plus de souvenirs ;

« Considérant que le dégagement des galeries et la disparition de la Salle des Fêtes auraient pour résultat de restituer à la ville un monument des plus imposants par ses lignes, des plus curieux par son originalité ; que, vu de l'enceinte dégagée, le profil de la Cathédrale se présenterait en pleine valeur dans un

cadre admirable ; que la restauration du cloître exigerait seulement la destruction des murailles qui l'aveuglent en partie, et des étages qui le traversent, restauration très peu coûteuse, facilitée par le déménagement annoncé de la bibliothèque et de la caserne ; qu'enfin toute trace du vandalisme du XIXe siècle aurait disparu quand, dans l'avenir, les têtes des contreforts intérieurs, mutilées vers 1825, auraient été refaites sur le modèle des beaux contreforts extérieurs de l'ouest et du nord.

« La Société émet le vœu :

« Que le cloître de l'ancien grand Cimetière, avec ses trois galeries et ses deux chapelles annexes, soit :

« 1° Scrupuleusement respecté comme un document important de l'art national et de l'histoire locale ;

« 2° Débarrassé des constructions qui ont aveuglé ses arcades, et du bâtiment central dont la masse a rompu son effet ;

« 3° Très sobrement restauré à l'intérieur, et à l'extérieur dégagé sur ses côtés Ouest et Nord, pour mettre en valeur les détails les mieux conservés de sa décoration. »

DEUXIÈME VŒU

Aménagement d'un musée lapidaire

« Considérant que les locaux affectés au Musée lapidaire d'Orléans et de la région, dans l'hôtel Cabu, sont notoirement insuffisants, et que nombre de pièces importantes restent à peu près invisibles ou inaccessibles, à cause de l'obscurité des salles ou de leur encombrement ;

« Que les sarcophages ou débris de sépultures déposés dans la salle dite des Tombeaux, sous le Musée de peinture, souffrent de l'humidité de ce sous-sol ;

« Que la collection de moulages d'enseignes orléanaises, formée à grands frais et déposée également dans un sous-sol du Musée de peinture, risque d'être en peu de temps détruite, si on ne trouve pas pour l'exposer un local aéré et sain ;

« Que la ville d'Orléans garde depuis longtemps dans ses magasins des vestiges notables qu'elle n'a pas pu exposer faute de place, et que beaucoup d'autres sont amassés dans les caves du Musée historique ;

« Que de nombreuses pièces d'architecture ancienne, déplacées ou découvertes dans les anciens quartiers de la ville, augmenteraient chaque année le dépôt lapidaire, s'il était assez vaste pour les recevoir ;

« Que la porte de l'ancien cimetière Saint-Vincent, dessinée en 1625 par Etienne Martellange pour le collège des Jésuites et celle de l'ancien Hôtel-Dieu conservée actuellement dans la cour du Musée de peinture devront être prochainement transportées et réédifiées dans une situation digne de leur intérêt ;

« Que pour la conservation de certaines pièces des abris couverts sont indispensables, tandis que pour d'autres l'exposition en plein air n'offre point d'inconvénients et assure au contraire une mise en valeur plus complète ;

« La Société émet le vœu :

« Que les galeries et l'enceinte de l'ancien grand cimetière soient affectées à l'installation d'un musée lapidaire et d'un square archéologique. »

DOCUMENT

CONCERNANT

LE SCULPTEUR ORLÉANAIS HERMANT SPÉRANDAN

(1468-1469)

Dans un article déjà ancien, signalant l'importance des ateliers de sculpture orléanais du XIIIe siècle au XVIIe (1), A. de Montaiglon n'a pas cité le nom d'Hermant Spérandan (ou Spéradan), tailleur d'images, qui vivait sous le règne de Louis XI ; pourtant, cet artiste, presque inconnu aujourd'hui, dut jouir, en son temps, d'une certaine réputation dans la province, puisqu'il travailla pour la municipalité et pour la duchesse d'Orléans. Nous savons, par les comptes de ville, qu'il avait taillé, en 1464, « ung ymage de Nostre Dame des Miracles, ung autre de saint Paoul, les armes du Roy couronné, celles de Mgr duc d'Orliens et de Milan, avec les armes de la ville, le tout couvert de deux tabernacles, lesquelz ont esté ordonnez estre assis au portail du boulouart de la porte Renart » (2).

Quelques années après, en 1468 ou 1469, il fut chargé de sculpter, pour la duchesse Marie de Clèves, une statue de saint François. Nous publions ci-dessous un extrait de compte qui donne de curieux détails sur cette commande princière (3).

(1) *Bibl. de l'École des Chartes*, 3e série, t. II (1851), p. 266, note.

(2) Arch. comm. d'Orléans, CC 559. Texte cité par Ch. Cuissard, *Les artistes orléanais, XIVe et XVe siècles*, Orléans, A. Gout, 1904, in-8°, p. 40.

(3) Compte de la recette ordinaire du domaine du duché d'Orléans, du 24 juin 1468 au 24 juin 1469. (Arch. nat., R⁴ 325, f° 215 v°.)

Hermant Spérandan utilisa pour son travail deux blocs de pierre d'Apremont, fournis gracieusement par le Chapitre de Saint-Aignan, circonstance permettant de supposer qu'il prit une certaine part à la décoration de cette église, dont la reconstruction, grâce à la sollicitude de Louis XI, fut, à cette époque, activement poussée ; toutefois, les comptes de l'œuvre de Saint-Aignan, si intéressants pour l'histoire de l'art et des artistes dans l'Orléanais, au xve siècle, ne mentionnent pas son nom (1).

La statue, qui fut transportée à Blois par le cours de la Loire, mesurait quatre pieds de haut ; sur le socle, se détachait un ange tenant les armes de la duchesse. Elle était destinée, selon toutes vraisemblances, à la chapelle que Marie de Clèves fit construire, vers cette époque, au couvent des Cordeliers de Blois, et qui était achevée en 1479 (2).

P. Bouvier.

EXTRAIT DE COMPTE

A Harmant Sperandan, tailleur d'ymages, demourant a Orleans, la somme de six escuz d'or neufz, pour avoir taillé en pierre, par l'ordonnance de madicte dame, ung ymage de saint Françoys de quatre piez de hault avecques l'antrepié (3) dudit ymage ou a ung ange tenant et portant les armes d'icelle dame, et dont ledit receveur lui a baillé et delivré les pierres et de ladicte taille marchandé avecques lui, ainsi que escript et mandé lui avoit esté par monseigneur maistre Raoul de Reffuge, general conseillier sur le fait des finances de madicte dame, comme appert par ses lettres missibles avecques quictance dudit Hermant cy rendues, pour ce VI l. XII s. p.

(1) Arch. du Loiret, G 1701 (cote provisoire).

(2) De Maulde, *La mère de Louis XII*, dans *Rev. hist.*, t. XXXVI, p. 97, note. — Arch. nat., R[4] 581, f° 233 v°.

(3) Socle, piédestal.

A ung voicturier qui a amenez, en sa charrete, lesdictes deux pierres dudit cloistre jusques en l'ostel dudit Hermand, XVI d. p. (1).

Aux doyen et chappictre de Saint-Aignan d'Orleans, pour deux grans pierres d'Apremont prises d'eulx et en leur cloistre pour faire lesdits ymage et entrepié, neant pour ce qu'ilz n'en ont riens voullu prandre, disans qu'ilz les donnent a madicte dame la duchesse, pour ce neant.

A Adam Lamirault, menuisier, demourant a Orleans, la somme de dix solz parisis qui paiée lui a esté pour ung grant coffre de six piez de long et de deux piez ou environ de large, achaté de lui pour mectre dedans icellui ledit ymage de saint Françoys avec ledit contrepié (*sic*), affin de plus seurement les mener et conduire jusques a Blois, devers madicte dame, car autrement ilz eussent esté en dangier d'estre rompuz et gastez en chemin, pour ce, par quictance dudit Adam Lamirault cy rendue, X s. p.

A quatre portefaiz qui ont porté en une civiere, a diverses foiz, lesdits ymage, entrepié et coffre, de l'ostel desdits ouvriers jusques au port d'Orleans, dedans ung challan, et aydé audit menuisier a les mectre, asseoir, clourre et enfermer dedans ledit coffre, pour leurs peines et sallaires, IIII s. p.

(*Arch. nat.*, *R*[4] *325*, *f*° *215 v*°.)

(1) C'est sans doute par inadvertance que cet article se trouve inscrit à cette place ; il devrait logiquement être reporté après l'article suivant.

NOTE SUR UNE ÉTUDE DE M. EUGÈNE GUITARD

relative à Colbert et Seignelay

CONTRE LA RELIGION RÉFORMÉE

Nous tenons à signaler à la Société un ouvrage récent, qui, s'il donne peu de détails concernant spécialement l'Orléanais, sera lu cependant avec profit par tous ceux qu'intéresse l'histoire de cette province au XVII[e] siècle : *Colbert et Seignelay contre la religion réformée ; étude inédite sur le rôle des secrétaires d'Etat de la Maison du Roi, entre 1661 et 1690, dans la révocation de l'édit de Nantes, particulièrement à Paris, dans le Centre et dans l'Ouest*, par EUGÈNE GUITARD ; 2e éd., Paris, Picard ; Toulouse, Privat ; 1912, pet. in-4°.

Sans s'attarder au récit détaillé d'événements déjà connus, l'auteur s'est efforcé de dégager les idées personnelles de Colbert et de son fils Seignelay en matière de politique religieuse ; et, en une étude analytique bien ordonnée, claire et précise, il détermine quelle fut leur part de responsabilité dans la révocation de l'édit de Nantes et dans les persécutions.

L'action des secrétaires d'Etat de la Maison du Roi sur les affaires de la Religion prétendue réformée s'exerça de deux manières différentes. La direction de ces affaires appartenait en droit, avant 1686, à un secrétaire d'Etat spécial, Phélypeaux de Châteauneuf ; mais Seignelay, profitant adroitement de la variété des attributions que lui légua son père, étendit insensiblement son pouvoir de ce côté. C'est ainsi qu'il en vint, peu à peu, à prendre des mesures générales de la plus grande importance pour combattre l'hérésie dans toute l'étendue du royaume.

Mais on sait, d'autre part, que chaque secrétaire d'Etat, outre les attributions particulières de son département, avait la charge des affaires d'un certain nombre de provinces. Du secrétaire d'Etat de la Maison du Roi relevaient l'Ile-de-France avec Paris, le Soissonais jusqu'à Noyon, l'Orléanais et le Blésois : dans ces provinces, Colbert et Seignelay purent, sans usurpation, surveiller et combattre l'Eglise réformée, et leur correspondance avec les intendants est, à ce sujet, très instructive. Colbert, naturellement enclin à la tolérance, et, d'ailleurs, absorbé tout entier par ses finances, eut peu d'occasions de sévir contre les protestants. Seignelay accepta la redoutable mission de catholiciser la France ; il s'en acquitta avec conviction, mais sans excès de violence, cherchant toujours à obtenir le plus de résultats avec le moins de rigueur possible.

Son rôle fut, en somme, modérateur ; nous le voyons, à l'occasion, calmer le zèle de l'intendant Jean de Creil, qui réclamait l'envoi des dragons. On sait que la généralité d'Orléans, sérieusement éprouvée, après 1685, par l'émigration protestante, échappa, néanmoins, aux graves désordres qui, dans certaines régions voisines, accompagnèrent la révocation de l'édit de Nantes : elle le dut en partie à l'action personnelle de Seignelay.

P. Bouvier.

PUBLICATIONS
de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

La Société publie un BULLETIN par trimestre
Prix annuel : 4 f.

BULLETINS PUBLIÉS :	tome Ier	(nos 1 à 15), épuisé	1848-1853
—	tome II	(nos 16 à 31), épuisé	1854-1858
—	tome III	(nos 32 à 39), épuisé	1859-1861
—	tome IV	(nos 40 à 58)	1862-1867
—	tome V	(nos 59 à 79)	1868-1873
—	tome VI	(nos 80 à 95)	1874-1877
—	tome VII	(nos 96 à 115)	1878-1882
—	tome VIII	(nos 116 à 131)	1883-1886
—	tome IX	(nos 132 à 143)	1887-1890
—	tome X	(nos 144 à 154)	1891-1894
—	tome XI	(nos 155 à 161)	1895-1897
—	tome XII	(nos 162 à 173)	1898-1901
—	tome XIII	(nos 174 à 180)	1902-1904
—	tome XIV	(nos 181 à 189)	1905-1907

La Société publie de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES.

MÉMOIRES PUBLIÉS :	tome Ier, épuisé. — (1851.)	
—	tome II, avec atlas, épuisé. — (1853.)	
—	tome III. — (1855).	8
—	tome IV, avec atlas. — (1858.)	12
—	tome V. — (1862.)	8
—	tome VI. — (1863.).	8
—	tome VII. — (1867.)	8
—	tome VIII. — (1864.).	8
—	tome IX, avec atlas. — (1866.)	12
—	tome X. — (1869.)	8
—	tome XI, avec atlas. — (1868.)	12
—	tome XII, avec atlas. — 1873.	12
—	tome XIII. — (1875.).	10
—	tome XIV. — Concours de 1869 et 1875	10
—	tome XV, avec atlas. — (1876)	12
—	tome XVI, 1re partie. — (1879.).	5
—	tome XVI, 2e partie. — (1887.).	5
—	tome XVII, avec atlas. — (1880.)	12
—	tome XVIII, avec atlas. — (1881.)	12
—	tome XIX. — (1883). — Concours de 1880.	10
—	tome XX, avec atlas. — (1885.).	12
—	tome XXI. — (1886). — Concours de 1885.	10
—	tome XXII. — (1889.)	10
—	tome XXIII. — 1892.	10
—	tome XXIV, épuisé. — (1892). — Concours de 1890	
—	tome XXV. — 1894	10
—	tome XXVI, avec atlas. — (1895.)	12
—	tome XXVII. — (1898.)	12
—	tome XXVIII. — (1902.)	12
—	tome XXIX — (1905.).	10
—	tome XXX, épuisé. — (1906.)	
—	tome XXXI (1907)	5
—	tome XXXII (1908).	5

CES OUVRAGES SE TROUVENT :

Orléans, librairie HERLUISON, MARRON, successeur, rue Jeanne-d'Arc, 11.

Paris, librairie LECHEVALIER, rue de Savoie, 16.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, sauf les volumes I, II, XXIV et XXX des *Mémoires* et les volumes I, II et III des *Bulletins* qui sont épuisés, on peut s'adresser directement à M. le Président.

Orléans. —Imp. de G. JACOB, P. PIGELET et Fils, successeurs, rue Saint-Étienne, 8.

SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE

DE L'ORLÉANAIS

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 8 février 1865.

BULLETIN

Tome XVI. — N° 204.

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1913

SOMMAIRE :

ORLÉANS
LIBRAIRIE HERLUISON
M. Marron, Succr
11, rue Jeanne-d'Arc, 11

PARIS
E. LECHEVALIER
LIBRAIRE
16, Rue de Savoie, 16

1913

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVI. — N° 204

PREMIER ET DEUXIÈME TRIMESTRES DE 1913

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

AU 1er JUILLET 1913

I

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT

MM.

Le Préfet du Loiret.
Le Préfet de Loir-et-Cher.
Le Préfet d'Eure-et-Loir.
Le Général commandant le 5e Corps d'armée, à Orléans
Le premier Président de la Cour d'appel d'Orléans.
Le Maire d'Orléans.
L'Évêque d'Orléans.
L'Évêque de Blois.
L'Évêque de Chartres.

II

MEMBRES HONORAIRES ÉLUS (1)

MM.

1 Lasteyrie (le comte R. de), ✻, membre de l'Institut, professeur honoraire à l'École des Chartes, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, Paris (VIIe). 1885

2 Maspéro, ✻ O., membre de l'Institut, professeur au Collège de France et à l'École des Hautes-Études, avenue de l'Observatoire, 24, Paris. 1888

3 Meyer (Paul), ✻ C., membre de l'Institut, directeur de l'École des Chartes, 16, avenue de La Bourdonnais, Paris (VIIe). 1893

Jouin (Henry), ✻, rue Garancière, 6, Paris. 1893

5 Lafenestre (Georges), ✻ O., membre de l'Institut, conservateur au Louvre, professeur d'histoire de la peinture au Louvre et au Collège de France, avenue Lakanal, 5, Bourg-la-Reine (Seine). 1895

6 Hanotaux (G.), ✻ O., ancien ministre des affaires étrangères, membre de l'Académie française, 15, rue d'Aumale, Paris (IXe). 1898

7 Guiffrey (Jules), ✻ O., membre de l'Institut, ancien administrateur de la manufacture nationale des Gobelins, boulevard Bonne-Nouvelle, 34, Paris (Xe). 1899

8 Lemaitre (Jules), ✻ O., membre de l'Académie française, 39, rue d'Artois, Paris. 1899

9 Prou (Maurice), ✻, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, 75, rue Madame, Paris (VIe). 1900

10 Alluard ✻ O., doyen honoraire de la Faculté des Sciences à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). 1903

11 Goyau (Georges), ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole de Rome, rue Pierre-Charron, 12, Paris. 1904

12 Masson (Léon), ✻ O., directeur en congé, hors cadre, au Conservatoire national des Arts et Métiers, rue Alphonse-de-Neuville, 22, Paris. 1904

13 Merlin (Alfred), Directeur du Service des Antiquités et Arts de la Tunisie, Tunis. 1909

(1) MM. les Sociétaires sont instamment priés d'indiquer à M. le Secrétaire les changements de domicile ou de titres et toutes les rectifications de nature à assurer l'envoi exact de nos publications.

M.

14 Lefèvre-Pontalis (Eugène), ✪ I., professeur à l'Ecole des Chartes, directeur de la Société française d'archéologie, membre du Comité des travaux historiques, 13, rue de Phalsbourg, Paris. 1903

III

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS (1)

MM.

1 Basseville (Anatole), avocat, ✪, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1860
Rue des Pensées, 13.

2 Vignat (Gaston), ✪, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques. 1860
Cloître Saint-Aignan, 7.

3 Baguenault de Puchesse (le comte Gustave), docteur ès lettres, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, de l'Académie de Sainte-Croix et de l'Académie de Lyon. 1869
Rue Chanzy, 7.

4 Cochard (l'abbé Théophile), chanoine titulaire, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1873
Rue Saint-Etienne, 18.

5 Baillet (Auguste), ancien élève de l'École des Chartes, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, ancien conseiller municipal. 1876
Rue Eudoxe-Marcille, 26.

6 Raguenet de Saint-Albin (Octave), ancien élève de l'École des Chartes, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1879
Rue d'Illiers, 17.

7 Pommier (Alexandre), juge au Tribunal civil d'Orléans, conservateur des estampes du Musée de peinture d'Orléans. 1882
Boulevard Rocheplatte, 7.

(1) Les noms des membres sont inscrits dans l'ordre des admissions.

MM.

8 CHARPENTIER (le comte Paul), avocat, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1888
Rue des Charretiers, 14.

9 O'MAHONY (le comte), ✠, ancien vice-président du Conseil de Préfecture du Loiret. 1889
Avenue Dauphine, 23.

10 JARRY (Eugène), ancien élève de l'Ecole des Chartes, lauréat de l'Institut, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1893
Place de l'Etape, 8.

11 HUET (Émile), ancien magistrat. 1894
Boulevard Alexandre-Martin, 37.

12 DIDIER (Albert), ✠, conservateur du Musée de peinture et de sculpture d'Orléans, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1895
Rue du Bœuf-Saint-Paterne, 15.

13 VACHER, ✠, docteur en médecine, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1896
Rue Sainte-Anne, 3.

14 BRETON (Auguste), avocat à la Cour d'appel d'Orléans. 1898
Rue des Huguenots, 2.

15 GARSONNIN, docteur en médecine, conservateur du Musée historique de l'Orléanais et du Musée Jeanne d'Arc, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie. 1899
Boulevard Saint-Vincent, 24.

16 FOUGERON (P.-E.), membre de la Société française d'archéologie. 1901
Rue Bretonnerie, 55.

17 IAUCH (l'abbé Pierre), chanoine honoraire, professeur d'histoire à l'Institution Sainte-Croix, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans et de l'Académie de Sainte-Croix. 1902
Rue du Colombier, 17.

18 JAROSSAY (l'abbé Eugène), missionnaire apostolique, membre de l'Académie de Sainte-Croix. 1903
Rue Saint-Euverte, 8.

MM.

19 Larcanger (E.), I., ancien professeur de dessin au Lycée, conservateur-adjoint du Musée Jeanne d'Arc. 1904
Avenue Dauphine, 52.

20 Soyer (Jacques), I., archiviste du Loiret, ancien élève de l'Ecole des Chartes, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, conservateur-adjoint du Musée historique de l'Orléanais, membre du Comité d'inspection de la Bibliothèque de la Ville, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1904
Boulevard de Châteaudun, 99.

21 Bredif (Emile), avocat à la Cour d'appel d'Orléans, bâtonnier de l'Ordre. 1905
Rue Bannier, 97.

22 Beaucorps (Charles de), ancien élève de l'Ecole des Chartes. 1905
Rue Saint-Pierre-Lentin, 1.

23 Baillet (Jules), ancien élève de l'Ecole normale supérieure, ancien membre de la Mission archéologique du Caire, agrégé de l'Université, attaché au Musée historique de l'Orléanais et au Musée Jeanne d'Arc. 1906
Rue d'Illiers, 35.

24 Depréaux (Albert), membre de la Société d'histoire militaire « La Sabretache » et de la Société d'histoire du Costume. 1909
Rue de la République, 19.

25 Masson (Léon), architecte des Monuments historiques pour le département du Loiret. 1909
Rue Serenne, 9.

26 Cagnieul (Albert), bibliothécaire de la Ville, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1909
Rue Guillaume-Prousteau, 2.

27 Banchereau (Jules), Trésorier de la Société française d'archéologie ; membre associé correspondant national de la Société nationale des Antiquaires de France, attaché au Musée Jeanne d'Arc, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans. 1911
Quai Barentin, 6, Orléans.

28 Chenesseau (l'abbé Georges), Inspecteur départemental de la Société française d'archéologie pour le département du Loiret. 1912
Rue du Colombier, 19, Orléans.

M.

29 Didier (Maxime), attaché au Musée de peinture et de sculpture d'Orléans. 1912
Rue Bannier, 3, Orléans.

IV

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

MM.

1 Harcourt (marquis Bernard d'), ancien député du Loiret, rue de Constantine, 11, Paris, et à Saint-Eusoge, Rogny (Yonne). 1876

2 Auvray (Lucien), ⚘ I., ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole française de Rome, bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, rue de l'Arsenal, 15, Paris. 1886

3 Rocheterie (Maxime de La), lauréat de l'Académie française, président de la Société d'horticulture et du Comice agricole d'Orléans, château du Bouchet, à Dry (Loiret), et rue Bannier, 97, à Orléans. 1901

4 Chevrier (Pierre), 61, avenue Kléber, Paris. 1903

5 Deslandres (H.), ✻, ⚘ I., membre de l'Académie des Sciences, directeur de l'observatoire de Meudon, 21, rue de Téhéran, et 56 *bis*, rue des Gardes, Bellevue (Seine). 1904

6 Debout (Mgr), prélat de la Maison de Sa Sainteté, chanoine d'Arras et d'Orléans, curé du Sacré-Cœur à Calais (Pas-de-Calais), 22, rue de la Rivière. 1905

7 Leroy (Paul), ⚘, ancien magistrat, correspondant du comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Isdes (Loiret). 1907

V

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS FRANÇAIS

M.

1 Rey (baron), ✻, ⚘ I., membre résidant de la Société nationale des Antiquaires de France, rue de Vigny, 1, Paris. 1864

MM.

2 Loreau, ✻, ancien député, conseiller général du Loiret, Briare (Loiret). 1875

3 Martellière, ✿ I., ancien magistrat, conservateur du Musée, 55, avenue de la Gare, Pithiviers. 1875

4 Chagot (Ludovic), château de Rastignac, par la Bâchellerie (Dordogne). 1878

5 Lanéry d'Arc (Pierre), procureur de la République, à Lombez (Gers). 1883

6 Foucher-Veillard, rue du Commandant-Arago, 22, Orléans. 1885

7 Guignard (Ludovic), Chouzy-sur-Cisse (Loir-et-Cher). 1885

8 Pigelet (Paul), imprimeur, rue Saint-Étienne, 8, Orléans. 1887

9 Dutertre, curé d'Epieds (Loiret). 1888

10 Colas de la Noue, docteur en droit, ancien substitut du Procureur général à la Cour d'Angers, 3, rue du Quinconce, à Angers. 1890

11 Champault (Philippe), maire de Châtillon-sur-Loire (Loiret). 1890

12 De Beaucorps (Le baron Adalbert), ✻ ancien officier, château de Reuilly, Chécy (Loiret), et 21, rue du Pressoir-Neuf, Orléans. 1891

13 Jovy, ✿ I., professeur de première au collège de Vitry-le-François, président de la Société des Sciences et Arts de Vitry-le-François (Marne). 1892

14 Larnage (le baron de), conseiller général du Loiret, maire de Mézières-lez-Cléry (Loiret). 1892

15 Surcin (abbé), curé de Férolles (Loiret). 1895

16 Dufour, ✿ I., conservateur de la Bibliothèque et des Archives de Corbeil (Seine-et-Oise). 1895

17 Delaygue (A.), inspecteur des Eaux et Forêts à Blois. 1898

18 Croÿ (le vicomte Joseph de), archiviste-paléographe, château de Monteaux, par Monteaux (Loir-et-Cher). 1898

19 Bazonnière (Ernest de), à Jouy-le-Potier, château de Cendray (Loiret). 1898

20 Mercier de Lacombe (Bernard), archiviste-paléographe, 30, rue St-Dominique, Paris. 1899

21 Tricot (Jérôme-Lucien), avocat, 28, rue de Berlin, Paris, et rue de l'Oriflamme, 2, Orléans. 1902

MM.

22 Lefèvre-Pontalis (Germain), ✿, archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade, 52, boulevard Malesherbes, Paris. 1903

23 Fourché (Paul), conservateur adjoint correspondant du Musée de peinture d'Orléans, membre de la Société française d'archéologie, secrétaire général du Comité girondin d'art public, rue Ducan, 21, Bordeaux. 1903

24 Contenson (le baron Ludovic de), ancien officier d'état-major, membre de la Société de l'Histoire de France, 53, avenue Montaigne, Paris. 1904

25 Claye (Henri), notaire à La Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne). 1904

26 Rapine (Henri), architecte diplômé du gouvernement, rue du Montparnasse, 11, Paris. 1905

27 Tranghau (Paul) ✻, trésorier-payeur général à Lille. 1905

28 Lorin (Charles), peintre verrier, à Chartres. 1905

29 Bichet (Albert), château de la Pailletterie, à Saint-Firmin-sur-Loire (Loiret). 1905

30 Dufay (Pierre), ✿ I., avocat, ancien conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Blois, 16, avenue Trudaine, Paris. 1905

31 Jarry (André), La Boutinière, par Ecueillé (Indre), et rue Edouard-Detaille, 4, à Paris. 1905.

32 Sens (Georges), membre de la Société française d'archéologie, rue de l'Arsenal, à Arras. 1906

33 Doucet (Jacques), membre du Comité des Arts décoratifs, 19, rue Spontini, à Paris. 1907

34 Bénard (Agricol), artiste lithographe, rue de la Collégiale, 25, Paris. 1908

35 Isnard, ✻, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Bourges, rue Saint-Euverte, 60, Orléans. 1908

36 Johanet (Lucien), rue de la Gare, 31, Orléans. 1908

37 Lenormand, ✿, instituteur en retraite, secrétaire du « Souvenir français », bibliothécaire-adjoint de la Ville, faubourg Bannier, 166, Orléans. 1908

38 Béraud (Armand), conservateur des hypothèques, à La Rochelle. 1908

39 Benoist, ancien notaire, rue Saint-Etienne, 4, Orléans. 1908

40 Basseville (abbé), curé d'Amilly (Loiret). 1909

MM.

41 Alabet-Taillefer, château de la Touche, par Donnery (Loiret). 1909

42 Bouvier (Pierre), archiviste-paléographe, rue de Gaucourt, 34, Orléans. 1910

43 Chambon (J.-M.), ✻, conseiller général du Loiret, à Ladon (Loiret). 1910

44 Saint-Gilles, avocat à la Cour d'appel, 12, rue du Pré-aux-Clercs, Paris ; et au château de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). 1911

45 Deschellerins (Raymond), ingénieur des Arts et Manufactures, conservateur-adjoint du Musée historique et du Musée Jeanne d'Arc, quai Saint-Laurent, 22, Orléans. 1911

46 Gauchery (Paul), ✪, ingénieur-architecte, associé correspondant de la Société nationale des antiquaires de France, lauréat de l'Institut, Vierzon (Cher). 1911

47 Witte (le baron René de), licencié en droit, Villa Saint-Aignan, Mont-Boron, Nice (Alpes-Maritimes). 1911

48 Jouvellier (Pierre), 5, rue de la Lionne, Orléans. 1912

49 Brinon (le Docteur), maire de la ville de Châteauneuf-sur-Loire (Loiret). 1912

VI

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS ÉTRANGERS

MM.

1 Läffler, ancien professeur à l'Université d'Upsal, à Djursholm, près Stockholm (Suède). 1904

2 Brate (Erik), professeur au Lycée de Stockholm, 11, Nytorgsgagatan, à Stockholm (Suède). 1904

3 Lowell (Francis), avocat à Boston (Etats-Unis). 1905

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ POUR L'ANNÉE 1913

Président : M. A. BASSEVILLE, ✿, rue des Pensées, 13.

Vice-Président : M. G. BAGUENAULT DE PUCHESSE, rue Chanzy, 7.

Secrétaire : M. ÉMILE HUET, 37, boulevard Alexandre-Martin.

Vice-Secrétaire-archiviste : M. E. LARCANGER, ✿ I., avenue Dauphine, 52.

Trésorier : M. BRETON, rue des Huguenots, 2.

Commission des publications : MM. JACQUES SOYER, POMMIER, JARRY.

Séance du vendredi 10 janvier 1913

Présidence de M. Basseville, *président.*

Commission des publications. — L'insertion au *Bulletin* des deux études suivantes est votée à l'unanimité : *Fresques découvertes dans l'église de Brinay* [*Cher*], par M. J. Banchereau (rapporteur M. Pommier) ; *Note complémentaire sur une inscription funéraire relevée en l'église de Cravant* [*Loiret*], par M. Pommier (rapporteur M. Soyer) (1).

Communications. — M. Banchereau fait savoir que la Commission des monuments historiques, après avoir pris connaissance du rapport des architectes qui ont, lundi dernier, visité l'ancien *grand cimetière*, a maintenu sa décision première de classement. Elle a, en conséquence, prié la municipalité d'Orléans de remanier le plan du nouveau quartier, de manière à respecter « *l'intégrité des trois galeries* ».

L'avis de la Commission ministérielle est donc absolument conforme au vœu émis par la Société archéologique de l'Orléanais.

— A ce propos, M. Soyer déplore l'emploi des mots inexacts *cloître* et *ogival* dans la rédaction du second vœu émis par la Société le 27 décembre.

— M. Garsonnin donne lecture d'une note intitulée : *Sarcophages découverts à Coulmiers.* Elle sera publiée au *Bulletin* (2).

— M. Soyer soumet à ses collègues un tableau dressé par lui des plus anciens documents conservés dans les archives communales et hospitalières de l'arrondissement d'Orléans. La Société, reconnaissant l'utilité que ce travail peut offrir à ceux qui s'occupent de recherches historiques, généalogiques et statistiques, en vote l'impression au *Bulletin* (3).

(1) V. page 354.
(2) V. page 362.
(3) V. page 365.

M. Soyer annonce qu'il a l'intention de dresser avant la fin de la présente année un tableau analogue pour les archives des mairies et hospices de l'arrondissement de Gien.

Séance du vendredi 24 janvier 1913

Présidence de M. Basseville, *président.*

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Le Président signale :

1° *La Chronique des Arts*, numéro du 18 janvier 1913. Ce numéro consacre un article de quelques lignes au *grand-cimetière* d'Orléans ; puis mentionne, au compte rendu de la séance du 10 janvier de l'Académie des Inscriptions, la découverte des *peintures de l'église de Brinay ;*

2° Le journal l'*Echo de Pithiviers*, numéros des 21 et 28 décembre 1912. Ces numéros publient en feuilleton un article intitulé : *Boynes sous la Révolution*, signé de MM. A. Sibot et Ch. Bouvard, qui semble devoir être continué.

Hommage. — M. le Comte G. Baguenault de Puchesse offre à la Société une brochure extraite de Revue des Etudes historiques (sept.-oct. 1912) intitulée : *Marie Touchet et ses filles.*

— M. Alexandre Pommier offre au nom de l'auteur le cinquième volume, paru en 1912, du *Pascal inédit*, de M. Ernest Jovy, membre associé correspondant. Notre confrère, dit-il, y a étudié les notes et souvenirs que le médecin, Noël Vallant, avait conservés de ses relations avec divers grands personnages de son temps (1632-1685). Ces documents souvent très curieux, particulièrement sur la thérapeutique suivie à cette époque, sont contenus en 14 registres connus sous le nom de *Portefeuilles de Vallant* et possédés par la Bibliothèque nationale (fonds français, n°s 17040 à 17058).

Vallant fut l'un des médecins qui soignèrent Pascal en sa dernière maladie.

M. Jovy estime que le grand philosophe serait mort victime de la médication antimoniale qui avait alors ses partisans fanatiques. « Il « semble infiniment probable, dit-il, qu'à la fin son organisation n'a « pu résister aux effets d'un remède infidèle, périlleux, le vin émé- « tique, donné sans aucune circonspection et rendu plns dangereux « encore par quelque possible immixtion d'éléments arsénicaux ».

— M. le Président a le regret d'annoncer à la réunion le décès tout récent, 23 janvier 1913, de notre collègue, M. G. Simon, conseiller honoraire à la Cour d'appel. Il était membre titulaire de notre Société depuis 1903; on l'y vit peu, cependant, car dans ces dernières années surtout sa santé le retenait à la maison. C'était un travailleur qui étudiait avec passion l'histoire de la région de Boiscommun d'où il était originaire.

Communications. — M. Depréaux donne lecture à la Société d'un travail intitulé : « *A propos des souvenirs du Commandant Vivien, Un officier orléanais, 1792-1822.* »

Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

— M. Masson lit à la Société une courte liste de six monuments classés parmi les monuments historiques par arrêtés de mars, avril et mai 1912. Cette liste sera publiée au bulletin dans la forme ordinaire (1).

Comptes de l'exercice 1912. — M. A. Breton donne connaissance à la réunion de la situation active et passive de la Société. Elle est excellente et ses disponibilités sont en constant progrès. Cette année, il n'a pas été imprimé de Mémoires et la bonne fortune a voulu que des demandes aient fourni au bibliothécaire l'occasion de vendre plusieurs collections complètes de nos travaux.

La réunion approuve les comptes et remercie le trésorier de sa gestion dont il y a lieu de le féliciter.

(1) V. page 384.

Séance extraordinaire du mardi 28 janvier 1913

Présidence de M. Basseville, *président.*

Le Président expose à la Société les raisons de cette réunion extraordinaire.

Tout le monde a pu lire dans les journaux locaux le compte rendu de la séance du Conseil municipal tenu le 25 janvier dernier et y apprécier la valeur du projet nouveau que la municipalité a présenté, à titre transactionnel, à l'agrément de la Commission des monuments historiques. Ce projet semble conserver les galeries Ouest et Nord du Grand-Cimetière, mais il détruit ou masque la galerie Est.

Devant cette menace nouvelle à l'intégralité du monument, le Président donne lecture à la Société du vœu suivant qu'il lui propose d'adresser à la Commission des monuments historiques :

« *La Société archéologique et historique de l'Orléanais émet* le « vœu que la Commission des monuments historiques, *fidèle à son* « *premier jugement, maintienne le classement intégral des trois* « *galeries* du Grand-Cimetière ; qu'elle exige qu'*aucune construction* « ne soit élevée dans son enceinte et que les rues du quartier voisin « soient tracées de manière à *dégager les murs et contreforts extérieurs* « *du Nord et de l'Ouest ;* qu'elle s'unisse à la municipalité orléanaise « pour obtenir de l'Etat une large participation pécuniaire à la restau- « ration des galeries et à l'installation des collections lapidaires (1). »

Sur l'adoption de ce vœu s'ouvre alors la discussion suivante :

M. Cagnieul fait observer qu'en l'état nouveau de la négociation, en présentant ce nouveau vœu, la Société semble avoir plutôt le souci de sauvegarder sa dignité que de poursuivre une œuvre purement archéologique. Dans sa nouvelle proposition, la municipalité conserve du Grand-Cimetière tout ce qui est archéologique ; la repousser, c'est faire acte d'intransigeance. Il est excessif de demander le classement d'une galerie qui est moderne.

Le Président. — Moderne ou non, c'est l'ensemble qui importe. Classer tout ou rien, il n'y a que cette solution qui soit vraie. La

(1) V. pages 385-387.

résistance de la municipalité se comprend d'autant moins que ce Grand-Cimetière n'est qu'une infime partie d'une immense opération de voirie. Le moins que l'on puisse dire de ce projet nouveau, c'est qu'il n'est pas étudié.

L'assentiment à cet avis est unanime.

M. Cagnieul proteste à nouveau. Les parties anciennes étant respectées, en intervenant, la Société sort de son rôle purement archéologique pour empiéter sur une pure question d'édilité.

MM. Jarry et Soyer s'élèvent contre cette prétention.

M. Huet demande à poser la question. En effet, nous n'avons aucune compétence en matière d'édilité ; aussi ne nous en occupons-nous point. La conservation du monument entier est-elle désirable ? Oui, et c'est une question purement archéologique que les galeries soient dans leur état primitif ou qu'elles aient été restaurées par nos devanciers.

M. M. Baillet ajoute que le projet nouveau est déplorable ; pour conserver une partie du monument on masquera le reste ; c'est déshonorer un ensemble qu'on a pu, par analogie, appeler le plus beau Campo-santo qu'ait la France.

M. Cagnieul. — C'est une question discutable. D'aucuns trouvent ce monument beau ? Beaucoup ne sont point de cet avis : tel ou tel contrefort est critiquable ; leur restauration l'est peut-être encore plus.

M. Huet. — La beauté du monument ? Les avis sont partagés ? Soit. Oui, sur les détails. Va-t-on donc faire un crime à ceux qui, les restaurant de leur mieux, en ont conservé une partie ? Mais c'était leur devoir strict afin de sauvegarder l'ensemble qni, lui, de l'avis de tous, est incomparable et unique.

M. Cagnieul. — Tout cet ensemble a été modifié. La question en fin de compte est celle-ci : la municipalité fait appel à la conciliation en votant ce vœu, nous nous refusons à la conciliation.

La discussion étant épuisée, le Président met aux voix le vœu ci-dessus énoncé. Il est adopté par vingt voix contre une sur vingt et un votants.

Le vœu sera imprimé, transmis à la Commission des monuments historiques et communiqué à la presse orléanaise.

Séance du vendredi 14 février 1913

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — Le Président signale :

Au *Polybiblion*, livraison de janvier 1913, deux comptes rendus de M. de la Rocheterie sur : 1° *Une grande dame de la Cour de Louis XV. La Duchesse d'Aiguillon (1726-1796)*, par Paul d'Estrées et Albert Callet ; 2° *En feuilletant de vieux papiers*, par Eugène Welvert. Puis un compte rendu du Comte Baguenault de Puchesse, sur *Récits du temps des troubles (XVIe siècle). De quelques assassins*, par Pierre de Vaissière.

Dans la *Chronique des Arts*, 25 janvier 1913. *Société des Antiquaires de France, Séance du 11 décembre 1912*. H. Stein étudie un tableau conservé à Orléans représentant un *Ecce Homo* et portant au revers une inscription qui le fait considérer comme une œuvre du peintre Jean Hay. M. Stein pense qu'il a été exécuté à Tours.

L'*Annuaire de la Société d'Archéologie de Bruxelles*, t. XXIII, 1912. A la page 126 de ce volume se trouve un *article nécrologique sur Léon Dumuys* qui était membre associé correspondant de cette Société.

DÉMISSIONS. — M. le Président a reçu la démission de deux de nos membres associés correspondants français, MM. Jules Devaux et le Dr Bergeron. — Acte est pris de ces démissions.

COMMISSION DES PUBLICATIONS. — M. J. Soyer, au nom de la Commission, propose l'impression au Bulletin du travail que M. Depréaux a lu sous ce titre : *A propos des souvenirs du Commandant Vivien. Un officier orléanais, 1792-1822.* D'accord avec l'auteur, le titre en sera modifié pour mettre plus en relief le côté orléanais du travail : *Un officier orléanais. Le Commandant Vivien, 1777-1850.* — Adopté (1).

(1) V. page 388.

Communications. — De la part de M. Joseph, photographe, M. Pommier communique à la Société deux photographies de la galerie ouverte du Grand-Cimetière. Ces deux photographies ont été reproduites par le journal l'*Excelsior* dans un de ses numéros récents.

Des remerciements sont adressés au donateur.

— Le docteur Garsonnin a reçu au Musée un travail de M. Roger Drouault, correspondant du Ministère à Nontron, sur *Les Marmites de bronze avec inscriptions* (*XVIIe-XVIIIe siècles*), travail extrait du Bulletin archéologique de 1912. Ce travail est accompagné de planches dont l'une reproduit notamment la marmite de Puiseaux qui est au Musée d'Orléans. Le principal intérêt de cette étude réside dans l'essai de classification tenté par l'auteur et basé sur la forme des vases. Peut-être pourrait-on faire intervenir dans cette classification un autre élément tiré de l'examen de l'épaisseur des parois et de la composition de l'alliage du métal. M. Deschellerins, conservateur-adjoint au Musée historique, s'est livré à cette étude sur les six marmites qui y sont conservées et de cette étude on peut tirer des déductions sur l'ancienneté relative des objets. Le Musée possède en outre trois petites marmites de même modèle, mais d'un volume minuscule. Ces objets ne seraient-ils point de ceux dont M. le marquis de Fayolle, conservateur du Musée de Périgueux, dit ceci : « Il paraît que lorsqu'on fait fondre en Vendée une cloche, l'usage est que le fondeur offre à la marraine une petite marmite fabriquée avec une partie du métal de la cloche. »

— M. Brédif communique à la Société les photographies des fresques de l'église de Brinay sur lesquelles M. Banchereau a lu un travail à la séance du 10 janvier dernier. Ces photographies lui ont été remises par M. M. Depallier, qui l'informe que ces fresques auraient été signalées par lui, en avril 1912, à son beau-frère, M. Humbert, qui les a mises à jour.

— M. Basseville, président, commence la lecture d'un mémoire intitulé : *Une châtellenie solognote, Nouan-le-Fuzelier*. Ce mémoire aura quatre chapitres. Le Président commence par le chapitre II : *Les Seigneurs de Nouan-le-Fuzelier.*

Séance du vendredi 28 février 1913

Présidence de M. BASSEVILLE, *président*.

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — Le Président signale :

1° *Au Polybiblion, février 1913* : Deux articles de M. G. Baguenault de Puchesse, l'un sur les *Mémoires du Cardinal de Richelieu, t. III*, publiés par la Société de l'Histoire de France ; l'autre sur *Un grand procès de sorcellerie au XVII° siècle.* L'abbé Gaufridy et Madeleine Demandoix, d'après des documents inédits.

Au même numéro, deux comptes rendus de M. Max de la Rochetorie. Le premier sur *Le pillage des biens nationaux* : une famille française sous la Révolution, de M. Paul de Pradel de Lamaze. Le second sur *Le Directoire et la paix de l'Europe*, des traités de Bâle à la deuxième coalition (1795-1799), par Raymond Guyot.

2° Dans la *Revue du Berry et du Centre* (février 1913), la mention d'une étude de M. Lucien Jeny sur cette question : *Jeanne d'Arc a-t-elle été armée chevalier par Charles VII dans la cathédrale de Bourges?* L'auteur conclut à la négative.

3° Les mémoires de la Société des Antiquaires du Centre (1911, XXXIXe volume). Ce volume contient un important rapport présenté au nom de la Commission des fouilles par MM. le colonel Thil et de Goy, sur les *Découvertes des champs de Saint-Hilaire à Saint-Ambroix (Cher)*. Ces fouilles ont mis à jour d'importantes substructions et de nombreux débris sculptés fort intéressants que le mémoire reproduit fidèlement en phototypie.

Ce même volume contient également un travail de notre collègue, M. le Dr Garsonnin, sur une tapisserie aux armes de la famille Barbier de Vierzon.

HOMMAGES. — Il est fait hommage à la Société :

1° Par le docteur Garsonnin du tirage à part de ce dernier travail.

2° Par M. Banchereau d'une étude sur le Grand-Cimetière d'Orléans que précède une phototypie fort artistique des galeries Nord et

Ouest en leur état actuel et qui contient de nombreuses reproductions de plans et documents anciens. Cette étude est extraite du *Bulletin monumental.*

3° Par l'entremise de M. Baguenault de Puchesse d'un volume de M. le comte de Maleyssie intitulé : *Les lettres de Jehanne d'Arc et la prétendue abjuration de Saint-Ouen.* Histoire des sept derniers jours de la Bienheureuse. Cette édition in-8° de XVII-138 pages est précédée d'une préface de G. Hanotaux, d'un bref de S. S. Pie X et d'une lettre de Mgr Touchet, Ev. d'Orléans.

Des remerciements sont votés aux auteurs et donateurs.

Correspondance. — Le Comité de la maison de Jean de La Fontaine, constitué à Château-Thierry, écrit à la Société archéologique pour lui demander sa souscription en vue de la restauration de la maison natale du fabuliste à Château-Thierry.

Par un vote à mains levées, la Société décide de ne point prendre part à cette souscription.

Communications. — Le Président dépose sur le bureau les plans du lotissement du Quartier de l'Étape que les journaux locaux viennent de publier. Il avait l'intention d'en parler à la Société. Mais il a reçu, à ce sujet, de notre collègue M. G. Chenesseau, un projet de lettre qui, dans sa pensée, pourrait être utilement envoyée au Ministre des Beaux-Arts.

Ce projet est ainsi conçu :

« Monsieur le Ministre,

« La Société archéologique de l'Orléanais s'est unie naguère aux diverses Sociétés savantes qui ont sollicité, auprès de vous, le classement des galeries du Grand-Cimetière d'Orléans. Reconnaissante de l'accueil favorable qu'a reçu sa requête, elle vient signaler à votre haute sollicitude plusieurs points, qu'elle croit grandement utiles au plein effet du classement déjà décidé.

« Les galeries du Grand-Cimetière ne sont actuellement contiguës que sur le côté Est à d'autres bâtiments. A l'Ouest et au Nord elles sont bordées de jardins et de cours, dans lesquels se voient les façades extérieures encore intactes. Ces façades sont les parties les

plus anciennes de la construction, ou tout au moins celles qui ont le moins souffert des déprédations diverses, et des restaurations que le monument a subies. Elles reposent sur un beau glacis de pierre de taille, et s'ornent d'une série de contreforts (une trentaine), à gables, crochets et fleurons. Les sculptures exécutées de la fin du XVe au milieu du XVIe siècle sont du meilleur goût, et dans un état de conservation excellent. La décoration extérieure est complétée par le beau portail sculpté vers 1520 à l'extrémité sud de la galerie ouest.

« La délégation que vous avez envoyée à Orléans vers le commencement de janvier a pu voir ce portail : elle a même, croyons-nous, émis l'avis qu'un transfert mettrait en péril ses ciselures délicates. Quant aux façades nord et ouest, aujourd'hui enclavées dans les cours ou jardins du voisinage, nous estimons très regrettable qu'elles n'aient point été montrées aux architectes délégués. Ils n'auraient pas manqué, à notre avis, d'en apprécier le haut intérêt, et de vous en proposer le classement formel et explicite.

« Au contraire, s'il faut en croire certaines informations, ces précieuses façades, non plus que le portail, ne seraient point comprises dans le classement, l'arrêté ministériel ne mentionnant que les « arcades ». Nous nous permettons donc, Monsieur le Ministre, d'appeler votre attention sur la grave lacune que le texte ainsi formulé présente : Il nous paraît que le bâtiment tout entier des trois galeries et des deux chapelles qui en dépendent est indivisible; et nous souhaitons que l'arrêté ministériel soit interprété et précisé en ce sens.

« Une explication aussi nette est d'autant plus désirée que déjà des projets s'élaborent dont la réalisation compromettrait gravement l'intégralité et l'esthétique du monument. Bien que le Conseil municipal d'Orléans n'ait pas encore discuté dans son ensemble le lotissement des terrains qui avoisinent les galeries, la Municipalité a cependant concédé au Génie militaire une parcelle contiguë, pour la construction des bureaux de l'État-Major. Elle a même permis, comme il appert par le texte du contrat ci-joint, d'utiliser la vieille façade extérieure du cloître comme mur mitoyen. La concession de ce terrain entraînera logiquement l'adoption du projet de lotissement dont il dépend : des immeubles s'élèveront donc tout le long des galeries nord et ouest ; es ornements des anciennes façades seront irrémédiablement sacrifiés.

« Au surplus, les immeubles dépasseront certainement, et de beau-

coup, la hauteur des galeries. De l'intérieur du préau, on en verra l'envers ou la tranche, dont l'aspect ne saurait être qu'incohérent et pitoyable. Ainsi le vandalisme sera double : à l'extérieur, façades et contreforts sacrifiés ; à l'intérieur, effet esthétique du cloître gâté.

« Cependant, une telle conséquence est loin d'être inévitable : un contre-projet de lotissement démontre que les rues peuvent être tracées de manière à dégager complètement le cloître sur les côtés nord et ouest, tout en assurant la circulation du quartier de la façon la plus pratique.

« Nous croyons devoir encore ajouter que le percement de trois travées de la façade ouest, prévu au projet municipal, entraînerait la destruction d'une ancienne fresque, découverte il y a quelque vingt ans, et d'autres peut-être, que le badigeon peut recouvrir.

« Il nous resterait enfin à protester contre le projet de construction d'une Salle des Fêtes dans l'enceinte du cimetière. Mais la Commission des monuments historiques a déjà exigé que cet édifice soit rejeté sur le côté sud du quadrilatère. Nous souhaitons toutefois qu'il s'élève à l'écart du préau, sans emprise, de manière que le bel ensemble des trois galeries soit sauvegardé. Au demeurant, n'est-il pas à souhaiter qu'on cherche à ce bâtiment une toute autre place : sa hauteur risquerait ici de masquer le profil de la Cathédrale qui domine magnifiquement le vieux cloître. Des emplacements différents ont déjà été proposés, comme le prouve le contre-projet.

« Pour l'honneur et pour la beauté d'Orléans, nous souhaitons vivement, Monsieur le Ministre, que les considérations ci-dessus développées vous amènent à prendre les mesures nécessaires à la conservation intégrale et au dégagement de notre « Grand-Cimetière ».

« En vous le demandant, nous avons conscience de servir les intérêts les plus élevés de notre ville, et de contribuer à maintenir le renom du goût français. »

Après discussion approfondie et amendements proposés et adoptés, le projet est accepté conformément au texte ci-dessus. Par les soins de M. Pommier il sera dactylographié à douze exemplaires. L'un d'eux sera, dès demain, transmis au ministère avec les documents qui y sont mentionnés ; et une délégation de la Société, composée de MM. Banchereau et Jarry, demandera mardi prochain audience au

sous-secrétariat des Beaux-Arts afin d'appuyer auprès de qui de droit les désirs exprimés dans sa lettre par la Société (1).

M. Eugène Jarry annonce à la Société qu'il prépare, à l'aide d'importants documents d'archives, un travail sur les origines du Grand-Cimetière.

— M. A. Pommier se fait l'écho des membres de la Société, pour demander que les procès-verbaux de la Société soient publiés par extraits dans les journaux. Le secrétaire fait observer que pour les trois dernières séances, précisément, ils l'ont été dans la plus large mesure.

— M. l'abbé Chenesseau demande où en est la solution de la question qu'il posait à la séance du 23 novembre 1912 au sujet, notamment, du modèle en bois de la Cathédrale d'Orléans qui est encore sur le palier de l'escalier de l'ancien Evêché où les travaux d'appropriation le menacent ?

M. Soyer dit que, pour en demander le classement, il attend l'apparition du Bulletin où le travail de M. Chenesseau sera publié.

Le Secrétaire annonce que ce Bulletin est en bon à tirer et qu'il doit être incessamment distribué.

Après discussions, la réunion incline à demander plutôt à la direction des travaux qui semble vouloir s'y prêter, de se dessaisir de ce modèle auquel elle pourrait donner asile en attendant d'y trouver un emplacement définitif.

— Le docteur Garsonnin rappelle à la Société l'intéressante trouvaille qui a été annoncée dans tous les journaux à la date du 27 février dernier. Il s'agit d'une cloche en bronze qui a été trouvée, le 26, en Loire, près de la rive gauche, exactement à dix-huit mètres du mur du quai et à soixante mètres en aval de l'ancien pont des Tourelles. Elle porte autour de la couronne une inscription en belles lettres gothiques qui, d'après la lecture faite par M. J. Soyer, doit être établie ainsi :

✠ JE FU FAICTE L AN MIL V^{c} XXIX ET ME FICT JEHAN LESCOT DIT JAQUINOT

Le docteur Garsonnin ajoute cette heureuse nouvelle qu'il a acheté cette cloche qui est, ce soir même, au musée Jeanne d'Arc.

(1) V. à la réunion suivante. — V. aussi pages 326 et 385.

Séance du vendredi 13 mars 1913

Présidence de M. Basseville, président.

Correspondance. — Le Président a reçu de la Société de Borda une lettre de deuil lui annonçant le décès, à la date du 17 février 1913, de M. Jacques-François Abadie, son président. M. Basseville transmettra à la Société de Borda les condoléances de la Société archéologique.

Communications. — A sa dernière séance, la Société avait nommé une délégation chargée de présenter au sous-secrétariat des Beaux-Arts la lettre relative au Grand-Cimetière dont elle avait délibéré les termes. Cette délégation était composée du Président, en principe, et de MM. J. Bancherereau et Eug. Jarry. M. Baguenault de Puchesse voulut bien suppléer le Président empêché, et, grâce à l'appui de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, membre de la Commission des monuments historiques, la délégation obtint, dès le 4 mars 1913, d'être reçue par M. Paul Léon, chef de division des Services d'Architecture à la direction des Beaux-Arts. En cet état, M. Baguenault de Puchesse rend compte à la Société de la mission qui avait été confiée à la délégation :

La délégation n'avait en somme qu'un mandat très exactement délimité, celui de faire préciser ce que pouvait avoir de vague le terme d'arcades employé par l'arrêté de classement et d'en demander l'interprétation. A cette demande, M. P. Léon répondit de la façon la plus nette « que tout avait été classé » : arcades, murs, contreforts, chapelle et porte Renaissance. Malgré la netteté de cette réponse, la délégation insista, exposant qu'elle n'avait pas pu ne pas s'émouvoir devant la prétention que révélait le plan de la municipalité, celle d'appuyer sur le mur extérieur des galeries un grand immeuble destiné aux services de l'Etat-Major. A cette préoccupation, il fut répondu qu'après le classement, tel qu'il a été arrêté, on ne pouvait ni démolir les murs, ni construire dessus, ni construire à côté; que même, selon les usages, toute construction voisine devait laisser entr'eux et elle

un « tour d'échelle ». D'ailleurs, ajouta M. P. Léon, à la première entreprise, prévenez immédiatement le sous-secrétariat des Beaux-Arts.

La mission de la délégation était terminée. Elle remit à M. Paul Léon la brochure de M. Banchereau sur le Grand-Cimetière et les divers plans du nouveau quartier projeté, et se retira. Elle publia aussitôt le résumé de sa mission, et ce fut tout. Elle n'avait rien de moins ni de plus à faire.

Le Président se fait l'interprète de la Société pour remercier la délégation de sa démarche et de la façon dont elle l'a accomplie.

— Le docteur Garsonnin dit à la Société que le Musée historique possède déjà un objet portant la signature de Jehan Jacquinot, fondeur en bronze, le fondeur ou le père du fondeur de la cloche récemment trouvée en Loire. Elle est sur un mortier de bronze venant de l'hôpital d'Orléans et porte la date de 1504.

— M. Basseville, président, continue la lecture de son mémoire sur la *Châtellenie de Nouan-le-Fuzelier*. Il lit le chapitre III : « Des fiefs relevant de la châtellenie ».

Séance du vendredi 28 mars 1913

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *vice-président*.

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — De la Préfecture du département du Loiret, une plaquette grand in-4° sur deux colonnes : *Archives départementales du Loiret postérieures à 1790 ; Répertoire numérique de la Série K*, dressé par Jacques Soyer, 1912.

Hommages. — Il est fait hommage à la Société, par M. l'abbé Augustin Berton, aujourd'hui curé-doyen de Beaune-la-Rolande, d'une plaquette intitulée : *Notes historiques sur Saint-Martin-d'Abbat*, par un ancien curé de la paroisse.

Des remerciements sont adressés à l'auteur.

Communications. — M. Jules Baillet, au nom de son père et au sien, fait une communication verbale sur les *Origines de la Visitation à Orléans*, le passage de saint François de Sales en cette ville et l'identification du nom d'une dame de Roissieux. M. Baillet donnera à la Société une ou plusieurs notes à ce sujet à l'une des prochaines séances (1).

Le Secrétaire annonce la mise en distribution du Bulletin (3e et 4e trimestres de 1912).

Quant aux Mémoires, le prochain volume ne comprend encore que deux travaux, la notice sur Fougeu d'Escures (60 pages); La destruction du pont de Blois (12 pages). Ces mémoires sont tirés. Le volume qui, normalement, comprend au moins trois cents pages, risque donc de rester longtemps sur le marbre.

M. Banchereau observe que l'on pourrait peut-être faire paraître le volume par fascicules. Le secrétaire fait remarquer que cela entraîne les frais supplémentaires d'une couverture à chaque fois. Ne pourrait-on pas moins charger les Bulletins?

Séance du vendredi 11 avril 1913

Présidence de M. Basseville, *président*.

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — La *Chronique des Arts*, dans son dernier numéro, au compte rendu de la séance du 28 mars de l'Académie des Inscriptions, mentionne les fouilles faites récemment à Utique ; M. Héron de Villefosse y a donné lecture d'un rapport de M. Alfred Merlin, directeur des Antiquités de la Tunisie, sur les découvertes qui viennent d'être faites à Utique par le comte de Chabannes-la-Palice.

La *Revue historique et archéologique du Maine* (tome 71, 1912, 1er semestre) consacre un article de sa chronique à l'érection, à Laval, d'une statue de Jeanne d'Arc. Cette statue, due au ciseau d'un artiste lavallois, M. R. de Préville, sera élevée le 12 juin 1912 sur la place Hardy de Levaré.

(1) V. page 350.

Correspondance. — M. le Président a reçu de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher une invitation à assister à la cérémonie où cette Société célèbrera, le 13 avril 1913, le quatre-vingtième anniversaire de sa fondation, à Blois. MM. Auguste Baillet et le Dr Garsonnin se proposent de s'y rendre.

Hommages. — Notre collègue J. Jarossay fait hommage à la Société d'un ouvrage intitulé : *Un missionnaire du XXe siècle ;* sermons et panégyriques pour le temps actuel (Deux vol. in-16 de 458 e 464 pages, Paris, Téqui, 1913).

Des remerciements sont adressés à l'auteur.

Communications. — M. le comte Baguenault de Puchesse rappelle, à la réunion, la mort toute récente, à Paris, du libraire, M. H. Champion. La librairie, véritable salon littéraire, s'était fait une spécialité des publications des Sociétés Savantes de province.

Les journaux ont annoncé, dans cette même période, le décès de M. Boutet de Monvel, le dessinateur bien connu qui a laissé, parmi ses œuvres, un album sur Jeanne d'Arc, dont lès aquarelles, d'une facture d'une naïveté voulue sont universellement connues. La famille de M. Boutet de Monvel est une famille orléanaise.

— M. Charles de Beaucorps dépose sur le bureau deux manuscrits appartenant à la bibliothèque de la Société dont il avait été chargé de faire l'analyse et le sommaire.

A ce propos et sur la demande du Président il veut bien se charger de dresser le catalogue de ces manuscrits, conformément aux décisions de la Société des 9 février et 10 mai 1912.

— MM. Maxime Didier et Georges Chenesseau annoncent à la Société que le Musée de peinture vient de recevoir de la Direction des travaux municipaux deux objets provenant de l'ancien évêché ; ce sont : un tableau connu sous le titre « Vœu de Louis XIII » et les deux vases de bronze de l'ancien Jubé de la Cathédrale.

A ce propos, M. l'abbé Chenesseau fait passer sous les yeux des membres de la réunion de superbes photographies de ces deux vases, et du modèle en bois de la Cathédrale (extérieur et intérieur) au sujet

desquels il a fait la communication insérée au Bulletin du 23 novembre 1912 (1). Les vases de bronze sont aujourd'hui heureusement en dépôt au Musée ; que va-t-il advenir du modèle de la Cathédrale dont on ne saurait contester la valeur à la fois artistique et documentaire ? Après discussion, la Société émet le vœu qu'il soit entamé à son sujet une procédure à fin de classement.

— Le Dr Garsonnin signale à la Société deux découvertes récentes :

La première a été faite à Neung-sur-Beuvron (Loir-et-Cher), dans la propriété même de M. le Maire de cette commune. C'est une petite statuette en bronze mesurant de 0m06 à 0m07, représentant un Mercure. Ces objets ne sont pas rares dans cette région ; mais la statuette est remarquable par son état de conservation parfaite.

La seconde est à Orléans même. Dans la cave du concierge du temple protestant (1, rue Parisie), se trouvent deux fonts baptismaux que le concierge y a toujours vus et qui étaient ignorés du pasteur lui-même. Ils sont en terre cuite ; la cuve en est décorée de godrons ; le pied est mouluré de spirales en creux ; ils ont tous deux leur couvercle hémisphérique en cuivre, surmontés du globe habituel. L'un d'eux est absolument intact ; l'autre a le pied brisé. C'est une œuvre catholique de la fin du XVIIIe siècle. Peut-être viennent-ils de l'ancienne église de Saint-Pierre Empont ? Pourquoi en terre cuite et, surtout, pourquoi y en a-t-il deux absolument semblables ? Quoi qu'il en soit de ces questions, la ville en a réclamé la propriété et ils vont être déposés au Musée historique par ses soins.

— M. J. Soyer lit une note, accompagnée de la copie littérale du document, sur un « Abrégé de l'histoire de France par un chroniqueur anonyme, vivant sous le règne de Louis XII », manuscrit sur vélin de la fin du XVe siècle, déposé à la bibliothèque du Musée de Jeanne d'Arc.

Note et document sont renvoyés à la Commission des publications.

— M. Basseville, président, continue la lecture de son mémoire sur la Châtellenie de Nouan-le-Fuzelier. Chap. I : *De l'origine du nom le Fuzelier* ; *Le Noviodunum Biturigum des Commentaires de César.*

(1) V. tome XVI, n° 203, pages 238-239.

Séance du vendredi 25 avril 1913

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — Un volume de la *Revue des Etudes historiques* (78e année, 1912). Ce volume contient : 1° aux comptes rendus critiques, celui de la Jeanne d'Arc de G. Hanotaux, par M. Léon Mérot ; 2° sous la rubrique de Livres nouveaux, la publication intégrale du travail de M. le comte Baguenault de Puchesse, intitulé : Marie Touchet et ses filles.

HOMMAGES. — Le Dr Garsonnin fait hommage à la Société d'un exemplaire des Emaux de Nevers en verres filés, du Musée historique de l'Orléanais, tirage à part des Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, année 1912.

M. le baron Adalbert de Beaucorps transmet à la Société un numéro du *Journal du Loiret*, 15 avril 1913, contenant un article sous sa signature au sujet du projet de reconstitution du fort des Tourelles.

Des remerciements sont adressés aux auteurs et donateurs.

COMMUNICATIONS. — Au sujet de cet article, le docteur Vacher demande s'il ne serait pas possible de l'insérer dans les Bulletins de la Société.

Le Président en propose le renvoi à la Commission des publications. Le renvoi est adopté.

— M. Jacques Soyer donne lecture à la réunion de la note suivante :

« Mon confrère, M. Maurice Jusselin, archiviste d'Eure-et-Loir, m'a communiqué récemment une étude, dont il est l'auteur, intitulée : *Vieilles maisons chartraines*, parue l'an dernier à Chartres. Il y est question de la découverte, faite, en 1911, dans cette ville, d'une maison gothique qui doit être considérée comme l'un des types les plus parfaits de l'architecture civile au temps de saint Louis.

Cette maison est sise place de la Cathédrale, n° 11, juste en face le portail royal.

Ce qui, pour nous, offre un intérêt tout spécial, c'est que M. Jusselin, en compulsant les archives dont il a la conservation, a constaté que cet immeuble avait eu pour premier possesseur Gilles Pasté, qui devint évêque d'Orléans en 1286, et qui, avant de diriger notre diocèse, avait été prévôt de Normandie, l'une des plus hautes dignités du chapitre de Chartres. »

— Le docteur Garsonnin, à propos de la cloche dernièrement trouvée en Loire, a écrit, à Montpellier, à M. Joseph Berthelé, dont la compétence en matière campanaire est justement reconnue. Dans sa réponse du 10 avril 1913, M. Berthelé estime que « le fait que la cloche ne porte ni texte religieux, ni décoration religieuse, ne prouve pas d'une façon absolue son origine civile, mais la rend vraisemblable », et il conclut « tout en restant dans les présomptions hypothétiques, en ce qui concerne sa provenance, pour le pont plus voisin, de préférence au couvent des Augustins et à l'hospice Saint-Antoine plus lointains. »

— Le docteur Garsonnin avec M. Jules Banchereau ont assisté, le dimanche 13 avril dernier, à Blois, à la célébration du 80e anniversaire de la Société des Sciences et lettres de Loir-et-Cher. La solennité fut fort intéressante. M. Paul Vitry y fit, dans la grande salle des fêtes du château, une remarquable conférence sur l'Architecture de la Renaissance sous François Ier, de Blois à Fontainebleau. Le journal l'*Avenir de Blois* du 16 avril donne de cette solennité un compte rendu exact.

Séance du vendredi 9 mai 1913

Présidence de M. BASSEVILLE, président.

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — M. le Président signale au Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, t. VI, une *Etude généalogique sur la famille Lacordaire*.

Au Polybiblion, un compte rendu de M. Maxime de la Rocheterie de l'*Etude sur la question de Louis XVII*, de M G. Bord.

HOMMAGES. — M. P. Homenech fait don à la Société de son ouvrage sur *La ville d'Ys et la baie des Trépassés*, un vol., Paris, 1913.

CORRESPONDANCE. — A propos du projet de reconstruction du fort des Tourelles, M. le Président a reçu de notre collègue, M. Adalbert de Beaucorps, à la date du 10 mai dernier, une lettre dont il donne lecture. Cette lettre est une nouvelle critique, et fort justifiée, du projet en question.

Le docteur Garsonnin rappelle que tous les membres de la Société, faisant partie de la Commission, MM. Basseville, Cagnieul et Garsonnin, se sont montrés unanimement opposés au projet.

M. l'abbé Chenesseau propose d'émettre un vœu pour que les pierres de soubassement du fort, qui se trouvent actuellement dans la gare des tramways de Sologne, soient déposées dans un endroit où le public puisse les voir et non pas noyées dans une construction quelconque.

COMMISSION DES PUBLICATIONS. — Sur le rapport de M. Eug. Jarry, la Commission propose l'insertion au Bulletin de l'article sur la *Reconstitution du Fort des Tourelles* qui a été publié par le baron Adalbert de Beaucorps dans le *Journal du Loiret* du 15 avril 1913. — Adopté (1).

COMMUNICATIONS. — M. le Président félicite, au nom de la Société, M. Jules Baillet, qui vient de soutenir brillamment la thèse de docteur ès-lettres.

— M. le Président annonce à la Société le décès de M. Gaston Hochard, le peintre orléanais, auteur de nombre de portraits de nos concitoyens.

— Le docteur Garsonnin a reçu de M. Paul Vitry une lettre lui posant cette question : « Pourquoi le Musée historique d'Orléans porte-t-il le nom d'Hôtel Cabu ? » La question est assez difficile à résoudre en l'état et elle a pour M. Vitry un grand intérêt. Il prépare, en effet, le tome III de ses *Hôtels et maisons de la Renaissance*, où il sera parlé des maisons d'Orléans.

(1) V. page 401.

Les armes qui figurent dans l'hôtel sont bien celles de la famille Cabu, accolées à celles de la famille du Drac. Un Jean Cabu a bien épousé une du Drac, mais c'était au XV[e] siècle. Le constructeur de l'hôtel pourrait peut-être être Philippe Cabu, petit-fils de Jean, qui vivait, lui, au XVI[e] siècle. Au premier étage, au plafond du pavillon de droite et sur des volets intérieurs, on trouve les initiales P. C.

— M. Jules Baillet lit une note sur les visites de saint François de Sales à Orléans. Ce travail est renvoyé à la Commission des publications.

— M. le Président achève la lecture de son mémoire sur la Châtellenie de Nouan-le-Fuzelier.

Le travail est renvoyé à la Commission des publications.

Séance du vendredi 23 mai 1913

Présidence de M. A. BASSEVILLE, *président.*

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — La *Gazette des Beaux-Arts* (n° 20, 17 mai 1913) consacre à M. G. Hochard cette courte notice nécrologique : « Le peintre Hochard, sociétaire depuis 1905 de la Société nationale des Beaux-Arts, est mort subitement la semaine dernière. L'art du peintre avait une robustesse et une âpreté poussées parfois à la dureté. Hochard s'est montré coloriste plus délicat et plus sensible dans la lithographie où il a réalisé des œuvres excellentes. » — Ces lignes ne sont pas signées.

HOMMAGE. — M. Jacques Soyer, au nom de M. Pierre Dufay, dépose sur le bureau de la Société une brochure intitulée : *Bibliographie du Loir-et-Cher, 1912*. — Remerciments à l'auteur et donateur.

CORRESPONDANCE. — M. Jacques Soyer a reçu de l'instituteur de Charsonville une lettre datée du 5 mai dernier, où on lui signale :

1° la découverte récente, à Montapeine (entre Charsonville et Baccon), d'un atelier préhistorique important; 2° à Thorigny, territoire de Baccon, l'existence de plusieurs tumuli.

Présentation. — MM. Baguenault de Puchesse, Basseville et Jarry présentent aux suffrages de la Société, à titre de membre honoraire élu, M. Lefebvre-Pontalis, professeur à l'Ecole des Chartes. — L'élection aura lieu dans les délais réglementaires.

Congrès archéologique. — M. Jules Banchereau, trésorier de la Société française d'archéologie, dépose sur le bureau des exemplaires du programme du prochain congrès qui aura lieu, en 1913, à Moulins-Nevers, le 23 juin prochain.

Communications. — M. Maxime Didier annonce à la Société le remaniement complet de l'une des salles du musée de peinture. Ce remaniement met en valeur, notamment, un paysage de Züber un saint Jean-Baptiste, de Jean-Paul Laurens, et surtout la Jeanne d'Arc de Scherer, qui a été placée à la Cimaise.

— Le Dr Garsonnin annonce à la Société qu'il a eu la bonne fortune de rentrer en possession de deux manuscrits du xve siècle sur les trois dont Léon Dumuys avait signalé la disparition au Musée historique dès le 3 avril 1907. Il donne lecture d'une note descriptive de ces deux précieux documents. La note est renvoyée à la Commission des publications.

— Le Dr Garsonnin rappelle à la Société que, d'après certaines communications faites à la presse locale, l'Administration des hospices se propose de vendre certains objets mobiliers, tels que tapisseries d'Aubusson, ornements d'église, etc... Parmi ces objets se trouve un lutrin dont le socle est frappé des armoiries de l'Hôtel-Dieu. Ce lutrin ne pourrait-il pas être conservé? — La Société émet le vœu qu'il soit entamé à son sujet une procédure à fin de classement.

— M. Eug. Jarry commence la lecture d'un important travail sur le Grand-Cimetière.

Séance du vendredi 13 juin 1913

Présidence de M. Basseville, *président.*

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — La *Gazette des Beaux-Arts* (juin 1913). Ce numéro contient un article développé (24 pages), signé de Marcel-Reymond et Charles-Marcel-Reymond, sous ce titre : *Léonard de Vinci, architecte de Chambord.*

La *Chronique des Arts*, dans son numéro 23, 7 juin 1913, contient une lettre de Salomon Reinach, signalant à la Chronique l'article ci-dessus. Ce même numéro, à propos de la vente des tableaux de la collection C. Zervudachi, cite le n° 53 du catalogue : *Laurens* (*J. P.*) Maître Pierre, docteur et religieux, entre dans le cachot de Jeanne d'Arc avec la sentence qu'il n'ose lui lire : 2.050 fr.

La même *Chronique des Arts*, numéro 22, 31 mai 1913, relate la vente de tableaux de la collection Louis Baudouin ; elle comprend dix-sept *tableaux de Harpignies*, dont onze relatifs aux bords de la Loire des environs d'Orléans. Ces onze tableaux ont produit la somme globale de 51.650 fr.

Le *Polybiblion*, nméro de mai 1913, contient trois comptes rendus de M. Maxime de la Rocheterie sur : 1° *Le Maître inconnu Cagliostro*, par le docteur Marc Haven; 2° *Le Gouvernement révolutionnaire* (10 août 1792, 4 brumaire an IV), par Paul Mautouchet ; 3° *Fouquier-Tinville, accusateur public du trib. révol.*, 1746-1795, par Alphonse Dunoyer.

Correspondance. — Le Président de la Société a été avisé du décès de M. Edouard Passerut, mort président de la Société d'Emulation et d'Agriculture de l'Ain, le 13 mai 1913.

Le dernier Bulletin adressé à M. Ruelle, administrateur honoraire de la Bibliothèque de Sainte-Geneviève, est revenu au Président avec la mention : « décédé ». M. Ruelle était l'un des plus anciens et des plus fidèles associés correspondants de la Société.

Le président exprime les condoléances très sincères de la Société.

Election. — Il est procédé au scrutin pour l'élection de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, associé correspondant, au titre de membre honoraire élu. M. Lefèvre-Pontalis est élu à l'unanimité.

Commission des publications. — La Commission propose à la réunion la publication aux Mémoires du travail de M. J. Soyer sur le manuscrit de la bibliothèque du Musée de Jeanne d'Arc, intitulé : *Abrégé de l'Histoire de France par un chroniqueur anonyme vivant sous le règne de Louis XII*, M. Jarry rapporteur. — L'insertion aux Mémoires est adoptée.

Communications. — Le docteur Garsonnin fait à la réunion les communications suivantes :

— Averti par les communications faites à la presse, il est allé voir au faubourg Saint-Vincent les travaux de l'égout qui auraient mis à jour une prétendue voie romaine. Il s'agit d'un pavage en calcaire et non en grès, assis directement sur le sol, sans trace de blocage ni de ciment. Cet agencement n'a rien des caractères ordinaires d'une voie romaine.

— Il a vu le Pasteur actuel de l'Eglise réformée qui lui a donné sur les fonts baptismaux, dont il a parlé à la séance du 11 avril 1813, les renseignements suivants : ils ont été placés dans le Temple, à droite et à gauche de la chaire, vers 1837, par les soins du pasteur d'alors, M. Rosellotty. Ces fonts baptismaux sont donc la propriété de l'Eglise réformée et ne sauraient être revendiqués par la ville.

— Les verrières du chœur de la cathédrale ont toutes des bordures où l'on trouve, au milieu d'ornements divers, de nombreuses initiales royales. Or, il y en a aux lettres D. B. Il fait appel à la Société pour en déterminer les noms.

— Le docteur Garsonnin lit une notice complémentaire de son travail précédent sur le manuscrit du xve siècle, appartenant à la bibliothèque du Musée Jeanne d'Arc. — Cette notice est renvoyée à la Commission des publications pour être jointe au travail et refondue avec lui (1).

— M. Jules Baillet présente à la réunion un petit vase de poterie

(1) V. page 408.

dont l'un des fonds en émail, de peu de relief et de couleur bleuâtre, représente une tête laurée. Le docteur Garsonnin déclare que le Musée historique en possède plusieurs exemplaires. Ce sont des gourdes du xve-xvie siècle.

— M. Jouvellier, membre correspondant, lit une courte notice sur un Perronneau, portrait signé, de l'un des membres de la famille Raguenet de Saint-Albin, passé dernièrement à la vente Kraemer.

Le docteur Garsonnin indique qu'il a vu M. Raguenet de Saint-Albin et que, d'après ses déclarations mêmes, ce tableau a quitté sa famille non signé. Il était bien attribué à Perroneau, mais ne portait pas sa signature.

M. Maxime Didier ajoute que cette signature apparaît incontestablement comme fausse pour deux raisons : elle est écrite à la mine de plomb et porte deux *n* au lieu d'une seule.

La notice sera imprimée au Bulletin avec référence à ces observations (1).

— M. Eugène Jarry continue la lecture de son travail sur le Grand-Cimetière.

Séance du vendredi 27 juin 1913

Présidence de M. Basseville, *président.*

A propos du procès-verbal, M. l'abbé G. Chenesseau fait observer que pour l'interprétation des initiales D. B. que l'on trouve dans les vitraux de la cathédrale, le nom de Delbène semble peu acceptabble. Au porche de l'Evêché, cet évêque a pris pour initiales les lettres A. D., de son prénom Alphonse et de son nom francisé Delbène. Aurait-il donc choisi d'autres initiales pour la Cathédrale? Il y a lieu d'observer qu'à la Cathédrale ces initiales se rencontrent fort peu ; ne proviendraient-elles pas d'ailleurs ? Les verres qui le portent n'auraient-ils pas été insérés dans une restauration plus ou moins récente ? A cette

(1) V. page 406.

occasion il n'est peut-être pas inutile de signalerqu'à chaque restauration des vitraux, des morceaux importants de ces bandes d'encadrement ont continué de disparaître pour être remplacés par des verres blancs.

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 1912. — Dans la séance du 11 décembre 1912, M. Jules Banchereau entretint la Société du Grand-Cimetière d'Orléans. Elle décide d'adresser à la Commission des monuments historiques un vœu tendant au classement de ce monument.

Hommages. — M. J. Soyer fait hommage à la Société d'un exemplaire du tirage à part, extrait du bulletin de Géographie historique et descriptive (n° 12, 1912), de son travail sur les Recherches sur les noms propres géographiques d'origine celtique dans l'Orléanais.

Des remerciements sont adressés à notre collège.

Commission des publications. — Au nom de la Commission des publications, M. J. Soyer, rapporteur, conclut à l'insertion dans les Mémoires de l'intéressant travail que M. le Président Basseville a intitulé : « Une châtellenie solognote ». Il émet toutefois le vœu que l'auteur modifie légèrement ce titre. Nouan-le-Fuzelier ne figure point sur la liste des châtellenies du duché d'Orléans ; ne pourrait-il employer une expression plus vague telle que seigneurie, fief ou paroisse ?

Le même rapporteur propose l'insertion au Bulletin de la note de M. le Dr Garsonnin sur les manuscrits du xve siècle du Musée historique, priant l'auteur d'y ajouter les précisions tirées des renseignements qu'il a puisés auprès de M. Boinet.

Ces renvois sont adoptés.

Monuments classés. — M. Jacques Soyer a été informé du classement comme monuments historiques (mobilier), des deux objets suivants : 1° La Vierge et l'enfant, statue bois, dans l'église de Bougy (sur la demande de M. Soyer) ; 2° Le modèle en bois des tours de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, (à la demande de la Société sur le rapport de M. Chenesseau).

Communications. — M. J. Soyer a reçu de M. Petit, curé de Souesmes, une lettre l'informant que, dans sa paroisse, à la Gravette,

on avait fait récemment une importante découverte de pièces romaines « de quoi remplir quatre ou cinq litres ». Dans le tas il doit en exister d'intéressantes. — M. le Président se mettra en rapport avec M. le Curé pour examiner, si possible, cette trouvaille.

M. l'abbé Chenesseau informe la Société que depuis la dernière restauration faite par les monuments historiques dans la basilique de Saint-Benoît rien ne signale plus dans le pavage la sépulture du roi Philippe Ier. On a enlevé la seule pierre qui la signalait et le mausolée est relégué loin de là dans un bas côté. Ne pourrait-on point remettre ce mausolée en place?

M. Huet répond qu'il a fait dans ce même sens, à la séance du 22 mars 1912, une communication qui a été insérée au Bulletin (1er et 2e trimestre 1912, page 184).

Divers membres de la réunion proposent de s'adresser dans ce but, soit au maire de Saint-Benoît, soit à l'Administration des monuments historiques. M. J. Soyer insiste pour ce dernier parti.

La Société s'y rallie émettant à nouveau le vœu du rétablissement du mausolée en sa place et décidant de s'adresser dans ce but à la Commission des monuments historiques.

M. Huet remettra au Président le dossier de cette affaire avec tous les documents qu'il a recueillis et M. le Président fera le nécessaire.

— Le docteur Garsonnin est retourné visiter les travaux entrepris au faubourg Saint-Marc pour la construction d'un égout et a rapporté de sa visite la conviction certaine qu'on ne se trouve point en présence des restes d'une voie romaine. Le pavage mis à jour repose directement sur le sol sans ciment ni blocage. A un certain endroit, sous ce pavage, à la profondeur de 0m60, on a découvert deux doubles tournois, l'un de Louis XIII, l'autre de François de Bourbon, prince de Conti (XVIIe siècle). En outre, vis-à-vis du n° 29 du faubourg, la voie disparaît pour s'infléchir en courbe vers le Nord. Or, dans cette direction, à quelque pas, dans la cour de l'épicerie du Petit Saint-Marc, se trouvent des batiments ayant toutes les allures d'un ancien prieuré. Ne serait-ce pas l'ancien prieuré de Saint-Marc et la chaussée qui y conduisait? On y a trouvé une sépulture, ce qui rendrait encore cette hypothèse très vraisemblable.

— M. le Président a informé M. Eugène Lefèvre-Pontalis de son élection au titre de membre honoraire élu.

— M. le Président informe la Société qu'il s'occupe en ce moment d'un travail sur les Almanachs orléanais Déjà, M. de Laplace de Montevray, premier président de la Cour d'Orléans, a publié un travail sur ce même sujet, mais il date de 1836; on peut donc, sans témérité, le refaire. Personnellement il possède une importante collection de ces almanachs, dont un, de 1856. Il en existe d'antérieurs, un, notamment très rare, de 1850. M. le président serait reconnaissant à ses collègues de la moindre indication à ce sujet.

- M. Jules Baillet présente à la Société l'empreinte d'un cachet trouvé récemment aux environs de Cléry. Elle porte en 2 et 3 une croix fleuronnée et en 1 et 4 cinq fleurs de lys. En exergue une inscription que M. J. Soyer lit ainsi : S. PERE DELART (Scel de Pierre Delart). Il existe en Champagne une famille Delart.

— M. Jules Baillet lit ensuite à la Société une notice sur l'identification du nom de la dame de Roissieux qu'il avait annoncée à la séance du vendredi 28 mars 1913.

Il y ajoute, d'après un manuscrit de la Visitation d'Orléans, la relation des effets de la peste à Blois en janvier 1627.

Ces deux notices sont renvoyées à la Commission des publications, la première pour être jointe à un mémoire antérieur sur les Origines de la Visitation à Orléans et le passage de saint François de Sales en cette ville.

FRESQUES

DÉCOUVERTES DANS L'ÉGLISE DE BRINAY (CHER)

L'église de Brinay, à quelques kilomètres de Vierzon, n'a, malgré certaines parties anciennes du monument, aucun caractère architectural digne d'intérêt, et serait restée longtemps encore presque inconnue, si des fresques n'y avaient été mises à jour cette année.

L'église comprend deux nefs dans le prolongement l'une de l'autre, séparées par un grand pignon dans lequel s'ouvre une baie en plein cintre sans ornements sculptés. La première nef où l'on accède par un portail en plein cintre, sans tympan s'ouvrant sous un clocher porche, est du XIIe siècle si l'on s'en rapporte à certains profils ; la seconde nef, plus petite et formant une sorte de chœur, semble du XIe siècle, peut-être du début, mais ne doit pas être antérieure, malgré des caractères archaïques du mur de chevet à l'extérieur. Ce mur, construit en petit appareil rudimentaire et blocage avec des cordons de brique irréguliers, était à l'origine percé de trois fenêtres en plein cintre, celle du milieu fut modifiée à différentes époques et refaite l'année dernière, les deux autres sont aveuglées et remplacées par d'étroites ouvertures rectangulaires en bas et terminées en haut par un arc brisé fort irrégulier de forme ; les anciennes fenêtres sont encadrées de cordons de larges briques et doivent avoir été aveuglées à l'époque où l'on peignit les fresques que nous verrons tout à l'heure.

Les deux nefs sont voûtées de bois en carène, un entrait porte une date du XVIIe siècle. Jusqu'à l'année dernière, les murs de la nef formant chœur étaient enduits d'un badigeon épais qui se décollait par places et laissait entrevoir des frag-

ments de fresques que Buhot de Kersers et Anthyme Saint Paul crurent du xvᵉ siècle ; quand, au commencement de cette année, M. A. Humbert, un artiste de talent, que ses alliances attachent un peu à Orléans, eut la curiosité de soulever le badigeon et avec une patience admirable dont on ne saurait trop le féliciter, mit à jour des fresques fort intéressantes, malheureusement très abîmées par le salpêtre dans leur partie inférieure. M. Humbert les retoucha avec assez de discrétion, mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter qu'il n'ait pas, à l'exemple des Laffillée et des Ypermann, relevé les fresques à l'aquarelle, dans leur état de découverte, avant d'en entreprendre la restauration : ces copies si précieuses pour les travailleurs futurs n'auraient pas été inutiles.

Le sujet se déroule sur deux registres.

Au nord en haut : l'Annonciation, la Visitation, la Nativité, l'Adoration des bergers, les Mages à cheval ; en bas, quelques vestiges nous font supposer qu'il y eut l'Adoration des Mages. Subsistent visibles les Mages à cheval ; une fenêtre à remplage fut percée au xvᵉ siècle dans cette paroi.

A l'est, le mur plat du chevet est percé d'une fenêtre centrale qui fut souvent déplacée dans le sens de la hauteur et de deux petites ouvertures que nous avons vues de l'extérieur. Ces petites ouvertures et la fenêtre sont encadrées, les premières d'une grecque, la seconde d'une bordure de palmettes. En haut sont les Mages devant Hérode, puis le massacre des Innocents traité longuement et d'une façon assez naturaliste, en bas à gauche, la présentation au temple, à droite, l'ange parlant à Joseph et la fuite en Egypte.

La paroi du sud est la moins détériorée, on y perça également une fenêtre au xvᵉ siècle. En bas, à gauche, les faux dieux tombent de leurs socles, puis le démon tente Jésus dans le désert ; à droite, les anges servent le Christ. En haut à gauche, le baptême du Christ, à droite les noces de Cana.

Au-dessus des fresques sous l'imposte, court une grecque, qui se retrouve entre les registres, en bas la bordure est entièrement refaite.

Sous les pieds des personnages sont des lignes sinueuses et parallèles, de couleurs différentes, simulant le sol.

Adossés au mur de refend étaient huit personnages debout sur deux registres, quatre de chaque côté de la baie ; trois seulement sont parvenus jusqu'à nous, l'un est désigné Isaï, le second est un saint-évêque, dans le troisième, je crois voir un apôtre. Au-dessus de l'archivolte de la porte sur ce même mur, sont deux personnages énigmatiques : l'un, vêtu, tient l'arc dont il s'est servi pour lancer la flèche que l'autre, entièrement nu, porte fichée au talon. Sous l'intrados de l'arc de la baie sont les scènes d'un calendrier, différant peu de celles que nous sommes habitués de rencontrer à l'archivolte des portails romans. Dans l'ébrasement de la fenêtre du fond étaient peints des personnages dont les pieds seuls nous sont parvenus.

La peinture fut exécutée à la fresque sur un mortier jaunâtre, les tons sont fort beaux et nous y retrouvons les teintes habituelles : ocre jaune, ocre rouge, rose, gris, blanc, vert et quelque peu de bleu. Le dessin est très soigné et dénote une main habile, les lèvres sont fines, les yeux expressifs, les figures longues sont de face, sauf pour un berger qui joue de l'olifant et qui se montre franchement de profil. Les rois ont des couronnes lombardes, la table des noces est abondamment garnie, les vêtements sont souples ; les chevaux sont bien traités, de même l'ânesse blanche qui porte la Vierge et l'enfant ; les monuments n'ont rien de byzantin, n'ont pas de rideaux enroulés si fréquents dans les anciennes fresques et dans les mosaïques. Le faire est en somme très avancé, j'y verrai un travail du XIIIe siècle ; l'œuvre me paraît bien française et se rapproche plutôt des fresques de Touraine que de celles du Bourbonnais.

Ces fresques constituent une découverte fort importante pour l'histoire de l'art de la peinture en France, et nous avons là un très bel exemple de la riche décoration qui orna les murs des églises de campagne elles-mêmes, au XIIe et au XIIIe siècles, et à l'encontre de ce que l'on trouve trop souvent, nous ne possédons pas de simples fragments, mais une œuvre complète.

J. BANCHEREAU.

NOTE COMPLÉMENTAIRE

SUR UNE

INSCRIPTION FUNÉRAIRE

RELEVÉE EN L'ÉGLISE DE CRAVANT (1) (Loiret)

Depuis l'impression de notre travail sur la famille beauceronne de VILLENEUVE inspiré par l'inscription funéraire de l'église de Cravant, nous avons continué nos recherches pour découvrir la date du décès et le lieu de la sépulture de Paul de VILLENEUVE, et l'on se rappelle que les espaces laissés libres sur la tablette funéraire pour le jour où il passerait de vie à trépas sont encore vacants.

A l'aide des nouveaux documents que nous avons étudiés dans les minutes des Notaires, aux archives du Tribunal civil d'Orléans et dans les fragments subsistants des registres paroissiaux de Cravant d'avant 1737, il nous a été permis de suivre le vieux soldat jusqu'à sa mort, et le domaine des Lais jusqu'à son aliénation entre les mains d'étrangers.

Voici l'analyse succincte de ces documents :

Le 12 février 1705 (2) Messire Paul de VILLENEUVE, chevalier, seigneur du Grand-Lais, vicomte de Couquerque en Flandre, conseiller du Roy, commissaire ordinaire des guerres, demeurant ordinairement au Grand-Lais, paroisse de Cravant, de

(1) Voir *Bulletin de la Société Archéologique de l'Orléanais*, tome XV, page 500.

(2) Minutes MAUGRAS, notaire au Châtelet d'Orléans, aujourd'hui étude BERLENCOURT.

présent à Orléans, logé en l'hôtellerie de Saint-Louis (1), sise rue de la Porte-Madeleine, paroisse de Saint-Laurent, constitue à sa fille Jeanne-Catherine-Florence de Villeneuve, une rente annuelle de 300 livres payable les 12 août et 12 février.

Le 16 mars suivant, Madame de Villeneuve, épouse du précédent, ratifie cette constitution de rente par acte passé au Grand-Lais (2).

Le 3 juillet 1715, René de Thiville, chevalier, seigneur de Seris et Boussy, épouse la bénéficiaire de cette rente (3).

Le 6 avril 1716, le curé de Cravant relate l'inhumation de dame Catherine de Pirmont (4), femme de Messire Paul de Villeneuve, chevalier, seigneur des Grands et Petits-Lais, brigadier des armées de Sa Majesté et ajoute, " qu'il lui a donné le Sacrement d'Extrême-Onction, n'ayant pu lui donner les autres à cause de la maladie inopinée dont elle est morte ".

Quelques mois après, le 16 septembre 1716 (5), Paul de Villeneuve, considérant que depuis le décès de son épouse il n'était plus dans l'état de faire valoir les héritages dépendant de la seigneurie de Lais en fait donation à René de Thiville et à Jeanne-Catherine-Florence de Villeneuve, son épouse.

Ses autres enfants : Sébastien-Paul-Antoine baron de Villeneuve ; Louis-Philippe chevalier de Villeneuve et leur sœur Marie-Austreberthe de Villeneuve, présents à la donation, la ratifient comme avancement d'hoirie pour les donataires qui s'obligent à leur payer une somme de 4.000 livres comme équivalent de retour.

Cet acte contient la description de la seigneurie de Lais ; elle consiste en un grand pavillon couvert d'ardoises qui existe encore, dix chambres, cuisine, office de boulangerie, une grande

(1) Les Almanachs du temps signalent que le messager de Beaugency et Meung loge à Saint-Louis, proche l'hôpital.

(2) Minutes Gréard, notaire à Beaugency, aujourd'hui Hodé.

(3) Archives communales de Cravant : registres des baptêmes, mariages et sépultures.

(4) Archives communales de Cravant : *loco citato*.

(5) Minutes Gréard, à Beaugency.

écurie au levant, un grand corps de logis dans lequel il y a un pressoir neuf, une remise de carosse, un colombier qui flanque la chapelle (1), deux granges au Petit-Lais, un très grand jardin, un parc contenant 4 arpents entouré de murs munis de bons espaliers de rapport.

On remarquera que cet acte nous fait apparaître un fils de Paul de Villeneuve, dont l'existence nous était jusqu'ici inconnue ; il s'agit de Louis-Philippe de Villeneuve, chevalier de Saint-Louis et capitaine au régiment de Royal-Vaisseaux infanterie.

Le 6 août 1724, de sa garnison de Briançon, son régiment est campé aux Testes, l'un des châteaux-forts qui dominent cette place, par un acte passé devant Ferrus, le notaire royal du lieu, il constitue son frère Sébastien, baron de Villeneuve, commissaire des guerres au département d'Orléanais comme son procureur général et spécial à l'effet de remettre à demoiselle Marie-Austreberthe, sa sœur, la portion de meubles qui lui écherront de la succession de leur père Paul de Villeneuve, demeurant à Beaugency, comme aussi de recueillir la portion à lui afférente de la succession de sa mère Catherine-Florence de Pirmont. Cette procuration est annexée à une convention de famille signée au château des Lais, le 28 septembre 1724, devant le notaire Gréard, par les autres enfants de Villeneuve, moins Louise Gastonne, qui avait alors 8 ans, et dont mention n'est faite nulle part. Ils y déclarent que *le décès de Monsieur Paul* de Villeneuve, seigneur d'Amblelles, brigadier des Armées du Roy, *demeurant à présent à Beaugency, leur père, arrivant*, ils renoncent à toutes contestations pouvant naître des dispositions prises par celui-ci, et consentent que tous les meubles meublants, même « une badinne (*sic*) de diamant, une bague de diamant et une petite oie d'argent » qui se trouveront à l'usage de leur père lors de son décès appartiennent à leur sœur Austreberthe. Cet arrangement est agréé par le père de famille dont on lit la grande signature au bas de l'acte.

(1) Elle a été bénite le 19 décembre 1713. (Archives communales de Cravant.)

A cette époque, Paul de Villeneuve devait être d'un grand âge, si l'on en juge d'après ses services militaires, et puisqu'il avait abandonné la terre des Lais aux époux de Thiville et avait transporté sa demeure à Beaugency avec sa fille Austreberthe, il était vraisemblable qu'il y avait achevé sa longue vie.

Beaugency dans l'ancien régime comportait, outre l'abbaye des Génovéfains, deux paroisses : Saint-Firmin et Saint-Nicolas, dont les registres très complets sont actuellement déposés aux archives de cette ville. Nous n'avons pas tardé à découvrir sur ceux de Saint-Firmin, et non sans joie, après tant de recherches, l'acte de sépulture du vieux soldat. Il est ainsi conçu, nous le transcrivons avec son orthographe :

INHUMATION DE MESSIRE PAUL DE VILNEUFVE

L'an 1728, le 3me Septembre, a été par moi soussigné, Prieur, Curé de Saint-Firmin de Beaugency, inhumé, dans l'église de Saint-Firmin, le corps de Messire Paul de Villeneuve, Chevalier, Seigneur d'Emblève, Baron de Couquerque, ancien brigadier des Ingénieurs du Roy, Directeur des fortifications du Héneau, Commissaire ordinaire des guerres, âgé de quatre-vingt cinq ans, après avoir reçu seulement le Sacrement d'extrême-onction, en présence de Messire René de Thiville, Chevalier, Seigneur de Sery; Messire Jean de Cambis, Seigneur de Fonsebelle; Nicolas Gréard, Notaire; Jean Charles Laîné, bourgeois et autres qui ont signé avec nous.

Signé : Thiville Sery, de Cambis de Fonsebelle.

Paul de Villeneuve repose donc dans les substructions de l'ancienne église de Saint-Firmin, si ses restes n'ont pas été dispersés lors de la démolition des nefs de cet édifice, dont la tour seule subsiste (1). Cravant n'est qu'à deux lieues de sa sépulture, et il est permis de s'étonner que la dame de Thiville, qui tenait de lui sa seigneurie des Lais par préférence sur ses

(1) Un procès-verbal du 15 juin 1793, des administrateurs du district de Beaugency, relate que l'église et la sacristie de la paroisse de Saint-Firmin, *à démolir jusqu'au niveau du pavé des rues*, la tour ou clocher de ladite et les charpentes du clocher exceptées, ont été adjugées pour 8,200 livres à Claude Dubreuil marchand audit lieu.

frères et sœurs, ait négligé d'inscrire la date de la mort de son père sur la tablette qui a transmis jusqu'à nos jours le souvenir de sa mère.

Et maintenant n'est-ce pas le moment de rechercher quels étaient, dans l'armée, le grade réel et l'emploi de Paul de VILLENEUVE ? L'âge qui lui est attribué au moment de sa mort fait remonter sa naissance à 1643 ; en tout cas, il est certain qu'en 1672 il était lieutenant au régiment de la Reyne, et que deux ans après, il y obtint une commission de capitaine d'infanterie. En 1686, le même grade lui est attribué dans une quittance qu'il signe à Dinan, en Bretagne. Nous le retrouvons en 1689, au Quesnoy, en Hainaut, où, dans l'acte de baptême de sa fille Austreberthe, il est qualifié de capitaine commandant un bataillon dans le régiment de la Reyne, ingénieur des armées du Roy et directeur des fortifications de cette place. En 1703, un exploit de Billard huissier royal au baillage d'Orléans ajoute à ces titres ceux de conseiller du Roy et de commissaire ordinaire des guerres.

Nous avons déjà établi que le grade de brigadier des armées du Roy dont l'épitaphe de sa femme et d'autres actes de la même époque le gratifient, était purement laudatif et ne lui avait jamais appartenu. La vérité est due aux morts, suivant certaine maxime, que le prieur de Saint-Firmin lui applique en restituant au défunt les titres réels qu'il possédait dans le service au moment qu'il le quitta.

Nous dirions en langage moderne que Paul de VILLENEUVE, après avoir suivi sa carrière militaire dans l'infanterie jusqu'au grade de chef de bataillon, passa dans le génie et prit sa retraite avec celui de colonel ou peut-être de général de brigade. Les archives de la guerre (1) possèdent une lettre qu'il écrit, du Quesnoy, à Louvois, le 10 mai 1690, pendant la guerre de la Ligue d'Ausbourg (2), et dont les termes confirment ses fonctions de directeur des fortifications de cette place. Nous la transcrivons

(1) *Archives historiques du Ministère de la Guerre*, vol. 957, nº 13.

(2) La victoire de Fleurus est du 1er juillet de la même année.

intégralement, en respectant l'orthographe rustique de ce curieux document :

Au Quesnoy, le 10 de May 1690.

MONSEIGNEUR,

Voisy l'estat des ouvrages fais à la fortification de cette place représanté par les profils depuis le commansement de la campagne que je me donné l'honneur de présanter à Vostre Grandeur à Lay. J'ajouterai, Monseigneur, que l'on fera toute la diligence possible pour l'avancement des bastar d'eaux dont j'en ferai fonder demain le plus grand. Spandan, Monseigneur, l'on a rien altéré aux magazins d'eaux quy doivent servir pour la sûreté de la place.

Je fais voir à Vostre Grandeur, Monseigneur, sur une même feille l'estat desdits ouvrages qui sont de petite estandue. Je n'ay pas lessé de les enregistrer sur le livre ordinaire qui sert à la fortification. N'ayant autre compte pour le présent à rendre à Vostre Grandeur, je continue tousjours mes vœux pour sa prospérité et santé (1), estant d'un très profond respect, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

DE VILLENEUVE.

Pour nous résumer, Paul de VILLENEUVE appartenait à la petite noblesse rurale qui de père en fils sous la Monarchie, servait avec un dévouement absolu dans les cadres d'officiers subalternes. Trop souvent, par défaut de fortune ou de chance, ils ne dépassaient pas les grades inférieurs, mais leur esprit d'abnégation et de stricte discipline issu des solides traditions militaires qu'ils tenaient de leur naissance, assura dans l'ancien régime la valeur et la gloire des armées françaises. Et c'est cette même caste qui a fourni aux premières armées de la Révolution leurs meilleurs éléments.

Nous finirons cette trop longue note par quelques mots sur la seigneurie des Lais :

Dépouillée de ses droits féodaux, elle appartenait au commencement du dernier siècle à une arrière petite-fille de Paul de VILLENEUVE (2), Florence-Marie-Jérôme de Thiville, qui demeurait à Orléans, rue de l'Evêché, et mourut à Blois à la fin

(1) Louvois est mort l'année suivante.
(2) Voir en appendice la Généalogie.

de décembre 1808. Par son testament du 1er août 1803 (1) elle instituait comme légataire universel : Amable-Joseph Lefebvre, notaire à Orléans, y demeurant rue du Poirier, qui a accepté sa succession sous bénéfice d'inventaire. Elle comprenait le domaine des Lais et sa part indivise dans celui de Préléfort, mais la testatrice la réserva à son frère Joseph-Gaston-Jean comte de Thiville, propriétaire de l'autre part, et qui était réfugié à Londres depuis la Révolution.

La terre des Lais fut adjugée, le 27 septembre 1809, moyennant la somme de 28.000 francs, à Thérèse-Françoise-Henriette Gourdineau de Chindry, épouse du sieur de Rochas, demeurant 14, rue de Gourville, à Orléans. L'origine de propriété indiquait que la défunte l'avait achetée le 12 germinal an IX (2 avril 1801), de Marie-Antoinette-Austreberthe de Thiville, sa tante, et que la venderesse qui en avait conservé l'usufruit, était morte peu de temps après la vente. Celle-ci la possédait pour moitié, comme héritière de ses père et mère les époux René de Thiville et pour l'autre part comme donataire de sa sœur Gastonne-Louise-Catherine de Thiville. (Acte Maître Chevreau du 30 mars 1776.)

D'après les pièces de la procédure préparatoire à l'adjudication, le domaine des Lays, à l'époque de cette aliénation, consistait en une maison bourgeoise appelée “ Château de Lays ” et une métairie attenante séparée par un petit guichet.

Au château étaient adjacents : un cellier, un colombier, un jardin de 1 hectare 5 ares 52 centiares et demi, une vigne d'un demi-arpent et un bois taillis de 4 arpents ou 8 mines ; le tout renfermant 4 hectares 43 ares 20 centiares et demi.

La métairie, dite la basse-cour de Lays, comprenait quatre corps de bâtiments et 41 hectares 25 ares 66 centiares de terre en culture. Le tout formait à peu près 45 hectares, ce qui représente, la mine ou demi-arpent valant 21 ares 30 centiares et demi, environ 213 mines de terre, soit la superficie déclarée dans les anciens aveux.

A. Pommier.

(1) Ouvert et constaté le 2 janvier 1809. (Archives du Tribunal civil.)

Origine et descendance connue de Paul de Villeneuve

Gédéon DE VILLENEUVE, Seigneur DE MESSILLY, épousa, le 2 décembre 1634, demoiselle Marie LE ROY,
d'où sont issus :

Gédéon — Jean — Paul — Gabriel — Hector — Jean — Marie — Anne — Esther — Suzanne — Isabelle — Sidonie —

Gédéon : Seigneur de Messilly.

Jean : Seigneur de la Borde, Lieutenant au régiment de Crussol (1).

Paul : Seigneur de Grand-Mont, Lieutenant au régiment de la Reine.

Gabriel : Seigneur de Montigny, Page de l'électeur de Brandebourg.

lequel épousa
le 27 septembre 1678 : Catherine Laurence DE PIRMONT.

d'où sont issus :

Sébastien-Paul-Arsène — Jeanne-Catherine-Florence — Marie-Austreberthe — Louis-Philippe — Louise-Gastonne —

Jeanne-Catherine-Florence : Mariée le 3 juillet 1715 à René de THIVILLE. Celui-ci † le 16 mars 1770, à 88 ans. Sa femme † 8 octobre 1765.

Louise-Gastonne : Née en 1716, † 5 octobre 1789.

d'où sont issus :

Gastonne-Louise-Catherine — Marie-Antoinette-Austreberthe — Paul-René —

Marie-Antoinette-Austreberthe : † à Orléans en 1802.

Paul-René
qui épouse :
Angélique-Andrée-Christine
de FLACOURT.

d'où sont issus :

Joseph-Gaston-Jean-Baptiste — Florence-Marie-Jérôme —

Joseph-Gaston-Jean-Baptiste : Comte de THIVILLE, Seigneur de Prélefort.

Florence-Marie-Jérôme : née le 20 mai 1752, † à Blois en décembre 1806.

(1) Ce Jean de VILLENEUVE était, en 1672, lieutenant au régiment de la Reyne, en garnison à Chauny, en Picardie. — Edmond Michel, dans ses inscriptions de l'ancien diocèse d'Orléans, page 187, a relevé, dans l'église de Saint-Cyr-en-Val, l'inscription funéraire d'un Jean de VILLENEUVE, décédé curé de cette paroisse en 1678, après cinq années de ministère, et qui ne peut être le précédent. Mais on remarquera que le 6e fils de Gédéon portait aussi le prénom de Jean.

SARCOPHAGES DÉCOUVERTS A COULMIERS

Vers le milieu du mois de décembre 1912, un cultivateur, en labourant un champ de la ferme de Vaurichard, qui dépend de la commune de Coulmiers, mit à jour deux sarcophages de pierre contenant des ossements. Avisé de cette découverte par le fermier, M. Couratier, je me rendis le 28 décembre chez ce dernier, qui habite, dans le bourg de Rozières, une autre ferme, dite *la Grande-Maison*, installée dans une maison du XVIe siècle dont les ouvertures portent, sculpté à leur linteau, un écusson assez fruste, rappelant celui de la famille Bochard : une étoile (ou une rose ?) soutenue d'un croissant. Notre collègue M. Banchereau avait bien voulu m'accompagner dans cette visite.

Guidés par M. Couratier, nous nous rendîmes au milieu de la plaine de Coulmiers, en un point situé à 1.200 mètres environ au nord de la gare de cette localité, à une distance égale au sud du dolmen de Fenat, à 500 mètres à l'ouest du village de l'Ormeteau et à même distance au sud-ouest de la ferme de Vaurichard. C'est là que furent mis à jour les sarcophages. Les maisons de l'Ormeteau et de Vaurichard sont les seules habitations un peu proches ; mais, à une époque reculée, ce point de la plaine de Coulmiers semble avoir été plus peuplé : au sud-est, notamment, M. Couratier nous a indiqué de loin une sorte de tertre élevé de 2 ou 3 mètres et dans lequel on a retrouvé récemment des substructions anciennes ; de plus, à l'ouest du point où furent trouvés les sarcophages et à une très petite distance, on remarque une dénivellation brusque du terrain qui forme, dans la direction nord-sud, une sorte de talus peu élevé, mais qui semble bien être l'œuvre des hommes.

Faut-il rappeler qu'à différentes reprises, notamment en juillet 1880 et en décembre 1895, on a trouvé à Rozières d'assez nombreuses monnaies gauloises et romaines ; qu'à Gémigny, on

a découvert, en juin 1880, une grossière mais intéressante statue de pierre, actuellement scellée dans l'église et dans laquelle on a cru voir un Franc à pied de Charles V ; et que, dans toute la région située entre Coulmiers et Saint-Péravy, on trouve, disséminées et à peu près ignorées, un certain nombre de maisons anciennes généralement en mauvais état de conservation. Quant au dolmen de Coulmiers, auquel nous faisions allusion plus haut, et qui est connu dans le pays sous le nom de *La pierre Fenat*, il atteste qu'à la période néolithique ou aux premiers temps de l'âge du bronze, la contrée était déjà habitée. Ce dolmen a été classé en 1879 comme monument historique.

La nouvelle de la découverte des deux sarcophages s'était répandue assez rapidement dans le pays, et avait attiré de nombreux visiteurs, dont le passage était attesté par un véritable sentier au milieu des terres fraîchement labourées. Malheureusement ces visiteurs ne s'étaient pas bornés à regarder ; ils avaient sorti de la fosse un des deux tombeaux et l'avaient brisé. Lorsque nous nous rendîmes sur les lieux, il ne restait plus au fond de la fouille qu'un sarcophage dépourvu de couvercle, brisé en deux, et dont la partie supérieure des parois avait subi de nombreuses mutilations ; à l'intérieur gisaient, en petit nombre, des fragments d'os longs et de crâne. Ses dimensions étaient moyennes : long de 1 m 80, large à la tête de 0 m 62 et aux pieds de 0m 32, haut de 0m 35, ce sarcophage, qui n'avait aucune décoration extérieure, présentait cependant deux particularités assez rares dans notre région : 1° Il était creusé dans un bloc de grès assez tendre, ressemblant au grès des carrières de Pouillenay (Côte-d'Or), qui ont, paraît-il, fourni tant de matériaux à la cathédrale de Sens ; 2° sa paroi inférieure, épaisse, comme les parois latérales, de 6 à 7 centimètres, était percée, à la jonction des deux tiers antérieurs et du tiers postérieur, d'un petit trou rectangulaire destiné peut-être à l'évacuation des liquides. Ce sarcophage était orienté dans la direction ouest-est, les pieds tournés vers l'est ; il était enfoui peu profondément et une couche de terre d'à peine 0 m 15 le recouvrait.

Le second sarcophage était, au dire de M. Couratier, quand on le découvrit, allongé le long du premier et orienté de la même manière ; la paroi latérale gauche manquait et, de ce côté, il n'était clos que par la paroi latérale droite du sarcophage de grès. Comme ce dernier, il contenait des ossements humains. Lorsque nous le vîmes, le 28 décembre, il avait été extrait de la fosse et gisait, brisé en une infinité de morceaux, sur la terre labourée. Ses dimensions étaient les mêmes que celles du premier sarcophage, bien que, peut-être, un peu moins profond (0 m 30 au lieu de 0 m 35) ; il était creusé dans un bloc de calcaire blanc et tendre, provenant vraisemblablement des carrières exploitées dans la Nièvre, près de la rivière de Loire, aux environs de la petite ville de Pouilly. C'est de ces carrières que proviennent la plupart des sarcophages trouvés dans l'Orléanais ; la Loire permettait de les amener, par bateaux, assez près du point où on les employait, et la contexture poreuse de la pierre, qui les constitue, était assez favorable à la conservation des corps.

Il semble bien difficile de fixer une date à cette découverte. Si la forme des deux sarcophages est bien celle de l'époque mérovingienne, le fait que l'un d'eux avait l'une de ses parois brisée pourrait faire supposer que l'on se trouve en face d'un remploi et que, par suite, les corps dont on a retrouvé des débris indéterminables n'y furent peut-être déposés qu'à une époque postérieure au VIIIe siècle. Comme il n'a été trouvé dans ces sarcophages aucune monnaie, arme ou poterie, permettant de dater les inhumations, il est prudent de ne pas préciser leur date. Il était cependant indispensable de signaler cette découverte, afin de la rapprocher de celles qui pourraient être faites à l'avenir, dans la même région ; pour en fixer le souvenir, M. Banchereau a photographié le sarcophage de grès, resté en place au fond de la fosse, et cette photographie sera conservée, à titre de document, au Musée historique de l'Orléanais.

Dr GARSONNIN.

TABLEAU

DES

ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES
DU LOIRET

I

ARRONDISSEMENT D'ORLÉANS

NOTE PRÉLIMINAIRE

Les archives communales et hospitalières du Loiret sont encore assez mal connues des érudits. J'ai pensé rendre service à ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre région en extrayant de mes rapports officiels (1) les notes, prises au cours de mes inspections, sur les documents les plus importants et les plus anciens conservés dans les mairies et dans les hospices, et en présentant ces notes sous forme d'un tableau pour chaque arrondissement.

Ce premier travail est consacré à l'arrondissement chef-lieu. Il fournit pour chaque commune et par canton : 1° la date initiale des registres paroissiaux ou, à leur défaut, des registres d'état civil ; 2° la date initiale des registres des délibérations ; 3° l'indication sommaire des pièces diverses antérieures à 1800.

J'indique par la lettre **D** le *diocèse*, par la lettre **G** la *généralité*, par la lettre **E** l'*élection* et par la lettre **B** le *bailliage* dont chaque *paroisse* faisait partie avant 1790.

Jacques SOYER.

(1) Ces rapports sont imprimés annuellement dans les volumes intitulés : *Conseil général du Loiret : rapport du Préfet et procès-verbaux* ; [session ordinaire d'août ou de septembre]. Il en existe des tirés à part.

I. — ARCHIVES COMMUNALES

NOMS DES COMMUNES	DATES des plus anciens registres paroissiaux ou registres d'état-civil	DATES des plus anciens registres des délibérations	DOCUMENTS DIVERS antérieurs à 1800
	CANTON D'ARTENAY		
Artenay. D. G. E. B. Orléans.	1603	1833	Registre des étapes (an 2-an 3).
Bucy-le-Roi. D. G. E. B. Orléans.	1638	1808	
Cercottes. D. G. E. B. Orléans.	1621	1809	
Chevilly. D. G. E. B. Orléans.	1651 [Jusqu'à 1766 la paroisse s'appela Andeglou].	1808	
Creuzy. D. G. E B. Orléans.	1594	1843	
Gidy. D. G. E. B. Orléans.	1612	1807	**Liasse de titres concernant les droits d'usage accordés aux habitants de Gidy par Thibaud Gaudin, chevalier, en 1244. L'acte de donation est conservé dans une copie authentique de 1646.**

Huêtre. D. G. E. B. Orléans.	1623	1816	
Lion-en-Beauce. D. G. E. B. Orléans.	1612	1838	
Ruan. D. G. E. B. Orléans.	1571	1790	
Sougy. D. G. E. B. Orléans.	1623	1789	Inventaire des titres de la fabrique de Sougy (1740).— Pièces relatives aux dîmes (depuis 1665).
Trinay. D. G. E. B. Orléans.	1637	1787	

CANTON DE BEAUGENCY

Beaugency. D. G. Orléans ; E B. Beaugency.	1° Paroisse St-Firmin : 1544 2° Paroisse St-Nicolas : 1569	1743	Registres de correspondance municipale depuis 1766. — Comptes de l'église Saint-Firmin depuis 1482. — Registre des délibérations de la communauté des maîtres chirurgiens (1742-1767). — Registre des délibérations de la Société des amis de la Constitution (an 4). — Papiers de Pellieux, médecin, historien de Beaugency (an 7).

NOMS DES COMMUNES	DATES des plus anciens registres paroissiaux ou registres d'état-civil	DATES des plus anciens registres des délibérations	DOCUMENTS DIVERS antérieurs à 1800
Baule. D. G. Orléans ; E. B. Beaugency.	1597	1813	Registre de la correspondance du Commissaire du Directoire exécutif près le canton de Baule (an 5-an 8).
Cravant. D. G. Orléans ; E. B. Beaugency.	1630	1835	
Lailly. D. G. Orléans ; E. B. Beaugency.	1° Paroisse de Lailly : 1597 2° Paroisse de Monçay : 1639	1790	Registre des rentes dues au prieuré de Lailly, dépendant de l'abbaye de Notre-Dame de Beaugency (1439-1594)
Messas. D. G. Orléans ; E. B. Beaugency.	1603	1792	
Tavers. D. G. Orléans ; E. B. Beaugency.	1600	an 2	
Villorceau. D. G. Orléans ; E. B. Beaugency.	1647	an 8	

Châteauneuf-sur-Loire. D. G. E. B. Orléans.	1599	1787	Rôle du vingtième (1760). — Procédures relatives à la fabrique paroissiale. — Titres concernant Gien et notamment le couvent des Minimes (1493-17e siècle).
Bouzy. D. G. E. B. Orléans.	1592	1841	Liasse relative aux droits de pacage, en la forêt d'Orléans, des paroisses de Bouzy, Châtenoy, Saint-Martin-d'Abbat, Vieilles-Maisons, Beauchamps et Coudroy (depuis 1516).
Châtenoy. D. Sens ; G. Orléans ; E. Montargis ; B. Orléans.	1730	1790	
Combreux. D. G. E. Orléans ; B. Vitry.	1626	1838	
Fay-aux-Loges. D. G. E. B. Orléans.	1599	1790	
Germigny-des-Prés. D. G. E. B. Orléans.	1589	1838	Cahier des communaux de Germigny (18e siècle).
Saint-Aignan-des-Gués. D. G. E. B. Orléans.	1793	1838	
Saint-Denis-de-l'Hôtel. D. G. E. B. Orléans.	1595 [Autrefois : St-Denis-de-Jargeau]	1790	Matrice du rôle de la contribution foncière (1791). — Registre des patentes (1792).

NOMS DES COMMUNES	DATES des plus anciens registres paroissiaux ou registres d'état-civil	DATES des plus anciens registres des délibérations	DOCUMENTS DIVERS antérieurs à 1800
Saint-Martin-d'Abbat. D. G. E. B. Orléans.	1640	1838	
Seichebrières. D. G. E. Orléans ; B. Vitry.	1609	1838	
Sury-aux-Bois. D. G. E. Orléans ; B. Vitry.	1632	1829	Titres relatifs aux droits d'usage et de pacage accordés aux habitants dans la forêt d'Orléans (originaux et copies authentiques, de 1378 à 1668).
Vitry-aux-Loges. D. G. E. Orléans ; B. Vitry.	1628	1788	Liasse de documents relatifs aux droit de pacage en la forêt d'Orléans (depuis 1675).
CANTON DE CLÉRY			
Cléry. D. G. E. Orléans ; B. Beaugency.	1° Paroisse N.-D. de Cléry : 1593 (quelques baptêmes des années 1577-78) 2° Paroisse Saint-André : 1611	Cléry : 1787 Saint-André : 1787	
Dry. D. G. Orléans ; E. B. Beaugency.	1606	1790	

Jouy-le-Potier. D. G. Orléans ; E. B. Beaugency.	1599	1787	
Mareau-aux-Prés. D. G. E. B. Orléans.	1628	1788	
Mézières-lez-Cléry. D. G. E. B. Orléans.	1619	an 3	

CANTON DE JARGEAU

Jargeau. D. G. E. B. Orléans.	1568	1790	
Darvoy. D. G. E. B. Orléans.	1639	1788	Les archives communales de Jargeau conservent indûment un registre intitulé : « Comptes rendus par les gagiers de Darvoy » (1753).
Férolles. D. G. E. B. Orléans.	1° Paroisse de Férolles : 1625. 2° Paroisse de La Queuvre : 1630	1833	
Neuvy-en-Sullias. D. G. E. B. Orléans.	1532	1821	Le plus ancien registre des baptêmes, mariages et décès de Neuvy (1532-1543) est indûment conservé à la mairie de Sigloy.
Ouvrouer-les-Champs. D. G. E. B. Orléans.	1746	1838	

NOMS DES COMMUNES	DATES des plus anciens registres paroissiaux ou registres d'état-civil	DATES des plus anciens registres des délibérations	DOCUMENTS DIVERS antérieurs à 1800
Sandillon. D. G. E. B. Orléans.	1° Paroisse St-Aignan : 1609. 2° Paroisse St-Patrice : 1627.	1788	
Sigloy. D. G. E. B. Orléans.	1589	1790	
Tigy. D. G. E. B. Orléans.	1627	an 4	
Vienne-en-Val. D. G. E. B. Orléans.	1599	1791	
CANTON DE LA FERTÉ-SAINT-AUBIN			
La Ferté-Saint-Aubin. D. G. E. B. Orléans.	1° Paroisse St-Aubin : 1593. 2° Paroisse St-Michel : 1738.	1790	Registre des causes civiles du bailliage de la baronnie de La Ferté (1786-1792), ayant ensuite servi aux causes civiles de la justice du canton de La Ferté-Saint-Aubin (1792-1793).
Ardon. D. G. E. B. Orléans.	1601	1788	

Ligny-le-Ribault. D. G. Orléans ; E. B. Beaugency.	1623	an 8	
Marcilly-en-Villette. D. G. E. B. Orléans.	1618	an 8	
Ménestreau-en-Villette. D. G. E. B. Orléans.	1590	1815	
Sennely. D. G. E. B. Orléans.	1570	1812	
Vannes-sur-Cosson. D. G. E. B. Orléans.	1792 [Autrefois : Vannes-en-Sologne]	1871	

CANTON DE MEUNG-SUR-LOIRE

Meung-sur-Loire. D. G. B. Orléans ; E. Beaugency.	1° Paroisse St-Nicolas : 1556. 2° Paroisse St-Pierre : 1584.	1766	
Baccon. D. G. B. Orléans ; E. Beaugency.	1593	1787	Etats de sections (1791). Liasse de réquisitions militaires (1789-1815).
Charsonville. D. G. B. Orléans ; E. Beaugency.	1623	an 8	Procès-verbal du 1er mars 1789 pour la nomination des députés aux Etats généraux.
Coulmiers. D. G. B. Orléans ; E. Beaugency.	1637	1816	

NOMS DES COMMUNES	DATES des plus anciens registres paroissiaux ou registres d'état-civil	DATES des plus anciens registres des délibérations	DOCUMENTS DIVERS antérieurs à 1800
Epieds. D. B. Orléans ; E. B. Beaugency.	1668	1790	
Huisseau-sur-Mauves. D. G E B. Orléans.	1619	1788	
Le Bardon. [voir Meung]	1861	1861	Dossier concernant l'église et le presbytère (depuis 1791), remis en 1906 par la municipalité de Meung-sur-Loire, dont Le Bardon dépendait jusqu'à son érection en commune (1861).
Rozières. D. G. B. Orléans ; E. Beaugency.	1692	1838	
Saint-Ay. D. G. E. B. Orléans.	1583	an 12	

CANTON DE NEUVILLE-AUX-BOIS

Neuville-aux-Bois. D. G. Orléans ; E. Pithiviers ; B. Neuville.	1° Paroisse de Neuville-aux-Loges : 1584. 2° Paroisse de St-Germain-le-Grand : 1655. [St-Germain faisait partie de l'Election d'Orléans].	1790	Registres des baptêmes, mariages et sépultures des « non-catholiques » de Neuville (1779-1792) — Registre du Comité de surveillance de Neuville (an 2-an 3).

Bougy. D. G. E. B. Orléans.	1600	1838	
Ingrannes. D G. E. B. Orléans.	1680	1792	
Loury. D. G. E. B. Orléans.	Paroisse de Loury : 1669. Paroisse de Bourgneuf : 1641.	1787	
Rebréchien. D. G. E B. Orléans.	1546	1788	Rôle du vingtième (1780). — Registre de la garde nationale (1792-an 7). — Registre des pétitions (an 4-an 8).
Saint-Lyé. D. G. E. B. Orléans.	1615	an 9	Etats de sections (1791). — Matrices du rôle de la contribution foncière pour 1793 et l'an 5.
Sully-la-Chapelle. D. G. E. B. Orléans.	1684	1838	
Trainou. D. G. E. B. Orléans.	1581	1816	
Vennecy. D. G. E. B. Orléans.	1591	an 11	« Déclaration des biens des habitans et propriétaires de Vennecy pour la formation du rôle des impositions ordinaires de 1790 ».
Villereau. D. G. B. Orléans ; E. Pithiviers.	1622	1849	Matrice du rôle de la contribution foncière (1791).

NOMS DES COMMUNES	DATES des plus anciens registres paroissiaux ou registres d'état-civil	DATES des plus anciens registres des délibérations	DOCUMENTS DIVERS antérieurs à 1800
	VILLE D'ORLÉANS		
Orléans. Chef-lieu de D. G. E. B.	St-Aignan (ou le Crucifix St-Aignan) : 1620. Alleu-St-Mesmin : 1612. St-Benoit-du-Retour : 1569. Ste-Catherine : 1563. Ste-Colombe : 1594. Ste-Croix : 1737. St-Donatien : 1546. Saint-Eloi (ou Saint-Maurice) : 1607. St-Euverte : 1572. Saint - Georges (ou Saint-Avy) : 1563. St-Germain : 1571. St-Hilaire : 1602. Hôtel-Dieu : 1589. Saint - Laurent - des - Orgerils : 1555. St-Liphard : 1532. St-Maclou : 1569. St-Marc : 1595.	1563. — Délibérations diverses (non enregistrées) depuis 1389.	Le plus ancien document est la charte originale de privilèges accordée par le roi Philippe-Auguste aux habitants d'Orléans (1184). — Registres de comptes depuis 1391.

	St-Marceau (ou St-Marcel) : 1571. St-Michel : 1571. N.-D. de Bonne-Nouvelle : 1563. N.-D. du Chemin : 1585. N.-D. de la Conception (ou St-Flou) : 1578. Notre-Dame de Recouvrance : 1573. St-Paterne : 1544. St-Paul : 1526. St-Pierre-Ensentelée (ou Ste-Catherine) : 1539. St-Pierre-Empont : 1565 St-Pierre-Lentin : 1578. St-Pierre-le-Puellier : 1555 St-Sulpice : 1567 St-Victor : 1602. Saint-Vincent-des-Vignes : 1596		
	CANTON D'ORLÉANS-SUD		
Olivet. D. G. E. B. Orléans.	1563 [Autrefois : St-Martin-sur-Loiret]	1790	Registre des procès-verbaux des séances de la Société populaire et révolutionnaire d'Olivet (an 2).
Saint-Cyr-en-Val. D. G. E. B. Orléans.	1606	1787	

NOMS DES COMMUNES	DATES des plus anciens registres paroissiaux ou registres d'état-civil	DATES des plus anciens registres des délibérations	DOCUMENTS DIVERS antérieurs à 1800
Saint-Denis-en-Val. D. G. E. B. Orléans.	1597	an 8	Liasse de documents concernant les biens nationaux.
St-Hilaire-St-Mesmin. D. G. E B. Orléans.	1585	an 8	
Saint-Jean-le-Blanc. D. G. E. B. Orléans.	1625	an 12	
St-Pryvé-St-Mesmin. D. G. E. B. Orléans.	1° Paroisse St-Pryvé : 1581. 2° Paroisse St-Nicolas : 1591.	1° St-Pryvé : an 9. 2° St-Nicolas : an 8.	
	CANTON D'ORLÉANS-NORD-OUEST		
Ingré. D. G. E. B. Orléans.	1605	1788	Rôles du vingtième (1761-1789).
Boulay. D. G. E. B. Orléans.	1599	1813	
Chaingy. D. G. E. B. Orléans.	1617	1788	

Chanteau. D. G. E. B. Orléans.	1598	1787	**Liasse de pièces depuis 1411 sur les droits d'usage et de pacage possédés par les habitants de Chanteau dans la forêt d'Orléans (lettres patentes des rois Henri II, Charles IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, confirmant ces droits). — Rôles du dixième (1737-1747). — Rôles du vingtième pour 1763, 1771, 1780. — Rôle de la contribution foncière (1790).— Etats de sections (1791).**
Fleury-les-Aubrais. D. G. E. B. Orléans.	1702 **[Autrefois : Fleury-lez-Orléans ; puis Fleury-aux-Choux]**	1856	
La Chapelle-St-Mesmin. D. G. E. B. Orléans.	1642	1787	**Rôles du vingtième (1765 et 1782). — Dénombrements de la population depuis l'an 4 ; comptes de la fabrique paroissiale (1660-1780) ; inventaire de l'abbaye des Feuillants à Saint-Mesmin (1790).**
St-Jean-de-la-Ruelle. D. G. E. B. Orléans.	1601	1790	**Etat des biens-fonds (1770-1771). — Rôle du vingtième (1782).**
Saran. D. G. E. B. Orléans.	1609	**an 11**	

CANTON D'ORLÉANS-NORD-EST

Chécy. D. G. E. B. Orléans.	**1591**	**an 9**	**Arrêtés municipaux depuis l'an 8.**

NOMS DES COMMUNES	DATES des plus anciens registres paroissiaux ou registres d'état-civil	DATES des plus anciens registres des délibérations	DOCUMENTS DIVERS antérieurs à 1800
Boigny. D. G. E. B. Orléans.	1707	1787	Etats de sections (1791). — Matrices du rôle de la contribution foncière (1791-1792, an 3, an 5) — Rôles de la contribution mobilière (1791-1793). — Rôle de l'impôt de remplacement (an 3). — Rôles de la contribution personnelle et somptuaire (an 3, an 5, an 7, an 8). — Rôles de la contribution des portes et fenêtres (ans 7 et 8).
Bou. D. G. E. B. Orléans.	1600	an 2	
Combleux. D. G. E. B. Orléans.	1667	an 9	
Donnery. D. G. E. B. Orléans.	1659	1828	**Registre de transcription des lois et décrets** (1790-1792).
Mardié. D. G E. B. Orléans.	1570	1790	
Marigny. D. G. E. B. Orléans.	1664	1788	Matrice des contributions (1791).

St-Jean-de-Braye. D. G. E. B. Orléans.	1606	1790	
Semoy. D. G. E. B. Orléans.	1613	an 10	4 matrices des contributions (1791-an 7).
CANTON DE PATAY			
Patay. D. Chartres ; G. Orléans ; E. Châteaudun ; B. Blois.	1570	an 9	
Bricy. D. G. B. Orléans ; E. Beaugency.	1616	1824	Etats de sections (1791). — Matrice du rôle de la contribution foncière (an 5).
Bucy-St-Liphard. D G. B. Orléans ; E. Beaugency.	1606	1838	Etat des biens de la paroisse avec les noms des possesseurs, dressé par le contrôleur du dixième (1744). — Rôles du vingtième (1760, 1783, 1790). — Divers rôles d'impositions sous la Révolution.
Coinces. D. G. B. Orléans ; E. Beaugency	1588	1838	
Gémigny. D. G. B. Orléans ; E. Beaugency.	1687	1833	
La Chapelle-Onzerain. D. Chartres, puis Blois ; G. Orléans ; E. Châteaudun ; B. Blois.	1638	1832	

NOMS DES COMMUNES	DATES des plus anciens registres paroissiaux ou registres d'état-civil	DATES des plus anciens registres des délibérations	DOCUMENTS DIVERS antérieurs à 1800
Ormes. D. G. E. B Orléans.	1648	1853	
Rouvray-Ste-Croix. D. G. E. B. Orléans.	1677	183[illegible]	
St-Péravy-la-Colombe. D. G. B. Orléans ; E. Beaugency.	1610	an 9	
Saint-Sigismond. D. G. B. Orléans ; E. Beaugency.	1616 [Autrefois : St-Simon]	1817	
Tournoisis. D. Chartres, puis Blois ; G. E. B Orléans.	1° Paroisse de Tournoisis : 1649. 2° Paroisse de Nids : 1702. [Nids dépendait des D. G. B. Orléans ; E. de Beaugency]	an 3	
Villamblain. D. Chartres, puis Blois ; G. E. Orléans ; B. Blois.	1615	an 10	
Villeneuve-sur-Conie. D. Chartres, puis Blois ; G. Orléans ; E. Châteaudun ; B. Blois.	1594	1834	

II. — ARCHIVES HOSPITALIÈRES

NOMS DES COMMUNES	DATES des plus anciens registres des délibérations	DOCUMENTS DIVERS antérieurs à 1800
Beaugency.	1655	Acte original de donation à l'Hôtel-Dieu d'une terre sise à Poisioux (1246). — Comptes depuis 1605. — Inventaire des titres dressé en 1599. — Etats des revenus (1739 et 1747). — Déclaration des biens (1767). — Registre d'inscription des personnes admises à l'Hôtel-Dieu (1741). — Baux et titres de rentes depuis le XVe siècle.
Châteauneuf sur-Loire.	an 5	Titres de propriété depuis 1628.
Jargeau.	1707	Comptes depuis 1563. — Titres de propriété depuis le XVIe siècle.
Meung-sur-Loire.	1688	Titres de propriété depuis 1453 (nouveau style). — Comptes depuis 1619. — Inventaire des titres (XVIIIe siècle).
Neuville-aux-Bois.	1831	Titres depuis 1570 relatifs à la seigneurie de St-Germain. — Inventaire des titres de la seigneurie de St-Germain-Legrant (XVIIIe siècle).
Orléans.	1558	Titres depuis le XIIe siècle. — Comptes depuis 1340. — Registres des notaires pour les contrats passés au profit de l'Hôtel-Dieu depuis 1452.
Patay.	1817	Comptes depuis 1791. — Lettres patentes de la fondation de l'hôpital de Patay signées par Louis XIII (1631). — Titres de propriété depuis le XVIIe siècle. — Registre des déclarations de biens (1733).

MONUMENTS HISTORIQUES

Porte de l'ancien Evêché d'Orléans (arrêté du 23 mars 1912).

Maison du XVI[e] siècle, rue des Trois-Maillets, n° 4 (arrêté du 23 mars 1912).

Façade en pan de bois, reconstruite place Abbé-Desnoyers (arrêté du 23 mars 1912).

Façade sur cour, maison rue du Coulon, n° 10 (arrêté du 23 mars 1912).

Maison de la Prévôté, rue de Bourgogne, n° 261 (arrêté du 12 avril 1912).

Église Saint-Salomon, de Pithiviers (arrêté du 8 mai 1912).

Léon MASSON.

LE GRAND CIMETIÈRE

A Messieurs les Président et Membres
de la Commission des Monuments historiques.

Dans sa séance extraordinaire du mardi 28 janvier 1913, la *Société historique et archéologique de l'Orléanais* a adopté le vœu suivant :

Vœu pour la conservation intégrale et le dégagement de l'enceinte du " Grand Cimetière " d'Orléans

Considérant que le projet de transaction soumis par la Municipalité d'Orléans à la Commission des Monuments Historiques, relatif à la construction d'édifices publics dans l'enceinte et sur le côté Est de l'Ancien Grand-Cimetière, dont les galeries Ouest et Nord seraient, seules, entièrement respectées et dégagées, auraient pour effet de *porter atteinte à l'intégrité du vieux monument*, et de lui enlever, par conséquent, le caractère, si rare en France, d'un « Campo-Santo » presque complet ;

Considérant que si la *Galerie Est* a subi de fortes restaurations sur sa façade, en 1824, elle est cependant conforme, par son plan et ses lignes, aux deux autres galeries, et *reproduit simplement la construction précédemment ruinée ;* qu'au surplus elle donne accès à une *chapelle du* XVIe *siècle*, voûtée de bois et bien conservée ; qu'ainsi elle tient de si près à l'intégrité de l'ensemble que si elle n'avait pas été relevée déjà en 1824, il ne manquerait pas d'hommes de goût pour en demander la reconsruction ;

Considérant que les arcs en tiers-point de cette galerie, reconstitués eu 1824, offrent en eux-mêmes un intérêt pour l'*histoire de l'Art local*, comme la Société a déjà eu l'occasion de le faire remarquer : ils représentent, en effet, le dernier terme, avant le romantisme, d'une survivance tenace de l'art

ogival, curieuse à remarquer dans la région, et dont les arceaux élevés au Cimetière durant le XVIe et le XVIIe siècle marquent les phases antérieures ;

Considérant principalement que la plus grande valeur de ce « Campo-Santo » réside dans *l'effet d'ensemble* de ses cinquante belles arcades réparties sur trois faces, et encadrant un vaste espace que la Cathédrale domine du quatrième côté ; que cette haute valeur esthétique a été remarquée et soulignée par tous les amateurs et critiques qui sont intervenus depuis un mois dans la défense du monument ; que le rapport des Inspecteurs commis par M. le Sous-Secrétaire d'Etat a précisément reconnu que « *si le bâtiment moderne qui occupe le centre « était enlevé, l'effet d'ensemble présenterait encore un « aspect d'une certaine grandeur* » ; que la décision prise le 10 janvier 1913 par la Commission des Monuments historiques se fonde sur cette considération que « *ce monument, nonobs- « tant la destruction des arcades sur l'une de ses faces et la « reconstruction au* XIXe *siècle de la galerie Est, offre un en- « semble du plus grand intérêt et presque unique dont il im- « porte d'assurer la conservation* » ; qu'enfin ce grand ensemble monumental serait irrémédiablement gâté par l'édification de bâtiments trois fois plus vastes que la Salle des Fêtes actuelle ;

Considérant que le projet municipal ne prévoit pas le *dégagement des murs et contreforts extérieurs de l'Ouest et du Nord,* dont la décoration est particulièrement remarquable ; qu'il les expose au contraire à des mutilations par la construction d'immeubles contigus ; qu'il condamne au transfert le joli portail Renaissance qui fut autrefois l'entrée principale du cimetière et pourrait aisément le redevenir ; qu'ainsi les caractères artistiques et historiques des galeries Nord et Ouest ellesmêmes ne sont pas sauvegardés suffisamment par le nouveau projet de voirie ;

Considérant qu'il faut cependant reconnaître au vote récent du Conseil municipal le mérite d'une large concession sur ses intentions premières ; qu'il est à présumer que la logique et le bon goût porteront cette assemblée à accepter complètement ce

qu'elle admet dejà à demi ; que l'opinion orléanaise s'est manifestement prononcée en faveur d'un dégagement complet des trois galeries et de leur enceinte ; que les conséquences financières de ce parti pourraient être compensées par certaines opérations qui ont été suggérées de divers côtés, et que facilitent la quantité et la variété des terrains dont la Ville peut actuellement disposer ; que la Salle des Fêtes pourrait être provisoirement conservée en attendant qu'on ait trouvé l'emplacement et les crédits nécessaires à sa reconstruction ; qu'au surplus les frais de la restauration des galeries et de l'aménagement du Musée lapidaire pourraient être couverts, en bonne partie, par une subvention de l'Etat ;

Considérant que la transaction proposée par la Ville, si elle venait à être acceptée par la Commission des Monuments historiques, constituerait un *précédent grave*, inaugurerait un régime néfaste de tractations et de compromis, et autoriserait à penser que la conservation des œuvres artistiques et historiques peut être sacrifiée à des intérêts matériels, même contestables, et tout au moins momentanés ;

La *Société Archéologique et Historique de l'Orléanais* émet le vœu :

« Que la Commission des Monuments historiques, fidèle à son « premier jugement, maintienne le classement intégral des trois « galeries du Grand Cimetière et des deux chapelles ; qu'elle « exige qu'aucune construction ne soit élevée dans son enceinte « et que les rues du quartier voisin soient tracées de manière à « dégager les murs et contreforts extérieurs du Nord et de « l'Ouest ; qu'elle s'unisse à la Municipalité orléanaise pour « obtenir de l'Etat une large participation pécuniaire à la res- « tauration des galeries et à l'installation des Collections lapi- « daires (1). »

Le Président de la Société Historique et Archéologique de l'Orléanais,

A. BASSEVILLE.

(1) V. Bulletin des 3e et 4e trimestres 1912, pages 299 et s.

UN OFFICIER ORLÉANAIS

LE COMMANDANT VIVIEN

(1777-1850)

Orléans, cité de paisible apparence, a cependant fourni à l'épopée révolutionnaire et impériale un contingent de gloire, qu'il serait injuste de passer sous silence.

Aussi, croyons-nous utile de tirer de l'oubli la mémoire d'un officier orléanais de grande valeur, mais n'ayant pu atteindre, par suite des circonstances, le grade élevé que lui eussent mérité ses hautes qualités militaires.

Nous voulons parler du commandant Vivien, dont les très curieux *Souvenirs*, retrouvés depuis peu, ont été publiés avec une abondante annotation par M. le commandant Emm. Martin, en 1905 et 1906, dans le « Carnet de la Sabretache » et, en 1907, avec un texte réduit, dans la collection Hachette (1).

Si ces mémoires ne jettent aucune clarté spéciale sur les grands faits militaires ou historiques de l'époque, ils n'en sont pas moins d'une lecture très attachante, et spécialement intéressants en ce qui concerne les événements de 1815 à Orléans (2); ils mettent aussi en relief le beau caractère de leur

(1) *Souvenirs de ma vie militaire* (1792-1822), par le commandant Vivien, avec un avant-propos de M. le commandant Emm. Martin. — Paris, Hachette, 1907 ; 1 vol. in-16.

(2) Les chapitres I (Qui servira d'introduction), XXXIX (Le sabre de Bayonne), XLIX (Laurent Larrivé), contiennent encore de nombreux souvenirs orléanais.

auteur qui, fils de ses œuvres, ne sut jamais transiger avec son devoir.

Vivien (Jean-Stanislas) naquit, le 14 août 1777, à Orléans (1), où son père, né à Ruan-en-Beauce, établi traiteur et négociant en vins sur la paroisse de Saint-Pierre-Ensentelée, jouissait d'une modeste fortune. Après avoir commencé, au collège de sa ville natale, des études, qu'une burlesque aventure de classe vint brusquement interrompre (2), il prit du service, n'ayant pas encore quinze ans, au régiment de Berwick, mais ses parents firent annuler l'engagement.

En 1792, lors de l'élan qui porta la jeunesse française vers les frontières menacées, Vivien alla s'inscrire comme volontaire sur les registres de l'Hôtel de Ville et fut, presque aussitôt, incorporé comme caporal au 2ᵉ bataillon du Loiret. S'étant présenté audacieusement au suffrage de la compagnie de Gien et Bonny-sur-Loire, qui procédait à l'élection d'un sergent-major, il fut accepté par acclamation. Cette compagnie quitta Orléans le 13 août 1792, pour se rendre au camp de Soissons, où elle concourut à la formation du 2ᵉ bataillon de volontaires nationaux.

Le 30 août, à l'organisation définitive de ce bataillon, Vivien, qui était vraiment bien jeune pour remplir ses importantes fonctions, prit la place de son ami, le sergent Petit, qui passa sergent-major (3).

(1) Voici l'acte de baptême de Vivien :

« L'an mil sept cent soixante-dix-sept, le quinze août, a été baptisé Jean-Stanislas, né de la veille, sur cette paroisse, du légitime mariage de Claude Vivien et de Marie-Françoise Hauduroy; le parein (*sic*) Jean-Baptiste Courleveau, la maraine (*sic*) Magdelaine Hauduroy qui ont signé avec nous, le père absent. » Suivent les signatures (Arch. comm. d'Orléans. Reg. GG. 1641, Saint-Pierre Ensentelée).

(2) Anticipant déjà sur sa carrière militaire, il avait, à la suite d'une espièglerie où il allait payer pour un autre, combattu victorieusement contre son professeur, l'abbé Nutin, et contre le portier du collège, appelé en toute hâte pour le maîtriser (V. *Souvenirs*, chap. I).

(3) Petit (Jean-Martin), né à Paris le 22 juillet 1772, avait été

Le bataillon se jeta dans Lille et concourut à la belle défense de la place ; à la levée du siège, il fut dirigé sur l'armée du Nord. « Blessé au cou, le 13 août 1793, devant Wartmouth, le sergent Vivien assista ensuite aux batailles d'Hondschoote et de Wattignies. » Le 2 janvier 1796, il fut nommé sous-lieutenant.

« Il était temps, écrit-il, que je changeasse mon briquet d'infanterie contre une épée de sous-lieutenant... Une nouvelle ère va s'ouvrir devant moi et de nouveaux contacts vont s'établir. Sous les auspices de ma mince épaulette, j'entrerai dans quelques salons d'Allemagne, je m'assiérai quelquefois à la table de mon général, j'écouterai, j'observerai, j'induirai, et il m'en restera quelque chose » (1).

Le 2e bataillon de volontaires nationaux servit à former, en août 1796, la 55e demi-brigade, sous le commandement d'un original, dont Vivien nous conte l'histoire, le chef de brigade Dargoubet.

Employée de suite au blocus de Mayence, cette demi-brigade quitta l'armée de Sambre-et-Meuse, le 8 novembre 1796, pour passer à l'armée d'Italie. Le 21 août 1799, Vivien fut promu lieutenant.

En 1803, la 55e fit partie de l'armée des Côtes de l'Océan et devint, le 24 septembre, le 55e régiment de ligne.

Nommé capitaine le 28 mars 1805, Vivien quitta le camp de Boulogne, où cantonnait son régiment, pour prendre part à la campagne d'Autriche.

A Austerlitz, le 55e contribua glorieusement à l'enlèvement du plateau de Pratzen. Notre capitaine, blessé d'un coup de mi-

envoyé à Orléans, en 1791, par son père, pour suivre, sous la direction de M. Boyer, ingénieur civil, l'achèvement des tours de Sainte-Croix, et Vivien, qui dessinait assez joliment, l'avait connu à l'Académie de dessin d'Orléans, où Petit étudiait l'architecture.

Ce Petit devint plus tard général, baron de l'Empire et, comme major général du 1er régiment de grenadiers à pied de la vieille garde, présenta à l'Empereur, pour la dernière fois, le drapeau du régiment, aux adieux de Fontainebleau.

(1) *Souvenirs du Commandant Vivien.* — Avant-propos, page 4.

traille, eut sa part des récompenses et fut nommé, le 14 mars 1806, chevalier de la Légion d'honneur. Il fut, de plus, l'objet d'une gratification de 500 francs et obtint le commandement envié de la compagnie de grenadiers de son régiment, compagnie qu'il n'avait pas quittée depuis sa nomination au grade d'officier.

Vivien assista à la bataille d'Iéna. Le 8 février 1807, il était à Eylau, où le régiment se comporta héroïquement et perdit son colonel, mortellement blessé. A Heilsberg, le 10 juin suivant, le 55e fut décimé en se portant au secours du 26e léger. Le nouveau colonel, Périer, ayant été tué, et les deux chefs de bataillon grièvement blessés, Vivien, comme le plus ancien capitaine resté debout, prit le commandement du régiment et mérita la citation suivante qui figure sur ses états de services : « A la bataille d'Heilsberg, le 55e, fort de 1.600 baïonnettes, se battit en carré pendant trois quarts d'heure ; assailli par une division russe, par plusieurs régiments de cavalerie prussienne et par de l'artillerie, ce régiment perdit 700 hommes, tous ses officiers supérieurs et 27 officiers. M. Vivien, alors capitaine de grenadiers, rallia les débris du régiment et parvint à rejoindre la division Saint-Hilaire, en se faisant jour au milieu de la cavalerie ennemie » (1).

Le lendemain du combat, le maréchal Soult félicita Vivien et demanda pour lui le grade de chef de bataillon. Malheureusement les débris du régiment n'assistèrent pas à la revue passée par l'Empereur et la demande en resta là. Comme écrivait plus tard mélancoliquement Vivien, en faisant allusion à cet incident : « Mon avancement fut indéfiniment ajourné. Voilà donc à quoi a tenu ma fortune militaire !... » (1).

Le capitaine Vivien passa en Espagne, puis nommé, le 4 avril 1809, aide de camp du général Harty, à Boulogne-sur-Mer, il dut, à son grand regret, abandonner sa compagnie de grenadiers. Une seconde proposition pour le grade de chef de bataillon n'avait pas eu plus de succès que la première. Entre

(1) *Souvenirs*. — Avant-propos, p. 7.

temps, des projets de mariage ébauchés par Vivien ayant également échoué, il sollicita son rappel au 55e et quitta Boulogne, le 25 avril 1810, pour reprendre le chemin de l'Espagne.

Le 11 décembre, le capitaine Vivien, appelé, malgré son grade subalterne, au commandement provisoire d'un bataillon, se distinguait à la prise de Cogolludo. En mars 1811, occupant, par ordre du général Hugo, la petite ville d'Auñon, le bataillon du 55e y fit une héroïque défense, ce qui valut au brave Vivien cette nouvelle citation (1):

« Le 23 mars 1811, le capitaine Vivien fut attaqué dans Auñon (province de Guadalaxara) par un corps de 8.000 Espagnols, commandé par les généraux Villacampa et l'Empecinado; il se défendit dans ce village ouvert, avec une intrépidité étonnante. Les 500 hommes qu'il commandait soutinrent non seulement le feu de l'ennemi depuis cinq heures du matin jusqu'à six heures du soir, mais le capitaine, par son sang-froid et ses excellentes dispositions, fit 103 prisonniers dans les différentes tentatives que fit l'ennemi pour l'enlever de vive force. »

A la suite de cette brillante affaire, le roi Joseph demanda pour Vivien le grade de chef de bataillon, qui lui fut enfin accordé, par décret du 4 septembre 1812.

Passé avec son nouveau grade au 82e de ligne, Vivien évacua Burgos avec la division Maucune, dont il faisait partie. Ce corps de troupes dut se faire jour, à Frias, le 18 juin 1813, à travers des forces très supérieures, qui voulaient lui couper la route de France. Le pauvre Vivien perdit là tous ses bagages, ses notes et une collection de médailles patiemment rassemblées, mais put, le 9 juillet, atteindre, sain et sauf, la frontière. Le 25 novembre, notre commandant était nommé officier de la Légion d'honneur.

Enfermé dans Bayonne assiégé par les Anglo-Portugais, Vivien prit avec son bataillon une part brillante à la défense de la place. Dans la sortie du 14 avril 1814, la colonne de gauche, composée de 3 bataillons, était sous les ordres de l'intrépide

(1) *Souvenirs*. — Avant-propos, p. 8.

commandant. Energiquement conduite, cette colonne bouscula victorieusement les Anglais, et le bataillon du 82e, pour sa part, détruisit presque entièrement le fameux régiment des Coidstream-Guards, deuxième de la garde anglaise, lui faisant 180 prisonniers, y compris le général sir John Hope, commandant en chef les troupes d'investissement. La garnison de Bayonne clôturait ainsi glorieusement la campagne de 1814, trois jours après l'abdication de Napoléon (1). Quant à Vivien, il n'était pas sorti indemne du combat et, selon sa malchance habituelle, avait été grièvement blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche.

Bien que notre commandant, comme beaucoup d'officiers de l'armée d'Espagne, n'eût pas atteint le grade proportionné à ses brillants états de services, il était heureusement doué d'une philosophie, qui lui faisait accepter sans trop d'acrimonie les déboires de sa carrière. Cette tranquillité d'âme devait être mise à une rude épreuve pendant les premières années de la Restauration.

A la suite de l'ordonnance royale du 12 mai 1814, qui réduisait à 90 les régiments d'infanterie, Vivien, mis en non activité, se retira dans sa ville natale.

Le lieutenant général comte Dupont, qui commandait à Orléans le corps d'observation de la Loire, attacha Vivien à son état-major, ce qui lui permit de voir de près ce qui se passa dans la ville au retour de l'île d'Elbe. Nous laisserons parler Vivien (2), en faisant toutefois remarquer que Lottin, souvent si prolixe à propos de faits insignifiants, est absolument muet à ce sujet.

« .....Le 26 février (1815), le 14e régiment d'infanterie de ligne, fort de 3.000 hommes et commandé par le colonel Bugeaud, partit d'Orléans aux cris de : « Vive l'Empereur ! » pour aller échelonner ses cantonnements dans le département

(1) Voir sur cette sortie les chapitres XLIII et XLIV des *Souvenirs*.

(2) V. *Souvenirs*, chap. LI : « Les journées des 20, 21, 22 et 23 mars 1815 à Orléans ».

de l'Allier, sur la route royale de Lyon à Paris (1). Cependant le départ de l'île d'Elbe devait être encore un mystère pour la France, puisque l'expédition ne mit à la voile que dans la nuit du 26 au 27 février, et qu'elle n'aborda au golfe Juan que le 1er mars.

« ..... Peu de personnes savent aujourd'hui (car jusqu'à présent (1837) aucune relation historique n'en fait mention), qu'au nombre des moyens de défense improvisés par le gouvernement du Roi contre l'invasion, un corps de troupes commandé par M. le lieutenant général comte Dupont se rassemblait lentement à Orléans et dans les environs, sous la dénomination de : Corps d'armée d'observation de la Loire (2).

« Les troupes déjà réunies à Orléans se composaient : d'un bataillon du 14e, des 27e, 36e d'infanterie de ligne et des lanciers rouges de l'ancienne garde impériale. Celles cantonnées à d'assez courtes distances étaient : trois régiments d'infanterie dans le Berri, le 2e régiment de hussards à Sully, et le 3e de la même arme à Jargeau ; le 1er de cuirassiers et le 8e de dragons étaient incessamment attendus. Comme officier supérieur encore monté, quoique j'eusse été mis en disponibilité dans le mois d'août précédent, le lieutenant général comte Dupont m'avait ordonné de faire le service d'officier d'état-major à son quartier général. Le 20 mars, à onze heures du soir, je reçus une instruction écrite de me rendre le lendemain avant le jour sur la route de Paris pour reconnaître l'ennemi.

« A six heures du matin j'avais déjà dépassé le village de

(1) Ce corps, à cause de son enthousiasme napoléonien, était fort mal vu de la population et, le 11 mai suivant, les membres du Conseil d'administration du régiment demandèrent que le dépôt resté à Orléans reçût l'autorisation de quitter la ville au plus vite, sa situation y étant devenue impossible (H. Houssaye, *1815* ; Paris, Perrin, 1898, p. 515).

(2) D'après H. Houssaye, le général Clarke, duc de Feltre, nommé ministre de la guerre en remplacement du maréchal Soult, et poursuivant l'exécution des mesures prises par ce dernier, aurait prescrit aux garnisons du centre de se réunir à Tours, sous le commandement de Dupont (1815, *op. cit.*, p. 290).

Cercottes, situé à trois lieues d'Orléans, lorsque j'abordai le courrier de Paris qui venait à mon encontre ; mais le ton d'indifférence avec lequel il répondit à mes questions, tout en m'assurant qu'il était en retard et qu'il me priait de lui laisser continuer sa route, me décida à ne pas insister davantage, et à prendre l'attache de deux officiers de dragons qui voyageaient en chaise de poste derrière lui.

« Sans se faire prier, ces messieurs me dirent qu'ils étaient en route pour rejoindre leur régiment à Paris, mais qu'ayant trouvé établi à Monthléri le 6e régiment de lanciers qui s'était joint à l'Empereur, ils s'étaient décidés à rétrograder sur Orléans ; qu'ils savaient d'ailleurs, à n'en pas douter, que l'Empereur était entré à Paris, mais que le courrier qui les précédait était porteur de dépêches importantes à ce sujet.

« D'un temps de galop je rejoignis mon courrier à qui j'adressai des reproches mérités, et qu'en ma qualité d'officier supérieur en mission, je menaçai de faire arrêter, s'il ne m'instruisait aussitôt de ce qui se passait d'extraordinaire à Paris.

« Cette fois ses réponses furent positives et il sortit de son portefeuille quatre bulletins manuscrits, dont un, dit-il, était pour Orléans, un autre pour Tours, le troisième pour Poitiers, et le dernier pour Bordeaux, ainsi conçus : « L'Empereur est entré aujourd'hui à Paris à huit heures et demie du soir, et la capitale est parfaitement tranquille. Vive l'Empereur ! *Signé :* le Directeur général des postes, comte de Lavalette. »

« J'en gardai un, je lui remis les trois autres et je partis de toute la vitesse de mon cheval.

« A huit heures précises je remettais le bulletin au général comte Dupont qui, sans trop s'émouvoir, le froissa dans ses doigts et le jetta (*sic*) au feu en disant : « Ainsi donc tout est fini ! »

« A onze heures les murs d'Orléans étaient placardés de proclamations qui annonçaient l'entrée de l'empereur Napoléon dans Paris et la déchéance du gouvernement de Louis XVIII.

« Cet événement était différemment senti par les habitants dont les intérêts commerciaux avaient considérablement souf-

fert de la guerre avec l'Espagne et l'Angleterre, et par les troupes qui, dans un premier élan, célébraient leur joie par les démonstrations d'un grand dévouement à l'Empereur. Il est cependant juste de dire que tous les régiments ne s'y livrèrent pas avec un égal enthousiasme.

« J'ai dit plus haut qu'il était onze heures du matin lorsque M. le lieutenant général comte Dupont, de concert probablement avec l'autorité civile, annonça par voie d'affiches et par une longue proclamation l'arrivée de l'Empereur Napoléon à Paris. L'arrivée à Orléans, dans la soirée même, de M. le maréchal Gouvion Saint-Cyr devint pour les habitants et pour les troupes un événement non moins extraordinaire.

« J'ignore encore si M. le maréchal tenait son mandat du Roi, des princes, du ministre de la Guerre ou de son propre zèle pour une cause sacrée, dont on n'avait pas tiré tout le parti possible, mais son entrée dans Orléans fut signalée par les reproches les plus véhéments qu'il adressa au comte Dupont, sur l'empressement qu'il avait mis à faire arborer la cocarde tricolore aux troupes, lorsque rien ne l'y obligeait ; je sais seulement qu'il parlait en homme qui commande et qui a le droit de le faire (1).

« Une nouvelle proclamation, faite au nom du Roi et imprimée dans la nuit, remplaça celle du matin précédent. Les troupes reçurent l'ordre de reprendre la cocarde blanche et les insignes royaux, et l'éclair de joie qui avait brillé un instant fit place à la stupeur, car cet ordre de choses de la veille, si brusquement rétabli, semblait présager les tristes événements qui devaient surgir d'un tel conflit d'autorité.

(1) Henry Houssaye, dans son premier volume de *1815*, p. 348, parle incidemment de ces événements et du remplacement de Dupont par Gouvion Saint-Cyr, mais il place le tout au 17 mars et son récit paraît manquer de précision. C'est là, du reste, une des caractéristiques de la documentation d'H. Houssaye (V. : *Henri Houssaye. Notes sur sa documentation* par Emile Mayer, *Revue des Etudes napoléoniennes*, 2e année, t. III, nº de janvier 1913, p. 76 et sq).

« Les premières dispositions militaires de M. le maréchal furent d'envoyer un officier du génie à Gien, pour faire sauter une ou deux arches du pont sur la Loire, mais comme l'autorité de cet officier n'était protégée par la présence d'aucune troupe, les habitants des deux rives s'y opposèrent ; l'ordre ne fut rétabli qu'après l'arrestation de l'officier qui fut conduit en prison, en apparence dans l'intérêt du pays, et en réalité pour le soustraire aux mauvais traitements de la populace ameutée.

« Quelques heures après, une réunion d'environ cent quatre-vingts officiers en demi-solde, sous le nom de compagnie royale, fut envoyée à Gien et à Montargis, pour s'opposer à l'entrée, dans le département, des troupes passées au parti de l'Empereur ; mais ces mêmes officiers se débandèrent, et la plus grande partie prit le chemin de Paris pour aller y solliciter de l'activité.

« Dans cette entrefaite, le 1er régiment de cuirassiers, venant je crois de Vendôme, arrivait à Orléans dans les meilleures dispositions pour défendre la cause royale : à cet effet, la garde des portes et barrières de la ville lui fut confiée et sa présence fortifia un instant le courage des dévoués. En même temps entrait par la porte opposée (celle de Bourgogne) le 8e régiment de dragons, dont les opinions étaient toutes contraires, et qui, dans la journée du 23 mars, donna à la ville le scandale d'un acte d'insubordination, qui devint le signal de la révolte et de la cessation de l'autorité du maréchal. J'ai été témoin des faits et gestes de ce régiment, et je vais raconter ce que j'ai vu et entendu.

« Il y avait peu de temps que les dragons avaient pris logement dans les auberges du faubourg du Nord, lorsque le boute-selle sonna, et les compagnies vinrent successivement se former en bataille, dans la belle rue Bannier, lieu indiqué pour le rassemblement, la droite appuyée à la porte de Paris.

« Bientôt le colonel (M. Le Pic) accourut et demanda qui avait ordonné de sonner le boute-selle. Personne ne lui répondit, mais des cris de : « Vive l'Empereur, à Paris, à Paris ! » se firent entendre de la droite à la gauche. Il voulut haranguer,

mais sa voix était couverte par celles des dragons, parmi lesquelles se mêlaient parfois quelques cris de : « A bas Le Pic ! »

« Il parvint cependant à obtenir un instant de silence dont il profita pour demander aux dragons s'ils avaient des réclamations à faire sur leur solde ou leur habillement, qu'il était prêt à leur faire rendre justice. « J'ai comme vous, dans un autre temps, leur dit-il, crié vive l'Empereur, mais l'Empereur nous a dégagés de nos serments et nous avons juré fidélité au Roi. Lorsque l'ordre de nous rendre à Paris arrivera, je marcherai à votre tête pour vous y conduire, mais en l'attendant, rentrez dans vos logements, dragons, et ne vous entachez point d'un acte d'indiscipline qui vous déshonorerait. » Sur ce, il ordonna de rompre les rangs, mais les rangs ne se désunirent point et les cris de « Vive l'Empereur, à Paris, à Paris ! » recommencèrent comme auparavant.

« Alors pour l'acquit de sa conscience et l'accomplissement de ses devoirs, il mit son casque au bout de la lame de son sabre, et l'élevant, il cria à son tour d'une voix assurée : « Vive le Roi ! » Quelques officiers sortirent des rangs pour se joindre à leur colonel ; le régiment, sans autre ordre que l'impulsion donnée par les événements, rompit à droite par quatre et se mit en route pour Paris.

« Tout ceci se passait dans la matinée du 23 mars et n'était que le prélude d'une plus grande défection qui allait atteindre jusqu'au régiment de cuirassiers, sur lequel M. le maréchal pouvait le plus compter.

« Chaque régiment se rassembla sans ordre préalable et demanda à être conduit à Paris. Les cocardes blanches disparaissaient et étaient remplacées par des cocardes tricolores. M. le maréchal intervint, et cette fois sa voix fut méconnue. Dans le même temps, on reçut la nouvelle que la moitié du 2e régiment de hussards était passée sur la rive droite de la Loire par le pont de Gien, pour se rendre à Paris, tandis que l'autre moitié attendait le résultat des événements dans Sully, pour se prononcer.

« Enfin les choses en étaient revenues au point, le 23 mars

au soir, où M. le maréchal les avait trouvées lorsqu'il arriva à Orléans dans la soirée du 21.

« M. le maréchal ayant été avisé pendant la nuit qu'un complot s'ourdissait pour l'arrêter, n'eut que le temps de se jetter (*sic*) dans une barque, sous des vêtements bourgeois. Il se fit ainsi conduire jusqu'à Tours sous un nom supposé et échappa de la sorte à une avanie qui aurait pu avoir des suites funestes. »

Vivien avait conservé pour l'Empereur une profonde admiration, mais l'emploi qu'il avait accepté du général Dupont suffit à le rendre suspect. Malgré une pressante recommandation de son ancien camarade, le général Petit, le signalant au Ministre comme « un des meilleurs officiers des armées françaises », notre commandant ne fut pas, à son grand regret, employé pendant les Cent-Jours.

Lors de la seconde Restauration, Vivien, qui n'avait que 38 ans, sollicita son rappel à l'activité. Nommé chef de bataillon dans la légion des Hautes-Alpes, il rejoignit à Gap son nouveau corps, le 13 janvier 1816. Dans les premiers temps, tout se passa bien, mais le nouveau commandant fut bientôt en butte aux tracasseries des « ultras », qui remplissaient alors les cadres, et, le colonel de la légion ayant pris parti pour eux, sollicita la mise à la retraite d'office du pauvre Vivien, avec cette foudroyante accusation : « *Républicain fougueux, admirateur sans mesure de Buonaparte* » !

Ce rapport fut, heureusement, arrêté en route par le maréchal de camp comte Dillon, commandant le département, qui le transmit comme simple demande de changement de corps, avec l'annotation : « excellent officier sous tous les rapports. »

Ce fut ainsi que le commandant Vivien passa, le 28 août 1816, de la légion des Hautes-Alpes dans celle de la Loire-Inférieure, alors en garnison à Clermont-Ferrand (1).

Ses ennuis n'étaient pourtant pas finis, car son ancien co-

(1) Les légions tenaient rarement garnison dans les départements dont elles portaient le nom.

lonel, ne se tenant pas pour battu, l'avait fait précéder de telles recommandations, que son nouveau chef de corps voulait, sans même chercher à le connaître, l'expulser de la légion.

L'intervention du lieutenant-général Ledru des Essarts, qui connaissait personnellement notre commandant, le sauva, en remettant les choses au point, et le colonel, vite revenu de ses préventions, n'eut qu'à se louer de son subordonné.

En décembre 1816, Vivien épousait à Gap Mlle Céaly, fille du directeur de la poste aux lettres de cette ville. Nommé chevalier de Saint-Louis le 2 juillet 1817, il termina tranquillement sa carrière militaire à la légion de la Loire-Inférieure, devenue, le 23 octobre 1820, le 23e régiment de ligne.

Le commandant, n'ayant pu atteindre le grade de lieutenant-colonel, pour lequel il était proposé depuis 1819, demanda sa mise à la retraite et l'obtint le 18 décembre 1822.

Dès lors Vivien partagea son temps entre l'éducation de son fils et la rédaction de ses « Souvenirs ». Il mourut à Gap, le 17 décembre 1850, à l'âge de soixante-treize ans.

Très estimé dans cette ville, il était administrateur de l'hospice, auquel il laissa, par testament, un superbe tableau religieux rapporté d'Espagne. Cette toile, représentant la Vierge, lui avait été donnée par les religieux du couvent de Buendia, en souvenir de son humanité envers les habitants. L'hospice la possède encore aujourd'hui.

Les souvenirs militaires du commandant Vivien, contenus en deux manuscrits in-4°, appartiennent à M. Escalle, petit-neveu du commandant, et se trouvent au château de Ponsonnas (Isère).

Nous avons pensé que la vie de ce brave et modeste officier faisait assez d'honneur à sa ville natale pour mériter une notice dans notre Bulletin.

Albert Depréaux.

LA RECONSTITUTION DU FORT DES TOURELLES

Le *Journal du Loiret* du 16 octobre 1912 a publié un appel chaleureux de l'honorable M. Camus, directeur des tramvays du Loiret, pour la reconstitution du fort des Tourelles, dont une partie des fondations a été mise au jour par les travaux de la voie ferrée.

Très Orléanais par mon ascendance maternelle, étant bien, je crois, le premier officier qui ait écrit sur le siège d'Orléans (*L'Armée anglaise*, en collaboration avec M. Boucher de Molandon, 1892), j'y aurais sans doute répondu, si je n'avais été absent.

Une Commission a été nommée, dont les travaux ne sont pas connus du public.

En 1428, pour continuer l'invasion, les Anglais avaient le choix entre deux idées stratégiques ; je l'ai indiqué. Orléans paraissait alors le cœur de la France qui subsistait, et ce cœur battait encore ; mais au delà l'envahisseur eût rencontré le massif central d'une pénétration difficile. Il était également possible de prendre pour base d'opération la Normandie, conquise malgré l'héroïsme d'Harfleur, de Caen, de Cherbourg, de Rouen, 1415 à 1420 ; de descendre dans l'Anjou donné en apanage à Bedfort, dans le Poitou, la Saintonge, évitant la Rochelle restée fidèle au Roi, et de donner la main aux provinces du Sud-Ouest qui étaient aux Anglais. La conquête se serait continuée par les grandes vallées, jusqu'au centre de la France, comme se faisaient les incursions des Normands, autrefois, par les fleuves et rivières. On a dit qu'Orléans était, en 1428, la clef de la France. Par ce mouvement tournant, l'ennemi se serait trouvé porté, si j'ose dire, de l'autre côté de la serrure.

C'est ce second parti que Bedfort semble avoir regretté, après coup, dans une lettre célèbre.

La délivrance d'Orléans fut ce que les mathématiciens appellent *un point de rebroussement ;* ce qui se traduit par une courbe (un graphique, tout le monde sait aujourd'hui ce qu'est un graphique) descendant rapidement, s'arrêtant net et remontant du côté des valeurs favorables (positives). C'est à ce point de vue que la prise des ouvrages désignés sous le nom, devenu générique, des Tourelles (suivie de la levée du siège) constitue ce que M. Camus appelle l'événement le plus important de notre histoire. Encore faudrait-il y ajouter l'autre signe donné par Jeanne d'Arc de sa mission, le Sacre de Reims, qui, du roi de Bourges, refit un roi de France, malgré le traité de Troyes.

Au point de vue exclusivement militaire, matériel, l'action de guerre près des Tourelles fut-elle considérable par le nombre des combattants engagés, sa durée, les pertes subies? Mais surtout, quel rôle y joua le fort en maçonnerie qui fut proprement les Tourelles, le seul ouvrage qu'il puisse être question aujourd'hui de reconstituer?

L'éminent président de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, M. Basseville, convoqué par la Commission, le lui a fait remarquer, et je l'ai dit plusieurs fois à M. Camus : l'affaire du 7 mai n'eut pas lieu contre le fort en maçonnerie des Tourelles, mais contre le boulevard qui était devant.

Comme ancien officier d'infanterie, comme Orléanais, je réclame contre toute tentative qui pourrait transformer, aux yeux du public, un combat (le souvenir d'un combat) d'infanterie en un combat d'artillerie.

Le boulevard de devant, construit en terre, avec des parties en pierre peut-être, avec des charpentes, planches, fascines, etc., se développait sur une étendue de 75 à 200 mètres. Il fut attaqué par des gens de pied, des gens à pied, des Orléanais en grand nombre, avec des épées, des piques, des haches... et au moyen d'échelles.

Le fort en maçonnerie des Tourelles était assis sur deux piles et une arche du pont, entouré d'eau de tout côté, même du côté

de la rive. Il fallait le démolir au moyen de l'artillerie qui disposait surtout de boulets de pierre. Or, la tactique de Jeanne d'Arc était d'aller vite ; et il eût fallu, quand même, s'emparer du boulevard de devant. Jeanne dit, à la fin, qu'il fallait entrer hardiment dans ce boulevard, quand le bout de son étendard y toucherait. Il ne pouvait être question d'entrer dans un fort maçonné, mais de reprendre les échelles et de sauter sur un terre-plein.

Glasdall s'y trouvait ; il voulut se retirer dans le fort, comme dans le réduit de la défense ; mais le pont, aux trois quarts incendié par un brûlot, s'effondra sous lui et ses compagnons. Ni de ce côté, ni du côté du nord, on ne cite une défense sérieuse du fort.

Ce serait lâcher la proie pour l'ombre que de restituer le soi-disant témoin d'un combat d'artillerie imaginaire, alors que nous avons livré ailleurs un vigoureux combat d'infanterie, indispensable.

Pourquoi donc nous ferait-on un reproche d'avoir détruit entièrement les Tourelles en 1760 ? Endommagées par notre tir, peut-être rasées à la fin de 1429, peut-être en partie détruites par une crue, elles auraient été, au moins, fortement réparées en 1431. Au cours des siècles, la porte charretière et la poterne de jadis durent paraître des débouchés insuffisants pour tout le mouvement qui s'y faisait entre le nord et le midi de la France.

Que restait-il, en 1760, qui fût contemporain du siège ?

M. Collin, un des dévots de Jeanne, avait retrouvé la pile du nord ; il avait la compétence, les moyens, toutes les facilités pour rechercher celle du Midi ; il ne l'a pas fait.

Les substructions que l'on a retrouvées sont vénérables ; entourées d'eau, elles n'ont jamais été attaquées. Mais rien ne tient moins de place dans l'histoire de notre héroïne que les substructions : elle ne pense pas à la guerre de taupe. Elle dit, avant Patay, qu'il faut atteindre les Anglais, « fussent-ils pendus aux nues », et non, « fussent-ils à cent pieds sous terre ».

Dans Jeanne, l'ange envoyé de Dieu, dans son audace, joyeuse, tranquille, victorieuse, les Orléanais du siège ont tou-

jours vu le surnaturel : le passage du convoi non loin des assiégeants, sa descente en Loire sous le feu de Saint-Loup, l'entrée de Jeanne par la porte Bourgogne, sa promenade militaire autour des remparts, son passage sur la rive gauche, le tout sans une démonstration de l'ennemi. Pour commémorer ce surnaturel, dont le souveuir subsistait, que pouvaient valoir quelques pierres de plus ? Il était dans les esprits et les âmes, ce souvenir ; l'éloquence de la chaire le rajeunissait chaque année, la cérémonie religieuse, la procession, les illuminations, l'air de fête de toute une ville et de ses environs le proclamaient impérissable.

Que pourrait y ajouter aujourd'hui un pastiche plus ou moins hasardé ? On a bien souvent fait des statues, des bas-reliefs, des peintures, sans avoir sous les yeux le personnage, parce que l'on pensait restituer, au moins, par quelque chose, son âme immatérielle. Je ne connais pas de reconstitution d'édifice, autrement qu'à petite échelle pour les musées, ou en vraie grandeur, à titre approximatif et éphémère, pour une exposition.

Il aurait fallu, à l'époque des travaux, détourner la tranchée du tramway et la continuer en tunnel. Aujourd'hui ce serait une dépense de plusieurs milliers de francs. Et il serait impossible d'établir un simulacre du boulevard de devant, le seul qui intéresse.

Il faut se reculer de près de deux mètres, à cause de la voie ferrée.

Veut-on rebâtir une pile dans le fleuve et une arche, avec la rive faisant fonction de seconde pile et la tranchée du tramway faisant fonction de bras du fleuve ?

Veut-on rétablir seulement les deux tours du midi en entier, affleurant le parapet de la route, dominées par le pont actuel, empiétant sur la rampe descendant au fleuve, avec le vide en arrière à la place d'un bâtiment et de deux autres tours ? Les étrangers, les Orléanais peu au courant de notre histoire, croyant à une restitution complète, incapables de résumer la différence des artilleries, se demanderont comment nos ancêtres ont pu rester hypnotisés pendant sept mois devant cette bicoque, sans

l'attaquer, même pendant l'hiver, alors que les Anglais en majorité étaient dans leurs quartiers de Jargeau et d'ailleurs. Ce sera la diminution d'une histoire héroïque.

Veut-on construire seulement deux moitiés de tours, un décor de théâtre en matériaux résistants, une façade dont l'envers, vu d'Orléans, semblera ridicule ?

M. Camus dit : « La région orléanaise ne voudra pas que « d'autres initiatives puissent la laisser en arrière ». Les autres initiatives auront beau se presser, nous avons et nous avons seuls une avance de près de cinq siècles ; nous avons fait tout ce qui était convenable : monuments, musées, fêtes, écrits.

Que l'on fasse quelque chose, comme à Paris, dans la cour du Louvre, où la trace de l'ancien Louvre est marquée par des pavés de couleur distincte. Rien de mieux. Pourvu qu'il n'y ait rien de plus ; l'emplacement, les conditions générales et particulières l'exigent.

Baron A. de Beaucorps.

NOTE SUR UN TABLEAU DE PERRONNEAU

Parmi les tableaux qui composaient la collection Kraemer, il y en avait un qui intéressait particulièrement l'Orléanais. C'était en effet le portrait d'un membre d'une famille qui est encore nombreuse à Orléans et dans les environs, de la famille Raguenet de Saint-Albin.

Le catalogue de la deuxième vente Kraemer, qui eut lieu les 5 et 6 mai 1913, porte la description suivante :

PERRONNEAU (Jean-Baptiste)
Paris, 1715-1783

7. Raguenet de Saint-Albin, échevin de la ville d'Orléans. — A mi-corps, de trois-quarts à gauche, le visage presque de face, les yeux fixés sur le spectateur, il porte un habit de velours vieux rose, ouvert sur un jabot de dentelle, le tricorne noir sous le bras gauche, la perruque poudrée à catogan, un ruban noir autour du cou.

Pastel signé et daté : 1765.

Haut. 61 c. Larg. 50 c.

Cadre en bois sculpté.

La description qu'en donne M. Léandre Vaillat, à la page 100 de son ouvrage, sous le n° 100, est un peu différente de celle-ci et vient la compléter :

« M. Raguenet, d'Orléans. — Pastel signé en haut à droite, Perronneau 1765. La figure de trois quarts, l'habit de velours rouge brique, un peu effacé, le jabot de fine dentelle, jouant sur le devant de la veste et saillant en profil. Fond gris tirant sur le vert. — Ce pastel se trouvait, il y a quelques années, dans un château des environs d'Orléans. »

Il faut remarquer tout d'abord que ce personnage n'était pas échevin à cette date de 1765. De 1760 à 1775, il n'occupe aucune fonction municipale. Auparavant, sans doute, pas davantage. En 1776, un Monsieur Raguenet, demeurant rue des Minimes, est député négociant à l'Hôtel de Ville. En 1777, il devient échevin et l'est encore en 1779 ; sa rue s'appelle alors rue d'Illiers. C'est donc douze ans avant son échevinage que notre peintre fit son portrait.

On pourrait être étonné de ce rapprochement d'un Orléanais et du grand artiste parisien. Mais Perronneau n'était pas un inconnu à Orléans. Il y eut de nombreuses relations et y fit plusieurs séjours. C'est là que, auparavant, il portraictura le peintre Desfriches et le graveur Jacques-Gabriel Huquier, établi d'autre part marchand d'estampes à Paris. Cette dernière œuvre fut exposée au Salon de 1747. Je n'ai pas vu que le Raguenet eût figuré à celui de 1765 non plus qu'à celui de 1767. Peut-être Diderot l'eût-il jugé, comme il le faisait en 1765, un de ceux « qu'on pouvait regarder, bien dessiné et mieux dessiné qu'à lui n'appartient ».

Toujours est-il que ce tableau fut payé 23.000 francs.

M. Kraemer l'avait sans doute récemment acheté dans le château auquel fait allusion M. Vaillat. Pour suivre dans l'avenir ses pérégrinations, il eût été intéressant de connaître l'amateur qui s'en est rendu acquéreur. Je n'ai pu le savoir.

Dans un avenir plus ou moins éloigné, nous le verrons sans doute reparaître à l'Hôtel des ventes. Il serait à souhaiter qu'alors il vînt augmenter les documents orléanais de notre Musée et la belle série de ses pastels. M. Raguenet reprendrait ainsi sa place dans l'Hôtel de Ville où il siégea comme échevin, à moins qu'on ne l'ait déjà exilé en Amérique.

P. Jouvellier.

Sur l'authenticité de la signature de ce tableau, voir la délibération de la Société, au procès-verbal du 13 juin 1913, page 347.

LES MANUSCRITS

DU

MUSÉE HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Grâce à un heureux concours de circonstances, j'ai eu la bonne fortune de retrouver, ces jours derniers, deux des manuscrits appartenant au Musée historique, dont mon regretté prédécesseur, M. Léon Dumuys, avait signalé la disparition. déjà ancienne, dans un rapport officiel daté du 3 avril 1907. Trois manuscrits manquaient, à cette époque, dans les collections du Musée ; deux viennent de reprendre leur place ; malheureusement, je n'ai, pour le troisième, aucun indice me permettant d'espérer d'en retrouver la trace.

J'ai pensé qu'en attendant une étude approfondie, il serait intéressant de donner une description détaillée des deux manuscrits retrouvés. Ce sont deux livres d'Heures sur vélin, assez rapprochés comme date, mais très différents l'un de l'autre.

1° Le plus ancien a été relié, au XVIIIe siècle vraisemblablement, dans un affreux cartonnage, au dos duquel est écrit à la main : « Heures curieuses ». Les tranches en sont dorées. Lors de cette reliure, faite sans le moindre soin, les marges furent rognées à tel point que beaucoup de pages ont été gravement détériorées. En outre, ce manuscrit est fort incomplet. Sans compter les deux premiers feuillets, non numérotés, qui sont placés en tête du volume et occupés par les mois d'août et de novembre du calendrier, le manuscrit lui-même a ses feuillets numérotés de 1 à 180. Il lui manque les feuillets suivants : 1, 7, 8, 9, 31, 33, 68, 69, 70, 89 à 100, 105, 112, 150,

156, 159. Certains feuillets ont été refaits, assez maladroitement, à une époque postérieure ; ce sont ceux qui portent les numéros 19, 55, 60, 62, 144, 148. Le feuillet 67 est resté en blanc. Entre les feuillets 64 et 65, bien que le numérotage se suive, on trouve les débris d'un feuillet déchiré. Le manuscrit primitif ne se terminait pas avec le feuillet 180, car on remarque, à sa suite, les restes de trois feuillets qui manquent actuellement. Pour terminer cette énumération, je ferai observer qu'il existe deux feuillets portant le numéro 79.

Chaque page comprend quinze lignes et mesure 115 millimètres de largeur et 165 millimètres de hauteur. A la gauche de chacune d'elles, un triple trait vertical limite deux filets, dont l'un est doré et l'autre peint ; ces filets se terminent par des tiges nombreuses et très menues portant des fleurs stylisées, peintes et dorées, qui ornent les marges supérieure et inférieure de la page et, exceptionnellement, se prolongent sur les marges latérales. Des initiales moyennes et petites et des bouts de lignes en couleurs et en or complètent la décoration.

Ce manuscrit renferme, en outre, douze belles miniatures. Chacune d'elles comporte, à sa partie supérieure, un cadre, ayant la forme d'une ouverture en plein cintre, dans lequel est peint le sujet ; au-dessous de ce cadre, une capitale ornée et quatre lignes, sauf pour les deux dernières miniatures, un peu différentes des dix premières, qui n'ont que trois lignes et pas de lettres ornées ; une très riche ornementation florale occupe les marges latérales et inférieure. Toutes ces miniatures sont peintes au recto des feuillets ; en voici la nomenclature :

F° 29. — Trahison de Judas.
F° 38. — Jésus devant Pilate.
F° 40. — Annonce aux bergers de la naissance de Jésus.
F° 44. — Jésus portant la croix.
F° 46. — Adoration des Mages.
F° 49. — Mise en Croix.
F° 51. — Présentation de Jésus au temple.
F° 57. — Fuite en Egypte.
F° 86. — La Sainte-Trinité.

F° 113. — L'Office des Morts.
F° 145. — Saint Jean-Baptiste.
F° 147. — Saint Michel transperçant le démon.

D'après M. A. Boinet, qui est tout particulièrement compétent en la matière (1), ce manuscrit doit être attribué au milieu du XVe siècle, et les miniatures en sont intéressantes. L'une d'elles présente, paraît-il, une particularité assez rare pour l'époque et qui, par suite, mérite d'être notée : dans la scène de l'Annonce de la Nativité, le peintre a représenté une bergère au milieu des bergers.

Quant aux noms des saints inscrits, en français, dans les deux mois du calendrier qui subsistent, quelques-uns sont assez caractéristiques pour permettre de penser que ces Heures furent à l'usage d'une localité ou d'une région du nord-est de la France. Qu'il me suffise de citer les noms de saint Vast et de saint Omer. En revanche, il est impossible de dire, d'une façon même approximative, où fut exécuté ce manuscrit : à cette époque, les calligraphes et les miniaturistes exécutaient, sur commande, des livres d'Heures pour des clients parfois très éloignés et les noms de saints inscrits au calendrier étaient naturellement choisis parmi ceux qu'on honorait tout particulièrement dans la région habitée par le client.

J'aurai terminé la description de ce volume quand j'aurai dit qu'au recto du feuillet 67 est inscrit le nom d'un des anciens propriétaires, Anne Baussonnet, mais sans date ni lieu de résidence. Il a appartenu, en dernier lieu, à M. Branchereau, Supérieur du Grand-Séminaire d'Orléans, qui l'a donné au Musée historique, où il est inscrit sous les numéros A. 8215, I. 178 (par erreur l'étiquette actuelle porte J. 159 et devra être remplacée).

2° Le second manuscrit retrouvé est recouvert de deux ais de bois jadis revêtus de velours noir et munis de deux fermoirs et de coins en argent dont il ne reste plus que les clous. Il est

(1) M. Amédée Boinet, ancien élève de l'école des Chartes et sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève, à Paris, est chargé de dreser l'inventaire des manuscrits des Musées de France.

complet, en excellent état et beaucoup plus intéressant que le premier. Il se compose de 142 feuillets numérotés en majeure partie, mesurant 125 millimètres de largeur et 175 millimètres de hauteur. Les tranches en sont dorées. Chaque page, encadrée de rouge, comprend 14 lignes également réglées de rouge. Comme dans le premier manuscrit, il existe, dans le texte de ce volume, des initiales moyennes et petites et des bouts de lignes en couleurs et en or.

Les douze premiers feuillets sont occupés par un calendrier où l'on remarque, inscrits en latin, un très grand nombre de noms de saints très en honneur à Bourges et dans la région environnante : saint Outrille, archevêque *de Bourges*; saint Satur; saint Genefort, patron de l'église de Saint-Satur ; saint Sulpice; saint Ambroise; saint Médard; saint Genou, patron de l'église d'Humbligny; saint Privé; Notre-Dame de Déols, etc. Quelques noms sont intentionnellement répétés plusieurs fois et prouvent l'importance de leur culte : c'est le cas pour saint Ursin, archevêque, dont on note la fête, l'octave et la translation; de même pour saint Guillaume, archevêque, et pour saint Etienne, martyr. Or tous ces saints sont honorés à Bourges, et le dernier, notamment, est le patron de l'église cathédrale. Il est donc absolument certain que ces Heures furent à l'usage de Bourges.

Neuf miniatures, très grandes et très artistiques, ornent ce manuscrit. La plupart présentent cette particularité que les personnages sont placés en plein air, sur un tertre ou une montagne, avec, comme arrière-plan, une campagne très étendue, admirablement dessinée et peinte avec beaucoup de délicatesse. Au bas de chaque tableau, deux anges tiennent un phylactère; ils sont remplacés, dans la dernière miniature, par un gisant soutenant également un phylactère. Voici la nomenclature des neuf miniatures, dont deux seulement, les seconde et troisième, sont peintes au verso des feuillets :

F° 13. — Saint Jean assis sur une montagne et écrivant l'Evangile.
F° 19. — Pieta.

F° 28. — Saint Bernard tenant le diable enchaîné.
F° 33. — L'Annonciation.
F° 56. — La Vierge et saint Joseph, dans l'étable, adorant Jésus.
F° 81. — Jésus en croix.
F° 85. — La Pentecôte.
F° 39. — David et Goliath.
F° 108. — Job.

Notons en passant que le combat de David et Goliath est un épisode assez rarement traité par les miniaturistes.

Bien que l'écriture du texte et l'architecture des châteaux ou maisons disséminés dans les miniatures soient bien du xve siècle, la facture plus souple des personnages représentés semble accuser une époque un peu plus récente. Suivant M. Boinet, ses belles miniatures à pleine page et les anges représentés au bas de chaque scène datent ce livre d'Heures d'une manière certaine et l'on doit penser qu'il fut exécuté sous le règne de Louis XII. Peut être serait-il imprudent de vouloir préciser davantage; cependant, d'après M. Boinet, la facture des miniatures rappellerait, par certains points, l'école de Touraine.

Des mentions manuscrites des feuillets 88 et 142 indiquent que ce livre d'Heures a appartenu pendant fort longtemps, au cours des xviie et xviiie siècles, à une famille bourgeoise de Villeneuve-le-Roy (1), les Menu, dont toute une généalogie est même inscrite au verso du feuillet 142. Quant au nom de Merlet, écrit à l'intérieur de la reliure, c'est celui d'un chanoine de la cathédrale d'Orléans qui donna ces Heures, en 1877, au Musée historique, où elles sont cataloguées sous les numéros A. 3936, I, 10.

En dehors de ces deux livres d'Heures, le Musée historique possède deux fragments d'un manuscrit de la fin du xiiie siècle, deux pages d'un antiphonaire du xive siècle, cinq lettres ornées de la même époque, un feuillet d'un livre d'Heures du xve siècle, un fragment de brevet italien, deux fragments de comptes et un feuillet d'un office des morts du xviie siècle, un diplôme de

(1) Actuellement département de l'Yonne.

docteur du XVIIIe siècle et trois manuscrits arabes. Je vais en donner une énumération rapide :

3° Miniature de la fin du XIIIe siècle représentant un roi et une reine et au dos de laquelle est un fragment de manuscrit français.

Largeur 62 millimètres, hauteur 75 millimètres.

4° Miniature de la fin du XIIIe siècle représentant des chevaliers et au dos de laquelle est un fragment de manuscrit français.

Largeur 133 millimètres, hauteur 95 millimètres.

Ces deux miniatures semblent avoir appartenu à un même roman de chevalerie.

5° Page d'un antiphonaire de la fin du XIVe siècle, manuscrite et notée, et dont l'enluminure représente l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem.

Largeur 34 centimètres, hauteur 47 centimètres.

Numéros du catalogue A. 3991, I, 47.

6° Page d'un antiphonaire de la fin du XIVe siècle, manuscrite et notée, et dont l'enluminure représente Jésus-Christ assis sur un trône, couronné d'épines et insulté par les soldats.

Largeur 34 centimètres, hauteur 47 centimètres.

Numéros du catalogue A. 3992, I, 48.

7° Lettre ornée (M) d'un antiphonaire du XIVe siècle représentant Jésus-Christ prêchant devant cinq personnages à genoux. Sur un phylactère sont inscrits ces mots : « QUI MICHI. MINISTAD. ME SEQ̄Tr ET. » (*Qui mihi ministrat, me sequetur et.*)

Largeur 22 centimètres, hauteur 21 centimètres.

Numéros du catalogue A. 4010, I, 67.

8° Lettre ornée (C) d'un manuscrit du XIVe siècle, représentant l'Annonciation.

Largeur 160 millimètres, hauteur 165 millimètres.

9° Lettre ornée (M) d'un manuscrit du XIVe siècle, représentant la Visitation.

Largeur 165 millimètres, hauteur 165 millimètres.

10° Lettre ornée (L) d'un manuscrit du XIVe siècle, représentant l'Assomption.

Largeur 185 millimètres, hauteur 154 millimètres.

Les lettres ornées nos 8, 9 et 10 sont réunies dans un même cadre qui ne porte pas de numéros de catalogue.

11° Lettre ornée (O) d'un antiphonaire du XIVe siècle, encadrant une miniature qui représente Jésus conduit devant ses juges après la trahison de Judas. Au revers est un fragment de page manuscrite et notée.

Largeur 135 millimètres, hauteur 135 millimètres.

12° Fragment d'un livre d'Heures du XVe siècle « Ad sextam ». D'un côté, une miniature, divisée en trois compartiments, représente : en haut l'Adoration des Mages ; en bas et à gauche, David et Nathan ; en bas et à droite, la Reine de Saba. Au revers, page complète, manuscrite, avec initiales en couleurs.

Largeur 93 millimètres, hauteur 144 millimètres.

13° Miniature représentant la Justice accostée de la Foi et de la Vérité. Au dos de cette miniature est un fragment, en langue italienne, d'un brevet accordé à Salvador Michiel par le doge de Venise, François Donato.

Largeur 155 millimètres, hauteur 220 millimètres.

14° Lettre ornée (C) encadrant des armoiries accompagnées de guirlandes de fleurs et d'oiseaux. Sur la droite de la lettre et au revers, sont des fragments d'un compte de 1616.

Largeur 14 centimètres, hauteur 13 centimètres.

15° Lettre ornée (C) encadrant des armoiries accompagnées de guirandes de fleurs et d'oiseaux et portant la date de 1618. Au revers un fragment de comptes.

Largeur 16 centimètres, hauteur 16 centimètres.

16° Feuillet d'un office des morts du XVIIe siècle sur vélin brun. D'un côté est une miniature représentant le Christ au tombeau ; au revers, écrite en caractères blancs, est une page du manuscrit.

Largeur 95 millimètres, hauteur 135 millimètres.

17° Diplôme de docteur en droit de l'Université de Padoue, délivré en 1739 à un sieur Nocher originaire du Tyrol.

Quatre pages mesurant 175 millimètres de largeur et 240 millimètres de hauteur, munies d'un sceau pendant en cire rouge et renfermées dans une reliure en veau marbré, avec filets dorés sur les plats.

18° Manuscrit arabe sur papier, contenant des prières en forme de litanies et ayant pour titre : « L'avertissement au genre humain touchant l'explication de l'élévation du rang de notre prophète Mohammed. » Ce manuscrit est formé de 144 feuillets mesurant chacun 20 centimètres de largeur et 25 centimètres de hauteur, réunis dans une reliure en maroquin brun à recouvrement, avec ornements frappés sur les plats.

19° Manuscrit arabe, sur papier, avec enluminures et zoura, exécuté à Boser(?) en 938 de l'hégire (1533 de l'ère chrétienne); c'est une copie du Koran de Mahomet entrée au Musée historique, en 1902, par les soins de M. Herluison. Ce manuscrit renferme 528 feuillets mesurant 165 millimètres de largeur et 210 millimètres de hauteur, réunis dans une reliure en maroquin brun à recouvrement dont les plats portent des ornements arabes.

20° Manuscrit arabe, sur papier, composé de 199 feuillets inégaux, dont la majeure partie mesure 110 millimètres de largeur et 165 millimètres de hauteur. Ces feuillets sont contenus dans un portefeuille en peau de poulain, renfermé lui-même dans un sac de cuir décoré d'ornements géométriques, doublé de toile et destiné à être suspendu. Ce manuscrit ressemble à ceux que les marabouts ont coutume de porter suspendus au cou, sous leurs vêtements.

Enfin, il existe dans les collections du Musée Jeanne-d'Arc un manuscrit du temps de Louis XII, que notre collègue, M. Soyer, a étudié avec beaucoup de soin et dont il nous a entretenus à l'une de nos dernières séances. Le même Musée possède également quelques manuscrits modernes dont la nomenclature pourra être donnée plus tard.

Dr Garsonnin.

LA BATAILLE DE PATAY

(samedi 18 juin 1429)

DISCOURS

PRONONCÉ A LA CÉRÉMONIE D'INAUGURATION
DE LA STATUE DE JEANNE D'ARC, A PATAY
LE DIMANCHE 22 JUIN 1913

Monsieur le Secrétaire général (1),
Monsieur le Maire,
Mesdames,
Messieurs,

Ce n'est pas sans appréhension que je prends en ce moment la parole, car je ne dois point cacher que j'ai plus l'habitude de travailler dans le silence du cabinet que de discourir sur la place publique.

Si, malgré mon insuffisance oratoire, j'ai accepté, sans trop me faire prier, la très aimable invitation de M. le Maire de Patay, c'est que j'ai pensé que le conservateur des archives de l'Orléanais avait le devoir de prêter son modeste concours à cette cérémonie à la fois historique et patriotique.

(1) M. Poux-Laville, Préfet du Loiret, devait présider la cérémonie ; mais, indisposé, il s'était fait représenter par M. Virenque, Secrétaire général de la Préfecture.

C'était, d'ailleurs, pour moi, un réel plaisir de relire, à cette occasion, les œuvres de mes « anciens » de l'Ecole des Chartes, Jules Quicherat, Vallet de Viriville, Francis Guessard, Siméon Luce, Léopold Delisle, Germain Lefèvre-Pontalis, qui ont préparé les matériaux qui servent à édifier l'histoire critique de la Pucelle d'Orléans.

Sans ces érudits travaux, connus et appréciés d'un public assez restreint, nous n'aurions pu avoir sur Jeanne d'Arc ni les pages sublimes et toujours si vraies de Michelet, ni les belles études de Wallon, de Marius Sepet, d'Anatole France et de Gabriel Hanotaux.

Vous n'attendez pas de moi que je vous fasse ici la biographie mille et mille fois répétée de la vierge lorraine. Je me bornerai, — comme, du reste, je l'ai promis à M. le Maire, — à vous retracer, avec autant de précision que le permettent les documents contemporains, la célèbre bataille qui se livra à vos portes le samedi 18 juin 1429, et dont la commémoration nous réunit aujourd'hui.

Depuis la levée du siège d'Orléans, le 8 mai 1429, l'armée française n'avait remporté que de brillants succès. Elle était alors composée de 7 à 8,000 hommes. On y voyait côte à côte des Orléanais, des Chartrains, des Dunois, des Blésois, des Vendômois, des Berrichons, des Tourangeaux, des Manceaux, des Poitevins, des Bretons, des Gascons, — des Ecossais, surtout, en grand nombre, attirés par la haine du nom anglais, — et même des Espagnols, des Lombards et des Allemands. On peut dire qu'on y parlait presque toutes les langues et tous les dialectes de l'Europe occidentale.

De ces éléments si disparates, le jeune duc d'Alençon, lieutenant-général de Charles VII, secondé par des capitaines aussi braves et aussi expérimentés que le bâtard d'Orléans et Raoul de Gaucourt, avait fini par obtenir, non sans efforts, une cohésion et une discipline admirables.

Quant à ce chef improvisé, que l'on appelait couramment « la Pucelle », il avait su rendre, depuis plus d'un mois, la confiance à tous ceux qui l'approchaient. Jeanne enthousiasmait son

entourage et lui communiquait sa foi profonde dans la victoire. Un gentilhomme de l'armée royale, Guy de Laval, dans une lettre charmante écrite à sa mère le 8 juin, ne déclare-t-il pas que c'est « chose toute divine » d'entendre et de voir cette Pucelle, « armée tout en blanc », montée sur un grand et fringant cheval noir, une petite hache à la main ; tandis que son étendard est porté près d'elle par un gracieux page de quinze ans, Louis de Coutes, surnommé Minguet, issu d'une famille chartraine?

Jargeau avait été pris d'assaut le 12 juin ; le pont de Meung-sur-Loire avait été emporté le 15 ; Beaugency, assiégé le 17, ouvrait le lendemain matin, à la première heure, ses portes au duc d'Alençon et à Jeanne d'Arc.

Pendant ce temps, l'armée anglaise tenait la campagne sous la direction du fameux John Talbot. Ses troupes, composées en grande partie des débris de celles qui avaient investi Orléans, étaient très démoralisées.

Avec des renforts envoyés de Paris et d'Etampes par le duc de Bedford, régent du roi d'Angleterre, et commandés par John Falstaff, — le vainqueur de Rouvray-Saint-Denis à la « journée des Harengs » — cette armée, dont l'effectif était moindre que celui de l'armée française (5,000 hommes environ), avait projeté de se porter au secours de Jargeau ; mais, arrivée trop tard, elle s'était en hâte rejetée sur la Beauce, puis s'était rapprochée de la Loire et se préparait à attaquer le pont de Meung, occupé par les Français, pour tâcher d'atteindre Beaugency par la rive gauche, lorsque Talbot apprit que la garnison de cette dernière ville avait capitulé.

C'est le samedi 18 juin, sur les huit heures du matin, que les Anglais reçurent cette mauvaise nouvelle : Ne se sentant plus en sûreté sur les bords de la Loire, ils évacuèrent Meung et s'empressèrent de battre en retraite vers le nord, dans la direction de Patay, afin de gagner, à l'abri des châteaux de Montpipeau et de Saint-Sigismond, occupés par leurs soldats, la voie antique de Blois à Paris (1), grâce à laquelle ils parviendraient facile-

(1) Cette voie romaine, très fréquentée au moyen-âge, est encore mentionnée sur les cartes et plans du commencement du XIXe siècle :

ment à Janville, importante place forte encore en leur pouvoir dans le duché d'Orléans.

Les troupes étaient ainsi disposées : l'avant-garde, puis l'artillerie, les convois de vivres et les marchands réquisitionnés; ensuite la « bataille », c'est-à-dire le corps principal, conduite par Talbot, Falstaff, Thomas Rampston, Thomas de Scales ; enfin, l'arrière-garde, composée uniquement de gens d'armes d'origine purement anglaise.

Elles marchaient en parfaite ordonnance et se trouvaient aux confins du diocèse et du duché d'Orléans, sur le territoire de la paroisse de Coinces, à peu de distance de Patay, paroisse et « gros village » du diocèse de Chartres et du comté de Dunois, dont on apercevait l'église fortifiée, dépendant de l'abbaye de Bonneval (1), lorsque les coureurs de l'arrière-garde signalèrent des cavaliers éclairant un gros de troupes : c'était l'armée française.

Voici ce qui était arrivé : Aussitôt après la reddition de Beaugency, le duc d'Alençon avait été averti des mouvements de l'armée ennemie. Fallait-il aller à sa poursuite ? Le lieutenant-général hésitait ; car, si les Anglais n'étaient plus à craindre dans la guerre de siège, ils étaient encore redoutés en rase campagne. On n'avait pas oublié la funeste rencontre du 12 février,

Elle porte le nom de « Grand chemin de Blois à Paris », « Grand chemin de Blois », « Chemin des Cochons ». On la retrouve partiellement dans le Loir-et-Cher, le Loiret et l'Eure-et-Loir. Cravant, Baccon, Saint-Péravy étaient traversés par cette voie, qui passait ensuite à peu près à égale distance de Patay et de Coinces, sur le territoire de cette dernière paroisse, pour se diriger sur Allaines, un peu à l'ouest de Janville. Actuellement cette route sert de limite, dans notre département, aux communes de Coinces et de Rouvray-Sainte-Croix, aux communes de Rouvray et de Sougy et aussi aux communes de Saint-Sigismond et de Gémigny.

(1) « Une église forte, nommée Patay en Beausse » (Jean Chartier, dans J. Quicherat, *Procès de Jeanne d'Arc*, t. IV, Paris, 1847, p. 68). — « Vinrent, par un jour de samedi, près d'un gros village nommé Patay » (Enguerran de Monstrelet, chroniqueur du parti bourguignon, dans J. Quicherat, *op. cit.*, t. IV, p. 372).

à Rouvray-Saint-Denis. Mais la Pucelle, consultée, opina pour la poursuite rapide et immédiate : « En nom Dieu ! » s'écria-t-elle, « il les fault combattre ; s'ilz estoient pendus aux nues, nous les arons ! »

Les cavaliers que les coureurs anglais venaient de signaler n'étaient autres que soixante à quatre-vingts éclaireurs détachés de l'avant-garde, forte de 14 à 1,500 combattants et dirigés par le valeureux capitaine gascon Etienne de Vignolles, dit La Hire. On y remarquait son frère Amador, son compatriote Poton de Xaintrailles, Jacques de Dinan, seigneur de Beaumanoir ; Ambroise de Loré, chevalier manceau ; Jamet du Tillay, écuyer ; Thibaud d'Armagnac, seigneur de Termes ; Jean de Brosses, sire de Sainte-Sevère et de Boussac, maréchal de France ; le connétable Arthur de Richemont, qui, bien qu'en complète disgrâce auprès du roi, avait tenu, avec un corps de Bretons, à rejoindre l'armée à la prise de Beaugency. Tous montaient les meilleurs et les plus agiles coursiers.

Le corps de bataille, qui suivait d'assez près, était conduit par le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, la Pucelle, — fort irritée de n'avoir pas eu la direction de l'avant-garde —, Jean, bâtard d'Orléans, le maréchal de Retz, le maréchal de La Fayette, Louis de Culan, amiral de France ; le sire de Gaucourt, le sire d'Albret.

Quand Talbot apprit qu'il était poursuivi, il résolut de ne pas refuser le combat. Falstaff lui avait, cependant, remontré naguère qu'il était imprudent et dangereux d'attendre les Français, excités par leurs récents succès sur la Loire, et de risquer avec une armée découragée, fatiguée et battant en retraite, les dernières forces que l'Angleterre conservait dans l'Orléanais.

Les Anglais, après avoir franchi le bas-fond formé par le lit desséché de la Retrève, abandonnèrent la route de Paris et se portèrent un peu au nord, sur le territoire de la paroisse de Patay, à l'orée d'un bois (1), — celui de Lignerolles, à n'en point

(1) « Lesquels Anglois se desmarcherent pour prendre place en l'orée d'un bois, emprès ung village » (Jean Chartier, *op. cit.*, t. IV, p. 68).

douter, bien qu'il ne soit pas explicitement mentionné dans les textes —, afin de se retrancher solidement en un endroit qui est encore désigné au cadastre sous le nom de : « Grand réage du Camp » (1).

Pour y accéder, il fallait prendre le vieux chemin d'Orléans à Patay, resserré entre des haies et des buissons (2). C'est là que Talbot mit pied à terre et décida de tenir avec 500 archers d'élite jusqu'à ce que son arrière-garde eût rejoint le corps de bataille.

C'était l'après-midi, à 2 heures environ ; la température était accablante. L'avant-garde française, qui par Baccon avait gagné la route de Blois à Paris, en laissant un peu à gauche le bourg de Saint-Sigismond, venait de traverser celui de Saint-Péravy-la-Colombe sans apercevoir l'ennemi dans cette « belle Beauce », que les chroniqueurs français et anglo-bourguignons célèbrent à l'envi (3), quand un cerf sortit d'un taillis voisin et alla tomber

(1) Plan cadastral de Patay. — Faisant suite au « Grand réage du Camp », on trouve indiqué « Le Camp » sur le plan cadastral de Rouvray-Sainte-Croix, commune limitrophe de Patay.

(2) C'est un chroniqueur du parti bourguignon, témoin oculaire, Jean de Wavrin du Forestel, chevalier de l'escorte de Falstaff, qui nous indique très précisément où eut lieu le premier engagement : « Si fut ordonné par nos capittaines que ceulz de l'advant-garde, les marchans, vitailles et artillerie yroient devant prendre place tout au long des haies qui estoient auprès de Pathay. Laquelle chose fut ainsi faite..... Et prinst ledit Thalbot place auz Hayes de Pathay, avec l'avant-garde qui là les atendoit » (dans J. Quicherat, *op. cit.*, t. IV, p. 421-422). — On appelait « les Hayes de Pathay », ou simplement « La Haye », la partie du vieux chemin de Patay à Orléans, sise entre le faubourg de Blavetin et Lignerolles. L'abbé Bordas, né à Châteaudun, historien du Dunois, mort en 1772, nous apprend que « la Croix-Cassée, qui est dans *la Haye*, au-delà du fauxbourg dit Blavetin et à gaulche en allant à Lignerolles », était la borne entre l'Orléanais et le Dunois (*Histoire du Dunois*, publiée par la Société Dunoise, t. II, Châteaudun, 1884, p. 153-154).

(3) « Par ceste belle Beauce », dit Guillaume Gruel (dans J. Quicherat, *op. cit.*, t. IV, p. 319). — « Parmy celle Beausse qui est ample et large », dit Jean de Wavrin (dans J. Quicherat, *op. cit.*, t. IV, p. 416).

au milieu du corps de bataille des Anglais. Ceux-ci, oubliant un instant qu'à la guerre on doit observer un silence absolu, poussèrent des cris de surprise à la vue de ce gibier inattendu.

Ces clameurs firent découvrir l'ennemi. Tout aussitôt l'avant-garde française, qui, certes, ne le croyait pas si proche, éperonna ses chevaux, arriva au grand galop sur les archers de Talbot qu'elle culbuta sans qu'ils eussent eu le temps de prendre leurs positions et de planter en terre les pieux aiguisés, qu'ils portaient toujours avec eux dans leurs marches, et derrière lesquels ils avaient coutume, au moment de l'action, d'attendre les charges de la cavalerie.

Les retranchements, dont l'installation commençait à peine, furent anéantis. L'avant-garde anglaise, apercevant Falstaff qui accourait vers elle pour l'amener au fort de la mêlée, s'imagina que tout était perdu et s'enfuit prise de panique.

Le gros de l'armée française, immédiatement averti, avait prestement rejoint son avant-garde. Les Anglais, déjà dispersés, furent massacrés sans grande résistance : 2,500 à 3,000 d'entre eux furent tués non seulement par les hommes d'armes, mais par les gens du pays ; 400 à 500 furent faits prisonniers, parmi lesquels les plus grands et les plus vaillants seigneurs d'Angleterre : Scales, Rampston, Gautier de Hungerford. Talbot, lui-même, dont l'attitude, il est juste de le reconnaître, fut celle d'un héros, finit par tomber aux mains des archers gascons de Poton de Xaintrailles.

De notre côté, les pertes furent insignifiantes : au plus, 20 tués tant Français qu'Ecossais (1).

Plusieurs gentilshommes, dont un Beauceron, Gilles de Saint-Sigismond, furent, en récompense de leur bravoure, faits chevaliers sur le champ de bataille.

La poursuite des fuyards se continua jusque sous les murs de Janville, qui, en apprenant la « desconfiture » anglaise, refusa d'ouvrir ses portes. L'écuyer, commandant la forteresse

(1) « Ubi occisi sunt de Anglis tria millia, et de Francis et Scotis viginti personæ », dit le chroniqueur écossais Walter Bower (dans J. Quicherat, *op. cit.*, t. IV, p. 478).

au nom du duc de Bedford, se vit contraint de se rendre aux Français, le soir même.

Au su de cette affreuse déroute, les garnisons anglo-bourguignonnes de Montpipeau et de Saint-Sigismond s'enfuirent terrorisées, après avoir incendié les châteaux qu'elles occupaient. Quant à Falstaff, plus heureux que Talbot, il réussit à s'échapper avec 700 ou 800 cavaliers et, vers minuit, arriva à Etampes, la rage au cœur.

Le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, la Pucelle, Arthur de Richemont et leurs troupes couchèrent sur le champ de bataille, « car bien estoient las et avoient eu grant chaud », dit le choniqueur Gruel, attaché à la personne du connétable.

Le lendemain dimanche, après avoir dîné à Patay (1), ils entrèrent triomphalement à Orléans, suivis d'un riche butin et de leurs prisonniers, qui, pour la plupart, recouvrèrent la liberté moyennant fortes rançons.

Cette bataille, — de minime importance au point de vue militaire, — eut un effet moral véritablement prodigieux : Tous les Français, dès lors, crurent à l'intervention miraculeuse de la Pucelle, comme tous les Anglais furent assurés de sa mission diabolique.

Le prestige de l'armée ennemie s'évanouit tout à coup : Ces Anglais, qui, grâce à l'habile emploi des armes de trait, à la solidité de leur infanterie, à l'excellence de leur tactique, avaient acquis dans les combats en plaines une réputation méritée et consacrée par les défaites sanglantes qu'ils nous avaient infligées à Crécy, à Poitiers et à Azincourt, ces Anglais, dis-je, avaient été taillés en pièces par une simple avant-garde !

La victoire du 18 juin 1429 terminait cette magnifique campagne de la Loire, menée avec une foudroyante rapidité : Elle était l'heureux présage de la libération prochaine du territoire.

Il faut féliciter hautement, Mesdames et Messieurs, la Ville de Patay d'avoir enfin, à l'exemple d'Orléans, de Jargeau, de Beaugency, de Janville, érigé ce monument à l'héroïne de dix-

(1) Au xve siècle on *dinait* sur les dix heures du matin.

huit ans, en qui s'incarna, au xve siècle, l'idée — encore si obscure et si confuse pour le grand nombre — de la Patrie française.

Cette statue ne perpétuera pas seulement le souvenir de la victoire remportée sur les Anglais ; elle nous rappellera aussi qu'aux époques les plus troublées de notre histoire, aux temps où l'existence du Pays a été en jeu, c'est toujours dans cette Beauce plantureuse que s'est fait l'effort suprême.

Il n'y a pas, en effet, dans toute cette région, une ville, un village, un hameau, un château même, dont le nom ne soit écrit dans nos Annales aux jours glorieux du printemps de 1429, comme aux jours de deuil de l'automne et de l'hiver de 1870.

Jacques Soyer.

PUBLICATIONS
de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

La Société publie un BULLETIN par trimestre
Prix annuel : 4 f.

BULLETINS PUBLIÉS :	tome Ier	(n°s 1 à 15), épuisé	. . . .	1848-1853
—	tome II	(n°s 16 à 31), épuisé	. . . .	1854-1858
—	tome III	(n°s 32 à 39), épuisé	. . . .	1859-1861
—	tome IV	(n°s 40 à 58)	. . . .	1862-1867
—	tome V	(n°s 59 à 79)	. . . .	1868-1873
—	tome VI	(n°s 80 à 95)	. . . .	1874-1877
—	tome VII	(n°s 96 à 115)	. . . .	1878-1882
—	tome VIII	(n°s 116 à 131)	. . . .	1883-1886
—	tome IX	(n°s 132 à 143)	. . . .	1887-1890
—	tome X	(n°s 144 à 154)	. . . .	1891-1894
—	tome XI	(n°s 155 à 161)	. . . .	1895-1897
—	tome XII	(n°s 162 à 173)	. . . .	1898-1901
—	tome XIII	(n°s 174 à 180)	. . . .	1902-1904
—	tome XIV	(n°s 181 à 189)	. . . .	1905-1907

La Société publie de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES.

MÉMOIRES PUBLIÉS :	tome Ier, épuisé. — (1851.)	
—	tome II, avec atlas, épuisé. — (1853.)	
—	tome III. — (1855).	8
—	tome IV, avec atlas. — (1858.)	12
—	tome V. — (1862.)	8
—	tome VI. — (1863.).	8
—	tome VII. — (1867.)	8
—	tome VIII. — (1864.).	8
—	tome IX, avec atlas. — (1866.)	12
—	tome X. — (1869.)	8
—	tome XI, avec atlas. — (1868.)	12
—	tome XII, avec atlas. — 1873.	12
—	tome XIII. — (1875.).	10
—	tome XIV. — Concours de 1869 et 1875	10
—	tome XV, avec atlas. — (1876)	12
—	tome XVI, 1re partie. — (1879.).	5
—	tome XVI, 2^{e} partie. — (1887.).	5
—	tome XVII, avec atlas. — (1880.)	12
—	tome XVIII, avec atlas. — (1884.)	12
—	tome XIX. — (1883). — Concours de 1880. . . .	10
—	tome XX, avec atlas. — (1885.).	12
—	tome XXI. — (1886). — Concours de 1885. . .	10
—	tome XXII. — (1889.)	10
—	tome XXIII. — 1892.	10
—	tome XXIV, épuisé. — (1892). — Concours de 1890	
—	tome XXV. — 1894	10
—	tome XXVI, avec atlas. — (1895.)	12
—	tome XXVII. — (1898.)	12
—	tome XXVIII. — (1902.)	12
—	tome XXIX — (1905.).	10
—	tome XXX, épuisé. — (1906.)	
—	tome XXXI (1907)	5
—	tome XXXII (1908).	5

CES OUVRAGES SE TROUVENT :

Orléans, librairie HERLUISON, MARRON, successeur, rue Jeanne-d'Arc, 11.

Paris, librairie LECHEVALIER, rue de Savoie, 16.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, sauf les volumes I, II, XXIV et XXX des *Mémoires* et les volumes I, II et III des *Bulletins* qui sont épuisés, on peut s'adresser directement à M. le Président.

Orléans. Imp. de G. JACOB, P. PIGELET et Fils, successeurs, rue Saint-Étienne, 8.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 8 février 1865

BULLETIN

Tome XVI. — N° 205

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1913

SOMMAIRE :

ORLÉANS
LIBRAIRIE HERLUISON
M. Marron, Succr
11, rue Jeanne-d'Arc, 11

PARIS
E. LECHEVALIER
LIBRAIRE
16, Rue de Savoie, 16

1914

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

Tome XVI. — N° 205

TROISIÈME ET QUATRIÈME TRIMESTRES DE 1913

Séance du vendredi 11 juillet 1913

Présidence de M. BASSEVILLE, *président.*

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — A signaler : Au *Polybiblion*, un compte rendu par M. de la Rocheterie d'un ouvrage de M. Carré sur *la fin des Parlements*. — Dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, un compte rendu de M. Langlois sur les *Notes pour servir à l'Histoire littéraire*, de M. J. Soyer ; de M. Mérot sur *l'Histoire des Montils*, de M. l'abbé Boureille.

HOMMAGES. — M. Agricol Bénard offre à la Société, par l'entremise de M. Pommier, un exemplaire du menu des Guépins de Paris dont il est l'auteur. Des remerciements sont votés à l'auteur.

CORRESPONDANCE. — M. le Président donne lecture, à la réunion, d'une lettre de M. Eugène Lefèvre-Pontalis, où ce dernier remercie la Société de sa nomination comme membre honoraire.

COMMUNICATIONS. — Sur la proposition de M. le comte Baguenault de Puchesse, vice-président, la réunion vote l'impression au

Bulletin des 1er et 2e semestres de 1913 du discours prononcé par notre collègue M. J. Soyer, à Patay, le 22 juin 1913 (1).

— M. le Président informe la Société qu'il a transmis au sous-secrétariat des Beaux-Arts le vœu tendant au replacement, sur le lieu même de la sépulture, dans la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire, du mausolée du roi Philippe Ier (2).

— Sur la proposition de M. Eugène Jarry, la Société émet un vœu en faveur du classement de l'église de Bonny-sur-Loire, et renouvelle celui qu'elle a déjà émis pour le classement de Saint-Pierre-le-Puellier, d'Orléans.

— M. Maxime Didier fait remarquer que le Musée possède un dessin de Desfriches qui représente un état ancien de la rue Saint-Marc à Orléans ; on y voit que le chemin descend vers la ville, ce qui concorde avec les cotes de niveau du pavage récemment découvert.

— Le docteur Garsonnin signale la mise à jour, rue Saint-Etienne, sous le crépi du mur méridional de l'ancien Hôtel du Doyenné de Sainte-Croix, d'un arc plein cintre composé de claveaux étroits et de briques insérées, extradossé d'un rang de briques.

Séance du vendredi 25 juillet 1913

Présidence de M. Baguenault de Puchesse, *vice-président*.

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Dans la *Revue de l'Agenais* (mai-juin 1913), le Président signale la publication, sous ce titre : « De Nérac à Paris en 1764 », d'un voyage dont le récit est curieux. Trois pages de ce récit intéressent les bords de la Loire, de Blois et d'Orléans, ainsi que la forêt.

(1) V. page 416 (1er et 2e trim. 1913).
(2) V. t. XVI (1er et 2e trim. 1912), page 184, et au présent Bulletin, page 467.

Le *Journal des Débats*, du jeudi 17 juillet, publie, sous la signature d'André Hallays, un article sur la reconstitution du fort des Tourelles, à Orléans. Il se termine par cette phrase : « Quel dommage que la dévotion à Jeanne d'Arc soit l'occasion de tant de laideurs et de tant de sottises ! »

Commission des publications. — La Commission des publications propose l'insertion au Bulletin de quatre notices lues par M. Jules Baillet sur : 1° Premier passage de saint François de Sales, à Orléans : 2° Deuxième séjour de saint François ; 3° Mme de Rossieux ; 4° La peste à Blois en 1627 (1). — Adopté.

Communications. — M. Jacques Soyer est informé que, par arrêté du 21 juillet 1913, les objets suivants, appartenant aux Hospices d'Orléans qui en projetaient la vente, ont été classés au nombre des monuments historiques : 1° Un lutrin portant les armoiries de l'ancien Hôtel-Dieu, bois sculpté, XVIIe siècle ; 2° Saint Pierre, statuette en faïence de Nevers, 1686 ; 3° Des tapisseries d'Aubusson : Histoire de Tobie ; Jésus et la Samaritaine, XVIIe siècle.

— Le docteur Garsonnin donne lecture à la Société du rapport annuel qu'il adresse à la préfecture sur l'état de situation des Musées dont il a la garde. Selon l'usage, ce rapport sera imprimé au Bulletin (2).

— M. Baguenault de Puchesse donne lecture à la Société d'une page d'Histoire générale qu'il intitule : « De quand date la popularité d'Henri IV ? » La Société remercie M. le vice-président de cette lecture et regrette de lui entendre dire que son travail n'entre point dans le cadre ordinaire de nos publications.

(1) V. page 447 et s.
(2) V. page 482.

Séance du 10 octobre 1913

Présidence de M. Basseville, président.

Ouvrages reçus depuis la séance du 25 juillet 1913. — Parmi les nombreux envois parvenus au cours de ces vacances, il y a lieu de signaler :

Au *Polybiblion*, livraison de juillet, un article de M. de la Rocheterie sur *la Conversion d'un sans-culotte, Gabriel Bouquier, peintre, poète et conventionnel (1739-1810)*, par Eugène Defrance. La même livraison contient un article sur *Louis Veuillot : l'homme, le lutteur, l'écrivain*, par Eugène Tavernier. Cet article est signé P. Talon.

Au *Polybiblion*, livraison d'août, un article de M. Baguenault de Puchesse sur *le Cardinal de Richelieu et la réforme des monastères bénédictins*, par Dom Paul Denis. Une notice M. de la Rocheterie sur deux volumes de M. Emmanuel Clavequin-Rousselot traitant de *la Révolution dans ses causes ; Qui a fait la France?* Le premier : *L'ancien régime, l'ancienne société en France avant 1789* ; le second : *Le clergé, les sectes et la France.* — De M. de la Rocheterie encore, sur *Figures du Passé* : *Mirabeau*, par Louis Barthou.

Au *Polybiblion*, livraison de septembre : deux articles de M. Baguenault de Puchesse : 1° *La vie d'un héros, Agrippa d'Aubigné*, par S. Rocheblave ; 2° *Ninon de Lenclos*, par Emile Magne. — Huit articles de M. Maxime de la Rocheterie : 1° *La société française au XVIIIe siècle d'après les mémoires*, par Alexandre Samouillan ; 2° *Mémoires et documents relatifs aux XVIIIe et XIXe siècles « Mes loisirs »*, par S. P. Hardy et *Journal des événements tels qu'ils parviennent à ma connaissance (1764-1789)*, manuscrit autographe et inédit de la B. N., par Maurice Tourneux et Maurice Vitrac, T. I. (1764-1773) ; 3° *Lettres de Mgr Jean de Fontanges, évêque de Lavaur (1749-1764)*, par le baron Blaÿ de Gaïx ; 4° *Les origines de la Déclaration des droits de l'Homme de 1789*, par V. Marcaggi, 2e éd. ; 5° *Les petites victimes de la Terreur*, par Paul Gaulot ; 6° *Le procès du neuf Thermidor*, par André Godard ; 7° *Histoire de*

la Révolution dans les ports de guerre, par Oscar Havard ; 8° *Bleus, blancs et rouges*, par G. Lenôtre.

Dans la *Gazette des Beaux-Arts*, numéro du mois d'août 1913, une notice développée de M. Jean-Louis Vaudoyer sur *Maurice Boutet de Monvel*, douze pages, avec de nombreuses reproductions.

Dans la *Chronique des Arts*, numéro du 16 août 1913, dans le compte rendu d'une vente de tableaux faite à l'Hôtel Drouot le 3 mai, sous le numéro 50, cette mention : Dumoustier (D.) *Portrait supposé de Marie Touchet* : 360 fr.

Dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques* (année 1912, 3e livraison, pages 272 et 507), deux communications de M. Merlin sur des *Découvertes archéologiques récemment faites en Tunisie*.

Dans la *Romania*, tome XLII, un article d'Ernest Langlois, intitulé *La Traduction de Boèce*, par Jean de Meun. Cette livraison contient, en outre, un extrait du catalogue de la librairie Champion, annonçant, par la plume de M. Gabriel Monod, l'édition de la *Vie de Charles d'Orléans*, par Pierre Champion.

Dans la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, mai-août 1913, deux articles bibliographiques de H. Stein, dont l'un sur *Ménars : le château, le jardin et les collections de Mme de Pompadour et du marquis de Marigny*, par le Dr Frédéric Lesueur.

— M. le Président dépose sur le bureau le programme du cinquante-deuxième Congrès des Sociétés savantes à Paris, en avril 1914.

HOMMAGE. — Le baron Adalbert de Beaucorps fait hommage à la Société d'une plaquette qu'il vient de publier sur la *Reconstruction du fort des Tourelles*. Des remerciements sont votés à l'auteur.

CORRESPONDANCE. — M. le baron de Beaucorps, de son côté, remercie la Société de la publication qu'elle a faite, dans son dernier Bulletin (1), d'un article publié par lui sur ce sujet au *Journal du Loiret*.

(1) V. 1er et 2e trim. 1913, page 401.

M. le Président a écrit à M. le Curé de Souesmes, au sujet de la découverte, à la Gravette, d'une grande quantité de pièces romaines. D'après sa réponse, depuis deux mois que la découverte a été faite, les pièces ont dû être dispersées et il sera bien difficile d'en faire l'étude. M. le Curé se tient cependant à la disposition de la Société à partir du 30 août.

Communications. — Conformément à la délibération prise par la Société à la séance du 27 juin 1913, M. le Président a transmis au Ministère des Beaux-Arts le vœu qu'elle a émis tendant au rétablissement, en sa place primitive, au-dessus de son tombeau, dans la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire, du mausolée du roi Philippe Ier. Il n'a, quant à présent, reçu aucune réponse.

M. Huet demande à la Société si elle ne croirait pas utile de publier dans le Bulletin, à ce sujet, deux documents constituant la reconnaissance authentique et officielle de la sépulture, savoir le P.-V. de la découverte de la sépulture, dressé le 1er juillet 1830, par les soins de la fabrique de Saint-Benoît, et celui envoyé, à la même date, par le maire de la commune à la Préfecture, qui le transmit, le 24 août suivant, à l'évêque du diocèse. Ces deux procès-verbaux sont inédits. Le 16 juillet de la même année, par un procès-verbal nouveau, la Fabrique constata l'état des restes renfermés dans la sépulture. Ce procès-verbal, dont l'abbé Rocher n'a cité que quelques lignes, a été publié au tome XVI des Bulletins, page 184 (1er et 2e trim. 1912).

La Société vote cette publication au Bulletin (1).

M. l'abbé Chenesseau a vu, du reste, M. l'abbé Fleureau, le nouveau curé de Saint-Benoît. Il est le premier à souhaiter que le mausolée du roi Philippe Ier soit replacé sur le caveau, à l'entrée du chœur. Il vient de communiquer cet avis à l'administration des Beaux-Arts qui l'avait questionné, à la suite du vœu émis par notre Société, sur le point particulier des commodités cultuelles.

M. le Curé a consenti d'autant plus facilement à notre désir, qu'il se propose d'établir, dans le transept, sous la coupole, un autel mobile en bois pour les cérémonies paroissiales ordinaires. Celles-ci n'auront donc pas à souffrir du mausolée, placé en arrière dudit autel.

(1) V. page 467.

Au surplus, M. le Curé se propose de remplacer, peu à peu, les vilaines statues polychromes qui déparent l'église par des modèles de meilleur goût. Comme il aura, pour ce faire, à vaincre les préjugés locaux, ou à calmer les susceptibilités d'anciens donateurs, il serait heureux d'être aidé et couvert par un vœu formel de notre Société.

Enfin M. le Curé fait observer que les nouvelles dispositions, prises pour le culte paroissial, permettront d'achever enfin la restauration du chœur. Les gradins de l'ancien rétable, conservés jusqu'ici pour faciliter l'accès du maître-autel, pourront être supprimés, le niveau primitif du chœur pourra être rétabli, et la mosaïque reposée et reconstituée dans un ordre meilleur à ce niveau ; le mur de façade de la crypte, avec ses baies, sera démasqué et l'ancienne ordonnance liturgique de l'église redeviendra évidente : le tombeau de saint Benoît, surmonté du maître-autel, sera visible de l'église supérieure, par les baies susdites ; il apparaîtra comme le centre de tout le plan. La communication du chœur avec le sanctuaire restera assurée par les escaliers des collatéraux qu'il conviendra de restaurer.

N'est-il pas à souhaiter que les prochains crédits de l'administration des Beaux-Arts soient affectés à cette reconstitution intelligente et utile, qui n'a été retardée, jusqu'ici, que par la nécessité de pourvoir à des restaurations de gros œuvre, aujourd'hui terminées, ou par la difficulté de vaincre certains inconvénients d'ordre cultuel, aujourd'hui disparus.

La Société s'associe à l'expression de ces vœux.

— M. l'abbé Chenesseau lit ensuite une courte note relative aux travaux actuellement en cours d'exécution au transept sud de la cathédrale ; il termine sa lecture par le vœu suivant :

« La Société émet le vœu que la restauration du portail sud de Sainte-Croix, et en particulier de son pignon sculpté, en pierre de Bourré, soit exécutée *le plus sobrement possible* ; qu'ainsi les pierres entièrement brisées ou effritées soient seules remplacées, et qu'en tout cas aucun ornement ne soit sacrifié.

« Elle se permet de faire observer que, si le style des façades latérales de Sainte-Croix, dessinées en 1625 par Martellange, répond peu aux caractères authentiques de l'art ogival, il représente

cependant, dans ses lignes comme dans ses éléments décoratifs, un essai tardif et curieux de survivance du même art. Cette particularité doit en faire excuser l'aspect bâtard, parce qu'elle donne aux deux façades l'importance et l'intérêt de documents historiques précieux ».

Ce vœu est adopté.

— Revenant ensuite sur le projet, annoncé depuis longtemps, de la « reconstruction du fort des Tourelles », M. l'abbé Chenesseau propose à la Société l'adoption du vœu suivant :

« La Société, émue de la surprise que l'annonce de la reconstruction du fort des Tourelles a causée dans les milieux les plus éclairés et compétents, et des critiques formulées au nom de l'exactitude historique par les historiens autorisés de la campagne de 1429, au nom de l'exactitude archéologique par les érudits les plus avertis des antiquités d'Orléans, au nom du bon goût et même du bon sens par les esthètes et critiques d'art les plus écoutés ;

« Craignant que la réalisation du projet, tel qu'il est actuellement établi, ne fasse honneur ni à la science orléanaise ni au goût local ;

« Estimant, d'autre part, qu'il y a lieu de signaler l'ancien emplacement des Tourelles, si défiguré qu'il soit par la tranchée des tramways, au moyen d'autre chose qu'une simple inscription ;

« Emet le vœu :

« 1° Que le projet de reconstruction soit abandonné, qu'on y substitue l'érection d'un monument commémoratif, dont un bas-relief représenterait la prise de l'ancien fort, telle que l'incertitude des documents permet de l'imaginer approximativement.

« 2° Qu'au surplus, la croix, dite des Tourelles, soit mieux entretenue, comme marquant la place de l'ancien boulevard avancé et l'endroit probable où, selon les plus grandes vraisemblances, Jeanne d'Arc força, victorieusement, la résistance des Anglais.

« 3° Que les vestiges des Tourelles, déposés depuis 1905 dans la gare des tramways départementaux, soient transportés en un lieu plus accessible et plus digne, comme sera le musée lapidaire à créer sous les galeries restaurées du Grand-Cimetière. »

Avant d'adopter ce vœu dans son texte, sinon dans son esprit, la

Société décide qu'un rapport d'ensemble sera fait sur la question, rappelant, dans leur matérialité officielle, les projets et décisions qui ont été émis à ce sujet. Elle désignera, ultérieurement, celui de ses membres qui en sera chargé.

— M. Depréaux annonce qu'il lira, à la prochaine séance, une notice sur le manuscrit d'un Orléanais au début de la Révolution, à Orléans.

Séance du vendredi 24 octobre 1913

Présidence de M. Basseville, *président.*

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — M. le Président signale, dans la *Chronique des Arts*, numéro du 11 octobre 1913, sous la rubrique « Académie des inscriptions » (séance du 3 octobre), une communication de M. Alfred Merlin sur *Les fouilles de Mahdia*.

Hommages. — M. Jacques Soyer fait hommage à la Société :

1° Du tableau des Archives communales et hospitalières du Loiret. Première partie : arrondissement d'Orléans.

2° La Bataille de Patay (samedi 18 juin 1429). Discours prononcé à la cérémonie d'inauguration de la statue de Jeanne d'Arc à Patay, le dimanche 22 juin 1913.

Ces deux plaquettes sont des tirages à part de nos Bulletins.

3° Rapport sur le service des Archives départementales du Loiret.

Des remerciements sont votés à l'auteur et donateur.

Communications. — M. Jacques Soyer signale, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France* (3e série, t. II, 1912), un article développé (56 pages) écrit par M. Ch. Buttin, associé correspondant national, sur *Une prétendue armure de Jeanne d'Arc*. Cet article, résumant la question, est du plus grand intérêt.

— M. Depréaux commence la lecture d'un travail qu'il se propose d'intituler : *L'Odyssée d'un volontaire orléanais. Souvenirs de Charles Levé (1769-1806).*

— M. Alex. Pommier, de la part de M. le chanoine Cochard, offre à la Société une boucle en bronze avec ardillon trouvée récemment à Saint-Firmin-des-Vignes, en creusant une tombe dans le cimetière, par le fossoyeur du lieu. Cette boucle porte cette inscription : « *Ave Regina cœlorum. Ave Domina.* » Elle paraît être du XIVe ou du XVe siècle et semble avoir été la boucle de ceinture d'une congrégation de femmes. M. Larcanger veut bien se charger d'en faire un dessin au trait qui pourra être gravé. M. Pommier, d'ailleurs, communiquera à la Société une note à ce sujet (1).

— M. Pommier commence la lecture d'un travail sur *le Monastère des Célestins d'Ambert*. Il communique à la Société la photographie des armoiries de cet Ordre, et une collection de plats en étain venant du lieu ; cette collection appartient à M. Béchu, de Pithiviers.

— M. Jules Banchereau appelle l'attention de la Société sur la prochaine réunion de la Société historique et archéologique du Gâtinais qui aura lieu à Gien le 26 octobre. Il semble qu'on doive y rouvrir la question de Genabum par une communication de M. Cloutrier. La Société avisera et répondra s'il y a lieu.

Séance du vendredi 14 novembre 1913

Présidence de M. BASSEVILLE, *président*.

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — A signaler :

Au *Polybiblion* (4e livraison, octobre 1913) trois comptes rendus de M. Max. de la Rocheterie sur : 1° *Les panégyristes de Louis XVI et Marie-Antoinette* (1793-1912), par Pierre Ladoué ; 2° Cahiers de doléances des bailliages des Généralités de Metz et de Nancy pour les Etats généraux de 1789, première série (Meurthe-et-Moselle), t. II ; *Cahiers du bailliage de Dieuze*, publiés par Charles Etienne ; 3° Département de la Gironde, *Documents relatifs à la vente des biens nationaux* publiés par M. Marcon, J. Benzacar et Caudrillier.

(1) V. plus loin, page 435.

Dans la *Revue historique*, 38e année, tome CXIV, nov.-déc. 1913, sous la rubrique « Notices bibliographiques », quelques courtes lignes d'appréciation sur une Etude historique, non signée : *Catherine de Médicis et Coligny*, par Alph. Boulé (Paris, Champion, 1913).

Hommages. — M. Louis Lacrocq fait hommage à la Société d'une plaquette intitulée : « Chronique des tapisseries anciennes d'Aubusson et Felletin en 1911 et 1912 ». C'est un tirage à part extrait du *Bultin de la Société historique et archéologique du Limousin.*

— M. Jacques Soyer, au nom de M. Pierre Bouvier, offre à la Société une étude de ce dernier sur l'acquisition de la seigneurie de Beaugency par Philippe le Bel (Extrait du moyen âge, 2e série, tome XVII, juillet-août, 1913).

Des remerciements sont votés aux auteurs et donateurs.

Election. — Il est procédé au vote sur la candidature de M. René Ponroy en qualité de membre correspondant. M. René Ponroy est élu.

Communications. — M. Alexandre Pommier, comme suite à la communication faite à la séance dernière, a prié M. Larcanger de dessiner la boucle en bronze dont s'agit. On y lit nettement l'inscription : « *Ave regna celorum... Ave domina* », dont les caractères indiquent bien l'époque du xve siècle.



Saint-Firmin-des-Vignes, qui est un écart de la commune d'Amilly, était primitivement une chapelle dépendant de cette paroisse et n'a jamais constitué un prieuré ; son église a été consacrée en 1588 par un évêque nommé Le Meigne et elle n'est devenue paroissiale qu'en 1866.

Le dessin de notre collègue, M. Larcanger, sera gravé et reproduit à l'appui de cette communication.

— M. Pommier signale encore deux articles de M. l'abbé Cochard parus aux *Annales religieuses du diocèse d'Orléans* (nos 42 et 44,

18 octobre et 1er novembre 1913) sur l'Evêque ***Mgr de Jarente d'Orgeval***, sa soumision, ses derniers moments.

Enfin, dans un catalogue de la Librairie Hachette, il a trouvé cette indication : ***Mémoires et documents pour servir à l'histoire du commerce et de l'industrie en France***, publiés sous la direction de M. Julien Hayem (3e série). ***Manufacture de toiles peintes d'Orléans***. Industries de la Généralité d'Orléans au XVIIIe siècle.

— M. Depréaux termine la lecture de son travail sur le manuscrit orléanais de Charles Levé. Il se propose, à l'une des prochaines séances, de lire quelques pages du manuscrit lui-même. La Société statuera alors sur ce travail.

— Le Dr Garsonnin lit une notice sur les Tapisseries de la Préfecture du Loiret et produit à l'appui une série de photographies exécutées jadis pour Léon Dumuys. — Travail et photographies sont renvoyés à la Commission des publications.

M. Soyer fait observer qu'il a introduit pour ces tapisseries une procédure de classement.

— M. Soyer lit un mémoire intitulé : ***Les vicissitudes d'un manuscrit de J.-J. Rousseau***, confié par l'auteur à Condillac. Il est renvoyé à la Commission des publications.

— M. l'abbé Chenesseau demande à la réunion ce qui est advenu de la procédure de classement introduite au sujet du modèle des tours de la cathédrale se trouvant actuellement dans le grand escalier de l'ancien évêché livré pour l'instant aux travaux de la nouvelle appropriation. — M. Soyer l'ignore ; il s'informera.

M. l'abbé Chenesseau demande en outre quelles mesures on a prises, dans les travaux d'appropriation actuellement en cours dans l'immeuble de l'ancien Petit Séminaire de Sainte-Croix, pour conserver les deux cartouches sculptés en pierre : 1° de la devise des Minimes « ***Charitas*** » qui surmontait la porte de la chapelle ; 2° de l'inscription « ***Laus Deo*** » qui surmontait une porte intérieure. — M. Soyer prendra les informations nécessaires.

Les moulages, en tout cas, dit M. Garsonnin, en ont été déposés au Musée.

Séance du vendredi 28 novembre 1913

Présidence de M. A. Basseville, *président.*

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Le Président signale dans la *Chronique des Arts* (n° 35, 22 novembre 1913), sous la rubrique « Mouvement des Arts », un article développé avec planches illustrées sur la vente de la collection Aynard. Il a paru de cette vente, aussi remarquable par le nombre que la valeur des œuvres, un catalogue illustré superbe que la bibliothèque de la Société serait heureuse de posséder. — M. le Dr Garsonnin en fera la demande à M. Lair-Dubreuil.

Correspondance. — M. le Président a reçu :

1° De M. le baron de Contenson, une lettre l'informant qu'il est dans l'obligation de donner sa démission de membre correspondant. — Acte est donné de cette démission.

2° De l'Athénée de Perthuis, une lettre demandant l'échange de nos Bulletins. Cette Société semble se fonder, car elle annonce l'envoi de son Bulletin n° 1. La Société décide d'attendre avant de faire l'échange.

3° De M. le marquis de Tryon-Montalembert, qui s'occupe d'un ouvrage sur la métallurgie, une lettre où il pose à la Société cette question : Qu'est-il advenu du rapport que devait déposer sur les fours à réduction du puits d'Havenat M. Porché, ingénieur des Ponts et Chaussées (1) ? Hélas ! jamais ce rapport n'a été déposé et aucune trace n'en existe dans les archives de la Société. M. le Président répondra en ce sens.

Commission des publications. — Au nom de la Commission, M. J. Soyer, rapporteur, propose l'insertion au Bulletin du travail de M. Garsonnin sur les Tapisseries de la Préfecture du Loiret. La Commission souhaite, qu'à ce travail, soient jointes des reproductions

(1) V. *Bulletin*, t. XI, page 517. Notice par Léon Dumuys.

phototypiques des tapisseries, si les finances de la Société le permettent. La Société vote cette insertion. Le bureau examinera la possibilité financière de l'opération.

COMMUNICATIONS. — M. J. Soyer appelle l'attention de la réunion sur le travail de M. P. Bouvier, membre associé correspondant, intitulé : « Etude sur l'Hôtel-Dieu d'Orléans au moyen âge et au XVIe siècle » dont il a lu deux chapitres aux séances des 24 juin et 25 novembre 1910. La Société ne pense-t-elle point qu'elle aurait à ce sujet une décision à prendre? — Le travail de M. Bouvier est renvoyé à la Commission des publications.

— Le Dr Garsonnin a reçu au Musée une lettre de M. Rouard, instituteur à Orléans, qui lui signale une découverte faite récemment aux Bordes dans « l'ancien lit de la Loire », au lieu dit Chaume-Choux, d'un grand nombre de pots en terre de toutes grandeurs. Ils étaient posés debout, côte à côte, dans une carrière de jard entre 0m40 et 0m50 de profondeur. Ils sont de terre grise ordinaire à la poterie gallo-romaine. Leur réunion indique évidemment la présence en ce lieu d'un atelier ou d'un magasin.

— Le Dr Garsonnin informe la Société que, en restaurant la maison dite de François Ier, M. Mailfert a remis à jour, dans la chambre du premier étage, au fond de la cour, un plafond à solives apparentes. Toutes ces solives sont sculptées de dauphins et fleurs de lys alternés. L'entourage de la cheminée, lui, ne porte que des fleurs de lys.

— M. Alexandre Pommier informe la réunion qu'à la vente de la collection Doucet, un buste bronze de Richelieu, par Varin, a été vendu 135,000 francs (avec les frais 148,500 fr.). Depuis la vente, l'acquéreur en conteste l'authenticité. De ce buste il existe six exemplaires. Le mandataire, chargé des intérêts de M. Doucet, a demandé à M. Pommier s'il ne savait point qu'un exemplaire de ce buste ait été jadis à l'ancien Evêché, et M. Pommier transmet la question à la Société. — Personne n'a souvenir de l'y avoir vu.

M. Pommier continue la lecture de son travail sur le Monastère des Célestins d'Ambert.

Séance du vendredi 12 décembre 1913

Présidence de M. BASSEVILLE, président.

OUVRAGES REÇUS AU COURS DE LA QUINZAINE. — Le *Polybiblion*, nº de novembre 1913, contient deux comptes rendus : l'un de M. G. Baguenault de Puchesse sur *Un Humaniste toulousain, Jehan de Boysson* (1505-1559), par R. de Boysson ; l'autre de M. Max. de la Rocheterie sur *Etudes d'histoire révolutionnaire*, d'après des documents inédits. *Sous la rafale*, par Raoul Arnaud.

HOMMAGES. — Notre collègue, M. le chanoine Cochard, fait hommage à la Société de six plaquettes dont il est l'auteur. Ce sont : *La cathédrale de Sainte-Croix : les chapelles de l'abside*; *la chapelle noire*. — *L'Evêché d'Orléans*. — *Les Evêques d'Orléans*. — *La Bienheureuse Jeanne d'Arc; itinéraire et séjour*. — *Les pardons d'Orléans*. La Société vote des remerciements à l'abbé Cochard.

CORRESPONDANCE. — Le Président a reçu de la Société préhistorique française (siège social, 21, rue Linné, Paris) une lettre qui débute ainsi :

« La Chambre des députés, dans sa seconde séance du 20 no-
« vembre 1913, a voté, sans aucune discussion, un projet de loi sur
« la protection des monuments historiques dont le texte a paru au
« *Journal officiel* le vendredi 21 novembre 1913... »

Ce projet de loi se compose de 39 articles. Le 28e est ainsi conçu :

« Lorsque, par suite de fouilles, de travaux ou d'un fait quelconque,
« on a découvert des monuments, des ruines, des inscriptions ou des
« objets pouvant intéresser l'archéologie, l'histoire ou l'art, sur des
« terrains appartenant à l'Etat, à un département, à une commune,
« à un établissement public ou d'utilité publique, le Maire de la com-
« mune doit assurer la conservation provisoire des objets découverts
« et avisera immédiatement le Préfet des mesures prises.

« Le Préfet en réfère dans le plus bref délai au Ministre des Beaux-
« Arts qui statue sur les mesures définitives à prendre.

« Si la découverte a lieu sur le terrain d'un particulier, le Maire en « avise le Préfet. Sur le rapport du Préfet, le Ministre fait poursuivre « l'expropriation dudit terrain en tout ou en partie pour cause d'utilité « publique, suivant les formes de la loi du 3 mai 1841. »

La Société préhistorique française a pris la résolution de demander au Sénat de vouloir bien modifier cet art. 28 par l'addition des phrases suivantes en tête de ses 1er et 3e paragraphes :

« *1er Paragraphe* : Sauf dans les cas de Société compétente, pré-« historique, archéologique ou sientifique, reconnue d'utilité pu-« blique .. »

« *3e Paragraphe :* Sauf dans les cas où la fouille est faite par un « membre d'une Société compétente reconnue d'utilité publique... »

Et la lettre conclut : « La Société préhistorique vous serait recon-« naissante de porter immédiatement à la connaissance des membres « de votre Société » et ce texte et ces modifications qu'elle propose : « Elle vous demande également de porter aussitôt que possible ces « faits à la connaissance de MM. les Sénateurs de votre dépar-« tement... »

La Société donne acte à la Société préhistorique de sa demande et entre volontiers dans ses vues pour assurer, dans la mesure permise, « la liberté des fouilles ».

Présentation. — MM. Basseville, Larcanger et Breton déposent sur le bureau la présentation, au titre de membre associé correspondant, de M. Louis Nottin, rédacteur au journal *le Patriote orléanais*. L'élection aura lieu à une date ultérieure.

Commission des publications. — M. Alexandre Pommier propose à la Société l'insertion au Bulletin du travail de M. J. Soyer intitulé : *Qu'est devenu le manuscrit des dialogues de J.-J. Rousseau,* confié par l'auteur à Condillac ? (1) — Adopté.

Au sujet du travail de M. A. Depréaux intitulé par lui : *L'Odyssée d'un volontaire orléanais. Souvenirs de Charles Levé*, la Commission, par l'organe de M. Pommier, propose l'insertion aux Mémoires. Seu-

(1) V. page 448.

lement elle observe que ce travail considérable fera, environ, deux cents pages d'impression; la première partie, sorte d'introduction, est le travail personnel de notre collègue et par la présentation du personnage, tout à fait orléanais; la seconde, le manuscrit lui-même, rentre un peu dans l'histoire générale. N'y aurait-il pas lieu, pour cette dernière partie, de demander à la famille de Charles Levé, qui a encore des représentants à Orléans, une contribution financière?

M. le Président se charge volontiers de voir, à ce sujet, M. Depréaux d'abord, et, selon son avis, M. Alphonse Levé. — Adopté.

— M. le Dr Garsonnin, adjoint à la Commission, pour faire son rapport sur le travail de M. Pierre Bouvier, associé correspondant, intitulé : *Etude sur l'Hôtel-Dieu d'Orléans au moyen âge et au XVe siècle*, fait à la réunion une proposition analogue. Le travail de M. Pierre Bouvier, qui n'est autre que la thèse qu'il a fournie à sa sortie de l'Ecole des Chartes, est un ouvrage remarquable. Il se compose de deux parties. La première, œuvre personnelle de notre collègue, travail de bibliographie critique très soigné, fera cent quarante quatre pages de nos Mémoires. La Commission en propose l'insertion aux Mémoires avec l'adjonction du plan qu'elle contient. Elle proposerait aussi l'impression de la seconde partie — cent pages — qui comprend uniquement des pièces justificatives inédites fort intéressantes. Mais, dans un cas analogue, la Société a limité à l'auteur la quantité de feuilles d'impression mises à sa disposition, laissant le surplus à sa charge. Faut-il faire état de précédent pour l'appliquer au cas présent?

M. Soyer fait observer que le cas n'est pas tout à fait le même. Dans le travail précédent, celui de M. Charles de Beaucorps, les documents du XVIIIe siècle sont de lecture facile accessible à tous; dans celui-ci, les documents du moyen âge sont de lecture difficile et leur impression, par suite, plus utile.

Le trésorier fait observer, en outre, que lors du travail précédent l'état des finances de la Société, moins favorable qu'aujourd'hui, a peut-être été une partie importante des raisons qui ont déterminé la Société.

La réunion vote, sous le bénéfice de ces observations, l'insertion du travail aux Mémoires.

Communications. — M. Al. Pommier continue la lecture de son travail sur l'Histoire du monastère des Célestins d'Ambert.

— Sur l'initiative de M. le Président, M. l'abbé Chenesseau demande à la Société ce que devient le modèle en bois des tours de la cathédrale. — M. J. Soyer répond que la municipalité est saisie de la procédure de classement. Il a vu d'ailleurs M. Donon, adjoint au Maire, spécialement délégué aux travaux municipaux, qui lui a déclaré qu'il tenait la main à cette affaire.

M. l'abbé Chenesseau demande ensuite quelle solution a été donnée au vœu émis par la Société dans la séance du 10 octobre dernier, relativement aux travaux actuellement en cours d'exécution au transept sud de la cathédrale.

La réunion décide qne ce vœu sera transmis par les soins du Président, au nom de la Société, à l'autorité compétente, savoir, au sous-secrétariat des Beaux-Arts, rue de Valois.

Séance du vendredi 26 décembre 1913

Présidence de M. Basseville, *président.*

Ouvrages reçus au cours de la quinzaine. — Au *Polybiblion* (décembre 1913) : un compte rendu de M. G. Baguenault de Puchesse sur : *Figures du passé ;* une vie d'aventures et d'intrigues sous Louis XIII, de M. Louis Batiffol.

Au *Bulletin mensuel de la Société archéologique d'Eure-et-Loir :* 1° (octobre, nov., déc. 1912) une note fort intéressante de M. le chanoine Rainsot sur la thèse de M. Etienne Fougeron : *De la condition juridique de l'Orléanais dans l'ancien droit.*

2° (juill., août, sept. 1913) Généalogie chartraine : *La famille de Gyvès.* Cette étude est de nature à intéresser l'Orléanais.

Hommages. — M. Edmond Stofflet fait hommage à la Société d'une plaquette sur ce sujet : *Le Bois-Chenu de Domremy-la-Pucelle.* Des remerciements sont adressés au donateur.

Correspondance. — M. le Président a reçu :

L'envoi habituel que nous fait chaque année la Société de Tarn-et-Garonne de ses souhaits en vers latins.

Une lettre de M. Cagnieul, bibliothécaire de la ville d'Orléans, donnant sa démission de membre titulaire résidant de la Société. — Acte est donné de cette démission.

Une lettre de M. Larcanger donnant sa démission, pour raisons de santé, de ses fonctions d'archiviste. M. le Président propose de refuser cette démission ; personnellement, une fois déchargé du fardeau de la présidence, il aidera M. Larcanger. — Adopté.

Présentations. — Comme membre titulaire résidant, M. Etienne Fougeron, par MM. Basseville, Jarry et J. Soyer. Comme membre associé correspondant, M. Marcel Ponroy, par MM. A. Pommier, P. Iauch et J. Banchereau.

Les élections auront lieu à une date ultérieure.

Elections. — M. le Président informe que la Société a, conformément au règlement, à élire un Président, un Vice-Président, un trésorier et deux membres de la Commission des publications. Aucun des titulaires de ces charges n'est rééligible.

Les divers scrutins donnent les résultats suivants :

Président : Le comte Baguenault de Puchesse, 15 voix ; M. A. Pommier, 1.

Le Comte G. Baguenault de Puchesse est proclamé président de la Société.

M. Anatole Basseville prononce alors l'allocution suivante :

« Mes Chers Collègues,

« Votre doyen, et je le suis à tous les titres, n'a pas oublié la charmante et cordiale fête que vous lui avez offerte, il y a déjà quatre ans, à l'occasion de son cinquantenaire dans notre Société et il en conservera toujours, croyez-le bien, l'agréable souvenir.

« Au lendemain de cette fête inoubliable vous l'avez appelé encore, et pour la troisième fois, à l'honneur de présider vos séances comme si votre bienveillance n'avait pas de bornes pour lui.

« Le mandat que vous lui aviez confié et qu'il avait accepté, peut-être avec quelque peu de témérité, expire ce soir. A vous de juger s'il ne s'était point fait illusion et s'il l'a suffisamment et dignement rempli au gré de vos désirs.

« Quoi qu'il en soit, les années qui se sont accumulées sur sa tête l'avertissent — il est bien forcé de le reconnaître — que l'heure de la retraite a sonné pour lui, qu'il lui faut désormais renoncer à toutes fonctions qui pourraient être un trop lourd fardeau pour ses épaules affaiblies par l'âge.

« Il ne veut pas, toutefois, quitter ce fauteuil sans vous remercier, du plus profond de son cœur, des marques d'extrême sympathie que vous n'avez cessé de lui témoigner.

« Il va reprendre dans vos rangs sa place accoutumée, et son plus cher désir sera, tant que ses forces ne trahiront point son courage, d'assister avec la même assiduité que par le passé à vos séances et de prendre part à vos travaux, dans la limite de sa compétence.

« Enfant d'Orléans, aimant d'un égal amour sa grande et sa petite patrie, il a été particulièrement heureux et fier d'avoir contribué, pendant sa présidence, à la conservation de notre Grand-Cimetière, ce monument si curieux, quoi qu'on en ait pu dire, par son architecture, si intéressant pour l'histoire de notre cité et si cher aux cœurs orléanais par les souvenirs qu'il évoque.

« Enfin, c'est une bien douce satisfaction pour lui de voir que vous lui avez choisi comme successeur un de nos collègues les plus distingués par son savoir et par l'autorité de son nom.

« Sa présence à votre tête ne peut qu'ajouter encore à l'estime et à la considération dont jouit notre Société dans le monde de la science. »

M. Baguenault remercie ensuite la réunion.

Vice-Président : M. Emile Huet, 9 voix ; M. A. Pommier, 6 ; M. J. Soyer, 1.

M. Huet est proclamé vice-président. Il remercie la Société.

Cette élection rend alors nécessaire celle d'un secrétaire pour l'année que M. Huet avait encore à exercer cette charge.

Les différents scrutins donnent alors les résultats suivants :

Secrétaire (pour une année) : M. Jacques Soyer.

Trésorier : M. Emile Brédif.

Membres de la Commission des publications : MM. le docteur Garsonnin et Anatole Basseville.

Il est procédé ensuite à l'élection sur la présentation de M. Louis Nottin comme membre associé correspondant.

M. Louis Nottin est élu.

COMMUNICATIONS. — M. le Président s'est occupé des voies et moyens d'exécution du travail de M. Depréaux. — L'auteur veut bien réduire le premier chapitre qui, de sa nature, est moins orléanais. De son côté, M. Levé propose de faire les frais des clichés et une partie de ceux de la composition. Dans ces conditions l'impression aux Mémoires est très facilitée ; la Société en remercie et l'auteur et M. Levé.

Quant aux tapisseries de la Préfecture du Loiret, le Président a reçu de M. Pigelet une lettre l'informant du prix de la reproduction des photographies en simili-gravure sur papier couché. Il se monte à 140 francs, soit 80 francs pour la confection des clichés et 60 pour le tirage, titres compris. M. le Dr Garsonnin propose de contribuer pour moitié, soit 40 fr., à la confection des clichés.

La Société remercie le Dr Garsonnin (1).

— M. Alex. Pommier signale la présence au Musée du Louvre, dans la salle d'exposition du mobilier du XVIIIe siècle, d'un buste en terre cuite de Robbé de Beauveset par J.-B. Lemoyne (2). Ce buste appartient à un amateur, M. Gulbenkian, qui l'y a prêté.

Robbé de Beauveset, né à Vendôme en 1714, mort à Saint-Germain-en-Laye en 1792, était le neveu de Desfriches qui a dessiné, pour son poème « Mon Odyssée », quatre jolies vignettes que C.-N. Cochin a gravées.

Le Musée d'Orléans possède de ce poète très badin un beau portrait au pastel par Perroneau qui lui a été donné, en 1877, par Gastineau père.

(1) V. page 473.

(2) Jean-Baptiste II Lemoyne (1704-1778), l'un des plus célèbres statuaires du XVIIIe siècle. Ce buste de Robbé de Beauveset a déjà été mentionné en 1907 par M. Ratouis de Limay, dans son livre sur *Desfriches*. M. Ratouis ignorait alors le sort de cette œuvre (p. 9).

— M. J. Banchereau s'est rendu à Gien le 26 octobre dernier à la séance de la Société historique et archéologique du Gâtinais. Il a eu le regret de n'y point rencontrer M. Stein, mais il a pu suivre à la fois et l'excursion de la journée et la conférence de M. Cloutrier sur la question de Genabum, Gien. Excursion et conférence n'ont apporté à cette thèse aucun soutien sérieux, pas plus qu'elles ne lui ont donné d'argument qui n'ait été victorieusement réfuté par tous les travaux antérieurs.

— M. Soyer demande à la Société de vouloir bien réparer, en ce qui le concerne, une omission au procès-verbal de la séance du 9 mai 1913 (p. 342), dans l'alinéa relatif au projet de reconstruction du fort des Tourelles.

Il tient à rappeler qu'il faisait, lui aussi, partie de la Commission spéciale, instituée par le département et la ville, et que, dans la séance de ladite Commission du 26 novembre 1912, il a protesté énergiquement contre la reconstruction de ce fort. « Toute l'école archéologique « moderne, a-t-il dit, est opposée à ce genre de restitution ; ce serait « une véritable hérésie de reconstruire d'anciens monuments complé- « tement disparus ; d'ailleurs, les documents du xve siècle, conservés « dans nos Archives départementales et communales, ne permettent « pas de se faire une idée précise de cette tête de pont fortifiée ».

La Société décide d'insérer cette rectification au présent procès-verbal.

SAINT FRANÇOIS DE SALES

MADAME DE ROSSIEUX

ET LA VISITATION D'ORLÉANS

I

PREMIER PASSAGE DE SAINT FRANÇOIS

La ville d'Orléans eut, à plusieurs reprises, l'honneur de posséder saint François de Sales. Toutefois ses biographes, plus soucieux d'édification que de chronologie, ou ne parlent pas de ces divers séjours, ou les confondent. Les historiens de l'Eglise ou de la ville d'Orléans en général ne sont pas plus exacts.

Or le saint évêque de Genève vint au moins deux fois à Orléans. En 1618, il accompagnait le Cardinal Maurice de Savoie, fils du Duc, chargé de négocier le mariage de son frère Victor-Amédée, Prince de Piémont, avec « Madame la Cadette » Christine de France, deuxième fille d'Henri IV. La mission arriva par la Loire à Orléans au port de Recouvrance et fut reçue officiellement par le Gouverneur, Comte de Saint-Paul et par le Corps de Ville. Le Cardinal, le Président Favre, le Duc de Verrua et une partie de leur suite descendirent à l'hôtel du Gouverneur; le reste logea en ville. On repartit le 3 novembre. En 1619, François de Sales revint à Orléans et, cette fois, fut reçu pendant un mois par l'évêque Gabriel de l'Aubépine et chez lui. Enfin il repassa par Orléans en reprenant le chemin de la Savoie.

Or, Lemaire ne nomme ni le Cardinal de Savoie ni l'évêque de Genève parmi les illustres prélats dont il relate les entrées à Orléans (1).

Symphorien Guyon, qui fut supérieur ecclésiastique du monastère, ne parle de saint François de Sales qu'à l'occasion de la fondation de la Visitation à Orléans (2), mais sans un mot de son séjour. Le dernier historien local, l'abbé Duchâteau (3), ne parle que du second voyage en 1619. Le dernier biographe du saint, A. Hamon (4), ne parlait ni de l'un ni de l'autre. Dans une nouvelle édition (5), MM. Gonthier et Létourneau mentionnent le deuxième. Seule une brochure intitulée : *Souvenir de saint François de Sales à Orléans* (6), due à la collaboration de Mgr Bougaud et de deux religieuses de la Visitation aujourd'hui décédées, distingue les deux voyages et, datant le premier de 1618, renvoie à Lottin. Celui-ci, en effet, s'il est muet sur le deuxième voyage, connaît bien le premier.

En quatre pages, Lottin (7) analyse une pièce, signalée et analysée déjà par l'abbé Dubois (8), qui redresse l'erreur commise par les anciens biographes quand ils assignaient à ce voyage la date de 1619. Cette pièce, conservée encore aujourd'hui aux archives de la ville, est le « Compte que M. Pierre Salomon, receveur (9) des deniers communs de la ville, a rendu

(1) Lemaire, *Histoire et Antiquitez de la Ville et Duché d'Orléans*, chap. XXXV, p. 172-173.

(2) S. Guyon, *Histoire de l'Eglise d'Orléans*, 1650, II, p. 473.

(3) Duchateau, *Histoire du diocèse d'Orléans*, 1888, p. 285.

(4) Hamon, *Vie de saint François de Sales*, 2e édit., 1856.

(5) Nouvelle édition par MM. Gonthier et Létourneau, 1909, t. II, p. 243.

(6) *Souvenir de saint François de Sales à Orléans*, 1878, in-12, VII-78 p., Blanchard, éd., sans nom d'auteur. — Cette brochure est simplement résumée dans Th. Cochard, *les Saints de l'Eglise d'Orléans*, 1879, p. 540-543.

(7) Lottin, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans*, 1836, II, p. 157-160.

(8) Man. de la Bibliothèque d'Orléans.

(9) Arch. comm., CC 580, f° 301, 318.

de la recette et mise qu'il avait faites ès années 1618 et 1619 ». Dubois et Lottin y ont relevé le nom et l'adresse d'une quinzaine d'hôtels, auberges ou cabarets de la ville où fut hébergée la suite du Cardinal composée en tout de 314 personnes. Ils ont relevé également certains détails intéressants des dépenses qui montaient à 2,397 livres 17 sols et 6 deniers, mais valurent à la ville une remise de taxes supérieures.

Seulement ce n'est pas du tout, comme on pourrait le croire d'après Lottin, ce document qui nous apprend que l'évêque de Genève logea chez le Gouverneur; il n'y est question de lui qu'à propos de son frère logé au « Sauvage », rue Porte-Bourgogne. Mais Lottin a-t-il lu le document auquel il renvoie? a-t-il vu seulement l'analyse de Dubois? Peut-on expliquer autrement que par cette dernière hypothèse comment Lottin donne à ce voyage la date fausse de juin 1618? Le manuscrit dit en effet très explicitement que le séjour du Cardinal dura « jusques à son deppart, depuis le vingt-neufyesme jour d'octobre oudict an mil six cent dix-huit jusques au troisyesme novembre ensuivant » (f° 312).

Cette pièce comptable doit même servir à rectifier la correspondance de saint François de Sales. Dans une lettre à Dona Ginevra Scaglia, fille du Comte de Verrua, écrite le 9 novembre presque aussitôt après l'arrivée à Paris, l'évêque raconte brièvement son voyage: comment en route sur la Loire, par manière de passe-temps, le Cardinal et lui s'exercèrent un jour à ramer; comment aussi il passa par notre ville. Il donne cependant certains détails qui ont échappé à nos historiographes, quoique non sans intérêt. « Arrivés à Orléans, accueillis par MM. de Béthune et de Modène qui étaient venus à notre rencontre, nous nous arrêtâmes deux jours pour nous reposer un peu; là Son Altesse fit la sainte communion pour la fête de la Toussaint, puis à petites journées nous vînmes jusqu'ici » (c'est-à-dire à Paris) (1). Le Cardinal, âgé de moins de 18 ans, n'était point prêtre. Par ces

(1) *Œuvres de saint François de Sales*, édition complète, par les Religieuses de la Visitation d'Annecy, t. XVIII, 1912, p. 307; lettre *MCLXXXIV*, trad. inédite.

« deux jours », il faut sûrement entendre quatre jours francs, non compris les deux de l'arrivée et du départ.

Quant au voyage d'Orléans à Paris, il se fit bien à petites journées. En effet, le trajet s'effectuait d'ordinaire en deux jours. Mais, partie d'Orléans le 3, arrivée à Etampes, d'où l'évêque de Genève écrivit le 5 novembre à M. de Foraz (1), l'ambassade fit un détour par Chartres, et ne parvint que le 7 à Saint-Germain-en-Laye (2) où elle rejoignit la cour.

Pour ce premier voyage, la nouvelle édition d'Annecy des *Œuvres de saint François de Sales* est parfaitement renseignée, sauf la date du jour de l'arrivée à Orléans, assignée au 31 octobre, en calculant strictement sur les deux jours vagues de la correspondance.

Voici le document en question :

COMPTE QUE M. PIERRE SALOMON, RECEVEUR DES DENIERS COMMUNS DE LA VILLE, A RENDU DE LA RECETTE ET MISE QU'IL AVAIT FAITE ÈS ANNÉES 1618 ET 1619. (Archives comm., CC. 580, f° 301-318.)

F° 301 : « Réception de M. le Cardinal de Savoye :

« Autre mise et despence faicte par ledict rendant compte à la réception de monsieur le Cardinal de Savoye, suivant les lettres de sa majesté addressantes auxdictz maire, eschevins, manans et habitants de ceste ville, par lesquelles sa majesté mande et ordonne que le dict seigneur Cardinal soit receu, et de l'ordre qu'elle a voulu et entendu y estre tenu, ainsi que le porte (sic) les dictes lettres signées Louis et plus bas de Loménie des dix et quinzeyesme octobre mil six cent dix-huit, et par les lettres de sa dicte majesté escriptes à Monseigneur le Conte de Sainct-Paul confirmatives de sa vollonté envoyées par ledict seigneur conte ousdictz maire et échevins ; surquoy et suivant lesdictes lettres, et afin que l'intention de sa dicte majesté feust exécutée et suivye, auraient les dictz maire et échevins faict assemblée des habitants pour y faire entendre la vollonté

(1) *Œuvres*, édit. d'Annecy, t. XVIII, p. 303-304.

(2) MUGNIER. *Histoire du Président Fabre*, 1902-1903, ch. XX ; et *Œuvres*, éd. d'Annecy, p. 308, note 1, où est donnée la date du 31 octobre.

de sa majesté et y apporter l'ordre qu'elle en peust recevoir le contentement que pourroict désirer à l'arrivée et passage dudict seigneur Cardinal, en laquelle assemblée auroict été résolu le chemin et ordre qu'il falloict tenir et les frais et despens qu'il conviendroict et feroient aux despens de la dicte ville ainsi que le porte ledict acte d'assemblée signé dudict Duboys en datte du vingt cinqyesme jour dudict mois d'octobre oudict an. — Estat par le menu des paiements faictz aux hostelliers et cabarettiers pour le logement et nourritures qu'ils ont faictes aux seigneurs gentilshommes, officiers, serviteurs et autres de la suitte dudict seigneur, arresté par lesdictz maire et échevins par dellibération, en fin d'iceluy signée dudict Dubois, du douzeyesme dudict mois. Ensemble une coppie d'arrest du Conseil d'estat collationnéee par ledict Duboys, portant la remise des deux tiers de la somme de quinze mil livres, à laquelle ceste dicte ville a esté taxée pour la subvention au lieu du sol pour livre, selon que le porte le dict arrest, laquelle remise auroict été faite auxdicts maire et échevins à cause des grands frais que leur auront convenu faire pour la réception dudict seigneur Cardinal, toutes lesquelles pièces sont cy rapportées pour la vérification de ce chapistre.

« A Louis de de la Boissière, hostellier, demeurant en ceste ville rue et proche la porte Bourgogne la somme de soixante livres tournois, pour la despence faicte en sa maison par le frère de monsieur l'esvesque de Genèfvre et aultres estant au nombre de dix-sept hommes lesquels estoient à la suitte dudict seigneur Cardinal, et ce durant trois journées ainsi qu'il appert par ledict estat et par l'acquit dudict de la datte du cinqyesme novembre audict an, cy..... LX [1]

(*Suivent une série de notes semblables.*)

F° 312 :

« Aux cappitaines, enseignes dixeniers, archers et cinquanteniers de ceste ville : la somme de cinquante huict livres ung sol tournois pour le service par eulx rendu tant jour que nuict, soict pour la préparation de la réception et arrivée dudict seigneur Cardinal durant son sesjour et jusques à son déppart, et ce depuis le vingt neufyesme jour d'octobre oudict an mil six cent dix-huit jusques au troisyesme en suivant oud(ict) an, ainsi qu'il appert par le roolle et estat qu'ils en ont baillé, en sus duquel est le mandement et ordonn(ance) de deux des dictz échevins signée Peteau et Godeffroy du neufyesme

dudict mois de novembre, et quittance de Guillaume Boutet, cappitaine des dicts archers et cinquanteniers de luy signée, cy... LVIII l 13

F° 318 : *Note finale d'une autre main :*

« Somme de la mise de ce chapitre deux mil trois cent quatre vingt sept livres dix-sept sols et six deniers. »

II

DEUXIÈME SÉJOUR DE SAINT FRANÇOIS DE SALES

Sur un deuxième voyage et un séjour plus prolongé de saint François de Sales à Orléans nous avons des témoignages très affirmatifs. Ce sont des manuscrits conservés à la Visitation d'Orléans, auxquels, sous le nom de « vieux mémoires », renvoient vaguement les *Annales religieuses d'Orléans* du 11 mai 1878, et M. l'abbé Duchâteau qui s'y réfère (1).

Il convient de les décrire en quelques mots. Le plus ancien porte le titre de « *Fondation des monastères de la Visitation Sainte-Marie* ». C'est une copie faite d'une seule main pour la maison de Melun, d'une collection artificielle, incomplète et non chronologique, de récits indépendants rédigés pour chaque monastère ; la dernière date mentionnée est celle d'une inondation à Chambéry en 1707 (2). Le tome I, de 322 pages, contient 14 monographies. Celle du monastère d'Orléans, comprise aux pages 145 à 196, a été rédigée en 1697, comme il résulte d'une incise (3).

Le second manuscrit porte dans son titre témoignage de son origine et de sa date : « *Annales du Monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Orléans* faite (sic) par une religieuse de la même maison, revue et corrigée, tome I fait ce 30 mai 1720 ». Il se termine sur le récit des fêtes du centenaire de la fondation

(1) Loc. cit. *supra.*
(2) T. I, p. 299.
(3) P. 182 : « En cette année 1697. »

du monastère d'Orléans célébré le 9 septembre 1720, sauf une addition ultérieure de 1731. Il a été exécuté vraisemblablement en vue de ce centenaire.

Un troisième date du XIXe siècle.

Ces trois rédactions ne doivent rien l'une à l'autre. Souvent, sans doute, à côté des développements propres à chaque auteur, leurs textes reproduisent des phrases identiques, ou presque, mais parfois elles diffèrent par des détails caractéristiques qui trahissent une origine commune à laquelle ils ont puisé séparément. Les auteurs de la brochure de 1878 qui semblent fusionner les textes susdits, en ont peut-être connu l'archétype qui serait une relation de la Mère Agnès de la Roche, la première Supérieure du monastère, ou d'une de ses premières compagnes, venues de Paris, relation des premiers temps du monastère distincte de la déposition en 44 pages que fit la mère de la Roche au procès de béatification.

Quoi qu'il en soit, ces manuscrits parlent du séjour du saint à Orléans en 1619. Ce séjour se distingue de celui de 1618 par sa durée d'un mois et par la réception faite à l'évêché. Nous lisons dans le manuscrit des *Fondations* dont le récit est plus complet et plus suivi (p. 145) : « Notre glorieux fondateur saint François de Sales accompagnait à Paris, en l'année 1619, son Eminence le prince Cal de Savoye qui y était venu pour traiter du mariage du prince Victor-Amédée de Savoye, avec Madame Christine de France ; durant le long séjour que le saint fit en cette ville, il fut quelquefois invité par ses amis à de petits voyages en des lieux peu éloignés de Paris ; entre autre Mgr de Laubépine, évêque d'Orléans, voulut le posséder dans sa belle ville d'Orléans ; il le logea chez lui à l'évêché où il le garda un mois entier, pendant lequel il voulut qu'il exerçât toutes les fonctions pastorales, etc. »

Les *Annales du monastère* (p. 37) répètent en partie seulement, mais complètent sur quelques points ce récit.

Les *Annales religieuses* et la brochure de 1878 ont combiné et reproduit, avec de légères variantes, les récits détaillés de ce séjour.

Cette fois, les Archives de la ville ne nous fournissent aucune confirmation. Bien qu'il soit question des politesses du maire et des échevins faisant les honneurs de la ville et des monuments et du rôle des cinquanteniers écartant la foule, il n'en reste pas trace dans les comptes. En 1618, les cinquanteniers avaient reçu une gratification spéciale ; pour 1619, on ne voit rien de tel.

Cependant il existe une affirmation formelle dans la déposition de l'évêque Gabriel de l'Aubépine au procès de béatification, le 10 juillet 1628 (1) :

« Même, dit-il, qu'il est venu en 1619 à Orléans, où il a demeuré un mois, logé à l'évêché. »

Seulement, si le fait semble bien assuré, la date l'est beaucoup moins. La brochure de 1878 avance la date du mois de mai 1619. Cette conjecture se fonde sur ce détail du récit : « Il n'y eut personne qui ne voulût communier de sa main sacrée ; on avança la première communion aux enfants afin qu'ils eussent ce bonheur ». Les nouveaux éditeurs de la *Vie* par M. Hamon (2) précisent moins : « Au commencement de l'été, l'évêque de Genève fit un séjour à Orléans auprès de Mgr de Laubépine ».

Mais on ne peut point admettre cette conjecture : la correspondance du saint s'y oppose. En effet, pendant tout le mois de mai, il est à Paris. De là, il écrit le 26 avril à la Mère de Chantal, le 18 mai à M. Bouvard, le 25 mai à la Mère Angélique Arnauld, le 28 mai à Mme de Charmoisy (3).

Rejetons le mois de mai ; pourrait-on placer une absence d'un mois en juin ou juillet ? Pas davantage. Le 11 juin, comme le 5 avril, le 17 juillet et à la fin d'août, François de Sales va voir à Maubuisson la Mère Angélique, et lors de l'une de ces visites il reste huit jours malade (4). Puis nous suivons l'ordre des

(1) *Annales du monastère*, p. 55, avec la date erronée du 3 juillet 1629 ; *Fondations des monastères*, p. 166, avec la date vraie ; brochure de 1878, p. 42.

(2 Gonthier et Létourneau, 1909, II, p. 243.

(3) *Œuvres*, éd. d'Annecy, t. XVIII ; lettres, p. 371-382.

(4) *Œuvres*, t. XVIII, p. 367, note 3, et p. 388.

lettres datées de Paris le 11 juin au Prince de Piémont, le 25 juin à la Mère Angélique, le 2 juillet à un gentilhomme, le 4 juillet au Prince de Piémont, le 11 au Duc de Savoie, le 29 au Prince de Piémont. Le 9 juillet, il préside une prise d'habit à la Visitation ; le 17, il prêche à Maubuisson ; le 31, il doit prêcher aux Jésuites, mais se trouve fatigué.

Doit-on rechercher une date antérieure ? Les manuscrits d'Orléans nous y invitent. Celui des *Fondations*, après le récit dont on a vu plus haut le début, continue ainsi : « Le saint Prélat étant de retour à Paris, on commença à travailler à l'établissement de notre monastère de la rue Saint-Antoine » (p. 146). Les *Annales*, à propos d'une démarche relative à la fondation d'une maison à Orléans, ne semblent pas moins nettes : « Ce fut en l'année 1619, lorsqu'on faisait les poursuites de l'établissement de notre premier monastère de Paris..... Il en avait conçu le dessein en l'année 1619, lorsque l'on faisait les poursuites de l'établissement de notre premier monastère de Paris... pendant le séjour de plus d'un mois qu'il fit dans cette ville. Le temps de son départ étant arrivé, il se disposa à partir pour Paris où les affaires de l'Institut l'appelaient (p. 3, 4, 7). » Or le monastère de Paris fut inauguré solennellement le 1er mai 1619.

Avant la fin d'avril, le temps de saint François est assez bien jalonné. Dès son arrivée à Paris, il est accaparé: il prêche l'Avent de Saint-André-des-Arts et d'autre part sa mission officielle l'attache jusqu'à la signature du contrat le 11 janvier 1619. Puis ce sont des sermons : le 3 à Saint-Sulpice, le 6 à Saint-Mathurin, le 14 à Sainte-Magdeleine, le 17 panégyrique de Saint-Antoine, le 20 celui de saint Sébastien à Saint-Jacques de la Boucherie (1). D'ailleurs des lettres se succèdent, datées de Paris : les 5, 7, 16, 19, 21 et 27 janvier. Elles présentent ensuite une lacune jusqu'au 17 mars. Mais, ce jour-là, saint François annonce à Dona Scaglia la mort de son père qu'il a visité plusieurs fois dans les deux ou trois semaines qui ont précédé sa mort (2). D'ailleurs le Carême

(1) Hamon, *Vie*, 1re édit., II, p. 204.
(2) *Œuvres*, édit. d'Annecy, XVIII, p. 360.

a commencé, en cette année 1619, le 13 février, et, après les Quarante-Heures, les 10, 11 et 12 à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'évêque prêche encore la station à Saint-André-des-Arts. Doit-on supposer que le voyage à Orléans et le séjour « d'un mois entier » selon les *Fondations* et la déposition de G. de l'Aubépine, ou de « plus d'un mois » selon les *Annales*, tiennent entre le 27 janvier et le 10 février, ou bien entre le 5 et le 28 avril ? A défaut des lettres, des discours prêchés excluent à leur tour le mois d'avril : le 8, conférence à Saint-Nicolas ; le 12, sermon à une cérémonie de tonsure ; le 21, à une première messe ; le 28, à une consécration d'autel à Saint-Germain-des-Prés.

Au reste, pour formels qu'aient semblé les textes précités, ils ne laissent pas d'être contredits par d'autres textes consécutifs. Nous lisons en effet dans les *Annales* : « Notre saint fondateur estant de retour à Paris promit à Mme la Comtesse de Saint-Paul et à Mme de Rossieux qu'il allait penser incessamment aux affaires de notre établissement, les invitant à faire de leur côté les poursuites nécessaires auprès de Mgr l'Evesque d'Orléans, ce qu'elles lui promirent de faire avec toute diligence. Peu de jours après, il partit de Paris pour retourner en Savoye afin de conférér avec notre Mère de Chantal sur cette affaire (p. 89). »

Bien évidemment, c'est dans le premier passage que le narrateur s'était trompé en plaçant la démarche des deux dames avant le 1er mai, au temps où la Mère de Chantal était à Paris. Cette démarche a dû précéder de peu le 13 septembre, date du départ de Saint François. Si le voyage à Orléans ne fut guère antérieur à l'entrevue à Paris, comme l'indique la première phrase, ce serait en août ou septembre qu'il aurait eu lieu.

Ici encore nous nous heurtons à une impossibilité. Des lettres sont datées de Paris les 7, 8, 20 et 23 août. Le 25, saint François prêche à Saint-Louis-des-Jésuites devant une foule si compacte qu'il est obligé d'entrer par la fenêtre du chœur (1). Le 29, il prêche à Maubuisson et y reste neuf jours.

(1) Charles-Auguste DE SALES, *Histoire du Bienheureux François de Sales*, 1634, p. 524.

Septembre ne prête pas davantage à l'hypothèse d'un séjour. Saint François quitte Paris le 13, passe à Chartres, Étampes, Orléans et arrive à Tours le 18. Il ne fait donc que traverser Orléans. Ce troisième passage ne peut s'appeler un séjour. Enfin, le 21 septembre, il reprend le chemin de la Savoie, à la suite de la Princesse Christine de France.

Il est impossible, d'autre part, de songer à un voyage antérieur de saint François, celui de 1602 par exemple. Dans les récits de son séjour est mentionnée fidèlement la visite qu'il fit aux Jésuites d'Orléans (1). Or ceux-ci ne s'installèrent à Orléans qu'en 1617 et en 1619 n'étaient même pas encore en possession de leur installation définitive de Saint-Samson.

Le problème posé semble donc jusqu'ici insoluble et ne laisse pas de piquer la curiosité.

III

MADAME DE ROSSIEUX

Lors de la fondation du monastère de la Visitation Sainte-Marie d'Orléans, cette dame joua, avec la Comtesse de Saint-Paul, un rôle prépondérant. Ensemble, au mois d'août ou de septembre 1619 (voir plus haut page 455), elles allèrent trouver à Paris le fondateur de l'Ordre : « Deux dames de qualité, recommandables par leurs vertus et piété, lui marquèrent le désir qu'elles avaient de travailler à l'établissement d'un monastère dans la ville d'Orléans, le cœur et les délices de la France. » Elles obtinrent de lui une promesse dont les annalistes rapportent pieusement et naïvement le texte tout simple (2). Toutes deux ensuite négocient avec l'évêque d'Orléans pour obtenir de lui une autorisation qu'il hésite à donner. Non seulement elles y mettent la diligence qu'elles avaient promise, mais Mme de Rossieux, avec un zèle quelque peu indiscret, parle et fait de la

(1) *Annales*, p. 7 ; *Fondations*, p. 146.
(2) *Annales*, p. 4 ; *Fondations*, p. 146.

propagande autour d'elle : « Il promit la même chose à Mme de Boissieux (*sic*), femme de qualité et de mérite qui passionnait (*sic*) depuis longtemps cet établissement, laquelle étant de retour de Paris apprit cette nouvelle à quinze ou seize filles que cette vertueuse dame avait rassemblées pour cette sainte entreprise (1). » Comme disent les *Annales* (p. 9), Mme de Rossieux n'avait « point perdu de temps ». Ces jeunes personnes, très enthousiastes à la première heure, s'étaient constitué des dots et promettaient d'entrer dans la nouvelle communauté ; mais les lenteurs de la réalisation decouragèrent l'ardeur de la plupart d'entre elles. Il n'en fut pas de même de Mme de Rossieux. Elle « ne cessait d'aller de Paris à Orléans et d'Orléans à Paris pour terminer cette importante affaire (2) ». Les négociations durèrent un an environ. Quand enfin le convoi des fondatrices fut envoyé, Mme de Rossieux le dirigeait : « Elles prirent la route d'Orléans, distant de deux journées de Paris, accompagnées d'un aumônier de notre saint fondateur, de Mme de Boissieux, de deux novices et de quatre prétendantes. Elles arrivèrent à Orléans le 6 septembre [1620] (3). » Quoique les sœurs se fussent rendues de suite au logis préparé pour elles près de la porte Saint-Jean, leur arrivée ne se passa pas sans encombre, tant à cause du concours trop sympathique du peuple que par suite de l'opposition des autorités civiles et religieuses en l'absence de l'évêque. C'est encore Mme de Rossieux qui, avec l'aumônier, « allèrent donner avis à Messieurs les grands vicaires de l'arrivée desdites religieuses (4) ».

Quelle était donc cette dame si zélée ? A quelles familles appartenait-elle ? Et comment se nommait-elle exactement ?

Même avant la première démarche dont nous avons parlé, elle était connue de saint François. Il l'avait vue sans doute à son premier passage à Orléans et il la nomme plusieurs fois dans sa correspondance. Le 21 ou 22 mars, il écrit de Paris à la Mère

(1) *Fondations*, p. 146.
(2) *Annales*, p. 13.
(3) *Fondations*, p. 151.
(4) *Annales*, p. 29.

de Chantal, qui doit, de Bourges, passer par Orléans où on lui procurera un carrosse pour se rendre à Paris : « En quel état sont les affaires, vous l'apprendrez de la bonne Madame de Royssieux, une toute bonne, toute vertueuse... » A la même, il écrit en mai suivant, à propos encore de carrosse : « Je pense toutefois que si on priait Mme de Royssieux, peut-être vous envoyerait-elle bien le sien, ou Mme la Comtesse de Joigny ; et je m'advise que celuy de Mme de Royssieux n'est pas à elle, mais à son beau-frère (1). » Peut-être même leurs relations dataient-elles de plus loin ; car c'est au mari de cette dame, si je ne me trompe, que l'évêque fait allusion dans une lettre qu'en octobre 1612 il écrit à M. Des Hayes, gouverneur et bailly de Montargis, à propos d'une demande de prédication : « Ainsi que M. de Roascieu vous aura dit (2). » Nous verrons qu'en effet entre le bailly de Montargis et M. de Rossieux devaient exister des rapports tout naturels.

A l'occasion des premières de ces mentions dans la correspondance, les éditeurs d'Annecy émettaient en note plusieurs conjectures. « Antoinette de Grossaine, fille unique de Jérôme de Grossaine, seigneur d'Irval, d'Avaux, etc., vicomte de Vandeuil, avait épousé le 25 août 1584 Jean-Jacques de Mesmes, seigneur de Roissy ou Roissieux. Par ce mariage, elle était devenue l'alliée de Mmes de Sainte-Beuve, de Villeneuve, Brulart, de Herse, toutes filles spirituelles du saint évêque de Genève. On peut encore suggérer, mais avec moins de vraisemblance, le nom de Françoise Couvray, veuve de Nicolas Dieudonné, seigneur du Mont, qu'on trouve en 1616, mariée à Jacques de Royssieux, maître d'hôtel ordinaire du Roi de 1613 à 1625. » Ces deux hypothèses sont également fausses. De Mesmes signait toujours bien Roissy et non Roissieux. Les manuscrits d'Orléans donnent la vraie solution.

En effet, lors de l'arrivée des Visitandines à Orléans, les deux relations s'accordent à insérer un détail qui devait sûrement

(1) *Œuvres*, éd. d'Annecy, XVIII, p. 365-375.
(2) *Œuvres*, éd. d'Annecy, XV.

remonter au mémoire original. « Nos sœurs, disent les *Annales* (p. 29)..., allèrent directement au logis que M. d'Amoy, frère de Mme de Rossieux, leur avait fait préparer. » Et les *Fondations* (p. 151) : « M. d'Amoy, frère de Mme de Roissieux, qui avait préparé la maison pour recevoir les religieuses, l'apprit par le bruit commun. »

Mme de Rossieux sortait donc d'une famille orléanaise. En effet, les *Généalogies orléanaises* manuscrites du chanoine Hubert (1) mentionnent une fille de Jacques Hanapier, seigneur d'Armonville et d'Amoy, receveur général des finances à Orléans, femme de Denis de Rossieux, seigneur de La Motte-Saint-Lyé, sœur de Claude, épouse de Denis de Roussan, maître d'hôtel du Roi, et sœur de Jacques II, seigneur d'Armonville, d'Amoy, etc., grand maître des eaux et forêts du Duché d'Orléans, mari de Madeleine Galmet. Hubert ignorait le prénom de Mme de Rossieux et ce qu'il dit de sa sœur est sujet à caution.

Son frère est bien connu, quoique on ne le nomme pas habituellement M. d'Amoy, C'est lui qui fut élu maire d'Orléans en 1590, tint le parti de la Ligue et prévint une trahison du capitaine Ducoudray qui voulait livrer la ville à l'armée royale le 29 août 1561 (2). Lottin, qui parle de lui, connaît aussi son beau-frère sur lequel il donne une notice copiée chez Beauvais de Préau en l'abrégeant et la défigurant.

Sur Rossieux, en effet, Beauvais de Préau s'exprimait ainsi : « Roscieux, écuyer du Duc de Guise et trésorier de France au bureau des finances d'Orléans, commis à l'office de bailli durant les troubles de la Ligue. Les habitants d'Orléans, dans une assemblée tenue au mois de mai 1592, s'opposèrent à ce que Roscieux fût pourvu en titre de l'office du bailli, disant qu'il n'était de la qualité requise (Lottin écrit : il n'avait pas les qualités) pour ledit office et que la noblesse ne voudrait jamais le reconnaître. C'est mal à propos que Duchêne place au rang des

(1) Hubert, *Généalogies*, t. VII, p. 222.

(2) Voir *Inventaires sommaires*, par Lottin, *Recherches*, II, p. 100-103.

maires d'Orléans ce Roscieux qui était un furieux ligueur (1). » Le procès-verbal de l'assemblée de mai 1592 n'existe plus dans les Archives municipales et je n'ai pas réussi à trouver sur Rossieux d'autre pièce authentique. Mais Lemaire justifie l'épithète donnée à Rossieux (2). « Le Duc de Guise ayant été tué à Blois le 23 décembre 1588, Rosieux, secrétaire du Duc de Mayenne et gendre du sieur Darmonville, s'achemine à Orléans, fait prendre les armes aux habitants et bloquer la citadelle ». Malgré les efforts du gouverneur, le duc d'Antragues, et l'envoi de six compagnies de garde (3), la citadelle fut prise et rasée le 31 janvier suivant, le gouverneur chassé, le chevalier d'Aumale nommé à sa place et les habitants se déclarèrent plus que jamais pour la Ligue. Sans aucun doute, Rossieux contribua fortement à l'élection de son beau-frère comme Maire d'Orléans.

Au cours de ses recherches sur les registres des anciennes paroisses d'Orléans, M. Auguste Baillet, mon père, a eu l'occasion de retrouver des mentions et signatures de plusieurs membres de cette famille.

C'est d'abord le père de Mme de Rossieux. « Jacques Hanapier, seigneur d'Armonville, receveur général des finances en la généralité de Languedoy (4), estably à Orléans », qui fut parrain de Simon Touchard, fils d'Hector Touchard, conseiller du Roy et contrôleur général de ses finances le 30 avril 1578 (5).

C'est ensuite une sœur nommée Marguerite, marraine le 11 juillet 1583 (6).

C'est enfin Mme de Rossieux elle-même :

Le 5 jour de may 1591 fut baptisée Claude, fille de noble homme

(1) Beauvais de Préau, *Essais historiques sur Orléans*, 1778, p. 173.

(2) Lemaire, *Histoire et Antiquitez de la Ville et du Duché d'Orléans*, p. 217-218.

(3) Lettre d'Henri III à M. d'Antragues du 24 décembre 1588.

(4) Langue d'oïl, langue d'ouï, par opposition à Languedoc.

(5) Archives municipales, GG, 80.

(6) Archives municipales, GG, 953.

maistre Liphard Picotté (1), conseiller du Roy au siège présidial d'Orléans et de Louyse Bourgeois, sa femme.

Le parrain noble homme maistre Jaspart Demperon (2), aussy conseiller audit siège et maistre des registres de la maison de la deffuncte Roynne Mère du Roy.

Les marraines nobles femmes dame Claude Hanapier, femme de noble homme Denys de Rossieux, escuyer, secrétaire des commandements et dame Marie Bolart, femme de noble Charles Autrement (3), auditeur des comptes à Paris.

Signé : Fr. DUPUY.

(*Registre des baptêmes de la paroisse Saint-Donatien d'Orléans* (4).

Ce texte ajoute un titre au *cursus honorum* de Rossieux que nous avons vu déjà qualifié d'écuyer du duc de Guise, secrétaire du duc de Mayenne, trésorier de France au bureau des finances d'Orléans et commis à l'office de bailli.

Il indique l'orthographe des noms : ROSSIEUX, et non ROASCIEU ou ROYSSIEUX, comme l'écrit saint François, ROSIEUX selon Lemaire, BOISSIEUX selon le manuscrit des *Fondations*, ROSCIEUX selon Beauvais de Préau et Lottin dans son texte, ou ROISSIEUX selon Lottin dans sa table. Les *Annales de la Visitation* portent l'orthographe correcte.

Il fait connaître le prénom, Claude, de Mme de Rossieux. Or, si nous considérons que Hubert lui attribue une sœur Claude mariée comme elle à un Denis, nous nous prenons à douter de l'existence de ces deux derniers. Serait-il invraisemblable que Denis de Roussan (ou de Baussan) ne doive l'existence qu'à une mauvaise lecture du nom de Denis de Rossieux ou Roissieu ?

De précieux renseignements sur M. et Mme de Rossieux résultent encore d'un autre manuscrit de la Visitation d'Or-

(1) D'une famille d'avocats.

(2) Egalement.

(3) Lire « Hotman », famille dont plusieurs membres résidèrent à Orléans. Son nom est aussi défiguré en « d'Autremont », etc.

(4) Archives municipales d'Orléans, GG, 193, f° 25.

léans (1). Il contient les vœux et une biographie sommaire de chacune des religieuses qui y vécurent. Les *Annales* racontent que le soir où les premières sœurs de la Visitation arrivèrent à Orléans, Mme de Rossieux leur donna une de ses propres servantes pour les aider. Cette personne, par la suite, demeura au monastère comme sœur converse. Elle s'appelait sœur Anne-Angélique Duneau.

Le manuscrit en question la qualifie « suivante de Mme de Royssieux ». Il dit d'elle et de sa famille : « Le père de cette Sœur ayant perdu une partie notable de son bien fut obligé de se mettre au service de M. de Rosieux, gouverneur de cette ville et notre chère sœur à celui de Mme son épouse. » Un peu plus loin il note : « M. de Rosieux venant à mourir, Mme son épouse, dégoûtée du monde, vint demeurer ici, étant une de celles qui avaient fait les poursuites pour notre établissement. » Le monastère ne cessa donc point de la regarder comme sa bienfaitrice; car, selon la règle, il ne pouvait qu'à ce titre l'admettre à vivre dans la clôture.

On remarquera que le monastère qui abrita ainsi la veuve de M. de Rossieux, le qualifie de « gouverneur » de la ville. Si Duchêne avait tort de le placer au rang des maires, l'auteur de la notice biographique se trompait moins lourdement : car s'il ne porta point les titres de gouverneur et de bailli, de 1589 à 1594, il en tint véritablement le rôle.

Enfin, les libéralités de Mme de Rossieux ne se bornèrent pas à l'établissement d'Orléans. En effet, à la fondation du monastère de Dijon, en 1622, on retrouve une dame de Roissieux, mentionnée tant dans les récits de cette fondation que dans les *Lettres de sainte Françoise de Chantal* (t. I, pp. 577, 584, 585, 586, 589, 590 ; t. II, 3, 385). Fallait-il identifier cette dame avec la bienfaitrice d'Orléans ? Les Sœurs d'Annecy employées à la publication des Œuvres de saint François de Sales,

(1) Qu'il me soit permis ici de remercier Mme la Supérieure de la Visitation d'Orléans, qui m'a très gracieusement mis entre les mains les manuscrits que j'ai cités et donné l'autorisation d'en publier des extraits.

convaincues qu'il s'agissait de la même personne, s'arrêtaient pourtant à une difficulté. La dame de Roissieux qui cautionne avec trois autres dames pour la somme de 40.000 livres, afin de faciliter l'établissement de Dijon, est nommée « Claude Hanagrée, veuve de Rossieux », dans l'acte inventorié des Archives de la Côte-d'Or (Inventaire sommaire, B 12.069 *ter*, 1620-1635, p. 5). Mais n'y a-t-il pas eu erreur de lecture de l'archiviste, ou bévue du clerc de notaire ? La prétendue Claude HANAGRÉE n'est-elle pas réellement Claude HANAPIER, fille de Jacques, seigneur d'Armonville et d'Amoy ? N'en doutons pas. Ainsi, la difficulté serait éclaircie et le problème résolu. Nous apprendrions en même temps par ce texte, qu'en 1622, Mme de Rossieux était veuve.

Jules BAILLET.

LA PESTE A BLOIS EN 1627

Une épidémie de peste sévit en France pendant l'hiver 1626-1627. Pour Orléans, où elle régna de septembre 1626 à février 1627, nous avons des renseignements par Symphorien GUYON (*Histoire de l'Eglise d'Orléans*, t. II, p. 475). Le manuscrit de la *Fondation des monastères de la Visitation*, conservé à Orléans, dans la monographie consacrée à la fondation de Blois en 1625, donne, aux pages 392-394, quelques détails précis et curieux sur cette épidémie. En voici des extraits relatifs au fléau et aux mesures prophylactiques qui furent prises :

« De douze qu'elles étaient (les sœurs de Blois), neuf tombèrent malades; la première receue mourut de la discenterie qui dura trois semaines...

« ... Elle (la Supérieure) fut contrainte quelques samedis de suite de ne point tenir le chapitre parce qu'il n'y avait personne pour y assister...

« ... Dans le même temps (janvier 1627) la peste était furieuse dans la ville, de sorte qu'en un seul faubourg on compte 800 morts en peu de temps dont on passait les corps sous les fenêtres de nos S(œurs), ce qui leur donna peu de frayeur, parce qu'elles se confiaient en Dieu et se disposaient à accomplir sa volonté, étant bien résolues de ne se point séparer et de servir généreusement celles qui en seraient attaquées. Mais les supérieurs ordonnèrent à la t(rès) h(onorée) Mère d'emmener une partie de sa communauté à la campagne et de laisser les autres secourir celles qui en auraient besoin. Un écolier de M. notre confesseur étant mort de la peste, il fut contraint de se retirer pour faire sa quarantaine...

« ... Le curé de la paroisse nous disait la messe les dimanches, se servant des ornements après qu'on les avait passé au feu. Un jour qu'il ne put venir, il pria les Cordeliers d'y suppléer. La peste étant chez eux, et vingt R(eligieux) en moururent, ils se servirent de nos ornements et firent la distribution des cierges le jour de la Purification. Ayant rapporté une chape de chez eux, on la mit sur une de nos sœurs pour en faire une pareille. Tout cela était plus que suffisant pour nous donner le mal, si Dieu ne nous eut préservées extraordinairement. »

Jules Baillet.

LA SÉPULTURE DU ROI PHILIPPE Ier

DANS LA BASILIQUE DE SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE

PROCÈS-VERBAUX DE DÉCOUVERTE

DE LA FABRIQUE ET DE LA MUNICIPALITÉ

Procès-verbal de la découverte de la sépulture de Philippe Ier roi de France

Aujourd'hui jeudi, premier juillet mil huit cent trente, quatre heures du soir, Monsr Narcisse Romagnesi, sculpteur de Paris, arrivé en cette paroisse le vingt juin dernier, par ordre du Gouvernement et sous la direction de M. Pagot, architecte de la Ville d'Orléans, à l'effet de restaurer et de replacer le mausolée de Philippe Ier, roi de France, que les tems anciens et les orages de la Révolution surtout avaient fort endommagé en le laissant exposé aux injures de l'air depuis l'an 1793 jusqu'en 1818 qu'il nous fut donné par Lt Alexis Mathieu Muzet, serrurier en cette ville et propriétaire du terrein et des ruines de l'ancien couvent où ledit mausolée était parmi les ruines ; ledit Sr Romagnesi nous ayant exposé que les fonds alloués pour cet objet étaient bien modiques pour cette restauration, et que si les fonds destinés pour faire les fouilles de la sépulture, afin de s'assurer de l'emplacement juste de ladite sépulture, pouvaient être économisés en sondant d'avance (ce pourquoi il était autorisé), seraient reportés pour l'embellissement du mausolée auquel il désirait faire un socle pour le supporter, ce qui n'était point

compris dans ses plans qui étaient de le replacer tel qu'il était avant la Révolution, c'est-à-dire sur le carrelis du Chœur et d'une manière mobile. Il nous prie de vouloir bien lui indiquer l'endroit le plus probable de cette sépulture et d'assister à la fouille qu'il allait faire pour le sonder. Nous, Curé desservant soussigné, prenant en considération les observations et la mission dudit S[r] Romagnesi, nous nous sommes rendu à son invitation, et accompagné de MM. Jean-Baptiste Prochasson, maire de cette commune; Claude Nicolas Moutier, juge de paix du canton; Pierre-François Sarra, son greffier, résidans en cette ville; Claude Deroin, percepteur; Robert Béchard, curé de Guilly, invités par nous en leurs qualités respectives et comme marguilliers, excepté M. Béchard, en présence d'un grand nombre d'habitans et particulièrement d'Etienne-François Renard, tailleur de pierres, François Jazat et Louis Desnoues, ses compagnons, qui étaient là pour faire le travail.

C'est pourquoi, après leur avoir indiqué quelle pouvait être la place désignée dans l'histoire par ces paroles « *entre le Balustre de l'autel et le Chœur* » à trois pieds de la première marche du sanctuaire, ils levèrent successivement seize dalles en carré, ensuite ils déblayèrent les terres qui étaient sous ce carrelis, jusqu'à la profondeur de quatorze à quinze pouces, ce qui découvrit des pierres d'Apremont de même nature que les dalles qu'on avait enlevées d'abord. Vu les differens changemens que l'Eglise a subis dans son chœur et dans son *Presbytère*, vu aussi le peu d'espace qu'on avait pour bien examiner, on soupçonna que ces pierres pouvaient être un second carrelis, d'autant plus qu'on pensait que Philippe I[er] avait dû être inhumé dans un caveau. N'ayant aucun document historique sous les yeux, on se mit donc en devoir de lever une de ces pierres, alors elle mit à jour un cadavre humain d'une très grande taille, dont toutes les parties paraissaient affaissées et qui paraissait, aux bandelettes dont il était enveloppé, avoir été embaumé. On jugea par cet affaissement, par la solidité et la vétusté de la construction du tombeau, que les conjectures qu'on avait avant étaient plus que des probabilités, c'est pourquoi, contens de cette découverte et voulant

en laisser la vérification à l'autorité compétente et par respect pour les cendres royales, Nous avons invité de suite les ouvriers susnommés à refermer cette ouverture. On essaya de replacer la pierre qu'on avait ôté, mais comme les entailles qui la recevaient étaient trop étroites, on ne put parvenir à la replacer d'autant plus que les précautions qu'on prit ne purent empêcher quelque peu de terre de couler dans le tombeau, on se contenta donc provisoirement de mettre un débris de tapisserie sur laquelle on mit des dalles prises d'ailleurs, la pierre et les terres, sur le tout on replaça les seize dalles qu'on scella de plâtre. Le tout fut fait en présence des personnes susnommées qui nous ont accompagné et ont signé ce procès-verbal, après en avoir entendu la lecture et approuvé le contenu mot pour mot, comme contenant l'exacte vérité. Nous avons requis la signature de Renard qui a signé et de ses ouvriers qui ont déclaré ne le savoir. Il a été dressé aussi par M. le Maire un procès-verbal signé par nous les susnommés et autres témoins. Fait à St-Benoit-sur-Loire, les jour, mois et an susdits.

PROCHASSON, *maire.*	B.(EZARD).	SARRA.
	DEROIN.	RENAULT.
E. RENARD.	MOUTIER.	

(Registre des délibérations de la Fabrique et des comptes de l'église paroissiale de Saint-Benoît-sur-Loire. — Années 1823-1894)

PRÉFECTURE
DU LOIRET

—

Procès-verbal de la découverte du lieu de la sépulture de Philippe Ier

Aujourd'hui jeudi, 1er juillet 1830, 4 h. après-midi, nous, Jean-Baptiste Prochasson, maire de la Ville et Cne de St-Benoit-sur-Loire, M. Renault, curé desservant de l'Eglise Royale de ce lieu, étant venu nous prier de nous y transporter pour être présent à la recherche et à la fouille que M. Narcisse Romagnesi, sculpteur, qui est venu en ce lieu le 20 juin dernier, sur l'invitation de M. Pagot, architecte du département du Loiret, pour restaurer la statue de Philippe Ier, ancien Roi de France, mort à Melun et enterré en cette église en l'année 1108, désire être faites, pour être assuré précisément de l'endroit où, dans cet édifice, est le tombeau de ce Prince; Nous, Maire soussigné, y sommes transporté, étant entré et parvenu près la première marche de l'avant sanctuaire, nous y avons trouvé Mr Renault, curé, M. Pierre-François Sarra, l'un des marguilliers de la fabrique, que M. le Curé y avait mandé, M. Romagnesi et son jeune élève, sculpteur, Etienne-François Renard, maçon, tailleur de pierres en ce lieu, son ouvrier, et les nommés François Jazat et Louis Desnoues, journaliers au même lieu, que M. Romagnesi y avait fait venir. Ces trois ouvriers, Renard, Jazat et Desnoues, étaient occupés, savoir, Renard à lever les dalles en cet endroit, et Jazat et Desnoues à y déblayer les terres. Il y avait alors quatre dalles de levées et un petit monceau de sable ôté; ces ouvriers continuant à travailler, sont arrivés M. Claude Deroin, aussi marguillier de la fabrique et M. Claude-Nicolas Moutier, juge de paix, demeurant en cette ville de St-Benoit, que M. le Curé avait aussi mandé, et M. Narcisse Regnard, propriétaire en ce lieu. Les ouvriers ayant achevé de lever seize dalles et fait le déblai des terres, l'emplacement que couvrait les seize dalles a formé un carré

d'environ quatre pieds sur chaque face, dont le fond s'est trouvé composé de plusieurs grosses pierres taillées et unies, toutes traversant cet emplacement du midi au nord et parmi lesquelles une, qui est beaucoup moins large que les autres, est au milieu. Renard, l'un des ouvriers, ayant frappé légèrement du pied sur ces pierres, il en est résulté un écho qui a donné lieu à penser qu'elles couvraient un petit caveau qui pouvait être le tombeau que l'on cherche, et pour s'en assurer, M. Romagnesi ayant fait lever la pierre du milieu qui est la plus étroite et qui était bien scellée en mortier très ancien de chau et ciment, on a vu au fond du caveau, qui peut avoir environ trois à quatre pieds de profondeur sur environ sept à huit pieds de long et deux pieds de large, un squelette de corps humain, dont les pieds sont du côté de l'entrée du chœur de l'église et la tête du côté de la première marche de l'avant sanctuaire, sur la seconde marche duquel est la balustrade qui sépare l'avant sanctuaire d'avec le chœur. Ayant une présupposition que ce caveau est le tombeau et que le squelette qui y est est celui du corps de Philippe Ier, le Maire soussigné et M. le Curé ont invité M. Romagnesi à faire de suite recouvrir l'ouverture qui, par l'effet de la levée que l'on venait de faire de la petite pierre, se trouvait à peu près au milieu, et pour y parvenir, Renard, l'ouvrier, a essayé de replacer la petite pierre qui la fermait, mais les entailles qui la recevaient par chaque bout étant fort étroites, un peu de sable qui était sur les autres pierres du côté du nord est tombé dans le petit caveau et pour éviter que la petite pierre qui couvrait l'ouverture ne vînt, malgré toutes précautions, à y tomber, on a mis cette pierre à côté et on a couvert l'ouverture avec trois grosses dalles de pierre, sur lesquelles on a mis un morceau de tapisserie plus long et plus large que les trois dalles pour empêcher le sable de pénétrer entre ces dalles et tomber dans le caveau. On a de suite rempli la fouille qui avait été faite avec les sables qui en avaient été tirés et on a replacé dessus les seize dalles que l'on y a scellées en y coulant du plâtre entre les joints.

De tout ce que dessus et de l'autre part nous avons dressé et fait le présent procès-verbal au lieu ci-dessus désigné, ledit jour

premier juillet mil huit cent trente et arrêté à six heures du soir. Nous, Maire soussigné, avons de suite lu le présent procès-verbal en entier à toutes les personnes présentes qui ont signé avec nous, excepté lesdits Jazat et Desnoues qui ont déclaré ne le savoir, de ce requis.

La Minute est signée : Renault, desservant, Sarra, Moutier, Regnard, Deroin, Renard, N. Romagnesi, f. Chabot, élève et Prochasson, Maire.

Pour expédition collationnée et certifiée conforme à la minute, par Nous, Maire de la commune de St-Benoît-sur-Loire soussigné.

Signé : PROCHASSON, Maire.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire général de la Préfecture du Loiret.

PRÉFECTURE
DU LOIRET

Orléans, le 24 août 1830.

MONSEIGNEUR,

Au désir de la lettre que vous avez écrite à mon prédécesseur, le 6 juillet dernier, j'ai l'honneur de vous adresser copie du procès-verbal qui a été dressé par M. le Maire de St-Benoît-sur-Loire pour constater la découverte du tombeau de Philippe Ier dans l'église de cette commune.

Agréez, Monseigneur, l'assurance de la respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

P. le Préfet absent,
Le Secrétaire général délégué.

Monseigneur l'Évêque d'Orléans.

Pour copie conforme :
Emile HUET.



Andromaque s'apprêtant à cacher son fils Astyanax
dans la tombe d'Hector

LES TAPISSERIES

DE LA PRÉFECTURE DU LOIRET

Au mois de mai de l'année 1670, un procès s'éleva, à Orléans, entre les magistrats du Présidial et les Augustins (1).

« Les couvent et maison des Augustins, qui sont dans le faux-bourg du Portereau, avaient esté plusieurs fois ruinés et démolis par les Anglois, les Huguenots, mesme par les habitants d'Orléans durant les mouvements du royaume. » Pour indemniser ces religieux et « leur servir de refuge pendant les guerres », Charles IX, Henri III et Henri IV, par des lettres patentes datées de 1568, 1576, 1584, etc., leur avaient accordé, dans l'enceinte du Châtelet, « la chapelle de Saint-Louis et autres appartenances, consistantes en une petite maison, portail, galleries et jardin ». Après la reconstruction de leur monastère, les Augustins continuèrent à jouir paisiblement des locaux qui leur avaient été concédés au Châtelet et, en 1670, ils utilisaient les greniers pour y déposer leurs blés.

Aussi leur étonnement fut-il grand lorsqu'ils apprirent que « Messieurs du Présidial » avaient, le 5 mai 1670, « de leur « authorité privée et par la fracture des portes du jardin de « Saint-Louis », installé, dans le pavillon du portail, dans les galeries et dans le jardin, deux ouvriers tapissiers venus du pays d'Auvergne et dont l'un, au moins, était hérétique. L'outrage était public, car une enseigne de tapisserie avait été « arborée

(1) Les pièces de ce procès forment un dossier qui est conservé aux Archives du Loiret, *série H*, *Augustins d'Orléans*, *procès des tapissiers*.

« pour marquer que le pavillon seroit, doresnavant, un lieu de « manufacture. »

Les Augustins n'eurent aucune hésitation ; ils commencèrent par se faire justice eux-mêmes et, pendant la nuit, « mirent les métiers hors du portail ». Les ouvriers les retrouvèrent le lendemain matin tout rompus et brisés dans la cour Leroy. C'était aller un peu vite en besogne et on le leur fit voir. Un procès leur fut intenté ; les officiers du Siège Présidial les condamnèrent à la somme de 30 livres et autres frais au profit des ouvriers tapissiers, et les Augustins furent obligés de laisser les tapissiers travailler en paix. Claude Cachet, prieur du monastère, se pourvut devant le Conseil du duc d'Orléans et adressa, le 19 mai, au lieutenant-général une requête ainsi conçue : « Qu'il vous plaise ordonner que toutes poursuittes cesseront à l'encontre desdits religieux, que les supplians seront restablis et maintenus dans le pavillon, jardin et galeries incontinent après le temps qui sera fixé par vous de bonne foy pour l'achèvement des seules tapisseries de l'Auditoire... avec deffences ausdits tapissiers d'y faire entrer doresnavant auculne femme ou fille... et d'oster sur le champ une enseigne qu'un hérétique d'entre eux a attaché au-dessus de la porte du Chastelet pour faire insulte ausdits religieux au scandal des gens de bien. »

De ce procès, sur lequel je n'insisterai pas davantage, plusieurs points sont à retenir :

1° Ainsi qu'il était d'usage à cette époque, les tapisseries, destinées à la décoration des salles du Présidial, ne furent pas commandées à une manufacture éloignée; on fit venir à Orléans deux tapissiers pour exécuter sur place les tentures destinées à l'Auditoire.

2° Les deux ouvriers, venus à Orléans, s'appelaient Pierre Parade et Pierre du Moulin. Le premier est connu et nous savons, par les listes de M. Cyprien Pérathon (1), qu'il appar-

(1) Cyprien Pérathon. *Essai de catalogue descriptif des anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin.* Limoges, Ducourtieux et Gout, 1902.

tenait à une famille de tapissiers d'Aubusson, aujourd'hui éteinte, dont le premier membre connu est signalé en 1570 et le dernier en 1728. Le Pierre Parade qui vint à Orléans en 1670 est vraisemblablement le même que celui qu'on trouve mentionné à Aubusson en 1665. Quant à Pierre du Moulin, son nom était jusqu'ici ignoré. L'un de ces deux personnages appartenait à la religion protestante, mais, faute de documents, nous ne saurions dire lequel.

3° Les pièces de procédure ne nous font pas connaître le nombre et les dimensions des tentures exécutées pour le Présidial. Elles sont également muettes sur les sujets que devaient représenter ces tapisseries.

Malgré cette absence de renseignements précis, on a voulu, au moyen des pièces de ce procès, identifier les trois tapisseries, qui décorent actuellement un des panneaux de la salle à manger de la Préfecture du Loiret, avec celles qui furent exécutées à Orléans, en 1670, pour le Présidial. Une communication orale sur ce sujet a été faite, en 1894, au Congrès de la Société française d'archéologie tenu à Saintes (1). M. Herluison, à la suite de ses notes sur « Les anciennes tapisseries des Hospices d'Orléans aliénées en 1904 », a mentionné, lui aussi, cette assertion (2). M. Pérathon, dans son « Essai de catalogue descriptif des anciennes tapisseries d'Aubusson et de Felletin », a fait suivre la description de ces trois tentures d'une note (3) où il affirme qu'elles furent tissées par Parade et du Moulin pour le Présidial d'Orléans. Tout récemment encore, je recevais d'un très érudit correspondant de Guéret qui, descendant de maîtres tapissiers de Felletin, s'intéresse tout spécialement à l'histoire de la tapisserie, une demande de renseignements sur la suite donnée à la communication du Congrès de Saintes. Il n'est donc pas inutile de revenir sur cette question des tapis-

(1) Congrès archéologique de France, LXIe session; Caen, Delesques, 1896, p. 141-142.

(2) P. 11.

(3) P. 121.

series de la Préfecture du Loiret, d'en donner une description détaillée et d'en rechercher l'origine.

Ces tapisseries, au nombre de trois, sont fort belles et rappellent bien la facture des ateliers de la Marche ; le tissu en est fin et la tonalité générale un peu sombre. Les bordures, identiques dans les trois pièces, sont relativement étroites et n'ont pas l'ampleur et l'exubérante richesse des encadrements des tapisseries flamandes ; elles sont formées de coquilles et de rinceaux auxquels se mélangent quelques fleurs.

La plus petite des trois pièces occupe le milieu du panneau septentrional de la salle à manger de la Préfecture. Elle mesure 3m05 de hauteur et 3m30 de longueur. La scène, à trois personnages, se déroule dans un paysage qu'ornent des portiques d'une majestueuse ordonnance. Au centre de la composition, un serviteur soulève avec peine la dalle funéraire de la tombe d'Hector où Andromaque s'apprête à faire descendre leur jeune fils Astyanax pour le soustraire aux recherches d'Ulysse. Vêtue d'une robe bleue et d'un manteau rouge bordé d'or, la princesse troyenne s'appuie sur son fils qui, craintif, semble vouloir se dissimuler derrière elle. De la main droite elle indique le tombeau au fond duquel brille une flamme rouge qui contraste heureusement avec le ton jaune du costume du serviteur. Cette tapisserie paraît être complète.

La seconde pièce, placée à droite de la première, mesure 3m05 de hauteur et 4 mètres de longueur. On y a représenté l'Education de Bacchus. Au milieu d'un merveilleux paysage aux lointains très savamment établis et où des eaux vives coulent au pied d'un château à l'antique, se voit, à gauche, un groupe de trois nymphes : l'une, assise, tient sur ses genoux un jeune Bacchus nu et couronné de pampres, auquel une deuxième nymphe, à genoux, présente une coupe remplie du jus des raisins qu'elle presse de la main droite ; une troisième nymphe, placée en arrière et s'appuyant sur une lance, se penche vers l'enfant avec un geste d'admirative tendresse. Vers ce gracieux groupe dont les robes ont des tons rose et jaune assez discrets, s'avance Mercure, drapé dans un éclatant manteau rouge, coiffé

du pétase, portant le caducée et chaussé de cothurnes ailés. Sur la droite, deux enfants veulent retenir une chèvre qui s'élance vers le groupe des nymphes. Cette tapisserie n'est point complète : une largeur de 1 mètre à 1m30 environ a dû être coupée ou repliée sur la gauche et la tenture a, en outre, été légèrement diminuée par l'ouverture, en son milieu, d'une porte de service qui atteint le groupe des enfants et de la chèvre.

La troisième pièce, placée à gauche du panneau central, est peut-être la plus belle et la mieux conservée ; c'est certainement la plus intéressante, parce qu'elle porte une inscription datée. Elle mesure 3m05 de hauteur et 4 mètres de longueur, mais elle était un peu plus grande, une bande de 25 centimètres environ ayant été repliée ou coupée. Elle représente le sommet du Parnasse, couronné d'un temple corinthien au fronton triangulaire orné de statues. Sur les pentes de la montagne sacrée, le long des ruisselets qui descendent de la fontaine de Castalie, se groupent les neuf Muses que préside un Apollon assis, lauré, drapé dans un ample manteau bleu et tenant la lyre d'or. Près de lui et le regardant, se tient Uranie portant une corne d'abondance pleine de pêches et de raisins. Plus bas, à gauche, passe Terpsychore, couronnée de fleurs, agitant un tambourin et relevant gracieusement une robe d'un rose charmant. Au-dessous d'elle sont réunies : Erato, tenant une flûte de Pan ; Calliope, merveilleusement drapée dans une robe jaune, la main gauche appuyée sur la trompette d'or et semblant disserter avec Melpomène, vêtue de rouge, ayant sur ses genoux le masque tragique. Un peu à l'écart, sur la gauche, Euterpe, vêtue de bleu, assise sur l'herbe, accorde une basse de viole dont l'archet repose sur le gazon. Les trois dernières Muses forment un groupe à la droite d'Apollon. C'est d'abord Thalie, debout, toute jeune et blonde, portant des instruments de musique et s'enveloppant entièrement dans un délicieux manteau vert tendre à reflets roses. Elle semble s'entretenir avec Clio qui, agenouillée, s'appuie familièrement sur l'épaule de Polymnie ; cette dernière, vêtue de jaune et de rouge, est assise, tenant le sceptre, le bras gauche reposant

sur une pile de livres et la main droite montrant un parchemin déroulé (1).

Cette tapisserie est remarquable par sa composition et sa tonalité; mais ce qui, pour nous, constitue son principal intérêt, c'est l'inscription légèrement sibylline qui se voit sur le parchemin placé près de la dernière Muse. Cette inscription mesure 17 centimètres de hauteur sur 9 centimètres de largeur; elle a été déchiffrée par M. L. Dumuys, qui a proposé la lecture suivante :

Honneur
Fut au travail
Uni can (2) Tem (3)
Is a cibs (4) paru
La Roine le Da
uphin decus (5)

(1) Ce sujet du Parnasse a maintes fois inspiré les artistes chargés de composer des cartons de tapisseries.

Déjà, en 1556, le Bronzino avait traité ce sujet pour les ateliers de Florence.

A la fin du XVIIe siècle, Pierre Mignard peignit à son tour, pour la décoration de la galerie de Saint-Cloud, plusieurs panneaux, au nombre desquels était le Parnasse, et je possède, de cette peinture, une excellente copie ancienne. Lorsqu'il devint directeur des Gobelins en 1690, Mignard fit exécuter en tapisserie les décorations de Saint-Cloud ; la tenture du Parnasse fut tissée vers 1697 et on peut voir actuellement cette magnifique pièce dans un des salons du Palais de Fontainebleau. La composition de Mignard, où les personnages sont très groupés, ne ressemble en rien à celle de la tapisserie de la Préfecture où le paysage tient une large place ; néanmoins la comparaison de ces deux pièces, exécutées à moins de vingt ans d'intervalle, ne manque pas d'intérêt.

En 1793, les Gobelins exécutèrent une nouvelle tenture du Parnasse.

Le 10 juin 1910 une tapisserie, ayant même sujet, fut vendue à la galerie G. Petit à Paris avec la collection Lowengard dont elle faisait partie.

(2) *Can* pour *Quand.*

(3) *Temis* pour *Themis.*

(4) *A cibs* pour *A ici bas.*

(5) *Decus* pour *Dessus.* La lettre S est retournée, ainsi d'ailleurs

L'evanile (1) selo
n S. Jean fave (2)
a mon seigne
ur mon seig
neur mon
Dieu (3) 1680.

Pour donner une signification à cette inscription, M. L. Dumuys avait supposé que les deux personnages de droite ne représentaient pas Clio et Polymnie, mais le Dauphin, fils de Louis XIV, portant le sceptre et la couronne et assis devant sa mère qui le conseille. Outre qu'il est difficile de confondre les deux jeunes femmes représentées sur la tenture avec le Dauphin âgé de 19 ans en 1680 et avec Marie-Thérèse âgée de 42 ans à la même époque, l'explication de M. Dumuys, adoptée par M. Pérathon, me semble plus ingénieuse qu'acceptable ; les Muses ne seraient plus alors au complet. Pourquoi ne pas voir dans cette inscription une sorte d'invocation : « Honneur au Travail sous le règne de la Justice ! Honneur (decus) à la Reine et au Dauphin ! Que Dieu nous soit favorable, selon les termes de l'évangile de saint Jean ! » Quoi qu'il en soit, je ne veux retenir de cette inscription que la date qui la termine, 1680, et qui, à mon avis, doit être la date de l'année où la tapisserie fut exécutée.

Dès lors, il semble bien difficile d'admettre que cette tapisserie soit précisément l'une de celles qui furent commencées en mai 1670 pour le Présidial d'Orléans. Nous savons, en effet, avec quelle rapidité travaillaient les tapissiers du XVIIe siècle et on ne peut croire qu'ils aient mis dix ans pour exécuter ces tentures. Notre collègue, M. E. Jarry, a publié récemment (4) le texte

que plusieurs autres S de cette inscription, ce qui, d'après M. Pérathon, est une anomalie caractéristique de la basse lisse et constitue une sorte de marque d'origine pour les tapisseries d'Aubusson.

(1) *Evanile* pour *Evangile.*

(2) *Fave* expression latine pour *Faveat ?*

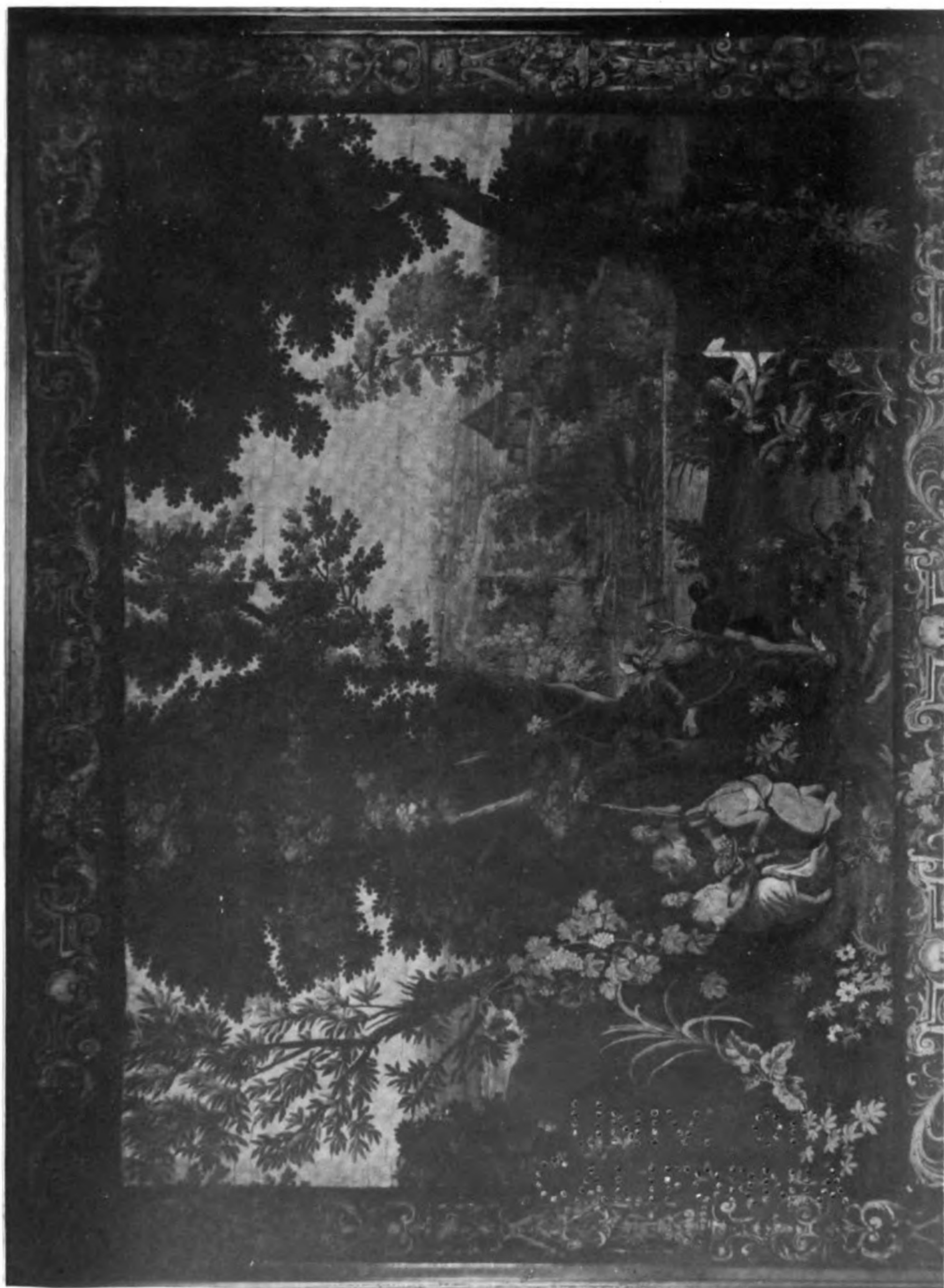
(3) Evangile selon S. Jean, chap. XX, verset 28 : « Thomas répondit en lui disant : Monseigneur et mon Dieu ! »

(4) *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XV, 1909, p. 318 et suiv.

d'un marché passé, le 20 juin 1607, par Etienne Jalasson, tapissier d'Aubusson, avec le Chapitre de Sainte-Croix d'Orléans : Jalasson s'engageait à livrer avant Noël, c'est-à-dire dans un délai de six mois, six tapisseries d'une superficie totale de 24 aunes ; un second marché, passé le 31 décembre 1608 par François Matheyron, tapissier d'Aubusson, avec le même Chapitre, stipulait la livraison, en l'espace de moins de trois mois, de deux tapis ayant une superficie de 8 aunes. Ces tapisseries devaient être fabriquées non pas d'après des modèles courants, mais suivant des modèles spéciaux bien décrits dans les marchés. On retrouverait facilement d'autres exemples de cette rapidité d'exécution, qui nous surprend aujourd'hui, mais qui, autrefois, était habituelle dans les ateliers de la Marche.

Rien ne prouve, d'ailleurs, que les tapisseries de la Préfecture aient appartenu au Présidial; c'est une hypothèse plausible, mais ce n'est, en somme, qu'une hypothèse. En effet, s'il est exact que ces trois pièces aient fait partie du mobilier de la Cour d'appel d'Orléans avant de décorer la Préfecture où elles furent placées, paraît-il, en 1868, lors de la réception de l'Empereur, on ne peut en déduire, en l'absence de documents, que le fait d'avoir appartenu à la Cour d'appel prouve indiscutablement qu'elles appartenaient antérieurement au Présidial. Et si même elles venaient en réalité du Présidial, elles n'étaient pas les seules tapisseries ayant cette origine. Dans la même salle à manger de la Préfecture existent cinq verdures d'Aubusson qui ont été coupées en tranches de la façon la plus déplorable afin de garnir les murs entre les fenêtres et entre les portes des trois autres panneaux de cette pièce ; or ces verdures ont la même origine que les trois belles tentures du panneau septentrional. D'autre part, il existe encore au Palais de justice d'Orléans, en outre des quatre magnifiques pièces de l'Histoire de Psyché, qui sont de fabrication parisienne, plusieurs tapisseries pouvant provenir du Présidial. S'il faut en croire une tradition recueillie par M. L. Dumuys (1), la Cour d'appel possédait autrefois un

(1) Congrès archéologique de France, LXIe session, p. 141-142.





Le Parnasse

si grand nombre de tapisseries qu'aux jours de Fête-Dieu elle pouvait tendre ses murs sur 51 mètres de longueur. Quelles étaient, dans ce nombre, celles que Parade et du Moulin avaient tissées en 1670 ? Pour ma part, je croirais volontiers que c'étaient des verdures ou des modèles courants susceptibles d'être exécutés par des ouvriers habiles sans avoir besoin de cartons. Tout au contraire, des cartons auraient été indispensables pour guider les tapissiers dans l'exécution des trois belles pièces de la Préfecture et il n'est question nulle part, dans le procès de 1670, de cartons de tapisseries.

Si l'on ignore encore aujourd'hui le nom des artistes qui composèrent les cartons de ces trois magnifiques tentures, on sait, du moins, que ces tapisseries furent tissées à plusieurs exemplaires. Je connais, pour ma part, deux copies très fidèles de l'*Education de Bacchus* et du *Parnasse* (1) et, par une coïncidence singulière, c'est à Orléans qu'un amateur parisien, M. G. Danloux du Mesnil, les acheta, vers 1868, d'un antiquaire bien connu, Bataille ; ce dernier les avait acquises à la vente mobilière, après décès, d'un M. Gorand d'Orléans (2), et il les revendit à M. Danloux moyennant 500 fr. ! Chaque pièce, aujourd'hui, se vendrait plusieurs dizaines de mille francs.

En résumé, il n'est pas prouvé que les trois tapisseries de la Préfecture viennent du Présidial ; il est moins certain encore qu'elles aient été tissées à Orléans, en 1670, par Pierre Parade et Pierre du Moulin.

Dr Garsonnin.

(1) Cette tapisserie ne diffère de celle de la Préfecture que par l'inscription et la date qui sont absolument indéchiffrables sur la pièce de M. Danloux.

(2) Ces détails sont fournis par une lettre de M. Danloux du Mesnil. Au contraire, d'après un renseignement fourni en 1903 par M. Herluison, Bataille aurait acheté ces tapisseries à M. Genty, ancien préfet du Loiret, après la guerre de 1870 : elles provenaient de la propriété de la famille Genty à la Mouillère. Jusqu'à preuve du contraire, je considère comme seule exacte la version donnée par M. Danloux dans sa lettre.

MUSÉE HISTORIQUE DE L'ORLÉANAIS

RAPPORT ANNUEL

Orléans, le 31 juillet 1913.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous adresser le compte moral, que vous m'avez demandé par votre lettre du 2 juillet 1913. L'exposé des travaux effectués au Musée historique de l'Orléanais, au cours de l'exercice écoulé, justifiera, je l'espère, la subvention allouée par le Conseil général du Loiret pour l'exercice 1913 et son renouvellement pour l'exercice 1914.

Musée historique. — Ainsi que le faisait prévoir mon rapport du 31 juillet 1912, le gros travail de remaniement des collections, commencé en 1911, est à peu près achevé. Il ne reste plus qu'à le parfaire en groupant plus étroitement certaines séries aujourd'hui encore disséminées, en améliorant certaines vitrines trop obscures et en faisant de la place par la mise à la réserve de collections d'un intérêt secondaire. Avec l'aide de mon très dévoué collaborateur, M. Deschellerins, les 2 grandes salles du premier étage ont été reclassées presque entièrement cette année.

Dans la première de ces salles, M. J. Baillet a revisé les collections égyptiennes avec un soin et une sûreté auxquels je

dois rendre hommage (1) ; les moulages de grande dimension, qui encombraient les vitrines, ont été disposés le long des murs sur des consoles appropriées. Les collections asiatiques, grecques, italiennes et étrusques, dont les spécimens n'étaient pas suffisamment groupés, ont été réunies par M. Deschellerins et par moi. J'ai pu également former une vitrine très importante consacrée aux bijoux égyptiens, chypriotes, grecs, romains et gallo-romains. Les statuettes en terre cuite de Tanagra, de Tarente, etc., garnissent, à elles seules, une vitrine entière. Les verreries antiques, dont le Musée possède un grand nombre de pièces, ont nécessité 2 vitrines dans lesquelles j'ai fait établir des rayonnages en glace avec supports de cuivre bronzé.

La seconde salle du premier étage a été modifiée de fond en comble. Les vitrines placées le long des murs étaient obscures : nous les avons rendues plus lumineuses par la suppression des joues intérieures, qui les divisaient en multiples compartiments. Dans la vitrine méridionale ont été groupés, sur des rayons de glace, environ 180 statuettes en bronze, de travail étrusque et romain, et, sur les rayons supérieurs, de nombreux objets d'usage domestique en bronze (lampes, balances, poids, vases, cuillers, etc.). La grande vitrine septentrionale, au contraire, a été, en majeure partie, composée d'échantillons céramiques trouvés sur le territoire de la Gaule romaine, et tout particulièrement de la région qui a formé le Loiret : une travée est consacrée aux produits des fouilles d'Orléans ; une autre à ceux de Briarres-sur-Essonne ; une troisième aux objets découverts dans les autres communes du département du Loiret ; une quatrième aux fouilles des départements voisins du nôtre et, notamment, du Loir-et-Cher ; et, enfin, une cinquième aux découvertes faites dans diverses régions de la France. Un certain nombre d'objets incomplets ou informes, bien que trouvés dans le Loiret, n'ont pas pris place dans cette vitrine et sont restés

(1) Cette année même, M. J. Baillet a présenté, en vue du doctorat ès lettres, une thèse ayant pour sujet : « Le régime pharaonique dans ses rapports avec l'évolution de la morale en Egypte. » Cette thèse a eu, dans le monde savant, le plus légitime succès.

provisoirement à la réserve, classés par localités d'origine.

Les deux grandes vitrines centrales de cette salle ont reçu les objets de même époque qui n'avaient pu trouver place dans les vitrines latérales : l'une a reçu des objets en bronze de diverses provenances (armes, vases et anses de vases, anneaux de suspension, armatures de chars, strigiles, épingles de tête, instruments de chirurgie, graphiums, etc.) ; dans l'autre ont été groupés les objets en bronze, fer, bois ou argile trouvés dans notre région (ex-votos en bois de Montbouy (1), 20 statuettes ou figurines en bronze, pierre ou terre cuite trouvées dans le département du Loiret, hipposandales, armes, clochettes, torques et colliers, bracelets, pinces épilatoires, épingles, etc.).

Une vitrine spéciale, très solidement établie, a reçu les trésors numismatiques de Chilleurs (1893-1894), de Montigny (1896), de Mézières (1912) et quelques monnaies d'or trouvées à Orléans, Sceaux, Bazoches-les-Gallerandes.

Les autres vitrines de la salle renferment les haches et armes de l'âge du bronze, une importante collection de fibules, une série intéressante d'os et d'ivoires, des lampes romaines, des amulettes gauloises et enfin les armes et bijoux mérovingiens.

Une cinquantaine de moulages d'armes, provenant du Musée de Saint-Germain, forment des panoplies sur les murs. Sur ces derniers également, sera scellée une grande vitrine neuve, livrée depuis quelques jours seulement par le menuisier, et destinée à recevoir une remarquable collection de clefs.

Nous aurions désiré compléter cette salle en y transportant les bronzes de Neuvy-en-Sullias exposés dans la salle voisine. Ils y eussent été mieux à leur place. L'insuffisance de superficie disponible nous a obligés à abandonner ce projet.

Des modifications moins importantes ont été apportées dans l'installation des autres salles du Musée, notamment dans celle du Moyen-Age où le retrait des moulages d'ivoires, mis en réserve, a permis d'exposer des manuscrits, des miniatures

(1) Ces ex-votos sont uniques en France ; nulle part jusqu'ici, sauf à Montbouy, il n'a été retrouvé d'ex-votos en bois.

ainsi que le précieux ivoire et les émaux donnés jadis par Mgr de Beauregard et pour lesquels j'ai fait faire une vitrine spéciale très solide (1). J'ai également fait exécuter, pour les fenêtres de la salle des Cultes, 3 verrières où sont enchâssés des vitraux anciens provenant, en majeure partie, de Sainte-Croix d'Orléans.

ANNEXES DU MUSÉE HISTORIQUE. — Aucune modification n'a été apportée aux diverses annexes du Musée historique. Nous nous sommes contentés de les enrichir par l'apport d'un certain nombre d'objets nouveaux.

Les collections de numismatique générale n'avaient pas été revues depuis longtemps. Des déplacements successifs avaient amené un certain désordre qui empêchait toute recherche sérieuse. Je me suis appliqué, cet hiver, à réunir, dans les mêmes tiroirs, les monnaies, médailles ou jetons analogues. Cet essai de classement rendra les recherches plus faciles, en attendant qu'un classement définitif ou un inventaire puissent être faits.

Quant à la numismatique orléanaise, M. Soyer l'a classée en partie et il en continue actuellement l'inventaire.

BIBLIOTHÈQUE. — La pose des rayons de la bibliothèque ayant été terminée l'année dernière, j'ai commencé, cette année, le classement des cartons de gravures et portraits orléanais. Le nombre de ces cartons, classés et étiquetés par moi, s'élève actuellement à 129 :

Graveurs et artistes orléanais.	13 cartons
Imagerie populaire orléanaise.	3 —
Souvenirs orléanais	10 —
Portraits orléanais.	11 —
Vues, plans et cartes concernant le Loiret . .	28 —
Vues, plans et cartes, concernant les départements voisins	5 —
Iconographie de Jeanne d'Arc et documents la concernant	59 —

(1) Cet ivoire a déjà été l'objet d'un vol ; il fut renvoyé anonymement de Paris par colis postal, dans les premiers temps où ce nouveau mode d'expédition fut usité.

Ces 129 cartons sont classés provisoirement en attendant qu'ils soient inventoriés.

La bibliothèque proprement dite s'est enrichie, du 1er août 1912 au 31 juillet 1913, de 98 ouvrages ou brochures provenant d'achats ou de dons. Parmi les achats je mentionnerai les chroniques de Perceval de Cagny et d'Antonio Morosini, une édition rarissime de « la vie et déplorable mort de la Pucelle d'Orléans », imprimée à Lyon en 1619 par Claude Larjot, le tome V (1re partie) de l'Histoire de l'Art, d'André Michel, le Manuel d'archéologie de Déchelette (archéologie celtique ou protohistorique, 2e partie), etc...

ENTRÉES. — Les objets de collection entrés au Musée au cours de l'exercice 1912-1913 sont au nombre de 125 (nos 20,184 à 20,308), se répartissant ainsi :

111 pièces provenant d'acquisitions, parmi lesquelles je signalerai une très belle glace à cadre de bois sculpté et doré de l'époque de la Régence, une râpe à tabac en bois sculpté, des émaux de Nevers, des faïences des fabriques de Samadet, Rouen, Saint-Jean-du-Désert et Milan, une cloche datée de 1529 et trouvée en Loire, un très beau christ en ivoire, une horloge à boîte moulurée et sculptée, etc...

14 pièces provenant de dons, parmi lesquelles je citerai 4 cadres d'images populaires, éditées par les Letourmy d'Orléans, une pointe sèche en couleurs représentant Jeanne d'Arc, un portrait à l'huile de Crignon-Desormaux, maire d'Orléans de 1800 à 1816, un carreau en faïence de Nevers du début du XVIIe siècle, un contre-cœur en fonte du XVIe siècle, etc...

CATALOGUES ET INVENTAIRES. — La confection d'inventaires et de catalogues a, cette année encore, été entravée par le travail de remaniement des salles. Cependant, j'ai pu établir jusqu'ici :

1° Le catalogue des moulages déposés dans la salle des Enseignes orléanaises et comprenant 260 numéros ;

2° Le catalogue des planches d'imagerie populaire orléanaise, dont le Musée possède 51 bois et 12 clichés en zinc, reproductions d'anciens bois ;

3° Le catalogue des taques ou contre-cœurs en fonte qui renferme 342 pièces différentes et une trentaine de doubles qui pourraient servir à des échanges ultérieurs ;

4° Le catalogue des émaux de Nevers ou verres filés qui comprend 186 pièces ou groupes (1) ;

5° Une partie du catalogue de la verrerie dont 252 numéros ont été décrits et mesurés.

Nous avons eu, mes collaborateurs et moi, la satisfaction de constater que nos efforts pour rendre le Musée intéressant n'avaient pas été faits en pure perte : d'une part, une délégation de 7 membres du Conseil général nous a fait l'honneur de venir visiter le Musée, le 17 avril dernier ; d'autre part, le Musée historique a reçu, du 1er janvier au 31 décembre 1912, 6,279 visiteurs dont 1,608 étrangers. Ces chiffres m'ont été fournis par le concierge, M. Germain Poullin, dont je suis heureux de pouvoir constater ici le zèle et l'intelligence ; M. Poullin nous a rendu des services appréciables lors de l'aménagement des salles égyptienne et gallo-romaine.

En 1914, l'Administration du Musée aura à faire face à des dépenses élevées, non seulement pour les achats d'objets de collection, mais encore pour l'amélioration de certaines vitrines défectueuses et probablement aussi pour la confection de vitrines neuves. Aussi sollicitons-nous la continuation de la subvention annuelle de 2,000 francs que le Conseil général du Loiret a coutume d'allouer au Musée historique de l'Orléanais.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux.

Dr Garsonnin,
conservateur du Musée historique de l'Orléanais.

(1) A la fin de l'année 1913, le nombre des verres filés est de 203.

NOTES POUR SERVIR A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

Qu'est devenu le manuscrit des " Dialogues " de Jean-Jacques Rousseau confié par l'auteur à Condillac ?

Jean-Jacques Rousseau avait confié à son ami, l'abbé de Condillac, — qui s'était retiré dans l'Orléanais au château de Flux (1), sur la rive gauche de la Loire, près de Lailly, en face de Beaugency, — un de ses manuscrits, en le priant très instamment d'attendre pour l'ouvrir et le publier la fin du XVIII[e] siècle.

L'illustre métaphysicien garda fidèlement le précieux dépôt ; mais, terrassé par une épidémie qui désolait la région, il mourut le 2 août 1780 (2), à l'âge de 66 ans, et fut inhumé le surlendemain dans le cimetière de la paroisse de Lailly (3).

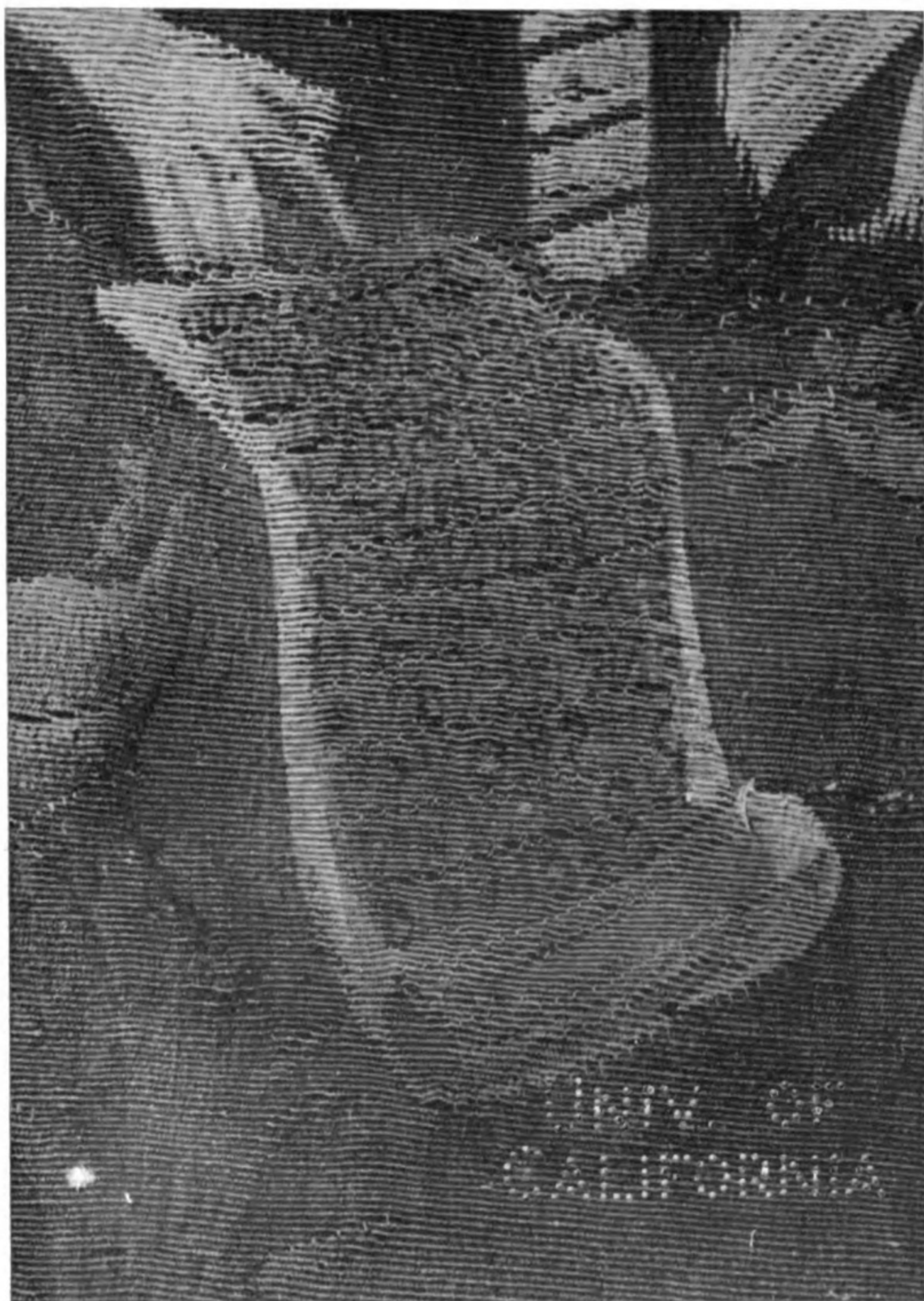
Sa nièce, Madame de Sainte-Foy, dès la fin de 1800, ne manqua point d'avertir le maire de Beaugency et le juge de paix du canton de l'expiration du délai fixé par l'auteur du Contrat social.

Le 31 décembre de cette année, ces magistrats se rendirent au château de Flux pour procéder solennellement à l'ouverture

(1) Sur le séjour de Condillac à Flux, voir l'article de M. Baguenault de Puchesse, *Condillac dans l'Orléanais*, dans *Bulletins de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, tome XIV, 1905-1907, p. 253. — Voir aussi, du même auteur, l'ouvrage intitulé : *Condillac, sa vie, sa philosophie, son influence* (Paris, 1910), p. 18-23.

(2) Rousseau était mort en 1778.

(3) L'acte de décès a été publié par M. Baguenault de Puchesse, *op. cit.*, p. 275.



Inscription de la tapisserie du Parnasse

et à l'examen du manuscrit, dont les gazettes parlaient beaucoup depuis quelque temps.

Ils étaient accompagnés de Jacques-Nicolas Pellieux aîné, ancien médecin des armées de la République, alors médecin de l'hospice de Beaugency, connu par ses travaux historiques sur cette ville.

Voici en quels termes, le 10 nivôse an IX (31 décembre 1800), le Maire informa le Préfet du résultat de la mission qui lui avait été confiée :

LIBERTÉ — ÉGALITÉ

Beaugency, le 10 nivôse, an 9e de la République.

Le Maire de Beaugency au Préfet du Loiret.

CITOYEN PRÉFET,

Appelé par Mme de Sainte-Foix, nièce de l'abbé de Condillac et dépositaire d'un manuscrit de J.-J. Rousseau confié par lui à son oncle pour n'être publié qu'en 1801, j'ai été témoins (sic) *de l'ouverture de ce dépôt dont les journalistes depuis quelques années s'occupoient tant.*

L'ouvrage porte pour titre « Rousseau juge de Jean-Jacques », avec cette épigraphe « Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis. Ovide. » Il commence par une invocation à la Providence. Il a trois parties. Dans la 1ère l'auteur repousse des reproches de plagiats qu'il dit lui avoir été faits et s'appesantit pour prouver qu'il est l'auteur de la musique du Devin du village. Dans la 2e il venge ses mœurs et la pureté de ses intentions. Dans la 3e il veut deffendre nombre de pensées éparses dans ses ouvrages sans cependant dire baucoup (sic) *pour en démontrer la vérité. C'est un dialogue entre un François et Rousseau. En général, cet ouvrage, dans lequel on reconnait souvent la touche mâle et vigoureuse de l'auteur de l'Emile et du Contrat Social, paraît avoir été composé dans un tems où Rousseau, malheureux et vivement affecté de l'ingra-*

titude et de l'injustice de son siècle, regardoit tous les hommes comme ses énemis (sic). *Il peut former un volume in 8° de 400 pages.*

Salut et respect,
J. Lasseux (1).

Le 15 nivôse (5 janvier 1801), le citoyen Maret, Préfet du Loiret, adressa une transcription de la lettre du Maire au Ministre de l'Intérieur, Chaptal, qui répondit par ce banal accusé de réception, daté du 8 pluviôse (28 janvier 1801) :

BUREAU
DES BEAUX-ARTS
—
Réception de l'avis
concernant
le manuscrit de
J.-J. Rousseau
—

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ

Paris, le 8 pluviose, an 9 de la République française, une et indivisible.

Le Ministre de l'Intérieur,
au citoyen Maret, Préfet du Département
du Loiret, à Orléans.

J'ai reçu, citoyen, avec votre lettre du 15 nivose, copie de celle que le Maire de Beaugency vous écrivit le 10 nivose du même mois, et par laquelle il vous annonce que le manuscrit de J.-J. Rousseau, déposé entre les mains de Mme de Sainte-Foix, nièce de l'abbé de Condillac, a été ouvert, conformément aux intentions de son auteur, le 1er janvier de l'an 1801 (vieux style).

Je vous salue,
Chaptal (2).

(1) Archives dép. du Loiret, série T, dossier des archives hospitalières de Beaugency; cette lettre est autographe.

(2) Archives dép. du Loiret, dossier déjà cité; cette lettre originale porte au verso du deuxième feuillet l'adresse : « Au Préfet du Département du Loiret à Orléans », avec la griffe du Ministre de l'Intérieur et le timbre du Ministère.

Le Gouvernement consulaire se désintéressait, ou plutôt affectait de se désintéresser, de l'œuvre de l'écrivain qui avait tant influencé les Révolutionnaires. Combien, en effet, parmi eux, sans oublier Chaptal lui-même, aspiraient maintenant avec ardeur au retour du régime monarchique !

Cependant, dès le 2 pluviôse (22 janvier 1801), Pellieux avait spontanément fourni au Préfet des renseignements très détaillés sur l'opération à laquelle il avait assisté.

La lettre qu'il écrivit à Maret est un véritable rapport ; elle contient une description très intéressante et très précise du manuscrit et, à ce titre, mérite d'être reproduite ici :

2 pluviôse, an 9 de la République.

J.-N. Pellieux, ancien médecin des armées, actuellement de l'hospice à Baugenci, au citoyen Maret, préfet du Département du Loiret.

Citoyen Préfet,

Le Maire de Baugenci, appelé avec le citoyen Turpétin, juge de paix, et moi pour être présens à l'ouverture du dépôt confié à l'abbé de Condillac par J.-J. Rousseau, s'est trop empressé de vous instruire en quoi consistoit ce dépôt ; s'il eût différé de quelques jours, nous vous aurions appris en même temps que si le manuscrit qu'il contenoit étoit, quant au titre et à la division des matières, le même ouvrage déjà connu et imprimé en 1782 et réimprimé sur la première édition en 1793, il en différoit cependant par la pureté du stile, par des corrections fréquentes, des additions et suppressions de phrases et même de pages entières ; ce qui prouve que l'ouvrage déjà publié sous le même titre ne fût imprimé que sur le brouillon laissé après la mort de Jean-Jacques entre les mains de sa veuve (1), *tandis*

(1) Marie-Thérèse Levasseur, née à Orléans, paroisse de Saint-Michel, le 21 septembre 1721, morte le 17 juillet 1801 au Plessis-Belleville, près Dammartin (Oise). — Voici son acte de

que le manuscrit remis à l'abbé de Condillac est le même précisément que Jean-Jacques vouloit déposer sur l'autel de Notre-Dame, et dont il avoit fait, dit-il, une copie au net.

Nous avons exactement collationné les deux ouvrages, et nous avons été frappés des différences qui s'y trouvent; nous avons noté les plus remarquables : La cérémonie ridicule du Suisse de la rue aux Ours, par exemple, qui dans l'imprimé contient une page entière, ne se trouve point dans le manuscrit, non plus que bien d'autres puérilités capables de déshonorer la mémoire de Jean-Jacques. L'article qui termine l'ouvrage dans l'imprimé et est intitulé « Histoire du précédent écrit » y est d'une longueur fatigante, rempli de répétitions, de jérémiades et de déclamations exagérées; dans le manuscrit, au contraire, ce même article précède l'ouvrage, et lui sert d'introduction; il est plus court, plus précis, et d'un stile qui annonce, à la vérité, un cœur aigri par les contradictions et les malheurs, mais non pas une âme en proie aux accès d'une imagination en délire.

Dans ce même article de l'imprimé et ailleurs on fait parler

baptême (Archives communales d'Orléans, GG. 994) : « Le vingt deux de septembre mil sept cent vingt-un, a este baptisée par moi, curé sousigné, une fille née du jour précédent du legitime mariage de François Levasseur, officier monoyeur, et de Marie Renoux, qui a esté nommée Marie Therèse; et a pour parrin François Servant et pour marreine Magdeleine Loron, qui ont signé. Girard, curé. » — L'*Etat présent de la ville d'Orléans et de ses dépendances*, imprimé à Orléans par Jacob en 1743, mentionne au paragraphe relatif à l'Hôtel de la Monnaie d'Orléans : « Levasseur père, rue d'Illiers, monoyeur du serment de France » (page 7). La Monnaie d'Orléans, supprimée en 1540, avait été rétablie par édit du mois d'octobre 1716. (Voir Camille Arnoult, *Notice historique sur le monnayage national et l'atelier d'Orléans*; Orléans, 1898, p. 146-148). — Sur Marie-Thérèse Levasseur, on peut consulter la *Nouvelle biographie générale publiée par Firmin-Didot*, tome 31, 1860, p. 22. — On sait que l'Assemblée Nationale, dans sa séance du 21 décembre 1790, avait décrété que la veuve de J.-J. Rousseau serait nourrie aux dépens de l'Etat et qu'à cet effet il lui serait annuellement payé une somme de 1,200 livres.

à Jean-Jacques le langage de la flagornerie, en lui faisant désirer de voir son manuscrit tomber entre les mains du Roi ; cette phrase y est répétée plusieurs fois ; et dans le manuscrit il n'en dit pas un mot.

Vous voudrez bien, citoyen Préfet, employer tous vos soins pour faire parvenir ma lettre au Ministre de l'Intérieur, afin de l'instruire par vous de ces changemens. La France et l'Europe apprendront aussi que Mme de Sainte-Foy, nièce de l'abbé de Condillac, s'est acquittée envers le 19e siècle, et qu'une femme française a, pendant plus de vingt ans, gardé un secret que n'a pu garder pendant quatre ans un Anglais à qui Jean-Jacques avoit seulement confié son premier Dialogue, qu'il fit imprimer à Londres en 1780.

Fidelle à la parole qu'elle avoit donnée à son oncle de ne point consentir que, conformément aux intentions de Jean-Jacques, ce manuscrit fût imprimé ni connu avant la fin du siècle, mais qu'après ce terme, il fût fidèlement imprimé et publié, cette dame me charge, citoyen Préfet, de faire exécuter ponctuellement les dernières volontés de l'auteur ; et aussi généreuse que discrète, elle abandonne à l'Hospice de Baugenci le profit qu'on retirera de la réimpression de cet ouvrage (1). *Le public l'accueillera d'autant plus favora-*

(1) Il n'est peut-être pas inutile de faire remarquer ici que les Archives hospitalières de Beaugency ont aussi possédé un ouvrage manuscrit de Condillac, « *Dictionnaire des synonymes français* ». D'après C. de Vassal, archiviste du Loiret, qui l'examina en 1852, ce travail formait 5 volumes, dont 2 in-f° et 3 grand in-4°, de 2.616 pages en tout. Ce n'était point un autographe; les annotations marginales seules étaient de la main de Condillac (Arch. dép. Loiret, série T, archives hospitalières de Beaugency, minute d'une lettre de C. de Vassal adressée au Préfet du Loiret). — On avait perdu la trace de cet ouvrage, légué à l'Hospice de Beaugency par une personne des environs, dont le testament est déposé chez un notaire de cette ville. Une enquête faite en 1890 par Jules Doinel, archiviste du Loiret, n'avait donné aucun résultat : « Tout ce que l'on peut conjecturer », disait Doinel, « c'est que l'ouvrage a été pendant quelque temps entre les mains de l'un des historiens de

blement que, destiné par son auteur à ne paroître qu'en 1801, on y relira aujourd'hui avec plus d'intérêt qu'autrefois cette prédiction terrible contre les ennemis du nom français : « L'Angleterre », dit J.-J., « avec toute sa gloire, sera ruinée, et perdra le reste de sa liberté... Les Anglais veulent être conquérans ; donc ils ne tarderont pas d'être esclaves ».

Quel est le Français qui ne sera pas également frappé du passage suivant, lu jusqu'ici avec indifférence, et dont tout bon citoyen saura faire aujourd'hui l'application. Il nous montre dans toute sa gloire ce guerrier pacificateur qui tient en ses mains les destinées de l'Europe. « Dans un gouvernement républicain », ajoute J.-J., « la voix publique n'élève presque jamais aux premières places que des hommes éclairés et capables qui les régissent avec honneur ; au lieu que ceux qui parviennent dans les monarchies ne sont le plus souvent que de petits brouillons, de petits frippons, de petits intrigans, etc... Aussi, quand, par quelqu'heureux hasard, un de ces hommes nés pour gouverner prend le timon des affaires dans une monarchie abymée par ces tas de jolis régisseurs, on est tout surpris des ressources qu'il trouve, et cela fait époque dans un pays », etc.....

Jean-Jacques termine ce singulier ouvrage par une prédiction d'autant plus étonnante qu'elle s'est déjà accomplie ; c'est le

Beaugency » (*Rapport sur les Archives départementales du Loiret*, p. 176 du vol. des *Délibérations du Conseil général du Loiret, session d'août 1890*). Il s'agit évidemment de Lorin de Chaffin, maire de Beaugency en 1852, et continuateur de l'historien Pellieux. — En vérité, le *Dictionnaire des synonymes français* est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale sous les cotes 9190-9194 du fonds français ; chaque volume a une pagination propre. Sur le dos (reliure moderne postérieure à l'entrée à la Bibl. nat.) on lit : *Condillac, synonymes français*. Les volumes portent le cachet d'enregistrement du Ministère de l'Instruction publique avec la date du 20 novembre 1852. Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Pierre Bouvier, archiviste-paléographe, stagiaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

bouleversement général de l'Europe, fruit, dit-il, de l'athéïsme et de la philosophie du jour. Il décrit, comme s'il en eût été le témoin, les calamités affreuses qui ont accablé la France sous le régime de la Terreur !! Mais hâtons-nous de jetter un voile sur ces désordres ; ils ne reviendront plus, nous en avons pour garant l'horreur qu'ils nous ont inspiré et le Génie bienfaisant qui nous dirige.

Salut et respect,

J.-N. Pellieux aîné,

médecin (1).

Le Préfet en adressa aussi copie au Ministre de l'Intérieur le 9 pluviôse (29 janvier 1801) (2), mais l'envoi ne paraît pas avoir mérité l'honneur du moindre accusé de réception.

Et pourtant Pellieux (3) s'était mis en frais : N'a-t-il pas su faire à la fois l'éloge de Jean-Jacques et du « guerrier pacificateur qui tient en ses mains les destinées de l'Europe » ? N'a-t-il pas su flétrir, comme il convenait, les ambitions de la perfide Angleterre, les ravages de l'athéïsme et les crimes de la Terreur ?

Les dernières volontés de Rousseau ne furent point respectées. Pellieux mourut en 1831, sans avoir fait publier, — en dépit de la promesse faite à la nièce de Condillac, — le précieux manuscrit (4), qui resta enfoui et oublié dans les archives de l'hospice de Beaugency jusqu'à l'année 1867.

(1) Archives départementales du Loiret, autographe.

(2) Il en donna avis au citoyen Pellieux le 8 ventôse (27 février 1801).

(3) Pellieux était né à Beaugency en 1750. — Voir la notice que lui a consacrée Vergnaud-Romagnési, intitulée : *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Pellieux aîné, de Beaugency* (Paris, 1833).

(4) Philipon de La Madeleine, dans sa *Notice sur les personnes remarquables nées dans le canton de Beaugency ou qui l'ont*

A cette date, la Commission hospitalière, sur la proposition d'un de ses membres, Lorin de Chaffin, en offrit la cession à l'Etat, moyennant une indemnité.

Le Ministre de l'Intérieur, par dépêche du 18 octobre (1), demanda au Préfet Dureau de le fixer sur l'origine et l'authenticité du manuscrit et sur les documents qui constataient la propriété de l'Hospice de Beaugency.

La réponse préfectorale, du 23 novembre 1867, préparée par l'Archiviste du Département, François Maupré, ne laissait aucun doute à ce sujet (2).

Qu'est devenue l'œuvre de Jean-Jacques ?

En 1889, Jules Doinel, le successeur de Maupré, affirmait, sur le vu de pièces comptables conservées à l'hospice de Beaugency, qu'elle avait été vendue à la Bibliothèque nationale pour une très faible somme (3). Vérification faite, on ne l'y trouve point (4). Peut-être a-t-elle été attribuée par l'Etat à un autre établissement.

habité, publiée en 1845 dans *l'Annuaire de la ville et du canton de Beaugency* (Beaugency et Orléans, 1845, p. 236-237), s'exprime ainsi : « Madame de Sainte-Foy chargea le respectable historien de cette ville, M. Pellieux, de surveiller l'impression du manuscrit. Cela reste à faire ; aussi nous nous empressons d'indiquer cette bonne fortune à tous les libraires, en signalant aux amateurs d'autographes l'existence d'un ouvrage précieux et qui se trouve dans les mains d'un homme cité pour son patriotisme et ses lumières. »

(1) Arch. dép. Loiret, série T, dossier déjà cité.

(2) *Ibidem*.

(3) *Rapport au Préfet sur les Archives départementales, communales et hospitalières du Loiret*, p. 174 du vol. des *Procès-verbaux des délibérations du Conseil général du Loiret, session d'août 1889*.

(4) Renseignement fourni par mon confrère de l'Ecole des Chartes, M. Pierre Bouvier, auquel j'adresse mes bien vifs remerciements.

Il serait grandement désirable qu'un érudit parvînt à éclaircir le mystère de l'étrange disparition d'un document littéraire de pareille importance (1).

Jacques Soyer.

(1) Il est à noter que la Bibliothèque de la Chambre des Députés possède, sous la cote 1493 du *Catalogue* dressé par mes confrères E. Coyecque et J. Debraye (Paris, 1907), le manuscrit suivant : « Rousseau juge de Jean-Jacques. Dialogues. Manuscrit autographe, « fort peu raturé, d'un texte assez différent de celui des éditions. « Rousseau a écrit de sa main cette note, sur un feuillet de garde du « début : « Si j'osois faire quelque prière à ceux entre les mains de « qui tombera cet écrit, ce seroit de vouloir bien le lire tout entier « avant que d'en disposer et même avant que d'en parler à personne ; « mais, très sûr d'avance que cette grâce ne me sera pas accordée, « je me tais et remets tout à la Providence. » Sur l'emboîtage de la « reliure on lit cette note : « Le ms. de J.-J. Rousseau a été donné « par l'auteur à une dame de la famille Cramayel, qui le donna « elle-même à M. de Clérigny, ancien administrateur général des « domaines de la Couronne. Celui-ci le donna à M. de la Chapelle. « Il est passé ensuite à M. Flobert. » En tout cas ce manuscrit n'est « pas celui que Rousseau confia à Condillac. » — On admettait généralement que le manuscrit de la Chambre des Députés était celui-là même que Rousseau avait remis à Condillac (voir Henri Beaudoin, *La Vie et les Œuvres de J.-J. Rousseau*, t. II, p. 543 ; Paris, 1891). — Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici que le journal *Le Temps* du 9 avril 1895 avait annoncé la vente à Orléans d'un herbier de J.-J. Rousseau, composé d'environ 1,500 plantes placées dans 15 volumes ou cartons-volumes, in-4°. D'où provenait cet herbier? Quel en fut l'acheteur ? Je l'ignore absolument.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS DANS LE SEIZIÈME VOLUME DES BULLETINS

(Bulletins 199 à 205. — 1911-1913)

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE SEIZIÈME VOLUME

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

L

M

N

O

P

R

S

T

V

W

FIN DE LA TABLE DU TOME XVI DES BULLETINS

PUBLICATIONS
de la Société archéologique et historique de l'Orléanais

La Société publie un BULLETIN par trimestre. — Prix annuel : 4 fr.

BULLETINS PUBLIÉS :	tome I[er]	(nos 1 à 15), épuisé	1848-1853
—	tome II	(nos 16 à 31), épuisé	1854-1858
—	tome III	(nos 32 à 39), épuisé	1859-1861
—	tome IV	(nos 40 à 58)	1862-1867
—	tome V	(nos 59 à 79)	1868-1873
—	tome VI	(nos 80 à 95)	1874-1877
—	tome VII	(nos 96 à 115)	1878-1882
—	tome VIII	(nos 116 à 131)	1883-1886
—	tome IX	(nos 132 à 143)	1887-1890
—	tome X	(nos 144 à 154)	1891-1894
—	tome XI	(nos 155 à 161)	1895-1897
—	tome XII	(nos 162 à 173)	1898-1901
—	tome XIII	(nos 174 à 180)	1902-1904
—	tome XIV	(nos 181 à 189)	1905-1907
—	tome XV	(nos 190 à 198)	1908-1910

La Société publie, de plus, à des époques indéterminées, des volumes de MÉMOIRES

MÉMOIRES PUBLIÉS :	tome I[er], épuisé. — (1851.)	
—	tome II, avec atlas, épuisé. — (1853.)	
—	tome III. — (1855)	8
—	tome IV, avec atlas. — (1858.)	12
—	tome V. — (1862.)	8
—	tome VI. — (1863.)	8
—	tome VII. — (1867.)	8
—	tome VIII. — (1864.)	8
—	tome IX, avec atlas. — (1866.)	12
—	tome X. — (1869.)	8
—	tome XI, avec atlas. — (1868.)	12
—	tome XII, avec atlas. — 1873.	12
—	tome XIII. — (1875.)	10
—	tome XIV. — Concours de 1869 et 1875	10
—	tome XV, avec atlas. — (1876)	12
—	tome XVI, 1re partie. — (1879.)	5
—	tome XVI, 2e partie. — (1887)	5
—	tome XVII, avec atlas. — (1880.)	12
—	tome XVIII, avec atlas. — (1881.)	12
—	tome XIX. — (1883). — Concours de 1880.	10
—	tome XX, avec atlas. — (1885.)	12
—	tome XXI. — (1886). — Concours de 1885.	10
—	tome XXII. — (1889.)	10
—	tome XXIII. — 1892.	10
—	tome XXIV, épuisé. — (1892). — Concours de 1890	
—	tome XXV. — 1894	10
—	tome XXVI, avec atlas. — (1895.)	12
—	tome XXVII. — (1898.)	12
—	tome XXVIII. — (1902.)	12
—	tome XXIX — (1905.)	10
—	tome XXX, épuisé. — (1906)	
—	tome XXXI (1907)	5
—	tome XXXII (1908)	5
—	tome XXXIII (1911)	8

CES OUVRAGES SE TROUVENT :

Orléans, librairie HERLUISON, MARRON, successeur, rue Jeanne-d'Arc, 11.

Paris, librairie LECHEVALIER, rue de Savoie, 16.

Pour acquérir la collection complète des publications de la Société, sauf les volumes I, II, XXIV et XXX des *Mémoires* et les volumes I, II et III des *Bulletins* qui sont épuisés, on peut s'adresser directement à M. le Président.

Orléans Imp. de G. JACOB, P. PIGELET et Fils successeurs rue Saint-Étienne, 8.